Globethics Repository

Education civique et électorale

This page was generated automatically upon download from the Globethics Repository. More information on Globethics see https://www.globethics.net. Data and content policy of Globethics Repository see https://repository.globethics.net/pages/policy.

Item Type	Preprint
Authors	Le Réseau du Savoir Electoral
Publisher	Le Réseau du Savoir Electoral
Rights	With permission of the license/copyright holder
Download date	2026-06-28 04:32:53
Link to Item	http://hdl.handle.net/20.500.12424/224857

Le Réseau du Savoir Electoral

L'Encyclopédie ACE:
Éducation civique et électorale

Cette section est une introduction à l'éducation civique et à l'éducation électorale, cette dernière étant une composante populaire mais plus limitée de l'éducation civique. Elle explore des possibilités et des contraintes de l'éducation civique en tant que moyen de préserver la démocratie dans des contextes politiques variés. Elle explique les termes plus efficaces utilisés autour du monde et des environnements institutionnels. Elle fournit aux intéressés des outils complets pour établir et mettre en œuvre un programme éducatif. Des conseils sont donnés relativement aux multiples techniques et méthodes ainsi qu'au matériel pédagogique, et les sections traitent des programmes de financement, d'évaluation, de contrôle et d'institutionnalisation.

LE RESEAU DU SAVOIR ELECTORAL ET L'ENCYCLOPEDIE ACE

Le Réseau du Savoir Électoral ACE est la première ressource en ligne en matière électorale et le plus grand référentiel de connaissances électorales en ligne au niveau mondial. ACE fournit plus de 10 000 pages d'informations thématiques spécialisées, des informations spécifiques et des données comparatives par régions et par pays, ainsi qu'un calendrier électoral mondial, les dernières actualités et événements électoraux et un service d'échange de connaissances en temps réel via le Réseau d'experts ACE. Le site Web est disponible en anglais, arabe, espagnol, français et russe.

L'encyclopédie ACE comprend 13 domaines thématiques qui traitent en profondeur les étapes clés du processus électoral. (La présente série réunit chacun de ces sujets en version PDF imprimable.)

Les éditions du Réseau du Savoir Électoral ACE sont indépendantes de tout intérêt spécifique national ou politique. Les opinions exprimées dans cette édition ne représentent pas forcement les opinions du Réseau du Savoir Électoral ACE et de ces Partenaires.

Pour accéder à l'Encyclopédie en ligne et pour en savoir plus, veuillez aller sur www.aceproject.org

Droits d'auteur

1998-2013 © ACE Electoral Knowledge Network

Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction totale ou partielle de cette édition doit être adressée à:

ACE Electoral Knowledge Network

Email: secretariat@aceproject.org

Informations sur le livret: Éducation civique et électorale

Première édition: 1998

Numéro de révision: 3

Révisé: 2012

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION 10

2. APERÇU DE L'EDUCATION CIVIQUE ET ELECTORALE 10

3. PRINCIPES DIRECTEURS DE L'EDUCATION CIVIQUE ET ELECTORALE 11

4. CONTEXTE DE L'EDUCATION CIVIQUE ET ELECTORALE 13

5. DEFINITIONS FONDAMENTALES DE L'EDUCATION CIVIQUE, L'INFORMATION AUX ELECTEURS ET L'EDUCATION ELECTORALE 16

5.1 SIGNIFICATION DE LA DÉMOCRATIE 17
5.2 INFORMATION FONDAMENTALE AUX ÉLECTEURS 21
5.3 ÉDUCATION ÉLECTORALE DE BASE 27
5.4 ELEMENTS COMMUNS DE L'EDUCATION ELECTORALE ET L'INFORMATION AUX ELECTEURS 33
5.4.1 Explication des systèmes électoraux 34
5.4.2 Calendrier et échéancier de l'élection 37
5.4.3 Partis politiques et éducation électorale 38
5.4.4 Fonctionnaires électoraux et éducation électorale 40
5.4.5 Sites électoraux 42
5.4.5.1 Usage des bureaux de vote pour l'éducation électorale 42
5.4.5.2 Les bureaux de l'organisme de gestion électorale 42
5.4.5.3 Éducation électorale aux bureaux de vote 43
5.4.5.4 Éducation électorale aux bureaux de dépouillement 47
5.4.5.5 Le rôle de l'éducation électorale au processus d'enregistrement des électeurs 48
5.5 L'ÉDUCATION CIVIQUE FONDAMENTALE 50
5.6 LA DÉMOCRATIE DIRECTE 55

6. L'ÉDUCATION CIVIQUE 56

6.1 INTRODUCTION À L'ÉDUCATION CIVIQUE 57
6.1.1 Les régimes autoritaires et les États fragiles 58
6.1.2 La reconstruction après les hostilités 59
6.1.3 L'éducation civique dans les démocraties émergentes 60
6.1.4 L'éducation civique dans les démocraties établies 61
6.1.5 L'éducation civique lors de situations d'urgence 62
6.2 LE LIEN ENTRE L'EDUCATION GENERALE ET L'EDUCATION CIVIQUE 63
6.3 INSTITUTIONNALISER L'ÉDUCATION CIVIQUE 64
6.3.1 Les programmes nationaux d'éducation civique 68
6.3.2 L'éducation civique et la responsabilité des institutions nationales 72
6.3.3 L'éducation populaire 73
6.4 LES PROCESSUS SOCIAUX 75

7. LE MANDAT ÉDUCATIF 79

7.1 LES PRINCIPES INTERNATIONAUX DU MANDAT D'EDUCATION ELECTORALE 81
7.2 LE CADRE LEGISLATIF DE L'EDUCATION ELECTORALE 83
7.2.1 L'impact des lois nationales et des ordonnances locales sur les initiatives d'éducation électorale 85
7.2.2 Les lois électorales 88
7.3 L'ÉLABORATION D'UN MANDAT D'ÉDUCATION ÉLECTORALE 97
7.3.1 Les acteurs de l'éducation électorale 97
7.3.1.1 Le mandat des acteurs de l'éducation électorale 97
7.3.1.2 L'organisme de gestion électorale et les autres organismes publics en tant qu'acteurs de l'éducation électorale 98
7.3.1.3 La société civile organisée en tant qu'acteur de l'éducation électorale 101
7.3.1.4 Les candidats en tant qu'acteurs de l'éducation électorale 104
7.3.2 La concurrence et la collaboration dans l'éducation électorale 106
7.3.3 Les mécanismes de partenariat dans l'éducation électorale 107

8. L'ÉVALUATION DU CONTEXTE 108

8.1 LE CONTEXTE DE L'ÉLECTORAT 109
8.1.1 La prise en compte des éléments démographiques pour l'élaboration d'un programme d'éducation électorale 110
8.1.2 Les normes culturelles et religieuses 113
8.1.3 La question du genre 115
8.1.4 Tenant compte des niveaux d'alphabétisation et de scolarisation pour l'éducation électorale 115
8.2 L'UTILISATION DES RESSOURCES EXISTANTES AU PROFIT DES PROGRAMMES D'EDUCATION ELECTORALE 117
8.2.1 L'infrastructure du pays 118
8.2.1.1 Le système d'éducation 120
8.2.1.2 Les lieux pour tenir des activités d'éducation électorale 122
8.2.1.3 Les mécanismes de communication 124
8.2.1.4 L'importance des médias pour les programmes d'éducation électorale 128
8.2.2 Les partis politiques et l'éducation électorale 130
8.2.3 Le temps et l'argent 131
8.2.4 Les organisations sociales existantes 132
8.2.5 Les autorités compétentes 139
8.2.6 Le secteur privé 140
8.2.7 Le soutien international 141
8.2.7.1 La coopération Sud-Sud 143
8.3 LES BESOINS ÉDUCATIFS 143
8.3.1 Les groupes et les auditoires cibles 144
8.3.1.1 L'électorat général 146
8.3.1.2 Les groupes qui ont un impact élevé sur les électeurs 147
8.3.1.3 Les électeurs et les groupes marginalisés ayant des besoins spéciaux 148
8.3.2 Autres considérations 155
8.3.2.1 Prendre en considération le contexte 155
8.3.2.2 Les considérations politiques, constitutionnelles et législatives 156
8.3.2.3 Les considérations logistiques 157
8.3.2.4 Les valeurs du formateur 158
8.4 L'ÉVALUATION DES BESOINS DES ÉLECTEURS 159
8.4.1 Les sondages 160
8.4.1.1 La conception du sondage 162
8.4.1.2 Formuler les questions en vue d'optimiser les données issues du sondage 163
8.4.1.3 La préparation du sondage 168
8.4.1.4 L'échantillonnage 171
8.4.1.5 La sélection des participants 174
8.4.1.6 Le travail de terrain 179
8.4.2 L'utilisation des données existantes 181
8.4.3 Les interlocuteurs et les intermédiaires 185

9. L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE 188

9.1 LA THÉORIE DE L'ÉDUCATION 189
9.1.1 L'éducation des adultes 190
9.1.2 Les considérations idéologiques 194
9.1.3 Les considérations culturelles et sociales 196
9.1.4 La légitimité et la crédibilité 197
9.1.5 L'éducation des dirigeants et des citoyens 199
9.1.6 La langue 201
9.1.7 Les principes de l'éducation du public 204
9.2 L'ORGANISATION 206
9.2.1 La planification et l'harmonisation 207
9.2.2 Les institutions existantes 210
9.2.3 Les organisations impliquées dans le domaine électoral 212
9.2.3.1 Les codes de bonne conduite 215
9.2.3.2 L'accès à l'information 217
9.2.3.3 L'impartialité 219
9.2.3.4 Les relations avec les organismes électoraux 221
9.3 LE CHOIX DE LA MÉTHODOLOGIE 224

9.4 L'ÉLABORATION DU MESSAGE ... 226
9.5 LES STRATEGIES POUR LES CAS SPECIAUX ... 230
9.5.1 Approcher les forces militaires et policières ... 231
9.5.2 L'éducation des personnes détenues ... 233
9.5.3 Renforcer la participation des groupes apathiques et vulnérables ... 234
9.5.4 La discrimination et l'exclusion ... 235
9.5.5 Atteindre les nomades et les groupes isolés ... 236
9.5.6 Communiquer avec les exilés, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays ... 237
9.5.7 S'assurer de la participation des personnes handicapées et de celles ne pouvant sortir de leur domicile 238
9.5.8 Les électeurs votant pour la première fois ... 241

10. LES ÉLÉMENTS ÉVENTUELS D'UN PROGRAMME ... 242

10.1 LES MÉDIAS ... 243
10.1.1 Les médias appartenant à l'État ... 243
10.1.2 Les médias nationaux ... 246
10.1.3 Les médias communautaires ... 251
10.1.4 L'utilisation de la publicité radio ... 257
10.1.5 Des moyens alternatifs pour communiquer des messages d'éducation électorale ... 258
10.2 LE MATÉRIEL IMPRIMÉ ... 262
10.2.1 Les considérations légales ... 263
10.2.2 Le droit d'auteur et la manière dont il affecte les programmes d'éducation électorale ... 266
10.2.3 La classification et la datation ... 272
10.2.4 L'éducation électorale et les considérations environnementales ... 274
10.2.5 Les documents imprimés traditionnels ... 275
10.2.6 Les objets imprimés spéciaux ... 284
10.2.6.1 Les bandes dessinées et les journaux illustrés ... 285
10.2.6.2 Les affiches et les banderoles ... 287
10.2.6.3 Les signets ... 292
10.2.6.4 Les dessous de verre ... 292
10.2.6.5 Les autocollants ... 293
10.2.6.6 Les vêtements portant des messages d'éducation électorale ... 293
10.2.6.7 L'emballage des produits et la promotion de l'éducation civique et de l'éducation électorale ... 294
10.2.6.8 Les calendriers ... 295
10.3 LES ARTS ET LA CULTURE ... 296
10.3.1 Les arts de la scène et ses formes institutionnelles ... 297
10.3.2 Le théâtre de rue ... 297
10.3.3 Des événements spéciaux ... 301
10.3.4 Les arts et les produits artisanaux ... 301
10.4 LES RENCONTRES EN PERSONNE ... 303
10.4.1 Les activités d'apprentissage collectif ... 304
10.4.2 Les simulations ... 310
10.4.3 Le porte-à-porte ... 315
10.4.4 L'importance de chaque personne pour véhiculer l'information ... 316
10.5 D'AUTRES STRATEGIES POUR LES PROGRAMMES D'EDUCATION ... 317
10.5.1 Les activités d'information sur l'éducation électorale, les centres d'information et les lignes d'assistance téléphonique ... 318
10.5.2 Le publipostage ... 322
10.5.3 Le démarchage téléphonique ... 325
10.5.4 Les campagnes à l'échelon local ... 327
10.6 LA PUBLICITÉ COMMERCIALE ... 330
10.7 L'ÉDUCATION À DISTANCE ... 336
10.8 L'UNIVERS DU NUMÉRIQUE ... 338
10.8.1 Les documents numériques et électroniques ... 339
10.8.2 Les documents d'éducation électorale dans le Web ... 341

11. LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'EDUCATION ELECTORALE ... 344

11.1 LA PRÉPARATION ... 345

11.1.1 Le calendrier d'éducation électorale ... 346
11.1.2 La budgétisation et le financement des programmes d'éducation électorale ... 348
11.1.3 La conception du programme éducatif ... 355
11.1.3.1 Le processus d'élaboration du programme ... 357
11.1.3.2 La constitution d'une équipe ... 360
11.1.3.3 Les objectifs du programme éducatif ... 362
11.1.3.4 Obtenir et maintenir l'engagement à l'égard du programme ... 365
11.1.4 La production et les éléments à prendre en considération ... 367
11.1.4.1 Les documents projetés ... 368
11.1.4.2 Les tableaux blancs et les tableaux noirs ... 370
11.1.4.3 La préparation du matériel éducatif ... 371
11.1.5 Les achats ... 374
11.1.5.1 La commande du matériel ... 374
11.1.5.2 La gestion des contrats ... 380
11.1.5.3 L'évaluation et l'adaptation des documents existants ... 381
11.1.5.4 Les produits et les services ... 383
11.1.5.5 L'entreposage et la distribution ... 385
11.1.6 Le recrutement du personnel des programmes d'éducation civique et d'éducation électorale 387
11.1.6.1 Définir le travail et le profil de l'emploi ... 388
11.1.6.2 Le recrutement ... 390
11.1.6.3 La gestion du personnel et des bénévoles ... 390
11.1.6.4 La formation et les instructions ... 391
11.2 LA GESTION ET L'ADMINISTRATION ... 395
11.2.1 La direction ... 396
11.2.2 La coordination et le contrôle ... 397
11.2.3 L'évaluation de la qualité ... 399
11.2.4 La motivation des employés et des bénévoles ... 400
11.2.5 Les relations avec les autres parties prenantes ... 402
11.2.6 La sécurité du personnel ... 403
11.2.6.1 Les opérations de paix et de maintien de la paix ... 404
11.2.6.2 L'éducation au sein des institutions fermées ... 405
11.2.6.3 L'éducation dans les zones dangereuses ... 407

12. LE SUIVI ET L'ÉVALUATION ... 409

12.1 LES ÉVALUATEURS ... 411
12.2 LE SUIVI OU L'ÉVALUATION FORMATIVE ... 413
12.3 MESURER L'IMPACT ... 416
12.3.1 L'importance de la planification à l'avance ... 419
12.3.2 La méthodologie de l'évaluation ... 420
12.3.2.1 Le mandat ... 420
12.3.2.2 L'approche en matière d'évaluation: les options ... 422
12.3.2.3 Les options pour la collecte des données ... 424
12.3.2.4 La légitimité et la fiabilité ... 425
12.3.2.5 La durée et le coût des évaluations ... 427
12.3.3 L'étude des conditions au début du programme ... 428
12.3.4 Renforcer les capacités organisationnelles ... 431
12.3.5 Gérer les recommandations de l'évaluation ... 433

13. LES PROCEDURES POUR TIRER DES LEÇONS ... 435

13.1 LA TENUE DE DOSSIERS ... 436
13.1.1 Les données du personnel et des bénévoles ... 437
13.1.2 Les dispositions logistiques ... 439
13.1.3 La documentation sur les pratiques exemplaires et les leçons apprises ... 441
13.2 LA RÉDACTION DES RAPPORTS ... 443
13.3 L'ARCHIVAGE ET LA PROTECTION DES DOCUMENTS ... 445
13.4 ASSURER LA CONTINUITÉ ... 446

14. COLLABORATEURS A LA SECTION DE L'EDUCATION CIVIQUE ET ELECTORALE ... 447

1. Introduction

Aristote a fait le lien entre l'éducation et la vie civique :

« Mais le plus grand de tous les moyens … pour assurer la stabilité des institutions … c'est un système d'éducation qui convienne aux Constitutions » (Politique V vii 20).

Cette partie du sujet suppose que le projet pédagogique vise à promouvoir et à soutenir la démocratie. Il est possible d'envisager un projet d'éducation civique tendant simplement à soutenir une civilisation intégrée dans une aristocratie civilisée mais essentiellement statique et distante – le contexte dans lequel le terme a vu le jour, d'abord à Rome puis en Angleterre urbaine pendant la période pré-élisabéthaine.

Il s'agit d'une introduction à l'éducation civique et à l'éducation électorale, cette dernière étant une composante populaire mais plus limitée de l'éducation civique. Elle explore des possibilités et des contraintes de l'éducation civique en tant que moyen de préserver la démocratie dans des contextes politiques variés. Elle explique les termes plus efficaces utilisés autour du monde et des environnements institutionnels. Elle fournit aux intéressés des outils complets pour établir et mettre en œuvre un programme d'éducation civique. Des conseils sont donnés relativement aux multiples techniques et méthodes ainsi qu'au matériel pédagogique, et les sections traitent des programmes de financement, d'évaluation, de contrôle et d'institutionnalisation.

La présente partie se penche sur l'éducation civique et, là où c'est pertinent, sur des programmes d'éducation électorale plus particuliers qui sont nécessaires aux préparatifs électoraux. Les organismes de gestion électorale ayant un mandat large d'éducation civique constateront qu'il est aussi question du mandat d'éducation civique et d'information aux électeurs que d'autres organismes électoraux doivent exécuter. Le texte est principalement d'intérêt pédagogique général, bien qu'il fasse également mention de tâches plus particulières à l'éducation électorale.

2. Aperçu de l'éducation civique et électorale

La présente section traite des façons dont les programmes d'éducation civique et électorale peuvent être exécutés dans différents contextes. Elle vise à faciliter ceux qui ont le devoir de concevoir, de mettre en œuvre, et d'évaluer ces programmes. Bien que cette section ait une portée plus vaste en raison de l'ajout de renseignements sur l'éducation civique, les administrateurs d'élection ne disposent pas tous d'un mandat aussi large. Ceux qui n'ont besoin que d'un aperçu du sujet devraient consulter les sections préliminaires.

Cette section porte sur les sept étapes inhérentes à l'élaboration de programmes pertinents, rentables et pédagogiquement appropriés.
Les sept étapes sont les suivantes:

1. Comprendre le projet pédagogique

2. Déterminer le mandat sur le plan pédagogique
3. Évaluer le contexte dans lequel le programme sera mis en œuvre
4. Développer une stratégie appropriée
5. Concevoir et mettre en œuvre le programme
6. Assurer le suivi du programme et l'évaluer et
7. S'assurer que les pratiques exemplaires et les leçons apprises sont retenues pour des programmes ultérieurs

L'on accorde une attention particulière à une variété de méthodes et d'aspects qui ont été utilisés dans d'autres programmes d'éducation civique et électorale. Ceux-ci peuvent faire partie du programme qu'envisage actuellement le lecteur. Des exemples sont donnés avec des suggestions pour des activités complémentaires. L'on a aussi fourni des commentaires quant à leur efficacité dans diverses situations.

Les méthodes qui font l'objet d'une discussion sont les suivantes :

- Médias
- Documents imprimés
- Arts et culture
- Interaction en personne
- Autres stratégies, y compris de l'information sur l'usage des téléphones et des services postaux
- Publicité commerciale
- Techniques d'apprentissage à distance

Terminologie
Très souvent, les termes « information aux électeurs », « éducation électorale » et « éducation civique » sont utilisés de façon interchangeable. Pourtant, il y a des distinctions importantes. Elles concernent le moment choisi (le « timing »), la durée et la portée du programme, ainsi que les entités qui prennent généralement part à leur mise en œuvre. La présente section traite essentiellement des idées pratiques quant à la planification et à la mise en œuvre des programmes d'éducation civique et électorale. Cependant, d'autres sections présenter certaines des perspectives et des questions par rapport aux concepts et aux moyens qui peuvent être utilisées en vue de promouvoir la démocratie.

3. Principes directeurs de l'éducation civique et électorale

Bon nombre d'organisations et d'individus déploient des efforts en matière d'éducation civique et électorale. Ces initiatives sont soutenues et chapeautées par des administrateurs électoraux, des gouvernements démocratiquement élus qui agissent par l'entremise de diverses agences ou institutions gouvernementales, des entités établies constitutionnellement telles que des commissions des droits de la personne, et des organisations de la société civile internationale, nationale et régionale.

Pendant le courant de démocratisation qui s'est soldé par des élections fondatrices et transitoires en Afrique et en Europe de l'Est, l'éducation civique et électorale a pris de plus en plus d'importance. Ce gain en matière de démocratie a aussi permis de se pencher de nouveau sur l'importance des initiatives organisées pour protéger et stimuler la démocratie dans des régimes démocratiques mieux établis.

Tous ces efforts ont tiré parti des meilleures connaissances en matière de technologies et de méthodologies dans les domaines des communications, de l'information et de l'éducation. La pratique, plutôt que la théorie, est devenue la norme. En conséquence, c'est l'engagement d'informer et de stimuler l'électorat qui mène le secteur plutôt qu'un ensemble de principes facilement perceptibles. Ainsi, à chaque élection nationale, l'on s'est penché sur les thèmes, méthodes et pratiques pédagogiques importants, les ressources disponibles, et les limites nationales qui régissent non seulement les programmes généraux d'éducation civique et électorale pouvant être offerts d'une année à l'autre, mais aussi le programme particulier nécessaire pour chaque élection, référendum ou plébiscite.

La partie du sujet fournit des exemples tirés de nombreux contextes, mais ceux-ci ne sont présentés qu'à titre indicatif. Chaque pays doit élaborer son propre programme au sein des paramètres larges de l'engagement universel à mener des élections libres et justes.

Pourquoi éduquer les électeurs?

L'éducation électorale a pour but d'aider les administrateurs électoraux à mener des élections libres, justes, efficaces et rentables. Elle englobe l'information de base aux électeurs que tout électeur doit avoir afin d'arriver préparé au bureau de vote et voter les jours du scrutin prévus. L'éducation électorale sensibilise aussi les électeurs à l'importance de participer aux élections. Grâce à l'éducation électorale, les citoyens acquièrent des connaissances et développent des attitudes et des comportements qui stimulent et consolident la démocratie. Pendant une élection, l'éducation électorale permet aux citoyens de s'organiser et de se mobiliser efficacement pour appuyer des partis et/ou des causes, d'adopter un comportement adéquat pour une élection pacifique, d'accepter les résultats et de tolérer la concurrence et l'opposition.

L'éducation en soi ne peut faire en sorte que soit maintenue la démocratie. Toutefois, elle peut la protéger lorsque les citoyens reçoivent l'appui d'un état démocratique et attentif à leurs besoins. En effet, des citoyens éduqués peuvent même pallier les insuffisances sur le plan administratif en préparation d'une élection.

Qui doit se charger de l'éducation électorale?

Un programme d'éducation électorale national est une activité coûteuse s'il n'incombe qu'à l'organisme de gestion électorale. Il est préférable que soient combinées toutes les ressources disponibles du pays, surtout si l'élection en question est d'une grande importance. Dans ce but, l'organisme de gestion électorale adoptera des règlements, offrira des incitatifs et fournira des renseignements qu'elle seule sera en mesure de donner. Il a résulté plus facile à certains organismes de gestion électorale d'organiser et de stimuler des

programmes d'éducation électorale plutôt que de s'assurer que les candidats à une élection y participent vigoureusement et équitablement. Le développement d'un climat d'activité électorale et de débat public au sujet des questions et des candidats devrait cependant s'harmoniser aux initiatives d'éducation électorale. Les organismes de gestion électorale devraient encourager les activités partisanes pour éduquer les électeurs aussi bien que les programmes d'éducation électorale non partisane dont elles se chargent.

Un programme national

Élaborer un programme national exige un examen attentif de cette partie du sujet, et le contexte dans lequel se tiendra une élection devrait être évalué et scruté attentivement (voir Évaluation du contexte). Sans une telle évaluation, les éducateurs pourraient suivre des exemples inappropriés ou adapter des modèles pédagogiques et d'information qui ne conviennent pas du tout à leur contexte particulier. L'éducation combine divers médias et modèles appropriés. Ces méthodes sont bien documentées dans la théorie pédagogique et il n'est guère nécessaire d'adopter dans des pays ayant très peu de ressources des modèles provenant de démocraties riches bien établies et de culture différente.

Ayant circonscrit le contexte, les éducateurs doivent ensuite établir les buts et objectifs du programme (voir Élaborer un mandat et Objectifs pédagogiques). Les organismes de gestion électorale peuvent prendre part à cette activité et utiliser ces buts et objectifs pour évaluer le succès de tout programme et les budgets devant y être consacrés.

4. Contexte de l'éducation civique et électorale

Historique

L'éducation électorale a une tradition aussi longue et aussi brève que la conduite des élections modernes. Pour sa part, l'éducation civique a des antécédents à la fois dans le développement d'anciennes démocraties et dans la formation d'États.

L'éducation universelle dans l'État démocratique moderne était elle-même destinée à promouvoir et à soutenir la démocratie. Les vigoureuses campagnes menées pour étendre le droit de vote ont intégré des programmes d'information du public et d'éducation. La Ligue des femmes électrices aux États-Unis, par exemple, maintient encore aujourd'hui un important programme non partisan pour s'assurer que l'électorat fait des choix politiques éclairés. Pendant longtemps, l'éducation électorale relevait des organismes électoraux. Cependant, on a remarqué plus récemment une diversification au sein des organisations qui s'emploient à éduquer et à mobiliser les électeurs, et qui se consacrent aux questions plus vastes de citoyenneté et de démocratie. De nos jours, les organismes qui s'intéressent et qui prennent part à des initiatives d'éducation électorale proviennent d'horizons divers.

Certains peuvent avoir de l'expérience en administration électorale. D'autres peuvent posséder de l'expérience dans les domaines de l'éducation civique, de la défense des intérêts publics, de

la résolution des conflits, de la communication de masse, de la formation, de l'éducation aux niveaux primaire, secondaire ou avancé, ou de l'andragogie. Quelques-uns peuvent avoir considérablement œuvré auprès de groupes particuliers, tels que les jeunes, les vieillards, les personnes handicapées, les minorités ethniques ou linguistiques, ou les femmes. Il est probable que leur expérience ait une incidence sur l'approche, le style, le contenu et le groupe cible du programme d'éducation électorale auquel ils prennent part.
Le débat sur les différentes approches et les répercussions de celles-ci se trouve dans la section générale, Éducation civique. On peut également consulter la partie Valeurs des éducateurs pour savoir comment les différentes expériences et valeurs des éducateurs peuvent influer sur les programmes d'éducation électorale.

Contexte

Le contexte social et politique dans lequel est tenu une élection ou un référendum a un impact fondamental sur le programme d'éducation électorale. Toute initiative d'éducation des électeurs sera grandement influencée par l'histoire et l'environnement sociopolitique qui l'encadrent.

Il y a des méthodologies qui sont généralement pertinentes et leur sélection peut être déterminée autant par les buts et l'idéologie pédagogiques que par le contexte local. Néanmoins, il y a en même temps des buts déterminés essentiellement par le contexte, particulièrement quand ceux-ci sont étroitement liés à l'environnement politique et électoral. Malheureusement, ce ne sont pas tous les documents de référence en matière d'éducation électorale qui expliquent clairement les circonstances dans lesquelles ils ont vu le jour. L'inclusion de ces renseignements pourrait rendre ces documents plus utiles, et pourrait même faire en sorte que soient davantage utilisés les documents existants issus de contextes semblables, même si ces derniers sont différents sur les plans temporel et géographique.

Démocraties établies

Dans les démocraties établies qui tiennent traditionnellement des élections périodiques, il y a des différences considérables dans les approches relatives à l'éducation électorale. L'Australie et le Canada disposent depuis longtemps d'importants programmes d'éducation électorale qui ont cours non seulement au moment des élections, mais aussi pendant toute l'année. Dans quelques pays européens, les activités d'éducation électorale sont essentiellement menées par des organisations de la société civile. En Inde, un environnement politique vibrant et hautement partisan nourrit l'intérêt des citoyens envers les élections.

Aux États-Unis, de nombreuses entités, dont les organismes électoraux des États, les divers médias (p. ex., la campagne Rock the Vote de MTV), les partis politiques ainsi qu'une multitude d'organisations de la société civile, de groupes d'intérêts spéciaux, d'associations professionnelles et de syndicats (notamment le AFL-CIO), se chargent de l'éducation et de la mobilisation des électeurs. Certains d'entre eux peuvent être considérés comme des organisations politiques et de défense des intérêts plutôt que des éducateurs électoraux non

partisans, mais les autres peuvent se targuer d'avoir depuis longtemps favorisé l'inscription et l'éducation des électeurs et d'avoir encouragé ces derniers à voter.

Transitions vers la démocratie

Un grand nombre de pays ont fait l'expérience de l'établissement d'un régime démocratique pour la première fois, ou d'un retour à la démocratie après une période de gouvernement autocratique. La première élection ou « l'élection fondatrice » se caractérise invariablement par une mobilisation politique importante. En raison des changements systémiques, juridiques et procéduraux importants qui surviennent lors d'élections fondatrices et pendant les cycles électoraux subséquents, il est très important d'éduquer les électeurs. Quand la communauté internationale soutient la transition, on consacre souvent des efforts à l'éducation électorale et à l'administration des élections.

On fournit notamment de l'assistance technique, un appui à l'organisme de gestion électoral et aux organisations nationales de la société civile, ainsi que du matériel et des ressources par l'entremise de formations. Dans certains cas, ces efforts se sont soldés par l'établissement d'institutions locales durables. Toutefois, il y a aussi des circonstances où il était impossible de soutenir les institutions locales vouées à l'éducation électorale et au maintien de la participation citoyenne.

Reconstruction des États non viables et établissement de nouveaux États

Les États qui se sont effondrés par suite de leurs propres conflits ou d'une décision des dirigeants, des citoyens et de la communauté internationale de reconnaître de nouvelles frontières représentent un fardeau supplémentaire pour ceux qui doivent contribuer au développement de ces États. Dans certains cas, des référendums ont été tenus avant l'établissement de nouvelles frontières, et, par la suite, des élections se sont déroulées pour élire de nouvelles assemblées aux niveaux national et local.

La communauté internationale prend généralement part à ces processus avec un programme intégré qui comprend de l'éducation électorale et civique. L'éducation des électeurs et l'éducation des citoyens doivent inévitablement aller de pair avec la mise sur pied de nouvelles institutions ainsi que la protection et la promotion de la société civile. En plus des composantes habituelles d'information et d'éducation des électeurs, un programme intégré peut également traiter du leadership, de la tolérance, la résolution de conflits et des principes démocratiques.

Leçons générales

En dépit des grandes attentes des communautés internationales et nationales, l'éducation électorale et les activités plus vastes de renforcement de la démocratie exigent un effort à long terme, si l'on se fie à l'expérience de la dernière décennie. Il faut donc encourager la création ou le renforcement des capacités locales ainsi que le soutien et la complémentarité des régions.

Pour que les initiatives d'éducation civique et électorale réussissent, elles doivent s'accompagner de l'établissement d'institutions démocratiques durables comprenant des partis politiques viables, des assemblées opérationnelles, une culture de bonne gouvernance, des protections constitutionnelles renforcées par un pouvoir judiciaire indépendant, un organisme électoral impartial capable de conduire des élections périodiques, et un État efficace.

Dans un tel environnement, les citoyens peuvent exercer leurs droits et être éduqués concernant leurs rôles et responsabilités, y compris leur participation aux élections. Dans des circonstances moins favorables, d'autres buts pédagogiques peuvent être nécessaires.

5. Définitions fondamentales de l'éducation civique, l'information aux électeurs et l'éducation électorale

Tel que suggéré dans les sections d'introduction de ce sujet, il importe de distinguer l'éducation électorale, l'information aux électeurs et l'éducation civique. Certes, chacune s'inscrit dans le continuum des activités de formation en appui aux élections et à la démocratie, et elles se renforcent mutuellement. Dès lors, il y a lieu d'assumer que la formation électorale doit être un élément d'un programme d'éducation civique plus vaste.

Mais ces termes ne sont pas forcément interchangeables. Or, ils comprennent des différences délicates en ce qui concerne leurs buts, le public visé, leur message, leur approche, leur calendrier et/ou leurs mandats institutionnels. Voici quelques éléments en bref:

L'éducation civique fondamentale traite des concepts plus généraux étayant une société démocratique, tels que les rôles et les responsabilités respectifs des citoyens, du gouvernement, des intérêts spéciaux et politiques, des médias, des secteurs d'affaires et bénévoles, ainsi que de l'importance des élections périodiques et concurrentielles. Elle met l'accent sur la sensibilisation du citoyen et, aussi, sur sa participation à tous les aspects de la vie au sein d'une société démocratique. L'éducation civique est un processus incessant qui n'est pas lié au cycle électoral. Cependant, l'information et l'éducation électorale peuvent faire partie d'efforts plus généraux en matière d'éducation civique. Celle-ci peut être menée par le biais du système scolaire et universitaire, des organisations de la société civile et possiblement par des organismes publics, sans qu'il s'agisse nécessairement des organismes électoraux.

L'information aux électeurs fondamentale comprend l'information permettant aux citoyens ayant qualité d'électeur de voter, y compris celle se rapportant à la date, l'heure et le lieu du vote; le type d'élection; l'identification nécessaire pour établir l'admissibilité; les exigences entourant l'inscription; et les mécanismes du vote. Tout ça constitue des éléments fondamentaux de l'élection et n'exige pas d'expliquer des concepts. Des messages seront conçus en vue de chaque nouvelle élection. Généralement, ces activités peuvent être exécutées rapidement (bien qu'une planification adéquate soit toujours nécessaire). Principalement, les organismes électoraux ont le devoir de fournir ces éléments d'information, et ce, même si lors de l'élection les candidats et les organisations de la société civile le feront aussi.

L'éducation électorale fondamentale traite principalement de la motivation des électeurs et de leur préparation en vue de participer pleinement aux élections. Elle comporte des éléments d'information sur le vote et le processus électoral qui sont relativement plus complexes; elle traite aussi de concepts tels que : le lien entre les droits fondamentaux de la personne et le droit de vote; le rôle, les responsabilités et les droits des électeurs; la relation entre les élections et la démocratie et les conditions nécessaires pour la tenue d'élections démocratiques; le caractère secret du vote; les raisons pour lesquelles chaque vote est important et son incidence sur la responsabilité publique; et la façon dont les votes se traduisent en sièges. Il faut expliquer ces concepts, et non pas seulement exposé les faits. L'éducation électorale requiert plus de temps pour sa mise en œuvre que l'information aux électeurs et, idéalement, cette démarche devrait se faire de manière continue. Ce type d'information est le plus souvent fourni par les organismes de gestion électorale et les organisations de la société civile.

Dans les sociétés qui ont connu des changements importants aux systèmes, aux processus, et aux procédures de nature électorale, et dans les cas des électeurs qui viennent d'obtenir le droit de vote et qui votent pour la première fois, les programmes d'information et d'éducation électorale devront aborder en détail tant des faits que des concepts.

Il y a des éléments communs entre l'information et l'éducation électorale. Ceux-ci sont abordés à la page "Eléments communs de l'information et l'éducation électorale".

5.1 Signification de la démocratie

La démocratie est un concept palpitant. L'augmentation du nombre d'États y souscrivant a permis de libérer un plus grand nombre de citoyens de l'oppression politique ou d'un régime autocratique. Pour plusieurs d'entre eux, particulièrement ceux vivant dans les démocraties plus récentes, la démocratie est un terme complexe; bien saisir sa signification prend du temps. Comme beaucoup de renseignements circulent au sujet de la démocratie, les éducateurs ont le devoir de clarifier cette information et de l'adapter au public cible. Cette tâche présente un défi très particulier puisque la démocratie est un concept lié au comportement, aux aptitudes, aux connaissances et aux attitudes, aussi bien qu'à la politique et au pouvoir.

Les gestes et les méthodes pédagogiques des éducateurs influencent la compréhension qu'ont les gens du concept de démocratie. En conséquence, il y a un débat important dans les écrits concernant la méthodologie pédagogique démocratique, accordant de l'importance à l'interaction, à la participation et aux contributions individuelles au débat et à la compréhension de la signification.

Pour en arriver à une bonne compréhension et à une appréciation de la démocratie, on doit s'appuyer sur des renseignements de base.

La définition de la démocratie

La démocratie étant un concept complexe et qui suscite des débats, il y aura toujours des différences d'opinion, bien qu'il y ait tout de même une bonne convergence relativement à sa

définition fondamentale. Les définitions de la démocratie touchent généralement aux qualités, aux procédures et aux institutions. En réalité, la démocratie s'exprime évidemment de plusieurs façons et les éducateurs devraient éviter de présumer que des pratiques et procédures spéciales doivent universellement être privilégiées et adoptées. La compréhension, l'expérience et les croyances du public cible doivent être combinées à l'histoire du pays afin de créer une définition qui ait un sens et qui soit applicable dans la vie quotidienne. On ne peut pas appliquer systématiquement un seul type d'institution dans toutes les démocraties. La forme particulière que prend la démocratie dans un pays est largement déterminée par les conditions politiques, sociales et économiques prévalant. Par ailleurs, elle est énormément influencée par les facteurs historiques, traditionnels et culturels.

La plupart des textes traitant de la démocratie commencent par cerner l'origine du mot et décrivent la première démocratie officielle et reconnue. Ils fournissent aussi des définitions du terme qui ont été utilisées au fil des années. Un certain nombre de définitions, simples et complexes, figurent ci-dessous. Elles pourraient servir à influencer les définitions formulées par les groupes cibles eux-mêmes.

« Démocratie provient des mots grecs *demos*, qui signifie **peuple**, et *kratos*, qui signifie **autorité** ou **pouvoir**. [1]

« … gouvernement dirigé avec le consentement librement donné du peuple ». [2]

« … un système de gouvernement dans lequel l'autorité suprême revient au peuple ». [3]

« Gouvernement par le peuple dans un pays, directement ou par représentation ». [4]

« La forme de gouvernement dans lequel le contrôle politique est exercé par tout le peuple, soit directement, soit par l'entremise de représentants élus ». [5]

« Le mot **démocratie** lui-même signifie **gouvernement par le peuple**. Une démocratie est un système dans lequel le peuple peut changer ses dirigeants de façon pacifique et qui donne au gouvernement le droit de gouverner parce que le peuple dit qu'il [gouvernement] le peut. [6]

Les origines de la démocratie

Le mot « démocratie » fut inventé en Grèce ancienne, où avait été établie une forme directe de gouvernement à Athènes. Tous les adultes de sexe masculin se réunissaient pour débattre de questions et ils votaient à mains levées. Les esclaves et les femmes n'avaient pas le droit de voter. Ce type de gouvernement exige énormément de temps et les populations nombreuses ne peuvent pas se réunir chaque fois qu'une décision doit être prise.

Ainsi, il était inévitable de passer de la démocratie directe (dans laquelle le peuple s'exprime directement sur des questions) à la démocratie représentative (dans laquelle le peuple élit des représentants ou des politiciens décidant en son nom) puisque des sociétés plus grandes et plus diverses mettaient sur pied des démocraties. [7] De nos jours, on retrouve des formes de

démocratie directe telles que les referenda, les pétitions, les plébiscites, et les propositions, mais elles ont généralement lieu dans les démocraties plus vieilles et disposant de plus de ressources technologiques.

La démocratie de nos jours

La démocratie existe afin que les gens puissent vivre ensemble d'une manière qui soit profitable à tous. Bien que plusieurs démocraties actuelles n'existaient pas avant la Deuxième Guerre Mondiale, on note que, dans de nombreuses sociétés traditionnelles, les idéaux des gens guidaient les dirigeants et les communautés dans le processus décisionnel et l'établissement de règles, et dans la manière dont les membres de la société étaient traités et se côtoyaient.

Il a été soutenu que la démocratie est un concept étranger à l'Afrique, une affirmation reposant sur la confusion entre les principes démocratiques et leurs manifestations institutionnelles. Les principes démocratiques comprennent une très grande participation, un consentement du peuple et l'imputabilité de ceux qui sont au pouvoir – principes qui étaient répandus dans les systèmes politiques traditionnels africains. [8]

La transition politique vers un État démocratique ainsi que la restructuration nécessaire, telle que le vote et les élections, la constitution et un pouvoir judiciaire indépendant, peuvent être accablantes pour les nouveaux citoyens. C'est pour cette raison qu'il est utile de mettre l'accent sur l'expérience du peuple pour que ce dernier ait une compréhension pratique et commune de la démocratie.

Les éducateurs qui s'emploient à transmettre aux citoyens des notions relatives à la démocratie doivent encourager ceux-ci à exprimer leurs points de vue sur des valeurs qui se manifestent dans leurs relations interpersonnelles. En s'appuyant sur ces valeurs, les éducateurs pourront déterminer des valeurs en lien avec la démocratie. Cet exercice servira à explorer la forme de gouvernance qui existe dans le pays et dans quelle mesure celle-ci peut être considérée démocratique.

La démocratie représentative

Tout le monde a le droit de prendre part au gouvernement de son pays, directement ou par l'entremise de représentants librement choisis. La volonté du peuple doit être à la base du pouvoir du gouvernement et doit s'exprimer par des élections périodiques et authentiques dont le suffrage est universel et équitable et dont le vote est secret ou librement donné. Le vote constitue l'un des mécanismes qui guident un État démocratique et qui permettent de surveiller ses chefs. Il sert à faire savoir au leadership comment il s'est conduit. Lors des élections, les citoyens votent pour le candidat de leur choix. Les candidats ou représentants élus forment le gouvernement du pays. Les leaders élus représentent « le peuple » et gèrent les affaires pendant un temps préétabli. Les représentants sont choisis grâce à un système de circonscriptions électorales ou de représentation proportionnelle, ou une combinaison des deux.

Il revient aux éducateurs civiques d'un pays en particulier d'insister sur le type de démocratie représentative qui a été choisi. Ils doivent l'expliquer en plus de s'attarder aux différences entre les systèmes possibles, leurs avantages et leurs coûts.

Les démocraties constitutionnelles

Bon nombre de démocraties reposent sur une constitution écrite ou sur une loi suprême servant de guide aux fins de l'élaboration de lois. Les constitutions écrites garantissent aux citoyens que le gouvernement agira d'une certaine manière et maintiendra certains droits. La force d'une vraie démocratie dépend de certains droits et libertés fondamentaux. Ceux-ci doivent être protégés pour faire en sorte qu'une démocratie réussisse. Dans de nombreux pays, ces droits figurent dans une constitution qui les protège. La constitution énonce également les structures et les fonctions du gouvernement. Elle donne des lignes de conduite quant à l'élaboration d'autres lois. Elle ne peut normalement être amendée selon les caprices d'un gouvernement puisqu'elle exige qu'une majorité spéciale soit obtenue avant qu'une clause ne puisse être changée ou que tout changement soit présenté aux électeurs par voie référendaire.

Les exigences minimales pour qu'un pays soit considéré une démocratie

Étant donné le nombre important de pays qui organisent des élections libres et justes et qui se déclarent des pays démocratiques, des théoriciens ont mis au point un ensemble d'exigences minimales. Un pays n'est pas démocratique par le seul fait qu'il tient des élections. Un ensemble d'exigences minimales offre à la fois un aperçu de la signification du terme et des normes qui permettent de déterminer si un pays est réellement démocratique. Les exigences énoncées ci-dessous proviennent d'une étude sur les démocraties et de diverses théories sur le sujet.

- Le contrôle relatif aux décisions de politiques du gouvernement est délégué aux représentants élus dans une constitution.
- Les représentants sont choisis lors d'élections régulières et justes.
- Les représentants élus exercent leurs pouvoirs constitutionnels sans faire face à une opposition indue de la part de représentants non élus.
- Tous les adultes ont le droit de voter lors des élections.
- Tous les adultes ont le droit de se porter candidat pour représenter la population.
- Les citoyens ont le droit de s'exprimer sur des questions politiques, largement définies, sans risquer de subir des représailles.
- Les citoyens ont le droit de chercher d'autres sources d'information, tels que les médias d'information, et ces sources sont protégées par la loi.
- Les citoyens sont libres de mettre sur pied des associations et des organisations indépendantes, y compris des partis politiques indépendants et des groupes d'intérêt.
- Le gouvernement est autonome et capable d'agir sans subir des contraintes extérieures (telles que celles imposées par des alliances et des blocs).

Si l'une de ces conditions n'est pas remplie, les experts affirment que le pays n'est pas véritablement une démocratie.

Critique du gouvernement

Éduquer les citoyens au sujet de la démocratie dans laquelle ils vivent signifie que les éducateurs leur fourniront quelques outils pour analyser leur situation. Dans certains cas, une critique vigoureuse du gouvernement peut s'ensuivre, portant notamment sur les pouvoirs dont il dispose, son fonctionnement et son respect des promesses faites lors des élections. Les éducateurs devront adéquatement se préparer pour que les apprenants puissent se servir de leurs critiques de manière démocratique et pacifique.

Notes:

[1] Democracy For All (Afrique du Sud: StreetLaw, 1995), p. 4.

[2] Ibid., p. 4.

[3] Ibid., p. 4.

[4] Ibid., p. 4.

[5] Civitas, National Standards for Civics and Government (Calabasas, CA: Center for Civic Education, 1994).

[6] Namibia Institute for Democracy, Democracy and You: A Guide to Better Understanding (Windhoek: n.p.), p. 6.

[7] ML Strom, Citizenship and Democracy (Pretoria: Idasa, 1996), p. 13.

[8] Claude Ake, cité dans Reflections on Democracy (Pretoria : Idasa, 1997).

[9] Assemblée Générale des Nations Unies. 1948. Déclaration universelle des droits de l'Homme. Article 217 A (III).

5.2 Information fondamentale aux électeurs

Information sur les élections en cours

Tel que noté au début de cette section, l'expression « information aux électeurs » désigne généralement les renseignements cruciaux relatifs aux élections, c.-à-d. où, quand et comment voter. Un certain nombre d'organismes de gestion électorale ont décidé de se consacrer principalement à l'information aux électeurs étant donné que l'efficacité de programmes plus importants d'éducation électorale était mise en doute et que l'éducation des électeurs laissait croire qu'il y avait partisannerie.

Le rôle de l'organisme de gestion électorale: informer

Les doutes ne s'avèrent pas nécessairement fondés puisque l'éducation des électeurs peut être à la fois efficace et non partisane. Pourtant, il existe une perception à l'effet que les organismes de gestion électorale devraient plutôt se concentrer à l'information aux électeurs en laissant le soin à d'autres organisations de s'affairer aux tâches d'éducation électorale et, de façon plus générale, aux activités d'éducation civique.

Tout d'abord, seuls les organismes de gestion électorale disposent des renseignements nécessaires. Ils connaissent mieux les lois, les règlements et les pratiques touchant aux élections. Il leur incombe de disséminer l'information dont ont besoin les candidats et l'électorat. Les interventions pédagogiques, d'autre part, exigent beaucoup plus de ressources et une concentration d'efforts pouvant excéder les responsabilités administratives de l'organisme de gestion électorale. Le mandat législatif peut déterminer à quel point un organisme de gestion électorale peut se consacrer à l'éducation. Si un organisme de gestion électorale décide de limiter ses activités à l'information aux électeurs, il a tout de même un rôle à jouer dans l'élaboration d'un mécanisme pour encourager les autres initiatives d'éducation des électeurs. Pour ce qui est de l'information requise, elle doit aussi provenir d'une excellente compréhension des besoins des électeurs et d'une rétroaction favorable et constante.

Comprendre les besoins locaux

Puisque l'information est souvent locale, par exemple les endroits où voter et la liste des candidats, les programmes d'information aux électeurs doivent comprendre des moyens de fournir ce type de renseignements et de répondre aux besoins locaux. Pour ce faire, on nomme parfois des agents d'information; dans d'autres cas, les directeurs du scrutin sont chargés de fournir les renseignements locaux.

Rôle important des médias

Que la tâche soit confiée à des agents d'information ou à des directeurs du scrutin, les responsables doivent avoir de bons rapports avec les journalistes. Il s'agit souvent du seul moyen de diffuser l'information à un grand nombre de personnes dans un délai très court. Les déclarations à la presse, les points de presse et les communiqués en plus des documents fournis aux journalistes peuvent représenter des outils importants d'un programme d'information locale (voir Médias généraux).

Diffusion de l'information en temps opportun

Il n'est pas toujours possible de gérer un programme d'information si soigneusement que le public reçoit en temps opportun l'information dont il a besoin pour passer à l'action. La synchronisation résulte un défi majeur dans des circonstances électorales incertaines, où le cadre juridique et règlementaire ou d'importantes échéances et procédures électorales peuvent changer au cours d'une élection et où l'infrastructure des communications peut faire défaut. Dans un contexte où les télécommunications et les réseaux de journaux modernes sont renforcés par un secteur publicitaire sophistiqué et une solide infrastructure des communications, il peut être possible de préparer des messages dans un court délai et de les diffuser à un moment très précis.

Cette information résulte utile dans le cas où la vaste majorité des citoyens lisent, écoutent et regardent des émissions de médias audiovisuels. Toutefois, le hasard compte beaucoup, et des systèmes qui réitèrent l'information et qui disposent de documents de référence permettront d'y faire face.

Diffusion d'informations précises et opportunes

Dans les sociétés pauvres, un nombre limité de citoyens possèdent des téléviseurs et des radios. L'électricité peut aussi poser des problèmes. Dans les sociétés modernes et riches, le public est devenu très segmenté. Dans les deux cas, l'information diffusée sur une seule chaîne représente un risque.

D'autre part, l'information pouvant servir plus d'une fois–p. ex., les dépliants et d'autres documents imprimés, les messages enregistrés qui peuvent être diffusés et conservés à des fins de référence–doit demeurer à jour et exact. Et il n'y a aucune garantie que l'on y jettera un coup d'œil quand le besoin se fera réellement sentir.

Il faut donc toujours rechercher l'équilibre entre la diffusion de renseignements exacts au public en temps opportun et la diffusion d'information au plus grand nombre de gens possible.

Préparer un programme détaillé

De façon générale, le choix du moment de la diffusion des renseignements est très important et un programme d'information aux électeurs complet et détaillé est nécessaire. Si, à la suite de changements importants dans les procédures électorales ou parce que c'est une première élection, il est question de fournir de nouveaux renseignements, tous les aspects du programme devront être revus; le programme devra obtenir de bons commentaires de la part des organisations et des éducateurs sur le terrain ou de la part d'une ligne téléphonique d'information et de plaintes. Fait étonnant, les organismes de gestion électorale présument souvent que le public dispose de l'information exacte simplement parce qu'elle a été rendue publique.

Planification de la diffusion d'informations

Finalement, en plus des difficultés énoncées ci-dessus par rapport au moment adéquat pour transmettre l'information au public, la production et la distribution de documents exigent du temps, certains formats plus que d'autres. La production et la diffusion d'une publicité radio peuvent être exécutées plus rapidement que la préparation, l'impression, le pliage, l'emballage, la livraison et la distribution d'un dépliant. Alors qu'il y a moyen de déployer des efforts considérables, il ne faut pas s'attendre à des miracles. Et le seul moyen d'arriver à déployer des efforts extraordinaires et à respecter des échéances irréalistes est de dépenser de l'argent. Plus le programme d'information est complexe et les échéances serrées, plus les coûts risquent d'augmenter.

Messages d'information aux électeurs

Il n'existe pas de messages devant constamment être communiqués dans un programme d'information aux électeurs. Tous doivent être adaptés au scrutin en question. Néanmoins, plusieurs catégories de renseignements doivent être abordées.

Niveau de gouvernement pour lequel l'élection est menée

Les électeurs qui ne comprennent pas la logique d'une élection, et les conséquences attendues du résultat se trouvent dans une situation défavorable. Car ils ont du mal à prendre des décisions informées et ils peuvent être mal informés. Il est donc essentiel qu'un programme d'information aux électeurs fournisse des informations adéquates sur le corps ou le poste qui se fera élu, ainsi que ses rôles et responsabilités, la manière dont les votes seront comptés et traduits en sièges et le système de gouvernement qui résultera. Alors qu'un programme d'éducation électorale peut aller plus loin en aidant les citoyens à comprendre ces systèmes, un programme d'information peut simplement donner quelques renseignements de base issus d'autres départements gouvernementaux.

Temps et dates d'inscription des électeurs

Il est plus complexe de fournir de l'information concernant les heures et les dates d'inscription des électeurs compte tenu que les renseignements peuvent varier d'une région et d'une juridiction à l'autre. Il faut éviter de donner tous les renseignements dans une seule source, aussi tentant que cela puisse être. Les électeurs ne doivent recevoir que l'information dont ils ont besoin pour voter. Les renseignements plus détaillés, notamment concernant les enquêtes, les contestations et la révision des listes, doivent figurer dans des publications séparées plus techniques.

Il ne faut pas présumer qu'un avis légal, comme l'exigent bon nombre de lois, est suffisant dans le cadre de toute campagne d'information, particulièrement pour ce qui est de l'inscription des électeurs. L'information doit être disponible là où se trouve le public, dans un format qui attire son attention et en des termes qu'il peut comprendre.

Lieu d'inscription

Trouver l'endroit où s'inscrire représente possiblement l'aspect qui porte le plus à confusion, à moins qu'il soit possible de s'inscrire par courrier ou par une autre forme de télécommunication. À moins que l'organisme de gestion électorale n'ait spécialement choisi des centres qui, plus tard, peuvent également devenir des bureaux de vote, il est probable que l'inscription ait lieu à divers endroits. Par conséquent, une bannière exposée publiquement devrait indiquer le lieu en plus de servir à informer le public de l'inscription. D'autres moyens de communication de masse devraient être employés. Les moyens les moins fiables dans cette catégorie sont possiblement le courrier et le téléphone, car on risque de ne pas obtenir de confirmation que les électeurs ont reçu le message. Les campagnes d'inscription sont conçues précisément pour tenir compte du fait que les gens se déplacent.

Heures et dates du scrutin

Les dates et les heures du scrutin sont des renseignements qui peuvent figurer dans tout document publié. Il se peut toutefois que ces renseignements varient au sein d'un même pays. L'information peut alors être adaptée aux régions.

Les renseignements auront une importance plus grande au fur et à mesure qu'approcheront les dates du scrutin, à la fois dans les communications de l'organisme de gestion électorale et dans celles des candidats.

Les candidats

Les organismes de gestion électorale devront communiquer la liste des candidats qui sont dûment nommés ou enregistrés. Cette liste peut simplement être affichée sur un tableau à l'extérieur du bureau d'un magistrat ou d'un directeur du scrutin, mais il est probable qu'elle soit diffusée plus largement dans la presse.

Certains organismes de gestion électorale publient les renseignements de base au sujet des candidats, qui sont normalement soumis par les partis eux-mêmes, et ces informations visent à faire le contrepoids aux guerres de propagande et aux calomnies auxquelles les partis peuvent se livrer. Des affiches dans les bureaux de vote le jour du scrutin peuvent aussi servir à cette fin. Il s'agit là d'un aspect particulièrement important de toute élection menée dans des pays où un conflit sectaire ou ethnique a entraîné une séparation géographique des partis et des zones « interdites ».

Codes de bonne conduite

Les élections constituent somme toute une lutte pour obtenir le pouvoir. Par conséquent, de nombreuses lois électorales établissent des codes de bonne conduite à l'intention des partis politiques. Dans certains cas, elles énumèrent également les diverses infractions et les pénalités conséquentes. Les citoyens sont les meilleurs gardians contre les abus commis par des candidats, mais seulement dans la mesure où ils savent comment doivent se conduire les partis. Faire connaître le plus possible les codes de bonne conduite permettra de réduire les conflits.

Dans la même veine, les élections sont un service offert par l'État, ou par un organisme indépendant qui agit au nom de l'État. Les citoyens ont le droit de savoir à quel genre de service ils peuvent s'attendre et la publication de ces renseignements sert aussi à prévenir la mauvaise gestion administrative et les actes fautifs ou la fraude.

Les bureaux de vote

Les bureaux de vote sont généralement visibles lorsqu'un électeur s'en approche. Mais le bureau de vote qu'aperçoit un électeur n'est pas nécessairement celui où il doit voter. Dans les villes où il y a beaucoup de bureaux de vote et que le plus près n'est pas toujours le bon, ou que plusieurs bureaux de vote sont situés dans un même lieu de scrutin, il peut y avoir une grande confusion.

Lorsque les élections sont régulièrement organisées dans un même lieu et que l'inscription a lieu au même endroit où l'individu doit voter, ces renseignements peuvent être moins importants. Là où les bureaux de vote sont en cours d'installation après que l'inscription ait eu lieu, il est essentiel de fournir cette information. Il n'est toutefois pas si facile de communiquer l'information puisqu'elle diffère selon les groupes d'électeurs. On peut donc recourir à différents moyens, tels que:

- poster des cartes postales confirmant l'inscription et portant l'emplacement du bureau de vote;
- mettre des affiches et des bannières dans les quartiers;
- communiquer l'information aux partis politiques;
- utiliser des stations de radio communautaires (voir Médias à impact communautaire);
- publier les renseignements dans les journaux locaux, soit directement, soit en utilisant des encarts; faire la publicité des centres d'information locaux et des lignes d'information, où l'on peut divulguer les détails au téléphone.

Dans chacun de ces cas, une forme de communication personnelle est essentielle, et il existe des stratégies pour fournir des informations qui sont ou non demandées.
Les programmes généraux d'information aux électeurs doivent aviser rapidement les électeurs du besoin de s'assurer des endroits où ils peuvent voter, et doivent leur indiquer la façon de faire.

Services de vote spécial

Selon les dispositions légales, il peut y avoir plusieurs services de vote spécial offerts aux électeurs, dont le vote à distance, le vote par anticipation et le vote à un bureau de vote itinérant le jour même du scrutin. Pour pouvoir utiliser ces services, il est probable que les électeurs doivent faire une demande soit oralement, soit par écrit (en remplissant un formulaire, dans certains cas). Cette demande devrait être présentée dans certain délai. Il sera donc important que les éducateurs tiennent les électeurs informés de l'existence des services de vote spécial, d'identifier les électeurs ayant le droit d'utiliser ces services, et de communiquer le calendrier et les moyens par lesquels on peut demander ces services.

Documents exigés

Une fois que les gens savent où voter, ils doivent se présenter au bureau de vote avec les documents nécessaires témoignant de leur identité et de leur qualité d'électeur. Les documents diffèrent selon les administrations, et les documents acceptés pour prouver l'identité en vue de l'inscription peuvent être différents de ceux exigés le jour de l'élection.
Dans les deux cas, il doit y avoir une campagne de communication concertée bien avant le jour de l'élection de sorte que les électeurs admissibles puissent se préparer. Les pays ayant des exigences de document d'identité, ou émettant des cartes d'identité des électeurs, peuvent avoir besoin d'un peu de temps pour les produire. La majorité des gens ne seront peut-être pas touchés par ces mesures, mais il est probable que soient affectés les jeunes qui n'ont pas encore obtenu ces documents, les immigrants et les réfugiés, ainsi que les autres groupes marginaux qui peuvent ne pas avoir tous les documents nécessaires.

Mesures de sécurité

Selon les élections, il peut être nécessaire de mettre en place de nouvelles mesures de sécurité pour assurer l'intégrité du processus électoral et l'issue des élections. Il y a plusieurs raisons pour lesquelles les électeurs doivent être informés des mesures de sécurité. Premièrement, certaines de ces mesures influeront directement sur la façon dont les bulletins de vote seront manipulés une fois rendus au bureau de vote. L'emploi d'encre indélébile et de scanners optiques pour identifier les électeurs ayant exprimé leur droit de vote en est un exemple. Puisque ce type d'activité peut être nouveau au sein d'une culture, les perceptions négatives et les inquiétudes doivent être dissipées en vue de s'assurer que les mesures de sécurité ne découragent pas les gens à aller voter.

Par ailleurs, on pourrait croire que d'autres mesures de sécurité, notamment l'emploi de papier particulier, de sceaux, de souches et de « hologrammes », n'intéressent que les agents électoraux. Pourtant, les mesures de sécurité ont pour but d'augmenter l'intégrité du processus électoral, d'assurer aux électeurs que leur vote sera compté (juste une fois), et que le résultat reflétera avec exactitude la volonté du peuple. Ainsi, afin d'accroître le niveau de confiance du public, un effort concerté devra être fait pour informer les gens des mesures de sécurité mises en place et ce, avant le jour de l'élection afin d'inciter les gens à aller voter.

Marquer correctement son bulletin de vote

Quand les électeurs entrent dans le bureau de vote, ils doivent aussi savoir comment marquer correctement leur vote pour qu'il soit compté à la fin de la journée. Dans les pays où la méthode pour marquer un bulletin de vote a été utilisée depuis un certain temps et qu'il n'y a pas eu de modifications importantes au bulletin, ces efforts seront probablement davantage destinés à ceux qui votent pour la première fois.

Dans les pays où il existe différentes méthodes de marquer un bulletin de vote pour divers types d'élections, où l'on a accepté une nouvelle façon de marquer un bulletin de vote, où on a apporté d'importants changements au bulletin, où certaines structures gouvernementales seront élues pour la première fois et où l'introduction de nouvelles technologies a influencé la procédure pour marquer et déposer un bulletin de vote, un programme d'éducation devra être destiné à tout l'électorat.

Et, s'il existe des dispositions concernant les votes annulés, il faudra également expliquer le moyen par lequel les électeurs peuvent échanger un bulletin de vote mal marqué pour un autre bulletin.

5.3 Éducation électorale de base

Aperçu

L'éducation électorale vient en appui au processus électoral et vise principalement l'électeur. Pour qu'une élection remporte un franc succès, des efforts d'éducation, dans un sens plus large, sont nécessaires; ces derniers peuvent toutefois être pris en charge, à divers degrés, par les

partis politiques et les représentants d'organismes électoraux. L'éducation électorale, pour sa part, est considérée comme une fonction distincte et discrète. On la désigne souvent comme une tâche qui incombe à l'organisme électoral. Ce dernier peut, à l'occasion, la confier à des sociétés privées et à des organisations de la société civile. Des organismes d'intérêt public sans lien avec le mandat de l'organisme électoral peuvent également s'en charger.

Qu'est-ce que l'éducation électorale?

L'éducation électorale a essentiellement pour but de s'assurer que les électeurs sont prêts à prendre part au processus électoral en plus d'être désireux et capables de le faire. Cela veut notamment dire que les électeurs comprennent le processus et ont confiance que celui-ci est approprié et efficace pour choisir des gouvernements et favoriser des politiques qui bénéficieront à l'électorat.

L'éducation électorale suffit-elle pour assurer la démocratie?
Tel que mentionné ailleurs dans cette partie du sujet, l'éducation électorale contribue grandement à s'assurer que les électeurs peuvent effectivement exercer leur droit de vote et exprimer leur volonté politique par l'entremise du processus électoral. Si les électeurs ne sont ni préparés, ni motivés à participer au processus électoral, des questions peuvent alors surgir quant à la légitimité, la représentativité et la réceptivité des chefs et des institutions élus. L'éducation électorale est en outre un projet très ciblé. Elle s'adresse aux électeurs admissibles et traite autant de scrutins particuliers que du processus électoral en général. Bien que l'éducation électorale soit essentielle au processus électoral démocratique, elle ne suffit pas pour assurer la démocratie.

Des efforts continus d'éducation civique doivent s'ajouter à l'éducation électorale pour favoriser la participation démocratique et la création d'une culture qui exige des élections périodiques. L'éducation civique s'inscrit dans une perspective plus large que l'éducation électorale. Elle s'intéresse aux citoyens plutôt qu'aux électeurs, et elle insiste sur le lien entre la citoyenneté active et la société démocratique. Dans cette perspective, les citoyens doivent régulièrement prendre part au processus électoral, pas seulement au moment des élections (voir Éducation civique pour plus de détails).

Il est évident que la participation aux élections et le statut d' « électeur » portent un poids particulier dans les pays en transition tenant de premières élections et où le droit de voter a été obtenu au prix d'une lutte sociale. Cependant, comme ce droit est de plus en plus commun, le vote est perçu comme l'une des façons qui permettent aux citoyens de prendre part à la démocratie et de l'appuyer.

Comparaisons internationales

La portée de l'éducation électorale dans un pays donné dépend de nombreux facteurs. Le pays a-t-il une longue histoire d'élections démocratiques ou s'agit-il d'une première élection ou d'une élection pour assurer une transition? L'inscription des électeurs est-elle obligatoire ou volontaire? Qui est responsable de l'inscription des électeurs? Le droit de vote a-t-il été étendu

afin d'inclure de nouveaux groupes d'électeurs? Y a-t-il eu des changements au système de représentation ou au processus de vote? Le processus électoral et les institutions politiques jouissent-ils de la confiance de l'électorat? La campagne électorale est-elle ouverte et favorable à la compétition? Des efforts d'éducation électorale ont-ils été entrepris par le passé? Y a-t-il un effort continu d'éducation civique? Les réponses à toutes ces questions et à d'autres influeront sur la nature et la portée du programme d'éducation électorale.

À qui revient la responsabilité?

Alors que l'information aux électeurs incombe sans aucun doute à l'organisme électoral, l'éducation électorale peut facilement être perçue comme une responsabilité qui revient à la fois à l'organisme électoral et à la société civile. Plusieurs autres organismes gouvernementaux peuvent également jouer un rôle dans l'information aux électeurs et l'éducation des citoyens. Le mandat de l'organisme électoral et celui d'autres organismes gouvernementaux peuvent être déterminés par la loi, alors que les organisations de la société civile peuvent être engagées, de par leur mandat, dans des activités d'éducation électorale et qui favorisent la participation politique des citoyens.

On ne met pas en doute le besoin d'éduquer les gens à prendre part aux élections. Qu'il s'agisse d'adultes ou d'enfants, on dénote de nombreux besoins pédagogiques relatifs à la conduite des élections, sans compter les besoins liés à la participation active dans un régime politique favorable à la concurrence. Les activités pédagogiques peuvent prendre la forme de simulations d'élections et d'élections en parallèle. Au Chili, par exemple, les enfants accompagnent leurs parents au bureau de vote le jour du scrutin et votent à une élection parallèle. Dans d'autres cas, les simulations d'élections peuvent soit porter sur l'exercice du droit de vote, soit sur la campagne électorale dans son ensemble. En permettant à des enfants de se présenter à une élection ou de prendre part à la campagne d'un autre candidat, il est possible de tirer d'importantes leçons qui n'auraient pu être apprises par une approche visant uniquement les activités du jour du scrutin.

Objectifs de l'éducation électorale traditionnelle

L'éducation électorale traditionnelle vise à faire en sorte que tous les électeurs admissibles puissent participer de façon éclairée à un scrutin à venir. Elle cherche aussi à permettre à ces électeurs d'exercer leur droit de vote en toute confiance.

Ces objectifs peuvent aussi être atteints par l'entremise d'autres interventions, et les éducateurs devront développer des programmes qui viendront compléter les initiatives traitant de questions telles que la sécurité des électeurs, les procédures fondamentales de vote, les bureaux de vote accessibles de plain-pied, et les campagnes dynamiques mais non violentes et moins intimidantes de la part des candidats.

Il est important d'équilibrer les programmes d'éducation électorale avec les autres interventions afin que les budgets ne soient pas gonflés. Les coûts des programmes d'éducation électorale peuvent et devraient être fondés sur des estimations de coût par électeur. On peut affirmer, et

on affirme à l'occasion, que les élections, quoique coûteuses, sont moins chères qu'une guerre ou un conflit endémique au sein de la communauté. On ne peut nier cette affirmation, mais les élections démocratiques ont pour but d'assurer des élections périodiques permanentes et ne peuvent toujours se faire au moyen de dépenses exorbitantes. Les coûts doivent être soigneusement évalués et des programmes pour réduire les dépenses doivent être développés. Dans ce but, il faut parfois restreindre les objectifs que le programme doit réellement atteindre afin d'avoir une élection efficace.

Moment approprié pour mettre en place le programme

L'éducation électorale peut ou non se faire en même temps que l'information aux électeurs, bien que ces deux projets se déroulent probablement en même temps à certains moments. Le moment pour mettre en place un programme d'éducation électorale dépend de la durée du programme, de l'institution qui est en responsable, du mandat de ladite institution, des paramètres du programme, des types de documents pédagogiques développés ainsi que des besoins des groupes à qui il est destiné.

Lorsqu'il n'y a pas d'organisme électoral permanent et que les ressources sont limitées, un programme d'éducation électorale peut n'être mis sur pied qu'au moment des élections et conjointement avec des initiatives d'information aux électeurs. Dans certains cas, l'éducation électorale peut être mise en œuvre un peu plus tôt que les projets d'information aux électeurs, surtout si des changements importants sont apportés au système de représentation d'un pays et au cadre juridique des élections, si le droit de vote est donné à d'autres groupes et si les processus politique et électoral subissent d'importants changements. Cependant, dans des pays ayant des démocraties bien établies, qui ont des ressources suffisantes et qui sont dotés d'un organisme électoral permanent, l'éducation électorale peut être une activité qui se poursuit sur une base continue. Selon le mandat de l'organisme électoral et de la mission de certaines organisations de la société civile, l'éducation électorale peut s'inscrire dans un programme d'éducation civique plus vaste.

Dans le cadre du système scolaire, une courte formation d'éducation électorale peut aussi être intégrée à un programme d'éducation civique plus large. La formation peut être donnée à des enfants d'âges divers, ou cibler ceux qui ont presque l'âge de voter. Dans ce cas, le temps consacré à l'éducation électorale dépend aussi de la profondeur et de la portée du cours en question. Les jeux de rôles, les campagnes et élections simulées, ainsi que les exercices d'apprentissage à la fois dans la salle de classe et à l'extérieur de celle-ci peuvent faire partie du programme. Les activités peuvent se limiter à une classe donnée ou s'adresser à toutes les classes et à certains niveaux (degrés : 1er, 2e, etc.). Il peut même y avoir des compétitions entre les écoles. Plus le cours sera complet et complexe, plus il faudra y consacrer de temps. On peut trouver davantage de renseignements sur les simulations dans Les simulations.

Messages et méthodes

Aider les citoyens à comprendre les élections et à y participer, autrement qu'à titre de candidat ou de sympathisant (une forme importante et sous-exploitée de l'éducation), exige qu'on

s'attarde à quelques préoccupations clés. Ces dernières semblent être universelles, quoique chaque élection ait ses propres caractéristiques.

Les éducateurs devront aussi se pencher sur des considérations d'ordre méthodologique (voir Éléments possibles du programme). Divers éléments de programme peuvent être adéquats selon les ressources disponibles et les objectifs fixés par l'organisation responsable ou l'organisation chapeautant le programme. Les variations méthodologiques soulignent le fait que l'éducation électorale se situe entre deux concepts, soit l'« information aux électeurs » et l'« éducation civique ».

Messages standardisés d'éducation électorale

Les responsables de l'éducation électorale utilisent des messages standardisés, ce qui signifie que :

- certains éléments clés d'un message doivent être communiqués;
- un document comportant un message doit être reproduit tel quel ou redistribué pour diffusion ultérieure.

Il existe quatre messages généraux que tout programme d'éducation électorale communiquera. Les éducateurs devront travailler avec des spécialistes du contenu pour s'assurer que les messages seront compris par le public à qui ils sont destinés. Chaque pays a son histoire propre, qui guidera l'organisation, les procédures et les principes. Il est toutefois possible de faire ressortir les préoccupations à traiter dans chaque thème.

- *Élections et démocratie*. La démocratie ne peut prendre forme que dans une organisation ou une société moderne et complexe dotée d'un système pour respecter les volontés exprimées par le vote de la majorité de citoyens. Les élections sont un des événements déterminants des démocraties modernes, et les élections périodiques et justes se fondent sur la présomption que les citoyens pourront faire un choix entre des individus, des partis et des orientations politiques. Ils auront également la liberté d'exercer leur choix sans subir d'intimidation excessive, et le droit de se porter candidats ou d'encourager d'autres individus à se porter candidats. Finalement, ils seront libres de débattre des orientations politiques et de former des associations qui feront directement partie de l'élection, qui appuieront certains candidats ou partis, ou qui leur fourniront des renseignements importants pour exercer leur droit de vote. Ils auront aussi la liberté de faire campagne au nom d'une cause particulière ou d'un candidat dans tout le pays.

Il est essentiel de s'attarder à ces éléments; il ne faudrait surtout pas croire qu'il est possible de mener des élections sans que ces conditions soient réunies. En Inde, l'organisme électoral doit déterminer si ces conditions sont présentes ou non avant de permettre le déroulement d'une élection. Par contre, des élections ont déjà eu lieu, à certains endroits, pour établir la crédibilité et une légitimité apparente du gouvernement alors que ce dernier n'avait aucune intention de s'assurer que les droits démocratiques fondamentaux étaient respectés au cours de la période électorale.

- *Le rôle, la responsabilité et les droits des électeurs*. Le message doit, en deuxième lieu, motiver les citoyens à participer aux élections. Ces derniers doivent savoir comment la participation de chacun aux élections contribue à mettre sur pied un gouvernement représentatif et à favoriser la responsabilisation des élus.

Il ne suffit toutefois pas de s'attarder aux rôles et aux responsabilités. Les éducateurs doivent aussi tenir compte des droits des citoyens dans le cadre d'une élection libre et juste. Aider les électeurs à comprendre ces droits facilite le contrôle de l'élection par les citoyens et non seulement par les groupes spécialisés et permet de surveiller les candidats et l'administration électorale.

- *Votre vote compte*. Tous les systèmes insistent sur le principe selon lequel tout vote compte. Il y a par contre des nuances dans le message selon le système électoral appliqué. Dans les systèmes de scrutin majoritaire uninominal, un petit nombre d'électeurs, dont les votes détermineront la majorité, peut décider du gagnant. Dans les systèmes utilisant la proportionnalité, tout vote compte pour l'établissement d'une représentation proportionnelle du candidat préféré des électeurs.

Les électeurs doivent aussi savoir que le vote de chaque personne compte pour déterminer les droits qu'ils ont sur le parti élu ou le représentant élu une fois l'élection terminée. Si on ne peut établir de relation représentative entre les citoyens et les représentants élus, les citoyens peuvent commencer à penser que leur vote ne compte pas beaucoup.

- *Votre vote est secret*. Dans plusieurs circonstances, il est important que les électeurs soient protégés de l'intimidation et des représailles personnelles et politiques subséquentes. Dans de tels cas, il faut faire comprendre que le vote est secret et éventuellement le prouver. Le caractère secret du vote a des connotations à la fois positives et négatives, et peut être considéré suspect dans les sociétés qui accordent une grande importance à la communauté. Certaines sociétés pourraient ne pas vouloir considérer le caractère secret du vote en raison d'une administration dysfonctionnelle ou de systèmes de croyances.

Dans ces circonstances, les éducateurs peuvent se servir d'exemples de questions qui sont secrètes, ou qui ne peuvent être découvertes, pour illustrer au moyen de métaphores le processus de vote. Il peut y avoir des approches différentes, notamment lorsque les élections sont répétées et qu'il n'y a pas eu de conséquences néfastes pour les électeurs. La législation électorale devra appuyer le message en prenant soigneusement en considération la façon dont les votes seront comptés et que les résultats seront annoncés. Le vote individuel peut être secret, mais la préférence d'une communauté peut ne pas l'être, et ces deux possibilités peuvent entraîner des conséquences tout aussi importantes.

Autres messages

Chaque élection aura aussi un ensemble supplémentaire de messages courants appropriés pour une élection particulière. Dans plusieurs cas, ces messages comprendront d'un slogan qui peut être utilisé dans des communications plus courtes, telles que des timbres, des affiches et des

vêtements. Les éducateurs doivent concevoir ces messages dans une forme qui peut être largement utilisée. Ils peuvent même faire partie d'une banque de données de fax pour que les éducateurs ayant accès au téléphone et au fax puissent composer les numéros et obtenir des copies des messages pour les utiliser et les distribuer. Les pays ayant un accès au courriel et à l'Internet peuvent assurer la distribution par ces canaux.

Par ailleurs, il existe un autre moyen de communiquer les messages courants, maintenant considérablement répandu. Il peut même constituer le document le plus important et le plus largement distribué par un programme d'éducation. Il s'agit du document Foire aux questions (FAQ).

Foire aux questions

Dès le début d'une période électorale, les éducateurs commencent à dresser une liste de questions qui sont fréquemment posées lors des ateliers, au cours d'appels téléphoniques et par le personnel électoral lors du recrutement et de la formation. Ces questions doivent être répertoriées et catégorisées. Quand on obtient une liste d'environ dix questions, des réponses succinctes doivent être préparées et le document contenant les questions et réponses doit être accessible le plus possible.

Cette liste de questions peut être modifiée plusieurs fois au cours d'un processus électoral. Des questions supplémentaires peuvent être ajoutées, et des renseignements additionnels qui sont disponibles pourraient venir changer ou compléter les réponses actuelles. Quelqu'un doit avoir la tâche d'actualiser la liste et de la distribuer.

Puisque la liste peut subir plusieurs changements et qu'elle peut être distribuée par courriel, par fax ou lors des ateliers de formation, il est important que chaque version soit numérotée et qu'elle indique la date et, dans les derniers jours de la période électorale, l'heure. Si la liste est dressée par l'organisme électoral ou par une autre organisation, elle doit comporter tout d'abord des renseignements détaillés sur l'organisation l'ayant préparée et distribuée, ainsi que les coordonnées pour obtenir plus d'information.

Il peut y avoir des FAQ séparés pour le personnel de l'organisme de gestion électoral et les éducateurs. Il est important de comprendre que différents groupes peuvent avoir différentes questions. Quel que soit le cas, ce résumé des principales préoccupations des citoyens au sujet de l'élection et les réponses courtes et nettes sont un outil efficace qui justifiera les coûts de sa préparation.

5.4 Eléments communs de l'éducation électorale et l'information aux électeurs

Il y a des distinctions importantes entre l'information aux électeurs, les activités d'éducation électorale et les initiatives d'éducation civique, bien que ces trois domaines puissent partager des caractéristiques et s'inscrire dans un effort plus vaste.

L'information aux électeurs et l'éducation électorale ont certains éléments communs. Les deux doivent intégrer leur propre version du calendrier électoral. Les deux peuvent recourir aux mêmes intervenants, y compris les partis politiques (voir Les partis politiques dans L'éducation électorale), les travailleurs électoraux (voir Les travailleurs électoraux dans L'éducation électorale), et le secteur de la société civile, pour accroître la portée du programme et rehausser son efficacité. Les deux ne s'attarderont pas uniquement au vote le jour du scrutin, mais aussi à l'inscription des électeurs. Enfin, les deux devront considérer les moyens par lesquels les bureaux de vote seront utilisés pour réduire les coûts et accroître l'efficacité du programme.

En raison de ce chevauchement, cette section traite simultanément de l'information aux électeurs et de l'éducation électorale, à moins qu'il n'en soit autrement précisé. Bien qu'elle ne fasse pas l'objet principal de cette partie du sujet, l'éducation civique est traitée dans une section distincte. Puisque l'information aux électeurs et l'éducation électorale constituent souvent une composante importante des programmes d'éducation civique, des documents d'éducation civique ont été inclus dans les exemples de documents.

5.4.1 Explication des systèmes électoraux

Les systèmes électoraux sont une invention humaine. Par conséquent, il est inévitable qu'un système électoral, ayant été inventé dans certaines conditions afin d'atteindre des objectifs précis et promouvoir certaines valeurs, ait une incidence sur le système politique régissant la vie des citoyens. Un système électoral n'est pas parfait, même s'il est protégé par une constitution. Par conséquent, il peut faire l'objet de débats publics et de réformes politiques, le cas échéant.

Un programme d'éducation civique offrira aux citoyens des arguments en faveur de systèmes particuliers en plus de présenter les forces et les faiblesses de leur propre système. Il ne s'agit pas de militer en faveur d'un système plutôt que d'un autre, ce qui aurait pour effet de nuire sévèrement à la confiance des électeurs dans leur système électoral, de sérieusement désavantager certains partisans ou de les stéréotyper.

De telles initiatives d'éducation plus générales permettent d'éviter que les débats publics au sujet des systèmes électoraux deviennent extrêmement agités et s'éloignent rapidement du contexte électoral et de la discussion sur le système adéquat pour tendre vers un factionnalisme qui rappelle celui des « grands indiens » et des « petits indiens » des Voyages de Gulliver.

Une fois que le système électoral a été déterminé, les nouveaux électeurs auront besoin d'explications quant à son fonctionnement. Quand un système subit une réforme, les éducateurs ont le défi particulier d'expliquer les modifications, étant donné que les gens s'attachent profondément à leur système et qu'ils sont réticents au changement. Les citoyens semblent s'attacher autant à leur système électoral qu'à leur monnaie et à leurs poids et mesures – le changement générationnel paraît donner de meilleurs résultats que l'éducation.

Les éducateurs sont souvent fascinés par la politique et les élections. C'est à la fois une vocation et un passe-temps, et l'arcane des systèmes électoraux semble particulièrement

séduisant. Il peut être tentant de saisir les occasions d'éducation pour utiliser du jargon et se perdre en explications extrêmement détaillées. Le public n'a pas besoin de connaître, entre autres, les formules relativement aux quotas, les renseignements complexes liés à la cartographie des circonscriptions électorales, ainsi que les négociations entre les partis et les organismes électoraux au sujet de la liste lorsqu'il y a des postes vacants. Certains groupes de gens doivent être renseignés à ces propos, mais les éducateurs doivent d'abord établir les besoins et le niveau du public cible.

Le piège des éducateurs

Voici quelques éléments essentiels:

- **Pourquoi a-t-on choisi le système actuel?**

Les motifs qui justifiaient l'adoption d'un système en particulier—la représentation proportionnelle, le scrutin majoritaire uninominal ou le scrutin à vote unique transférable, pour nommer les systèmes parlementaires les plus communs—peuvent ne plus être évidents après un certain temps. Un pays peut disposer d'un collège électoral plutôt que d'élire directement un président simplement pour des raisons se rapportant à l'absence de certains progrès technologiques tels que les téléphones, les systèmes de transport transcontinentaux sûrs et rapides comme les automobiles et les avions, les services postaux fiables et d'autres moyens de communication récents. Certaines conditions et valeurs sociales, cependant, peuvent maintenir un système en place ou justifier son adoption. Elles méritent d'être expliquées parce qu'elles traitent d'importants concepts politiques comme l'équité, le contexte historique et la lutte pour l'expansion du droit de vote, la représentativité et la responsabilité.

- **Quel(s) choix devront faire les gens dans l'isoloir?**

Une fois dans l'isoloir, les gens doivent faire des choix qui varient selon le système électoral. Leur présentera-t-on la liste des partis politiques ou la liste des candidats? Auront-ils la possibilité, comme en Suède, de sélectionner le bulletin de vote d'un parti politique en particulier pour obtenir la liste des candidats de ce parti et ainsi faire un choix parmi les candidats?

Les électeurs ne devraient pas être surpris en entrant dans l'isoloir. Ils devraient savoir quel(s) choix on leur demande de faire, surtout s'il y en a plusieurs, que ce soit sur un bulletin de vote complexe ou sur une série de bulletins de vote comme dans certains systèmes mixtes ou dans le cadre de plusieurs élections se déroulant le même jour.

En sachant quel(s) choix ils devront faire le jour du scrutin, les électeurs pourront accorder une plus grande attention aux renseignements pertinents diffusés pendant la campagne électorale. Devront-ils faire un choix entre deux options – tel ou tel parti ou candidat – ou devront-ils exprimer plusieurs préférences? Dans le premier cas, leur décision peut s'appuyer sur des critères fondés sur l'exclusion; dans le deuxième cas, ils peuvent manifester leur appui aux différents aspects des partis qui les intéressent. Peu importe les moyens par lesquels les

électeurs en arrivent à une décision, ces derniers adopteront des stratégies en lien avec leur système électoral.

- **Comment leurs votes deviendront-ils des sièges?**

Dès que les éducateurs ont maîtrisé les mécanismes de conversion—qui sont plus compliqués pour les systèmes de représentation proportionnelle et de scrutin à vote unique transférable mais qui peuvent aussi être complexes dans les systèmes à scrutin majoritaire uninominal lorsqu'il y a égalité des votes, par exemple, ou des élections à deux tours dans les élections présidentielles directes--, ils doivent trouver des façons de les expliquer au moyen de métaphores et de scénarios. Les systèmes de représentation proportionnelle sont souvent expliqués en termes de sports individuels dans lesquels les participants reçoivent des prix s'ils se classent premier, deuxième et troisième. Les éducateurs parlent de vainqueurs et de perdants dans les systèmes de scrutin majoritaire uninominal. En faisant appel à des métaphores, il faut faire attention de ne pas trop couvrir d'éloges ceux qui réussissent—ils devront après tout représenter aussi ceux qui avaient résolu de ne pas voter pour eux–et de contribuer à faire respecter les perdants en faisant comprendre que tout n'est pas perdu.

Les scénarios peuvent être inspirés de situations réelles ou fictives—habituellement plus sûres—et doivent illustrer comment les différents nombres de votes se transforment en sièges. Les systèmes de représentation proportionnelle tirent particulièrement profit de tels exemples. Néanmoins, les systèmes mixtes, de plus en plus populaires, sont aussi souvent bien expliqués de cette façon, lorsque les démarches pour obtenir la proportionnalité peuvent avoir différentes conséquences selon le nombre de sièges gagnés dans le scrutin majoritaire uninominal.

- **À quoi les électeurs peuvent-ils s'attendre de la part des partis politiques pendant la campagne et qui rencontreront-ils probablement?**

Les partis politiques gèrent les campagnes de manière de plus en plus sophistiquée. Ils utilisent de données démographiques et de sondages pour planifier leurs interactions avec les électeurs. Toutefois, dans les systèmes de scrutin majoritaire uninominal, il est plus souvent question de campagnes locales au cours desquelles les candidats, leur mérite et leur programme sont présentés et pris en considération. À la fin d'une élection, l'électeur pourra reconnaître le candidat élu. Les électeurs pourront également constater les différences dans la couverture médiatique; alors que les médias locaux s'attardent à un candidat en particulier, les médias à l'échelle nationale parlent des chefs et des programmes des partis ainsi que des sièges qui seront possiblement ou vraisemblablement remportés par un autre parti. Les systèmes de représentation proportionnelle créent une image de marque pour les partis, et pour le chef dans les pays où figure le visage de ce dernier sur les bulletins de vote. Dresser le profil du parti est crucial, mais bien que les listes des candidats peuvent et devraient être évaluées, cette étape est souvent reléguée au second plan.

Les électeurs voudront savoir s'il est vraiment important de prendre le temps d'interroger un candidat sur ses points de vue personnels si le caucus du parti sera tout puissant. D'autre part,

ils pourront chercher à trouver un candidat dissident s'ils sentent que son succès, en tant que candidat indépendant ou d'un certain parti, va secouer les règles établies.

- **À quoi ressemblera le Parlement après l'élection?**

Quand il s'agit d'éducation électorale, on accorde trop peu d'attention à l'issue d'une élection, pas seulement à l'équilibre du pouvoir mais aussi aux responsabilités du gouvernement. Dans les systèmes de représentation proportionnelle, le choix de nombreux petits partis peut rendre difficile l'établissement d'un gouvernement stable. Dans les systèmes de scrutin majoritaire uninominal, le rôle du candidat élu dans sa représentation de la circonscription auprès de l'État peut être fondamental au choix d'un électeur. Les électeurs doivent être au courant du fonctionnement du parlement, des pouvoirs qui lui sont confiés ainsi qu'à ses représentants, et de ses relations avec tout autre gouvernement élu.

5.4.2 Calendrier et échéancier de l'élection

Chaque élection a naturellement un échéancier. Bien que l'éducation électorale soit une activité permanente, à un certain moment, l'élection serait annoncée et la date serait fixée. Les éducateurs devraient avoir un calendrier des étapes clés de l'événement et préparer leur programme en fonction de ces dates. Un plan détaillé de la mise en œuvre du programme d'éducation électorale devrait être élaboré et joint au calendrier électoral. Idéalement, le calendrier électoral devrait être officiel avant que le programme ne soit amorcé. Dans certains pays en développement et sociétés en transition, il ne sera pas toujours possible de procéder de cette façon. Dans de tels cas, les éducateurs qui n'œuvrent pas au sein de l'organisme électoral devront maintenir des contacts réguliers avec des représentants de cet organisme afin d'être informés des nouvelles échéances et des changements apportés au calendrier établi. Le calendrier électoral devrait inclure toutes les dates stipulées dans la loi ou dans des règlements. Les éducateurs devront considérer ces jalons afin d'identifier ceux qui touchent directement les électeurs et évaluer les besoins et les implications pédagogiques.

Le programme d'éducation électorale doit préparer les citoyens à participer au processus électoral. Tous les groupes n'y participent pas au même moment et de la même manière. En principe, le programme peut se pencher sur tous les groupes. Alors que l'éducation électorale et l'information aux électeurs visent typiquement l'électorat général (voir Électorat général), il est important que ces initiatives soient aussi destinées aux groupes très influents (voir Groupes très influents) et qu'elles aident les plus petits groupes cibles à participer (voir Électeurs marginalisés et groupes ayant des besoins spéciaux).

Besoins pédagogiques

Parmi les occasions pouvant présenter un intérêt particulier pour les électeurs et pouvant nécessiter leur participation, l'on compte :

- la création et l'enregistrement de partis politiques;

- la nomination des candidats et la création des listes de partis, ce qui peut exiger des activités publiques telles que des élections primaires et la collecte de signatures;
- la délimitation des frontières des circonscriptions électorales;
- l'inscription des électeurs ainsi que l'examen et l'approbation des listes électorales;
- l'établissement des bureaux de vote;
- la période pour demander des services de vote spécial tels que le vote itinérant et le vote à distance;
- la période de vote, qui peut inclure des occasions de voter par anticipation en plus du vote le jour du scrutin;
- le processus de dépôt d'une plainte, soit devant des commissions électorales ou des tribunaux.

Les éducateurs peuvent bénéficier des moments publics au cours de la période électorale pour accroître l'efficacité de leur programme. En profitant de ces occasions, ils peuvent obtenir une couverture médiatique et susciter un débat public, en plus d'inciter les électeurs à cerner leurs propres besoins pédagogiques. De cette façon, les électeurs peuvent être encouragés à prendre part aux programmes d'éducation électorale.

Implications pédagogiques

Il y a tout d'abord l'annonce de la date de l'élection, qui déclenche inévitablement une frénésie chez les partis, qui fait prendre conscience aux électeurs qu'il y aura une élection, et qui provoque les discussions au sujet de la course dans les médias et dans des contextes sociaux. Une telle annonce, surtout dans des situations où il est prévu de mettre en place un important programme d'éducation électorale, pourrait être combinée à du matériel exposé ou diffusé qui énonce les exigences relatives au droit de vote, notamment le processus d'inscription. Par la suite, des occasions semblables, mais possiblement moins importantes, se présenteront. Si elles sont consignées dans le calendrier, l'équipe pourra mettre au point ses interventions de façon à obtenir de la publicité, à augmenter l'incidence du programme et à développer une synergie essentielle en vue d'accroître l'impact, de réduire les efforts et de limiter les coûts.

5.4.3 Partis politiques et éducation électorale

Les partis politiques se battent pour obtenir le pouvoir. Comme l'éducation électorale doit être une activité neutre et non partisane, on suppose souvent que les partis politiques n'ont rien à voir avec ce type d'éducation. Il s'agit d'une présomption incorrecte, et ce, pour deux raisons. Tout d'abord, les individus et les groupes apprennent beaucoup au sujet des élections et de la démocratie grâce à leurs interactions avec le gouvernement et à leurs expériences politiques. De plus, les partis ont intérêt à rejoindre les électeurs. Ils peuvent donc être un moyen rentable de fournir aux électeurs les renseignements dont ces derniers ont besoin pour exercer leur droit de vote. Par conséquent, les partis politiques et leurs partisans, les bureaux de campagne et le personnel en général sont des éducateurs potentiels. L'éducateur électoral a pour tâche de gérer cette ressource inévitable et importante de manière à en faire profiter les citoyens.

S'assurer que les partis disposent d'informations exactes

Les partis politiques ont intérêt à s'assurer que leurs partisans arrivent au bon bureau de vote au moment opportun pour que leur vote soit compté. Les partis peuvent ne pas être intéressés à fournir ces renseignements aux gens qui ne les soutiennent pas, mais leurs opposants peuvent obtenir l'information d'autres partis politiques. Les éducateurs devront alors élaborer des stratégies pour s'assurer que tous les partis politiques disposent de l'information exacte au sujet du processus électoral.

Par ailleurs, les partis voudront faire en sorte que leurs partisans soient aussi au courant de ce qui suit:

- les règles que les autres partis pourraient ne pas respecter;
- la façon de vérifier et d'évaluer la liste des électeurs;
- ce qui pourrait empêcher un électeur de voter et/ou de se porter candidat;
- l'endroit et la façon de déposer une plainte ou d'interjeter appel; et
- ce qui doit être surveillé pendant la campagne, le jour du scrutin et immédiatement après l'élection.

Pour ce faire, les partis politiques devront comprendre à fond l'ensemble des lois et des règlements régissant la campagne et le processus électoral. Ils devront aussi transmettre ces connaissances à leurs membres et partisans.

Il peut y avoir des partis politiques qui ont intérêt à ce que les gens ignorent leurs droits constitutionnels et juridiques, le processus électoral et les pratiques démocratiques. Néanmoins, une éducation électorale à grande échelle qui est à la fois rigoureuse et favorable à la prise en charge des électeurs servira les intérêts de certains partis politiques, sinon de tous les partis.

Les partis politiques ne devraient pas être les seuls en charge de l'éducation électorale

Certains considèrent qu'informer les électeurs et les encourager à voter sont des responsabilités qui incombent entièrement aux partis politiques. Il s'agit effectivement de la tradition dans plusieurs démocraties développées. Il se peut que l'organisme de gestion électorale ne joue aucun rôle dans les efforts pour inciter les citoyens à voter. Sa responsabilité peut se limiter à donner les renseignements relatifs au lieu du vote, au moment et à la façon de voter.

Il existe en effet de très bonnes raisons pour lesquelles l'éducation électorale ne devrait pas être la responsabilité des partis politiques seulement et qui justifient l'importance de la mise en œuvre de programmes neutres et non partisans. Les partis peuvent avoir une capacité limitée. Par ailleurs, les ressources et les capacités des partis politiques ne sont peut-être pas équilibrées, surtout dans les sociétés en transition. Les règles du jeu peuvent donc être faussées. Dans ces circonstances, les partis au pouvoir ou ceux ayant bénéficié d'un système de parti unique peuvent disposer d'un meilleur réseau pour disséminer les informations. Il peut également n'y avoir aucun parti au sein de couches importantes de la population ou la situation peut être si polarisée que la nature collaboratrice des élections peut n'avoir été comprise ni par

les partis ni par les citoyens. Dans ce cas, une source fiable peut être nécessaire pour juger des renseignements reçus des partis. Étant donné que les campagnes électorales sont de plus en plus coûteuses et sophistiquées dans leurs cibles, beaucoup d'électeurs potentiels sont tout simplement ignorés par les partis politiques. Au-delà du fait que certaines personnes ne seront pas rejointes par les candidats, il y aura probablement des renseignements que les partis ne voudront pas communiquer. Les programmes non partisans doivent donc fournir cette information.

S'assurer que les partis sont des modèles positifs

Il peut paraître que la surveillance du comportement d'un parti politique et l'établissement d'une bonne conduite prescrites par la loi, les règlements, les récompenses et les sanctions ne soient pas perçus comme une tâche éducative, mais tel n'est pas le cas. L'organisme de gestion électorale peut en être responsable (certains aspects relèveront sans doute des observateurs électoraux et des tribunaux), ainsi que des groupes de citoyens et des agents du parti ayant reçu une formation adéquate. On peut également inclure dans les renseignements d'éducation électorale le rôle des partis lors des élections et les mécanismes par lesquels ils peuvent être tenus responsables de leurs actions. Avec ces informations, les citoyens peuvent individuellement contribuer à garantir l'honnêteté des partis. En retour, l'honnêteté de ces derniers vient appuyer le programme d'éducation électorale et tous les programmes plus vastes d'éducation civique, en préservant la confiance des électeurs dans la démocratie et en favorisant l'engagement envers la politique.

5.4.4 Fonctionnaires électoraux et éducation électorale

Renseignements particuliers et fonctions en éducation

Les fonctionnaires électoraux devront affecter du personnel à la gestion et à la mise en œuvre des programmes d'éducation électorale et d'information aux électeurs au nom de l'organisme de gestion électorale. L'organisation de ces fonctions dépendra de la nature de l'organisme de gestion électorale (p. ex., entité permanente ou temporaire, le mandat juridique pour se charger de l'éducation électorale et/ou des paramètres d'un programme donné). L'organisation du personnel sera aussi tributaire de certaines données, notamment si le programme est élaboré pour une élection en particulier ou dans le cadre d'un programme permanent d'éducation électorale ou civique, et s'il cible les enfants en plus des électeurs admissibles.

Quel que soit le cas, des membres du personnel seront précisément chargés de l'information aux électeurs et de l'éducation électorale. D'autres auront la responsabilité des relations avec les médias, de la formation des fonctionnaires et des travailleurs électoraux ainsi que de la gestion des ressources humaines. Finalement, les fonctionnaires et les hauts dirigeants des organismes de gestion électorale auront également un rôle à jouer dans le domaine des communications publiques.

La coordination des communications et l'élaboration d'un programme d'éducation représentent des tâches importantes au sein d'un organisme électoral. Les éducateurs devraient être actifs à

cet égard et ne pas être perçus comme de simples fonctionnaires. Toutes les communications de l'organisme de gestion électorale ont une incidence sur les perceptions, les attitudes et les connaissances des électeurs. Une gestion rigoureuse permettra à l'organisme de limiter la duplication d'efforts et le gaspillage des ressources.

L'organisme de gestion électorale national ne constitue que l'un des acteurs dans la hiérarchie du pouvoir administratif électoral. Selon le développement et les ressources de la hiérarchie, il peut y avoir des éducateurs, des agents des relations publiques et des formateurs au sein d'organismes électoraux de moindre envergure. Gérer leurs interactions et leurs communications sera tout aussi important.

Impact du comportement organisationnel et public

Le programme d'éducation doit être examiné dans un contexte plus large. Chaque fonctionnaire de l'organisme de gestion électorale a un rôle à jouer dans l'éducation du public. En fait, tous agissent en ce sens, qu'ils en aient l'intention ou pas. Leur comportement vis-à-vis du public lors de l'inscription des électeurs, du traitement des plaintes et de la gestion des bureaux de vote peut servir les fins d'un programme pédagogique ou peut carrément saper les motivations des électeurs. Les fonctionnaires électoraux devront s'assurer que leur comportement est toujours non partisan et professionnel, et qu'il se conforme aux messages publics communiqués au sujet des élections et de l'organisme de gestion électorale lui-même.

En dehors de ce qui peut être considéré comme le programme caché de l'organisme de gestion électorale, il y a aussi une fonction pédagogique importante à laquelle tous les fonctionnaires électoraux peuvent participer. Ils doivent recevoir une formation et des renseignements adéquats en temps opportun pour remplir efficacement ce rôle.

En plus de l'information transmise en temps opportun, la nomination anticipée du personnel et des présidents des bureaux de vote, en particulier, fera en sorte que des gens dans les communautés seront associés au processus électoral et pourront ainsi agir à titre de personne-ressource au niveau local.

Les fonctionnaires électoraux à titre d'éducateurs

Il y a deux façons dont les fonctionnaires électoraux peuvent traiter les électeurs. Ils peuvent agir comme si l'électeur devrait déjà connaître ou trouver l'information dont il a besoin pour obtenir le service. Ils peuvent également fournir ces renseignements, verbalement ou par un autre moyen comme une affiche, en fonction des besoins de l'électeur.

Ils peuvent agir ainsi à tout moment au cours du processus électoral, même dans les interactions avec les électeurs au bureau de vote. Si les fonctionnaires, en plus d'être formés pour faire leur travail, reçoivent et connaissent bien le contenu de documents d'éducation électorale ou de foires aux questions, ils peuvent grandement contribuer au succès d'un programme d'éducation électorale.

5.4.5 Sites électoraux

5.4.5.1 Usage des bureaux de vote pour l'éducation électorale

Il y a deux raisons pour lesquelles les bureaux de vote devraient être utilisés à des fins d'information aux électeurs et d'éducation électorale.

- *L'information et l'éducation peuvent être fournies à peu de frais*

Des documents peuvent être distribués en même temps que d'autre matériel électoral. La publicité peut être exhibée sans frais. Le personnel en place peut distribuer du matériel électoral. Ces mêmes personnes peuvent aussi fournir des renseignements dans le cadre de leurs fonctions.

- *Les documents d'information et d'éducation affichés dans les bureaux de vote indiquent le site et augmentent sa visibilité*

Les électeurs sont orientés vers le bureau de vote. Par conséquent, l'un des buts principaux de l'information aux électeurs, c'est-à-dire de s'assurer que les citoyens savent où aller, et l'un des buts principaux de l'éducation électorale, qui est de préserver la confiance des électeurs au processus et à l'administration, peuvent être atteints en même temps que d'autres objectifs.

Il est évident que les bureaux de vote peuvent être des lieux d'information et d'éducation (voir Éducation électorale aux bureaux de vote). Par contre, il est peut-être moins évident que les bureaux administratifs du gouvernement, les centres d'inscription et les centres de dépouillement puissent être utilisés à des fins similaires (voir Les bureaux de l'organisme électoral et Éducation électorale aux bureaux de dépouillement). Il peut aussi être moins évident qu'ils agiront en ce sens, que l'organisme électoral le veuille ou non. Le lieu des bureaux et des centres, leur accessibilité au public, les services qui y sont rendus et le soin avec lequel un bureau est mis sur pied transmettent tous des messages aux électeurs. Dans la mesure où ils sont visibles et cherchent à se faire comprendre des personnes qui ne votent pas, ils servent aussi à faire connaître le processus électoral et peuvent par conséquent possiblement augmenter le nombre d'électeurs pour les élections à venir.

5.4.5.2 Les bureaux de l'organisme de gestion électorale

Les organismes de gestion électorale doivent se pencher sur les façons dont leurs propres bureaux peuvent promouvoir les élections, contribuer aux efforts d'éducation électorale et aider à préserver la confiance du public.

Le siège de l'organisme électoral sera probablement perçu comme un symbole du processus électoral. L'apparence extérieure et le décor intérieur du bâtiment peuvent être le reflet d'une approche sérieuse, non partisane et professionnelle qui est appropriée à la tenue d'élections.

Les espaces désordonnés, mal entretenus, intimidants ou trop grands peuvent tous créer des perceptions négatives de l'organisme de gestion électorale et du processus électoral.

Le message du bâtiment et du personnel

Alors que les organismes de gestion électorale de nombreux pays en développement et de sociétés en transition ont très peu ou pas du tout de contrôle sur les bâtiments qui leur serviront de bureaux et disposent de peu de ressources pour améliorer leur espace de travail, l'accessibilité publique ainsi que le professionnalisme et l'efficacité de leur personnel peuvent contribuer significativement à créer des impressions positives.

En plus de ces messages implicites, les organismes peuvent aussi prendre en considération des façons plus explicites de soutenir le programme d'éducation. Parmi celles-ci, l'on compte les affiches et bannières exposées à l'extérieur des bureaux, les tableaux d'affichage, les centres de distribution de matériel, les centres de ressources et d'information dans des endroits publics au sein du bâtiment et les programmes de visiteurs là où des efforts pédagogiques sont déployés sur place.

Un espace d'éducation

Lorsque des efforts sont réalisés sur place, les programmes peuvent prendre diverses formes, que ce soit de simples ateliers n'exigeant que de la publicité et une salle de séminaire ou des expositions et des programmes de grande envergure. De telles initiatives offrent un espace régulier et continu des programmes éducatifs en appui aux élections. Les organismes de gestion électorale qui réussissent à accorder un plus grand budget à ces programmes sont très choyés.

Cependant, même le bureau le plus petit peut poser une affiche, exposer quelques documents relatifs aux élections et à l'éducation électorale, et se doter d'un bureau d'information où le public peut obtenir des brochures ou d'autres documents d'information. Dans de tels cas, il est important que l'approche soit éducative plutôt que bureaucratique. Le but est d'informer et d'éduquer le public, non pas de l'accabler de l'importance de l'administration électorale et de détails infimes. Les organismes de gestion électorale devront se pencher sur la formation à offrir au personnel chargé de mettre sur pied de tels programmes d'information publique. Ils devraient aussi les récompenser pour le fait de fournir à moindre coût un service au public.

5.4.5.3 Éducation électorale aux bureaux de vote

Les bureaux de vote offrent une dernière occasion de fournir des renseignements aux électeurs sur le processus électoral. Quoiqu'il y ait une limite au volume d'information pouvant être transmis, on devrait faire tout en notre possible pour saisir cette occasion qui n'entraîne que de faibles coûts.

Il est possible que le programme d'éducation électorale n'ait que faiblement rejoint les électeurs durant la campagne électorale. Ces derniers peuvent avoir seulement compris qu'ils devaient s'inscrire pour voter et aller au bureau de vote le jour du scrutin. Une décision devra

être prise quant à la possibilité de fournir des renseignements de dernière minute au bureau de vote lui-même. Puisque de l'information sera sûrement inévitablement transmise, par exemple par les membres du personnel gérant les files d'attente et s'assurant que les gens ont les bons documents en main, il serait profitable de se pencher sur les moyens de le faire efficacement. Les renseignements suivants sont habituellement donnés aux électeurs qui se pointent au bureau de vote:

Renseignements fondamentaux

- L'entrée du bureau de vote
- L'endroit où sont publiquement affichées les listes électorales pour aider les électeurs à déterminer à quel bureau de vote ils sont affectés (particulièrement quand il y a plusieurs bureaux de vote dans un seul lieu)
- L'endroit où faire la file
- Les exigences en matière de sécurité qu'ils devront respecter
- L'endroit où trouver les rafraîchissements et les installations hygiéniques si la file d'attente est longue
- Le nombre de minutes qu'ils devront probablement attendre
- Les documents qu'ils devront montrer pour établir leur admissibilité à voter
- Les niveaux de service auxquels ils peuvent s'attendre de la part du personnel électoral et
- La sortie du bureau de vote

Il peut aussi être nécessaire d'exposer des affiches se rapportant au stationnement dans les environs du bureau de vote.

Des renseignements supplémentaires peuvent s'ajouter à l'information de base.

Renseignements supplémentaires

- Le plan du bureau de vote
- Les noms et rôles des personnes chargées de l'administration du bureau de vote
- Une liste des personnes autorisées dans le bureau de vote, telles que des observateurs électoraux, des représentants de parti ou de candidat, des journalistes, des commissaires électoraux et le personnel de sécurité
- Une liste des partis et/ou des candidats se disputant l'élection
- La conception graphique du bulletin de vote et les instructions sur la façon de marquer correctement son choix et
- La procédure pour demander de l'aide ou en cas de bulletin de vote gâché

À ces renseignements peut s'ajouter de l'information plus générale au sujet des structures gouvernementales à être établies, des services rendus par cet ordre de gouvernement et de la façon dont les résultats de l'élection vont influencer la formation de ce gouvernement. Ces questions plus générales peuvent aider les électeurs à faire un choix raisonnable et éclairé et à dissiper les incertitudes et l'insécurité entourant l'élection.

En plus de fournir des renseignements, les bureaux de vote voudront disposer d'une ambiance venant appuyer les messages d'éducation électorale tirés du programme d'éducation. Des slogans appropriés ou d'autres messages peuvent être exhibés.

Climat de vote

Il faudra porter une attention particulière à la manière dont les renseignements seront fournis afin de s'assurer qu'ils sont accessibles, clairs, significatifs et absolument impartiaux. Coller simplement une série d'affiches le long d'un mur parce qu'il y a un surplus de ces dernières ne suffit pas et peut aller à l'encontre des objectifs visés.

Dès qu'un bureau de vote est adéquatement mis sur pied, les représentants électoraux doivent fournir des éléments de base pour informer les électeurs.

Planification

Alors que tous les travailleurs électoraux doivent s'acquitter de leurs fonctions en se souciant du public, certains d'entre eux peuvent jouer un rôle particulier pour transmettre de l'information aux électeurs ou à ceux qui ont besoin d'aide.

- *Le rôle des travailleurs électoraux*

Parmi ceux qui fournissent des renseignements, l'on compte les personnes qui accueillent les électeurs et celles qui gèrent les files d'attente. Ce personnel aide les électeurs à se diriger dans la bonne file et vers l'entrée du bureau de vote. Là où les files d'attente sont longues, ils peuvent porter une attention particulière aux électeurs âgés ou handicapés. Ils peuvent aussi aider à préparer les gens à voter en vérifiant qu'ils ont en main les bons documents, en répondant aux questions liées au processus du vote, et en rassurant les électeurs qui paraissent mal assurés.

On doit donner à ces membres du personnel une formation plus poussée en matière d'éducation électorale. Celle-ci doit comprendre un examen très minutieux des questions de respect des renseignements personnels, de secret du vote et d'impartialité. Toutes ces questions doivent faire l'objet d'une gestion particulièrement délicate aux bureaux de vote, non seulement pour que les électeurs aient une bonne expérience du vote, mais aussi pour éliminer tout soupçon à l'égard de la gestion du bureau de vote et du processus électoral.

À l'intérieur du bureau de vote, ceux qui ont besoin d'aide pour voter ou qui ont des questions concernant un aspect de la procédure de vote peuvent recevoir une assistance seulement si la loi et les règlements électoraux prévoient de tels arrangements. Il sera alors déterminé qui fournira cette assistance et de quelle façon cette dernière sera surveillée afin qu'elle ne serve à influencer le vote de l'électeur. Les responsables des programmes d'éducation électorale travailleront avec les personnes chargées des arrangements du bureau de vote pour s'assurer que les affiches du bureau de vote comportent les renseignements prévus par la loi. Par conséquent, les discussions doivent être amorcées le plus tôt possible dans le processus de

préparation à l'élection. Dès qu'il y a entente relativement à ce qui est préférable et permis, les responsables du plan des bureaux de vote et de l'information transmise aux directeurs du scrutin sur la façon de mettre sur pied leur bureau de vote doivent également prendre en compte le besoin d'information et les occasions pédagogiques qu'offre le bureau de vote.

- *Les affiches*

Les affiches illustrant la procédure de vote peuvent être exposées soit à l'extérieur du bureau de vote ou même dans les isoloirs. Les affiches sur les bureaux peuvent, en plus de mentionner le nom du bureau particulier (p. ex., la liste électorale), illustrer ou expliquer précisément ce que l'on demande à l'électeur de faire à ce bureau.

Une fois de plus, les affiches devraient avoir un effet cumulatif. On doit s'assurer de les exposer dans des lieux appropriés et de les produire en format adéquat (voir Affiches et bannières). Trop d'information peut porter à confusion, surtout si elle est présentée à de nombreux électeurs ayant des niveaux d'instruction variés.

Dans des cas où il n'est pas possible d'acheminer des renseignements aux électeurs pour les préparer à voter ou dans des circonstances où des renseignements supplémentaires sont nécessaires à la dernière minute, il peut être possible de préparer et de distribuer des feuillets aux gens au moment où ils se mettent en file pour voter. Cette information peut être la même que celle qui est affichée, c'est-à-dire la procédure de vote et l'aménagement du bureau de vote. Elle peut énumérer les droits des électeurs et remercier les gens d'être venus voter (possiblement par une brochure remise après le vote).

- *Documents remis avant et après le vote*

Au moment où les électeurs s'apprêtent à quitter le bureau de vote, on peut leur fournir des renseignements relatifs à la divulgation des résultats, à la façon dont les votes seront convertis en sièges ou au gouvernement en tant que tel. Il s'agit là d'une des rares occasions où le gouvernement ou l'organisme électoral aura un contact assuré avec la majorité des électeurs, sinon tous, surtout dans les pays en développement.

Le contact avec les électeurs est presque toujours limité, peu importe les efforts déployés dans le cadre du programme d'éducation. En conséquence, il se peut que les gens se présentent aux bureaux de vote avec des questions. Pendant que les gens attendent pour voter, on peut donc en profiter pour fournir des renseignements et offrir certains services, comme la vérification des listes électorales.

- *Bureaux d'information*

Les bureaux d'information installés à l'extérieur des lieux de vote peuvent offrir ce type de services. Ils peuvent aussi être permis dans le bureau de vote. Ils auront fort probablement à leur disposition des copies des listes des électeurs et des listes des bureaux adjacents pour que les personnes qui se trouvent au mauvais endroit soient redirigées. Ils peuvent aussi être

pourvus d'employés pouvant mener spontanément des ateliers et des démonstrations pour certains groupes ou individus.

Si les préparatifs logistiques et la participation de volontaires de la société civile locale rendent possible un tel service, les messages d'éducation électorale de dernière minute peuvent encourager les gens à se rendre aux bureaux de vote où ils pourront se faire aider. De cette façon, les électeurs et les éducateurs peuvent épargner beaucoup de temps et d'énergie. C'est le seul endroit où les électeurs voudront se trouver, où ils auront la motivation d'apprendre, et où ils pourront recevoir l'information qu'ils désirent obtenir. Une intervention très brève peut résulter plus efficace, guidant les gens vers plus d'information.

5.4.5.4 Éducation électorale aux bureaux de dépouillement

Selon la structure du processus électoral d'un pays, les votes peuvent soit être dépouillés au bureau de vote puis tabulés aux bureaux de l'organisme de gestion électorale ou, après la clôture du scrutin, délivrés à des bureaux centralisés. Pour les fins de la présente section, les bureaux de dépouillement désigneront tout bureau où les votes sont dépouillés ou tabulés et où les résultats sont déterminés.

Seules certaines catégories de personnes sont admises dans les bureaux de dépouillement. Cependant, ces bureaux peuvent également devenir des lieux de réunion pour le public, surtout si les résultats y sont annoncés. Les éducateurs doivent donc se demander quelle sera l'information essentielle à transmettre et de quelle manière optimiser les possibilités que fournit ce moment important de l'élection.

Bien que peu de membres du grand public soient admis à un bureau de dépouillement, il est probable que les groupes qui s'y présenteront auront grandement besoin de renseignements fiables et précis. Parmi ces groupes, on peut compter les candidats et leurs représentants, des observateurs électoraux autorisés et des journalistes. Ces gens auront probablement reçu des informations de la part de leurs organisations respectives et des responsables du dépouillement, mais il ne faut pas sous-estimer leur besoin d'information claire au sujet de leurs rôles, de leurs responsabilités et de leurs droits.

Information pour les personnes à l'intérieur du bureau de dépouillement

On peut utiliser des affiches et des dépliants pour informer les personnes ayant accès aux bureaux de vote. Comme il y aura aussi probablement des membres du public si l'annonce des résultats se fait sur place, les responsables du dépouillement et les directeurs du scrutin devraient être informés sur la façon de profiter de cette occasion pour en faire un moment mémorable pour le public présent.

Information pour les personnes à l'extérieur du bureau de dépouillement

Dépouiller les votes et divulguer les résultats permettent d'accroître l'importance des élections en assurant une transition pacifique du pouvoir et en encourageant les gens à accepter les

résultats et les candidats à se réconcilier. Alors que la majorité des gens vivront probablement ce moment à la radio et à la télévision là où ces dernières sont disponibles, il y aura tout de même de nombreuses personnes présentes dans les rues.

Il est important que des mesures soient prises pour la diffusion des annonces, leur exposition subséquente, et la divulgation des résultats finaux. Certains pays affichent les protocoles officiels des résultats, que ce soit les résultats du bureau de vote ou les totaux réunis à des niveaux plus élevés de l'organisme électoral ou de bureaux de dépouillement, sur place pour que le public puisse en prendre connaissance. Des copies certifiées peuvent aussi être faites pour être distribuées aux représentants des candidats, aux agents des partis, aux observateurs électoraux et aux journalistes. Pour plus d'information au sujet de la diffusion des résultats et des limites qui s'y rattachent, voir Rapports d'étape; Déclaration cumulative des votes et Diffusion des résultats électoraux.

5.4.5.5 Le rôle de l'éducation électorale au processus d'enregistrement des électeurs

S'assurer que les gens comprennent en quoi consiste la liste électorale (les fichiers électoraux, le registre des électeurs), qu'ils décident de s'inscrire, qu'ils sont en mesure de le faire – et de le faire correctement, présente de sérieux défis pour les éducateurs. Car, l'enregistrement des électeurs est devenu une condition préalable essentielle à l'acte de vote.

Si l'on fait exception de quelques situations de transition où l'on estime ne pouvoir procéder à l'inscription des électeurs, ou encore là où l'on décide d'opter pour l'inclusion, de manière générale, les électeurs doivent s'inscrire en vue de voter. Mettre sur pied une liste électorale, puis la maintenir correctement, présente plusieurs défis pour les électeurs, les candidats et les agents de l'administration. [1]

En conséquence, les formateurs s'intéresseront tout particulièrement aux règlements et aux systèmes qui sont en voie d'être établis aux fins de gérer le processus d'enregistrement des électeurs. Dans bien des cas, l'inscription implique certaines conditions d'éligibilité qui, dans le passé, ont souvent été utilisées pour priver certains électeurs éligibles du droit de vote. Mais dans les pays où il incombe à la personne de s'inscrire, plutôt qu'à l'État, les préparatifs administratifs peuvent causer des obstacles et éventuellement avoir pour effet de disqualifier les électeurs. Il faut une forte motivation pour surmonter ces obstacles.

Cette motivation peut être stimulée à travers l'éducation électorale, l'organisation politique, la perception d'efficacité du système électoral et du gouvernement, et le fait que la représentation contribue à changer les choses. Les programmes de formation qui incitent les électeurs à s'inscrire auront peu d'incidence si les citoyens ne sont pas motivés à s'inscrire, si les mécanismes d'inscription sont absents et s'il existe une possibilité que l'inscription électorale ne soit pas faite correctement. De fait, le travail de représentation politique ainsi que la formation des responsables de l'inscription et autres responsables peuvent être aussi importants que le programme d'éducation électorale lui-même.

Dès qu'on a déterminé ce que seront les systèmes d'inscription électorale, les formateurs peuvent concevoir un programme. Celui-ci devrait aborder les éléments suivants:

- les raisons pour s'inscrire
- les avantages de s'inscrire
- la façon dont on procède à l'inscription
- la manière de vérifier les détails de cette inscription
- la façon de corriger une inscription si elle est erronée et
- le calendrier de l'inscription ou de correction de l'inscription

Les personnes sont aussi membres de partis politiques ou de groupes des citoyens, et ils auront donc envie de comprendre ce qui suit :

- la façon dont les listes électorales les protègent contre les abus de type électoral
- la façon de contester les listes
- la façon dont les listes seront utilisées le jour du scrutin
- les endroits où l'on pourra prendre connaissance des listes
- la façon de lire et d'interpréter les listes et
- le calendrier pour contester les listes ou demander des modifications

Dans les situations où l'inscription se déroule sur une base continue, l'éducation électorale pourrait être menée par l'entremise des systèmes d'éducation et de gouvernance existants. Puisqu'il est impossible de modifier les listes électorales au-delà d'un certain moment avant une élection, il faut rappeler périodiquement aux citoyens qu'ils doivent s'inscrire ou vérifier leur inscription. De même, ceci devrait faire partie de toute démarche de formation des jeunes électeurs qui s'inscriront et qui voteront pour la première fois.

Si l'inscription est de nature saisonnière et le fichier électoral peut faire l'objet d'une révision importante avant une élection, on pourrait proposer de mener un programme national d'éducation électorale en vue de soutenir le processus d'inscription. Tous les éléments de ce programme devraient être considérés comme une intervention éducative et les formateurs devraient alors participer à un cycle complet du plan éducatif (voir Le cycle du plan).

Campagne de formation préélectorale

Il faut tenir compte aussi de considérations spéciales, lesquelles découlent de la nature très particulière d'un programme d'inscription électorale et du caractère urgent entourant une probable campagne de formation. On peut consulter des exemples de campagnes d'inscription à la page Budapest, Hongrie – inscription pour l'élection du gouvernement local. (À noter que le téléchargement de ces manuels peut être long.)

En particulier, les formateurs auront à s'assurer que les électeurs éventuels se présenteront aux lieux d'inscription au bon moment. De plus, les électeurs devront comprendre pourquoi il est important de s'inscrire. Et ceci n'est pas évident quand les bénéficiaires principaux de l'inscription électorale semblent être les administrateurs plutôt que les électeurs eux-mêmes.

En conséquence, la motivation devient un aspect important du programme de formation. À l'inverse des élections où la lutte sert à stimuler les électeurs, l'inscription aux fins de pouvoir voter peut se heurter à une apathie qui peut résulter au dépassement des délais d'inscription par les électeurs.

Note:

[1] On examine en détail la façon de créer et de maintenir un fichier électoral à la page L'inscription des électeurs.

5.5 L'éducation civique fondamentale

Cette section traite de l'information aux électeurs, de l'éducation électorale et du concept connexe de l'éducation civique. Dans bien des cas, l'éducation électorale constitue un élément du programme d'éducation civique. Il va de soi que l'existence d'un programme d'éducation civique continu peut poser les jalons des initiatives entourant l'éducation électorale, voire en rehausser l'incidence.

Ceci dit, de manière générale, l'éducation civique peut être définie dans des termes qui la sortent du cadre de la politique électorale et de celui de l'administrateur des élections. Il est possible aussi qu'une personne responsable de l'éducation électorale participe à une démarche générale d'éducation civique. De fait, certains éléments laissent à penser que l'éducation électorale est un amalgame de l'information électorale et de certains aspects d'un programme d'éducation civique, soit ceux se rapportant aux élections.

En général, l'éducation civique est menée dans des contextes informels d'éducation aux adultes; ceci n'exclut pas qu'il puisse y avoir une dimension éducative formelle dans les écoles. Cette section aborde les approches alternatives et la technologie ainsi que certains messages d'éducation civique habituels que les formateurs travaillant à l'éducation civique jugent importants.

L'incertitude continue

Deux éléments peuvent être tentants dans cette démarche. L'un est de considérer toute chose comme étant de l'éducation civique et d'en faire un principe intégrateur et indispensable de tous les efforts de formation. L'autre est d'en faire un élément isolé du reste des processus d'apprentissage de la vie. Dans les faits et dans les approches théoriques, on emprunte ces deux voies – et aucune ne s'avère particulièrement utile. Il faut donc trouver un équilibre afin de faire sentir aux citoyens qu'ils ont un certain pouvoir et qu'on leur donne effectivement ce pouvoir afin qu'ils participent à fonder, à édifier et à soutenir une démocratie adaptée à leur contexte; tel est le prochain défi des militants et des formateurs démocratiques.

La terminologie

Les professionnels de l'éducation civique ont choisi un éventail de termes pour décrire leur travail. Ils choisissent des noms pour l'approche d'apprentissage qu'ils croient plus en mesure de transmettre les objectifs de cette formation. Chacun des noms ou des termes sélectionnés comporte ses propres dilemmes et ses propres hypothèses de fonctionnement. Mais une analyse du concept, au moyen d'une appréciation des termes, donne un aperçu des préoccupations des formateurs travaillant à l'éducation civique.

L'éducation à la démocratie

Les programmes se définissant comme étant un programme d'éducation à la démocratie cherchent à préparer les gens à la démocratie en supposant qu'il faut voir à son établissement et à son maintien. Un tel programme de formation abordera les capacités et la compréhension qui sont nécessaires pour cet établissement et ce maintien.

Les formateurs peuvent mener leurs programmes d'éducation à la démocratie dans les sociétés non démocratiques et considérer ceux-ci comme une intervention sociale en vue de s'assurer qu'elles deviennent plus démocratiques. Conséquemment, la définition de la démocratie devient très importante pour déterminer ce qui devrait être enseigné, et pour le programme de formation comme tel. Une telle définition pourrait être classique: mais elle peut aussi être plus radicale, comportant des aspects afférents à la démocratie industrielle, aux droits des consommateurs et à la justice sociale.

L'éducation civique

Dès qu'une société a déterminé les paramètres de la citoyenneté, les formateurs peuvent déterminer que les gens doivent être formés pour ainsi ressembler davantage à des citoyens idéaux. On insistera sur les droits, les rôles et les responsabilités de la citoyenneté, et cette intervention pédagogique pourra être liée au processus de naturalisation qui permet aux immigrants de devenir des citoyens. Ce faisant, elle provoquera vraisemblablement une discussion de fond sur le statut juridique des citoyens et la façon dont leur identité et leur relation avec l'État sont définies. Il se peut bien que l'approche générale soit « assimilationniste »; mais certains programmes vont se pencher sur les questions énoncées dans le paragraphe qui suit et abordées de manière distincte aux seules fins du présent débat.

La citoyenneté ne peut être uniquement et strictement définie dans des termes juridiques mais plutôt dans la manière dont les gens exercent leurs responsabilités envers d'autres personnes et envers l'État, et là où un État n'existe pas, envers l'édification d'une vie communautaire. L'éducation en appui à la citoyenneté, énoncée comme un ensemble de relations et de responsabilités incombant à chaque personne et la sensibilité de l'État envers cette personne et les membres de sa communauté, prendra en compte les capacités de la citoyenneté active. Ces capacités, lorsqu'elles se manifestent, font de la personne un citoyen. Avant cela, elles ne sont qu'un sujet de discussion.

Ces capacités peuvent comprendre celles qui sont nécessaires pour participer à une élection, prendre des décisions d'ordre communal ou participer au débat public. Il est probable qu'elles comprennent celles qui sont nécessaires pour assurer la présence d'un État réceptif ou participer à sa construction. Ces capacités peuvent comprendre la défense des intérêts, le travail d'organisation et des actions de représentation à l'endroit des politiques publiques. Les programmes d'éducation qui traitent de la citoyenneté se fondent sur l'hypothèse que la citoyenneté est possible. Autrement dit, il est probable qu'ils aient lieu davantage dans les sociétés où le concept de citoyen a été établi et où la pratique de la citoyenneté est possible. De manière explicite ou non, on retrouve dans ces sociétés des dispositions constitutionnelles qui reconnaissent la personne et sa contribution à la gouvernance ainsi que les relations qu'elle entretient en tant qu'acteur indépendant dans le pays et par rapport à l'État.

La formation politique

Certains estiment que l'expression de la vie publique dans la "polis" ou le régime est importante, quelle que soit la forme que prend ce dernier; ces gens peuvent décrire leur travail comme étant de la formation politique. S'il existe une vie politique, les personnes doivent pouvoir lire et comprendre cette vie politique qui les entoure; de même, ils doivent faire l'apprentissage des façons d'y participer.

L'analyse sociale, l'analyse du discours et de la communication à caractère public, la compréhension des interrelations entre les systèmes politique et social et la manière dont ils négocient et se partagent le pouvoir feront tous partie d'un tel programme de formation.

La formation au leadership

La formation au leadership est une dernière forme d'éducation civique. Cette formation présuppose que le leadership peut et devrait être appris puis exercé par les êtres humains. Le programme abordera plusieurs éléments touchant aux capacités et aux relations entourant le leadership. On traitera probablement des questions de pouvoir personnel et de pouvoir politique, le tout avec une solide approche morale du pouvoir et fondée sur les valeurs. L'éducation au leadership se divise en deux axes et bien qu'ils aient des choses en commun, et semblent historiquement avoir eu les mêmes préoccupations, ils s'expriment dans des sociétés différentes ou au sein de couches sociales différentes.

L'exercice responsable du pouvoir

Un grand nombre d'églises, de clubs, de clubs jeunesse (le mouvement scout en est un exemple) et de sociétés philanthropiques, telle que Rotary, offrent une formation sur le leadership qui met l'accent sur le développement des capacités, l'éthique, les vertus sociales et autres au sein de leur cadre organisationnel.

Atteindre le leadership

Les organisations ayant un moins grand accès au pouvoir dans la société ont tendance à utiliser des programmes de formation au leadership dont la méthodologie est très expérimentale. Peut-être sans étonnement, cette formation est dispensée par ces mêmes personnes qui n'ont pas accès au leadership dans la société.

Au cœur de la discussion sur la terminologie appropriée réside un débat sur le but d'une telle éducation. S'agit-il simplement d'inculquer un comportement à une personne ou de lui fournir les capacités qui conviennent pour une société prédéterminée, ou a-t-elle un rôle essentiel à jouer de manière à outiller les gens afin qu'ils puissent agir sur leur environnement et le changer? La pratique varie grandement. Heureusement, dans les sociétés qui ne sont pas plongées dans la guerre, la libre circulation de l'information et le consensus international qui existe généralement en faveur de la démocratie signifient que la majorité des gens ont des occasions qui ont été refusées à leurs ancêtres. Chacun peut devenir maître de sa destinée s'il le veut bien, s'il a les capacités pour le faire et s'il est en partie libéré du manque et de la peur.

Messages habituels d'éducation civique

Voici au moins cinq thèmes habituels qui devraient être couverts dans un programme d'éducation civique:

1. le sens de la démocratie
2. le rôle, les responsabilités et les droits des citoyens
3. la bonne gouvernance
4. les principes et les procédures démocratiques et
5. les institutions et les lois démocratiques

Contexte

L'éducation civique vise à encourager les citoyens à participer pleinement à la vie politique d'une collectivité et d'un pays disposant d'un engagement envers les valeurs et les principes fondamentaux de la démocratie. Ceci étant un objectif de travail, ceux qui planifient et mènent les programmes d'éducation civique ont élaboré des programmes de cours très variés.

Au niveau scolaire, les établissements en Australie et aux États-Unis ont mis au point des normes ou des repères énonçant précisément ce que devrait couvrir un programme de formation. Un tel souci de précision ne semble pas aussi présent dans d'autres pays, et celui-ci ne fait pas partie non plus des interventions informelles auprès des adultes. De même, si l'éducation civique est confinée à l'école, elle pourrait être réduite au même niveau que les autres matières qui deviennent non pertinentes après l'école, ou même pendant la vie scolaire, en raison des possibilités limitées qui s'offrent aux enfants de participer à la vie politique.

Il existe un certain consensus en ce qui concerne les types de messages qui doivent faire partie des présentations théoriques, lesquels forment l'épine dorsale d'un programme d'éducation

civique des adultes. Ces messages seront complétés avec du matériel complémentaire qui prendra en compte sérieusement l'histoire de chaque société, la façon dont elle s'occupe des concepts de consentement contingent et d'incertitude limitée, ainsi que les règles et les pratiques de leur démocratie particulière. Ces messages habituels tourneront autour des sujets suivants:

Le sens de la démocratie: les définitions, les types et les défis

Pour illustrer ce que les formateurs pourraient préparer pour les guider dans leur discussion sur le sujet et sur la manière de mettre les documents de formation à la disposition des gens, un document a été mis au point afin de traiter des définitions de la démocratie (voir Sens de la démocratie). Le même document propose aussi des moyens d'intégrer le sujet à des activités à caractère pédagogique et d'en transmettre le contenu à des groupes de participants.

Le rôle, les responsabilités et les droits des citoyens

(Voir L'éducation électorale fondamentale pour la discussion sur ce sujet et l'importance de traiter des droits et responsabilités.) Les citoyens ont un pouvoir limité par rapport à un État, à moins que celui-ci respecte et protège les droits de ses citoyens. Sans cette protection, il est difficile de parler de responsabilités. De fait, dans ce cas la responsabilité d'une personne sera probablement de forcer cet État à reconnaître les droits de la personne et la démocratie.

La bonne gouvernance

Un citoyen détient un certain pouvoir dans la mesure où il comprend la façon dont fonctionne le gouvernement et s'il dispose de critères pour porter un jugement sur sa performance. De plus en plus, le gouvernement est perçu comme un processus où l'État, les élus et les individus élus agissent de concert et gouvernent en collaboration; pour cette raison, on a appelé cela la gouvernance. La bonne gouvernance ne requiert pas seulement la participation des citoyens; elle signifie aussi former les citoyens par rapport à la démocratie et à la participation électorale.

La bonne gouvernance doit satisfaire à certains critères, tels que la transparence, la légitimité, la reddition de comptes, la capacité à réagir et l'efficacité. Elle doit le faire dans un contexte où la participation peut exiger des compromis entre l'efficience et la démocratie. Ceux-ci sont parmi les concepts les plus importants et les plus difficiles à traiter dans un programme d'éducation civique.

Les principes et les procédures démocratiques

La démocratie comporte des valeurs. Mais plus important encore, elle concerne des pratiques, des rituels, des procédures et autres qui permettent aux citoyens de faire des choix, d'assurer la présence d'un gouvernement représentatif et de fournir périodiquement l'occasion de porter un jugement sur l'efficacité de ce gouvernement.

Les valeurs ou les principes sont exprimés dans l'action. Ainsi, les citoyens devront saisir les principes, qui peuvent être universels, et la façon dont différentes sociétés se sont construites pour assurer l'expression de ces principes. Ils exploreront aussi la façon dont les pratiques de leur propre pays rehaussent les principes démocratiques ou y font obstacle. Il est avantageux d'établir une distinction entre principes et pratiques démocratiques car, ce faisant, on ne favorise pas l'importation de pratiques qu'un pays pourrait considérer d'emblée comme essentielles à la démocratie. Les pays ont plutôt avantage à vérifier si ces pratiques leur conviennent et si les mêmes principes peuvent s'exprimer sous des formes culturellement plus adéquates.

Les institutions et les lois démocratiques

Chaque pays aura probablement son propre lot d'institutions et de lois démocratiques, aussi récentes soient-elles. Celles-ci doivent être reconnues et comprises si l'on veut que les gens puissent y recourir, contribuer à les raffiner, voire les changer ou les supprimer. Les formateurs doivent trouver des moyens pour s'assurer que le matériel destiné à couvrir ces sujets soit adapté à leur propre pays. Il est possible d'obtenir des renseignements généraux et comparatifs. Bien qu'en soi ceci ait de l'importance, ces renseignements n'auront d'utilité réelle que s'ils répondent véritablement aux besoins du groupe de participants. Qui plus est, les formateurs doivent toujours demeurer ouverts et trouver de nouveaux exemples provenant de lieux différents et de périodes différentes afin d'établir des liens avec leur propre contexte.

5.6 La démocratie directe

Il y a toujours eu une tension entre les processus de la démocratie représentative et ses élections périodiques – qui produisent des assemblées parlementaires qui s'attaquent ensuite aux décisions à prendre en collaboration avec les citoyens – et les formes plus directes de prise de décisions. Aussi, bien que la plupart des pays disposent de procédures pour la tenue de référendums ou de plébiscites, ceux-ci se limitent souvent aux événements d'extrême importance.

Ceci étant dit, il y a des pays où l'on a recours plus souvent à la démocratie directe – généralement définie comme étant un processus décisionnel. La Suisse en est un exemple. Pour leur part, certains États américain acceptent, moyennant certaines conditions à respecter, la présence de propositions citoyennes sur les bulletins de vote.

Lors de référendums ou de plébiscites, l'éducation civique peut facilement prendre une tournure partisane. Quelle que soit la nature de l'éducation civique, il est très difficile de mener celle-ci sans devoir atteindre un équilibre dans la présentation des options en présence; la ligne est mince afin de ne pas accorder trop d'importance à une option plutôt qu'une autre, d'autant plus que les questions référendaires sont souvent rédigées pour obliger les gens à faire de simples choix à l'égard de questions complexes.

Il y a naturellement des questions procédurales qui peuvent faire partie d'un programme pédagogique: qu'est-ce qu'un référendum? Comment y participez-vous? Quelle est la question?

Pourquoi la pose-t-on? Et, ce qui est particulièrement important, quelles seront les conséquences des choix qui sont proposés? Dans certains cas, il sera possible, voire même nécessaire, de mettre sur pied au point des documents de formation qui présentent les arguments de chaque partie par rapport à la question en présence. Si l'établissement fournissant le matériel de formation a une réputation non partisane, il peut être possible d'y élaborer ce matériel. Par ailleurs, les formateurs peuvent simplement chercher à s'assurer qu'on n'empêche pas les électeurs de recevoir et de comprendre le matériel plus partisan que fournissent les différentes parties.

Lors des référendums, les gens sont appelés à répondre aux grandes questions qui auront une incidence sur l'avenir; pour cette raison, les résultats peuvent décevoir des pans importants de la société, soit ceux qui sont du côté des perdants. Conséquemment, ce sont souvent des moments de tension, même dans les démocraties les plus stables. Dans les États fragiles, ils peuvent être des précurseurs à une crise. Les formateurs doivent agir de manière responsable et préparer les gens à perdre ou à gagner; ils insisteront sur d'autres moyens d'avancer et mèneront des programmes favorisant la tolérance politique.

Dès qu'un enjeu référendaire est réglé, les formateurs devront élaborer des programmes qui tiennent compte des conséquences et du sens de la décision qui a été prise – et cela est toujours difficile à déterminer. Les récents référendums en France et aux Pays-Bas ont démontré que les conséquences peuvent être incertaines et que, souvent, il n'y a pas de plan B.

En Colombie-Britannique, au Canada, une expérience novatrice au chapitre de la démocratie directe (visant à se pencher sur la question de la réforme du système électoral, un sujet complexe et très émotif) a mené à la mise sur pied d'une assemblée de citoyens pour représenter l'ensemble de la population. Cette approche, qui s'apparente à un jury, pour la prise de décision publique offre un processus décisionnel très différent, davantage orienté sur le processus même, et plus consultatif. En conséquence, il facilite le processus de formation des participants et des personnes qui se trouvent à l'extérieur de l'assemblée.

6. L'éducation civique

De manière générale, l'éducation civique peut être définie dans des termes qui la sortent du cadre de la politique électorale et de celui de l'administrateur des élections. De même, il se peut qu'une personne responsable de l'éducation électorale participe à une démarche générale d'éducation civique. Certains éléments laissent à penser que l'éducation électorale est un amalgame de l'information aux électeurs et de certains aspects d'un programme d'éducation civique, soit ceux se rapportant aux élections.

En général, l'éducation civique est menée dans des contextes informels de formation aux adultes; ceci n'exclut pas qu'il puisse y avoir une dimension éducative formelle dans les écoles. Ainsi que le présente cette section, dans une démocratie l'enseignement et l'apprentissage de l'éducation civique seront plus efficaces dans le feu de l'action, au moment où on lutte pour établir cette dite démocratie, puis pour en assurer la viabilité.

6.1 Introduction à l'éducation civique

Pour les besoins du présent sujet, le terme éducation civique est utilisé pour couvrir le travail général d'éducation des citoyens afin qu'ils assument leurs responsabilités quant à leurs rôles et responsabilités au sein des États démocratiques et qu'ils exercent leurs droits.

L'expression « éducation civique » est devenue populaire pour décrire ce processus d'autonomisation et de libération. Mais elle conserve cette dimension associée à la mission de socialisation à laquelle les formateurs astucieux fonctionnant dans des contextes divers voudront s'attaquer.

Ce sont ces différents contextes qui forment la base des prochaines sections traitant du sujet. Bien qu'il y ait des thèmes essentiels faisant partie de l'éducation civique, les contextes où ceux-ci sont explorés et élaborés sont devenus plus variés. Comme le rôle de l'éducation pour redéfinir ces contextes et les adapter aux besoins des citoyens – et pour que les citoyens leur conviennent – est devenu plus important, ainsi il est nécessaire que les formateurs fassent attention à leurs différences et à aux trajectoires qu'ils empruntent.

Les thèmes de la vision, de la vertu, de l'habitude et de la pratique

L'étude de l'éducation civique commence toujours avec un examen de la démocratie et des termes connexes que sont la citoyenneté et la société civile. Ceux qui s'engagent dans l'éducation civique ont une vision de la citoyenneté où les gens ont la capacité de s'organiser eux-mêmes, de manière volontaire, afin d'être autosuffisants et d'avoir une incidence politique dans les sociétés où la démocratie représentative et participative favorise la paix, la prospérité et la libération personnelle. Tous ces concepts font l'objet de débats. Ainsi, les années 1990 ont été celles où l'on a cru dans le triomphe de la démocratie en tant que système de gouvernement et où l'éducation civique a reçu un nouvel élan. Or, ces années ont fait place à une période de plus grande circonspection où la guerre, la terreur et les révolutions ont refait surface en tant qu'outils pour construire l'État et faire rayonner le pouvoir; pour cette raison, tout programme d'éducation civique doit être une occasion pour les formateurs et les participants de proposer une vision.

Vision

La vertu à la citoyenneté est devenue un thème de prédilection de plusieurs programmes novateurs et de projets destinés à faire passer l'accent que met l'éducation sur la connaissance et l'information – apprendre sur les politiques de certains pays, ou l'histoire de l'élaboration d'une constitution et la façon dont on a utilisé et abusé de ladite constitution – vers un examen de la responsabilité personnelle de chaque participant à bien se comporter au sein de la société démocratique où il vit. Des listes de vertus ont été mises sur pied et on s'attend à ce qu'elles soient particulièrement adéquates à une telle vie. Elles comprennent le respect d'autrui, la tolérance, la responsabilité partagée de la communauté, l'engagement envers le constitutionnalisme et les droits de l'homme, la paix et l'amitié dans les affaires locales et nationales.

Vertu

Dans certaines typologies de l'éducation, les vertus et les habitudes s'entrecroisent, tout comme elles le font avec les capacités civiques, lesquelles sont toutefois définies de manière distincte. Mais tous sont d'avis que l'éducation civique doit inculquer des comportements qui permettent aux gens de construire un style de vie démocratique, sans tenir compte du régime dans lequel ils se trouvent eux-mêmes. Parmi ces habitudes, il y a les plus simples comme: la gestion pacifique d'un conflit; la conception, l'expression et la promotion des intérêts et des besoins de sorte que les intérêts et les besoins qui se concurrencent soient définis et solutionnés; le vote; le fait d'être une personne à la fois privée et publique; etc.

Habitude

Une société est toujours complexe – et une société démocratique doit mettre sur pied, en se fondant sur sa propre histoire et l'équilibre des forces, des pratiques qui permettent d'atteindre un minimum vital (voir Sens de la démocratie) et ainsi constituer la pierre angulaire de toute société semblable. Ayant mis au point ces pratiques et ces procédures – et les ayant renouvelées et réformées pour répondre aux exigences contemporaines – une société cherche à former ses citoyens pour qu'ils y aient recours.

Pratique

Au cœur de l'éducation civique se trouve un objectif visant à donner du pouvoir aux gens et la capacité de participer pleinement à la vie d'une société démocratique, ou de créer cette société démocratique. Mais les contextes diffèrent tant comme les défis auxquels les formateurs doivent faire face.

Il importe que ces différences s'expriment dans les décisions prises en vue de mettre au point les programmes, de chercher les modèles, le matériel ainsi que l'appui d'autres praticiens, et de rendre les gens autonomes. Le formateur qui travaille à l'éducation civique participe-t-il à la préservation et au renouvellement d'un État démocratique (voir L'éducation civique dans les démocraties établies), à la construction ou à la reconstruction après un conflit armé ou civil (voir Reconstruction après les hostilités), à l'émergence de la démocratie (voir L'éducation civique dans les démocraties émergentes), ou à la transformation des sociétés (voir Régimes autoritaires et États fragiles)? Ou le formateur fait-il partie d'une équipe traitant d'une crise beaucoup plus instable où le concept d'État perd toute pertinence par rapport à la crise en présence (voir L'éducation civique lors de situations d'urgence)?

6.1.1 Les régimes autoritaires et les États fragiles

L'éducation à la démocratie ne requiert pas que l'on se trouve dans un État démocratique. De fait, certaines des initiatives non formelles les plus novatrices en matière de formation ont eu lieu dans les États autoritaires. Tel que mentionné dans l'introduction, l'éducation civique est souvent une caractéristique des États autoritaires cherchant à établir un consensus social parmi leurs sujets. En effet, certaines sociétés estiment qu'un régime autoritaire constitue une façon

appropriée de gérer un État, que ce régime ait vu le jour par l'entremise d'un accès traditionnel au pouvoir, en réponse à une crise découlant de la guerre ou à un échec sur le plan du développement, ou grâce à des opinions idéologiques et religieuses répandues. Ici n'est pas le lieu pour débattre de cette question, d'autant plus que le sujet ne s'adresse pas à cette forme d'éducation civique; ceci dit, plusieurs éléments du programme pourraient être utilisés dans des situations d'immobilisme semblables.

Les États fragiles ou en déroute présentent des problèmes particuliers car on y retrouve des niveaux d'insécurité personnelle, sans compter parfois la terreur et la guerre; en conséquence, la participation à des programmes de formation peut s'avérer difficile. Néanmoins, les gens vivant dans ces situations méritent toute l'aide nécessaire afin de pouvoir prendre leurs vies en mains et de reconstruire leur pays. Parfois, il faudra attendre que les choses se soient stabilisées au chapitre de la sécurité. Or, pendant cette période d'attente, il faudra s'assurer que les formateurs ne sont pas exclus de la planification car des institutions et des processus pourraient être mis sur pied et avoir pour effet de saper leur travail ultérieur.

Les formateurs travaillant à l'éducation civique et engagés dans la construction des États démocratiques trouveront des occasions de formation dans ces organisations dont l'existence est permise ou qui décident eux-mêmes d'occuper un espace. Il peut s'agir d'organisations fondées sur la foi ou encore d'associations d'entraide bénévole, de regroupements d'assistance personnelle et de coopératives, ou même de groupes de discussion à domicile. Certains de ces groupes peuvent avoir une présence en dehors du pays en question.

Inévitablement, ces programmes de formation coexistent avec l'action politique, même si le contexte leur impose des limites, et pour cette raison, ceci les rend particulièrement puissants.

Dans une situation semblable, les programmes jeunesse prennent une importance particulière car, parfois, ils offrent un espace sûr aux jeunes, lesquels autrement seraient harcelés par l'État. D'ailleurs, là où les jeunes participent à une forme d'action directe contre l'État, ou encore prennent part à un conflit civil ou autre, la formation peut améliorer leur qualité de vie et leur action et faire en sorte d'accroître la probabilité qu'il y ait une issue démocratique à ces situations conflictuelles.

6.1.2 La reconstruction après les hostilités

En Afghanistan, des assemblées traditionnelles ont été recréées avec des jeunes en vue d'encourager la citoyenneté et d'inciter les gens à se porter candidats aux élections du gouvernement local.

En Irak, lors de la période qui a précédé l'adoption de la constitution d'après-guerre, du référendum et des élections, un travail formidable a été fait auprès des groupes des femmes en les exposant aux débats constitutionnels et en leur permettant de visiter d'autres pays. Au Burundi et en République démocratique du Congo, on a mis principalement l'accent sur les élections, mais quelques initiatives de formation constitutionnelle ont aussi été entreprises. En Bosnie, Civitas a mis sur pied un programme d'éducation civique en s'appuyant sur le

milieu scolaire et en faisant appel aux coordonnateurs locaux. En Sierra Leone, les institutions clés de la démocratie tels que la Commission Nationale pour la Démocratie et la Commission Nationale Électorale se sont engagées dans des programmes axés sur l'éducation pour la paix et les élections ayant les jeunes comme groupe cible.

Les sociétés sortant d'un conflit et qui ont pu élaborer un programme de reconstruction soutenu à l'échelle locale ou internationale sont en mesure de présenter différents programmes de formation.

Ceux-ci sont souvent liés, tel qu'en Angola, aux programmes de renforcement de la société civile: dans ces endroits, les organisations locales se mettent à occuper l'espace créé par un accord de paix ou de cessez-le-feu. Dans d'autres cas, les programmes de formation sont liés à la création de nouveaux organismes de gestion électorale ou d'institutions légales. Et bien sûr, il importe que les programmes d'éducation civique fassent partie de toutes les activités de démobilisation, particulièrement celles s'adressant aux enfants-soldats.

Tous ces programmes luttent contre le contexte qui prévaut dans les pays après la guerre – des gens blessés, des infrastructures amochées, des institutions embryonnaires, et, inévitablement, des combats continus dans certaines régions. La situation n'était guère différente après la Deuxième Guerre mondiale, et il y a des leçons à tirer en regardant l'Europe et le Japon au cours de la période immédiate qui a suivi cette guerre particulière – que ce soit pour les interventions de nature éducative, les débats et les processus constitutionnels, ou pour concevoir des visions d'espoir pour ces sociétés qui sont peut-être encore trop collés sur leurs conflits récents.

Souvent, la formation met l'accent sur les accords de paix et les traités de paix, sur l'établissement de la tolérance entre les factions belligérantes, et sur les accords de transition proposés. Or, il arrive souvent que ceux-ci prévoient la tenue de nombreuses élections et de multiples référendums, et ce, en fonction de calendriers visant à garder un traité en vie; mais ce faisant, ces activités en viennent inévitablement à se dérouler dans un climat de tension qui s'ajoute à la confusion et à l'insécurité des citoyens.

6.1.3 L'éducation civique dans les démocraties émergentes

Les programmes formels d'éducation civique que l'on retrouve dans les écoles d'État sont particulièrement importants en Europe de l'Est. En effet, ils donnent un point de référence et permettent à ces pays de renforcer le système démocratique qui a été créé lors de la chute de l'Union soviétique et l'éclatement subséquent des États jusqu'alors liés par leur dépendance envers cette dernière.

Dans certains pays, ces programmes ont été aussi importants pour établir le besoin de former davantage les enseignants que pour réformer les programmes et les systèmes scolaires. De fait, ils fonctionnent souvent dans un contexte de formation non formel, mené par les organisations de la société civile, au cours de la période qui précède la transition vers la démocratie ou qui marque celle-ci.

Lors des premières années suivant une transition démocratique, il est assez facile de trouver du financement et des ressources pour l'éducation civique en dehors des fonds normaux auquel ont accès les pays. Mais la réussite démocratique établissant des façons de faire habituelles sur le plan politique, la motivation à cet égard diminue. C'est pourquoi l'institutionnalisation rapide est importante; mais celle-ci est souvent freinée par la faiblesse des institutions principales que sont les écoles, les assemblées législatives et les organisations civiques. Ainsi, les formateurs travaillant à l'éducation civique doivent porter attention au renforcement des institutions locales – à leur gestion, à leur administration et à leurs capacités intellectuelles, ainsi qu'aux compétences et aux procédures de fonctionnement qui sont considérées comme des acquis dans les démocraties de plus longue date.

Les programmes aborderont souvent des questions liées au fait de bâtir un pays; ils peuvent même chercher à démobiliser les formations de la société civile qui ont participé aux mouvements démocratiques. Ce sont autant d'approches naturelles mais peu clairvoyantes au chapitre de l'élargissement de la démocratie et de l'élaboration des politiques et compte tenu de l'importance de la participation citoyenne. Il est possible de créer une voie médiane où les mouvements démocratiques peuvent être transformés et témoigner d'une préoccupation pour la citoyenneté au sein d'un État démocratique.

6.1.4 L'éducation civique dans les démocraties établies

Après plusieurs années au cours desquelles les démocraties établies se sont appuyées sur des habitudes et des institutions bien ancrées pour soutenir la citoyenneté démocratique, de récentes inquiétudes au sujet des tendances anti-démocratiques, des groupes aliénés et des électeurs apathiques ont provoqué une discussion davantage axée sur la nécessité de consacrer des efforts additionnels. Certains de ces efforts sont de nature éducative et d'autres ont trait aux expériences à faire en matière de réforme électorale, de démocratie directe et afin de donner un nouveau souffle aux partis.

On oublie parfois que les démocraties établies ont leurs propres histoires de conflit et de tension. Plusieurs institutions, pratiques et procédures existantes sont nées de ces moments de tension et ont trouvé leur voie ultérieurement lorsque des problèmes similaires ont fait surface. D'autres problèmes auxquels ces sociétés font face peuvent être nouveaux et exiger de nouvelles institutions.

Aux États-Unis, les programmes d'éducation civique ont été élaborés en vue d'être utilisés dans les écoles publiques, et un tel programme est aussi en cours au Royaume-Uni. Les deux ont vu le jour à l'extérieur du système d'État officiel et se sont appuyés sur la représentation politique, la défense des intérêts et le travail fait avec les écoles et les enseignants pour susciter une adoption plus universelle.

En Allemagne, les fondations et les écoles laïques qui ont émergé dans les années 1950, après la guerre, pour redonner vie à la citoyenneté et s'assurer qu'il y ait réconciliation et

réhabilitation, continuent à fonctionner au sein d'un cadre formé de partis politiques et soutenu par les organismes des gouvernements fédéral et Länder .

Avec l'élargissement et l'intégration de l'Europe, des programmes d'éducation de l'Union européenne, tant ceux d'une nature plus informative que ceux ayant un but éducatif plus accentué, ont été mis au point; à cet égard, le réseau du projet Grundtvig/Socrates offre de l'information et l'occasion d'échanger sur les pratiques exemplaires. L'émergence d'une citoyenneté transnationale naissante et le rôle qu'elle joue pose un nouveau défi aux formateurs.

Évidemment, dans ces sociétés très complexes que le développement a fait naître et où existent des pratiques démocratiques de longues date, il est difficile pour les formateurs de se tourner vers des programmes universels; d'ailleurs, on en retrouve très peu. Ceux qui désirent concevoir des programmes pour des moments particuliers de la vie démocratique trouveront de l'aide dans les sections sur la concordance et la stratégie. En lieu et place, les formateurs travaillent avec les nouveaux migrants et les groupes exclus, sur le renforcement des partis politiques, la promotion des campagnes sur les droits de la personne et l'éducation au développement.

Certains pays, surtout ceux ayant des passés missionnaires ou coloniaux, ont utilisé l'éducation au développement pour mobiliser leurs propres citoyens afin qu'ils agissent au niveau national et qu'ils expriment leur solidarité et leur compassion à l'échelle internationale. Mais il faut faire attention de bien juger les techniques utilisées dans ces campagnes pour s'assurer qu'elles ne créent pas une mobilisation à court terme dépourvue d'un engagement parallèle à long terme envers la démocratie et la citoyenneté.

6.1.5 L'éducation civique lors de situations d'urgence

Lorsque surviennent des crises, l'action internationale est maintenant bien établie. On a pris acte des leçons tirées des efforts de redressement après le tsunami au cours des six premiers mois de 2005.

Sans surprise, que ce soit la protection des réfugiés, la distribution de la nourriture ou des soins médicaux, ou la reconstruction des propriétés endommagées et des sociétés, les demandes qu'engendrent ces efforts de redressement font obstacle aux besoins qui naissent de ces situations sur le plan de la formation et les efforts que déploient les organisations pour y répondre.

Lorsque des communautés déplacées doivent s'établir pendant de longues périodes dans des lieux et des installations provisoires, leurs besoins sociaux et en formation vont grandissants. Les communautés doivent s'occuper de questions comme les nouvelles dispositions sur le plan politique (au niveau de la communauté et par rapport aux responsables locaux et à toute organisation de secours), l'absence de leadership communautaire ainsi que les processus de socialisation interrompus, surtout parmi les jeunes et les enfants. Or, eu égard à ces défis, les programmes de formation peuvent faciliter les choses.

Dans certains cas, là où les communautés déplacées se retrouvent dans un état d'incertitude, la formation peut offrir un but alors que l'on vit de longues périodes où l'on semble dépendre de tout.

Dans de tels cas d'urgence, il est nécessaire que les formateurs cherchant à aider prennent en compte les questions d'entrée, d'accès et de pertinence. Initialement, les programmes peuvent mettent l'accent sur des ajustements simples tels l'obtention d'un emploi de nature administrative, sur le travail qui doit être fait par rapport au chagrin et aux traumatismes que vivent les citoyens, et sur la reconstruction communautaire. Si les communautés doivent rester pendant de longues périodes dans une situation dite de nature temporaire, il est possible que l'on ait à songer à des préoccupations à plus long terme comme le développement personnel, les compétences citoyennes, la formation professionnelle ou le renforcement des capacités. Vu l'importance que revêt le fait de bâtir une communauté, les formateurs peuvent choisir d'utiliser les techniques de formation par les pairs et les processus de gouvernance autonome.

Toutefois, peu importe leur envergure, il reste que les programmes de formation requièrent du temps au chapitre de la planification, des installations et du personnel. Or, si on investit trop massivement dans ceux-ci, on peut faire en sorte de consolider la situation dans laquelle se trouvent les citoyens, eux qui préféreraient retourner là où ils vivaient auparavant ou qui peuvent avoir leurs propres opinions sur la meilleure façon d'investir et de procéder à la reconstruction.

6.2 Le lien entre l'éducation générale et l'éducation civique

Il existe un lien entre l'éducation générale et l'éducation civique, mais celui-ci n'est pas simple.

L'éducation universelle: un élément essentiel de la démocratie

Un des plus grands théoriciens de l'éducation du 20e siècle, John Dewey, a écrit un traité sur le sujet intitulé La démocratie et l'éducation. Comme d'autres, ce livre défend l'idée d'une éducation universelle soutenue par l'État en vue de s'assurer du caractère durable de la démocratie. De par son essence même, l'éducation générale permet de s'assurer que l'expérience démocratique survive, laquelle autrement céderait sa place à des formes alternatives de gouvernance sociale.

Au fur et à mesure de l'évolution du 20e siècle, il est devenu évident toutefois que même si l'éducation universelle peut être menée de manière libérale et pluraliste, dans le respect de l'expérience personnelle et du développement de la connaissance, cela ne garantit pas automatiquement pour autant que les gens soient en mesure de participer activement aux démocraties existantes. De fait, il existe une certaine nostalgie pour l'esprit et la vertu citoyennes que l'on retrouvait à une autre époque, ainsi que pour l'idéalisme de ceux qui ont d'abord défendu la démocratie et, au fil du temps, le droit de vote, et qui en ont fait la promotion.

L'éducation civique comme un supplément

En conséquence, aujourd'hui, on voit l'éducation comme une activité de nature générale qui doit être complétée par une quelconque forme de programme novateur ou additionnel connu sous le nom d'« éducation civique ». Ceci peut être fait soit à l'échelle d'un programme – typiquement la discussion tourne alors autour des institutions pédagogiques formelles au niveau primaire et secondaire – soit en ajoutant un sujet au programme de cours. Dans ce dernier cas, l'éducation civique se retrouve alors isolée par rapport à d'autres préoccupations de la vie; qui plus est, dans les programmes qui sont déjà chargés, elle doit concurrencer d'autres sujets en demande. Et encore là, même ceci ne dit rien de la valeur comparative que l'on accorde à différents sujets en raison des demandes découlant de l'éducation supérieure et des examens externes.

Par ailleurs, il se peut que les interventions à l'échelle des programmes échouent, et ce, à cause de leur complexité; elles exigent une flexibilité pédagogique que l'on ne retrouve pas toujours dans les écoles et les installations scolaires ne sont pas toujours disponibles sur le campus. Ces interventions étant une compétence qui relève de tous, elles deviennent une compétence qui ne relève de personne.

Les expériences se poursuivent

L'éducation civique dans les écoles est une entreprise en développement. Les approches informelles liées à la vie communautaire et à l'organisation sociale semblent réaliser davantage de progrès; il en est de même pour celles liées aux élections lorsque la démocratie est bien présente dans l'esprit des gens. Puisque l'éducation informelle s'occupe des problèmes qui sont ignorés, isolés ou qui ne sont pas du ressort de l'école, l'éducation civique fait partie intégrante de l'éducation qui réunit les compétences générales de fonctionnement autonome que procure la formation générale et elle les met à la disposition des adultes cherchant à participer pleinement à la vie de la société.

L'éducation universelle pose les jalons des compétences qui sont nécessaires

En ce sens, il peut être possible d'envisager la façon dont l'éducation générale peut former la base de l'éducation civique, et la façon aussi dont les citoyens peuvent utiliser celle-ci pour nourrir leurs compétences lorsqu'ils y ont accès.

6.3 Institutionnaliser l'éducation civique

S'il est vrai que l'expérience nous apprend des choses, et si beaucoup de gens participent à la vie politique sans avoir eu l'avantage de « l'éducation civique » – dans les démocraties et aussi, malgré le coût personnel, dans les sociétés non démocratiques – il doit donc y avoir d'autres façons de former les gens. Et en effet, il y en a. Le premier véhicule pédagogique de l'éducation civique était et demeure le processus social. Là où celui-ci s'avère essentiel, là où ceux qui y participent font écho à la philosophie justifiant leur combat et à l'expérience qu'ils

en ont, des dirigeants émergent, les citoyens deviennent actifs et la force des organisations s'accroît.

Les formateurs peuvent ne pas être capables de reproduire les conditions sociales nécessaires au syndicalisme, à l'organisation communautaire et à la vie politique menée de façon démocratique. Mais ils peuvent utiliser ces processus sociaux d'une telle façon que l'on favorisera davantage la formation et le développement personnels. Ceci n'est possible que si les formateurs sont, d'une certaine manière, liés au tourbillon de la vie politique. Les organisations qui combinent l'activisme politique et les services de formation, les organismes de formation ayant un lien avec celles qui participent aux affaires sociales ou même les personnes qui sont employées principalement comme des formateurs au sein des organisations, tous ont plus de chances de s'assurer que l'éducation civique se fasse par l'entremise de la participation aux affaires publiques et au changement social, lesquels sont les meilleures écoles de démocratie qui puissent exister.

Il est possible que l'on puisse mettre sur pied ces écoles grâce au développement judicieux de forums publics, d'une vie associative et d'activités communautaires. Même s'il semble que ceux–ci peuvent voir le jour de façon spontanée, les personnes qui s'occupent d'éducation civique peuvent aussi favoriser leur émergence dans le cadre de leur propre programme. Par exemple, les débats publics sur les enjeux peuvent offrir aux gens l'occasion d'apprendre des choses sur la liberté d'expression, les règles entourant les débats, la gestion des controverses et les processus de prises de décisions, et ce, en dépit du fait que les participants n'y perçoivent aucun objectif pédagogique.

La dimension éducative de la participation

En premier lieu, les formateurs se réjouiront du fait que les citoyens participent à la vie publique et communautaire, peu importe ce qui les incite à le faire. La participation peut affiner la compréhension qu'ont les gens de la vie politique; mais si aucun élément de réflexion et de pédagogie n'est associé à leur activisme, cette compréhension pourrait être limitée, voire erronée. Le rôle du formateur vis–à–vis de la participation aux activités politiques ou citoyennes comporte deux volets:

- accroître la capacité des gens à participer à ladite activité politique ou citoyenne;
- mettre au point des moyens qui permettent aux gens de réfléchir sur l'expérience de l'activité politique ou citoyenne et d'en tirer des leçons.

Évidemment, il n'y a aucune garantie que la participation des citoyens produira un résultat positif. Il semble y avoir plusieurs cas où les gens sont devenus désillusionnés et ont adopté des moyens violents et non démocratiques pour atteindre leurs fins politiques. Dans d'autres cas, les gens ont simplement renoncé. Pourtant, la documentation laisse croire qu'il est possible pour les gens de s'engager envers les principes de la démocratie et, même dans des contextes où il n'existe pas d'appui sociétal pour cet engagement, de participer à des activités qui les rendent plus efficaces au fil de temps.

Ceci a certainement été le cas dans de nombreux pays où les mouvements sociaux, par une réunion des forces dont ils n'étaient pas totalement responsables, ont mis au point des cultures de la démocratie et de la participation publique qui suscitent généralement l'admiration. Cependant, ces cultures ne sont pas nécessairement transposables, et les leçons apprises dans une société quant à la façon de favoriser l'avènement de la démocratie peuvent ne pas toujours s'appliquer convenablement dans un pays où existe une constitution démocratique mais où le problème réside davantage dans la bonne gouvernance.

On continue à développer le sens de la vertu civique et de l'engagement à la citoyenneté au moyen du principe qui vise à encourager les gens à collaborer, à obtenir des appuis pour leur cause au sein d'un groupe très varié de partenaires éventuels, à œuvrer avec ce groupe inclusif pour élaborer des codes pour la prise de décisions et à mettre au point des comportements qui sont fondamentalement démocratiques, et puis pour chercher à convaincre les personnes pouvant appuyer la réalisation des objectifs sociaux qu'il désirent atteindre ou qui peuvent y faire obstacle.

Les campagnes d'éducation publique

La plupart des pays mènent des campagnes d'éducation publique sur la santé, l'égalité des sexes, la sécurité et l'utilisation de l'eau, les questions environnementales, la propreté de la ville, la cigarette et ainsi de suite. Ces campagnes utilisent parfois les principes énoncés dans Les principes de l'éducation publique. Mais à la base, elles ne visent pas la promotion de l'éducation civique à proprement parler.

Toutefois, il est difficile de voir comment une campagne d'éducation publique ne peut pas appuyer une éducation civique. Quand elle voit à coordonner et à réunir de grands groupes de citoyens, d'organisations de la société civile ou de formateurs, elle œuvre au développement des aptitudes citoyennes. Quand elle élabore ses messages, elle ne peut éviter de traiter de questions comme la vertu civique et la responsabilité citoyenne. Quand elle prépare ses arguments, elle ne peut faire autrement que de s'occuper de questions sociales ou ayant trait à l'organisation sociale.

Les formateurs qui participent aux programmes de soutien à la démocratie auront recours aux campagnes d'éducation publique pour véhiculer des messages de nature citoyenne et s'assurer que ces campagnes adoptent réellement une vue générale de leur travail. Ils chercheront à tout le moins à ce que les budgets de ces programmes soient orientés de manière à réduire le fardeau incombant à un budget qui porterait uniquement sur l'éducation civique.

Ainsi, les formateurs devront cibler ces campagnes et discuter avec leurs organisateurs des moyens qui pourraient leur permettre de faire un travail d'éducation civique. À cette fin, il sera utile de pouvoir compter sur les connaissances du formateur travaillant à l'éducation civique en ce qui concerne l'importance de la participation publique pour favoriser la réussite de l'éducation publique, l'importance de comprendre la chose politique et l'importance des aptitudes politiques en vue d'établir un contexte destiné à favoriser la réussite de la campagne.

Les moments de transition

Il y a des moments dans l'histoire d'un pays où le changement se profile nettement. Les gens sont alors plus réceptifs aux discussions sur la vie publique et la participation politique. Il est probable qu'ils seront des participants, ou à tout le moins ils se sentiront concernés, et ils exprimeront des besoins en matière de formation, de sensibilisation et d'information. De tels moments se produisent rarement, mais quand ils surviennent, ils offrent au formateur une occasion réelle.

Dans une démocratie, l'élection est probablement le moment où le plus régulièrement il peut s'opérer une transition, surtout une élection où il semble probable qu'elle conduira à un changement de gouvernement. Ces moments constituent peut-être la raison principale pouvant expliquer que la formation électorale, contrairement à l'éducation civique, accapare l'essentiel de l'attention et de l'appui à l'échelle nationale et internationale. Mais en fait, voici ce qui se produit : l'élection offre une excuse (une bonne excuse au demeurant) pour faire de l'éducation civique. Les enjeux de l'élection et les choix qui doivent être faits sont plus tranchés, le discours public prend plus d'importance, et les occasions pour former les gens, particulièrement à un niveau informel, sont plus évidentes.

Néanmoins, il existe d'autres moments pour ce faire et les formateurs doivent les reconnaître et les utiliser. Dans les grands pays, où on a réglé la question nationale de la démocratie constitutionnelle, il est plus facile de rechercher ces moments au niveau local. D'ailleurs, il n'est pas surprenant de constater que l'éducation civique est de plus en plus liée aux questions entourant la démocratie et le gouvernement à l'échelon local. Ceci dit, outre le gouvernement local, il arrive dans de nombreux pays que le gouvernement régional ou les associations économiques offrent la possibilité de passer à une autre étape en matière de transition.

Le service public

On retrouve un nombre croissant d'expériences visant à élaborer des programmes de formation en matière de service public, notamment dans les universités mais aussi dans certains systèmes scolaires et dans certaines écoles. De manière générale, ceux–ci conjuguent l'enseignement dans une salle de classe et l'activité bénévole au sein d'organisations de bien-être social ou de service public. Or, les participants sont des étudiants à plein temps dont la participation découle des exigences de l'année scolaire; en conséquence, le service rendu – et qui vise à leur apprendre des choses – se fait de manière sporadique et périodique, et sa concrétisation est le fruit non pas des étudiants eux-mêmes mais de l'établissement d'enseignement et de l'institution bénéficiaire.

Étant donné la mobilité croissante des jeunes, surtout dans le Nord, le bénévolat lors des vacances est devenu une activité pratiquée à grande échelle. Ces programmes de stages, de bénévolat et de bourses permettent aux jeunes de se jeter davantage dans le travail associé au développement et au service public; ceci se produit fréquemment mais pas exclusivement dans les pays en développement.

Cependant, la valeur de tout ceci est limitée – très peu de gens peuvent participer – et le niveau de formation ne peut aller plus loin que l'engagement de la personne ainsi que celui des établissements bénéficiaires et ceux qui fournissent les participants.

Ceci étant, un mouvement a vu le jour: celui-ci recrute des groupes des jeunes, ayant un répondant adulte, afin qu'ils participent à des activités associées au service public. Il s'agit d'un effort de coopération qui vise à améliorer leur société en mettant l'accent sur des problèmes réels et en voyant à concevoir et à mettre en œuvre des solutions concrètes. Ceci est fait en structurant l'analyse sociale, en développant les compétences organisationnelles et politiques dans le cadre d'un processus de résolution des problèmes, et en encourageant les jeunes gens à entreprendre une action constructive au cours d'un laps de temps déterminé.

Habituellement, les membres de ces groupes axés sur le service public, que l'on retrouve actuellement aux États Unis, en Afrique du Sud et en Irlande, vont se rencontrer lors de leurs temps de loisirs, définir les problèmes auxquels font face leurs propres collectivités, mobiliser les parties prenantes tels les gouvernements locaux qui ont les ressources et le pouvoir, et créer des alliances avec d'autres groupes dans la collectivité partageant un intérêt dans la résolution d'un problème particulier. Dans les faits, il ne s'agit pas simplement de groupes d'action car pendant qu'ils travaillent, les jeunes apprennent aussi la façon dont le monde fonctionne et la manière de le faire évoluer; et ce processus leur permet de mieux saisir la dimension citoyenne des choses, une compréhension qui peut leur être utile dans d'autres secteurs de leur vie et pour l'ensemble de la société.

6.3.1 Les programmes nationaux d'éducation civique

Il existe diverses façons de créer un programme national d'éducation civique. Ils sont conçus dans le respect de la philosophie de l'éducation et de la terminologie qui prévaut dans les différents systèmes d'éducation – ils fixent des normes, des résultats précis, élaborent des programmes et des manuels, et, dans certains cas plus limités, des normes pour les examens.

Certains choisissent d'institutionnaliser l'éducation civique en confiant aux responsables de l'éducation le soin de déterminer le contenu du programme. Ces gens doivent examiner les questions relatives à la présentation du programme: les résultats escomptés, la matière à enseigner, les enseignants, les lieux où il doit être enseigné, le matériel d'appui et le soutien du professeur et du participant, et l'évaluation.

Ils doivent déterminer si ce programme sera intégré à d'autres sujets existants ou s'il sera un programme autonome. Si cette dernière hypothèse est retenue, il faudra examiner ses liens aux divers sujets existants afin d'éviter qu'il y ait des chevauchements.

Les principaux obstacles à l'élaboration d'un programme national ne sont pas liés au sujet, même s'il existe différents défis à cet égard qui sont abordés dans d'autres sections. Ils portent plutôt sur le fait de trouver du temps et de l'espace ou encore ont trait à la formation, à l'appui à donner aux formateurs et à l'évaluation des participants.

L'éducation formelle

Il y a un lien direct entre l'élargissement de l'éducation de base universelle et la démocratisation. Certains ont affirmé que les gens qui savent compter, lire et écrire et qui sont généralement instruits sont les moteurs d'une plus grande démocratie. D'autres, qui se sont penchés sur le caractère durable de la démocratie, ont insisté sur le fait que les personnes ayant obtenu le droit de vote par l'entremise du suffrage universel doivent recevoir aussi une éducation de base normalisée.

Historiquement, à l'exception d'une variété de sujets facultatifs conçus pour intégrer les élèves aux structures sociales et politiques existantes, on a tenu pour acquis que l'acte même d'éduquer constituait par définition de l'éducation civique. Dans certaines écoles expérimentales très publicisées, des microsociétés ont été créées pour s'assurer que les gens puissent apprendre à la fois à partir de la salle de classe et de l'institution autonome elle-même.

Mais en général, lorsque le statut des écoles prend un caractère plus institutionnel, que le programme devient plus complet et plus spécialisé et que la société est perçue comme étant plus complexe, l'éducation civique ou une variation de ce terme devient un sujet en demande en milieu scolaire.

La plupart de ces sujets ont été discrédités, non pas tant à cause de leur contenu – bien qu'on ne puisse nier l'incidence d'une relation de plus en plus en porte-à-faux entre ce contenu et l'expérience de vie des étudiants –mais plutôt parce que ces sujets sont perçus par les professeurs et par les étudiants comme étant moins importants que les sujets principaux figurant au cœur du programme – les langues, les mathématiques et la science, et d'autres sujets de base.

Pour répondre à ceci, l'éducation civique a été intégrée à la vie courante de la vie scolaire par l'entremise des activités parascolaires, telles les élections étudiantes, la gestion autonome des sociétés en dehors de l'école, et les conseils mixtes composées de parents, de professeurs et d'étudiants. On a incité les spécialistes de la question à intégrer les concepts d'éducation civique dans leurs sujets, en les définissant et en les présentant au moyen de l'histoire, des langues, des arts et du théâtre, de la sociologie et de l'économie, de la gestion des affaires et de l'apprentissage de l'autonomie fonctionnelle.

Une certaine controverse existe au sujet du rôle de l'école par rapport à l'éducation civique. Parfois, on croit qu'elle est trop politique et que ceci mènera probablement à des conflits et à la partisannerie. Par ailleurs, il se peut que des collectivités ne veuillent pas que les écoles d'État s'ingèrent dans la formation politique de leurs enfants, craignant que cela ne prenne la forme d'une propagande ou d'une socialisation qui va à l'encontre des valeurs et des engagements de cette collectivité.

À cet égard, on peut établir des parallèles entre l'éducation civique et les débats continuels au sujet du rôle de la religion ou de l'éducation religieuse dans les écoles. Toutefois, dans les sociétés démocratiques où les citoyens ont mis sur pied un système scolaire national qu'ils

financent au moyen de leurs impôts, on s'attend à ce que les écoles forment des citoyens responsables et sensibles, conformément aux attentes initiales que l'on avait lorsqu'on faisait la promotion de l'éducation universelle.

Il y a peu, un travail important a été fait aux États-Unis en vue de concevoir un programme normalisé et de chercher à ce qu'il soit enseigné – parfois comme un module alternatif à la science politique plus générale. En résumé, on a mis l'accent sur trois éléments et un impératif méthodologique:

- des connaissances de base en matière de citoyenneté, y compris la mise au point d'une démocratie constitutionnelle et de ses principes;
- les aptitudes de base en matière de citoyenneté, y compris les capacités intellectuelles et participatives et leur pratique;
- les vertus essentielles en matière de citoyenneté, telles que les aspects ayant trait à la responsabilité et au respect des autres.

Pour ceci, il faut à tout prix un professeur qui soit un démocrate, imprégné d'un engagement à créer un environnement en salle de classe compatible avec la théorie et la pratique de la démocratie et de la liberté.

En Afrique du Sud, un vaste programme sur les valeurs et l'éducation a été mis sur pied et institutionnalisé au sein du ministère national de l'Éducation afin de voir au maintien, à la promotion et à l'élargissement de la démocratie constitutionnelle établie en 1994.

Lorsque les États de l'Europe de l'Est ont effectué la transition vers l'indépendance, la démocratie et, dans plusieurs cas, l'adhésion à l'Union européenne, la communauté internationale a donné ses premiers appuis à la démocratie sous la forme de l'éducation civique, par l'entremise du système scolaire existant ou de processus et d'institutions parallèles non formels.

L'éducation non formelle

Plusieurs pays ont mis en place des programmes nationaux d'éducation civique qui sont exécutés à l'échelle nationale au moyen de méthodes pédagogiques non formelles. Grâce à un processus de consultation ou à la direction exercée par le conseil de gestion des élections ou une institution similaire, un large éventail d'organisations et d'institutions existantes ont convenu d'exécuter un programme commun.

En particulier, le Kenya est un bon exemple. Le programme que le pays a publié a été préparé et mis au point pendant la période précédant les élections nationales de 2002. Le programme a été préparé après une étude de référence des attitudes des citoyens et des besoins en matière d'éducation. Sa concrétisation a été le fruit d'une coalition de quelque 70 organisations non gouvernementales, sous la coordination d'un petit bureau de gestion de projet, et financé sous forme de financement conjoint par des fonds au titre du développement international. Les évaluations du programme ont incité les bailleurs des fonds et les participants

à planifier une seconde étape. Mais des retards en vue d'achever la réforme constitutionnelle, dont l'ébauche avait donné un élan à la première étape, se sont fait ressentir – un bon exemple de la façon dont les programmes nationaux d'éducation civique peuvent faire les frais de situations hors de leur contrôle.

Le Malawi a aussi mis en place un programme national sous l'égide de l'Institut national d'éducation civique dont l'acronyme en anglais est NICE. Ce programme compte sur des formateurs communautaires et des librairies communautaires organisées par NICE, plutôt que par une coalition comme c'est le cas au Kenya.

Dans les deux pays, le programme a reçu un soutien national et légal, bien que son origine ait été le fruit d'un effort combiné de la communauté des donateurs internationaux et de la communauté non gouvernementale. Si seul le système d'éducation national avait eu accès aux fonds disponibles, il est difficile de savoir si un programme différent aurait vu le jour ou si même on aurait tenté l'initiative.

Les personnes responsables de mettre au point un tel programme non formel devant être exécuté à l'échelle nationale font face à de nombreux problèmes au chapitre de la mise sur pied du programme et de l'appropriation que l'on en fait.

Au Kenya, on a surmonté ces problèmes avec l'étude de référence et la conception de documents formels qui ont été imprimés et distribués avant que l'on amorce le programme. De plus, au lieu que celui-ci soit mis au point en tant qu'un programme normalisé qui serait valable pendant un certain temps, il a été exécuté dans un contexte de campagne électorale à durée limitée dans un climat politique particulièrement propice pour la chose.

En Ouganda, le conseil de gestion électorale a créé un tel programme au début des années 1990. Il a alors été convenu que toute personne voulant faire de l'éducation civique suivrait ce programme.

Certains pays accréditent des organismes, rendant ainsi leur matériel accessible. D'autres accréditent des organismes qui peuvent ensuite concevoir leur propre matériel; il leur suffit simplement alors de suivre certaines lignes de conduite.

En Allemagne, la mise au point du matériel théorique et du matériel de soutien à la formation, bien qu'il ne soit pas obligatoire, agit comme un mécanisme de contrôle informel. Il encourage les autres à utiliser ce qui existe déjà au lieu de faire leur propre conception coûteuse.

Par sa nature, l'éducation non formelle est menée en plusieurs endroits différents, ce qui entraîne des problèmes au chapitre de la langue, de l'adaptation du matériel et des supports audiovisuels, sans compter le caractère opportun, les niveaux d'entrée et d'intérêt des participants. Divers formateurs et facilitateurs s'occupent de son exécution et malgré la possibilité d'une formation à court terme en cascade, il est inévitable qu'ils aborderont le programme avec un style et des aptitudes d'enseignement qui leur sont propres. Enfin,

l'éducation non formelle est souvent menée avec peu de préavis, réduisant la possibilité que le matériel déjà préparé soit à portée de mains.

Qu'ils les programmes soient de nature limitée comme certains pays ont cherché à le faire ou qu'ils soient de nature globale comme au Kenya, les coûts des programmes produits à l'échelle nationale sont élevés et le gaspillage peut être important. Le risque que le matériel perde rapidement de sa pertinence et cède sa place à des cours produits localement s'ajoute au gaspillage possible.

6.3.2 L'éducation civique et la responsabilité des institutions nationales

La responsabilité de l'éducation civique a tour à tour été confiée aux ministères de l'Éducation, aux organismes de gestion électorale et aux institutions légales. Elle peut leur incomber dans le cadre d'un mandat plus général ayant trait aux droits de la personne, aux affaires constitutionnelles ou au développement social.

On retrouve aussi des conseils nationaux multisectoriels, des entités créées en vertu de dispositions légales et des associations bénévoles.

Enfin, il faut compter aussi l'incarnation nationale d'organisations et d'associations internationales.

Chacune d'elles a ses bons et ses moins bons côtés.

Si un pays entend favoriser et promouvoir l'éducation civique, il est alors important qu'il y ait un champion qui fasse les liens avec les autres parties prenantes. Pour cette raison, il doit pouvoir exercer une certaine autorité et une certaine influence – au moyen de la primauté législative, de dispositions budgétaires ou d'un rôle de chef de file intellectuel. En l'absence de cette prédominance, l'éducation civique restera morcelée même si elle suit le modèle allemand (voir ci-dessous). Ceci peut ne pas être perçu comme un problème, et peut même être vu comme approprié dans une société démocratique qui incitent des voix multiples et des institutions diverses à interagir d'une manière qui renforce la société; mais cela peut créer aussi un niveau d'inertie institutionnelle qui rend difficile la possibilité d'innover lors de périodes de crises.

Le modèle allemand

L'Allemagne a mis sur pied une institution fédérale de politische bildung, laquelle obtient des fonds fédéraux qu'elle utilise pour ses propres programmes et qu'elle remet à un ensemble de fondations, de centres régionaux et d'organisations non gouvernementales. L'institution conçoit du matériel de formation sans compter que l'octroi de subventions lui permet de mettre en place des mesures incitatives et de contrôle; ce faisant, l'Allemagne dispose d'un système d'éducation civique national et efficace, financé à l'échelle du pays et orienté sur la démocratie où l'éducation formelle, l'éducation informelle, les institutions étatiques et la société civile jouent tous un rôle. Ce système qui existe depuis plus d'un demi-siècle est devenu si

profondément enraciné dans le pays qu'il suscite peu d'attention – et à peu près aucune chez ceux qui élaborent des modèles d'éducation civique. Il mériterait pourtant qu'on lui accorde davantage d'attention.

Les institutions au cœur du système

Chaque pays aura à déterminer l'institution qui sera au cœur du système, que ce soit un département d'État, une institution légale tel un organisme de gestion électorale ou une commission des droits de la personne, une université ou un groupe d'universités ou encore, un forum national sur l'éducation civique. Dans certains cas, des circonstances particulières pourront favoriser le choix de l'une ou l'autre institution. Quoiqu'il en soit, l'institution retenue devra pouvoir disposer des ressources qui lui permettront minimalement de mobiliser les autres parties prenantes et d'élaborer un programme national.

Les organismes électoraux ne sont pas nécessairement les organisations adéquates : ils doivent répondre aux demandes qu'engendrent les élections, ils sont limités au chapitre du personnel entre les élections et ils doivent témoigner d'une rigoureuse impartialité. Les commissions des droits de la personne font face à certains des mêmes problèmes, mais elles sont davantage au fait du phénomène de politisation dont elles peuvent faire l'objet et à gérer celui-ci.

Il importe que l'éducation civique ne soit pas simplement perçue comme une activité destinée à protéger l'État et à faire bénéficier le gouvernement en place, mais plutôt à soutenir un système démocratique; en conséquence, dans le meilleur des cas, il faut entretenir une certaine méfiance envers les organisations de l'État qui sont au cœur du système. Il peut donc être préférable de se tourner vers une forme de partenariat entre des organisations étatiques et non étatiques; pour cette raison, on devrait envisager de recourir à des conseils nationaux.

6.3.3 L'éducation populaire

Un peu partout dans le monde, les mouvements d'éducation populaire liés à la démocratisation et à la vie communautaire ont vu le jour avec leurs programmes autonomes et indigènes. Ils sont souvent menés sur la base maître–étudiant, là où les maîtres sont des gens ayant un statut particulier dans la collectivité. Ils diffèrent par rapport à ce que l'on appelle « les écoles d'initiation » de certaines parties de l'Afrique, aux écoles religieuses que l'on retrouve maintenant plus souvent dans les communautés juives et islamiques, ainsi qu'aux écoles apparentées aux syndicats ouvriers et à certains mouvements sociaux et politiques. Plus récemment, les organisations de la société civile ont mis au point des moyens de consolider leurs divers programmes de formation à court terme au sein de composantes plus vastes associées à la résidence, estimant que de tels investissements rapportent davantage à long terme.

Plusieurs exemples dans l'évolution récente puisent leur source dans un mouvement précis, dont ses défenseurs croient qu'il a influencé significativement le développement de la démocratie dans les pays scandinaves. Dans les pays en développement, on ne cesse de promouvoir ces idées et les institutions populaires qui les soutiennent. Pour cette raison, il est

utile d'examiner les modèles d'éducation populaire directement associés à la démocratie que l'on considère comme existant depuis le plus longtemps et qui sont les plus institutionnalisés.

La première école traditionnelle a vu le jour au Danemark en 1844 et Nikolaj Grundtvig en est à l'origine. Ces « écoles de la vie », organisées autour d'un seul professeur, d'une maison et d'une petite communauté d'apprenants y habitant, en sont venues rapidement à faire partie de la vie démocratique des pays nordiques.

Aujourd'hui, plusieurs pays comptent des écoles qui sont solidement ancrées dans les principes de Grundtvig. D'autres écoles, bien qu'elles conservent encore le nom d'école traditionnelle ou d'école secondaire traditionnelle, ont évolué et sont devenues essentiellement des institutions de formation professionnelle; elles portent une certaine attention à la nature politique du travail et disposent de liens solides avec le gouvernement de la ville ou de la région où elles se trouvent.

Au début, lorsqu'elles sont apparues, les écoles traditionnelles entretenaient une relation directe avec la démocratisation des sociétés nordiques. Elles étaient destinées à « stimuler et à éclairer, mais d'abord et avant tout à stimuler » (Christen Kold, 1866); elles insistaient sur le fait de contrôler leur propre programme à une période où l'éducation formelle plus générale étendaient progressivement sa portée, sans que cela ait pour autant eu à l'époque une incidence immédiate sur les classes ouvrières et fermières.

Au fil du temps, l'école secondaire traditionnelle a opté pour un créneau social précis alors que les gens ont commencé à voler de leurs propres ailes, à explorer un nouveau rôle dans la société, à vouloir acquérir une nouvelle compétence, ou à amorcer une nouvelle étape de vie. On porte ainsi un intérêt particulier envers les gens présentant des besoins pédagogiques particuliers ainsi que les communautés immigrantes. Différentes écoles traditionnelles ont des spécialités et des intérêts différents, mais toutes fonctionnent en vertu de valeurs qui ont récemment été décrites comme suit par le directeur de l'école secondaire traditionnelle d'Alma, en Suède :

- une formation aux adultes gratuite et libérale;
- un enseignement bénévole et non formel mais dispensé dans le cadre d'un établissement d'enseignement formel;
- des établissements qui fonctionnent selon la croyance que tous les citoyens sont libres et indépendants et qu'ils ont le droit de participer à tous les aspects de la vie dans une société démocratique;
- la mise en place de conditions permettant aux gens de poursuivre librement l'acquisition de connaissances;
- une approche visant à stimuler la curiosité et l'esprit critique.

Les premières écoles traditionnelles encourageaient le chant, l'usage de la langue commune, et une compréhension de la politique et de la vie publique. Cette éducation était utile dans un sens large, et cette utilité ne touchait pas simplement aux compétences professionnelles et au fait de réussir les examens. Très tôt, les écoles associées aux mouvements ouvriers ont adopté ces

principes. Aujourd'hui, en dépit de la présence de l'éducation formelle et universelle, le mouvement de l'école traditionnelle jouit encore d'un grand niveau d'acceptation et de soutien sur le plan social.

Le mouvement des cercles d'étude, qui est lié à ce mouvement, utilise des groupes d'adultes d'éducation autonome organisés autour d'un animateur, lesquels se rencontrent régulièrement pour acquérir une compétence ou étudier une question ou un sujet. Ces cercles d'étude encouragent la gestion autonome, l'apprentissage toute la vie durant et des formations particulières auprès des autres, le tout s'appuyant sur une relation de collaboration et d'égalité. Conséquemment, les cercles d'étude offrent des possibilités remarquablement efficaces et à faible coût au chapitre de la formation des adultes et du développement du capital social.

Certains pays en développement, dont la Tanzanie et l'Afrique du Sud, font actuellement l'expérience des cercles d'étude et des écoles traditionnelles en raison de l'incidence qu'ils ont eue à l'évidence sur la qualité de vie et la démocratie dans les pays nordiques.

6.4 Les processus sociaux

S'il est vrai que l'expérience nous apprend des choses, et si beaucoup de gens participent à la vie politique sans avoir eu l'avantage de « l'éducation civique » – dans les démocraties et aussi, malgré le coût personnel, dans les sociétés non démocratiques – il doit donc y avoir d'autres façons de former les gens. Et en effet, il y en a. Le premier véhicule pédagogique de l'éducation civique était et demeure le processus social. Là où celui-ci s'avère essentiel, là où ceux qui y participent font écho à la philosophie justifiant leur combat et à l'expérience qu'ils en ont, des dirigeants émergent, les citoyens deviennent actifs et la force des organisations s'accroît.

Les formateurs peuvent ne pas être capables de reproduire les conditions sociales nécessaires au syndicalisme, à l'organisation communautaire et à la vie politique menée de façon démocratique. Mais ils peuvent utiliser ces processus sociaux d'une telle façon que l'on favorisera davantage la formation et le développement personnels. Ceci n'est possible que si les formateurs sont, d'une certaine manière, liés au tourbillon de la vie politique. Les organisations qui combinent l'activisme politique et les services de formation, les organismes de formation ayant un lien avec celles qui participent aux affaires sociales ou même les personnes qui sont employées principalement comme des formateurs au sein des organisations, tous ont plus de chances de s'assurer que l'éducation civique se fasse par l'entremise de la participation aux affaires publiques et au changement social, lesquels sont les meilleures écoles de démocratie qui puissent exister.

Il est possible que l'on puisse mettre sur pied ces écoles grâce au développement judicieux de forums publics, d'une vie associative et d'activités communautaires. Même s'il semble que ceux–ci peuvent voir le jour de façon spontanée, les personnes qui s'occupent d'éducation civique peuvent aussi favoriser leur émergence dans le cadre de leur propre programme. Par exemple, les débats publics sur les enjeux peuvent offrir aux gens l'occasion d'apprendre des choses sur la liberté d'expression, les règles entourant les débats, la gestion des controverses et

les processus de prises de décisions, et ce, en dépit du fait que les participants n'y perçoivent aucun objectif de formation.

La dimension éducative de la participation

En premier lieu, les formateurs se réjouiront du fait que les citoyens participent à la vie publique et communautaire, peu importe ce qui les incite à le faire. La participation peut affiner la compréhension qu'ont les gens de la vie politique; mais si aucun élément de réflexion et de pédagogie n'est associé à leur activisme, cette compréhension pourrait être limitée, voire erronée. Le rôle du formateur vis–à–vis de la participation aux activités politiques ou citoyennes comporte deux volets:

- accroître la capacité des gens à participer à ladite activité politique ou citoyenne;
- mettre au point des moyens qui permettent aux gens de réfléchir sur l'expérience de l'activité politique ou citoyenne et d'en tirer des leçons.

Évidemment, il n'y a aucune garantie que la participation des citoyens produira un résultat positif. Il semble y avoir plusieurs cas où les gens sont devenus désillusionnés et ont adopté des moyens violents et non démocratiques pour atteindre leurs fins politiques. Dans d'autres cas, les gens ont simplement renoncé. Pourtant, la documentation laisse croire qu'il est possible pour les gens de s'engager envers les principes de la démocratie et, même dans des contextes où il n'existe pas d'appui sociétal pour cet engagement, de participer à des activités qui les rendent plus efficaces au fil de temps.

Ceci a certainement été le cas dans de nombreux pays où les mouvements sociaux, par une réunion des forces dont ils n'étaient pas totalement responsables, ont mis au point des cultures de la démocratie et de la participation publique qui suscitent généralement l'admiration. Cependant, ces cultures ne sont pas nécessairement transposables, et les leçons apprises dans une société quant à la façon de favoriser l'avènement de la démocratie peuvent ne pas toujours s'appliquer convenablement dans un pays où existe une constitution démocratique mais où le problème réside davantage dans la bonne gouvernance.

On continue à développer le sens de la vertu et de l'engagement sur le plan de la citoyenneté au moyen du principe qui vise à encourager les gens à collaborer, à obtenir des appuis pour leur cause au sein d'un groupe très varié de partenaires éventuels, à œuvrer avec ce groupe inclusif pour élaborer des codes pour la prise de décisions et à mettre au point des comportements qui sont fondamentalement démocratiques, et puis pour chercher à convaincre les personnes pouvant appuyer la réalisation des objectifs sociaux qu'il désirent atteindre ou qui peuvent y faire obstacle.

Les campagnes d'éducation publique

La plupart des pays mènent des campagnes d'éducation publique sur la santé, l'égalité des sexes, la sécurité et l'utilisation de l'eau, les questions environnementales, la propreté de la ville, la cigarette et ainsi de suite. Ces campagnes utilisent parfois les principes énoncés dans

Les principes de l'éducation publique. Mais à la base, elles ne visent pas la promotion de l'éducation civique à proprement parler.

Toutefois, il est difficile de voir comment une campagne d'éducation publique ne peut pas appuyer une éducation civique. Quand elle voit à coordonner et à réunir de grands groupes de citoyens, d'organisations de la société civile ou de formateurs, elle œuvre au développement des aptitudes citoyennes. Quand elle élabore ses messages, elle ne peut éviter de traiter de questions comme la vertu et la responsabilité citoyenne. Quand elle prépare ses arguments, elle ne peut faire autrement que de s'occuper de questions sociales ou ayant trait à l'organisation sociale.

Les formateurs qui participent aux programmes de soutien à la démocratie auront recours aux campagnes d'éducation publique pour véhiculer des messages de nature citoyenne et s'assurer que ces campagnes adoptent réellement une vue générale de leur travail. Ils chercheront à tout le moins à ce que les budgets de ces programmes soient orientés de manière à réduire le fardeau incombant à un budget qui porterait uniquement sur l'éducation civique.

Ainsi, les formateurs devront cibler ces campagnes et discuter avec leurs organisateurs des moyens qui pourraient leur permettre de faire un travail d'éducation civique. À cette fin, il sera utile de pouvoir compter sur les connaissances du formateur travaillant à l'éducation civique en ce qui concerne l'importance de la participation publique pour favoriser la réussite de l'éducation publique, l'importance de comprendre la chose politique et l'importance des aptitudes politiques en vue d'établir un contexte destiné à favoriser la réussite de la campagne.

Les moments de transition

Il y a des moments dans l'histoire d'un pays où le changement se profile nettement. Les gens sont alors plus réceptifs aux discussions sur la vie publique et la participation politique. Il est probable qu'ils seront des participants, ou à tout le moins ils se sentiront concernés, et ils exprimeront des besoins en matière de formation, de sensibilisation et d'information. De tels moments se produisent rarement, mais quand ils surviennent, ils offrent au formateur une occasion réelle.

Dans une démocratie, l'élection est probablement le moment où le plus régulièrement il peut s'opérer une transition, surtout une élection où il semble probable qu'elle conduira à un changement de gouvernement. Ces moments constituent peut-être la raison principale pouvant expliquer que la formation électorale, contrairement à l'éducation civique, accapare l'essentiel de l'attention et de l'appui à l'échelle nationale et internationale. Mais en fait, voici ce qui se produit : l'élection offre une excuse (une bonne excuse au demeurant) pour faire de l'éducation civique. Les enjeux de l'élection et les choix qui doivent être faits sont plus tranchés, le discours public prend plus d'importance, et les occasions pour former les gens, particulièrement à un niveau informel, sont plus évidentes.

Néanmoins, il existe d'autres moments pour ce faire et les formateurs doivent les reconnaître et les utiliser. Dans les grands pays, où on a réglé la question nationale de la démocratie

constitutionnelle, il est plus facile de rechercher ces moments au niveau local. D'ailleurs, il n'est pas surprenant de constater que l'éducation civique est de plus en plus liée aux questions entourant la démocratie et le gouvernement à l'échelon local. Ceci dit, outre le gouvernement local, il arrive dans de nombreux pays que le gouvernement régional ou les associations économiques offrent la possibilité de passer à une autre étape en matière de transition.

Le service public

On retrouve un nombre croissant d'expériences visant à élaborer des programmes de formation en matière de service public, notamment dans les universités mais aussi dans certains systèmes scolaires et dans certaines écoles. De manière générale, ceux–ci conjuguent l'enseignement dans une salle de classe et l'activité bénévole au sein d'organisations de bien-être social ou de service public. Or, les participants sont des étudiants à temps plein dont la participation découle des exigences de l'année scolaire; en conséquence, le service rendu – et qui vise à leur apprendre des choses – se fait de manière sporadique et périodique, et sa concrétisation est le fruit non pas des étudiants eux-mêmes mais de l'établissement d'enseignement et de l'institution bénéficiaire.

Étant donné la mobilité croissante des jeunes, surtout dans le Nord, le bénévolat lors des vacances est devenu une activité pratiquée à grande échelle. Ces programmes de stages, de bénévolat et de bourses permettent aux jeunes de se jeter davantage dans le travail associé au développement et au service public; ceci se produit fréquemment mais pas exclusivement dans les pays en développement.

Cependant, la valeur de tout ceci est limitée – très peu de gens peuvent participer – et le niveau de formation ne peut aller plus loin que l'engagement de la personne ainsi que celui des établissements bénéficiaires et ceux qui envoient les participants.

Ceci étant, un mouvement a vu le jour : celui-ci recrute des groupes des jeunes, ayant un répondant adulte, afin qu'ils participent à des activités associées au service public. Il s'agit d'un effort de coopération qui vise à améliorer leur société en mettant l'accent sur des problèmes réels et en voyant à concevoir et à mettre en œuvre des solutions concrètes. Ceci est fait en structurant l'analyse sociale, en développant les compétences organisationnelles et politiques dans le cadre d'un processus de résolution des problèmes, et en encourageant les jeunes gens à entreprendre une action constructive au cours d'un laps de temps déterminé.

Habituellement, les membres de ces groupes axés sur le service public, que l'on retrouve actuellement aux États Unis, en Afrique du Sud et en Irlande, vont se rencontrer lors de leurs temps de loisirs, définir les problèmes auxquels font face leurs propres collectivités, mobiliser les parties prenantes tels les gouvernements locaux qui ont les ressources et le pouvoir, et créer des alliances avec d'autres groupes dans la collectivité partageant un intérêt dans la résolution d'un problème particulier. Dans les faits, il ne s'agit pas simplement de groupes d'action car pendant qu'ils travaillent, les jeunes apprennent aussi la façon dont le monde fonctionne et la manière de le faire évoluer; et ce processus leur permet de mieux saisir la dimension citoyenne

des choses, une compréhension qui peut leur être utile dans d'autres secteurs de leur vie et pour l'ensemble de la société.

7. Le mandat éducatif

Est-ce que l'éducation électorale est nécessaire?

Les élections font l'objet de luttes entre les partis politiques ou entre les candidats mis de l'avant par les organisations publiques et les groupes d'électeurs. D'autre part, les organismes de gestion électorale assurent la gestion des élections.

Dans quelles circonstances les formateurs participent-ils à ce processus qui peut sembler tout simple et quels sont les droits dont ils disposent? Certains pourraient penser que c'est un processus qu'entreprennent des adultes qui savent ce qu'ils veulent et qui possèdent le raffinement nécessaire pour ne pas se faire avaler par le contexte sociopolitique qui peut entourer les élections.

Or, on pourrait présenter un argument simple et évident voulant qu'il faille diffuser au public l'information sur les élections et leur déroulement. Car même dans les démocraties établies possédant une tradition d'élections périodiques, les électeurs ont besoin d'information.

Les personnes qui votent pour la première fois, les personnes âgées, les analphabètes et les personnes qui ont des besoins spéciaux forment les groupes prioritaires au chapitre de l'éducation. De même, il faudra former les gens par rapport aux changements dans la technologie afférente aux élections, par exemple l'avènement d'écrans tactiles sur les ordinateurs, ou aux pratiques électorales, tel le vote par la poste. En ce qui concerne le bulletin de vote, une augmentation du nombre de candidats ou de partis politiques se faisant la lutte lors d'une élection, ou un nombre plus élevé d'initiatives publiques au sujet desquelles les électeurs devront se prononcer, constituent autant d'éléments qui peuvent en compliquer la conception.

Lors des élections de 2000 à Palm Springs, en Floride, la confusion qu'a entraînée l'utilisation du « bulletin de vote papillon » illustre la nécessité de mener des activités d'éducation électorale, et ce, même si le contexte électoral semble idéal.

Qui plus est, les besoins de formation des électeurs seront encore plus importants dans les contextes de transition et suivant les conflits, où l'on pourrait avoir connu des changements profonds sur le plan systémique, juridique et procédural et où on aura pu étendre le droit de vote.

Mais que signifierait un mandat d'éducation plus vaste, qui serait exécuté de manière continue, y compris en plein cœur du processus électoral, et quel serait son incidence sur la valeur des élections? Il est plus difficile de répondre à cette question.

À l'autre bout du spectre, selon certains, l'éducation électorale peut s'avérer inopportune et entraîner des abus et en conséquence, on devrait l'exclure totalement du processus électoral.

Un engagement croissant envers l'éducation électorale

Le mandat de l'éducation électorale s'élargit et plusieurs raisons expliquent ce phénomène. À l'heure actuelle, les principes internationaux émergents soutiennent l'élargissement de la démocratie et du suffrage universel. À l'évidence, les élections font partie intégrante de ce mouvement. Dans ce contexte, l'éducation électorale verra à s'assurer que les citoyens comprennent leurs droits comme électeurs et qu'ils sont en mesure de les exercer. Par ailleurs, les mandats législatifs déterminent clairement les fonctions dévolues aux organismes de gestion électorale. De plus en plus, on estime que ces derniers devraient non seulement informer les électeurs mais aussi les former afin qu'ils puissent assumer la responsabilité de voter qui leur revient comme citoyen.

Les mandats déterminent les activités d'éducation électorale

La détermination d'un mandat permet à une organisation de se concentrer sur les objectifs et les activités pertinents pour une société et son processus électoral.

Dans certains cas, les lois ou les décrets détermineront le mandat de l'éducation électorale. D'habitude, les mandats législatifs sont confiés aux organismes de gestion électorale ou aux entités recevant un financement public aux fins de procéder à l'éducation électorale. Par exemple, la commission électorale centrale de la Fédération de Russie a reçu le mandat de s'engager dans des activités d'éducation électorale à grande échelle à la suite d'un décret, lequel a lié ces activités à la mise en œuvre réussie des dispositions de la loi de 1994 sur le droit de vote.

En ce qui concerne les organisations de la société civile, le mandat de mener des activités d'éducation électorale est prévu généralement dans leurs documents de constitution, leurs statuts et leurs déclarations de mission. En particulier, ces déclarations décrivent les raisons ayant motivé la création de l'organisation, précisent les groupes de citoyens visés et expliquent brièvement la façon dont l'organisation s'y prend pour y parvenir.

Une institution publique ou une organisation de la société civile peut disposer d'un mandat qui est vaste ou étroit. Ainsi, elle pourra se limiter à mener des activités d'éducation électorale, ou elle pourra mener de telles activités dans le cadre d'un mandat plus large portant sur l'éducation civique ou la défense des intérêts du public. Dès qu'on aura fixé un mandat, que ce soit à la suite d'une loi, d'un décret ou de l'adoption d'un énoncé de mission, il sera nécessaire de sensibiliser le public au programme d'éducation électorale afin d'obtenir son soutien et d'établir la légitimité dudit programme. Si l'on prend de telles mesures, on augmentera les chances que l'éducation électorale soit une réussite.

Au moment d'une élection, il faut s'interroger et déterminer les citoyens ayant de plus grands besoins en matière d'information et d'éducation. Très souvent, les formateurs utiliseront les

élections comme une plateforme pour approfondir les connaissances des citoyens sur des questions générales d'ordre social, économique et politique. Ils pourront même utiliser cette occasion pour chercher à améliorer les capacités organisationnelles des citoyens. Ces aspects de l'éducation sont tous importants pour le fonctionnement d'une démocratie. Ceci dit, les formateurs doivent être bien orientés. Il sera nécessaire qu'ils puissent fonctionner dans un contexte clairement défini. Dans ce but, la détermination des mandats institutionnels et organisationnels ainsi que des paramètres d'un programme particulier jouera un rôle essentiel.

7.1 Les principes internationaux du mandat d'éducation électorale

Le mandat de l'éducation civique peut découler d'une loi ou d'un énoncé public de mission. Mais il est possible aussi qu'il découle de la pratique internationale, qu'il soit influencé par l'étude comparée de telles pratiques de même que par les instruments et les principes que les pays auront établis dans les forums et les traités internationaux.

Ces principes et leur relation avec les élections sont abordés en détail dans une publication du Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme [1]. Dans cette étude portant sur 19 instruments universels et régionaux, on y lit que « les pays et les citoyens un peu partout sur la planète ont reconnu que les élections libres et justes sont un élément crucial sur le continuum de la démocratisation et un moyen incontournable pour donner voix à la volonté des citoyens » [2].

Pour que ceci se réalise, l'étude attire l'attention sur ce qu'elle considère comme des éléments communs de la loi électorale et de la procédure afin de s'assurer que les élections soient menées de manière libre et équitable et dans le respect de la primauté du droit. Relativement à l'information publique et à la formation électorale, le document dit ce qui suit:

124. Il faudrait voir à assurer que l'on dispose du financement et des capacités en matière d'administration afin que l'éducation électorale et les campagnes d'information puissent se dérouler de manière objective et non partisane. Cette formation est particulièrement essentielle lorsque les citoyens ont peu ou pas d'expérience des élections démocratiques. Le public devrait être bien informé quant à la manière de voter, au lieu et au moment du vote, et aussi quant à l'importance que celui-ci revêt. Les citoyens doivent avoir confiance dans l'intégrité du processus et dans le droit qu'ils ont d'y participer.

125. Il faudrait prévoir que l'information soit diffusée à grande échelle et publiée dans les diverses langues du pays en vue de s'assurer de la participation significative de tous les électeurs éligibles. Des méthodes multimédia devraient être employées pour offrir une éducation civique efficace aux citoyens présentant différents niveaux d'alphabétisation. Les campagnes d'éducation électorale devraient s'étendre à l'ensemble du pays, y compris les zones rurales et périphériques. [3]

Le secrétariat des pays du Commonwealth a participé à différents programmes visant à soutenir les élections un peu partout au sein du regroupement. De 1993 à 1997, il a organisé plusieurs rencontres des directeurs généraux des élections des États parties où ces derniers ont pu échanger sur les pratiques exemplaires. Tenant compte de ces discussions et de l'ébauche de documents, ils

ont produit un document sur la pratique électorale intitulé Good Commonwealth Electoral Practice [4]. Au–delà de l'importance de ce document, les discussions ont été importantes en vue d'échanger des renseignements et des expériences vécues.

Les principes énoncés dans le document s'appliquent aux élections locales et nationales; mais ils visent aussi à aider les citoyens dans leurs efforts en vue de renforcer leurs propres systèmes électoraux. Ce faisant, ils sont présentés comme des outils plutôt que comme une prescription générale. Examinons les paragraphes portant sur l'éducation publique:

42. Bien qu'ils ne relèvent pas toujours d'un organisme de gestion électorale, les programmes d'éducation publique qui sont adéquats, efficaces et non partisans sont un élément important dans les pays où une « culture » du vote est en voie de se former ainsi que dans les démocraties établies. Pour cette raison, ils devraient bénéficier d'un financement adéquat et d'une organisation professionnelle [et] cibler des groupes particuliers (par exemple les femmes, les minorités, les défavorisé et les élèves). Lorsque cela est possible, on devrait intégrer des pratiques issues des élections nationales dans les procédures électorales des écoles et des centres d'éducation électorale devraient être mis sur pied dans des lieux appropriés.

43. Il faut porter une attention particulière au fait de susciter, en particulier, la participation des femmes à toutes les facettes du processus démocratique.

44. On devrait chercher à réduire au minimum le coût des programmes d'éducation publique; à cette fin, on devrait donner accès aux services de radiodiffusion publique à faible coût, voire gratuitement. [5]

Dans le document du Commonwealth, l'éducation électorale dans les « démocraties établies » prend plus d'importance que dans la déclaration des Nations Unies. De 1994 à 1997, on a remarqué une sensibilisation croissante dans les démocraties établies et émergentes aux éléments que sont la performance et la participation démocratique – et en particulier la participation et l'enthousiasme des électeurs; ceci a fait ressortir que peu importe le contexte, on ne peut considérer la démocratie comme un acquis.

De fait, il existe un consensus général à l'échelle internationale au sujet de l'importance de l'éducation électorale et de la nécessité de concevoir des programmes professionnels et rentables en appui aux élections. Ceci contribue au soutien général que l'on observe au programme de démocratisation.

Les groupes d'observateurs électoraux internationaux commentent inévitablement sur les liens entre les programmes d'éducation électorale et la préparation de ces derniers. Ces observations approfondissent notre compréhension des éléments requis pour tenir des élections libres, justes et crédibles de même que des jalons nécessaires à une prise de décisions et à une gouvernance qui soient démocratiques dans des cadres complexes.

Notes:

[1] Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Les droits de l'homme et les élections – Guide des élections: aspects juridiques, techniques et relatifs aux droits de l'homme, série no 2 sur la formation professionnelle, New York et Genève, 1994, p. 1.
[2] Ibid.
[3] Ibid., p. 17.
[4] Secrétariat des pays du Commonwealth, Good Commonwealth Electoral Practice, document de travail, Londres, 1997.
[5] Ibid., paragraphes 42 à 44.

7.2 Le cadre législatif de l'éducation électorale

Les lois nationales influencent le rôle des organismes de gestion électorale

Les élections ont lieu dans un contexte législatif qui peut appuyer les buts poursuivis par l'éducation électorale ou y faire obstacle. En conséquence, les organismes de gestion électorale voudront se pencher sur les propres compétences découlant des lois ainsi que sur les dispositions législatives qui auront une incidence sur leur capacité d'informer et de former les électeurs et de favoriser la participation populaire aux processus électoraux. À cet égard, il importe de comprendre qu'en principe, l'organisme devrait pouvoir compter sur le gouvernement élu (ou dans le cas des sociétés en période de transition, sur les responsables juridiques) pour préparer et adopter les lois requises.

Cependant, contrairement à la plupart des autres cadres juridiques, les lois se rapportant aux systèmes électoraux, à la conduite des élections, à la liberté d'expression, d'information et d'association, au financement des campagnes et aux activités politiques peuvent être orientées de manière à ce que le parti au pouvoir ou le régime en place en tirent profit. Ceci peut avoir des conséquences sur la gestion générale des élections et sur l'efficacité des efforts visant à informer et à motiver les électeurs.

Pour cette raison, dès que cela est possible, les organismes de gestion électorale chercheront à mettre sur pied des mécanismes en vue de réduire l'incidence que pourrait avoir un contexte politique particulier sur toute loi ayant des conséquences sur le plan électoral. Ces mécanismes peuvent comprendre l'inscription de certaines procédures électorales dans la constitution, lesquelles ne pourront être modifiées sans l'obtention d'une certaine majorité ou l'approbation d'un comité particulier ou encore, sans en avoir informé la population et fait appel à sa participation.

La bonne qualité des lois électorales facilite l'éducation électorale

Au-delà de ceci, les lois électorales doivent tenir compte de plusieurs autres éléments importants.

1) Le travail d'information et d'éducation électorale sera plus facile à réaliser si les lois et les règlements réduisent la complexité et favorisent la participation générale.

En particulier, les définitions juridiques et les pratiques entourant les bulletins de vote annulés et invalides peuvent faire preuve d'ouverture ou être de nature restrictive, et conséquemment avoir un effet punitif. Les dispositions relatives à la conception du bulletin peuvent être simples ou compliquées, et donc créer de la confusion. On peut faciliter le processus entourant le vote, à la fois sur le plan psychologique et physique, au moyen de différents éléments : le nombre, l'accessibilité et l'emplacement des bureaux de vote; la qualité et la formation du personnel du bureau de vote; les heures de vote; les dispositions entourant les services de vote spécial; et la facilité à s'inscrire.

De manière générale, on présume que les personnes rédigeant les lois électorales cherchent à favoriser un accès au vote qui soit le plus large possible; or, l'histoire enseigne que ceci n'est pas toujours le cas. La nature même des lois devrait être démocratique car autrement, il pourrait s'avérer nécessaire que les groupes de défense des intérêts de la population entreprennent des actions visant à informer, former et mobiliser les électeurs afin de changer le système.

La cohérence au sein même de chaque loi, ainsi qu'entre chacune d'elles, sera aussi extrêmement importante. Est-ce qu'il y a cohérence dans toutes les lois et toutes les dispositions régissant les élections – par exemple celles se rapportant au droit de vote, aux élections locales, nationales et aux référendums, au financement des campagnes, à l'information publique, aux activités des campagnes ainsi qu'aux sanctions pénales et administratives? Il arrive que des lois électorales nationales et locales comprennent des dispositions contradictoires et incompatibles. Ceci aura des conséquences réelles si des élections nationales et locales sont tenues simultanément. Par exemple, si les dates butoirs pour l'inscription des électeurs, les méthodes retenues pour exprimer son choix sur un bulletin ou les procédures pour déposer une plainte ne sont pas les mêmes, cela risque de créer de la confusion et la tâche de former les électeurs sera beaucoup plus compliquée. Pour éviter ce genre de problème, certains pays ont adoptés des lois électorales universelles.

2) L'éducation électorale n'est pas forcément une activité neutre.

Des craintes peuvent surgir qu'en donnant carte blanche à toutes sortes de groupes dans la société pour occuper le terrain et de former les citoyens, cela mènera à une propagande antigouvernementale, à la promotion non objective de certains partis et à la transmission de renseignements erronés. En conséquence, les lois peuvent établir des restrictions au chapitre des personnes et des groupes qui peuvent informer et former les électeurs. Ceci dit, à l'heure actuelle, la plupart des lois électorales accordent une attention très limitée à la question de l'éducation électorale. Si cela peut vouloir dire que l'organisme de gestion électorale peut mobiliser à son gré des organismes non législatifs, des organisations ou des individus, il appert aussi que les organismes nouvellement constitués ont souvent de la difficulté à faire de même dans les sociétés où la demande est grande pour l'information et l'éducation, mais où les ressources sont limitées et où la connaissance, l'acceptation et la confiance envers les formateurs alternatifs sont naissantes.

Il existe des moyens pour optimiser les ressources si les lois ont donné une définition étendue de l'éducation électorale ou si elles ont donné au moins à l'organisme de gestion électorale le pouvoir de mettre à contribution d'autres personnes et d'autres organisations à l'échelle nationale et internationale.

7.2.1 L'impact des lois nationales et des ordonnances locales sur les initiatives d'éducation électorale

En principe, les élections sont régies par un cadre législatif existant. Dans les sociétés qui sont en transition, ce cadre peut être complexe et comprendre un ensemble de mesures et de lois provisoires découlant d'un décret électoral antérieur. On peut trouver aussi des dispositions transitoires ou des lois habilitantes – ainsi qu'on peut en trouver dans les pays qui formaient autrefois l'Union soviétique et la Yougoslavie – qui viennent modifier provisoirement les anciennes lois ou décréter un moratoire sur celles-ci ou leurs dispositions. Dans de telles circonstances, il arrive aussi que des décrets présidentiels viennent influencer le processus électoral.

Le cadre législatif peut comporter des lois ou des dispositions particulières qui auront une l'incidence sur les initiatives d'éducation électorale. Aussi faut-il définir celles-ci et évaluer leur impact sur la mise en œuvre du programme.

Les impératifs constitutionnels

La constitution définit les qualités nécessaires pour la citoyenneté et les droits connexes, les conditions d'éligibilité pour être électeur et pour être élu, et des mesures électorales d'ordre général. Elle définit les formes que pourront prendre le gouvernement, et ce faisant, l'issue du vote; elle établit aussi la façon dont les citoyens seront représentés et l'efficacité probable de cette représentation. La constitution prévoit également des mesures de sécurité générales, des responsabilités en matière de services que doivent offrir différents organismes et bureaux gouvernementaux vis-à-vis l'un de l'autre et vis-à-vis du public, et des questions d'égalité et d'équité.

Puisque les élections dans une démocratie sont si intimement liées à la succession et à la gouvernance, il est fort probable que la constitution aura prévu une protection de l'activité électorale. Les formateurs doivent se familiariser avec la constitution, les dispositions constitutionnelles pertinentes de leur pays ou de leur État, et la manière dont celles-ci influencent le contenu et la conduite de leur programme d'éducation électorale. Lorsqu'une constitution est en place, il peut y avoir diverses lois de longue date qui se rapportent à l'organisme de gestion électorale, à ses compétences et à ses pouvoirs, ainsi qu'à sa portée et à ses responsabilités budgétaires (voir Les lois électorales).

Les autres lois au niveau national

Outre les lois qui portent précisément sur les élections, plusieurs autres lois au niveau national peuvent avoir une incidence sur les programmes d'éducation électorale. Celles-ci peuvent

parfois être simples, et à d'autres moments être plus complexes et semer la confusion. Un exemple de lois simples peut être le fait de s'assurer que les publications soient enregistrées, identifiées et mises à la disposition des bibliothèques accréditées et des archives publiques. Les lois les plus compliquées peuvent déterminer si les formateurs ont besoin de la permission de l'occupant ou du propriétaire d'une propriété privée, telle qu'une ferme, pour mener des activités d'éducation électorale. Et la frustration peut survenir si on demande aux formateurs de disposer d'une autorisation de sécurité afin de mener une activité d'éducation électorale sur une base militaire.

Cette section vise uniquement à sensibiliser les formateurs, au besoin, d'examiner les lois qui auront une incidence sur le programme d'éducation électorale. Dans des situations où un conflit pourrait surgir, il faudra porter un jugement sur la façon dont le programme satisfait à toutes les exigences légales, même si celles-ci ont été établies pour faire obstacle à la libre circulation de l'information ou à l'éducation électorale. Lorsque ce type de conflit est moins susceptible de se produire, il faudra juger les coûts de la conformité par rapport à certaines lois et, par conséquent, la capacité de livrer tel type de programme.

Les formateurs devront inévitablement prendre en compte certaines parties des lois, y compris:

- les médias et la diffusion;
- la sécurité;
- les activités de financement et les organismes de charité;
- la liberté d'expression;
- l'éducation et la formation; et
- l'accessibilité des locaux.

Les lois peuvent influencer la diffusion de l'information, par exemple la façon dont les médias couvrent le processus électoral, le contenu et la taille des publicités, et la capacité d'obtenir du temps d'antenne gratuit. Les lois peuvent favoriser ou décourager la diversité des médias. En conséquence, cela peut influer sur le nombre de médias en présence, les parts de marché qu'ils détiennent, leur auditoire cible et s'ils sont perçus comme des sources d'information dignes de confiance.

De même, les organismes de gestion électorale et les partis pourront devoir se pencher sur les dispositions qui réglementent l'accès gratuit au temps d'antenne. Il est probable aussi qu'ils doivent examiner la question de la divulgation, en particulier l'exigence d'identifier la source et les responsables des messages et des produits relatifs aux élections, y compris le matériel d'éducation électorale. Il faudrait aussi que le matériel imprimé soit révisé par les autorités compétentes, avant sa diffusion.

Pour plus de renseignements sur ces questions, voir le sujet portant sur les médias et les élections, en particulier Les principes juridiques, Le cadre juridique des médias, La loi ou les règlements sur les médias pendant les élections et L'information des électeurs.

Dans certains pays, les lois sur la sécurité peuvent avoir une incidence sur la tenue des réunions publiques, leur organisation, le moment où elles se déroulent et leur promotion. Les activités en plein air peuvent être soumises à des couvre-feux. Ces lois peuvent être de nature très restrictive (s'appliquant à une partie ou à l'ensemble le pays) ou encore, apporter un soutien constructif aux élections. Dans tels cas, les responsables de la planification de l'éducation électorale devront comprendre le rôle que les unités de la police et de l'armée pourraient jouer en ce qui concerne, par exemple, le contrôle de la foule, l'appui logistique et l'accès à leur propre personnel aux fins de l'éducation électorale.

Le financement des programmes électoraux nécessite l'appui de l'État, de fondations ou d'autres sources philanthropiques, solidaires et individuelles. Plusieurs pays disposent de lois sur les activités de financement, la production de rapports financiers, l'inscription des responsables financiers ou du personnel affecté aux activités de financement, et la façon dont ces fonds sont imposés ou exemptés des impôts.

Les programmes d'éducation ayant cours dans les pays dotés de lois sur la liberté d'information devront eux-mêmes se conformer aux dispositions législatives. Lorsque de telles lois existent, ceci les aide aussi à promouvoir la transparence gouvernementale, normalement un élément essentiel pour l'efficacité des programmes d'information publique et d'éducation électorale. Si aucune loi sur la liberté d'information n'existe, ou si cette liberté est restreinte, il est probable qu'il soit plus difficile de réaliser ces activités, sans que cela soit pour autant impossible.

Puisque l'éducation civique et l'éducation électorale sont avant tout des activités d'éducation informelles – à moins qu'un programme ait été intégré au système scolaire formel – les formateurs n'auront peut-être pas à composer avec des lois générales sur l'éducation. Mais ils pourraient avoir à se conformer à des lois portant sur le recrutement et l'emploi des formateurs et à toute norme nationale ayant trait à la formation. De plus, ils pourraient avoir intérêt à utiliser des lignes directrices nationales sur la formation.

Les lois et les ordonnances locales

Quel que soit le pays, il est probable aussi qu'il y ait un ensemble de lois ou d'ordonnances locales qui affecteront les activités d'éducation électorale que mèneront des groupes locaux ou des organisations internationales. Très souvent, les responsables locaux adopteront des ordonnances régissant certaines activités comme les rassemblements publics (par exemple, on pourrait exiger d'obtenir une permission spéciale sous forme d'un laissez-passer) ou encore, ils détermineront les endroits où pourra être affiché le matériel électoral et de campagne, par exemple les affiches, et les personnes responsables de retirer ledit matériel. On voudra aussi tenir compte des ordonnances traitant des niveaux de bruit et des dérangements publics. Si les personnes menant des activités d'éducation électorale ne prennent pas connaissance des ordonnances locales ou ne s'y conforment pas, elles pourraient s'exposer à des amendes et d'autres pénalités au niveau local.

En aucun cas, le présent examen des lois se veut-il complet et il ne prend pas en compte non plus le droit commun fondamental des pays et leurs lois générales sur le plan du travail, du

commerce et des droits civiques. Les programmes d'éducation civique et les programmes d'éducation électorale ne sont pas à l'abri des lois simplement parce qu'ils traitent des élections ou de questions générales d'ordre politique, sociale ou économique. Les formateurs devront comprendre les lois du pays et être capables de s'y conformer, le cas échéant. Ceci pourra compliquer grandement la tâche des organisations internationales qui désirent soutenir la prestation d'activités d'éducation électorale. En conséquence, souvent il est essentiel de nouer des partenariats avec les organisations locaux ou sous l'égide de l'organisme de gestion électorale lui-même.

7.2.2 Les lois électorales

La législation électorale peut comprendre un ensemble de lois, tout comme il est possible aussi de retrouver une seule grande loi électorale. Les lois électorales portent généralement sur le système électoral, le droit de vote, la mise sur pied et le fonctionnement de l'organisme de gestion électorale, l'enregistrement des électeurs, les préparatifs électoraux et le financement des campagnes. Bien que les formateurs ne participent pas à la rédaction de cette loi, celle-ci aura une incidence importante sur toute initiative de formation électorale.

Les systèmes électoraux

Les différents systèmes électoraux présentent des exigences différentes pour les électeurs et les organismes de gestion électorale. Le choix d'un système reflète normalement le contexte social où évoluent les électeurs. Si on ne peut modifier facilement les lois, il arrive parfois que le changement social précède les changements à la loi électorale. En conséquence, il se peut que le système ne réponde pas aux besoins des électeurs. Récemment, certains pays ont entrepris des pourparlers en vue de réformes éventuelles de leurs systèmes électoraux. La nature et le moment des modifications du système électoral auront un impact important sur l'éducation électorale. Lorsqu'un système est en place depuis un bon moment, on peut prétendre que ce système est le seul qui puisse être, qu'il est le plus approprié, et ainsi opposer une résistance au changement.

Généralement, les formateurs électoraux voudront exercer des pressions afin que le système de vote et la manière de déterminer les résultats soient simplifiés.

Les lois électorales et l'éducation électorale

Un mandat législatif relatif à l'éducation électorale est souvent un préalable pour obtenir le budget et le personnel nécessaires pour réaliser le programme. Selon le niveau de décentralisation de l'administration électorale, un mandat législatif peut résulter de lois nationales ou des États. Les lois de certains pays excluent les initiatives générales d'éducation électorale des organismes de gestion électorale; l'Espagne en est un exemple. Dans ces cas, les organismes doivent transmettre l'information aux électeurs en suivant des lignes directrices très strictes.

D'autre part, une compréhension plus grande de la valeur de l'éducation a mené à des dispositions législatives sur l'éducation électorale qui sont plus détaillées. Dans certains cas, elles sont liées à l'information aux électeurs et aux lois sur les campagnes. Toutefois, il faut souvent interpréter les lois avec prudence; de même, l'indépendance des organismes de gestion électorale, la sécurité de leur mandat et le contrôle de leurs budgets ont tous une incidence sur leur capacité de mettre sur pied des programmes novateurs d'information au public et d'éducation électorale.

Les clauses législatives peuvent aller du plus simple au plus complexe. Dans certains cas, les fonctions déléguées aux organismes de gestion électorale peuvent manquer de clarté au chapitre du mandat afférent à l'éducation électorale. Par exemple, en raison du fait que les élections semblent aller de pair avec la démocratie, les organismes de gestion électorale peuvent recevoir un mandat clair de procéder à l'éducation électorale ou interpréter ledit mandat simplement à partir de leurs rôles et de leurs fonctions.

En Éthiopie, l'élection d'une assemblée constituante exigeait la mise sur pied d'un conseil électoral. En plus de ses autres « prérogatives et obligations », il lui était demandé « de fournir au sens large une éducation civique publique relative aux élections » [1].

Une disposition similaire, même si succincte, existe dans la loi électorale du Commonwealth d'Australie de 1918. Les fonctions de la commission électorale sont « de promouvoir la connaissance des questions électorales et parlementaires en menant des programmes d'éducation et d'information et ayant recours à d'autres moyens » [2]. Ceci dit, la concision n'a pas fait obstacle à la créativité. En Australie, le vote est obligatoire et ceci a amené les formateurs électoraux à interpréter leur mandat de manière assez large. Ayant assumé sa responsabilité visant à ce que tous les électeurs soient en mesure de voter et de comprendre l'importance de ce geste, l'État a remis à l'électeur la responsabilité d'exprimer son vote. Le résultat a été un vaste programme d'éducation électorale.

Au Canada, le mandat d'éducation électorale a été élargi de manière intéressante afin de s'assurer que l'éducation soit synonyme d'inclusion. « Le directeur général des élections peut mettre en œuvre des programmes d'information et d'éducation populaire visant à mieux faire connaître le processus électoral à la population, particulièrement aux personnes et aux groupes de personnes susceptibles d'avoir des difficultés à exercer leurs droits démocratiques. » [3] Voilà un bon exemple de la façon dont les changements au contexte social ont pavé la voie à des directives législatives.

Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas. Dans deux situations de transition, on a donné aux organismes nommés à titre provisoire des directives tout aussi brèves. Dans le référendum sur la création de l'Érythrée, la proclamation stipulait que l'une des obligations de l'organisme de gestion électorale était de « faire de la publicité sur le référendum et informer les électeurs » [4]. Et en Bosnie-Herzégovine, la disposition disait notamment que « en vue d'informer les citoyens de la Bosnie-Herzégovine sur le processus électoral et sur les droits des citoyens en tant qu'électeurs, la commission électorale provisoire avait décidé que toutes les stations de

radio et de télévision en Bosnie Herzégovine et dans les deux entités devaient diffuser le matériel d'information sur l'éducation électorale de la commission électorale provisoire » [5].

Ceci illustre la relation étroite qui existe entre l'éducation électorale et le rôle général des médias dans les élections. Et lorsqu'on y ajoute les articles sur la façon dont les partis utilisent les médias, on constate aussi les liens étroits entre l'éducation électorale et la propagande politique.

La loi électorale mozambicaine comprend un chapitre intitulé « Propagande électorale et éducation civique ». Dans ce chapitre de 11 articles, un seul, soit l'article 102 sur l'éducation civique, se rapporte véritablement aux préoccupations entourant l'éducation électorale. Mais lorsqu'on fait des liens entre les sections, il apparaît que les électeurs deviendront mieux informés et participeront davantage à l'activité électorale s'ils sont exposés à des campagnes bien publicisées et à l'information qui leur est nécessaire.

La loi mozambicaine donne un autre éclairage sur les messages et les méthodes d'éducation et d'information des électeurs.

En ayant recours aux médias, la commission nationale électorale doit promouvoir l'éducation électorale au sujet des objectifs des élections, du processus électoral et de la manière dont chaque électeur exprime son vote.

Les communiqués, les déclarations semi-officielles et les autres actions de la commission nationale électorale devront être diffusés gratuitement et toutes affaires cessantes par les médias du secteur public. [6]

Au-delà des lois habituelles sur les élections, les lois qui portent uniquement sur le droit de vote, comme aux États-Unis et en Russie, peuvent exiger que les organismes de gestion électorale à tous les niveaux informent et forment l'ensemble de l'électorat ou certains groupes cibles et qu'ils fassent en sorte que le processus de vote soit plus accessible, par exemple pour les électeurs ayant un handicap ou pour ceux qui votent pour première fois.

Dans certains cas, souvent dans des contextes de transition, la loi électorale ne dit rien sur la question de l'information aux électeurs. Dans ces circonstances, les organismes de gestion électorale doivent décider s'ils ont le pouvoir de mener des activités d'éducation électorale dans le cadre des préparatifs généraux en vue des élections. Le contexte sociopolitique dans lequel se déroulent les élections, les traditions juridiques (par exemple jusqu'à quel point donne-t-on une interprétation restreinte des dispositions juridiques) et le caractère délicat du mandat sont autant d'éléments qui influenceront la décision. Le public s'attend-il à ce que l'organisme de gestion électorale fournisse des renseignements essentiels sur les élections? A-t-il l'argent pour le faire? Dans l'esprit des partis et des candidats politiques, est-ce que cela irait au-delà du mandat de l'organisme de gestion électorale et est-ce que cette perception affecterait négativement la légitimité de l'institution ou les élections? Ces préoccupations, en l'absence d'un mandat légal, ont amené la commission électorale de la République du Monténégro à ne pas entreprendre d'activités d'éducation.

Toujours dans des pays en transition, il n'est pas rare de trouver des situations où l'organisme de gestion électorale dispose d'un mandat légal pour informer ou éduquer les électeurs sans pour autant recevoir le budget nécessaire pour assumer ces obligations. On appelle cela un mandat non financé. Dans des contextes où les ressources se font rares, le simple fait de mener à bien une élection dans le respect des délais épuisera tous les fonds disponibles. Il arrive très souvent que l'éducation électorale se retrouve en bas de l'échelle des priorités ou que l'on considère celle-ci comme un luxe. Par exemple, en Géorgie, les budgets électoraux souffrent continuellement de sous-financement; pourtant, le gouvernement attend assez tardivement durant le processus électoral pour y transférer des fonds. Dans un tel contexte, on voit souvent la communauté internationale prendre en charge les frais afférents aux actions d'éducation électorale.

Les lois électorales et la promotion de la démocratie

En raison de l'importance que revêtent les élections pour le maintien de la démocratie et de ses institutions, plusieurs organismes de gestion électorale ont utilisé les pouvoirs qui leur ont été dévolus afin d'informer le public et d'éduquer les électeurs et ont étendu leur travail dans les écoles et d'autres établissements d'enseignement. Dans certains cas, ce type de travail peut être perçu davantage comme un travail d'éducation électorale que comme un travail d'éducation civique. La Russie et l'Ukraine constituent deux exemples où les organismes de gestion électorale et les formateurs se sont unis pour présenter en classe des cours sur les élections.

Mais il arrive parfois que les lois électorales semblent aller au-delà de ce type de formation électorale et amènent les responsables électoraux à intervenir plus largement. Au Mexique, les lois exigent que l'Institut électoral fédéral « contribue à la promotion et à la diffusion de la culture politique » et « au développement de la vie démocratique » [7]. Ceci a mené à la création d'un vaste programme d'éducation dispensée sur une base continue et qui ne se limite pas à une élection en particulier.

En Afrique du Sud, la loi qui a créé la commission électorale énonce plusieurs fonctions visant à « promouvoir un contexte propice à la tenue d'élections libres et justes » et à promouvoir «la connaissance de processus électoraux sains et démocratiques» [8]. Les objectifs de la commission sont «le renforcement de la démocratie constitutionnelle» [9]. Ceci pourrait avoir des conséquences au chapitre de l'éducation que la commission ne peut encore prévoir.

Ces dispositions accordent une liberté d'action aux organismes de gestion électorale mais elle leur confère aussi une lourde responsabilité. Ceci dit, cela pourrait ne pas être le cas des sociétés où l'on retrouve plusieurs institutions concurrentes, tant privées que publiques, ou si la mission de l'organisme s'avère difficile à administrer. Ce ne sera pas non plus possible dans les sociétés qui ne disposent d'aucun organisme de gestion électorale permanent. Aussi, en raison de la portée d'une élection ou des contraintes imputables au coût des élections, l'organisme pourrait éprouver de la difficulté à aller au-delà de simples activités d'information aux électeurs. De fait, si l'on mène un programme général d'éducation plutôt qu'un programme efficace d'information aux électeurs lors de chaque élection, cela pourrait s'avérer contreproductif.

Les règlements électoraux

Selon le cas, les lois électorales peuvent donner aux organismes de gestion électorale, ou à d'autres entités de l'État, le pouvoir d'établir les règlements régissant le processus électoral. Les règlements servent à expliquer ou à clarifier les dispositions de la loi électorale, ainsi qu'à instruire ou à orienter les administrateurs électoraux et les participants par rapport au processus électoral. Ils peuvent couvrir des questions telles que les dates limites relatives à l'élection ou à la campagne, les procédures de compte rendu sur le financement des campagnes ou la nomination des candidats, l'attribution du temps d'antenne gratuit, les préparations des bureaux de vote, le traitement des électeurs le jour du scrutin, les critères pour déterminer si un bulletin de vote est valide, et les procédures de dépouillement. Parfois, ces règlements ressemblent à de véritables labyrinthes où peuvent s'égarer les électeurs et les formateurs, voire s'empêtrer dans les dédales législatifs.

Le moment choisi

Souvent, les lois précèdent les règlements. Mais ceux-ci peuvent comprendre des détails dont auront besoin les formateurs afin de peaufiner d'importantes parties de leurs programmes. Par exemple, si les formateurs désirent familiariser les électeurs avec le jour du scrutin et ce à quoi ils doivent s'attendre, ils auront besoin d'avoir une connaissance détaillée des procédures se rapportant aux bureaux de vote. Les règlements, plutôt que les lois, peuvent traiter de ces détails. Si les règlements sont adoptés assez tardivement durant la campagne électorale, ou s'ils sont constamment sujets à des modifications, le temps dont disposeront les formateurs pour préparer des programmes complets sera limité. Dans plusieurs contextes de transition, là où la loi électorale elle-même peut manquer de clarté alors que l'élection approche ou que l'on se trouve en pleine campagne électorale, il est peu probable que des règlements puissent être adoptés à temps afin de donner les précisions nécessaires.

La campagne électorale de 2000 en Géorgie en est un bon exemple. Lors des dernières semaines de la campagne, le Parlement était encore en train de débattre de changements substantiels à apporter à plusieurs lois régissant les élections. En conséquence, on a fini par ne plus savoir quelle version des lois pertinentes il faudrait appliquer. Dans un tel contexte, il devenait à peu près impossible de préparer des règlements aux fins de clarification. Sur quelles bases ces règlements devraient-ils s'appuyer? Parmi les détails à régler, il y avait ceux-ci : qu'est-ce qui serait accepté pour permettre l'identification des électeurs le jour du scrutin? Et quelle était la méthode appropriée d'inscrire un vote sur un bulletin? C'est le genre de détails que doivent aborder les formateurs de façon opportune.

Même si une loi électorale existe depuis un bon moment, des facteurs comme une campagne électorale de courte durée, des ressources limitées pouvant être consacrées à une campagne et l'absence d'un organisme de gestion électorale permanent peuvent s'additionner et faire en sorte que le calendrier électoral ne rend plus possible l'adoption des règlements nécessaires. Dans pareil contexte, il y a vraiment un danger pour les formateurs. Si des règlements sont adoptés ou modifiées après l'amorce d'un programme d'éducation électorale, il pourrait en

résulter de la confusion le jour du scrutin, soit exactement le contraire de l'objectif que visait initialement le programme.

Les détails

Les règlements sont conçus non pas tant pour les électeurs que pour les administrateurs des élections et ceux qui se font concurrence. Ceci dit, certains détails peuvent avoir un impact sur la participation des électeurs au processus. En raison de dispositions législatives inadéquates ou d'une formation limitée du personnel des bureaux de vote, les règlements peuvent être trop détaillés. Des règlements détaillés peuvent devenir un fardeau pour les formateurs qui pourront avoir de la difficulté à les aborder dans le cadre de leurs programmes. Il peut s'avérer difficile de bien refléter un grand nombre de détails sur des affiches ou dans des messages simples et brefs qui sont destinés à la télévision et à la radio. Il faudra déterminer les médias et les formats qui sont à même de mieux transmettre une information détaillée. S'il y a trop de renseignements techniques à transmettre, on pourrait craindre que la clarté du propos ou les thèmes à aborder en souffrent. Mais dans le cas d'électeurs qui ne sont pas familiers avec le processus électoral ou qui s'interrogent à son sujet, ils pourraient préférer obtenir davantage d'information plutôt que moins. Si l'on détermine ces groupes d'électeurs et qu'on les cible, il pourrait s'avérer plus facile d'orienter la diffusion de l'information vers les personnes qui en ont besoin.

Le mandat

L'adoption de règlements détaillés ou l'adoption de règlements à la toute dernière minute peut compliquer la tâche des formateurs; mais l'absence de règlements peut aussi se révéler problématique. Dans certains contextes de transition, il est possible que l'organisme de gestion électorale ou un autre organe de l'État n'ait pas été investi de l'autorité légale pour adopter des règlements. Cette situation peut créer des problèmes. Si les lois comportent des lacunes ou si les dispositions législatives sont contradictoires ou créent de la confusion, l'organisme de gestion électorale ne serait pas en mesure de clarifier le processus électoral ou d'y apporter une certaine uniformité. Au bout du compte, les administrateurs et les formateurs pourraient se retrouver dans la même situation que les électeurs et se poser certaines des mêmes questions sur la façon dont le processus devrait fonctionner. Si ces questions ne peuvent se répondre d'une manière opportune, le programme d'éducation électorale sera incomplet et on continuera probablement d'entretenir la confusion des électeurs.

Le rôle du formateur

Les formateurs devront bien analyser les règlements en vigueur et s'assurer d'obtenir le projet et la version finale des règlements (sans se tromper et utiliser l'un au lieu de l'autre). En ce qui concerne le projet de loi, les formateurs pourront commenter sur la façon dont les règlements pourraient affecter leur travail d'éducation électorale. Utilisant la version finale, les formateurs devront concevoir des programmes d'éducation qui permettront de bien transmettre les détails des règlements; si nécessaire, ils devront modifier les documents d'éducation et les présentations afin de s'assurer que ces derniers demeurent pertinents. Si l'importance des

changements le justifie, les formateurs pourraient même envisager de procéder à un nouvel exercice d'éducation électorale avec les personnes ayant participé au programme initial. Mais l'élément le plus important est peut-être le suivant : les formateurs doivent pousser pour que l'ensemble des règlements soit publié dans leur version finale le plus tôt possible et convaincre les autorités compétentes de respecter ces règlements, malgré toutes les tentations contraires.

Les vides juridiques

Dans certains cas, l'éducation électorale peut s'amorcer au milieu d'un vide juridique. Les vides juridiques peuvent affecter l'éducation électorale de deux manières. Tout d'abord, la loi électorale peut être silencieuse quant au rôle des organismes de gestion électorale et d'autres entités dans la conduite des activités d'éducation électorale. Ceci peut résulter d'une omission ou d'un effort intentionnel pour limiter le droit de vote ou conserver l'électorat dans un état d'ignorance. Si le système électoral est en cours de réforme, il est possible aussi que les lois échouent à reconnaitre les besoins émergents des électeurs en matière d'éducation électorale.

Si la loi électorale ne prévoit pas de dispositions claires au sujet de l'éducation électorale, il est probable que cela haussera le sentiment général d'incertitude au sujet du processus électoral. Souvent, les formateurs qui travaillent au sein des organismes de gestion électorale sont confrontés à une situation d'inertie s'il n'y a aucun mandat légal relatif à l'éducation électorale. Or, s'ils choisissent néanmoins de mener d'activités d'éducation électorale en l'absence d'un tel mandat, il pourrait s'ensuivre des ramifications politiques et financières. Par ailleurs, il se peut que d'autres organisations ne soient pas disposées à engager des ressources pour les programmes d'éducation électorale qui pourraient se rendre obsolètes à cause des divergences imprévues entre les projections des formateurs et les intentions des législateurs.

Deuxièmement, les lois peuvent comporter des lacunes au chapitre des aspects fondamentaux du processus électoral devant être communiqués aux électeurs. Par exemple, la loi aborde-t-elle clairement et adéquatement des questions telles que : les procédures d'inscription des électeurs; les pièces d'identification nécessaires le jour du vote; le processus pour loger des plaintes et les dates limites pour le faire; les moments pour voter par anticipation, que ce soit par l'entremise de bureaux de vote itinérants ou de bulletins de vote pour électeurs absents; la méthode appropriée d'inscrire son vote sur le bulletin; et les procédures afférentes au bureau de vote le jour de l'élection. Si la loi n'aborde pas ces questions, il sera très difficile pour les formateurs de répondre aux questions des électeurs au sujet du processus.

Les vides juridiques ne sont pas souhaitables mais ils se produisent – et il peut s'avérer impossible d'attendre qu'ils soient comblés. La planification de l'éducation électorale demande du temps et de l'organisation. Et s'il y a peu de temps pour se préparer, cela peut entraîner des coûts plus élevés, sans compter le risque de gaspiller des ressources et d'ajouter à la confusion du public.

Surmonter les vides juridiques

S'il n'y a aucune loi ou aucune disposition légale se rapportant à l'éducation électorale, des mesures peuvent être prises pour s'assurer que les programmes ne deviennent pas un ramassis de platitudes, de généralités inutiles ou d'énoncés inexacts et trompeurs. D'abord, les formateurs devraient affirmer sans ambages la compréhension qu'ils ont de leur mission, la réitérer souvent et lui rester fidèle.

Il peut aussi être utile d'examiner le contexte dans lequel la loi a été adoptée ou modifiée. Avec quel type de contraintes de temps et de pressions politiques l'assemblée législative fonctionnait-elle? Quelle était la raison motivant certaines dispositions et options qui n'ont finalement pas été adoptées? Aura-t-on l'occasion à l'avenir de procéder à d'autres réformes? Quels obstacles pourraient empêcher les réformes? Si les formateurs procèdent à une telle évaluation, cela pourrait les aider à mieux comprendre ce qui peut être fait à un moment précis et de mieux planifier l'avenir.

Il se peut que les formateurs ne puissent clarifier chaque problème particulier lors d'une élection, mais il sera tout de même possible de communiquer des principes et des renseignements importants. Par exemple, peut-être qu'il ne sera pas possible de confirmer si les électeurs devront produire des pièces d'identité, des cartes de l'électeur ou si l'on mettra de l'encre indélébile sur leurs doigts. Mais cela ne les empêchera pas d'expliquer pourquoi il ne devrait pas y avoir de dédoublement des votes et les moyens d'empêcher que cela ne se produise.

Dès le début du programme, il faut rendre les gens autonomes et les encourager à s'informer par eux-mêmes. Les listes de personnes-ressources, les documents de base servant de source d'information et les réseaux sont autant de ressources utiles. Les analphabètes peuvent aussi apprendre à lire et à saisir les éléments essentiels des lois; ainsi, ils pourront les comprendre lorsqu'il sera possible d'en prendre connaissance ou lorsqu'elles seront soumises à un processus de modification.

De même, que ce soit au sein d'organismes de gestion électorale ou d'organisations de la société civile, les formateurs peuvent jouer un rôle de formation et de défense des intérêts auprès des responsables des politiques publiques et des législateurs. Parfois, il est utile d'expliquer ou de faire du renforcement afin que les gens comprennent pourquoi les lacunes dans les lois combinées à un électorat mal informé ou confus peuvent avoir une incidence sur l'efficacité, l'uniformité et la légitimité du processus électoral. Il faut illustrer son propos et démontrer la façon dont les problèmes du passé auraient pu être évités s'il y avait eu de meilleures lois et une éducation électorale adéquate.

L'importance de la transparence

Entre autres, la capacité des formateurs de suivre l'adoption de nouvelles lois, de rechercher les modifications aux lois existantes ou de contribuer au processus de réforme électorale sera largement tributaire de leur aptitude à accéder à l'information et aux décideurs. Si les sessions

et les débats parlementaires sur la réforme électorale ne sont pas ouverts au public, s'il n'y a aucun avis public ni aucune période de discussion, si les projets et les versions finales d'une loi ne sont pas largement disponibles, il sera difficile de mener des activités d'éducation électorale d'une manière informée et opportune.

Dans certains environnements de transition et de post-conflit, où des changements de dernière minute sont apportés aux lois électorales, où les ressources et les réseaux d'impression et de distribution sont limités, où il n'y a ni fondement juridique ni tradition politique au chapitre de la divulgation, il n'est pas rare que les administrateurs et les formateurs travaillent sans la dernière version de la loi. Alors que les pays progressent vers des systèmes de gouvernance plus démocratiques, la promotion de la transparence doit faire partie intégrante du processus de réforme électorale.

Notes:

[1] Gouvernement de transition de l'Éthiopie, Negarit Gazeta of the Transitional Government of Ethiopia, traduction officielle, no 56, 23 août 1993 – proclamation no 64/1993, loi électorale de l'Éthiopie, 5.1(d).

[2] Gouvernement de l'Australie, Commonwealth Electoral Act 1918, réimpression no 7, section 7 (1) (c).

[3] Gouvernement du Canada, Loi électorale du Canada, Loi référendaire, copie indexée, partie II, sec. 8 (2).

[4] Gouvernement provisoire de l'Érythrée, proclamation no 22/1992, chapitre 1, 5 (1) (d).

[5] Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine, commission électorale provisoire, Rules and Regulations, article 116.

[6] Gouvernement du Mozambique, Loi électorale du Mozambique, traduction anglaise, partie IV, chapitre II, article 102, (1) et (2).

[7] Institut électoral fédéral, Federal Code of Electoral Institutions and Procedures, troisième livre, article 69, 1 (g) et 1 (a), respectivement.

[8] Afrique du Sud, No. 51 of 1996: Electoral Commission Act, 1996, bureau du président, no 1602, 4 octobre 1996, chapitre 2, 5. (1)(c) et (c). Voir http:/www.polity.org.za/govdocs/legislation/1996/act 96 – 051.html

[9] Ibid., chapitre 2, 4. Voir http://www.polity.org.za/govdocs/legislation/1996/act96-051.html

7.3 L'élaboration d'un mandat d'éducation électorale

Un mandat d'éducation électorale peut émaner de sources diverses, par exemple une loi ou un énoncé de mission. Cependant, au-delà du mandat lui-même, les responsables de l'éducation électorale voudront négocier les objectifs et les paramètres d'un programme d'éducation électorale avec ceux qui participent au processus, y compris l'organisme de gestion électorale, les candidats aux élections et la société civile. Chacun d'eux a un rôle à jouer dans le processus électoral et, à ce titre, aura un intérêt dans les efforts d'éducation électorale.

Cette section aborde chacun de ces acteurs concernés, examen leurs rôles afin de s'assurer qu'une activité essentiellement concurrentielle – tenter d'accéder au pouvoir grâce à la volonté des citoyens – soit aussi un exercice de collaboration. Elle propose également des moyens afin que les objectifs et les paramètres d'un programme d'éducation électorale soient élaborés de façon participative.

7.3.1 Les acteurs de l'éducation électorale

7.3.1.1 Le mandat des acteurs de l'éducation électorale

Pour qu'une organisation réussisse à réaliser son mandat d'éducation électorale et les objectifs de son programme, elle doit mobiliser les personnes qui ont un intérêt principal dans la réussite dudit programme. Les intervenants doivent être informés au sujet du programme et leur adhésion et appui au programme doivent être demandés. Il est probable que tous les participants au processus électoral auront le sentiment qu'ils ont le droit de commenter le programme, d'y participer et d'en évaluer l'efficacité. Mais il se peut aussi qu'ils choisissent de ne pas exercer ce droit; or même s'ils choisissent de ne pas le faire, certaines personnes pourraient tout de même décider de critiquer le programme ou de chercher à miner sa crédibilité.

C'est pourquoi les formateurs feront tout ce qui est en leur pouvoir afin de faire tous les intervenants participer à la définition de leur mission ainsi que des objectifs et des paramètres du programme. Il est possible de planifier ces échanges mais souvent, ils comprendront aussi des activités non prévues (voir Mécanismes des partenariats). Parfois, ils pourront susciter une certaine controverse publique. Ce phénomène peut être souhaitable mais seulement dans la mesure où il ne devient pas contreproductif ou qu'il ne mine pas la crédibilité des formateurs ou leur confiance personnelle.

Trois groupes

Une élection implique toujours trois groupes d'intervenants.

L'organisme de gestion électorale: la loi électorale crée souvent un organisme de gestion électorale ou désigne un organisme gouvernemental pour prendre en charge l'administration des élections. Selon sa structure organisationnelle, cet organisme pourra comprendre des directions ayant la responsabilité particulière de s'occuper de domaines tels que l'éducation

électorale, les relations publiques, la formation, la rédaction des règlements, les préparatifs électoraux etc. Il y a aussi d'autres organismes statutaires, comme les institutions législatives elles–mêmes, les organisations responsables de la sécurité ou les gouvernements locaux, à qui incomberont certaines responsabilités en vue de soutenir les préparations électorales.

Les candidats: les principaux candidats lors d'une élection sont soit des candidats indépendants, soit des candidats qui représentent des partis politiques enregistrés, des organisations publiques ou des groupes d'électeurs. Au sein de leurs organisations de campagne et souvent avec l'assistance des partis politiques, les candidats peuvent disposer de ressources destinées à des activités d'information électorale par exemple ou encore celles destinées à faire sortir le vote.

L'électorat: le troisième intervenant est constituée de tous les électeurs éligibles. L'électorat peut être perçu de manière générale, segmenté par groupe, tel que les électeurs de sexe féminin, les jeunes et ceux qui votent pour la première fois, et les électeurs militaires, ou encore, en termes d'organisations et d'associations plus formelles décrites succinctement comme la société civile. Celle-ci, qui forme un vaste groupe non structuré, a été décrite de façons différentes – et parfois de manière erronée – comme étant un secteur indépendant, non gouvernemental ou auquel on adhère de manière volontaire. La société civile joue un rôle important au chapitre de l'éducation électorale en raison de sa capacité de mobiliser les citoyens pour des activités d'intérêt public, de rejoindre un vaste éventail d'auditoires, sans compter ses ressources potentielles.

Les élections comportent un élément de compétition et de collaboration. Les formateurs électoraux doivent voir à tirer profit de l'esprit de collaboration qui anime les trois parties intervenantes pour s'assurer qu'elles acceptent et soutiennent leurs programmes.

7.3.1.2 L'organisme de gestion électorale et les autres organismes publics en tant qu'acteurs de l'éducation électorale

Selon le contexte entourant la tenue d'une élection, l'activité non partisane d'éducation électorale peut avoir un caractère officiel et être menée par l'organisme de gestion électorale; elle peut aussi être menée de manière indépendante par des organisations de la société civile ou elle peut être une combinaison des deux. Pour s'assurer de la cohérence du message, de l'exactitude des faits et de la portée de l'information, il sera important que toutes les entités engagées dans l'éducation électorale développent et maintiennent des rapports constructifs.

L'organisme de gestion électorale

La structure de l'organisme de gestion électorale peut varier. Elle peut prendre la forme d'une commission permanente composée de membres à temps plein et du personnel professionnel. Il peut s'agir d'une commission temporaire établie à l'approche d'une élection et constituée de membres à temps partiel et d'un nombre limité d'employés. De même, elle peut prendre la

forme d'une unité administrative au sein d'un organisme gouvernemental, qui aura la possibilité d'avoir accès à un personnel de soutien. Quoiqu'il en soit, l'organisme en charge d'administrer l'élection aura intérêt à s'assurer de la diffusion des informations exactes et opportunes aux électeurs le plus largement possible.

Selon les ressources mises à sa disposition, l'organisme de gestion électorale pourra être en situation pour mener son propre programme d'éducation électorale. À l'inverse, il pourrait être partiellement ou entièrement tributaire de l'assistance internationale ou des groupes de la société civile afin d'accomplir cette tâche. Il se peut aussi que le travail soit divisé, l'organisme de gestion électorale prenant en charge l'éducation électorale générale, et les organisations internationales et les groupes de la société civile ciblant les groupes spéciaux, tels que les minorités ethniques ou les électeurs de sexe féminin. Dans un tel cas, il sera essentiel d'interagir de manière courante aux fins du partage de l'information et de la coordination. Mais peu importe l'entente, il est probable que l'organisme de gestion électorale ait un intérêt particulier à contrôler le programme officiel d'éducation électorale. Après tout, il s'agit d'un des éléments qui lui permettent de se manifester le plus auprès du public. L'organisme de gestion électorale devrait s'assurer que l'information véhiculée est exacte et neutre. De même, la qualité du programme d'éducation électorale, sur le plan du contenu et de la façon dont il est mené, affectera la perception du public quant à l'efficacité et au professionnalisme de l'organisme de gestion électorale.

En plus d'un bureau national, l'organisme de gestion électorale pourrait disposer de commissions régionales et locales; parmi leurs grandes responsabilités, celles-ci pourront être chargées de diffuser l'information destinée au public, y compris celle portant sur l'éducation électorale. Il faudrait absolument s'assurer qu'à tous les niveaux, il existe une relation étroite entre les responsables de l'administration électorale et ceux chargées de l'éducation électorale.

La nécessité des informations appropriées

Les programmes d'éducation électorale efficaces dépendent des informations appropriées, tant sur le plan du processus électoral que celui de l'électorat.

Tout d'abord, il faut que ceux qui sont en charge de l'éducation électorale disposent des informations claires, exactes et opportunes sur le processus électoral. Si le cadre juridique ou réglementaire est en cours de modification au moment d'élaboration du programme, les formateurs devront chercher à établir de bons canaux de communication avec ceux qui s'occupent de l'adoption des lois ou de la rédaction des règlements, afin d'obtenir les informations le plus vite possible.

Pour s'assurer de l'efficacité du programme d'éducation électorale, il faut aussi obtenir des renseignements sur l'électorat et de la part des électeurs eux-mêmes. Quelles sont les caractéristiques de l'électorat? Y a-t-il des segments de l'électorat, tels que les jeunes électeurs et ceux vivant en milieu rural, qui semblent être particulièrement enclins à l'apathie ou mal informés? Dans le processus d'inscription ou les opérations de vote, qu'est-ce qui crée de la confusion chez les électeurs ou qu'est-ce qui les intimide? Est-ce qu'il y a des renseignements

importants dont les électeurs ne connaissent pas l'existence? Des changements ont-ils été apportés aux procédures électorales dont ils ne sont pas au courant? Ces informations doivent être transmises pour s'assurer que le programme d'éducation électorale réponde réellement aux besoins de l'électorat. À diverses étapes du programme d'éducation électorale, on pourra vérifier les concepts, les messages et les produits médiatiques par l'entremise de groupes de discussion ou d'autres formes d'études de marché pour valider la clarté et la pertinence des informations. De même, on pourra chercher à obtenir les commentaires des électeurs de manière plus informelle.

Cela semblera assez évident mais il n'en reste pas moins que le contact avec les électeurs à travers le programme d'éducation électorale permet généralement d'obtenir information sur la façon dont les électeurs perçoivent le processus électoral et les problèmes connexes. Pourtant, étant occupés par les préparations électorales, les agents électoraux peuvent avoir tendance à négliger cette source d'information. Il y a aussi la tendance que les personnes intimement impliquées aux détails de la préparation des élections ne soient pas au courant de ce que les simples électeurs savent réellement. Pour cette raison, un bon programme d'éducation électorale comprendra un mécanisme pour obtenir de l'information de la part des électeurs, traiter celle-ci et la transmettre à l'organisme de gestion électorale pour qu'il agisse selon qu'il convient.

Les départements gouvernementaux

Outre les organismes de gestion électorale, d'autres organismes statutaires peuvent être consultés au moment de mettre au point un programme d'éducation électorale. Dans certains pays, les ministères de l'Information ou de l'Éducation peuvent être en charge des programmes continus d'éducation civique. Puisque l'éducation civique contribue à la construction d'un pays, les bureaux présidentiels, les organismes de radiodiffusion et de communications, et les ministères s'occupant du développement, de la planification constitutionnelle ou d'autres aménagements de nature institutionnelle pourraient aussi y participer. Au sein de chacune de ces entités, on pourra retrouver des spécialistes qui ont des opinions sur les initiatives d'éducation électorale, la façon dont celles-ci peuvent être exécutées et le degré avec lequel ces programmes d'éducation civique complètent ou concurrencent leurs propres programmes en la matière.

C'est un fait que les ministères de l'Éducation s'occupent principalement des enfants, mais souvent ils participent également à l'éducation des adultes. De même, ils peuvent être responsables des cadres portant sur les compétences ou l'octroi de licences à l'intention de ceux qui font le travail éducatif. Ils peuvent aussi être l'un des intervenants ayant conçu de tels outils au sein d'un réseau ou d'un conseil national de compétences et de formation. Ceux-ci peuvent à la fois être des alliés importants et des concurrents éventuels, surtout si les budgets de ceux qui s'occupent de l'éducation électorale sont limités.

Les organismes statutaires indépendants

D'autres organismes statutaires indépendants peuvent être chargés de surveiller des aspects particuliers de la constitution d'un pays. Par exemple, les commissions des droits de la personne, les cours constitutionnelles, les commissions afférentes à l'égalité de sexes et à l'égalité raciale et les conseils s'occupant de groupes spéciaux exercent tous un rôle de plus en plus grand au chapitre de l'éducation électorale et de la sensibilisation. À ce titre, ils ont un rôle à jouer lors des élections et devraient participer à la négociation et à la coordination du programme d'éducation électorale.

7.3.1.3 La société civile organisée en tant qu'acteur de l'éducation électorale

Les électeurs et les citoyens ne fonctionnent pas en vase clos, et la défense de leurs intérêts dans l'arène politique n'est pas le seul apanage des partis politiques. Il existe un concept qu'on appelle la société civile. Dans la présente section, on traite de l'importance de la société civile et de sa participation au processus de conception, d'exécution et d'évaluation des programmes d'éducation électorale; on présente également une définition fonctionnelle de la société civile.

La société civile: une définition fonctionnelle

Cette section aborde le concept de la société civile avec une approche pluraliste et libérale. De manière plus précise, elle adopte la définition générale de la société civile qu'a élaborée Larry Diamond:

« […] le secteur de la vie sociale organisée qui s'associe librement, qui s'établit par lui-même, qui subvient à ses propres besoins, qui est indépendant de l'État, et qui respecte des dispositions légales ou un ensemble de règles communes. La société civile est distincte de la société en général en ce qu'elle réunit des citoyens agissant collectivement dans un secteur de la vie publique en vue d'exprimer leurs intérêts, leurs passions et leurs idées, d'échanger des renseignements, d'atteindre des objectifs communs, d'exercer des pressions sur l'État, et de demander des comptes aux représentants de l'État […] elle rejette l'idée … de déployer des efforts politiques pour prendre le contrôle de l'État. » [1]

En d'autres termes, la société civile se compose d'une gamme d'associations et d'organisations avec des membres, où les citoyens s'assemblent afin d'intervenir dans la sphère politique et celle ayant trait à l'élaboration des politiques. On ne peut l'isoler du secteur privé, comme c'est parfois le cas, parce qu'inévitablement, elle peut comprendre des associations ayant des intérêts commerciaux et d'affaires. On ne peut pas non plus parler de la société civile comme étant un secteur indépendant, car elle peut s'exprimer de manière très partisane. Elle doit plutôt être considérée comme un ensemble d'intérêts et de ressources qui peuvent, lors de moments importants dans l'histoire d'un pays, s'éveiller et collaborer en vue de l'atteinte de certains objectifs sociaux.

Compte tenu des objectifs visés par le présent document, les auteurs conseillent de ne pas donner au terme un sens idéologique. Lorsqu'on y fait référence, on suppose que la société

civile est progressive, dispose d'une politique sociale cohérente en faveur des pauvres et des défavorisés, ou a une opinion particulière au sujet des relations sociales et économiques. Cependant, s'il est utilisé ainsi, le concept peut prêter à controverse, surtout dans un contexte électoral. Dans les situations où les responsables électoraux et politiques entendent limiter la concurrence politique, une utilisation de nature idéologique du concept de société civile peut fort bien mener à exclure celle-ci des campagnes et des élections.

Mobilisation de la société civile lors d'une élection

L'élection est l'un de ces moments d'importance où la société civile – de par ses ressources, son caractère volontaire, ses différentes compétences et sa capacité à rejoindre tous les secteurs de la société – devrait être mobilisée et, autant que possible, travailler sur des activités d'éducation non partisanes.

En période électorale, différents groupes peuvent participer à l'éducation électorale, à la surveillance du processus électoral ainsi qu'aux activités plus partisanes, p. ex. appuyer un parti politique ou un candidat et faire campagne en sa faveur.

Il est possible que l'accent principal de ces groupes ne porte pas sur les activités politiques, électorales ou même de nature éducative. En conséquence, ils devront s'entendre avec leurs membres s'ils décident de mener des activités à caractère politique. Ces groupes comprennent des syndicats, des groupes communautaires ainsi que des associations d'affaires et professionnelles; on peut retrouver aussi des organismes religieux.

Par ailleurs, d'autres organisations et associations qui soutiennent la tenue d'une élection réussie demeureront quant à elles indépendantes vis-à-vis des candidats et de l'organisme de gestion électorale. Certaines pourront avoir un mandat précis par rapport aux processus politiques et électoraux, comme par exemple les organisations non gouvernementales (ONG) dont l'action porte sur l'éducation civique et l'éducation électorale, la défense des intérêts du public, la surveillance des élections et les dépouillements parallèles des bulletins de vote, et les droits de l'homme. Aux États-Unis, la League of Women Voters est un exemple bien connu d'un tel groupement.

D'autre part, divers groupes d'intérêts spéciaux pourront mener des activités d'éducation et de mobilisation des électeurs axées principalement sur leurs propres membres ou adhérents. Ces gens peuvent comprendre les jeunes électeurs et ceux votant pour la toute première fois, les électeurs de sexe féminin, les minorités ethniques ou linguistiques, les résidents des communautés rurales et éloignées, les électeurs handicapés, et les personnes qui ont été déplacées dans leur propre pays ou qui sont des réfugiés. Certaines de ces personnes pourraient manquer d'information, être dans un état d'apathie, ne pas se sentir écoutés par les institutions en place ou concernés par les processus existants, ou être vulnérables et se faire manipuler.

Les ONG et la société civile

L'emploi combiné des concepts de secteur des ONG et de société civile, et la tendance de certains dirigeants d'ONG à assumer le rôle de porte–parole de la société civile, ne devraient pas faire en sorte de semer de la confusion chez les formateurs et les organismes de gestion électorale à propos des différences entre les deux. Aussi importantes paraissent les ONGs, elles ne forment qu'un sous-ensemble ou un segment de la catégorie plus générale que constitue la société civile.

La société civile comprend tous les types d'associations déjà mentionnées. Néanmoins, les formateurs voudront porter attention à tous les groupements qui se trouvent spécifiquement dans leur pays. Les membres de certains d'entre eux, tels les clubs sportifs et sociaux ou les caisses d'épargne et les groupes coopératifs, peuvent être plus difficiles à cibler et à rejoindre en vue de mener des activités d'éducation électorale. Il n'en reste pas moins que les membres de ces groupes peuvent être représentatifs de toutes les tendances politiques et s'avérer une importante ressource non partisane dans le cadre d'un programme d'éducation électorale.

L'organisation de la société civile

Il devrait être assez facile de contacter l'organisme de gestion électorale national, ou l'organisme de gestion électorale municipal dans le cas des élections locales, pour qu'il participe à une rencontre destinée à transmettre des informations sur les activités d'éducation électorale et, là où c'est possible, coordonner celles-ci. On devrait également pouvoir lancer des invitations similaires aux partis politiques, aux coalitions ou aux groupes travaillant sur des initiatives citoyennes; dans ce but, on pourra utiliser des ressources comme une liste des partis politiques enregistrés (que l'on pourra obtenir auprès du ministère de la Justice ou auprès de l'organisme de gestion électorale, par exemple) ou une liste des partis représentés à l'assemblée législative. On pourrait même inciter les candidats à se rencontrer pour qu'ils coordonnent leurs efforts lors d'une élection.

Mais lorsqu'il s'agit de la société civile, il peut s'avérer passablement plus difficile de rejoindre tous les groupes de citoyens organisés de manière informelle ou indépendante. Il se peut aussi que certains ne soient pas prêts à collaborer. Et parmi les groupes qui pourraient être intéressés, il se peut qu'ils ne se connaissent pas ou qu'ils n'aient jamais collaboré auparavant. Par sa nature même, la société civile ne peut pas être coordonnée par un organisme. Il serait peut-être possible de coordonner certains segments de la société civile et les organismes centraux pourront inciter certaines de ses parties à s'organiser plus efficacement pour les besoins d'un évènement ou d'un programme particulier d'éducation électorale.

Différents efforts peuvent être entrepris pour informer et soutenir les groupes de la société civile et coordonner leurs actions en appui aux élections. Ceci peut comprendre : des réunions tenues de façon régulière pour informer les groupes (par exemple sur l'évolution de la campagne électorale telles l'adoption de nouvelles règles ou de nouvelles procédures électorales ou ce qui touche aux technologies) et faciliter la collaboration et la coordination; des sessions de formation pour aider à préparer ceux qui doivent s'adresser directement aux

électeurs afin de les mobiliser; des séances d'information de la part des responsables des élections; la distribution par télécopieur et par courriel de modèles de plans de travail et de documents avec les questions les plus fréquemment posées, et d'autres activités semblables visant à établir un consensus.

Les intervenants de l'éducation électorale

Il importe de considérer la société civile comme un intervenant au moment d'élaboration des buts, des objectifs et des paramètres d'un programme d'éducation électorale. Ces organisations ont la capacité de fournir rapidement des informations fiables au sujet de l'électorat. De même, il se peut qu'elles disposent d'un personnel ou de bénévoles ayant accès aux communautés locales et l'habitude de travailler avec celles-ci. Elles peuvent aussi représenter un choix passablement moins coûteux pour rejoindre les citoyens et pour renforcer de manière personnelle les messages que l'on voit et entend dans les médias de masse.

Note:

[1] DIAMOND, Larry, "Towards Democratic Consolidation", Journal of Democracy 3 (juillet 1994), 5.

7.3.1.4 Les candidats en tant qu'acteurs de l'éducation électorale

La participation non partisane

L'éducation électorale est conçue pour être non partisane. Pour que les programmes soient efficaces, qu'ils motivent les électeurs et les rendre autonomes, ils doivent être impartiaux et ne doivent pas faire la promotion d'un candidat – que ce soit un candidat ou un parti politique – au détriment d'un autre. C'est un point extrêmement important qui est souvent loupé dans les sociétés en transition, là où l'on fait très peu de distinction entre l'éducation et la propagande électorale.

Si l'éducation électorale est une activité neutre, pourquoi alors les candidats politiques devraient-ils avoir voix au chapitre en ce qui a trait à l'élaboration des objectifs et des paramètres d'un programme d'éducation électorale? Idéalement, l'intérêt de tous les candidats des partis politiques devraient être de s'assurer que les électeurs comprennent les enjeux d'une élection, à la fois de façon globale et d'un point de vue politique. De manière générale, les candidats ont intérêt à ce que les électeurs écoutent tous les points de vue, qu'ils se fassent un opinion et qu'ils aillent voter tout en ayant un sentiment de sécurité et de liberté. Bien que ceci ne semble pas être dans l'intérêt à court terme d'un candidat ou d'un parti politique en particulier, les électeurs qui comprennent les questions et qui font des choix réfléchis sur celles-ci, auront, en fin de compte, confiance aux résultats, confèreront la légitimité nécessaire aux responsables élus et aux institutions, et permettront aux vainqueurs de gouverner.

Cependant, puisque les élections ont un caractère éminemment concurrentiel, les candidats peuvent être sensibles à l'influence que pourraient exercer les autres partis politiques ou les

groupes d'intérêts spéciaux sur les objectifs et les paramètres du programme d'éducation électorale. Cette sensibilité peut être plus prononcée dans des contextes électoraux où les différences sont grandes, où il y a très peu ou aucune confiance entre les partis politiques ou où on a l'impression qu'il n'existe aucune véritable opposition officielle. Si un parti politique croit que ses opposants ont bénéficié d'une influence indue sur le programme d'éducation électorale, cela pourrait l'inciter à chercher à limiter les dégâts en minant la crédibilité du programme, en limitant l'accès des électeurs, en intimidant les formateurs, et en posant d'autres obstacles à la juste réalisation du programme.

Dans plusieurs contextes de transition, certains candidats pourront croire fermement qu'un électorat mal informé et un processus électoral chaotique leur sont avantageux. Dans ce cas, il pourrait y avoir de l'opposition aux efforts en vue d'ouvrir et de clarifier le processus entourant le vote et de le rendre plus efficace, ainsi que d'éduquer les électeurs à propos de leurs droits et sur la façon de les exercer correctement. Si les citoyens voient les choses de cette façon, il est probable que surgiront des obstacles comme ceux mentionnées précédemment.

En conséquence, les formateurs électoraux voudront établir des liens avec tous les candidats et leurs partis afin que ceux-ci participent à déterminer le rôle d'un programme impartial, les bénéfices qu'il devrait apporter en bout de piste à tous les candidats, les limites de l'information devant être transmise, tout autant que le lien entre le programme et les campagnes des partis.

Au-delà des partis politiques

Il importe de ne pas tenir pour acquis que l'ensemble des candidats se retrouve au sein des partis politiques officiellement enregistrés. Certes, il y a les partis politiques, qui s'associent à divers groupes d'intérêts spéciaux, à des organismes de réflexion, à des institutions, à des groupes d'étude et autres, lesquels, en raison de leurs capacités, de leur expertise et de leurs intérêts particuliers, peuvent contribuer de manière constructive aux discussions entourant un programme d'éducation électorale. Par ailleurs, selon les dispositions législatives en vigueur, d'autres groupes peuvent également être habilités à nommer des candidats : une personne pourrait poser sa propre candidature si elle recueille un nombre suffisant de signatures; des groupes d'électeurs pourraient s'unir et présenter une liste de candidats; des organisations publiques pourraient avoir le droit de nommer des candidats; ou une coalition de partis politiques et d'autres groupes pourrait être mise sur pied en vue de participer à une élection. Or, ces groupes pouvant être de nature temporaire ou leur participation aux élections pouvant être de nature plus ponctuelle, il pourrait s'avérer plus difficile de les rejoindre. Il se peut donc qu'il faille procéder à une évaluation de leur importance relative. Ceci sera tributaire du contexte électoral en présence.

Le défi des boycottages électoraux

Les mouvements de boycottage électoral à grande échelle posent des défis particuliers pour les formateurs électoraux et il faut en tenir compte. Si une partie en présence – que ce soit des partis politiques, des groupes d'intérêts spéciaux ou des organisations de la société civile –

choisit de boycotter une élection qu'elle juge illégitime et encourage sa base à suivre cet appel, alors les efforts visant à informer les électeurs, à les inciter à aller voter et à les mobiliser à cette fin perdront en neutralité. Autrement dit, tout effort pour faire sortir le vote sera perçu comme un soutien à l'autre partie, p. ex. le gouvernement ou le parti (ou les partis) au pouvoir. Une telle situation risque de toucher davantage aux activités des organisations internationales et des groupes de la société civile, car il se pourrait de par la loi qu'en dépit du contexte, l'organisme de gestion électorale soit tenu de mener des activités d'éducation aux électeurs. Ceci étant, il se pourrait que les groupes de la société civile soient divisés quant à savoir si la participation ou le boycottage est le meilleur moyen de favoriser le changement social, juridique ou politique. Tel qu'indiqué ci–dessus, il faudra peut-être procéder à une évaluation du boycottage, de sa portée et de son importance relatives. Pour ceux qui choisiraient de poursuivre les initiatives d'éducation électorale malgré un appel au boycottage suivi à grande échelle, on devra alors tenter de réunir les parties en présence puis expliquer clairement aux électeurs les conséquences d'une décision de voter ou de ne pas voter.

7.3.2 La concurrence et la collaboration dans l'éducation électorale

La formulation d'un énoncé de mission d'éducation électorale ou des paramètres d'un programme particulier requiert que tous les intervenants comprennent et adhèrent aux principes fondamentaux d'élections justes et libres. Afin que les électeurs acceptent les résultats et qu'ils accordent un consentement conséquent aux vainqueurs, ils doivent avoir foi que l'élection s'est déroulée de manière juste et libre. Pour que cela se produise, tous les intervenants doivent collaborer en vue d'élaborer et d'entretenir un ensemble transparent et ordonné de règles et de pratiques acceptées, ainsi qu'afin de mettre au point, que ce soit par écrit ou non, une étiquette et un comportement en matière électorale qui viennent appuyer lesdites règles.

Certes, il se peut que le résultat de l'élection n'intéresse nullement certains intervenants, sauf pour dire qu'elle a exprimé la volonté des citoyens ou de l'électorat. Par contre, les partis, les autres factions politiques et chaque électeur, y compris les formateurs et les organisations de la société civile, auront un intérêt dans cette lutte pour le pouvoir. Les électeurs éligibles sont appelés à exercer leur droit de vote et faire un choix informé sur leur avenir politique.

Certains pourraient affirmer qu'en raison de cette lutte, il est impossible que chacun collabore au processus puisqu'il sera davantage intéressé par le résultat électoral. Dans un tel contexte, le mieux que l'on puisse espérer est que chacun soit vigilant. Or, il appert que cet intérêt personnel se traduise souvent par un comportement axé sur la collaboration, ou motive la personne à collaborer. Mais si on ne peut même pas obtenir cela, des organismes ou des organisations externes devront s'occuper des élections. Et il existe de nombreux exemples où des élections nationales et organisationnelles se sont déroulées ainsi.

Mais à long terme, un tel aménagement n'est pas viable et tous les pays qui adhérent à la démocratie doivent concevoir des stratégies destinées à inciter les citoyens, les partis et leurs représentants politiques à collaborer. Afin de pouvoir mener des programmes d'éducation électorale, ce comportement doit se refléter aussi dans l'élaboration d'une mission d'éducation électorale qui soit isolée de la propagande des partis.

Les électeurs sont essentiels pour les intérêts des candidats

Il est dans l'intérêt des candidats que les électeurs soient bien informés, bien préparés, bien motivés et que leur choix s'appuie sur une analyse critique. Il est dans leur intérêt aussi que les électeurs se présentent en grand nombre et que les résultats de l'élection reflètent la volonté du peuple. À l'intérieur de ce processus et pour que les résultats soient acceptés, chaque électeur est essentiel et l'éducation électorale est un élément important pour y parvenir.

7.3.3 Les mécanismes de partenariat dans l'éducation électorale

Avant d'entreprendre la conception et l'exécution d'un programme d'éducation électorale, les organismes de gestion électorale devraient d'abord examiner la loi électorale – si elle existe – aux fins de déterminer ceux et celles ayant le droit de participer à de telles activités. Même dans les cas où la loi est assez explicite – et la plupart ne le sont pas – au sujet des entités dans la société qui peuvent s'occuper de former les électeurs ou d'informer le public, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un exercice d'interprétation de la loi avant de procéder à sa mise en œuvre.

Une fois qu'on a déterminé les entités ayant une obligation ou un droit légal de participer à l'éducation électorale, le processus visant à élaborer les buts, les objectifs et les paramètres d'un programme particulier d'éducation électorale offrira des occasions d'assembler des coalitions ou de mettre sur pied des alliances stratégiques, au sein de la société civile ou entre la société civile et les organismes gouvernementaux responsables, tels que les organismes de gestion électorale nationaux. Aussi, en nouant des partenariats, les organismes de gestion électorale et les groupes de la société civile pourront réduire le coût global d'un programme d'éducation électorale et élargir sa portée.

Il existe deux manières d'obtenir un accord sur les buts, les objectifs et les paramètres d'un programme d'éducation électorale.

L'organisme de gestion électorale peut déterminer ces éléments lui-même, puis essayer de les vendre à ceux dont il désire obtenir la collaboration. Souvent, cette approche comporte des désavantages, tels le temps requis pour vendre le programme, l'absence d'un sentiment d'appartenance chez les groupes de la société civile et la difficulté d'établir un consensus et de le maintenir tout au long du programme. Au bout du compte, en raison de ces désavantages, des groupes de la société civile pourraient exprimer de la résistance ou éprouver du ressentiment, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur leur perception de l'organisme de gestion électorale et saper les tentatives futures de nouer un partenariat stratégique.

L'organisme de gestion électorale peut aussi opter pour différents mécanismes pour s'assurer que les citoyens éprouvent rapidement un sentiment d'appartenance envers le programme d'éducation électorale et qu'ils lui apportent un soutien continu. Ces mécanismes peuvent comprendre:

- des présentations à l'intention des formateurs;
- des rencontres de consultation;
- des entretiens avec les chefs de file de la société civile;
- la distribution transparente et à grande échelle de l'ébauche et de la version définitive des lois électorales et des règlements connexes;
- la distribution en temps opportun d'autres documents qui sont probablement susceptibles d'intéresser les formateurs, tels que les communiqués de presse, les documents de formation pour le personnel des bureaux de vote et le matériel d'information du public, tel que les questions les plus fréquemment posées.

Plusieurs organismes craignent que ces activités retardent le processus; si on met les ébauches à la disposition des citoyens, ils craignent aussi que cela engendre de la confusion. Bien qu'il puisse y avoir des divergences d'opinion ou même de la controverse publique, il n'en reste pas moins que ces actions mènent souvent à de meilleures lois et à de meilleurs programmes; de même, elles permettent de gagner du temps car les citoyens adhèreront plus rapidement à la cause, ils seront plus rapidement au fait du processus électoral ou pourront s'adapter plus rapidement aux normes du programme. Souvent, la réussite à long terme viendra récompenser le temps et les efforts consacrés au début du processus.

Pour plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur des aménagements organisationnels en vue de mener des programmes d'éducation électorale, prière de se référer à L'organisation dédiée aux élections.

8. L'évaluation du contexte

Au moment où les organismes de gestion électorale et les groupes de la société civile se pencheront sur la conception des programmes d'éducation électorale, il leur sera nécessaire de comprendre le contexte dans lequel ces programmes seront menés. Cette évaluation devrait voir à ce que l'on comprenne la structure juridique entourant les élections, le contexte politique, l'ensemble de l'électorat et les groupes cibles, et les ressources disponibles en vue d'exécuter le programme.

Des évaluations contextuelles seront encore plus importantes dans des situations de transition où il est probable que le contexte électoral aura connu des changements importants. Parmi ces changements, on peut souligner une nouvelle constitution, des lois électorales récemment adoptées ou modifiées, des changements à la pratique électorale, la mise en place de nouveaux systèmes de représentation ou de nouvelles technologies électorales, la création d'un organisme de gestion électorale permanent ou d'organismes de représentation au niveau local, l'épanouissement des partis politiques et des groupes de la société civile, l'octroi du droit de vote à certains segments de la population, le déplacement important des citoyens (y compris les personnes déplacées en raison de la guerre), l'amélioration des infrastructures du pays ou le fait que celles-ci tombent en ruine, une prolifération des médias, etc.

Le fait de comprendre le contexte concourt à s'assurer que les programmes sont pertinents, efficaces et significatifs. Cette compréhension est essentielle aussi afin de s'assurer que les programmes ne sont pas seulement rentables, mais qu'ils sont évalués avec diligence une fois qu'ils sont terminés.

En ce qui concerne l'électorat, les formateurs voudront obtenir des renseignements de base à leur sujet. Par la suite, faisant appel aux meilleures techniques disponibles, ils définiront les besoins éducatifs de l'ensemble de l'électorat ainsi que des groupes cibles.

8.1 Le contexte de l'électorat

Le temps que l'on consacre à déterminer les personnes éligibles à participer à une élection contribue à s'assurer que le programme d'éducation électorale réponde adéquatement aux besoins de l'électorat. De fait, telle est la finalité de l'exercice, qui ne vise pas seulement à valider une notion préconçue que peuvent avoir ceux qui sont en charge de former les électeurs.

Même si les élections se tiennent à intervalles réguliers, les formateurs ne doivent pas tenir pour acquis qu'ils connaissent tout sur l'électorat en vue des prochaines élections. D'abord, il y aura toujours des citoyens qui voteront pour la première fois. Ceci peut comprendre des jeunes qui viennent d'atteindre l'âge requis pour voter, des personnes ayant obtenu leur citoyenneté depuis peu et qui sont donc éligibles à voter pour la première fois, ou encore des électeurs qui étaient auparavant apathiques mais qui se sont maintenant motivés d'aller voter en raison d'un sujet particulier ou d'un candidat, ou des actions d'un parti politique en vue de faire sortir le vote.

De plus, on ne devrait jamais considérer qu'un groupe particulier d'électeurs, ou le système électoral lui-même, est figé dans le temps. Même les personnes qui votent régulièrement peuvent avoir de nouvelles inquiétudes ou peuvent avoir adopté de nouveaux styles de vie sur le plan social et économique. Ces facteurs peuvent affecter le type d'information qui doit leur être transmise et la façon de le faire. De même, des changements peuvent avoir été apportés au système électoral, p. ex. l'application de nouvelles technologies ou des changements dans la conception du bulletin de vote pour tenir compte d'un nombre croissant de candidats ou d'initiatives publiques; les activités d'éducation électorale devront donc mettre l'accent sur ces changements et les expliquer.

Lors des élections présidentielles de 2000 aux États-Unis, les événements survenus dans l'État de la Floride ont démontré que, même dans un système électoral relativement développé, des activités d'éducation inadéquates auprès des électeurs expérimentés et ceux votant pour la première fois peuvent avoir des conséquences importantes pour l'efficacité de l'administration électorale, le vote et la détermination des résultats des élections.

Dans les sociétés en transition et dans les pays en développement, il y a de nombreuses raisons pour mener des programmes d'éducation électorale. Que ce soit en raison d'une population jeune, de l'élargissement du droit de vote, ou encore de l'effet de nouveauté entourant la tenue d'élections pour tous les ordres de gouvernement ou pour certains d'entre eux, de tels contextes

mettront en présence un nombre important de citoyens votant pour la première fois. Par ailleurs, le cadre constitutionnel et juridique des élections aussi bien que les procédures régissant l'inscription aux listes électorales et l'exercice du droit de vote pourront avoir changé radicalement par rapport au passé.

En plus de l'information plus ciblée qui sera examinée dans la section L'évaluation des besoins des électeurs, les planificateurs de l'éducation électorale devront disposer de renseignements démographiques fiables comprenant:

- le lieu de résidence des citoyens;
- le nombre de personnes qui y habitent;
- les normes culturelles et religieuses;
- les niveaux d'alphabétisation et d'instruction;
- les niveaux de participation des électeurs lors des élections antérieures.

8.1.1 La prise en compte des éléments démographiques pour l'élaboration d'un programme d'éducation électorale

Quelle personne habite à quel endroit?

Voilà la première question, et peut-être la plus fondamentale, que les formateurs doivent se poser lors de l'élaboration d'un programme d'éducation universel, que le programme ait une portée nationale, régionale ou locale. Au fait, le mot démographie est étroitement lié à la démocratie et on peut dire qu'il pourrait constituer le point de départ de toute discussion sur la représentation et la gouvernance.

Données tirées des recensements

De manière générale, un recensement national permet de répondre à la question « Quelle personne habite à quel endroit? ». Les formateurs peuvent trouver des données fiables dans les recensements lorsque ceux-ci sont réalisés de façon régulière, par des organisations crédibles, dans des circonstances où les citoyens n'ont aucun intérêt à ne pas être recensés et lorsqu'il n'y a aucune probabilité que des erreurs administratives se produisent lors du comptage ou lors du traitement des résultats. Dans les contextes de transition, là où les frontières ont été redessinées ou encore si la population a connu une migration ou des changements importants, il se peut bien qu'il n'y ait aucune donnée de recensement récent disponible. Ceci peut découler d'un contexte politique instable, de ressources financières limitées ou inexistantes, ou du fait qu'il n'y existe aucune institution ayant l'expérience nécessaire pour effectuer le recensement et que le public jugera acceptable.

Idéalement, les données qu'un recensement permet d'obtenir devraient comprendre des renseignements sur les groupes d'âge, tels que le nombre de personnes selon les différents groupes d'âge, des données socioéconomiques et sur les questions hommes-femmes, et des informations de base sur les familles. Ces données devraient être regroupées par zone géographique, chacune d'elle pouvant être subdivisée en très petites zones aux fins du

recensement. Ceux données précieuses pourraient être disponibles grâce à un logiciel de système d'information géographique (SIG), qui permet d'établir une planification qui s'appuie très étroitement sur les données cartographiques, ou encore qu'elle soit présentée sous forme de tableaux et de graphiques dans des brochures. Dans certaines situations de transition, même si la volonté et les moyens existent pour recueillir des données sur la population, il pourrait s'avérer très difficile d'obtenir ces renseignements auprès d'un organisme gouvernemental qui ne fonctionnerait pas de façon transparente ou qui ne se sentirait pas redevable au public.

La façon dont se déroulera le comptage dépend du type de société et des ressources disponibles. En général, un recensement représente un comptage complet de tous les ménages; conséquemment, il est fait périodiquement, d'habitude tous les cinq ou dix ans. Un recensement peut être coûteux et requiert beaucoup de planification. Il se peut que les pays cherchent à s'assurer qu'un recensement et une élection ne coïncident pas.

Les recensements peuvent aussi prêter à controverse, car les résultats d'un recensement sont utilisés aux fins de la planification nationale et pour la délimitation des circonscriptions électorales (voir Les données sur la population). Dans plusieurs pays, il existe un lien direct entre le nombre de personnes vivant dans un État ou une région et le nombre de sièges à pourvoir dans cette région ou État. Pour cette raison, il est probable que les résultats d'un recensement seront examinés avec beaucoup d'attention. Les questions qui sont posées déterminent les renseignements auxquels auront accès les planificateurs et les politiciens; de même, ils peuvent avoir une incidence sur les perceptions à l'endroit d'un secteur précis, surtout si le recensement démontre qu'il regroupe un grand nombre de personnes parlant une langue particulière ou se définissant d'une certaine manière.

Ces éléments, qui peuvent être sujets de controverse, font en sorte que les résultats d'un recensement sont soumis à des vérifications approfondies. L'une de celles-ci consiste à mener des sondages auprès d'un échantillon de citoyens afin de vérifier les données; une autre manière se veut un examen de l'information longitudinale, telle que les études de mortalité et les estimations générales au regard des mouvements de la population. Mais toujours à cause de ces sujets de controverse, il peut y avoir des données qui doivent être comparées avec d'autres. Par ailleurs, il est possible que les citoyens choisissent de ne pas être recensés dans un pays où les frontières ne sont pas étanches, qui a connu des conflits et où l'institution recueillant les données sur la population est suspecte, ou encore si la collecte de données sur les ménages révisées peut entraîner une perte des avantages accordés par l'État.

Généralement, un recensement est mené sur une base universelle; mais les pays qui connaissent un fort développement urbain informel peuvent avoir des difficultés à gérer un recensement. Dans certains cas, afin d'obtenir de meilleures estimations, on pourra utiliser les données tirées de photographies aériennes et d'un échantillon de personnes par habitation.

Les données du recensement doivent être utilisées avec prudence

Les formateurs devraient utiliser les données du recensement avec une certaine prudence; de même, ils pourront vouloir les utiliser en les combinant avec les données recueillies lors de

l'inscription des électeurs ou avec des renseignements additionnels obtenus auprès de ceux qui travaillent dans un secteur précis. Malgré cette prudence, il n'en demeure pas moins que les organismes de gestion électorale qui ne disposent pas de renseignements issus d'un recensement sont désavantagés. Dans les cas d'un nouveau pays ou des frontières administratives modifiées ou si aucun recensement n'a été effectué depuis des années, il est probable que l'organisme de gestion électorale fasse preuve d'une planification déficiente ou se lance dans une planification à outrance. Même si elle s'avère plus coûteuse, cette dernière option est néanmoins préférable.

Les informations de base sont nécessaires

Les formateurs devront être en mesure de diviser le pays en circonscriptions électorales et faire en sorte que les renseignements de base suivants soient disponibles pour chacune de celles-ci :

- le nombre total de personnes;
- le nombre d'hommes et de femmes;
- le nombre de personnes en âge de voter;
- le nombre de personnes âgées de 18 à 25 ans, de 26 à 40 ans et de plus de 65 ans;
- les types d'habitations où ces personnes résident;
- la distribution des revenus;
- la langue principale utilisée à la maison.

Lorsqu'on dispose de renseignements qui permettent d'identifier le statut socioéconomique des citoyens, même de manière très approximative, en s'appuyant sur le type d'habitation ou sur le revenu familial, cela permet d'avoir une idée sur les différentes modèles de vie qui peuvent exister. De même, il sera utile d'avoir d'information sur les jeunes, ceux qui vraisemblablement votent pour la première fois ou encore sur les personnes âgées car ces citoyens requièrent une attention particulière. Dans tous ces cas, les formateurs pourraient utiliser d'autres données disponibles afin d'interpréter les données démographiques.

L'interprétation des données

Afin d'analyser le profil des citoyens à partir de leur âge ou de leur revenu, il faut comprendre la culture du pays. Les gens commencent-ils à travailler en bas âge? Quelle est l'espérance de vie moyenne? Quel est l'état de santé des gens? À quel âge les gens ont-ils tendance à avoir des enfants? Selon quelle échelle de revenus considère-t-on que les gens sont riches ou pauvres et comment cela se manifeste-t-il dans le style de vie des gens et dans leurs choix de vie?

Les sources d'information

Pour obtenir des données démographiques, les formateurs peuvent commencer leurs recherches dans les bureaux du recensement national ou dans les départements gouvernementaux, puis chercher des données similaires collectées au niveau international par l'entremise de la Banque mondiale, de l'Organisation mondiale de la santé, ou des Nations Unies et de ses organes associés. S'ils ont de la chance, les formateurs trouveront ces données en format numérique, et

ils auront même accès à un SIG mis à jour. Mais peu importe le format des données, celle-ci sera limitée dans le temps et devra être mise à jour en établissant les meilleures estimations possibles.

Le rôle des organismes de gestion électorale

L'organisme de gestion électorale a tant besoin de données démographiques de qualité qu'il examinera avec les bureaux et les organismes étatiques sur les façons d'améliorer les données existantes. Il s'agit là d'une fonction générale plutôt que spécifique aux élections. Néanmoins, l'obtention rapide de données précises sur la population sera utile pour de nombreux éléments de la planification électorale, que ce soit l'élaboration du programme d'éducation électorale ou la détermination du nombre d'électeurs éligibles. Ces données auront une incidence sur le nombre de bureaux de vote, le nombre de bulletins à imprimer, la quantité du matériel électoral requis, le nombre des agents électoraux qui devraient être nommés, etc. En conséquence, les formateurs voudront accéder aux données sur la population et suggérer aussi la collecte possible de certaines données supplémentaires de nature socioéconomique et comportementale.

8.1.2 Les normes culturelles et religieuses

L'éducation civique et l'éducation électorale devraient tenir compte des particularités culturelles. La manière dont le programme d'éducation électorale s'adresse aux citoyens, la langue ou les langues utilisées, les méthodes adoptées, les moyens de communication employés et le style des formateurs doivent tenir compte des attributs culturels et religieux en chaque circonscription.

Ces attributs peuvent constituer une barrière, un piège ou encore une opportunité. En tout état de cause, les formateurs auront toujours un rapport dialectique avec ceux-ci. L'éducation, par sa nature, contredit le statu quo. Elle offre de nouveaux points de vue qui peuvent stimuler les individus et les groupes de citoyens à poser un regard critique sur les normes qu'ils ont toujours considérées comme acquises. Les programmes d'éducation électorale doivent répondre aux besoins de l'électorat, mais aussi satisfaire aux exigences de l'État; en conséquence, les formateurs devront être prudents dans leur interaction avec la culture et la religion des citoyens.

Rien n'exige de remettre en question ces normes, même si elles entrent en conflit avec le message électoral. Pourtant, l'éducation civique et l'éducation électorale mettront inévitablement à jour des pratiques qui ne se conforment pas aux valeurs de plus en plus universelles. C'est un dilemme auquel les formateurs devront faire face, et ce dilemme sera encore plus difficile à résoudre dans les pays ne disposant pas d'un système de gouvernement démocratique. Et même dans les pays démocratiques, cette problématique pourrait surgir, notamment avec les groupes minoritaires.

La barrière

La culture et la religion peuvent faire obstacle à l'éducation électorale car elles créent des sociétés disposant de leurs propres symboles et langues. Ces sociétés ne sont pas toujours

fermées, mais quand elles voient des individus venant d'ailleurs, elles peuvent se montrer méfiantes vis-à-vis de ceux-ci.

Elles peuvent avoir des opinions établies et des traditions quant au rôle et à l'accès à l'éducation, quant à ce que représente la démocratie et si celle-ci est acceptable. De même, selon les cultures, les opinions peuvent être très tranchées quant aux personnes qui peuvent ou ne peuvent pas travailler à l'éducation des hommes, des femmes ou même des enfants. Les concepts de leadership et d'autorité peuvent s'opposer à celui d'égalité universelle qui est considérée comme étant la pierre angulaire de la démocratie représentative.

À tout le moins, les méthodes éducatives peuvent comporter des nuances tacites. Les pratiques culturelles et religieuses pourront avoir déterminé les méthodes d'enseignement et d'apprentissage; ainsi, des innovations comme les petits groupes de travail, les méthodes d'enseignement interactives, les exercices portant sur la pensée critique, l'usage de questionnaires d'évaluation ou encore de supports audiovisuels pourraient engendrer un certain scepticisme – à moins de faire l'objet d'une gentille tolérance mais sans susciter un grand enthousiasme.

Le piège

Ces barrières peuvent facilement devenir des pièges dont les formateurs ne pourront s'extirper. La culture et la religion peuvent être utilisées pour empêcher que les gens ordinaires qui désirent un bon programme d'éducation électorale ou portant sur leurs droits en tant que citoyens y aient accès. Dans de tels cas, si l'on ne se montre pas sensible à la dimension culturelle ou religieuse, on ne fera pas preuve de tolérance envers le programme, voire même on cherchera à le miner. En conséquence, les formateurs devront prendre en compte ces sensibilités de manière à ce qu'elles ne deviennent pas des pierres d'achoppement.

L'occasion à saisir

Si les formateurs comprennent le contexte dans lequel ils vont travailler, ou s'ils ont concocté leur programme de manière à rassembler une équipe qui saisisse ce contexte, ils auront alors la situation la plus favorable qui soit. On leur fournira toute une série d'expressions, d'analogies, de traditions et d'anecdotes qui pourraient procurer aux apprenants de nouvelles manières de comprendre leur contexte, l'élection et les notions de civisme qu'on cherche à leur transmettre.

Par exemple, il peut être utile d'examiner le cas de ces formateurs sud-africains qui devaient trouver un moyen d'aider les citoyens à comprendre la nature secrète du vote. En discutant avec les femmes provenant des sociétés traditionnelles, il a été découvert que la grossesse pourrait être utilisée comme une figure allégorique. En général, le sexe d'un bébé n'est pas connu avant la naissance. Mais il a également été découvert que cette image ne pouvait pas être utilisée dans les programmes d'éducation en raison du tabou entourant le fait de parler publiquement de la grossesse. Une autre image a donc été choisie aux fins de la discussion – celle d'une graine plantée par le fermier. Personne ne connaît le genre de la graine jusqu'à ce qu'elle grandisse. Toutefois, au cours des discussions, des illustrations de femmes enceintes ont été utilisées pour

renforcer le propos. Ainsi, la femme vote, mais on ne parle pas de son état. Cependant, le concept du vote secret est ainsi entendu et communiqué – en secret - notamment par les femmes.

8.1.3 La question du genre

L'afro-baromètre, une vaste étude sur les attitudes vis-à-vis de la démocratie et de la gouvernance dans 15 pays africains, analyse ses données en les comparant avec une série de facteurs démographiques – la langue, la géographie, l'âge, le statut socioéconomique, y compris la question du genre. Or, cette analyse révèle très peu de différences importantes sur le plan statistique– les hommes et les femmes en Afrique détiennent des valeurs et des perceptions similaires ou sont enclins à se comporter de la même manière dans des circonstances particulières.

Les différences les plus marquées sont de nature géographique et, donc, ont trait à l'histoire et à la culture. Les formateurs essayant de comprendre le contexte dans lequel ils vont travailler ne doivent pas considérer les femmes comme un groupe séparé. Ils devraient entendre la façon d'atteindre les femmes compte tenu des endroits précis auxquels elles sont limitées, et le meilleur moyen d'aider les femmes à exercer leurs droits et leurs responsabilités sur le plan individuel et social d'une manière qui soit sûre et qui les rende autonomes.

8.1.4 Tenant compte des niveaux d'alphabétisation et de scolarisation pour l'éducation électorale

Les formateurs voudront évaluer soigneusement, et avec le plus de détails possible, ce qu'ils peuvent apprendre sur le niveau d'alphabétisation et de scolarisation des électeurs. Ils voudront chercher à obtenir de l'information d'ordre national ou régional qui les aidera à moduler leurs programmes pour rejoindre les électeurs qui sont des analphabètes fonctionnels.

L'alphabétisation

Les formateurs électoraux ne peuvent pas présumer de l'alphabétisation des électeurs. Même les sociétés industrialisées et sophistiquées, ayant un système d'éducation universel, ont généralement un pourcentage de gens totalement ou partiellement illettrés. Dans le Sud, les niveaux d'analphabétisme de la population – qui sont souvent rapportés de manière inexacte – varient de 10% à plus de 70%. Et ces statistiques cachent le fait que des segments de la société peuvent présenter différents niveaux d'alphabétisation.

Au Pérou, « 71% des femmes sont illettrées, soit près de neuf fois le pourcentage d'hommes » [1]. Or, cette tendance se répète dans la plupart des pays en développement. Cette discrimination contre les femmes constitue l'exemple le plus évident des tendances en matière d'analphabétisme que les formateurs voudront chercher à découvrir. A l'intérieur d'un pays, il y aura des endroits où les niveaux d'alphabétisation seront plus faibles, par exemple dans les zones rurales ou éloignées; et au sein même de ces zones, il y aura également des variations alors que certains groupes, tels

que les femmes ou les personnes âgées, pourraient présenter des niveaux d'alphabétisation plus élevés.

La mise sur pied de programmes de formation qui satisfont aux personnes lettrées exclura bien évidemment les personnes analphabètes; mais l'inverse n'est pas nécessairement aussi vrai. La conception de programmes, où l'on insiste intentionnellement sur la formation orale et coopérative, contribuera à s'assurer que les personnes lettrées et analphabètes ont toutes deux l'occasion d'apprendre.

Les pays présentant des niveaux de scolarisation élevés ont certains avantages. Ils peuvent compter plus facilement sur les mots écrits. Mais même dans ces pays, les jeunes, les femmes et les pauvres – auxquels on refuse habituellement le droit de vote, peuvent ne pas présenter des niveaux très élevés d'alphabétisation. Les formateurs devront comprendre jusqu'à quel point les gens sont intéressés à lire et jusqu'à quel point ils peuvent comprendre.

La scolarisation

Outre les niveaux d'alphabétisation, les formateurs devront tenir compte des niveaux de scolarisation. Évidemment, il y a un chevauchement ici. Beaucoup de gens apprennent à lire à l'école, mais ceux qui n'apprennent pas à lire ne sont souvent pas en mesure de fréquenter l'école ou d'y rester très longtemps.

Les niveaux de scolarisation ou les années d'études peuvent aussi révéler d'autres choses aux formateurs à propos des niveaux probables d'alphabétisation. La scolarisation a une incidence sur la façon dont les gens accueilleront probablement d'autres formes de formation. Pour le meilleur et pour le pire, elle détermine la valeur que les gens attribuent à la formation et les méthodes qu'ils sont les plus susceptibles d'associer à des programmes de formation.

Parallèlement, la formation électorale peut être menée de manière indépendante et être sortie des salles de classe. Elle peut donc s'affranchir de modèles particuliers au chapitre de la discipline, de l'acquisition et de la diffusion des connaissances, de la concurrence pour l'information et du succès associé à l'éducation formelle.

Les formateurs électoraux ont un avantage dans les sociétés qui valorisent l'éducation, surtout l'apprentissage qui s'étend tout au long d'une vie. Ils bénéficient de la culture de ces sociétés où la scolarisation a favorisé la prise de décision démocratique et l'autonomie personnelle. Ils peuvent aussi faire fond sur les systèmes d'éducation où les programmes d'éducation à la citoyenneté ou de formation électorale ont été intégrés au programme formel ou informel.

En conséquence, si l'on comprend la façon dont les systèmes scolaires d'un pays en particulier sont structurés à cet égard, cela fournira de l'information sur les motivations et les compétences de l'électorat. On a assisté récemment à un nouvel élan en matière d'éducation à la citoyenneté au niveau scolaire, et ce, même dans certaines démocraties établies depuis longtemps; ceci laisse à penser que la scolarisation dans les milieux traditionnels, innovateurs ou modernes ne prépare pas suffisamment les citoyens à la démocratie si l'on n'y retrouve pas des programmes spécifiquement

conçus à cette fin. Ce faisant, les formateurs et les adultes ne devront pas considérer comme un acquis qu'une société lettrée et instruite comprend les éléments de complexité d'une démocratie moderne, même si les citoyens peuvent penser qu'ils seront à mêmes de lire les pamphlets expliquant la façon de s'inscrire, de voter et le lieu pour le faire. Chose certaine, ils ne doivent pas tenir pour acquis que la scolarisation procurera la motivation et les compétences nécessaires à la participation civique (pour en savoir plus à ce propos, voir Les relations entre l'éducation générale et l'éducation à la citoyenneté).

Note:

[1] KIDRON, M., et SEGAL, R., The State of the World Atlas, Middlesex, Penguin, 1995.

8.2 L'utilisation des ressources existantes au profit des programmes d'éducation électorale

Les programmes d'éducation électorale doivent évoluer en tenant compte des ressources disponibles et des contraintes que cela suppose. Cela ne doit pas être vu comme posant une limite au travail des formateurs; seulement, ceux-ci doivent examiner avec soin la question des ressources avant de fixer des objectifs et de définir leur stratégie d'éducation et leurs programmes.

Outre les ressources humaines et financières, les formateurs doivent tenir compte aussi des autres éléments que le pays peut offrir sur le plan des infrastructures et du capital social.

Dans plusieurs sociétés en transition, ayant notamment connu la guerre, les conflits civils ou la stagnation économique, la qualité des infrastructures peut présenter un des plus grands défis pour l'exécution d'un programme d'éducation électorale, surtout en ce qui concerne sa diffusion.

Par ailleurs, des désaccords pourraient surgir quant aux acteurs chargés de couvrir les coûts de certaines activités ou de certains biens. Par exemple, dans certains cas, la loi électorale peut exiger que les médias appartenant au pouvoir public diffusent des messages officiels d'éducation électorale. À défaut de dispositions claires et sans équivoque sur la question du temps d'antenne gratuit, il est probable que des interprétations divergentes surgiront entre les médias et l'organisme de gestion électorale en ce qui concerne la responsabilité financière de cette radiodiffusion.

Une évaluation des ressources disponibles pourrait démontrer aussi que celles-ci suffisent à la réalisation des programmes devant être entrepris.

Cependant, certaines restrictions graves peuvent se présenter. Dans ce cas, l'organisme de gestion électorale pourra agir comme le catalyseur du développement des ressources. Si les ressources se font rares ou si la situation semble désavantageuse, il ne devra pas rester inactif; il pourrait même élaborer des stratégies, surtout en matière d'éducation électorale, en tenant compte de la rareté des ressources existantes. Par ailleurs, il est possible mobiliser des

ressources provenant du secteur privé (voir Le secteur privé et Le soutien international) ou mobiliser des ressources en nouant des partenariats stratégiques avec la société civile (voir Les mécanismes de partenariats dans l'éducation électorale et la section sur L'organisation sociale existante). En définitive, les paramètres du programme d'éducation électorale doivent refléter une évaluation honnête des ressources en présence. Le budget de l'éducation électorale ne doit pas mettre en péril les autres préparations électorales, et l'ensemble de l'administration électorale ne peut pas taxer indûment les ressources du pays qui sont nécessaires pour satisfaire à d'autres besoins.

8.2.1 L'infrastructure du pays

En général, il ne semble jamais y avoir assez d'argent pour l'éducation électorale. C'est pourquoi il faut procéder à une évaluation approfondie de toutes les ressources disponibles au sein même de l'infrastructure du pays. En principe, cette évaluation comprendra la façon dont ces ressources peuvent être utiles au programme ou la façon dont leur absence pourrait y nuire. Il y a un certain nombre de secteurs que les formateurs électoraux devront prendre en compte au moment de rassembler l'information sur le pays où ils travaillent.

Le système d'éducation: la compréhension du système d'éducation englobera des renseignements essentiels sur le nombre et l'emplacement des établissements d'enseignement primaire, secondaire et de niveau universitaire en vue de déterminer les groupes cibles et les lieux où pourraient se tenir les activités d'éducation électorale. Une analyse du programme national permettra de déterminer s'il existe du matériel de formation ou des compétences en la matière qui pourraient servir pour l'établissement d'un programme d'éducation électorale.

Les médias: une étude sur les médias fournira une analyse des moyens de communication disponibles, la part de marché relative de chaque média, les caractéristiques de son public, et la nature de leur propriété (la loi peut obliger les médias publics à offrir gratuitement du temps d'antenne pour la diffusion de messages d'intérêt public tels que les messages d'éducation électorale, alors que les médias privés pourront demander d'être payés ou non). L'alimentation en énergie électrique devra également être prise en compte puisque cela aura une incidence sur le choix des médias et la nature multimédia de la campagne.

Les mécanismes de livraison et de distribution: comment va-t-on assurer la communication des messages d'éducation électorale, la livraison et la distribution du matériel, le déploiement des formateurs, et l'application des contrôles financiers et de gestion? Y a-t-il des réseaux nationaux de distribution? Jusqu'à quel point peut-on s'y fier? Quelle est la qualité de l'infrastructure de transport et quelles sont les options qui s'offrent au chapitre du transport? Est-ce que la distribution doit être traitée sur une base ad hoc? Y a-t-il des entreprises ou des organisations non gouvernementales qui pourraient assumer avec succès la responsabilité de la distribution? Y a-t-il des groupes qui pourraient contribuer à la distribution du matériel destiné à des groupes cibles?

L'espace: étant donné que l'éducation électorale comprend à la fois la diffusion de l'information par les médias et le rassemblement des citoyens pour qu'ils participent aux

activités d'apprentissage collectif, les formateurs électoraux devraient déterminer les installations publiques qui sont à leur disposition et qui pourraient permettre aux citoyens de se réunir, les lieux qui conviennent le mieux aux techniques employées (p. ex. les jeux de rôles), et les conditions dans lesquelles les citoyens sont habitués de se réunir. De même, il faudra prévoir de réserver un espace ou d'aviser les responsables locaux de son occupation aux fins de l'éducation électorale. On pourrait aussi avoir à trouver de l'hébergement pour les formateurs ou pour ceux qui participent aux programmes d'éducation électorale.

Des avantages supplémentaires

La connaissance de l'infrastructure du pays ou de la région peut aider à déterminer différents lieux où il serait possible de tenir des activités d'éducation électorale; de même, cela peut contribuer à faire connaître le programme à des personnes et à des organisations, à établir les éléments de différenciation régionale et culturelle devant être pris en compte, et à définir peut-être certaines zones de moindre importance ou à haut risque où un effort plus grand devra être consenti. Il sera nécessaire de consigner cette évaluation par écrit de façon à ce qu'elle soit utile aux planificateurs. Aussi, elle devrait être concise, fondée sur l'analyse, directe et facile à communiquer. Il sera aisé d'accéder à la plupart des renseignements qui s'y retrouvent; si ce n'est pas le cas, les planificateurs devront peser le pour et le contre entre les coûts que pourrait entraîner l'obtention des renseignements et les avantages d'en disposer. Dans certains cas, des aperçus de nature intuitive ou sous forme d'illustration pourront s'avérer plus utiles aux fins de la planification des programmes d'éducation électorale.

Comment trouver des renseignements

Certains organismes gouvernementaux ont fréquemment besoin d'information sur un pays. Parmi ceux-là, il y a ceux en charge du développement, de la planification ou des communications. Ils rassemblent des données et peuvent avoir aussi la responsabilité pour leur diffusion. Il est possible aussi que des sociétés présentes à l'échelle nationale, telles que les banques, les entreprises minières et les grands fabricants, conservent telles données et en font la mise à jour. Certains pays publient aussi des annuaires ou d'autres rapports annuels. Plusieurs organisations non gouvernementales (ONG), nationales et internationales, et d'autres organisations peuvent aussi faire de même.

D'autres utilisations de l'information sur un pays

Il y a plusieurs façons dont l'information sur un pays peut s'avérer utile pour un organisme de gestion électorale. Pour cette raison, il se pourrait bien qu'il procède lui-même à sa collecte. Dans ce cas, la tâche des formateurs électoraux sera d'autant plus facile. Toutefois, les intérêts des différents planificateurs et administrateurs travaillant au sein de l'organisme de gestion électorale pourraient diverger de ceux des organisations de la société civile. À ce titre, les formateurs électoraux qui travaillent pour celles-ci ne peuvent pas renoncer à leur responsabilité de préparer des documents d'information sur le pays qui soient appropriés pour leur programme. De tels documents pourront aussi être distribués aux organismes ayant la responsabilité de certaines parties du programme d'éducation électorale, aux ONG encouragées

à mettre sur pied leurs propres programmes, et – moyennant certains changements – aux organismes de formation et aux groupes d'observateurs internationaux.

8.2.1.1 Le système d'éducation

Le système d'éducation d'un pays est l'une des plus importantes ressources à la disposition des formateurs électoraux. Quel que soit le système existant, ces derniers devront prendre en compte les ressources disponibles au chapitre des programmes, des occasions de formation, des bassins pour recruter du personnel et des bénévoles, et des lieux possibles pour dispenser la formation.

Le système national d'éducation

Un système d'éducation comprend des établissements d'enseignement formel et informel aux niveaux primaire, secondaire et universitaire. Dans les établissements d'enseignement formel privés ou publics, on retrouve un programme d'études qui mène progressivement à l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme reconnus par l'État et qui peut faire l'objet d'une reconnaissance internationale. Du côté des établissements d'enseignement informel, on retrouve des programmes de plus courte durée en formation professionnelle, en perfectionnement professionnel et en développement personnel, lesquels peuvent mener à l'obtention de certificats attestant que la personne a terminé le programme mais qui ne seront pas nécessairement reconnus par l'État. Toutefois, ces certificats pourront être reconnus par une association professionnelle. La différence entre l'éducation formelle et informelle réside souvent au niveau de son rayon d'action.

L'éducation primaire se compose des niveaux d'éducation de base que les enfants reçoivent habituellement dans un système obligatoire. L'éducation au niveau secondaire, qui se donne souvent dans ce que l'on appelle un lycée, comportera généralement un programme présentant un plus grand nombre de différences, et ce, en vue de l'obtention d'un diplôme et de l'inscription aux études collégiales. Enfin, l'éducation supérieure comprend les études collégiales, universitaires ainsi que celles effectuées en formation professionnelle et technique. Il arrive souvent que ces établissements conjuguent des cours de nature formelle avec des activités de formation moins formelles. Dans certains systèmes d'éducation, tous ces niveaux d'apprentissage peuvent offrir la formation professionnelle et technique. De plus, on peut retrouver toute une panoplie de programmes de formation continue et d'apprentissage, notamment dans les pays où les secteurs privés et la société civile sont importants.

Dans certains pays, un cadre de certification national régit l'organisation du système d'éducation. L'éducation et la formation dispensées dans les diverses institutions mentionnées ci-dessus peuvent permettre aux gens de tirer profit du système, d'obtenir des certificats et d'avoir accès à une formation intégrée. Dans d'autres pays, les systèmes sont plus rigides et les différents établissements y déterminent les progrès et les résultats de manière autonome.

Le programme

Il faudra chercher à savoir si le système d'éducation offre à tous la possibilité d'étudier le fonctionnement du gouvernement, la politique, le comportement électoral ou les règles et les normes générales de la société. Si c'est le cas, les formateurs devront évaluer si ceci peut remplacer une partie d'un programme informel de formation électorale destiné aux adultes ou si le programme formel a été conçu pour restreindre ou faire obstacle à la participation des gens à l'activité démocratique.

Dans plusieurs cas, l'enseignement primaire et secondaire aura permis d'acquérir des compétences, des qualités de comportement et des connaissances, lesquelles procurent les assises nécessaires en vue d'un enseignement plus approfondi en appui à la démocratie ou aux élections. Toutefois, dans certains cas, le système national d'éducation peut avoir été conçu de manière à s'assurer qu'on soutienne un régime non démocratique et où la dissidence n'est pas souhaitable. Dans de tels cas, l'enseignement primaire et secondaire pourrait avoir laissé un héritage qui compromet sérieusement la capacité des gens d'exprimer un comportement démocratique, qu'il s'agisse de résoudre des différends, prendre des décisions, voter ou participer aux institutions démocratiques; les programmes d'éducation à la citoyenneté et de formation électorale pourraient alors y avoir une plus grande portée.

Les occasions de formation

Les formateurs qui évoluent dans les sphères électorales et citoyennes se heurtent à des obstacles importants lorsqu'ils cherchent eux-mêmes à se former ou à trouver des collègues qui le sont. De fait, la majorité des gens qui joignent ce domaine y viennent avec une formation ou une expérience indirecte en sciences sociales, en politique ou en éducation générale. Par ailleurs, en ce qui concerne l'éducation des adultes, celle-ci comporte souvent de travailler avec des personnes défavorisées; or, surmonter les désavantages exige une action politique à différents niveaux et en conséquence, il est possible que les gens s'impliquent plus rapidement dans ce domaine.

Le système d'éducation d'un pays pourra fournir ces cheminements informels de formation. Mais il peut aussi présenter des cheminements de formation plus formels, de plus ou moins grande importance. La situation sera tributaire de la solidité de la démocratie dans le pays, et du fait que le système entre en relation avec les mouvements sociaux et tient compte des besoins en évolution du participant. Il est intéressant de noter que certaines des occasions de formation les plus cruciales, sans compter les programmes les plus innovateurs, sont disponibles dans les pays où la démocratie est négligeable et les conflits sociaux sont intenses.

Ceux ayant la responsabilité de former les formateurs voudront chercher à découvrir les occasions de formation au sein du système et, si nécessaire, compléter celles-ci avec une formation informelle à court terme sur le terrain.

Les bassins pour recruter du personnel et des bénévoles

Les programmes de formation électorale exigent de pouvoir compter sur un grand nombre d'employés pendant une très courte période de temps. Il se pourrait que ce personnel reçoive tout au plus des orientations concernant le matériel disponible, le tout se combinant à des compétences limitées en matière d'éducation des adultes. De toute évidence, les grands programmes ont un avantage lorsqu'ils peuvent compter sur un bassin de formateurs bien formés auxquels ils peuvent faire appel moyennant un court préavis. Il est cependant important de souligner que l'enseignement formel exige des compétences particulières et des qualités de comportement qui le sont tout autant. Souvent, il existe un écart entre la salle de classe et le lieu où s'exerce la formation électorale que tous les enseignants ne sont pas à même de comprendre.

Ainsi, les formateurs voudront examiner avec soin le système d'éducation aux fins de cerner les endroits dans le système où ils sont le plus susceptible de trouver les candidats recherchés pour leur programme. Ils noteront également les dates du système formel, y compris les horaires d'examen, afin de ne pas avoir d'attentes irréalistes au sujet du moment où les enseignants et les formateurs provenant des systèmes formels pourront commencer à travailler pour le programme de formation électorale.

Les lieux de formation

Trouver des lieux accessibles et peu dispendieux aux fins du programme de formation électorale sera presque aussi important que de recruter du personnel et des bénévoles. Le programme tirera profit du fait qu'on peut dispenser son contenu en des lieux où se trouve un grand nombre de personnes; aussi, certaines composantes du programme exigeront que l'on trouve des salles pour y tenir des conférences ou des séminaires (p. ex. la formation des formateurs, les ateliers et les séances d'information, la préparation du matériel et l'organisation de groupes de discussion). À cet égard, il arrive souvent que les locaux des établissements d'enseignement privés et publics soient disponibles à faible coût. Dans certains cas, ils peuvent aussi offrir des résidences pour les programmes de plus longue durée.

Une fois de plus, à l'instar des autres aspects des programmes de formation électorale, il est possible qu'il faille trouver un équilibre entre d'une part, les coûts et le côté pratique, et d'autre part, les perceptions du public à l'endroit de certaines institutions ou de l'ensemble de celles-ci.

8.2.1.2 Les lieux pour tenir des activités d'éducation électorale

Les formateurs électoraux devront trouver et réserver différents lieux pour une vaste gamme d'activités. Ce faisant, ils feront entrer en jeu un certain nombre de questions relatives aux coûts et à la gestion de leurs programmes.

Des formations en cascade, des conférences de presse, des rencontres de coalition en vue de créer un consortium pour la formation électorale, des ateliers sur le sujet, des séances d'information sur les élections, des sessions de planification, des réunions communautaires, des débats télévisés, des festivals de musique, des répétitions et des productions théâtrales, et des

élections simulées constituent des exemples de réunions ou d'activités qui feront probablement partie du programme de formation électorale. Et au moment de trouver des lieux de rencontre, les formateurs devront se battre pour ce faire avec tous les autres participants à l'élection, y compris les partis politiques, les administrateurs électoraux, les organisations non gouvernementales et les médias.

Il est souvent étonnant de constater à quel point il peut s'avérer difficile des trouver des lieux publics – les découvrir, les réserver – et ce, à faible coût, et de s'assurer qu'ils seront disponibles alors même que le programme est en cours d'élaboration et que l'on ne sait encore à quel moment dans l'avenir on pourrait avoir besoin de ces lieux. Il est aussi probable qu'il sera difficile de trouver un espace approprié aux besoins d'une activité particulière. Une conférence, un exercice de jeu de rôle, un événement télévisé, une production théâtrale ou une session de planification sont de nature à exiger différents types d'espace. Pour les uns, les places assises comme ceux d'un théâtre seront parfaites. Pour les autres, les formateurs pourront devoir déplacer les meubles afin de stimuler la participation. On pourra aussi avoir besoin d'un fond de scène intéressant, d'un espace ouvert, de nombreuses tables pour les documents ou de multiples prises de courant.

Même les pays ayant d'importantes industries du tourisme et des congrès peuvent rencontrer des problèmes de sites à l'extérieur des zones touristiques, par exemple dans les régions du pays qui sont plus isolées ou moins intéressantes. Et même dans les zones comportant des complexes de villégiature, il peut y avoir concurrence si les élections sont tenues au moment où la ville accueille différents congrès. Ainsi, il importe de pouvoir compter rapidement sur une équipe de gens fiables et créatifs dans leur recherche de lieux appropriés.

Parmi les lieux les moins évidents, et ne faisant certainement pas partie de l'expérience normale des agents de voyage professionnels, on peut citer les églises et les lieux de rassemblement religieux, les endroits où se tiennent des retraites, les camps, les établissements d'enseignement, les emplacements où se tiennent les foires, et les terrains de jeu pour les sports. Si l'on doit trouver des lieux avec des possibilités d'hébergement, ceux-ci pourraient s'avérer encore plus difficiles à trouver – à moins qu'il soit possible de prendre des dispositions au chapitre de l'hébergement avec les résidents locaux.

Ceci dit, de tels sites alternatifs sont souvent difficiles à réserver à distance; de plus, si un paiement est exigé, souvent celui-ci devra être versé en argent comptant. Ainsi, la nécessité d'avoir des relations dans la collectivité et de transporter de gros montants d'argent peut ne pas être compatible avec les systèmes centralisés – et pratiques sur le plan administratif – qu'établissent souvent les organisations nationales de formation électorale et les organismes électoraux.

Les hôtels et les centres de conférences de nature commerciale deviendront des lieux de prédilection pour les activités de formation, plutôt que les espaces publics, si l'on veut s'assurer que le déroulement des activités ait un angle communautaire et bénéficie du soutien de la collectivité. Mais s'il n'est pas possible de persuader les propriétaires de donner accès aux lieux

gratuitement, les coûts du programme de formation électorale pourraient alors gonfler, ce qui pourrait décourager les organisateurs de tenir des activités publiques.

8.2.1.3 Les mécanismes de communication

Les pays n'ont pas tous les mêmes capacités sur le plan de la communication interne ou pour communiquer entre eux. Au 20e siècle, les avancées dans les technologies des communications sont venues par vagues; or, si toutes les avancées successives demeurent en place, il n'en reste pas moins que les pays ne leur font pas confiance de la même façon et ne présentent pas les mêmes besoins ni les mêmes limites.

Il est important que les formateurs comprennent la logistique des communications dans un pays donné et qu'ils ne tentent pas d'établir des programmes reposant sur des systèmes de haute technologie, lesquels ne pourraient être mis à jour ni même mis en œuvre. Ceci dit, la technologie ayant tendance à déborder des frontières, elle peut engendrer des conséquences pour le moins étonnantes. Par exemple, les pays en développement peuvent dépasser les pays développés, tel que certains l'ont fait ces dernières années eu égard à l'emploi des téléphones mobiles, des cellulaires ou des télécopieurs. Qui plus est, le courriel peut s'avérer plus fiable et plus accessible que les services postaux traditionnels.

En plus des messages de communication, les formateurs auront également à déplacer les gens et le matériel. Malheureusement, ceux-ci ne voyagent pas encore le long d'une ligne de téléphone, bien que même ceci soit en train de changer [1]. Les formateurs doivent donc aussi comprendre les infrastructures de transport.

Le déplacement des gens

Quelles sont les installations existantes et permettant d'amener les gens dans le pays? Dans la plupart des endroits, ceci comprendra des aéroports internationaux. Dans certains cas, comme à Sainte Hélène, un port peut être l'unique porte d'entrée. Et ce qui est encore plus important, quelles sont les infrastructures qui existent pour déplacer les gens à l'intérieur même du pays? Y a-t-il des compagnies aériennes locales? Celles-ci fonctionnement-elles en relation avec les autres formes de transport? S'il n'y a pas de compagnies aériennes, existe-t-il un réseau ferroviaire? Y a-t-il un service de bus nationaux reliant les villes? Au sein d'une ville ou d'une région, y a-t-il un service de transport public comme les bus, les métros ou les tramways? Les taxis sont-ils une option? Et dans quel état se trouvent tous ces systèmes? Dans certains pays, il peut y avoir deux systèmes de transport distincts, un privé et l'autre public (y compris gérés par les forces militaires). Les formateurs devront savoir lequel de ces systèmes ils auront à utiliser ou s'ils peuvent recourir aux deux. Et qu'en est-il des régions éloignées? Par exemple aura-t-on besoin d'hélicoptères pour amener les gens dans les villages situés dans les montagnes? Si l'on est tributaire essentiellement de la route pour se déplacer, quel est l'état du système routier du pays et comment ceci affectera-t-il le temps requis pour aller d'un lieu à un autre? Dans certains pays, parcourir 240 km (200 miles) peut prendre deux heures si on emprunte une autoroute. Dans d'autres par contre, cela peut prendre toute une journée. Et combien de kilomètres d'autoroute y a-t-il? Dans quelle mesure les déplacements devront-t-il se faire sur

des routes étroites ou mal asphaltées? Certaines routes sont-elles impraticables lorsqu'il y a du mauvais temps, et quel sera le temps prévu lors de l'opération entourant le programme de formation? Y a-t-il des véhicules adéquats qui sont disponibles et que l'on pourra acheter ou louer? Dans quel état sont-ils? Comment la disponibilité et le prix du carburant affecteront-il le transport?

Le déplacement des biens

Le déplacement des biens peut être aussi facile ou aussi problématique que le déplacement des gens. À peu près tous les éléments indiqués ci-dessus devront également être pris en compte au chapitre du matériel de gros. Dans plusieurs cas, les formateurs pourront transporter eux-mêmes de petites quantités de matériel. Mais les quantités les plus importantes de matériel exigeront des services de fret; les exigences relatives au poids et à l'espace devront alors être prises en compte. Les services de fret peuvent être offerts par voie maritime, fluviale, routière, ferroviaire et aérienne. Chacune présente ses avantages et ses inconvénients; et l'on devra évaluer les coûts en tenant compte de la rapidité et de la fiabilité.

La transmission des messages

Les formateurs pourront prendre en compte les possibilités ci-dessous en vue de transmettre les messages qui contribuent à la gestion des programmes.

La communication verbale

Les messages peuvent tout simplement être communiqués d'une personne à une autre. De fait, dans certaines circonstances, ceci peut s'avérer essentiel; il faudra alors se doter des aptitudes nécessaires pour concevoir des messages mémorables et faire des rappels. Dans les sociétés qui ont abandonné ces traditions orales, on pourrait devoir compter largement sur les personnes liées aux sociétés traditionnelles. Si l'on peut considérer l'alphabétisation comme un acquis, les messages écrits pourraient être transmis en mains propres.

Les services postaux

Les services postaux ne fonctionnent pas tous de la même façon. Pour les formateurs, ces services doivent être fiables. Plusieurs pays disposent d'un service postal unique appartenant à l'État ou qui est contrôlé par celui-ci. De manière générale, le service comprend la réception, la transmission et la livraison des lettres, des envois en nombre et des colis postaux. La fiabilité, le coût et la présence du service lui-même peuvent varier d'un pays à un autre. Ils peuvent aussi varier dans la mesure où ils font partie d'un service contrôlé par un monopole.

Les formateurs devront prendre en compte la fiabilité du service de livraison lorsqu'ils font des envois. Plusieurs collectivités rurales ne disposent pas d'un service de livraison postale et doivent recueillir le courrier à partir de points de dépôt. Souvent, ceci peut vouloir dire qu'un message distinct doit être envoyé pour aviser le destinataire que l'item qui lui a été expédié par la poste est arrivé.

Si les services postaux ont subi une dégradation, s'ils ont fait l'objet de vols ou de pertes, ou encore s'ils accusent des retards, cela peut affecter sérieusement les programmes de premier plan comme la formation électorale.

Ceci dit, de façon générale, le service postal reste un des systèmes les plus rentables auxquels l'on peut avoir accès.

La radio

Les réseaux radiophoniques peuvent varier, comprenant à la fois les systèmes d'émetteur/récepteur qu'utilisent généralement la police, l'armée, les collectivités rurales et les transporteurs routiers, et les stations de radiodiffusion commerciale capables de transmettre des messages à de multiples personnes disposant de radios commerciales facilement accessibles. La radio est capable d'établir une communication bidirectionnelle sur de grandes distances. Compte tenu de l'importance de ce mode de communication dans des situations où d'autres systèmes ne seraient pas disponibles, il devrait être considéré comme un élément essentiel de toute stratégie de gestion électorale des formateurs. Dans certains pays, ces derniers voudront aussi examiner les façons d'utiliser les studios et les installations radiophoniques et télévisuelles permettant la tenue de conférences.

Le téléphone

Le téléphone est probablement l'outil le plus important dans la gestion des programmes de formation électorale. Il peut lui-même constituer un outil pédagogique potentiel. Il est donc essentiel de comprendre les possibilités et les limites du système de téléphone existant. En particulier, les formateurs devront en apprendre davantage sur la disponibilité des appareils traditionnels à fil, des instruments tels que les postes téléphoniques à combiné et les autocommutateurs privés, les codes régionaux, et les alternatives aux appareils traditionnels tels que les systèmes cellulaires ou même les instruments satellitaires. Pour ce qui est des systèmes cellulaires, le terrain peut aussi être un élément important qui affecte la portée.

Dans certains pays, il peut s'avérer difficile d'installer le système de câbles en cuivre qui est requis. Dans d'autres, on peut être à mettre en place des lignes à fibre optique. Dans d'autres encore, il n'existe que des centrales téléphoniques manuelles et des téléphones à cadran rotatif. D'autres pays combinent tout ceci avec des systèmes plus avancés qui peuvent ou ne pas être compatibles avec les plus vieux systèmes. On peut retrouver des lignes distinctes pour les télécopieurs, ou ceux-ci peuvent utiliser les lignes existantes.

L'ordinateur

Avec l'avènement d'Internet et des fournisseurs de services accompagnant celui-ci, le courrier électronique (courriel) et d'autres services sont devenus disponibles pour ceux qui ont au moins accès à un ordinateur, à un téléphone ou à un modem. Par contre, l'omniprésence d'Internet a masqué le fait que des systèmes téléphoniques et informatiques beaucoup plus petits et beaucoup plus lents peuvent permettre les échanges de courriels et l'utilisation de programmes

de transfert de dossiers. Le courriel n'est pas synonyme de la toile mondiale (World WideWeb) [2]. Ainsi, il est tout à fait possible de configurer un système de courriel utilisant des modems qui fonctionnent lentement, des téléphones à transmission pulsée et des ordinateurs fonctionnant sur DOS. Évidemment, ceux ayant accès à des ordinateurs, à des modems et à des lignes téléphoniques qui sont rapides auront accès au Web et aux possibilités qui y sont offertes.

La technologie basée sur l'ordinateur

La technologie entourant les communications devenant plus intégrée, les systèmes de téléphone et d'ordinateur offrent aux gestionnaires un éventail de nouvelles possibilités pour accroître la productivité et – dans la mesure où l'infrastructure de base et les aptitudes de maintenance existent – pour réduire les coûts. Parmi ces possibilités figurent la capacité de télécopier directement d'un ordinateur à un autre, diffuser à un groupe de personnes, utiliser Internet pour des sessions de clavardage ou pour des services téléphoniques, ou encore recourir à la vidéoconférence au profit d'un petit groupe de gens situés dans des lieux différents.

Du côté de la téléphonie, les systèmes d'appels automatisés et de messagerie vocale qui offrent aux appelants des options de dispositifs à clavier leur permettant d'obtenir des messages ou de télécopier des documents sont en voie de transformer le téléphone et lui donner des airs s'apparentant à la toile mondiale. Fondamentalement, le Web offre la possibilité de déposer une information que l'utilisateur pourra recueillir chaque fois qu'il en sentira le besoin, plutôt qu'être obligé d'avoir une communication en temps réel.

Toutes ces options s'offrent aux formateurs qui se trouvent dans les sociétés ayant des systèmes de communication avancés. Selon le pays, il faudra chercher à déterminer ce qui est disponible au moment d'amorcer la planification du programme.

La technologie et la tradition

Les télécommunications modernes et les technologies informatiques élargissent les options qui s'offrent aux formateurs en matière de communications; néanmoins, il faut tenir compte d'éléments d'ordre culturel avant d'y recourir. Certaines technologies modernes peuvent susciter de la méfiance au sein de la population ou chez certains groupes, ou les rendre mal à l'aise. À leur avis, et quelle qu'en soit la raison, certaines de ces technologies ne conviennent pas aux fins de la formation ou des élections.

Notes:

[1] Les pays dotés de bons systèmes de télécommunication et dont le service d'électricité est fiable peuvent recourir aux installations de vidéoconférence en vue de mettre les gens en relation les uns avec les autres sans avoir à les déplacer. Antérieurement, il fallait accéder à un studio de télévision et à un système de radiodiffusion; mais de plus en plus, Internet crée des possibilités qui sont moins onéreuses et qui sont liées à l'ordinateur de bureau. En ce qui concerne les documents, le courriel et la publication assistée par ordinateur permettent

d'envoyer les documents par voie électronique puis de les reproduire, plutôt que d'avoir à les transporter.

[2] La toile mondiale, avec ses graphiques haute résolution et ses pages d'accueil, est ce qui vient en tête le plus souvent lorsque l'on parle d'Internet – mais partout dans le Net, d'autres progiciels plus petits et plus vieux sont également disponibles et permettent de communiquer par voie électronique.

8.2.1.4 L'importance des médias pour les programmes d'éducation électorale

S'il ne bénéficie pas d'un bon accès aux médias nationaux et communautaires, tout programme d'éducation du public pourrait être désavantagé. Certes, il est toujours possible de songer à des programmes qui s'appuient entièrement sur les rencontres en personne; mais même ceux-ci pourraient éprouver des problèmes s'il n'y a aucun programme complémentaire visant à faire la promotion des activités, à assurer leur couverture en vue de motiver les gens davantage, ou encore s'il n'y a aucune documentation à laisser aux gens.

En conséquence, il importe de procéder à une évaluation des médias disponibles.

Les répertoires des médias

Dans certains pays, on peut trouver un répertoire où sont inscrits les médias. Dans d'autres, les organisations non gouvernementales et les organismes gouvernementaux s'occupant des médias pourraient avoir recueilli ces renseignements. Il se peut aussi que des agences de publicité aient conservé des registres présentant des détails sur les médias, y compris leur part de marché et leurs publics cibles.

Rapidement, les formateurs voudront faire une séance de remue-méninges en vue d'établir une liste des médias et de créer leur propre répertoire. Ils feront une analyse des médias en présence en tenant compte de ceux qui sont pertinents pour le programme de formation électorale. Parmi les critères qu'ils pourront utiliser, mentionnons les suivants:

- Le média appartient-il au gouvernement ou est-il contrôlé par celui-ci?
- S'il est contrôlé par le gouvernement, la loi électorale l'oblige-t-il à accorder gratuitement du temps d'antenne ou de l'espace au profit des messages sur la formation électorale?
- S'il appartient à des intérêts privés, sa direction est-elle sensible à l'idée de faire passer gratuitement ou à un taux réduit des messages d'intérêt public, tels que les messages sur la formation électorale?
- Quels sont les taux publicitaires connus du média?
- Le média a-t-il une portée nationale ou communautaire?
- Le média est-il capable de préparer ses propres publicités imprimées ou électroniques?
- Quelle est la politique du média et quel protocole soit-il en ce qui concerne le matériel publicitaire imprimé ou électronique préparé par le programme de formation?
- Dans quel format doit-on présenter au média en question la publicité imprimée ou électronique préparée par le programme de formation?

- Quelle est la part de marché du média, c'est-à-dire qu'elle est la taille de son lectorat ou de l'auditoire qui le regarde ou qui l'écoute?
- Quels sont les caractéristiques de cet auditoire?
- De quelle manière la taille et les caractéristiques de l'auditoire sont-ils touchés par le jour et l'heure de diffusion ainsi que par la programmation, à savoir quels sont les journaux et les émissions les plus populaires en semaine ou la fin de semaine?
- Quel est le nombre quotidien d'heures de diffusion du média?
- Quel est le calendrier de publication, à savoir deux fois par jour, quotidiennement, plusieurs fois par semaine, hebdomadairement, mensuellement ou par trimestre?
- Est-ce que le comité éditorial du média a une orientation politique particulière ou est-ce que le média est associé d'une manière ou d'une autre à un parti politique particulier?
- Quelles sont les langues d'impression ou de diffusion du média?
- Qui sont les personnes-ressources du média et quelle est son adresse, son numéro de téléphone, son numéro de télécopieur et son adresse courriel?

Ces renseignements nécessiteront de préparer une base de données adéquate. En raison de l'importance que ceci revêt, les formateurs voudront également cultiver une expertise au sein de leurs équipes dans ce domaine et, aussi, entretenir des relations avec des gens de l'extérieur qui sont des professionnels du métier.

L'alimentation électrique et autres commodités

Dans les contextes de transition en particulier, les formateurs devront tenir compte des interruptions dans l'alimentation de biens précieux comme l'électricité, le gaz, le papier ou l'encre. Si l'alimentation se fait rare, il pourrait ne pas valoir la peine d'acheter des publicités télévisuelles coûteuses. Dans un tel cas, la radio pourrait s'avérer une option intéressante puisque les appareils peuvent fonctionner avec des piles. Dans ces circonstances aussi, les rencontres en personne et l'imprimé pourraient jouer un rôle d'autant plus important. De même, les formateurs devront analyser la façon dont les interruptions en alimentation électrique peuvent affecter le processus de production : si les fournisseurs de service ne disposent pas d'une source d'énergie indépendante et fiable, ceci pourrait accroître le temps nécessaire pour la production. Si le papier ou l'encre sont difficiles à obtenir, alors on voudra peut-être mettre moins l'accent sur l'imprimé. Même là où ces fournitures existent, les pénuries en carburant pourraient gêner la capacité de produire et de distribuer le matériel imprimé. En conséquence, les formateurs doivent évaluer la disponibilité des biens essentiels et l'incidence que ceci-ci aura sur le type de média à utiliser et le mix média à privilégier.

Planifier et évaluer soigneusement

Dans tout pays, une infrastructure médiatique dynamique est essentielle au développement de la démocratie. Si le programme de formation électorale est en mesure de renforcer cet aspect des choses en procédant à une sélection judicieuse des médias et en faisant leur promotion, ceci pourrait avoir une incidence à long terme sur les programmes à venir.

8.2.2 Les partis politiques et l'éducation électorale

Les partis politiques demeurent une composante importante de tout système politique démocratique dans un État du 21ème siècle.

Malheureusement, la contribution que les partis politiques peuvent faire à la formation électorale – et qu'ils devraient faire en général à l'éducation à la citoyenneté – a eu tendance à être ignorée. L'inertie des électeurs est directement tributaire de l'efficacité des partis politiques à mettre sur pied et à communiquer les positions de principe qui stimulent l'intérêt des citoyens envers les affaires publiques et le gouvernement. Or, ces positions se voulant une réponse aux besoins des gens et de la société, si les choix proposés sont suffisamment convaincants, les citoyens seront portés à aller voter.

La tendance à ignorer les partis repose sur une croyance voulant qu'en matière d'information à transmettre aux électeurs au sujet de leurs droits et des choix qu'ils doivent faire, on ne peut faire confiance à ceux qui ont des intérêts particuliers dans ces choix. De manière générale, on croit plutôt qu'ils seront portés à entreprendre une opération séduction et à induire les gens en erreur avec une information favorable à une partie ou en fournissant carrément des renseignements erronés. Il est étonnant que l'on puisse faire confiance à ces partis pour gouverner alors qu'à certains moments, on estime que l'intérêt des citoyens ne les préoccupe pas.

Ceci dit, même si chaque parti politique se comportait de cette façon, la libre circulation de l'information et les normes sur la façon de nos jours dont les élections sont et devraient être menées favorisent la transmission de messages et de renseignements divers qui finissent par rejoindre les électeurs. Ainsi, dans certains systèmes et peu importe l'élection, on estime que l'effort conjoint des partis battant campagne et d'un organisme de gestion électorale efficace et décentralisé offre assez de formation et d'information aux électeurs.

Dans la foulée, certains soulèveront la pauvreté apparente de la formation électorale dans les démocraties établies depuis longtemps, et l'accent qu'on met sur le sujet uniquement lors de situations de transition. Voilà évidemment une approche à courte vue, qui ne tient pas compte des multiples institutions présentes dans ces démocraties, lesquelles mènent des programmes de formation électorale lors des élections sans pour autant nommer ces actions de manière aussi explicite.

Les formateurs en charge des programmes d'éducation à la citoyenneté ou de formation électorale devraient donc réfléchir attentivement à la meilleure façon de faire participer les partis politiques à l'élaboration des programmes. Ceci pourrait s'exprimer de différentes façons: dispenser ensemble le programme de formation dont on aura déterminé le contenu conjointement; inciter les partisans des partis à prendre part aux programmes; inciter les partis à créer et à mener leurs propres programmes comme le font plusieurs fondations politiques; ou s'attaquer avec sérieux, entre les élections et au moment où celles-ci ont lieu, au besoin de communiquer avec le public de manière apte et dynamique au sujet des programmes et du

contexte constitutionnel qui les lie à des types d'organisation et de comportement particuliers et qui leur donne la possibilité d'exister en toute liberté et de concourir aux élections.

Dans les pays où les partis politiques sont très pauvres, les formateurs pourront même envisager des moyens apolitiques destinés à renforcer les campagnes électorales. Parmi ceux-ci:

- offrir une formation commune pour les candidats et les partis sur la gestion et la conduite d'une campagne;
- publier et distribuer de manière indépendante les manifestes politiques;
- faire pression afin que les partis aient un accès gratuit aux médias contrôlés par l'État;
- fournir aux partis des pamphlets contenant une information aux électeurs qui soit non partisane et où ils pourront ajouter quelques renseignements, réduisant ainsi leurs coûts d'impression;
- organiser des activités publiques de formation au cours desquelles les candidats et les partis pourront se présenter au public.

Une évaluation du rôle que pourrait jouer les formateurs des partis politiques devra tenir compte si les partis actuellement représentés dans les différentes assemblées législatives représentent l'ensemble des citoyens, et s'il faut intégrer au processus de formation des partis formellement constitués, enregistrés ou non, ou des alliances et des groupements politiques informels, qui ne s'y trouvent pas actuellement, et ce, en raison d'anomalies imputables au système électoral ou dont l'absence découle de différences ou d'exclusions fondées sur des considérations socioéconomiques. La relation avec ces partis sera tributaire de la place qu'occupent les formateurs dans l'ensemble institutionnel. S'ils travaillent pour une autorité compétente, il ne pourront établir de liens qu'avec les partis enregistrés, Si tel est le cas, il faudra envisager d'autres moyens pour s'assurer que le programme de formation n'exclut pas systématiquement des gens qui, en raison de leur allégeance politique, ne sont pas rejoints; ceci pourrait vouloir dire de créer d'autres programmes de formation officiels et apolitiques.

8.2.3 Le temps et l'argent

Lors de l'évaluation du contexte, il est important de s'assurer que ceux qui ont la responsabilité de planifier le programme de formation électorale connaissent pleinement les contraintes liées au temps et à l'argent. Ces contraintes ne sont pas toujours évidentes et ne sont pas exprimées aussi clairement. De plus, il faudra tenir compte du fait que des changements importants ont pu marquer le contexte dans lequel s'insère le programme de formation électorale ou le public cible auquel il s'adresse. Il est probable que ces changements auront une incidence au chapitre du temps et de l'argent nécessaires pour réaliser le programme par rapport à ce qui se faisait dans le passé. En conséquence, les formateurs voudront rapidement connaître les détails de ces changements. Mais quoi qu'il en soit, les formateurs chevronnés vous diront qu'il n'y a jamais assez de temps et toujours trop peu d'argent.

Économiser du temps et de l'argent

Les programmes de formation doivent songer à des façons de réduire les coûts et d'économiser du temps. De manière générale, cela se fait en augmentant l'apport des bénévoles et le nombre d'organisations contribuant au programme. Tel que mentionné ailleurs, nouer des partenariats stratégiques entre les responsables des élections, la société civile et le secteur privé permet de limiter les coûts; parallèlement, on pourra solliciter un appui financier auprès des organisations internationales. On peut aussi simplifier les tâches grâce à une planification adéquate et à des mécanismes réglementaires. On peut également parvenir au même résultat en se partageant les ressources et le personnel: une activité ou un manuel de formation pourrait fort bien répondre à plus d'un besoin ou rejoindre plus d'un public cible.

Taillé sur mesure

Un formateur aura beau dire qu'il ne dispose pas de suffisamment de temps, malheureusement on ne peut ralentir le rythme des tâches relatives aux élections qui doivent être réalisées ou prévoir un nouvel échéancier. Plutôt, il faudra simplifier les objectifs du programme et expliquer les conséquences au client, qu'il soit un commanditaire, un organisme électoral, un ministère gouvernemental ou un groupe de participants. Il faudra gérer leurs attentes tout au long du projet. De fait, c'est l'un des éléments les plus difficiles à saisir pour les personnes qui enseignent mais qui ne sont pas des formateurs – que l'apprentissage et le temps vont de pair. La création, la production et la distribution du matériel, la formation des formateurs et les orientations qui leur sont fournies, et le temps que nécessite la prestation même du programme sont autant d'éléments qui demandent du temps et souvent, ce sont des tâches difficiles qu'il faut réaliser à l'intérieur de délais précis. Ceux qui dispensent des programmes à caractère cyclique trouveront évidemment plus facile de faire face aux délais impartis que ceux qui doivent recommencer à partir de zéro chaque fois que s'amorce une campagne électorale ou que se tient une élection.

8.2.4 Les organisations sociales existantes

Le « capital social » est un concept qui permet de réfléchir autrement aux ressources humaines qui pourraient être disponibles pour la réalisation d'un programme de formation électorale. Ce terme, qui est devenu un véritable mot à la mode dans les cercles politiques, demande des explications, et une fois qu'on a compris ce qu'il signifie, il peut s'avérer utile pour mieux comprendre un pays.

Cette section examine ce qu'est le capital social et la façon dont il pourrait être utilisé au profit des programmes de formation électorale en vue d'améliorer les pratiques démocratiques au sein des pays et des collectivités. De même, elle se penchera brièvement sur les lacunes du capital social en tant qu'instrument visant à aborder une collectivité aux fins de rehausser le niveau de la démocratie.

Son avènement dans la politique moderne survient alors que tous les aspects de notre existence sont souvent jugés sous un angle économique. Sommes-nous «productifs» en tant

qu'employés? Le gouvernement «livre» t-il? Consacrons-nous suffisamment «d'énergie» aux pratiques sociales?

Au cours des années 1990, les démocraties partout dans le monde se sont prêtées à un exercice d'autoévaluation. L'optimisme observé au début de la décennie a fait place à un certain scepticisme quant à la longévité des démocraties naissantes.

Aujourd'hui, la grande question en politique tourne autour de la façon dont nous pouvons renforcer ou consolider la démocratie. Comment peut-on transposer la réussite démocratique dans une région du monde vers une autre où elle n'a pas réussi à s'imposer ou est même absente depuis des décennies?

Un des éléments soulevés dans cette recherché est le rôle de la société civile dans les pays démocratiques. Tel que Robert Putnam le souligne dans la plupart de ses écrits et particulièrement dans Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy, la qualité des relations entre la société civile et le gouvernement détermine le niveau de démocratie dans un pays [1]. Autrement dit, des liens étroits détermineront la vigueur démocratique et vice versa. Civic Traditions brosse un portrait de 20 années de vie politique et associative en Italie, comparant les régions du Nord et du Sud. Robert Putnam en arrive à la conclusion que les régions du Sud sont moins démocratiques que celles du Nord en raison de l'existence de relations de type patron-client avec la mafia. Le Nord appuie davantage les organisations et les groupements à vocation citoyenne.

La définition du capital social

Le capital social est un concept mis de l'avant par James Coleman et développé par Pierre Bourdieu. James Coleman a utilisé le terme pour décrire un bassin de personnes dont les « liens sociaux » les font ressortir du lot, et Pierre Bourdieu l'a utilisé pour faire référence aux avantages et aux possibilités que les gens tirent de leur adhésion à certaines «communautés» [2].

Le capital social est assez simple à définir. Il s'agit d'une unité qui permet à une société de fonctionner plus efficacement. Ceci comprend des facteurs intangibles tels que les valeurs, les normes, les attitudes, la confiance, les réseaux et autres éléments semblables. Selon M. Putnam, le capital social se compose de ces facteurs qu'on trouve dans une collectivité et qui facilitent la coordination et la collaboration aux fins de l'intérêt commun [3]. Ceci veut dire que si l'on travaille dans une collectivité où règne un climat de confiance, où il y a des valeurs, des réseaux et autres éléments semblables, le résultat sera meilleur que si le travail était fait au sein d'une collectivité qui ne pourrait compter sur ces variables. Ceci a énormément d'incidence sur les relations entre les organisations non gouvernementales et les collectivités au regard de la formation électorale.

Selon Francis Fukuyama, l'auteur de The End of History and The Last Man, Trust, the Social Virtues and the Creation of Prosperity ainsi que de nombreux articles, « la vitalité du capital social est crucial pour le fonctionnement du marché et de la démocratie » [4]. Ainsi, les

gouvernements et les collectivités doivent tous deux s'assurer de maintenir la confiance, les normes et les valeurs existantes à des niveaux élevés et voir à cultiver celles-ci au sein de la société de manière à faciliter le travail et favoriser la réussite.

La formation électorale est conçue de manière à ce qu'on puisse informer la majorité des électeurs admissibles au sujet du vote et des élections avant le jour du scrutin. Il s'agit d'une démarche onéreuse et en conséquence, ceux qui sont responsables de mener des programmes de formation électorale rechercheront des solutions destinées à réduire les coûts. Si le capital social facilite la collaboration communautaire, alors les éléments qui le sous-tendent devraient certainement être utilisés pour faciliter la formation électorale et rendre celle-ci plus efficace.

Les normes et les valeurs

Les normes et les valeurs au sein d'une collectivité renvoient aux attitudes des citoyens et qui facilitent leurs relations les uns avec les autres. Par exemple, si tous les citoyens dans une collectivité estiment que chaque personne devrait être traitée avec respect et participer à la vie collective, la collectivité verra à ce que tout un chacun puissent prendre part aux discussions sur les questions qui touchent tous les citoyens. Les normes de la société mettront ces valeurs de l'avant. Par exemple, les gens respecteront la propriété, les opinions et les droits d'autrui. De même, ils sauront et comprendront qu'ils doivent payer leurs taxes et impôts, payer pour les services et prendre part aux débats démocratiques.

Lorsqu'une organisation mène des programmes de formation électorale au sein d'une telle société, les normes et les valeurs existantes faciliteront grandement son travail. Il ne sera pas nécessaire que les formateurs entrent en détail dans des enjeux tels que permettre l'expression des différences, créer un espace sûr pour les discussions et inviter les gens à accomplir leur devoir de citoyen et voter. Ces normes et ces valeurs feront déjà partie de la collectivité.

Le capital social de cette collectivité pourra être utilisé pour favoriser la diffusion de l'information sur le vote. Les formateurs auront intérêt à utiliser les normes et les valeurs existantes au sein de cette collectivité pour faciliter encore plus la formation. En donnant des exemples des devoirs des citoyens dans le processus électoral, on viendra aussi renforcer ces normes et ces valeurs.

Par ailleurs, les normes renvoient également aux pratiques des collectivités et des organisations. Il est possible que les gens exercent certaines pratiques qui sont ancrées dans leur culture. Dans les communautés traditionnelles africaines, par exemple, le chef est la personne la plus puissante qui soit. S'il n'a pas été consulté, la collectivité pourrait ne pas être très accueillante envers le programme, que ce soit physiquement ou psychologiquement. On pourrait interdire l'accès au personnel du programme, ou encore les citoyens pourraient avoir l'impression que le personnel du programme ne respecte pas leur culture et leurs pratiques et, en conséquence, ne prêteraient pas attention à l'information transmise. Il importe que les formateurs connaissent bien les pratiques d'une communauté, les respectent et s'y conforment pendant la période de temps où ils y travaillent.

À certains endroits, on pourrait retrouver des leaders informels. Si tel est le cas, il faudra les consulter afin de faciliter le travail. Ce statut peut parfois être celui que l'on confère aux dirigeants religieux, aux professeurs ou aux professionnels de la santé. Il est important que les formateurs sachent qui sont ces personnes et qu'ils respectent ces normes et ces valeurs au sein de chaque collectivité.

Les réseaux

Le système des réseaux est un deuxième élément du capital social. Chaque société a des réseaux, qui peuvent s'articuler autour du travail, de l'église, du sport ou de tout autre club ou groupe que l'on peut retrouver dans cette société. Les réseaux pourraient être utilisés pour rentabiliser davantage les programmes de formation électorale, rejoindre un plus grand nombre de personnes et réduire au minimum l'énergie que doivent y consacrer les formateurs. Dans les réseaux se trouve un grand nombre de personnes qui adhèrent à une cause, à un but ou qui ont un intérêt commun. De même, le réseau permet aux gens de transmettre leur expertise ou de développer les compétences d'un secteur.

Les réseaux peuvent avoir une grande portée et rejoindre un grand nombre de personnes provenant de secteurs différents de la collectivité et présentant des intérêts différents. Les formateurs pourraient vouloir recourir à ces réseaux pour diffuser leur information et utiliser ce point d'entrée unique dans la société. Par exemple, un club de football se réunissant une fois par semaine, les formateurs pourraient profiter de l'occasion pour rencontrer ce groupe.

Les renseignements transmis lors de cette réunion pourront alors être relayées dans la société par les membres du groupe grâce aux différents réseaux auxquels ils appartiennent. Un membre pourra faire partie d'un groupe de lecture alors qu'un autre pourra appartenir à un groupe de bénévoles. Les réseaux permettront que l'information se répande à la grandeur de la collectivité.

Les formateurs devraient recourir à ces réseaux de façon stratégique et fournir suffisamment de renseignements (en format imprimé et de manière orale) dans ces lieux où cela aura le plus grand impact. Ainsi, on devrait prévoir un nombre suffisant de prospectus d'information aux gens afin qu'ils puissent non seulement les consulter mais aussi les apporter à la maison. L'information devrait également être placée en des endroits comme les centres commerciaux, les églises, les écoles et les gymnases pour appuyer les renseignements transmis verbalement. Dans les collectivités rurales où la tradition des contes existe encore et où l'analphabétisme est très élevé, l'utilisation des réseaux peut s'avérer très efficace. De même, les formateurs qui ne peuvent pas rester très longtemps dans un même endroit devraient informer ces gens qui ont plus de contacts avec la majorité de la collectivité, par exemple les professeurs, les chefs religieux, les professionnels de santé et même les propriétaires de boutiques.

La confiance

La confiance est un facteur primordial dans la réussite de la démocratie. Selon Francis Fukuyama, les gens qui n'ont pas confiance les uns envers les aux autres finiront par collaborer

seulement s'il existe un système de règles et de règlements formels, qui devront être négociés, au sujet desquels on devra s'entendre, qui pourraient néanmoins être soumis à la cour, et qu'on devra faire respecter, parfois en ayant recours à la force [5]. Les pratiques de longue date permettent de gagner la confiance des gens. En effet, ceux-ci ne se font confiance que s'ils ont entretenu des relations depuis un bon moment. L'expérience et des gestes faits à répétition permettent d'établir ce climat de confiance. Par exemple, si une personne dit un secret à une autre et que celle-ci le garde, un lien de confiance sera établi entre les deux. Et la fois suivante, le niveau de confiance entre les deux pourra être plus élevé.

De fait, l'échange de renseignements sera plus efficace dans les sociétés où le niveau de confiance est plus élevé. Les gens auront confiance que l'orateur ou le formateur ne les induira pas en erreur et, ainsi, ils seront plus enclins à croire à l'information qui leur sera transmise. La confiance est inhérente à l'existence d'un réseau et les deux éléments agissent de manière complémentaire. Dans un réseau, il est dans l'intérêt du groupe que l'on maintienne un niveau de confiance élevé, et les formateurs peuvent en tirer des bénéfices pour leur programme. Aussi, ils devraient communiquer et travailler avec les gens qui sont les plus susceptibles d'avoir la confiance de la majorité de la collectivité. La collectivité croit en ces personnes et les écoutera sans entretenir un doute ou de la méfiance.

Les formateurs devraient mettre à profit le capital social qui se trouve dans les collectivités. Ceci pourra les aider avec la tâche difficile mais combien importante d'informer les gens sur le processus électoral.

Ceci dit, même si le capital social comporte de nombreux aspects positifs, des aspects négatifs pourraient surgir.

Les problèmes

La présence de normes et de valeurs suppose que les gens les connaissent et les appliquent. Or, lorsqu'une nouvelle personne se présente dans une collectivité, elle doit apprendre et intégrer ces normes et ces valeurs avant d'être acceptée. Ainsi, à tout moment, il peut y avoir dans la collectivité des gens qui peuvent être exclus car ils ne connaissent pas du tout les normes acceptées ou en ont une connaissance partielle. Parfois, ces normes ne sont pas évidentes et les formateurs pourraient involontairement ignorer ou négliger une norme, ce qui pourrait vexer la collectivité. Les valeurs culturelles d'une société peuvent lui être très spécifiques et s'avérer très compliquées.

L'exclusion peut aussi faire partie de la vie des réseaux. Si on appartient à un groupe doté d'un réseau, cela signifie qu'il y a d'autres personnes en dehors de ce groupe qui ne font pas partie dudit réseau, et ses structures auront tendance à n'aider que les personnes qui en font partie. En conséquence, si l'on est membre d'un quelconque réseau, cela peut se faire au détriment d'autres secteurs de la collectivité. Cela va de soi : il est plus difficile d'accéder aux collectivités qui sont tissées serrées qu'à celles qui sont ouvertes aux influences extérieures. Les formateurs devront étudier la collectivité attentivement afin de connaître les réseaux les

plus constructifs et les plus efficaces; ce pourrait être ceux qui entretiennent le plus de liens avec les gens.

Les liens de confiance peuvent également être difficiles à établir pour les étrangers, tel un formateur appartenant à une organisation comme un organisme statutaire qui n'est pas représenté au sein de la collectivité. Dans ce cas, des programmes de formation devraient être mis sur pied à l'intention de formateurs au sein même de la communauté. Ces formateurs locaux devraient être des gens que la collectivité juge acceptables et en qui ils ont confiance, et ce, afin de faciliter la transmission de l'information à celle-ci.

Le capital social est un concept qui recèle un énorme potentiel pour permettre aux formateurs de mener une réflexion de fond sur les manières efficaces de communiquer. Ceux qui font de l'éducation à la citoyenneté devraient aussi songer aux moyens à employer afin de tirer profit des avantages du capital social.

L'évaluation des réseaux sociaux

Si tout pays dispose d'un capital social, il compte aussi d'autres ressources. Le but visé par une évaluation ou une étude des réseaux sociaux est de rendre l'invisible visible. Ceci permet à ceux qui planifient et exécutent les programmes de formation électorale de connaître les associations culturelles qui pourraient contribuer à rehausser la démocratie et de mieux planifier les moyens de contrer les forces qui pourraient y faire obstacle.
Il existe différentes façons de mener une telle évaluation, mais la méthode la plus simple consiste à envoyer une ou plusieurs équipes sur le terrain afin de réaliser des entrevues et d'entrer les renseignements dans une base de données de personnes-ressources ou dans un système de fiches. La première étape du travail de ces équipes consistera à sélectionner un éventail d'organisations centrales dans un secteur géographique précis et de leur demander des renseignements. Une deuxième série d'entrevues sera menée avec des personnes et des organisations faisant partie de la première série de ressources.

Une fois qu'on a recueilli l'information sur un ensemble complet de ressources – qui représente un groupe aussi inclusif que possible, le tout en tenant compte des contraintes de temps et d'argent fixées par les programmes de formation –, il peut s'avérer utile pour les équipes de terrain d'établir une représentation graphique des réseaux sociaux lors des sessions de compte rendu. On pourra y parvenir en utilisant de grandes feuilles de papier, en inscrivant une première personne-ressource puis en utilisant un connecteur logique pour placer les autres personnes-ressources sur le réseau ou sur la carte. Ceci peut vouloir dire indiquer des références toute simples, telles que « mentionnée par [quelqu'un] », « référée [par quelqu'un] », « travaille étroitement avec [quelqu'un] » ou tout ce qui peut être adéquat. Un tel réseau peut aider les formateurs à comprendre le tissu social d'une région géographique.

Puis, on verra à compléter cette information sur les personnes-ressources avec des données d'enquêtes sur la culture et les normes politiques et sociales. Ceux qui auront procédé à l'évaluation pourront vouloir préparer un rapport à l'intention de ceux qui ont la charge de planifier le programme de formation électorale; ce rapport comprendra une information

qualitative comportant des anecdotes, des histoires typiques, des photographies des personnes interrogées et des descriptions qui donnent une bonne idée de l'endroit. De tels rapports permettront d'analyser plus en profondeur le secteur où un programme est en voie d'être mis en œuvre et ils pourraient même s'avérer utiles pour ceux qui résident dans ledit secteur.

Les lieux où mener l'enquête

Une évaluation des réseaux sociaux peut s'amorcer à peu près n'importe où, pourvu que l'on pose des questions pertinentes aux personnes interrogées. Ceci dit, les probabilités sont plus grandes que certaines personnes et certaines organisations soient liées à des réseaux sociaux que d'autres. Parmi celles-ci, on retrouvera des organisations religieuses ou culturelles, les clubs qui comptent un grand nombre de membres, ainsi que des associations de résidents, de travailleurs, de gens d'affaires et autres professionnels. Il sera important de s'assurer que les équipes de terrain entrent en communication avec les organisations qui vont de soi, celles que les personnes locales peuvent considérer comme acquises.

Les organisations centrales sont celles qui, en plus de leur propre travail ou afin de réaliser leur propre travail, forment un ou plusieurs réseaux et leur offrent des services de coordination, de secrétariat et d'hébergement. Il se peut que les personnes interrogées mentionnent souvent ces organisations. Par ailleurs, on ne devrait pas se laisser aller à croire que les organisations centrales agissent à titre de porte-parole pour la communauté ou qu'elles remplacent les réseaux qu'elles appuient.

Les questions à poser

Les équipes de terrain devront obtenir des renseignements de base afin de pouvoir communiquer avec toute personne qu'elles interrogent. Ces renseignements devraient comprendre:

- une traduction précise du nom, de l'acronyme et de toutes les façons habituelles de nommer l'organisation que la personne représente. Dans plusieurs sociétés, on fera référence à des organisations en utilisant différentes appellations, et les travailleurs sur le terrain pourraient finir par croire que l'on parle de différentes organisations;
- tous les renseignements pour communiquer avec la personne, y compris les adresses postales, les numéros de téléphone et de télécopieur, ainsi que les adresses courriels, le cas échéant. Dans le cas des organisations informelles, des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires, p. ex. le nom du lieu où un message téléphonique peut être laissé ou une adresse postale lorsqu'il faut une deuxième lettre afin de demander au destinataire de transmettre la première lettre, et ainsi de suite;
- des détails (dans la mesure où ils sont connus) au sujet des principales personnes et des principales organisations avec lesquelles la personne interrogée travaille ou s'associe régulièrement. Cette information devrait comprendre les noms des organisations dont la personne et son organisation sont des membres.

La redondance

Il est possible que l'évaluation des réseaux sociaux soit réalisée au même moment que les autres aspects du programme. Ces autres actions pourront comprendre une recherche à partir d'un groupe de discussion, des études pilotes et des campagnes d'inscription. Il importe de comprendre le tissu social avant d'entreprendre des activités de programme; aussi, il pourrait être sage de considérer ceci comme une étape initiale avant de tenir d'autres activités d'évaluation du programme.

Notes:

[1] PUTNAM, Robert D, Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy, Princeton, Princeton University Press, 1993.

[2] PORTES, A., et LANDOLT, P., "Downside of Social Capital" in The American Prospect, no 26, mai/juin 1996, 18-21.

[3] PUTNAM, Robert D., "The Prosperous Community: Social Capital and Public Life" in The American Prospect, no 13, printemps 1993.

[4] FUKUYAMA, Francis, The End of History and the Last Man, New York, Free Press, 1992; ou FUKUYAMA, Francis, Trust: The Social Virtues and The Creation of Prosperity, New York, Free Press, 1995.

[5] FUKUYAMA, Francis, Trust: The Social Virtues and the Creation of Prosperity, New York, Free Press, 1995.

8.2.5 Les autorités compétentes

L'organisme électoral national, qui peut disposer d'un mandat légal pour entreprendre des programmes de formation électorale, représente également l'une des ressources qui va le plus de soi pour les initiatives non officielles de formation électorale. Ainsi, l'organisme électoral pourrait envisager de nouer un partenariat stratégique avec des représentants de la société civile en vue de réaliser des activités conjointes de formation électorale. À cet égard, la section Les responsables électoraux et la formation électorale décrit en détail le rôle des responsables électoraux. Outre ces personnes, il se peut aussi que d'autres soient en mesure d'entreprendre ce travail au sein d'organismes gouvernementaux auxquels on ne songe pas toujours, par exemple les ministères de l'Information et de l'Éducation, les organismes responsables de l'inscription des électeurs, les comités exécutifs et législatifs spéciaux chargés de l'éducation à la citoyenneté ou des services d'appui au gouvernement.

D'autres secteurs de l'État pourraient aussi fournir des ressources additionnelles. Ce pourrait être des formateurs et des communicateurs compétents, de grands bassins de bénévoles ou des travailleurs en détachement. De même, ils donneraient l'occasion d'accéder à une information

et à une expérience qu'il est essentiel de détenir lorsque l'on planifie la mise en œuvre du programme de formation électorale.

On trouvera dans les répertoires du gouvernement des renseignements de base qui seront nécessaires pour réaliser l'évaluation. Toutefois, si l'on désire avoir accès au personnel et aux ressources des ministères gouvernementaux, il faudra connaître personnellement les ministres du gouvernement ou les ministres d'État et, plus important encore, les hauts fonctionnaires et obtenir leur appui.

Les gens qui travaillent à la planification électorale devront collaborer avec l'organisme électoral afin de veiller à ce que dès le départ, les ministères du gouvernement et leurs hauts fonctionnaires soient mis au courant du programme et qu'ils aient l'impression de pouvoir y contribuer. Ceci est particulièrement important si, pour une raison, les fonctionnaires de l'État qui s'occupaient précédemment des élections, de formation électorale ou de programmes d'éducation à la citoyenneté ne font pas partie du programme en cours ou s'ils travaillent désormais dans d'autres ministères.

Il se peut qu'on hésite à recourir aux fonctionnaires de l'État dans les contextes de transition, particulièrement si la fonction publique a été associée de trop près au régime précédent. Si c'est le cas, il faudra porter une plus grande attention à cet élément au moment d'évaluer les conseils à dispenser et de recruter le personnel. Ceci dit, l'expérience gouvernementale ne s'acquiert pas facilement et souvent, les gens inexpérimentés ne comprendront pas les écrits à ce sujet.

Comme avec toutes les évaluations de programme, il faudra trouver un équilibre entre l'utilité de la ressource et le but visé par le programme, ainsi que mesurer l'incidence de recourir à la ressources sur le coût, l'efficacité et la légitimité du programme auprès du public.

8.2.6 Le secteur privé

Le but premier de toute entreprise est de réaliser des profits. Pour y parvenir, elle doit s'assurer que les marchés sont stables et prospères et qu'elle a bonne réputation auprès des consommateurs actuels et futurs. D'autre part, dans une perspective à long terme, on se préoccupera de ces consommateurs qui sont aussi des citoyens que l'on voudra formés et responsables.

D'une certaine façon, les élections sont également de grandes activités commerciales; en conséquence, il y a d'autant plus de raisons que les formateurs voient les entreprises comme une ressource de premier plan. En effet, celles-ci peuvent être considérées comme une ressource permettant d'obtenir des dons en argent pour le programme de formation électorale. Mais plus encore, elles devraient être vues comme des partenaires pouvant fournir des ressources tels du personnel principal et d'appoint, des installations, du matériel et autres. Dans certains cas, on pourrait même aller jusqu'à inciter les plus grandes entreprises à mener leurs propres programmes de formation.

Le secteur privé représente une ressource riche et diversifiée. On y retrouve tout aussi bien des vendeurs de rue, des multinationales que des paysans vendant leurs surplus agricoles. En ce début du 21ème siècle, l'activité économique, et son nombre de joueurs, continue de prendre de l'ampleur – ce qui n'exclut pas que chaque entreprise préférerait sans doute, à l'instar des politiciens, occuper totalement le terrain.

Ceci étant, on ne peut considérer le secteur privé comme un bloc monolithique. Toute évaluation du secteur et de la ressource qu'il représente devra être faite en fonction des caractéristiques du pays; on ne peut adopter un point de vue universel par rapport à ce que ce secteur peut réaliser. De même, l'évaluation devra tenir compte des intérêts politiques du secteur privé, de leur importance et déterminer la façon de contourner ceux-ci aux fins de soutenir un programme non partisan. Aussi, l'évaluation devra prendre en compte la perception que le public entretient envers la communauté d'affaires et si cela peut affecter la crédibilité et la légitimité du programme.

Les formateurs voudront regarder aussi ailleurs que dans le secteur privé. Ainsi, la société civile pourrait comprendre des organisations sans but lucratif ayant des intérêts commerciaux, d'affaires et professionnels. Pour en savoir plus sur ces associations, veuillez consulter La société civile organisée : une partie prenante de la formation électorale. Mais au bout du compte, il est difficile d'imaginer un pays où l'on pourrait mener une campagne de formation nationale sans l'appui du secteur privé, même si ce soutien n'était que financier.

8.2.7 Le soutien international

Il y a un nombre croissant d'organismes et de consultants internationaux qui sont prêts, désireux et en mesure d'apporter une aide en matière de gestion électorale et, en particulier, de mener des programmes d'éducation à la citoyenneté et de formation électorale. Pour obtenir ce soutien international, encore faut-il connaître ces ressources de même que le travail précis pour lequel on pourrait les solliciter.

Les organisations internationales gouvernementales

L'appui électoral est devenu une activité centrale de la famille des Nations Unies (ONU), qui a mis sur pied diverses unités spécialisées capables de mener une vaste gamme d'activités essentielles – allant de l'observation et de l'administration des élections jusqu'à l'éducation à la citoyenneté et la formation électorale. Avec la publication de l'index du développement humain intitulé Rapport sur le développement humain : approfondir la démocratie dans un monde fragmenté, une publication féconde du Programme des Nations Unies pour le développement, l'ONU a reconnu une tendance croissante chez ses membres, à savoir le désir de soutenir les activités relatives à la démocratie et à la gouvernance parallèlement au développement ou en tant qu'assises pour celui-ci. Avec la création du fonds d'appui à la démocratie, en 2006, on a assisté à l'émergence d'un consensus mondial où les pays agissent solidairement les uns envers les autres afin de promouvoir la démocratie.

Ces initiatives mondiales ont été stimulées ou suivies par des activités régionales et sous régionales. L'Union africaine et l'Organisation des États africains ont mis au point des mécanismes pour faire en sorte que les pays puissent être tenus responsables de leurs actions de renforcement démocratique.

Ces différentes initiatives ont favorisé l'établissement de partenariats au profit du soutien électoral et de l'éducation à la citoyenneté.

Obtenir le soutien

Même si, de plus en plus, l'architecture des institutions internationales est reliée, les organisations gouvernementales internationales (OGI) fonctionnent encore à l'intérieur de sphères d'influence différentes et selon des cadres de référence différents. On pourra obtenir de plus amples renseignements au sujet des OGI auprès de leurs bureaux locaux ou régionaux ou en consultant leurs sites Web.

Les organisations régionales telles que l'Union européenne, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'Organisation des États américains, l'Union africaine ainsi que des organisations internationales comme le Commonwealth et les Nations Unies apportent des niveaux différents de soutien électoral à leurs membres et, à l'occasion, aux pays donateurs et ceux qui demandent de l'aide. La famille des Nations Unies fournit de l'information en ligne à ce sujet au http://portal/undp/nis/4649027220113235. Certains pays octroient également de l'aide par l'intermédiaire d'organismes gouvernementaux voués au développement, par exemple l'Agence américaine pour le développement international, le ministère britannique pour le Développement international, l'Agence canadienne de développement international, l'Agence japonaise pour la coopération internationale, et les ambassades de ces pays à l'étranger. À l'occasion, des OGI demanderont à certains pays d'agir en leur nom. Mais de manière générale, il reviendra au gouvernement, ou au représentant d'un groupement d'intérêts inclusif au sein d'un pays, de soumettre une demande auprès des autres gouvernements s'il désire obtenir leur soutien.

Les organisations non gouvernementales internationales

Outre les gouvernements, diverses organisations non gouvernementales (ONG) ou des regroupements d'ONG accordent de l'aide en appui à la démocratie. On y retrouve entre autres les partenaires du projet sur l'administration et le coût des élections (ACE). En plus d'accorder de petites subventions, plusieurs de ces ONG disposent de sites Web où l'on peut dénicher de l'information sur les bailleurs des fonds, l'assistance technique fournie (structurée par secteur d'aide, telle la formation électorale) et les ressources afférentes à l'information régionale.

A l'inverse des organismes de financement gouvernementaux, les organisations non gouvernementales internationales peuvent choisir de financer uniquement les projets d'organisations non gouvernementales sœurs, soutenant de ce fait le développement général du secteur non gouvernemental. En conséquence, il sera important pour ceux qui sont en quête de

subventions de bien comprendre les orientations, les buts et les priorités de l'organisation auprès de laquelle ils entendent soumettre une demande de financement.

Se préparer pour recevoir de soutien

L'organisation pourra obtenir les ressources voulues seulement si elle a pris soin de définir précisément le type de soutien dont elle a besoin et a jumelé celui-ci à un donateur éventuel dont les objectifs au chapitre des programmes et les priorités de financement sont complémentaires. Le soutien pourra prendre la forme d'une assistance technique, par exemple des conseils sur l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'un programme de formation électorale, et ce, grâce à la formation des formateurs, la fourniture des équipements qui sont nécessaires pour réaliser le programme, des subventions ou le financement d'une activité précise telle l'impression ou la livraison du matériel. Dès qu'une proposition est préparée, un partenaire du projet ACE sera en mesure de diriger les gens vers les secteurs où ils pourraient éventuellement obtenir du soutien.

8.2.7.1 La coopération Sud-Sud

À la suite des efforts successifs menés par les fondations internationales, l'éducation à la citoyenneté et la formation électorale est rendue à une telle étape de développement à l'échelle mondiale qu'il est difficile de distinguer entre les organisations qui collaborent, qu'elles soient établies dans le Sud traditionnel ou dans le Nord.

De fait, les institutions nationales du Sud sont responsables d'une grande partie des expériences menées et des innovations en matière d'éducation à la citoyenneté et de formation électorale. À différents endroits dans le monde, ce travail est financé par les budgets nationaux et des fonds de solidarité locaux. Ceci étant, encore aujourd'hui, l'aide internationale au développement représente la plus importante source de financement.

On observe un nombre croissant de fonds régionaux pour la démocratie et les élections, les uns détenus par des intérêts privés, les autres mis sur pied par des organisations régionales intergouvernementales. Hormis la question du financement, il appert que le partenariat international en matière d'éducation à la citoyenneté et de soutien aux élections ne constitue pas seulement un déplacement des ressources du Nord vers le Sud, comme en témoignent le développement du savoir par l'entremise des missions d'observation électorale, les échanges sur les pratiques exemplaires ainsi que la mobilité des universitaires, du personnel des organisations non gouvernementales, des fonctionnaires et des administrateurs électoraux.

8.3 Les besoins éducatifs

Dans cette section, on présente les façons de recueillir l'information nécessaire pour cerner les besoins en formation. Ceci comprend de:

- comprendre les groupes ciblés;
- mener des sondages;

- trouver les renseignements existants;
- apprendre des interlocuteurs et des intermédiaires.

Lors d'une élection, les besoins des citoyens et des électeurs, qui sont variés, peuvent devenir des thèmes, des enjeux, des concepts, des préoccupations, voire même des problèmes; les candidats politiques pourront y répondre avec leur matériel de campagne. En ce qui concerne les formateurs, les besoins qui les préoccuperont sont seulement ceux auxquels ils pourront répondre par l'entremise de la formation ou d'autres actions connexes.

Il se peut bien que des besoins puissent être satisfaits seulement si des changements sont apportés aux rapports de force ou au contexte électoral. Par exemple, un des besoins des électeurs pourrait être de se sentir en sécurité au bureau de scrutin. Les formateurs pourraient expliquer les actions que l'on compte prendre à cet égard, mais seules ces actions à proprement parler pourront répondre au besoin.

Dans cet exemple, les formateurs issus d'une organisation des droits de la personne pourraient choisir de mener des programmes qui vont au-delà de l'explication des actions en cours et axer leur propos sur les mesures que les électeurs peuvent aussi prendre afin de mieux assurer leur propre sécurité. Cependant, déterminer un certain nombre de besoins ne réduira pas les choix stratégiques et idéologiques que les formateurs doivent faire en vue de définir les buts et les résultats entourant un programme adéquat.

Ceci dit, il est essentiel d'aller au-delà d'une simple description de l'histoire de l'électeur ou d'une compréhension des questions politiques de l'heure; il faut viser à cerner et à comprendre un ensemble complet de besoins que doivent satisfaire un ou plusieurs programmes de formation électorale. Ceci peut être fait en établissant des groupes cibles ou des participants cibles. Certes, les formateurs voudront chercher à élaborer des programmes à caractère inclusif; mais dans certains cas, il se peut que les groupes visés aient des besoins qui nécessitent des approches et des messages de nature particulière. Plusieurs des éléments du programme qui sont décrits dans ce sujet sont généralement pertinents; mais pour certains groupes, d'autres éléments devront être pris en considération.

Une section distincte de ce sujet (voir Les objectifs du programme de formation) passe en revue la façon dont un tel ensemble de besoins peut être transformé en un ensemble approprié d'objectifs de formation.

8.3.1 Les groupes et les auditoires cibles

Les besoins en formation varient selon les personnes. Même si tous les électeurs éventuels ont des besoins qui peuvent se ressembler, il est probable que ceux-ci s'exprimeront différemment selon les personnes ou les groupes en présence.

Qui bénéficiera du programme de formation?

L'évaluation des besoins doit prendre en compte les bénéficiaires de la formation. Il existe diverses façons de nommer ces personnes. Or, chacun de ces mots ayant ses avantages et ses inconvénients, les différentes terminologies pourraient créer inutilement de la confusion parmi les formateurs qui travaillent ensemble.

Les communicateurs parleront souvent «du public» ou «des publics» en référence à un segment de la population ayant des caractéristiques communes particulières. Les annonceurs pourront évoquer un «auditoire», par exemple les jeunes. Les personnes qui mènent des campagnes ou qui ont un message d'information particulier à l'intention du public pourront vouloir rejoindre des «groupes cibles» ou des «auditoires cibles», telles les femmes en milieu rural. Et les militants ou quelques formateurs pourront parler des «groupes» auprès desquels ils œuvrent.

Chacun de ces mots est utilisé pour démontrer l'importance de définir et de circonscrire aussi correctement que possible un groupe particulier de personnes avec lequel le formateur projette de travailler. Même si le mandat de formation électorale est universel et que les formateurs ont pour mission d'informer l'ensemble de l'électorat (voir Les groupes très influents), un programme devra comprendre différents messages et différentes méthodes pour rejoindre différents segments de la population. Ainsi, certains groupes peuvent être marginalisés, alors que d'autres ont des besoins spéciaux par rapport au processus électoral (voir Les électeurs et les groupes marginalisés ayant des besoins spéciaux). Au-delà des besoins d'information de chaque groupe cible, il appert aussi que la nature de la formation pourra varier d'un groupe à un autre.

Les contraintes entourant la segmentation

Il existe des contraintes quant aux choix qui s'offrent les formateurs. Certaines sont liées à l'information et aux ressources. Il n'est pas toujours possible de tout savoir sur les personnes ou sur des groupes de personnes, ou de tout prévoir à leur sujet; de même, lorsque l'on regroupe des gens, il y a toujours une tendance à la simplification.

D'autres contraintes découlent de considérations politiques, constitutionnelles et législatives. La formation électorale peut être obligatoire en vertu de la loi ou en raison d'un impératif politique visant à faire attention à des auditoires ou à des groupes précis. De même, il peut y avoir des considérations financières et logistiques. Par exemple, les ressources nécessaires pour atteindre un petit groupe des nomades ou d'exilés peuvent ne pas être disponibles, peu importe l'importance que ce groupe s'attribue ou comment il est considéré par les autres. Par ailleurs, il se peut que le programme de formation électorale doive prendre une forme plus générale – par le choix de la langue, du médium ou de la méthodologie – ce qui pourrait exclure certains segments de la société.

De plus, les formateurs électoraux doivent posséder certaines « valeurs » qui doivent être connues au moment d'évaluer les groupes qui seront ciblés et jusqu'à quel point ceux-ci seront ciblés. Ainsi, toutes choses étant égales, les formateurs pourraient avoir le sentiment qu'il faut

accorder davantage d'attention aux pauvres qu'aux riches, quoique la formation soit nécessaire pour les deux; ou ils pourraient être d'avis que la participation des femmes a plus d'importance que celle des hommes.

Pour plusieurs de ces choix, il peut être possible d'établir un programme de formation qui ne fasse pas de discrimination, mais fait fond sur les points forts de certains formateurs dans le travail qu'il réalise avec certains groupes. Il y aussi des «groupes très influents» que les formateurs voudront rejoindre à cause de l'effet d'entraînement que ceux-ci peuvent provoquer. Les formateurs, qui œuvrent à l'élargissement et à consolidation de la démocratie, peuvent choisir aussi de se tourner vers les groupes marginalisés mentionnés ci-dessus, pour qui des programmes spécialisés (et souvent plus coûteux) doivent être mis sur pied.

L'électeur

Ces termes – cible, auditoire, groupe – sont tous des termes inclusifs. Ils regroupent des gens au sein de catégories qu'il est possible de gérer. Or, en général les formateurs préfèrent ne pas regrouper les gens mais plutôt les considérer comme des étudiants, des élèves ou des participants. Les formateurs électoraux auront à établir des plans et des programmes, et ils auront à aborder leur tâche en termes de campagnes, de renseignements au public ou d'activités de formation. Parfois, ils devront recourir à une terminologie inclusive. Mais les bons formateurs se rappelleront toujours que chaque participant est la source même de la planification.

8.3.1.1 L'électorat général

Les formateurs, particulièrement ceux travaillant sur des programmes officiels de formation électorale par l'entremise de l'organisme électoral ou d'une autre entité publique, auront la responsabilité de fournir aux électeurs de l'information électorale. La constitution et la loi électorale préciseront les personnes considérées comme des électeurs admissibles. Règle générale, on établira certaines exigences liées à la citoyenneté, l'âge et l'admissibilité. Ainsi, certains prisonniers pourraient continuer d'avoir le droit de vote, et d'autres pas. Dans le cas d'élections municipales ou de l'élection des représentants des circonscriptions par exemple, il pourrait y avoir des exigences relatives à la résidence.

De son côté, l'organisme électoral aura une obligation d'informer tous les électeurs admissibles quant au type et à la date des élections, aux heures du vote, à l'emplacement des lieux de vote, aux exigences et aux lieux d'inscription, au type de pièces d'identité requises pour établir qu'une personne a qualité d'électeur, à la façon correcte d'indiquer son choix sur le bulletin, et ainsi de suite.

À ces messages généraux portant sur l'information électorale pourront s'ajouter les programmes de l'organisme électoral ou des groupes de la société civile, ainsi que des messages d'information et de formation ciblés destinés aux cas spéciaux, par exemple des groupes marginalisés ou ceux ayant des besoins spéciaux.

8.3.1.2 Les groupes qui ont un impact élevé sur les électeurs

Les formateurs peuvent réduire les efforts nécessaires pour mener un programme de formation en cernant les groupes de personnes qui auront une incidence sur d'autres groupes, et ce, sans que le programme comme tel ait à leur porter une grande attention. Selon un modèle de planification stratégique, toutes les activités peuvent être mesurées en vertu de deux échelles: l'effort et l'incidence. Si les formateurs électoraux utilisent cette échelle, ils verront qu'ils peuvent définir quatre types de travail:

- les programmes qui demandent beaucoup d'effort et qui ont une grande incidence;
- les programmes qui demandent beaucoup d'effort et qui ont une faible incidence;
- les programmes qui demandent moins d'effort et qui ont une grande incidence;
- les programmes qui demandent peu d'effort mais qui ont aussi une faible incidence.

La définition de l'«effort» comprend l'emploi des ressources (les personnes, l'argent, les équipements) et la complexité du programme. En ce qui concerne l'«incidence», sa définition peut englober la réalisation des objectifs visés et ayant amené des changements dans l'attitude, le comportement, la capacité ou la connaissance du public cible. Ainsi, les formateurs qui sont intelligents chercheront à mener des programmes qui demandent moins d'effort mais dont l'incidence est plus grande.

Il faut faire preuve d'une certaine humilité au moment de sélectionner des groupes très influents. Cette sélection est un art plutôt qu'une science. Et il est possible que les formateurs cherchent à se convaincre qu'ils ont choisi ces groupes parce qu'ils sont réellement un public cible alors que dans les faits, ils ont été retenus en raison de la réduction de l'effort plutôt que parce que les formateurs savent que l'incidence sera plus grande.

Que cherchent les formateurs?

En règle générale, les formateurs seront en quête de gens (ou de groupes des gens) ayant un accès rapide aux autres et qui bénéficient déjà de leur confiance et de leur respect. Quand ils parlent, les autres prennent leurs propos très au sérieux. Tout aussi important, des groupes de personnes veulent les écouter.

De même, les formateurs voudront cibler des gens qui ont le pouvoir de reprendre les messages auprès de groupes électoraux précis. De par leur profession, ils peuvent être des professeurs, des formateurs ou des communicateurs. Ou encore, ils peuvent être à même de mobiliser les gens en raison du poste qu'ils occupent dans une entreprise ou dans un établissement.

À l'évidence, il est avantageux de consacrer du temps à cerner ces groupes de personnes et de leur accorder une attention particulière. Mais étonnamment, les formateurs continuent de concocter des programmes généraux de formation utilisant des approches au hasard, malgré le fait que cela puisse être plus onéreux quoiqu'apparemment moins cher par électeur rejoint. Malheureusement, il est rare que les coûts tiennent compte des effets multiplicateurs gratuits

auxquels on peut arriver par l'entremise de programmes spécialisés à l'intention de groupes très influents.

8.3.1.3 Les électeurs et les groupes marginalisés ayant des besoins spéciaux

Lors de chaque élection et dans tout programme de formation électorale, il y a des groupes spéciaux qui nécessitent une attention particulière. Dans le cas de certains groupes, leur présence revient fréquemment. Ces groupes comprennent:

- le personnel électoral
- les électeurs à l'étranger
- les électeurs absents
- les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays
- les nomades et les migrants
- les électeurs des régions éloignées
- les minorités
- les personnes avec un handicap
- les électeurs ne pouvant sortir de l'hôpital ou de leur maison
- les prisonniers traditionnels
- les prisonniers politiques
- les forces de sécurité
- les femmes
- les jeunes et ceux votant pour la toute première fois

Cette liste ne devrait pas faire croire aux formateurs que ces groupes sont les seuls qui puissent exister; d'autres peuvent aussi demander une attention particulière. Ces groupes varieront d'un pays à l'autre. En raison du progrès, les sociétés ont tendance à se diviser en petits groupes et à devenir plus conscientes des besoins particuliers et des droits de la personne des groupes par opposition aux personnes; en conséquence, il est probable que l'on ciblera un plus grand nombre de groupes.

Dans les contextes de transition, les intérêts de certains groupes seront définis plus étroitement et ils mériteront une attention particulière lors des élections. Par exemple, la règle du Khmer Rouge au Cambodge a donné lieu à un grand nombre de Cambodgiens « émigrés » dont on a dû tenir compte lors des élections supervisées par les Nations Unies. Dans le cas de la Bosnie, en vertu des Accords de Dayton, il a fallu tenir compte des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays lors des élections organisées par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. En Afrique du Sud, il fallait que les toutes premières élections démocratiques soient totalement inclusives; pour ce faire, on a dû prendre des mesures au sujet de la diaspora sud-africaine un peu partout dans le monde. Dans les démocraties de longue date, la participation des jeunes lors des élections est en déclin et ceci entraîne la mise sur pied de programmes formation et de motivation qui leur sont destinés.

S'ils souhaitent élargir les droits démocratiques à tous les citoyens, les formateurs ne devront pas tenir pour acquis les moyens traditionnels et visibles auxquels ont recours les sociétés pour

fonctionner. Si l'on fait abstraction de la position dominante qu'ont pu acquérir des groupes de citoyens grâce à la langue, la culture et la manipulation du pouvoir, en général une formation adéquate exige que l'on soit nuancé et que l'on fasse preuve d'un certain raffinement dans la manière d'aborder les gens. Il sera éminemment souhaitable que l'on puisse apprendre à connaître les gens pour être le plus nuancé possible.

Le personnel électoral

Les préposés au scrutin et les employés de la commission électorale peuvent être un véritable atout pour un programme de formation électorale. Ce groupe a l'avantage qu'il peut être facilement repéré, est désireux de prendre part aux activités de formation, est disponible avant et, si les dossiers sont conservés, après une élection, et il est très motivé – même si dans certains cas l'intérêt pécuniaire peut être à la source de la motivation. En donnant aux préposés au scrutin et au personnel électoral une formation qui intègre un élément traitant de l'information électorale, les préposés et les commissaires électoraux ont le potentiel de devenir un bassin informel de formation (voir Les rôles des représentants électoraux). Parallèlement, dans les pays en développement et dans les sociétés en transition, les préposés au scrutin et les commissaires électoraux peuvent devenir surchargés et ne pas être appréciés à leur juste valeur. En ce sens, les formateurs doivent être prudents et ne pas créer d'attentes irréalistes.

Toutefois, compte tenu des fonctions des préposés et des commissaires électoraux, il faut aussi porter attention à des renseignements particuliers ayant trait au moment et à la manière dont ces gens peuvent voter, lesquels peuvent différer de l'information transmise à l'électorat. Même si cela ne représente qu'une petite tâche, elle ne doit pas être oubliée car elle influera sur la confiance qu'expriment les gens lorsqu'ils parlent des élections. Cela réduira aussi leurs propres insécurités qui pourraient croître au moment où l'on exercera davantage de pression sur eux.

Les électeurs à l'étranger

Le nombre d'électeurs qui seront en dehors du pays le jour du scrutin variera selon le pays et les élections. Aussi, il se peut qu'une loi définisse les personnes admissibles à voter à l'étranger, ainsi que les circonstances, la manière et le lieu pour ce faire. Ce groupe peut comprendre des personnes qui sont à l'extérieur du pays, telles celles qui font partie du corps diplomatique, qui sont en congé ou qui sont en voyage d'affaires. De même, il peut comprendre ceux vivant temporairement à l'étranger mais qui gardent une citoyenneté et une résidence permanente dans leur pays d'origine. Il peut même y avoir des gens qui n'ont jamais habité leur pays d'origine mais qui ont la citoyenneté en vertu d'un droit historique. Dans la majorité de ces cas, ceux qui veulent voter devront communiquer leur intention à l'organisme électoral national ou à toute autre entité publique. On pourra prévoir de les renseignements ou de leur fournir des documents de formation. Ces renseignements devront différer nettement de ceux transmis aux électeurs résidents, puisqu'il faudra les informer sur les emplacements des bureaux de vote, les heures du vote et les façons de voter. Le vote par anticipation ou par poste sera aussi une option.

Le vote par anticipation et le vote des gens absents

Pour les personnes qui seront au pays autour du jour du scrutin, mais sans y être le jour même, il sera possible de prendre des ententes. Souvent, ceci concerne les personnes qui sont en déplacement ou à l'étranger pour des raisons professionnelles ou parce qu'elles sont en vacances. Pour certaines élections, par exemple les élections présidentielles, cela peut comprendre les personnes qui ne seront pas dans le secteur où elles sont inscrites pour voter le jour du scrutin.

On peut recourir à l'une ou l'autre de deux options parmi les plus courantes pour faire voter ces gens: le vote à distance et le vote par anticipation. Le vote à distance peut s'exercer suivant une demande adressée à l'organisme électoral compétent. Le bulletin de vote est par la suite envoyé à l'électeur par la poste; celui-ci vote puis retourne le bulletin de la même façon. Dans le cas du vote par anticipation, les électeurs peuvent se présenter à leur bureau de vote pour voter ou encore, à un autre bureau dont l'importance est plus grande dans la hiérarchie de l'organisme électoral. D'autre part, seuls quelques pays accordent le droit aux électeurs qui ne seront pas dans leur secteur le jour des élections présidentielles d'obtenir un certificat leur permettant de voter dans un autre secteur. À l'évidence, tous ces services de vote spécial comprennent des procédures et des exigences particulières qui devront être communiquées aux électeurs concernés.

Les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays

Sans contredit, parmi les groupes d'électeurs qui sont à l'extérieur du pays ou de leur circonscription, ceux qui sont les nombreux et les plus difficiles à rejoindre sont probablement les groupes formés des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. Ces gens sont souvent déplacés en raison de la guerre, d'un conflit civil ou d'un incident de nature environnementale. Ceci soulève des problèmes tels que la perte de pièces d'identité de même que des documents d'inscription et d'archives, l'incapacité de voter là où on était inscrit et l'accès à des bureaux de vote alternatifs. Pour les élections législatives et locales, la tenue d'un suffrage général plutôt qu'universel peut aussi présenter des problèmes de représentation. Les pays de l'ex-Yougoslavie et de la région du Caucase constituent des exemples où il a fallu prévoir des mesures électorales spéciales et où des programmes de formation électorale ciblés ont été nécessaires pour rejoindre les réfugiés dans les pays voisins et les personnes déplacées dans leur propre pays.

Lorsque le déplacement amène à franchir une frontière nationale, les problèmes augmentent de façon exponentielle. Si les élections sont le résultat d'accords, il peut y avoir un programme de rapatriement des réfugiés avant les élections, tel qu'il y en a eu au Mozambique. Si le rapatriement peut avoir lieu bien avant le jour du vote, il peut être possible de préparer des programmes de formation électorale. Mais il se peut qu'il faille accorder une attention particulière aux gens qui sont des réfugiés depuis longtemps ou à la suite de grands bouleversements ou d'une guerre importante. On trouvera des renseignements sur le programme dans Communiquer avec les exilés, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays.

Les nomades et les migrants

En général, on suppose que les élections nationales, régionales et municipales visent à choisir les représentants d'une zone géographique donnée. Or, il y a des gens qui voyagent et qui, en conséquence, ont des intérêts dans plus d'un endroit ou encore, auxquels on ne peut attribuer une circonscription précise. Qu'il s'agisse d'un mode de vie qui leur a été imposé pour des raisons économiques, politiques ou climatiques, ou qu'il s'agisse d'un mode de vie qu'elles ont choisi, ces personnes nomades et migrantes présentent un sérieux défi (même si idéalement, elles ne représentent pas, et de loin, une menace) aux concepts de la démocratie.

Et elles posent également un défi sérieux aux formateurs. Pour l'essentiel, les sociétés qu'elles créent et au sein desquelles elles établissent leur propre modèle de leadership sont passablement fermées aux personnes étrangères. De même, leurs intérêts peuvent être tels qu'elles se sont elles-mêmes exclues ou ont été exclues du discours politique général. On trouvera de l'information du programme relative à ces groupes de personnes et aux électeurs des zones éloignées dans Atteindre les nomades et les groupes isolés.

Les électeurs des zones éloignées

Dans certains pays, il est probable que l'on retrouve des électeurs habitant dans des régions éloignées. Celles-ci peuvent être presqu'impossibles à atteindre avec la plupart des modes de transport, peuvent avoir un accès extrêmement limité aux grands médias et n'ont à peu près aucun lien avec d'autres collectivités. Aux États-Unis, on retrouve de telles collectivités en Alaska, alors qu'en Géorgie, elles peuvent être trouvées le long de la chaine de montagne du Caucase. Quoiqu'étant éloignées, il y aura des occasions, quoique limitées, de rejoindre ces collectivités. Il faudra planifier et coordonner les choses à l'avance. À un certain moment, il faudra livrer le matériel électoral à ces collectivités et, selon toute vraisemblance, il y aura des vols que financera le gouvernement en direction et en provenance de ces régions pour transporter les gens, la nourriture et d'autres fournitures. Si on prévoit des vols par hélicoptère, on pourra voir à ce que les documents de formation électorale soient ainsi livrés. À la page Atteindre les nomades et les groupes isolés, on trouvera des renseignements à ce sujet.

Les minorités

En général, les sociétés ne sont pas homogènes. La plupart des pays disposent de minorités ethniques, linguistiques et culturelles bien définies. Parce que ces groupes sont des minorités, il se peut qu'il y ait eu des façons de penser et des pratiques dans le passé qui visaient à les marginaliser, ce qui souvent aura pu mener à un traitement distinctif et fondé sur l'oppression. Lorsqu'il y a perte d'autonomie, on se tourne vers soi et une apathie semble poindre. En outre, si les gens sont isolés de la culture dominante, des normes culturelles et linguistiques peuvent s'installer et rendent difficile la préparation d'un programme de formation, à moins que l'on tienne bien compte de ces normes tout autant que des rapports de force qui régissent leurs liens avec la majorité.

Il peut même y avoir une résistance aux programmes de formation qui sembleront être conçus pour assimiler les groupes ou pour saper leur cohésion. Et certaines minorités pourraient même estimer que la démocratie elle-même est une menace. Mais gérer ce sentiment d'aliénation à partir du processus démocratique n'est pas une tâche qui relève uniquement des formateurs électoraux. C'est souvent un grand défi pour ceux qui participent à l'éducation à la citoyenneté et au développement des institutions démocratiques et humaines.

Les personnes handicapées

Dans un nombre toujours plus grand de pays, des personnes qui font face à de grands défis et celles ayant un handicap s'organisent par elles-mêmes. C'est particulièrement le cas dans les sociétés démocratiques où il est possible de se mobiliser aux fins d'obtenir l'accès aux ressources publiques et privées. Puisqu'il faut permettre à toutes les personnes de participer aux élections, les responsables et les formateurs électoraux doivent entreprendre des efforts pour s'assurer que les personnes handicapées ne soient ni privées de leur droit de vote ni mal informées.

Il se peut bien que les interventions les plus importantes à ce sujet ne concernent pas primordialement la formation des handicapés. En effet, il faut une sensibilité à ces questions à l'intérieur même des structures, élaborer des moyens pour favoriser l'expression du vote et l'accès aux bureaux de vote, ainsi que former les responsables et les citoyens qui sont aptes physiquement.

Mais s'il y a des programmes de formation pour ceux qui sont aptes physiquement, alors ces programmes doivent être adaptés pour ceux qui ne le sont pas. Il existe toute une gamme de méthodes et de techniques particulières qui sont abordées dans la section ayant trait à la participation des personnes handicapées de et celles ne pouvant sortir de leur domicile. Un des éléments les plus importants réside peut-être dans les renseignements de nature démographique et la collaboration des établissements et des associations travaillant avec les handicapés.

Les électeurs ne pouvant sortir de l'hôpital ou de leur maison

Inévitablement, il y aura des électeurs trop fragiles ou trop malades pour se rendre aux urnes le jour du scrutin. Selon la loi et les pratiques électorales, des ententes pourront être prises pour permettre aux personnes ne pouvant sortir de leur maison ou aux patients dans des hôpitaux, des cliniques ou des centres de réadaptation de voter. Des bureaux de vote spéciaux pourront être établis, ces électeurs pourront voter là où ils se trouvent ou des bureaux de vote mobiles pourront être utilisés. Pour accommoder leurs besoins, il est probable qu'il faille apporter des modifications au processus électoral et à certaines procédures afin de pouvoir demander les services de vote spéciaux. Le programme de formation électorale devra aborder ces questions.

Les prisonniers

Les gens perdent leur liberté lorsqu'ils sont été reconnus coupables d'un délit par une cour de justice et qu'ils reçoivent une peine d'emprisonnement. Cependant, ils ne perdent pas toujours

pour autant leur citoyenneté. Dans certains pays, la peine peut déterminer si le prisonnier perd l'exercice de ses droits comme citoyen pour la durée de la peine d'emprisonnement. Dans d'autres pays, on pourrait prétendre que cette perte de liberté va de pair avec la perte de ces choses qui exigent la liberté de mouvement – et dont le vote pourrait faire partie.

L'usage croissant de la détention pour les personnes en attente d'un jugement et qui ne sont pas encore reconnues coupables d'un quelconque crime, l'usage étendu de peines qui ne comportent pas d'emprisonnement et qui permettent donc à une personne reconnue coupable de voter alors qu'une autre en prison pour un délit similaire ne pourra pas voter, tout cela suggère qu'une plus grande attention devrait être accordée à ce segment de la population.

C'est particulièrement le cas dans les pays où l'on estime que la prison est destinée à la fois à punir et à réhabiliter. À tout moment, des prisonniers quittent la prison et réintègrent la société. Qu'ils le fassent après des peines de courte ou de longue durée, on doit les former et les informer de manière à leur permettre de prendre part à la société de façon plus constructive. Ceci comprend la participation aux élections. En conséquence, une certaine attention devrait être accordée à l'éducation à la citoyenneté et à la formation électorale des prisonniers, que la décision soit prise ou non de leur permettre de voter. Un tel programme comporte des défis particuliers qui sont abordés dans les sections La formation des prisonniers et La formation au sein des institutions fermées.

Les prisonniers politiques

Dans certains pays en développement et dans certaines sociétés en transition, il peut y avoir une autre raison pour l'existence des prisons, à savoir la détention des opposants politiques et des dissidents sociaux. Qu'ils soient en prison, qu'ils aient été relâchés à la suite d'un accord, d'une amnistie ou d'un pardon négocié ou imposé, ces gens auront des besoins spéciaux et feront face à des défis particuliers au moment de réintégrer la société et la vie politique, y compris une participation constructive à la vie politique grâce à l'exercice du droit de vote et à d'autres moyens. Si les prisonniers politiques ne s'engagent pas dans ce processus, la légitimité de l'élection ou du gouvernement qui en résultera pourrait bien être entachée. Les programmes d'éducation à la citoyenneté et de formation électorale devront traiter de ces questions avec une attention et une sensibilité toute particulière.

Les forces de sécurité

Dans les sociétés sortant d'un conflit civil ou d'une répression interne, les citoyens qui composent les forces militaires ou policières sont souvent isolés ou se retrouvent dans une situation fâcheuse. Dans de tels cas, des efforts particuliers devront être faits au chapitre de la démobilisation et de la réhabilitation. Une fois de plus, la formation devra s'adresser autant à ceux qui font partie des forces de sécurité qu'à ceux qui n'en font pas partie.

Mais d'autres demandes peuvent surgir, même dans les démocraties de longue date. Les soldats sont envoyés en poste dans des bases isolées ou à l'étranger, celles-ci sont soustraites aux influences citoyennes pour des raisons de sécurité et de contrôle, et les soldats pourraient

particulièrement être sujets aux menaces et à l'intimidation. Dans certaines sociétés ayant des forces de police militarisées, on retrouve des préoccupations de même nature.

Par ailleurs, les services exigeant le port d'un uniforme et qui impliquent l'usage de la force, soit pour la rébellion et la résistance, soit pour l'exercice légitime ou illégitime du pouvoir de l'État, développent rapidement un langage, un mode de vie et une culture qui leur sont propres. Il faut tenir compte de ces préoccupations au moment de concevoir un programme de formation (voir Aborder les forces militaires et policières et La formation au sein des institutions fermées). Ces programmes de formation sont importants car ces forces peuvent être une caution pour la sécurité des élections et d'une transition réussie du pouvoir, ou devenir une pierre d'achoppement majeure à celle-ci.

Les femmes

Il n'est plus acceptable pour un pays d'établir des systèmes démocratiques et d'organiser des élections sans accorder le droit de vote aux femmes. L'octroi de ce droit n'est pas venu sans effort. Ceci dit, l'octroi légal du droit de vote est une chose, mais être capable de participer pleinement à la vie communautaire et de voter en est une autre. Bien que les femmes soient majoritaires dans de nombreux pays, elles sont souvent sous-représentées dans la vie politique.

La formation seule ne changera pas ceci. Mais il est possible, et souvent nécessaire, d'élaborer des programmes de formation qui tiennent compte tout particulièrement des barrières culturelles et économiques qui font entrave à la participation et à l'avancement des femmes. Il existe plusieurs exemples un peu partout dans le monde où des documents ont été conçus pour répondre aux besoins de formation et d'information des femmes. Lorsque ces barrières coïncident avec l'appartenance à une minorité, avec la pauvreté et avec la dispersion géographique, elles forment un mur de grande dimension; il faut alors soit y passer outre, soit le détruire.

Les jeunes et les électeurs votant pour la toute première fois
Chaque élection amène son lot de nouveaux électeurs qui ont atteint l'âge de voter. Les programmes de formation visant à encourager la participation citoyenne et la compétence électorale contribuent à motiver les jeunes à aller voter. Mais d'autres programmes de formation électorale doivent être mis au point afin de refléter la culture des jeunes. C'est particulièrement vrai dans les pays en développement et dans les sociétés en transition où la cohorte des jeunes est substantielle et où les jeunes se mobilisent souvent pour soutenir l'un ou l'autre parti politique sans pour autant savoir si celui-ci a nécessairement en tête leurs meilleurs intérêts.

Les jeunes qui atteignent l'âge de voter légalement requis peuvent constituer un pourcentage important des électeurs votant pour la toute première fois; mais d'autres groupes doivent aussi être pris en compte. Ils peuvent comprendre des électeurs auxquels on vient d'accorder le droit de vote (qui peuvent représenter certains groupes tels que les minorités ou les femmes), des nouveaux citoyens ou encore, un segment de la population qui était traditionnellement

apathique mais qui a été mobilisé et stimulé en raison d'une campagne d'inscription ou d'une question sociale, ou d'un parti, d'une campagne ou d'un candidat politique.

Tout citoyen votant pour la toute première fois en saura probablement moins quant à ses droits et à la façon dont le processus fonctionne. Les électeurs votant pour la toute première fois pourraient même trouver que certains aspects de l'inscription et du processus de vote sont particulièrement bureaucratiques et intimidants. Les formateurs devront cerner les besoins de ce groupe en matière d'information, et probablement aussi saisir ses inquiétudes pour s'assurer que celles-ci sont apaisées et qu'il ne choisisse pas de rester en marge du processus.

8.3.2 Autres considérations

8.3.2.1 Prendre en considération le contexte

Outre les besoins du programme d'éducation électorale et ceux de toute une variété de groupes cibles, les formateurs devront prendre en compte divers autres éléments.

Les considérations politiques, constitutionnelles et législatives

Lorsqu'il s'agit d'informer et de former les électeurs, le cadre constitutionnel et législatif peut imposer certaines choses aux formateurs, exigences qui peuvent notamment venir des responsables électoraux ou d'autres organismes publics. On pourra ainsi leur demander de fournir de l'information à l'ensemble de l'électorat ou à certains groupes au sein de la société. De même, des pressions politiques pourraient affecter les paramètres du programme de formation électorale.

Les considérations logistiques

Certaines considérations logistiques peuvent aussi entrer en jeu. Y a-t-il des groupes, par exemple dans les régions éloignées, qui sont particulièrement difficiles à atteindre? Les infrastructures de transport et de communication du pays sont-elles problématiques? Les obstacles logistiques sont-ils réels ou artificiellement créés pour maintenir certains groupes non informés et inactifs? Les obstacles logistiques peuvent-ils être surmontés et quelles ressources seront nécessaires pour ce faire? Les réponses à ces questions auront une incidence sur les paramètres du programme de formation électorale.

Les valeurs du formateur

Enfin, les formateurs qui participent à la formation électorale le font avec leurs valeurs, leurs suppositions et leurs préjugés. Or, il importe de cerner ceux-ci afin que l'on puisse avoir confiance que le programme traite des vrais besoins des électeurs et n'est pas seulement destiné à satisfaire les idées préconçues d'une certaine élite.

8.3.2.2 Les considérations politiques, constitutionnelles et législatives

En matière de formation électorale, la détermination des publics qui sont les plus appropriés ne relève pas entièrement du formateur électoral. La politique, les constitutions et les lois posent des contraintes pour le programme ou orientent celui-ci.

Le rôle de la politique

La formation électorale contribue à rendre les gens autonomes. Elle les encourage à s'inscrire pour voter et, s'ils sont inscrits, à voter. Elle leur apprend la façon de marquer correctement leurs bulletins de vote afin de s'assurer qu'ils ne soient pas invalidés lors du processus de dépouillement. Elle les encourage à décider d'eux-mêmes de la personne pour qui voter, et elle leur donne des aptitudes nécessaires pour soupeser les options qui leur sont offertes. Voilà des activités ayant des conséquences politiques. Aussi il n'est pas surprenant que des intérêts politiques cherchent à élargir le mandat de formation électorale ou au contraire, à lui faire obstacle par des moyens formels et informels.

Lorsque les élections se tiennent à intervalles réguliers et qu'un consensus social général prévaut au sujet du bien-fondé des élections et de la possibilité qu'il y ait régulièrement alternance au gouvernement, les organismes électoraux pourraient être à même d'établir un programme de formation qui soit complet et inclusif. Cependant, dans les sociétés où les enjeux sont encore très élevés et où les élections découlent de pressions exercées au niveau international ou d'une tendance à vouloir établir une légitimité publique sans élargir le pouvoir politique, certains chercheront à limiter les occasions de procéder à une formation électorale électeurs à large échelle.

Dans un tel contexte, il sera nécessaire de gérer les formes d'ingérence dans la formation électorale. Celles-ci pourraient comprendre des gestes d'intimidation et de violence ciblant les formateurs et les participants, des tentatives de limiter l'accès des électeurs, discréditer les formateurs, leurs programmes et leurs décisions par rapport au budget, à la loi, au moment où se tiennent les élections et d'autres enjeux auxquels doit faire face le gouvernement.

Les constitutions jugent et confèrent des droits

Lorsque des constitutions existent, et en particulier dans les sociétés qui fonctionnent en vertu de déclarations de droits, il est probable que surgiront des questions d'équité. Dans certaines sociétés, il est possible que la formation électorale mette l'accent sur des groupes particuliers. Ceci dit, les organismes publics feront vraisemblablement face à une exigence prévoyant que tous les électeurs devraient recevoir un traitement et un service équitable. Ceci pourrait servir à motiver les formateurs électoraux; mais cela pourrait aussi les amener à n'offrir à tous que des renseignements de base.

Tout ce qui va au-delà d'un programme de formation électorale de base ou général exigera une différenciation. Et ceci devra être fait avec soin afin d'éviter toute controverse pouvant saper le programme. Par exemple, ceci pourrait être le cas si l'on remet en cause, sur le plan juridique,

un programme qui n'est donné qu'à un seul segment de la société ou encore, s'il est offert à des différents coûts selon l'endroit dans le pays.

En certains endroits, il se peut qu'il n'y ait aucune constitution. Ceci peut résulter d'une société qui fonctionne à partir d'un ensemble de documents et de précédents historiques, telle la Grande-Bretagne. Ou il se peut qu'un pays soit à réviser son cadre constitutionnel ou qu'un conflit a sapé sa constitution antérieure. Dans de tels cas, cela pourrait avantager les formateurs électoraux qui pourraient être en mesure de tirer profit de d'autres mandats afin de concentrer leur enseignement sur des groupes cibles, par exemple les gens qui n'avaient pas le droit de vote dans le passé, les combattants, les minorités ethniques et linguistiques, et ainsi de suite. Quel que soit le cas, les formateurs ne devront pas tenir pour acquis qu'une formation universelle et limitée représente la forme la plus appropriée et la plus efficace pour former les électeurs.

La loi fixe les responsabilités et les limites

La loi, ou dans un certain cas un décret de l'exécutif, accorde un mandat particulier aux organismes électoraux. Ce mandat peut comprendre la responsabilité d'informer ou de former les électeurs. Les organismes électoraux de certains pays, par exemple en Russie, en Ukraine, en Australie, au Mexique et au Paraguay, disposent d'un mandat important comportant l'éducation à la citoyenneté ou la formation électorale.

Ailleurs, particulièrement dans les pays en développement ou dans les sociétés en transition, il se pourrait que l'organisme électoral ne dispose d'aucun mandat clair au chapitre de la formation électorale. Bien qu'une forme officielle de formation électorale puisse paraître évidente, les organismes électoraux, particulièrement ceux évoluant dans un contexte politique très divisé, pourraient hésiter à outrepasser leur mandat légal, ou seront à tout le moins particulièrement sensibles à de telles perceptions. Dans les cas où la loi impose des contraintes aux formateurs électoraux officiels, ceux-ci pourraient utiliser leurs relations avec les formateurs de la société civile pour élargir leur propre programme ou pour s'assurer que la responsabilité de la formation électorale soit assumée par une entité qualifiée et appropriée. Cependant, c'est la loi qui déterminerait alors si ce travail élargi ou alternatif aurait droit aux fonds publics.

8.3.2.3 Les considérations logistiques

Bien qu'il puisse être possible d'utiliser des moyens créatifs et innovateurs pour que la formation électorale rejoigne tous les électeurs, trouver la bonne solution signifie souvent trouver l'équilibre entre l'idéal et le pratique. Mais ça peut aussi être impossible. Et des choix doivent alors être faits en se fondant sur de simples contraintes logistiques dont :

- la taille de certains groupes;
- l'isolement de certains groupes;
- le temps disponible;
- la capacité de faire produire et traduire le matériel ;

- la capacité de livrer et de distribuer le matériel;
- le nombre de formateurs disponibles.

Avec des budgets limités et une élection à organiser, il se peut bien que les programmes de formation électorale manquent d'argent. Aussi, il sera important pour les formateurs de voir à réduire, sinon à éliminer les contraintes sur leurs programmes.

Puisqu'il devra toujours y avoir des bureaux de vote, même dans les régions les plus éloignées, puisque ceux-ci devront être dotés de matériel et de personnel, les formateurs électoraux auront toujours un accès, quoique limité, à ces mêmes électeurs. Mais plus important encore, si l'on planifie soigneusement les choses, on pourra réduire les problèmes logistiques et les coûts possibles pour les élections. Si les électeurs se présentent au bon endroit et au bon moment pour voter, munis de pièces d'identité adéquates, s'ils connaissent la façon de marquer correctement le bulletin de vote et sont en mesure de passer efficacement au travers du processus au lieu de vote, cela pourra permettre de réduire le nombre de préposés au scrutin et les heures d'ouverture des lieux de vote, tout en limitant les besoins en matière de sécurité le jour du scrutin.

En dépit des contraintes logistiques, les éléments en faveur de la formation électorale portent à croire qu'il faudrait examiner les intentions des personnes qui posent des contraintes logistiques sévères, et ce, afin de s'assurer qu'elles n'essaient pas de limiter l'accès aux urnes de certains groupes d'électeurs. Ceci dit, il viendra toujours un moment où les formateurs devront évaluer les coûts et les bénéfices, et accepter que des électeurs doivent être exclus de programmes généraux. Lorsque cela se produira, il faudra songer peut-être à un programme ciblé.

8.3.2.4 Les valeurs du formateur

Les valeurs auxquelles adhèrent les formateurs et leurs propres expériences auront une incidence sur les lieux où il sera possible de dispenser le programme de formation, sur les personnes qui y auront accès et sur le contenu même du programme. Dans un contexte où les ressources abondent, ceci ne sera probablement pas un problème; mais dans les pays où les ressources sont limitées, il faudra porter une attention particulière en vue de s'assurer que certains électeurs ne soient pas mis de côté.

Les formateurs employés par les organismes électoraux pourraient ne pas pouvoir faire fi de certains groupes de participants, même s'ils ne les aiment pas ou les estiment peu utiles – car même eux ne sont pas à l'abri des préjugés. Par ailleurs, à tout moment les formateurs qui ne relèvent pas d'un organisme législatif prennent des décisions en ce qui concerne les groupes de gens auxquels ils enseigneront et ceux qu'ils laisseront de côté. Dans la plupart des cas, ces décisions sont prises sur la base d'un ensemble de valeurs opérationnelles connues, et donc transparentes et prévisibles. Mais ce n'est pas toujours le cas. Parfois, les organisations non gouvernementales et les organismes communautaires peuvent même ne pas voir les préjugés qui les habitent.

En raison de ces valeurs et de ces préjugés, il arrive parfois que certains groupes bénéficient d'une plus grande attention alors que d'autres n'ont droit à rien. Si les formateurs sont transparents, les programmes officiels des électeurs pourraient choisir de «combler le vide». Ou encore, ces programmes pourraient cibler des groupes particuliers d'électeurs sur la base du système de valeurs des responsables électoraux, ou simplement entreprendre un programme général de formation électorale et demander que les groupes de formateurs qui ne relèvent pas d'une entité législative «comblent le vide» ou ciblent les groupes ayant des besoins spéciaux. La question cruciale ici est de faire connaître les valeurs et les préjugés qui sous-tendent les décisions, ne serait-ce qu'en ce qui concerne les planificateurs de la formation.

En plus des choix à faire au sujet de certains groupes cibles, les valeurs du formateur peuvent déterminer à l'avance des choix qui seront faits au sujet des besoins en matière de formation. Souvent, les gens qui œuvrent au sein des organismes électoraux pourront être choisis en fonction de leur expérience juridique ou travailler dans le cadre d'un détachement du secteur judiciaire. Ils pourront offrir une vaste expérience de la bureaucratie gouvernementale et connaître les lois, les procédures et les règlements pertinents. En revanche, ils pourraient être passablement éloignés des préoccupations administratives des préposés au scrutin et des niveaux d'information et de connaissance des électeurs. Idéalement, il devrait y avoir un dialogue entre le formateur (la personne ayant quelque chose à offrir) et le participant (la personne désirant obtenir quelque chose) – surtout lorsque les participants sont des adultes – en vue de définir les besoins en formation. Les décisions concernant ce que le formateur offrira et comment il l'offrira, ainsi que les besoins de formation jugés appropriés – et ceux parmi ceux-ci qui seront abordés – constituent des décisions s'appuyant sur des valeurs.

Lorsqu'il existe un grand nombre d'initiatives de formation et des ressources illimitées, il peut s'avérer inutile de trop s'inquiéter au sujet de ces questions. La planification pourra intégrer les divers intérêts exprimés par les formateurs électoraux pour s'assurer d'une couverture générale. Mais ce ne sera pas toujours le cas, particulièrement dans les pays en développement et dans les contextes de transition; il faudra faire bien attention pour que le système ne connaisse pas des ratés (c'est-à-dire des obstacles non anticipés qui mèneraient à l'échec du programme) en raison du fait que les formateurs auraient décidé ne pas donner la formation dans une langue donnée, à un groupe cible, à un village ou même par le biais d'une station de radio ou d'un journal en particulier.

Aussi faudra-t-il faire attention pour que les choix qui sont faits ne fassent pas en sorte que les ressources soient utilisées au profit d'un groupe, et au détriment d'un autre, parce que l'un sait comment voter ou parce qu'il n'a jamais voté ou encore, dans le pire des cas, parce qu'« il va voter pour eux plutôt que pour nous ».

8.4 L'évaluation des besoins des électeurs

Les formateurs doivent anticiper et comprendre les besoins des gens auxquels ils destinent les programmes qu'ils conçoivent. Il existe différents moyens d'évaluer les besoins, et les personnes planifiant un programme de formation devraient le faire en tenant compte des éléments suivants:

- le temps disponible;
- la complexité du programme et sa portée géographique;
- vérifier si c'est la première fois que le programme est mis en œuvre ou s'il existe une connaissance institutionnelle en ce qui trait au fait de rejoindre un groupe cible?;
- les fonds disponibles.

Essentiellement, les formateurs voudront s'assurer de pouvoir compter sur une aide professionnelle. Cette section brosse un aperçu de l'aide dont ils pourraient avoir besoin et la manière de gérer celle-ci. La partie «Les sondages» décrit les activités les plus complexes qu'une équipe de formation est la plus susceptible de confier en sous-traitance. De même, on pourra utiliser «L'utilisation des données existantes» et, par l'entremise de la partie intitulée «Les interlocuteurs et les intermédiaires», mettre à profit l'équipe de formation elle-même en vue d'obtenir des renseignements.

8.4.1 Les sondages

Afin de mettre au point des programmes efficaces, les formateurs électoraux doivent connaître les électeurs ou les électeurs éventuels. Ils doivent savoir ce que les gens savent (ou ce qu'ils croient savoir). De même, ils doivent savoir comment les gens perçoivent les élections et le fait de voter. Et enfin, ils doivent connaître ce qui les incitera probablement à voter ou ce qui les amènera à ne pas le faire.

Comment peut-on obtenir cette information? On pourrait regarder dans une boule de cristal ou tenter de jouer à la devinette. Plus sérieusement, il pourrait s'avérer utile d'examiner les expériences antérieures, tout comme parler aux autres personnes qui œuvrent dans le domaine serait une bonne idée. De même, on pourrait tout simplement demander aux électeurs ou aux électeurs éventuels; mais chose certaine, on ne pourrait parler à tout le monde. Alors comment peut-on s'assurer que l'information obtenue d'un nombre limité de personnes sera valable? Sera-t-elle représentative de tous les électeurs éventuels?

L'utilisation des sondages

Les sondages sont utiles lorsqu'il est nécessaire de s'informer sur les attitudes, les valeurs, les motivations, les prédispositions et les comportements probables d'un grand nombre de personnes. De même, les sondages sont utiles lorsqu'il faut extrapoler les résultats à un plus grand bassin de gens.

Les groupes de discussion

Avec un très petits nombre de gens – disons quelques dizaines – il est toujours mieux de procéder à une recherche qui soit de nature plus qualitative et approfondie, par exemple avec des groupes de discussion qui permettent aux gens de s'exprimer assez longuement sur la façon dont ils se sentent par rapport à un sujet ou un autre. Ensuite, il suffira de lire la transcription des discussions du groupe pour apprendre à connaître leurs pensées et leurs attitudes. Souvent, les groupes de discussion permettent de mieux comprendre un sujet. La richesse de telles

transcriptions est très difficile à quantifier, mais lorsqu'il y a un petit nombre de gens, la quantification peut s'avérer inutile.

Toutefois, il est important de réaliser que les groupes de discussion ne consistent pas simplement en une rencontre ou une conversation non structurée. Ils font appel à une méthodologie précise en ce qui concerne la sélection des gens devant faire partie de tels groupes. Ceux-ci doivent être aussi homogènes que possible et ils doivent être structurés afin de refléter les principales différences qui pourraient susciter possiblement un intérêt. Ainsi, un groupe pourrait réunir tous les jeunes électeurs votant pour la toute première fois, alors qu'un autre réunirait toutes les électrices votant pour la toute première fois.

L'information qu'on en tirera proviendra des conversations au sein de chaque groupe que l'on s'assurera de diriger avec soin, aussi bien que des différences entre les groupes. Les renseignements que fournissent les groupes de discussion sont souvent utiles afin de cerner les principaux enjeux à examiner dans un sondage de nature quantitative de plus grande envergure, ou d'approfondir des enjeux que ces sondages auront mis au jour.

La conception des sondages

La présente discussion vise à aider deux types de gens. D'abord, plusieurs personnes pourraient être tentées d'entreprendre elles-mêmes un sondage et pourraient considérer le présent travail comme un guide utile, ou un plan de travail présentant les étapes principales dont elles auront à tenir compte. Or, ce document ne saurait constituer un manuel de l'utilisateur donnant suffisamment de détails pour réaliser chacune des étapes. Certes, des détails ont été inclus dans ces sections afin qu'une personne s'intéressant au sujet ait un guide complet sur ce qui peut être l'un des éléments les plus coûteux d'un programme national de formation électorale. D'autres lecteurs pourraient vouloir passer outre à l'information technique qui suit.

Souvent, les exigences liées aux différents éléments associés à la réalisation d'un sondage iront au-delà des capacités et des ressources d'une organisation ou d'une personne. C'est pourquoi plusieurs organisations préféreront probablement retenir les services d'une entreprise de recherche professionnelle, ayant l'expérience des sondages, afin de réaliser ce travail pour elles. Cependant, en aucun temps devrait-on abandonner le contrôle du processus. Cette description vise à permettre aux organismes électoraux de maintenir un contrôle essentiel sur le suivi du projet.

Pour mener un sondage avec succès, il faut respecter un certain nombre d'étapes:

- la conception du sondage;
- la formulation des questions;
- la préparation du sondage;
- l'échantillonnage;
- la sélection des participants;
- le travail de terrain.

8.4.1.1 La conception du sondage

Déterminer les renseignements dont on aura besoin

En premier lieu, il faudra déterminer les renseignements devant être recueillis et les raisons qui sous-tendent cette collecte. Ce processus peut être initié en se posant de simples questions: «quelles sont les opinions ou quels sont les comportements probables que vous aimeriez apprendre à connaître?» Dans le jargon des sciences sociales, on appelle ceci la variable dépendante. «Selon vous, quelles sont les causes?» – ce sont les variables indépendantes. Les réponses constitueront des assises importantes pour le contenu du sondage.

Supposons qu'une personne voudrait connaître les causes de la participation au scrutin, ou la variable dépendante. On prendrait alors une décision en vue de vérifier l'incidence variable de éléments de causalité possibles, tels que:

- l'information;
- l'intérêt;
- la motivation;
- l'efficacité;
- la perception qui peut exister au sujet du degré de concurrence électorale entre les partis dans une élection donnée.

Ceci constituera les variables indépendantes. Essentiellement, on aura déterminé cinq grands éléments d'importance devant être mesurés. Tout ce qu'il restera à faire sera de définir chacun de ces concepts, ou éléments, afin que tous s'entendent sur le sens de termes tels que «concurrence électorale» ou «motivation».

Pour ce faire, on créera «un cadre conceptuel» qui devrait servir de plan de travail pour l'ensemble du projet. À tout moment dans le projet, on devrait être capable de dire si ce qui est en train d'être fait concourt à mesurer un élément défini dans ce cadre. Si ce n'est pas le cas, on pourra découvrir que l'on s'est écarté du chemin (ce qui est facile à faire) et que l'on est en train de travailler sur quelque chose d'accessoire par rapport à ses véritables intérêts.

Parallèlement, au moment de préparer le questionnaire du sondage, on pourrait s'apercevoir qu'il y a des choses vraiment importantes au sujet desquelles il faut s'informer, mais qui n'ont pas été intégrées dans le plan de travail. À ce moment, on ne devra pas simplement rédiger une nouvelle question de manière ponctuelle, mais l'on devra retourner au plan de travail et y intégrer le nouveau concept.

En général, la conceptualisation se fonde sur:

- la connaissance que l'on possède du contexte local;
- l'examen de ce qui est connu et publié à propos du sujet, p. ex. la participation au scrutin;
- la consultation des experts dans le domaine.

Par exemple, avant que le service d'opinion publique Isada n'effectue un sondage sur la région des Cape Flats, en Afrique du Sud, concernant les points de vue du public par rapport au crime, à l'action collective et au maintien de l'ordre public, l'organisation a invité divers criminologues, sociologues, travailleurs sociaux et journalistes disposant d'une vaste expérience sur le terrain et a examiné les documents de recherche pertinents. Ceci a permis de définir les principales zones conceptuelles et, ce faisant, les paramètres du questionnaire.

L'opérationnalisation

À cette étape, le but est de commencer à élaborer un questionnaire structuré en préparant des questions précises en vue de mesurer l'existence, dans les faits, des phénomènes ou de l'attitude énoncés dans le cadre conceptuel. Autrement dit, on transforme le cadre conceptuel en un questionnaire.

Idéalement, on devrait préparer plusieurs questions pour mesurer chaque grand concept. Souvent, une seule question ne pourra constituer un indicateur fiable des attitudes des gens par rapport au dit concept. Au bout du compte, le but est d'être capable d'établir la moyenne des réponses à toutes les questions portant sur un concept en vue de pouvoir mesurer celui-ci de manière globale, valide et fiable. Par exemple, dans le cas du terme « intérêt », l'ensemble des questions ne devrait pas chercher à mesurer une seule et même chose, mais examiner différents aspects ou éléments de que constitue « l'intérêt politique ».

Une question valide, ou un ensemble de questions valides, est celle qui mesure ce que l'on veut dire par efficacité. Une forme de validité se nomme la «validité apparente» – autrement dit, en lisant la formulation de la question, les mots choisis semblent rejoindre l'intention poursuivie. Une autre forme est connue sous le nom de «validité conceptuelle», soit lorsque les réponses aux questions, ou à l'ensemble des questions, semblent liées les unes aux autres, ou avec d'autres questions qui mesurent des choses dont on s'attend à ce qu'elles aient un lien avec la notion d'intérêt politique.

La fiabilité renvoie au fait que les questions produiraient les mêmes réponses d'un échantillon à un autre, à n'importe quel moment. Divers tests statistiques existent en vue d'aider à évaluer l'importance de la fiabilité et de la validité conceptuelle.

Dans un sondage, l'opérationnalisation est l'aspect qui est le plus long. Convertir les concepts en questions valides et fiables, qui mesurent exactement ce qu'elles visent à mesurer, nécessite que l'on y réfléchisse bien et que l'on choisisse soigneusement ses mots.

8.4.1.2 Formuler les questions en vue d'optimiser les données issues du sondage

De manière générale, les questions devraient mesurer exactement ce qu'elles visent à mesurer. Elles devraient être aussi claires et simples que possible, en particulièrement lorsque les niveaux d'instruction et d'alphabétisation sont faibles. En conséquence, le choix des mots et la formulation sont cruciaux.

Pour se guider, il peut s'avérer utile de jeter un coup d'œil au travail d'analystes respectés dans le domaine, par exemple la participation au scrutin, et d'examiner le genre de questions qu'ils posent. Au niveau international, quelles sont les questions que posent d'autres personnes en vue de mesurer l'efficacité ou la participation probable au scrutin?

Poser des questions que d'autres ont posées permet également de comparer ses propres résultats avec ce qui a été trouvé ailleurs et à d'autres moments. C'est crucial. Un quelconque résultat provenant d'un sondage – p. ex. 34 % des Sud-Africains ne s'intéressent pas à la politique – peut, en soi, signifier quelque chose. Mais cette donnée nous en dirait davantage si nous savions qu'elle est beaucoup plus élevée, beaucoup plus basse ou si elle est semblable au résultat que l'on obtient dans d'autres pays.

Ceci dit, un contexte particulier peut exiger qu'une question soit formulée de manière tout à fait unique. La ligne est effectivement bien mince entre la préparation de questions qui sont significatives dans un contexte prévis, et la production de résultats dont la valeur comparable contribue à accroître notre compréhension du contexte local.

Au-delà de ces commentaires généraux, la personne qui prépare les questions devra faire attention à certains pièges qui pourraient se poser.

Les questions ouvertes

Ces questions permettent à la personne interrogée de répondre spontanément, avec ses propres mots. Par exemple, plutôt que de demander aux gens d'évaluer l'importance de plusieurs raisons qui peuvent les amener à voter, sur une échelle allant de «très important» à «pas du tout important», on pourrait leur demander: «quelles sont les raisons les plus importantes de voter?» Dans un tel cas, ils n'ont pas à présumer ce qui doit être prouvé.

Cependant, les questions ouvertes sont très coûteuses. La plupart des firmes de sondages ne permettent habituellement que de trois à quatre questions dans leurs soumissions. Une question typique, tel que « quels sont les problèmes les plus importants auxquels le pays fait face?», peut obtenir des dizaines de réponses différentes. Or, chacune de ces réponses doit être examinée et classée dans une catégorie ou « codifiée » dans une grande catégorie qui est considérée comme étant utile. Ce processus est long et augmente considérablement les coûts du travail.

La question dirigée est celle qui comprend un ensemble fermé de réponses à partir duquel les gens peuvent choisir. Elle présente aussi un éventail de problèmes possibles qui sont abordés de manière plus détaillée ci-dessous.

La formulation

La formulation renvoie à la façon dont les enjeux importants sont présentés ou aux mots utilisés pour une question de sondage. Quels aspects d'un enjeu, de manière générale, devrait-on chercher à connaître? En matière de politiques, quelles sont les options que l'on devrait soumettre aux répondants? Une question sur la localisation d'un parlement devrait-elle viser à

examiner les questions de coûts et d'efficacité? Par exemple, l'Afrique du Sud devrait-elle avoir une capitale administrative à Pretoria et une capitale législative à Cape Town? Ou devraient-elles être regroupées dans une seule ville? Ou encore, la question posée devrait-elle porter sur l'idée de mettre fin au statu quo? Autre exemple : le parlement devrait-il demeurer à Cape Town, où il est présentement, ou devrait-il être déplacé à Pretoria ou ailleurs? Ces questions peuvent produire des résultats fort différents, avec des incidences politiques très distinctes.

Différents cadres peuvent produire des résultats extrêmement différents. Or, il est quasi impossible de déterminer les types de cadres auxquels recourir et ces décisions susciteront presque toujours des critiques d'un côté ou de l'autre de l'échiquier politique.

L'ordre des questions

L'ordre des questions peut orienter les réponses et ainsi modifier le contexte général dans lequel les répondants réfléchissent à un enjeu. Comme les réponses à une question peuvent être influencées par les réponses aux précédentes, les questions qui sont en elles-mêmes plutôt impartiales peuvent créer un effet très différent lorsqu'elles sont posées les unes à la suite des autres. Par exemple, on pourrait observer une tendance à donner des réponses aux questions sur la participation probable au scrutin qui laisseront croire à une participation possible plus élevée si les questions précédentes interrogeaient les gens sur le devoir de voter, leur rappelant ainsi cette obligation.

L'ordre des réponses

De même, l'ordre de présentation des réponses que l'on peut donner peut avoir un effet important sur les résultats. Lorsque les réponses dites extrêmes sont placées avant une réponse plus modérée – l'effet de « contraste » – les réponses extrêmes augmentent la probabilité de choisir la réponse suivante, qui sera plus modérée.

L'incidence de l'ordre diffère également selon la méthode de l'entrevue. Avec les sondages téléphoniques ou les entrevues en personne, où les questions sont lues, il y a un «effet de nouveauté» qui amènent les répondants à choisir les dernières options qui leur sont présentées parce qu'elles sont plus récentes. À l'inverse, les présentations visuelles comme les cartons visuels ou les questionnaires envoyés par le poste peuvent avoir «un effet d'amorce»: les gens auront tendance à opter pour les premières options parce qu'ils seront plus susceptibles de réfléchir à celles-ci.

Les questions unilatérales ou les questions à choix forcé

Les questions unilatérales demandent aux gens d'être d'accord ou en désaccord avec une affirmation, de soutenir une position ou de s'y opposer, ou jusqu'à un certain point de formuler une opinion. Avec les questions à choix forcé, le sondeur soumet des options équilibrées, telles que: «voulez-vous que le gouvernement mette en place X politique ou devrait-il opter pour la politique Y?»

L'ensemble des réponses « être d'accord » ou « être en désaccord » a tendance à influencer les résultats en faveur des réponses « être d'accord », surtout quand le niveau des connaissances est faible. En particulier, cela peut être le cas des répondants les moins instruits s'y connaissant peu en matière de politique. Lorsque les gens ont peu réfléchi à un sujet, il est très peu probable qu'ils élaboreront des arguments en opposition à des affirmations unilatérales et ils seront plus disposés à acquiescer.

La solution usuelle est d'offrir aux personnes interrogées une deuxième ou même une troisième option qui ait du tonus – un choix forcé. Ceci donnera un argument contraire aux répondants et, en général, cela permettra de réduire le nombre de personnes optant pour la première option proposée dans un format unilatéral, sans compter que cela fera évoluer la répartition des opinions. Ceci dit, le poids des arguments et des options que l'on présente aux gens est crucial, car tous ne sont pas aussi efficaces. Soumettre une deuxième option qui soit solide place également les chercheurs dans une position inconfortable, soit de façonner l'opinion publique en déterminant les options à inclure tout autant que leur substance.

Les questions à deux niveaux

S'il y a un piège usuel à éviter, c'est la question à deux niveaux. Dans ce cas, on propose une option et une solution. Une illustration serait: «approuvez-vous une augmentation des taxes pour en finir avec le déficit budgétaire?» Il pourrait s'avérer difficile de comprendre ce que les réponses des gens veulent vraiment dire.

Par exemple, un «oui» signifierait-t-il qu'ils approuvent une augmentation des taxes, qu'ils veulent se débarrasser du déficit ou les deux?

Une «question à un niveau et demi» contient les qualités qui amèneront les personnes interrogées à opter pour une solution précise.

Les mots clés

Un autre élément pourrait présenter des difficultés, soit la terminologie utilisée pour décrire l'objet ou le référent d'une proposition donnée. Le financement du gouvernement doit-il viser à s'occuper de la dépendance aux drogues ou de la réhabilitation dans le cas des personnes aux prises avec de tels problèmes, de l'assistance aux pauvres ou de bien être, de l'aide aux pauvres ou de l'amélioration de leurs conditions? Demande-t-on aux personnes interrogées d'approuver la politique du président ou la façon dont il s'occupe de sa politique?

Quels mots décrivent le véritable choix que l'on demande aux répondants de faire? Leur demande-t-on d'approuver, d'appuyer ou d'être en faveur de quelque chose, ou de l'évaluer sur une échelle comportant les éléments excellent, passablement bon, juste bien ou mauvais?

Ce problème prend une dimension particulière lorsque l'on associe des mots à la mode, soit des mots visant à amener les gens à répondre de manière émotive, avec des réponses qui se veulent des solutions de rechange. Ces mots pourraient tout aussi bien inciter les gens à faire des

calculs partisans et idéologiques en ce qui a trait aux réponses qu'ils fourniront, que favoriser des réponses moins recherchées. Aux États-Unis, le mot communiste était bien connu pour son incidence sur les réponses aux questions concernant la politique étrangère.

La mention du président a presque toujours une grande incidence sur les résultats, généralement en faveur de ce que la Maison-Blanche a pu faire. En Afrique du Sud, un sondeur pourrait bien obtenir des résultats fort différents s'il demandait aux gens de comparer leur vie actuelle à celle d'il y a 20 ans, plutôt que de demander d'établir une comparaison avec la vie sous le régime de l'apartheid.

Les « je ne sais pas »

Le format des questions influence également le nombre de personnes qui expriment une opinion. On obtient un plus grande nombre de « (je) ne sais pas » avec des questions de type d'accord/en désaccord, les questions portant sur des sujets abstraits ou éloignés des gens, et celles qui sont complexes (p. ex. les questions qui exigent de longues explications ou qui demandent aux personnes interrogées de se projeter dans l'avenir).

Le nombre de « je ne sais pas » peut aussi être affecté par le recours à un filtre, tel que « n'avez-vous pas eu l'occasion de réfléchir à ceci? » En général, les filtres accroissent le nombre absolu des réponses « je ne sais pas » en donnant une légitimité aux non réponses. Mais les filtres peuvent également influencer la répartition détaillée de l'opinion. Il est probable que les personnes exprimant une opinion alors qu'elles n'en n'ont pas vraiment le feront à partir des différentes options de réponses soumises et qu'elles l'auront fait au hasard. Le problème devient encore plus aigu parce que les indécis (ceux qui donnent des réponses différentes selon les types et le format des questions) sont difficiles à prévoir et il ne semble pas y avoir un trait unique qui les caractérise.

Toutes les difficultés qui pourraient survenir et qui sont passées en revue dans cette section existent en raison de la façon dont les êtres humains réfléchissent. La manière dont les humains traitent l'information est grandement influencée par la façon dont cette information leur est présentée. Ceci est tout aussi vrai dans le cas d'un sondage. Les gens ne font pas une recherche exhaustive dans leur mémoire à long terme pour trouver des exemples représentatifs d'une opinion ou d'une attitude. Plutôt, ils recherchent l'information la plus accessible issue soit de l'histoire récente, soit du contexte afférent au questionnaire et à l'entrevue.

Il n'y a pas de réponse simple. Le sens d'une question est toujours tributaire en partie de sa position dans le questionnaire. La réflexion que nous faisons au sujet de nos réponses est toujours tributaire en partie des options qui nous sont offertes et de la façon dont elles nous sont présentées.

Outre quelques règles pratiques bien établies, il ne semble pas y avoir de solutions évidentes à plusieurs problèmes associés à la formulation. Certes, il faut chercher à éviter les questions «polluantes»; mais les questions «propres», dépouillées de tout contexte, peuvent s'avérer irréalistes et non pertinentes. Souvent, les mots à la mode et les associations à deux niveaux

permettront de donner aux questions d'un sondage un certain réalisme d'un point de vue politique.

8.4.1.3 La préparation du sondage

Avant d'aller sur le terrain pour réaliser les entrevues, chaque questionnaire doit être mis à l'essai auprès de répondants ressemblant aux personnes qui seront interrogées lors du sondage à proprement parler. Grâce à cette mise à l'essai, il sera possible de mettre en lumière des lacunes que pourrait comporter le questionnaire et d'apporter les ajustements nécessaires.

Même si cela peut sembler des plus orwellien, la plupart des études pilotes se font dans une petite salle comprenant un mur fait d'un miroir, derrière lequel une personne pourra observer l'entrevue, entendre ce qui se dit au sujet des questions et des réponses et voir le langage corporel des gens.

Ceci offre une excellente occasion de vérifier si :

- les instructions sont claires pour l'intervieweur;
- les questions sont claires pour l'intervieweur et le répondant;
- les questions se lisent bien;
- les questions mettent les répondants mal à l'aise ou créent de l'anxiété chez ceux-ci;
- les répondants se fatiguent et réfléchissent moins à leurs réponses, et à quel moment cela se produit;
- les questions permettent d'obtenir les réponses qui nous intéressent réellement.

Par exemple, lorsque la firme Idasa a mis à l'essai les questions sur l'identité sociale, elle a trouvé que la formulation « comment vous décrivez-vous? » donnaient des réponses très personnelles, telles que « une personne gentille » ou « une personne à l'esprit ouvert »; or, ceci n'était pas ce que la firme cherchait à savoir. Ainsi, il a fallu fournir un élément de contexte en quelque sorte afin que la personne interrogée puisse répondre comme il se devait. La question a été modifiée pour se lire comme suit : « Lorsque vous pensez à tous les groupes qui existent en Afrique du Sud… » (une liste de divers groupes était fournie) « …à quel groupe diriez-vous que vous appartenez avant tout? »

D'habitude, l'essai pilote ramène les gens à la planche à dessin où ils pourront réécrire ou supprimer certaines questions. Si cet essai pilote révèle que le questionnaire est trop long, le cadre conceptuel devra être révisé. En dernière analyse, il faudra prendre une décision pour déterminer si, oui ou non, il faut retirer du sondage des éléments conceptuels au grand complet, qui pourraient être intéressants mais non essentiels, ou encore abandonner une ou deux questions de chaque élément conceptuel.

La traduction

Dans une société multilingue, il est essentiel que chaque répondant puisse répondre aux questions dans la langue où il se sent le plus à l'aise.

Même si cela est long, la meilleure façon de s'assurer que les questionnaires disent ce qu'ils doivent réellement dire après la traduction, c'est d'utiliser la méthode « en double aveugle ». Ainsi, des linguistes prennent le questionnaire original et le traduisent dans les langues désirées. Puis, d'autres linguistes prennent ces versions et les traduisent en anglais (ou dans la langue d'origine).

À ce moment, la version retraduite doit être vérifiée par rapport à la langue originale. Toute différence devra être corrigée en trouvant un mot, dans la langue originale ou dans la langue de destination, qui exprime le mieux le concept principal. Si tel est le cas, il faudra prendre note que les changements apportés à la langue d'origine nécessiteront de revoir toutes les autres traductions en conséquence.

Ceci dit, les bons traducteurs ne traduisent pas simplement des mots. Ils doivent connaître les mots que les personnes interrogées utilisent habituellement lorsqu'elles s'expriment dans leur langue, p. ex. parlement, afin que le bon terme soit utilisé.

La méthode d'entrevue

Un élément clé réside dans la méthode d'entrevue. En effet, il peut y avoir un lien entre les réponses aux questions du sondage et la façon dont lesdites réponses sont obtenues.

Le téléphone

Une méthode de plus en plus populaire consiste à contacter les répondants par téléphone. Les sondages téléphoniques sont souvent moins coûteux car les intervieweurs n'ont pas à parcourir tout le pays ou toute une région ou aller chez les gens. Les sondages peuvent donc se faire plus rapidement.

Cependant, un problème important réside dans le taux réel de personnes possédant un téléphone. Au début des années 1990, aux États-Unis, on estimait tout de même que 5% de la population (et 10 % dans certains États) ne disposait toujours pas de téléphone.

Le grand problème est que posséder un téléphone ne découle pas du hasard : c'est étroitement lié au revenu familial. Or, il se peut fort bien que les personnes n'ayant pas de téléphone aient des opinions politiques et sociales extrêmement différentes de celles qui en ont un. Dans les pays en développement, peu de gens possèdent un téléphone, ou alors c'est très inégal d'un endroit à un autre; pour cette raison, il est impossible de mener des sondages téléphoniques à l'échelle nationale, car ceux-ci souffriraient d'une importante sous-représentation des ménages à faible revenu.

Aux États-Unis, l'organisation Gallup a estimé un jour que les sondages téléphoniques préélectoraux donnaient un avantage de cinq à six points aux candidats républicains par rapport aux candidats démocrates. En Afrique du Sud, un exemple frappant a eu lieu en 1992: le Conseil de recherche sur les sciences humaines (CRSH) a procédé à un sondage téléphonique et projeté que, dans une hypothétique course à la présidence, F.W. de Klerk obtiendrait plus

d'appuis que Nelson Mandela. Le CRSH a indiqué que les réponses finales tenaient compte correctement des proportions raciales du pays. Mais il avait oublié une chose: les Sud-Africains disposant de téléphones n'étaient pas très typiques des Sud-Africains en général.

Lors d'un sondage téléphonique, les gens peuvent plus facilement s'en retirer et, en conséquence, ne pas faire partie de l'échantillon. Comme il est indiqué ci-dessous, il importe de ne pas laisser les gens s'exclure eux-mêmes de l'échantillon. Par ailleurs, les sondages téléphoniques permettent rarement d'établir le rapport qu'il est possible d'avoir lors d'une entrevue en personne, lequel rapport est nécessaire pour permettre aux intervieweurs d'amener les répondants à s'exprimer sur des sujets à controverse.

Les gens hésitent simplement davantage à exprimer des attitudes négatives auprès d'étrangers qu'ils ne voient pas. Puisque les échantillons téléphoniques comprendront probablement aussi des personnes marginalisées, ces sondages auront tendance à accorder plus d'importance aux données qui sont moins négatives. Ceci dit, dans certaines situations, l'absence d'un contact direct peut rendre les sondages téléphoniques préférables.

La poste

Dans un sondage par la poste, un questionnaire est simplement envoyé au répondant par la poste. Ce dernier répond lui-même au questionnaire. Puisque ce genre de sondage implique passablement peu d'effort et de frais postaux, il a tendance à être assez rentable.

Ceci dit, les sondages par la poste ont tendance aussi à obtenir un faible taux de réponse. Lorsque l'on obtient un taux de retour d'un tiers ou d'un quart, cela est considéré comme un grand succès – et même ces taux demandent passablement de travail, p. ex. contacter les récipiendaires une deuxième ou une troisième fois pour les inciter à remplir le questionnaire et à le retourner. D'autres éléments de motivation peuvent être offerts, tels que des prix ou la possibilité de gagner des prix.

À certains endroits, la qualité du service postal et le niveau élevé d'analphabétisme font obstacle à l'efficacité des sondages par la poste. Pour ces raisons et d'autres, en général les sondages par la poste sont effectués auprès de publics cibles bien précis, plus souvent des gens très instruits, des gestionnaires ou des décideurs de haut niveau.

Les entrevues en personne

Les entrevues en personne peuvent contribuer à établir une relation de confiance avec le répondant, permettant ainsi de poser des questions plus délicates et d'obtenir des réponses plus approfondies. En revanche, puisque les répondants sont face à face avec l'intervieweur, les caractéristiques de l'intervieweur telles que la race et le genre peuvent influencer la volonté des répondants de donner des réponses qui ne sont pas acceptables socialement sur les questions relatives à la race et au genre. Ainsi, en Afrique du Sud par exemple, souvent les firmes de sondage chercheront à s'assurer que les intervieweurs sont de la même race que la personne

interrogée. Si le sondage porte sur des questions relatives au sexe ou au genre, on s'efforcera d'avoir des intervieweurs qui sont du même sexe que les répondants.

Les entrevues en personne ont tendance à être onéreuses en raison des coûts associés à la main-d'œuvre et aux déplacements. De plus, les entrevues en personne doivent surmonter plusieurs obstacles logistiques auxquels ne sont pas confrontées les autres méthodes. Ainsi, il faut franchir la barrière de la résidence d'une personne, sans parler du seuil de la porte. En Afrique du Sud, en particulier, les « mauvais » quartiers, les systèmes de sécurité d'immeubles et d'autres problèmes mineurs, tels que les chiens rottweiler ou doberman-pinscher, empêchent souvent les sondeurs de rencontrer tous les gens faisant partie de l'échantillon.

Une fois de plus, si elles ne sont pas vérifiées, les non réponses (soit les personnes ne pouvant être rejointes chez elles ou refusant d'être interrogées) peuvent être problématiques pour un échantillon, car les attitudes et les caractéristiques de ces personnes diffèrent presque toujours de celles du reste de la population.

8.4.1.4 L'échantillonnage

Les sondages sont utiles lorsque l'on veut connaître des choses au sujet d'un grand nombre de personnes. Le but est de parler à un plus petit nombre de gens (échantillon) et d'extrapoler les résultats à un plus grand groupe de personnes (population).

L'échantillonnage est souvent complexe et, en général, cela demande un grand nombre de données statistiques et d'ordinateurs. Ceci dit, il importe de comprendre la logique fondamentale, et ce, afin de communiquer de façon intelligente à une entreprise qui travaille sur le terrain ce qu'on désire et de vérifier ce qu'elle fait vraiment.

Au sujet de quel segment de la population recherche-t-on de l'information, qui permettra ensuite de faire des extrapolations? S'agit-il de tous les électeurs ou seulement des électeurs probables, des jeunes, des personnes âgées, des électeurs blancs ou des électeurs noirs?

Établir un échantillon pour une population se compare à faire une soupe. Quand vous mélangez un grand bol de soupe, tout bon cuisinier vous dira que vous n'avez besoin de prendre que deux ou trois cuillerées pour avoir une idée passablement fiable de ce que goûtera tout le bol. Évidemment, ceci suppose que la soupe a été bien mélangée et, en conséquence, que tout le sel n'est pas pris dans un seul coin, que toutes les pommes de terre ne sont pas au fond du bol ou que tout l'ail n'est pas allé sur les parois du bol. Chacune de ces possibilités signifierait que les cuillerées ne sont probablement pas représentatives du bol en entier.

De même, si l'on suppose que le contenu du bol est bien mélangé, un nombre à peu près identique de cuillerées tirées au hasard donnera une bonne idée du goût, sans tenir compte du fait que la soupe provient d'une casserole ordinaire sur la cuisinière de la maison ou d'une de ces casseroles de taille industrielle dans un restaurant. Le même nombre de cuillerées fera l'affaire si le contenu du bol est bien mélangé. Le nombre de cuillerées qu'il serait souhaitable

de prendre pourrait augmenter légèrement, mais cette augmentation ne serait jamais aussi grande que la différence dans la taille des deux bols.

Or, peu de populations sont bien mélangées: souvent, il y a des groupes de gens (ou des sous-groupes) dont les attitudes diffèrent grandement de celles d'autres gens (tout comme il y a différents légumes et assaisonnements qui ont un goût différent) qui ne sont pas répartis çà et là dans la population mais qui ont tendance à se regrouper dans certaines régions, dans certaines villes ou dans certains quartiers.

Il faut chercher à réduire autant que possible la possibilité que l'un de ces groupes, ou sous-groupe, échappe à l'échantillonnage aléatoire, ou qu'il y soit sous-représenté. De fait, lorsque l'on tente d'établir un échantillon qui soit représentatif de toute la population (ou bol de soupe), on voudra probablement aussi subdiviser l'échantillon de manière à établir de petits sous-échantillons de chaque sous-groupe ciblé (assurant ainsi la présente adéquate des sous-groupes que sont les pommes de terre, le riz et les tomates).

Ceci veut dire qu'il faut faire attention et s'assurer de représenter les personnes de toutes les races et toutes les langues, de toutes les régions, qu'elles soient riches ou pauvres, qu'elles habitent en ville ou à la campagne. En général, la taille de chaque sous-groupe devrait correspondre à sa taille au sein de la population. Ainsi, si la composante rurale d'une population visée est de 52 %, la composante rurale de l'échantillon devrait être identique.

Mais dès qu'on décide d'établir plus de deux sous-groupes, déterminer la composition réelle de l'échantillon peut s'avérer plus compliqué. Par exemple, un échantillon national en Afrique du Sud voudrait que l'on y retrouve des personnes de race mixte vivant en milieu rural dans la région de Western Cape ainsi que des personnes de race blanche ou noire vivant en milieu rural dans cette même province. Ceci voudrait dire aussi avoir des gens de chaque groupe vivant dans les zones métropolitaines de cette province. Comme tout ceci peut devenir passablement compliqué, il pourrait s'avérer utile de recourir à un démographe ou à un mathématicien bien formé pour réaliser ce travail.

Cependant, dans certains cas, il peut être souhaitable de procéder à un échantillonnage aléatoire où la représentation des sous-groupes est plus grande que dans les faits. Ceci arrive en général lorsqu'un sous-groupe ciblé représente une petite portion de la population cible. Par exemple, en Afrique du Sud, un échantillon proportionnel comprendrait seulement 9 % de répondants de race mixte et environ 2 % de ceux-ci seraient de souche indienne. Mais si pour des raisons financières, l'échantillon national ne comptait que 2000 personnes, ceci voudrait alors dire qu'il y aurait moins de 200 répondants de race mixte et environ 40 de souche indienne.

Cependant, il peut s'avérer impossible d'établir des estimations statistiques fiables en se fondant sur un sous-échantillon de 40 personnes. Même avec 200 personnes, la marge d'erreur statistique pourrait être à ce point élevée que les projections sur les électeurs de race mixte ne seraient pas très utiles pour l'élaboration d'un programme de formation électorale ciblant ces communautés. Ceci deviendrait d'autant plus important si quelqu'un voulait examiner les différences entre les hommes et les femmes, entre les populations urbaines et rurales, entre les

partisans des partis, au sein de sous-groupes de race mixte et de souche indienne. Le nombre de répondants provenant de ces groupes serait si petit que cet échantillon serait à toutes fins pratique inutile.

En conséquence, un échantillon plus important de tels petits groupes pourra alors être envisagé. Dans ce cas, alors qu'un petit groupe ne devrait comprendre que 40 personnes si l'on établissait une base strictement proportionnelle, une décision pourra être prise de mener 100 entrevues en vue d'avoir une base d'information plus fiable. Dès que toutes les données auront été collectées, le caractère disproportionné de cet échantillon sera corrigé en pondérant les 100 entrevues au moyen d'un rapport approprié pour qu'elles représentent une proportion correcte de l'échantillon global.

La pondération est aussi utile pour d'autres attributs démographiques importants au sujet desquels existent des renseignements, mais qui ne seront pas connus jusqu'à ce que les répondants ouvrent la porte. Par exemple, il se pourrait que le nombre d'hommes et de femmes dans la population ciblée de même que le nombre de personnes ayant tel ou tel niveau de scolarité soient connus. Mais à prime abord, il pourrait ne pas être possible de découper l'échantillon selon ces traits, car jusqu'à ce que quelqu'un ouvre la porte ou réponde au téléphone, l'intervieweur ne saura pas si le répondant est un homme ou une femme ou quel est son niveau de scolarité.

Dès que l'échantillon est établi, il peut être comparé à la population réelle en tenant compte des données démographiques et de l'information dont on dispose à cet égard. On pourra pondérer le nombre de personnes au sein de l'échantillon dans un sens ou dans l'autre. Par exemple, imaginons que l'on contactait deux fois plus de femmes dans l'échantillon qu'il en existe réellement dans la population. Dans ce cas, le poids relatif de chaque femme au sein de l'échantillon serait réduit de moitié pour ramener la proportion des femmes au sein de l'échantillon à ce qu'elle est dans les faits.

L'échantillonnage est un déterminant majeur du coût d'un sondage. Lorsque ceux-ci comprennent des échantillons avec une proportion élevée de répondants ruraux, ils auront tendance à être relativement coûteux en raison des coûts associés au déplacement des intervieweurs dans les zones rurales éloignées.

En général, pour être capable de mener un sondage à l'échelle nationale au moyen d'un échantillon représentatif, il faut disposer d'une d'infrastructure importante et d'un grand nombre d'employés. Ainsi, même si les organisations non gouvernementales sont capables de concevoir le projet et d'en analyser le résultat, la plupart d'entre elles opteront pour retenir les services d'une organisation professionnelle afin de procéder aux entrevues.

8.4.1.5 La sélection des participants

Se rendre chez les gens

Une fois qu'on a terminé l'élaboration de l'échantillon global, soit la taille de l'échantillon total, et fixé le nombre d'entrevues à mener auprès de chaque sous-groupe, la prochaine étape consiste à faire passer les entrevues à l'échantillon.

On peut alors procéder en ayant recours à au moins deux moyens très différents. La principale distinction réside dans le choix entre un échantillonnage aléatoire et un échantillonnage par quotas.

L'échantillonnage aléatoire

Ici, chaque personne dans la population a une chance égale et connue d'être sélectionnée au sein de l'échantillon final. Ceci suppose que l'on connaît la taille de la population. Si cette taille est « n », alors la probabilité qu'une personne soit sélectionnée équivaut à 1/n.

S'il y a une liste de toutes les personnes appartenant à une population donnée, un échantillonnage aléatoire pur voudra dire de choisir au hasard des noms à partir de cette liste jusqu'à ce que le nombre désiré soit atteint. Si l'échantillon comprend des sous-groupes (p. ex. les personnes vivant en milieu urbain ou rural), alors il faudra choisir un nombre X de noms provenant de la liste des personnes vivant en milieu urbain, et un nombre Y de noms provenant de la liste des personnes vivant en milieu rural. Une fois l'échantillon choisi, ensuite il s'agira simplement de rendre visite à ces personnes, de les contacter par téléphone ou de leur envoyer le questionnaire par la poste.

Par ailleurs, même lorsqu'existe une liste comportant le nom de tous les citoyens, procéder à des entrevues en personne à partir d'un échantillonnage aléatoire peut s'avérer extrêmement onéreux. Il est coûteux de déplacer des intervieweurs dans les différents endroits sélectionnés par la procédure de l'échantillonnage aléatoire, sans tenir compte de la distance qui sépare un lieu d'un autre. Ainsi, la plupart des stratégies ayant trait aux entrevues en personne utilisent l'échantillonnage aléatoire en grappes. Ceci signifie que l'on réduit les coûts de déplacement en envoyant un groupe d'intervieweurs vers un lieu sélectionné au hasard afin qu'ils y mènent une série d'entrevues.

L'échantillonnage en grappes est très populaire parce qu'il réduit les coûts, mais aussi parce que très souvent, une liste de noms n'est pas disponible. Plusieurs pays, provinces ou municipalités ne disposent pas d'une telle liste, ou s'ils en ont une, ils refusent de la partager avec un chercheur.

Ainsi, même si on connaît probablement la taille de la population globale et le nombre de personnes résidant dans diverses régions ou appartenant à divers sous-groupes, il se peut qu'il n'y ait aucune liste avec le nom des gens. L'échantillonnage en grappes autour de points

d'échantillonnage aide les chercheurs à rejoindre les foyers ainsi qu'à conserver le caractère aléatoire et une probabilité égale de sélection.

Ceci voudra dire la sélection d'une série d'unités primaires d'échantillonnage (UPE). Les UPE sont les plus petites unités à partir desquelles les points finaux d'échantillonnage seront choisis au hasard. Les UPE se composent des plus petites unités géographiques qui soient pour lesquelles il existe des données fiables sur la population (et pour la plupart de sondages, ceci veut dire la population ayant 18 ans et plus). Dans certains comtés disposant de bonnes données sur le recensement, elles peuvent être appelées « zones de recensement ».

Les points finaux d'échantillonnage ne peuvent pas être choisis au hasard à partir de ces UPE parce que celles-ci auront presque toujours des tailles différentes de la population. Même là où il y a des zones de recensement découlant d'un recensement comportant un nombre déterminé de ménages (par exemple au Zimbabwe, chaque zone de recensement compte 100 ménages), le nombre de personnes par ménage variera. Ainsi, il faut pondérer chaque UPE possible en fonction du nombre réel de gens qu'on y retrouve; ainsi, la possibilité de sélectionner un point final d'échantillonnage à partir d'une UPE doit être proportionnelle à la taille de la population réelle de l'UPE.

Dès qu'on a pondéré chaque UPE avec la taille de sa population, les points finaux d'échantillonnage peuvent alors être sélectionnés de manière aléatoire à partir de la liste des UPE. Le nombre réel des points finaux d'échantillonnage sera déterminé par le nombre d'entrevues à mener à chaque point et par la taille totale de l'échantillon. Dans la plupart des sondages, on effectue a de cinq à sept entrevues à chaque point. Conséquemment, si cinq entrevues sont menées à chaque point et la taille de l'échantillon global est de 2500, une liste de 500 points finaux d'échantillonnage doit être sélectionnée au hasard.

À présent, nous savons où nous voulons aller. Par exemple, la production d'une liste pourrait révéler 350 villes de banlieue – certaines des plus peuplées pourraient être sélectionnées plus d'une fois – et 150 districts judiciaires en milieu rural. Les sondeurs chercheront ensuite des cartes pour chacune de ces zones, et sélectionneront au hasard un point dans une ville de banlieue. Ceci peut devenir assez compliqué: par exemple, certains chercheurs appliqueront un transparent comportant des points numérotés et placés de manière aléatoire, puis sélectionneront un nombre au hasard et chercheront la rue sur la carte qui se trouve sous le point numéroté. Et c'est à cet endroit qu'ils enverront les intervieweurs.

À plusieurs endroits, aucune carte digne de ce nom n'existe, ou alors l'échelle des cartes rurales sera si grande qu'elle indiquera seulement l'emplacement des villes, mais non pas les avenues. Dans ce cas, l'on pourrait s'inspirer d'une règle donnée, soit commencer à un point commun, tel qu'une église, une école, un bâtiment municipal ou un abreuvoir.

Dès que les intervieweurs connaissent les points où ils doivent se rendre, ils devraient alors suivre un ensemble de règles leur permettant de sélectionner des maisons, toujours de manière aléatoire, par exemple en se rendant à un point convenu, en faisant face au soleil, en regardant vers l'Est pour ensuite choisir dix maisons, et faire une entrevue à chaque cinquième maison.

La règle doit s'appuyer sur l'aspect aléatoire, mais toutes les entrevues doivent se faire de la même façon – l'idée étant que l'intervieweur ne devrait jouer aucun rôle dans le choix du ménage.

La toute dernière étape implique le choix d'un correspondant en chair et en os. Encore une fois, donner à une personne une chance égale d'être sélectionnée exige que les intervieweurs ne parlent pas uniquement aux personnes qui répondent à la porte ou au téléphone. S'ils travaillent avec un échantillon élaboré à partir d'un registre de la population, ils doivent alors s'adresser à la personne dont le nom figure effectivement sur la liste.

Si une telle liste n'existe pas, une fois que les intervieweurs sont à l'intérieur du domicile des gens ou s'ils ont quelqu'un au bout du fil, ils devront faire le recensement du ménage, soit établir une liste des personnes y habitant (et, en général, cela devrait comprendre les citoyens de 18 ans et plus). Ensuite, ils devront choisir un nom au hasard et interviewer cette personne et uniquement celle-ci. Une procédure commune pour choisir cette personne au hasard est de demander le nom de la personne dans le ménage qui a célébré son anniversaire le plus récemment. Dans les régions rurales, il arrive souvent que les gens sont frustrés de ne pas avoir l'occasion de s'exprimer (surtout le chef du ménage, si c'est un homme et qu'il n'est pas sélectionné) et ils peuvent ne pas comprendre la méthode de l'anniversaire. Une bonne façon de démontrer la logique du choix au hasard est de remettre à toutes les personnes admissibles une carte comportant chacune une couleur. Puis, on ramasse les cartes et on demande à quelqu'un dans la maison de piger une carte au hasard : la personne qui avait tenu cette carte précédemment est celle qu'il faut interroger.

Cependant, ce n'est pas à chaque porte où l'on frappe ou lors de chaque coup de fil que l'on donne qu'une entrevue pourra être réalisée avec succès. Dans bien des cas, les gens ne seront pas à la maison, d'autres y seront mais demeureront inaccessibles pour des raisons diverses, et plusieurs personnes refuseront tout simplement de parler aux intervieweurs. Tel qu'indiqué précédemment, autant que possible, il est important que les intervieweurs ne permettent pas aux gens de s'exclure d'eux-mêmes d'un échantillon. Il en est ainsi parce qu'il est possible que les gens soient absents de la maison ou que ceux ne voulant pas participer soient très différents de l'échantillon global. Les personnes qui seront probablement les plus présentes à la maison, particulièrement si les entrevues sont menées durant les jours de semaine, seront des jeunes, des chômeurs, des ménagères et des personnes âgées, et elles pourraient donc constituer un groupe dont le poids serait démesuré au sein de l'échantillon. Par ailleurs, les gens ne désirant pas parler aux intervieweurs ont tendance à démontrer plus de désaffection. Or, il importe qu'ils soient représentés au sein de tout échantillon, particulièrement s'il appert que la désaffection soit liée à un sujet d'intérêt comme le vote.

Les non réponses peuvent devenir problématiques pour le caractère représentatif d'un échantillon. Aux États-Unis, les taux de non réponses ont doublé depuis les années 1950; ils oscillaient de 12 % à 22 % et sont passés à des pourcentages de 30 % à 55 % dans le cas des entrevues en personnes et de 25 % à 35 % dans le cas des échantillons téléphoniques. En Afrique du Sud, lors de sondages menés en 1993 et 1994, les non réponses dépassaient le seuil de 100 % dans certaines communautés conservatrices blanches.

Une méthode que l'on utilise fréquemment pour corriger les non réponses est de pondérer les réponses obtenues en fonction des données connues du recensement. Ainsi, si on n'a pas interrogé un nombre suffisant d'hommes d'âge moyen, leurs réponses pourraient être pondérées à la hausse d'un léger pourcentage. Par exemple, si seulement la moitié du groupe que l'on voulait rejoindre dans l'échantillon a été effectivement rejoint, on multipliera simplement chaque cas par 1,5.

Cependant, ceci est problématique car cela suppose que les personnes n'ayant pas été incluses dans l'échantillon ou ayant refusé de répondre aux questions sont similaires à celles ayant été interrogées par rapport à l'ensemble des attitudes que cherchaient à étudier le sondage. Or, le simple fait que la personne n'était pas à la maison (probablement au travail ou en train de faire des courses) ou qu'elle a refusé de parler à l'intervieweur la rend probablement différente de ces personnes qui étaient à la maison ou qui ont accepté de parler avec l'intervieweur.

Il y a très peu de choses qui peuvent être faites pour minimiser l'incidence des personnes qui refusent de parler. Les intervieweurs doivent recevoir une formation poussée afin d'être aussi courtois que possible. De plus, le questionnaire doit comprendre une introduction qui rende le sondage aussi intéressant que possible pour le répondant, et lui faire savoir toute l'importance que l'on attache à ses opinions. Enfin, les intervieweurs devraient demander s'ils sont venus au bon moment, et si tel n'est pas le cas, accepter de prendre rendez-vous à un meilleur moment alors que le répondant sera libre et pourra consacrer du temps au sondage et se concentrer sur les questions.

Il existe plusieurs façons pour les intervieweurs de minimiser l'incidence des gens absents de la maison. Tout d'abord, ils devraient essayer de faire une grande partie des entrevues le soir et la fin de semaine. Les jours de semaine sont difficiles parce que les travailleurs sont à l'extérieur du domicile; en revanche, les ménagères pourraient être plus libres pour parler. Le pire moment est l'heure du dîner, alors que les gens sont occupés à préparer le repas ou à manger; c'est le moment où ils seront le plus agacés par le dérangement.

En deuxième lieu, les intervieweurs devraient consacrer beaucoup d'attention aux rappels. Par exemple, si la personne sur la liste ou la personne qui est sélectionnée au hasard au moyen de la méthode de l'anniversaire n'est pas disponible, les intervieweurs devraient demander le moment où cette personne est la plus susceptible d'être là et revenir à ce moment pour réaliser l'entrevue. La plupart des firmes de sondage demandent aux intervieweurs de faire au moins deux, voire trois rappels en vue de rejoindre la personne initialement choisie. Certains grands sondages fournissant de l'information sur le marketing dans les médias et sur l'utilisation de produits exigent quatre rappels.

Lorsque l'intervieweur a fait le nombre de rappels exigés et n'a pas eu de succès, à ce moment seulement pourra-t-il « remplacer » la personne initialement choisie par un autre répondant. Plus encore, il ne devrait pas la remplacer par une personne de la même maison. Il devrait plutôt suivre une règle, soit se déplacer de deux ou trois maisons vers la droite ou vers la gauche, ou composer un nouveau numéro en bas ou au-dessus du numéro initial dans la liste téléphonique, et refaire tout le processus.

L'idée est de fournir un effort additionnel pour s'assurer qu'on ne laisse pas les personnes qui seront probablement hors de la maison échapper facilement au sondage, et qu'on ne les remplace pas facilement avec le genre de personnes qu'il est davantage probable de retrouver à la maison.

L'avantage d'un échantillonnage aléatoire est qu'il permet aux chercheurs de bénéficier des lois mathématiques d'échantillonnage aux fins d'extrapoler les résultats de l'échantillon à l'ensemble de la population. Ces lois nous disent que la moyenne de tout échantillon choisi de manière aléatoire aura tendance à être égale à la moyenne de la population globale dont il provient. De manière plus précise, pour toute taille donnée d'un échantillon, ces lois prévoient des formules pour calculer exactement la marge d'erreur afférente à un échantillon; ainsi, pour une taille donnée d'échantillon, l'estimation provenant d'un échantillon sera plus ou moins la vraie moyenne de la population globale 95 fois sur 100. Il en est de même car si un grand nombre d'échantillons étaient choisis, les lois de la probabilité indiquent qu'environ 5 % tomberaient en dehors de la marge normale d'erreur. Cependant, mathématiquement parlant, 95 % des échantillons se retrouveraient près de la moyenne de la population. Plus grand sera l'échantillon, plus étroite sera la différence.

Les quotas

Une méthode alternative est l'échantillonnage par quotas. Ici, l'échantillon global élaboré pour représenter la population globale reprend les traits importants qui la caractérisent. Par exemple, on pourra décider que l'échantillon doit comprendre un pourcentage de gens venant de chaque province et de chaque ville, un certain pourcentage d'hommes, de femmes, de chaque groupe linguistique et de chaque groupe racial. Cependant, la sélection finale du répondant sera laissée à l'intervieweur.

Chaque intervieweur devra respecter un quota dans sa zone, c'est-à-dire une liste du nombre de personnes qu'il doit trouver et interroger et qui satisfont aux différentes catégories démographiques. Par exemple, on pourrait demander à un intervieweur qu'il trouve cinq Africains et six Africaines vivant dans les zones urbaines, ainsi que sept Africains et huit Africaines habitant en zone rurale. Cependant, on ne lui donnera pas d'instruction en ce qui concerne les maisons ou les rues où il doit se rendre, et on ne lui fournira aucun processus aléatoire à suivre. Il devra simplement trouver des personnes répondant aux catégories ciblées.

Puisque les intervieweurs n'ont pas à suivre tous les processus aléatoires décrits ci-dessus, il leur sera plus facile de trouver le nombre désiré de personnes à interroger, et ce, avec des coûts de déplacement bien moins élevés. Pour cette raison, l'échantillonnage par quotas est beaucoup moins coûteux que l'échantillonnage aléatoire.

Toutefois, puisque l'on fait fi de la probabilité égale et connue de l'inclusion qui caractérise l'échantillonnage aléatoire, le principal inconvénient provient du fait que les théories mathématiques de probabilité ne peuvent être appliquées pour extrapoler les résultats issus d'un échantillon par quotas à l'ensemble de la population. Il est possible de calculer la fréquence des réponses provenant d'un échantillon par quotas, mais à proprement parler, il est

impossible de déterminer le degré de représentativité de ces résultats eu égard aux véritables valeurs de l'ensemble de la population.

8.4.1.6 Le travail de terrain

Le travail de terrain exige de voir à la sélection et à la formation des intervieweurs, aussi bien qu'à déployer et à gérer ceux-ci.

Les entrevues

Autant que possible, on ne devrait recourir qu'à des intervieweurs formés et d'expérience. Mais quoiqu'il en soit, la formation est extrêmement importante. Si on n'utilise pas des intervieweurs professionnels, le processus du choix des répondants dans un foyer donné devra être examiné avec beaucoup de soin. Il faudra aussi couvrir le questionnaire de bout en bout, y compris la façon dont les questions doivent être lues et la façon dont on doit insister sur certains mots. On devrait mettre l'accent sur l'importance de ne pas inciter, de manière inadéquate, les personnes interrogées à répondre, et on devrait prévenir les intervieweurs que leur habillement, leurs expressions faciales ou leur langage corporel ne devraient pas trahir leur propre opinion, que ce soit de manière explicite ou implicite. Et même les intervieweurs d'expérience devraient suivre une formation approfondie lorsqu'on se retrouve en présence d'un nouveau questionnaire.

Puisqu'ils constituent une main-d'œuvre bon marché, les étudiants sont souvent embauchés pour mener les entrevues. Cependant, ici une mise en garde s'impose. Souvent, les étudiants qui s'intéressent aux sondages sociopolitiques sont actifs sur le plan politique et peuvent avoir davantage tendance à communiquer leurs préférences de manière implicite et explicite.

Tel que mentionné précédemment, on doit s'assurer que les intervieweurs présente le même profil que les personnes interrogées, surtout si le sondage aborde des sujets qui s'y apparentent. Parfois, il pourrait s'avérer nécessaire toutefois de suivre une procédure différente.

Le travail de terrain

Le travail de terrain doit être fait sous l'étroite supervision des superviseurs de terrain. Les entreprises respectées rappelleront au moins de 10 % à 15% des ménages contactés, trouveront les personnes interrogées afin de confirmer qu'elles l'ont réellement été, et liront aussi quelques questions en vue de vérifier que les réponses inscrites sont bel et bien les leurs.

Mais probablement plus important encore à faire que ceci est le fait que les intervieweurs savent que cette démarche sera entreprise et que le versement de leur salaire sera tributaire des résultats satisfaisants qu'auront obtenus les rappels. Groupe représentatif de la société, les intervieweurs sur le terrain ne sont pas différents de tout autre groupe représentatif de la société. Malheureusement, plus d'une histoire a été rapportée voulant que des chercheurs exaspérés aient trouvé des travailleurs de terrain assis sous un arbre, en train de remplir les questionnaires avec des noms, des adresses et des réponses fictifs. Les rappels peuvent être effectués par téléphone si ce service est très répandu au sein de la population. Sinon, ils doivent

être faits en personne et probablement avant qu'une équipe d'intervieweurs ne quitte un secteur.

De même, les superviseurs de terrain devraient vérifier toutes les questionnaires avant qu'une équipe ne quitte un secteur pour s'assurer que tout a été rempli correctement. Si tel n'est pas le cas, ils devront demander à l'intervieweur de retourner voir la personne afin d'obtenir l'information nécessaire.

La réception des données

Les réponses devront alors être saisies dans un format pouvant être lu à l'ordinateur. Il existe plusieurs logiciels statistiques dont les caractéristiques d'entrée de données sont à la portée de tous, et qui peuvent lire et traiter ces données une fois qu'elles sont entrées. L'ensemble des programmes statistiques relatif aux sciences sociales (S.P.S.S.) est un programme très populaire.

Les entreprises qui travaillent sur le terrain entreront les données et pourront même fournir un rapport technique. Malgré cela, l'organisation payant pour le sondage devrait obtenir son propre ensemble de données sur un disque informatique, de préférence compatible avec le format S.P.S.S. De même, l'organisation voudra procéder à sa propre analyse, ou si elle ne s'y connaît pas en statistiques, donner un contrat à une personne ou une autre entité pour le faire. Ceci dit, l'organisation devrait avoir plein liberté pour surveiller et vérifier le travail qui lui aura été fourni. Tout aussi important, il y a probablement de grands ensembles de données que l'on pourrait traiter, des croisements que l'on pourrait faire dans des tableaux ou des corrélations qui pourraient être établies, mais qu'une firme de sondage ne présentera pas dans son rapport technique.

Le temps

Pour faire un bon travail, le temps requis pour la conception, l'analyse des données et la rédaction du rapport peut être beaucoup plus long que prévu. Même lorsqu'il faut absolument se rendre rapidement sur le terrain pour recueillir les réactions des gens au sujet d'un événement soudain, il est difficile d'imaginer de faire le travail en moins de six semaines.

L'entreprise disposant de la plus vaste expérience pourrait mettre plusieurs semaines à réaliser les entrevues en personne avec un échantillon de portée nationale. Les projets d'envergure, par exemple mettre à l'essai un modèle de participation électorale, prendront au moins quelques mois, et même plus d'une année si des chercheurs pointilleux participent au projet.

Les coûts

Les coûts du projet comprendront les frais d'administration, l'entrée des données et les frais généraux. En général, la plus large part de ces coûts est destinée au travail de terrain et couvre les frais de transport, de logement ainsi que le travail des intervieweurs et des superviseurs de terrain. Les coûts associés à celui-ci sont déterminés par le nombre d'entrevues à faire, le

nombre de coups de téléphone ou de visites aux résidences qui doivent être faits pour réaliser le nombre d'entrevues, le nombre de secteurs difficiles à atteindre qu'il faut visiter, et la durée de chaque entrevue. En conséquence, la taille de l'échantillon, les sous-groupes, les entrevues par grappes et le recours à l'échantillonnage aléatoire ou par quotas sont tous importants à la fois sur le plan méthodologique et financier.

Toutefois, étant donné les coûts liés à la réalisation de sondages indépendants, il est possible d'acheter de l'espace pour une ou deux questions – et parfois même une douzaine ou plus – au sein de sondages qui se font continuellement sur l'étude du marché. Les entreprises d'étude de marché ont tendance à mener régulièrement des sondages; or, comme différents clients peuvent inclure des questions, il s'ensuit un partage des coûts du sondage. Souvent, les coûts seront à la question, et parfois il y aura aussi des frais initiaux pour participer au sondage. Plusieurs organisations décident de joindre leurs questions à des sondages omnibus qui ont cours continuellement. Cela est très efficace lorsque l'on veut seulement poser quelques questions à un échantillon représentatif, par exemple vérifier les niveaux actuels d'intérêt au sujet de la prochaine élection ou les niveaux actuels d'inscription. De même, la fréquence de ces enquêtes omnibus permet de vérifier l'état des enjeux de façon plus régulière et de suivre l'évolution des tendances au fil du temps.

Certaines questions, comme « pourquoi les gens ne sont pas intéressés? » ou « pourquoi ne sont-ils pas encore inscrits? », ouvrent la voie à plusieurs autres questions. Plus il y a de questions, plus élevés sont les coûts. De plus, il peut être souhaitable que les répondants se concentrent sur des questions ayant trait au vote, aux élections ou à la démocratie afin obtenir des réponses plus réfléchies et que l'on aura bien soupesées. Dans le cadre d'un sondage omnibus, il se peut que l'on n'ait aucun contrôle sur le fait que les personnes interrogées répondent à une question sur la dimension concurrentielle des élections tout juste après avoir répondu à une question sur leur consommation mensuelle de carburant. Enfin, en raison des coûts et de l'intérêt du client, les sondages ayant trait à l'étude de marché peuvent ne pas être menées dans les régions rurales éloignées ou les secteurs qui sont plus pauvres.

8.4.2 L'utilisation des données existantes

Les formateurs qui essaient de déterminer les besoins en matière de formation ainsi que les groupes cibles, et d'évaluer la qualité des infrastructures du pays, pourraient amorcer ce travail en se disant qu'ils doivent partir à zéro. C'est peut-être ce qu'ils le feront, mais s'ils consacrent un peu de temps à examiner les données existantes, cela pourrait s'avérer avantageux puisque cela pourrait vouloir dire :

- moins de temps passé à faire de la recherche;
- des frais globalement moins élevés;
- la détermination de lacunes qui permettent une recherche ciblée;
- des lacunes générales dans les données trouvées dont on pourrait vouloir tenir compte eu égard à des objectifs généraux de développement.

Très peu d'endroits nous sont totalement inconnus et très peu aussi où il n'y a aucune source d'information. Ceci dit, le problème dans certaines sociétés fermées ou autoritaires réside dans l'accès à l'information existante.

Les organisations internationales devront œuvrer étroitement avec les organisations locales pour accéder aux données existantes. Souvent, elles ignorent les répertoires sur le savoir qui peuvent exister, surtout si ce savoir est transmis de manière orale ou traditionnelle, et ces organisations sont souvent parmi les premières à penser qu'il faut faire quelque chose de neuf et d'impressionnant. Mais ceux qui travaillent sur des programmes électoraux doivent voir leur travail à partir d'une perspective plus large qu'est celui du cadre de démocratisation. La société civile et les gouvernants ont besoin de disposer de bons renseignements. Et les élections devraient servir d'incitatif pour collecter ces renseignements et les mettre à la disposition des gens.

Le papier, les gens et ou les octets

L'information que l'on retrouve dans les bases de données informatiques comporte cet avantage qu'elle peut facilement être mise à jour et déplacée d'un endroit à un autre. Lorsque l'on procède bien à la collecte de l'information et planifie adéquatement les besoins en matière de logiciels et d'équipements informatiques, les bases de données peuvent être remarquables. Cependant, elles peuvent s'avérer aussi être une source de frustration, surtout dans les pays en développement. L'information pourra avoir été conservée dans des formats incompatibles, ou celle-ci pourra être désuète, incomplète et souvent non disponible. Les ordinateurs peuvent être une malédiction pour la démocratie ouverte, aussi bien qu'en être un champion.

Dans le cas de l'information sur papier, on ne retrouve pas ce problème d'incompatibilité. Ici les problèmes auront trait à la facilité de traitement, la disponibilité des documents ou des publications, la conservation et les coûts associés aux changements qu'il peut y avoir à apporter.

Les gens ne voient pas au-delà de leur horizon

Les personnes en quête d'information devront examiner les questions de fiabilité, d'accessibilité et de coût. Par exemple, dans les endroits qui ont connu des systèmes autoritaires, il est possible qu'il n'existe aucune culture officielle de liberté d'information. Les fonctionnaires n'ont peut-être pas à répondre aux demandes d'information et ils peuvent considérer que celle-ci est de nature privilégiée, voire représenter un secret d'État. Il y a aussi un danger que les données collectées par le gouvernement auront pu être manipulées pour des raisons politiques. Conséquemment, même si on les met à la disposition des formateurs, elles pourraient s'avérer très peu utiles.

Mais même lorsque les données sont précises, des questions d'utilité peuvent aussi surgir. Il en est ainsi parce qu'il existe dans les faits une mer de renseignements et il faut faire attention de bien choisir ceux qui sont utiles. Les formateurs devront établir avec précision quelle information ils désirent obtenir et comment ils entendent l'utiliser, et ce, avant même de

commencer leurs recherches. Ces questions se répéteront car lorsqu'une information sera découverte, elle pourrait mener à de nouvelles questions. Ceci dit, il est essentiel de ne pas perdre de vue l'objet de la recherche.

Rechercher dans les endroits évidents

Les *listes électorales et les données connexes* offrent un point de départ, si ces listes ont été créées à l'échelle du pays ou de la région. Elles fourniront des renseignements de base sur le nombre d'électeurs et leur répartition géographique. Ceci dit, dans les pays en développement et dans les sociétés en transition, il se peut que les listes électorales soient de piètre qualité. Si les formateurs se retrouvent confrontés à ce genre de situation, ils devront évaluer l'exactitude des listes électorales et si elles sont à jour afin de déterminer si elles sont d'une quelconque utilité.

Pour élaborer les listes, des renseignements devraient exister eu égard aux responsables de l'inscription et aux lieux où celle-ci s'est déroulée, de même que les endroits qui auraient pu être pris en considération mais qui n'ont pas été utilisés par la suite. Parmi tous ces endroits, on retrouvera des lieux publics, tels que des bibliothèques, des écoles, des salles communautaires, des cliniques et des bureaux gouvernementaux, de même que des endroits de nature plus temporaire comme des lieux de rassemblement communautaire, p. ex. des terrains sportifs, des marchés et ainsi de suite.

D'autres *renseignements de base se trouveront dans les formulaires*, lesquels pourront présenter une allure très rudimentaire ou au contraire, un niveau d'informatisation élevé. D'autres documents peuvent s'avérer utiles : les répertoires téléphoniques, les répertoires gouvernementaux, les listes d'envoi postal pour les impôts (si celles-ci sont du domaine public), les listes des détenteurs de licences radio et télé, et les études de marché.

Au-delà de cette information géographique et sur les adresses, une information de base, il y a aussi des *annuaires et des rapports gouvernementaux* qui portent sur une grande variété de sujets. Dans les pays pauvres, ces rapports peuvent avoir été établis par des organismes internationaux ou des entreprises internationales qui s'intéressent aux occasions et aux plans de développement.

Outre les rapports portant sur le développement, de nombreux pays disposent de bureaux de tourisme et de publications sur le sujet offrant des renseignements de base sur le pays et pour le voyage. Les horaires des bus et des trains, les listes d'hôtels et des personnes-ressources dans les bureaux d'information locale sont autant d'avenues permettant d'accroître la quantité de renseignements sur les infrastructures et la gouvernance dans le pays.

Avec *l'essor d'Internet*, on peut désormais effectuer des recherches à l'échelle mondiale pour trouver de l'information sur les pays. Si toute l'information ne se retrouve pas nécessairement à l'intérieur d'un pays donné, en revanche il est étonnant de constater tous les renseignements que l'on découvrir dans un établissement d'enseignement. À l'heure actuelle, il est plus facile d'accéder, par l'entremise du Web, aux établissements établis en Occident et dans le Nord;

mais ceux-ci hébergent souvent des serveurs qui permettent d'établir des liens avec les organisations et les réseaux établis dans le Sud.

Au-delà de ces sources d'information de base, des *bibliothèques, des ministères gouvernementaux et des unités de recherche* pourront être liés aux gouvernements nationaux, régionaux et locaux, de même qu'à des instituts de recherche publics d'envergure nationale et régionale. Tous collectent de l'information et certains d'entre eux mettront celle-ci à la disposition des gens sur demande, ou peut-être moyennant certains frais. Les organisations non gouvernementales locales et internationales possèdent une grande expérience dans le domaine; elles ont amassé de l'information sur les pays et sont souvent prêtes à mettre celle-ci à la disposition du public à bien moindre coût que les ministères.

Les données recueillies dans *les sondages politiques et ceux portant sur les études de marché* sont probablement les plus utiles, mais on ne peut pas toujours y avoir accès. Elles sont importantes parce qu'elles portent précisément sur les attitudes et les idées des personnes et des groupes par rapport à des enjeux électoraux. S'il est possible de tisser des liens avec les gens qui collectent ces renseignements lors de sondages, on pourrait leur demander de revoir l'analyse des données existantes et aborder des questions particulières pouvant préoccuper les formateurs électoraux.

Depuis longtemps, toutes les sources et toutes les organisations mentionnées ci-dessus collectent des renseignements non pas à des fins électorales, mais pour une variété d'autres raisons. En conséquence, la profondeur que présente cette information ainsi que sa portée sont telles qu'il serait impossible que les représentants gouvernementaux se préparant pour une période électorale donnée puissent faire de même.

Ceci dit, cette information comporte une lacune car elle doit être structurée d'une telle façon qu'elle puisse être utile aux formateurs. Or, ceci peut s'avérer être difficile, long et coûteux. Les données qui sont mal regroupées, l'information recueillie à différents moments et présentant un degré variable de fiabilité, ou encore des renseignements incomplets qui ont tendance à privilégier les villes et les hommes, l'activité générant des revenus et les vieux débats politiques – voilà autant d'éléments qui jouent contre les personnes chargées de faire la compilation des données.

Parfois, assembler cette information peut s'avérer une tâche plus ardue, plus longue et plus coûteuse que de tout reprendre à zéro et d'aller chercher de nouveaux renseignements. Mais il est peu probable que cela se produire dans le domaine où les formateurs travaillent. Si l'on se concentre sur le fait de développer une compréhension de l'électorat, d'examiner les infrastructures du pays pouvant permettre d'appuyer le programme de formation et de bien saisir les besoins des différents groupes en matière de formation, cela pourrait faire en sorte qu'il soit plus avantageux que prévu d'utiliser les données disponibles .

8.4.3 Les interlocuteurs et les intermédiaires

Tandis que certains formateurs sont à préparer des groupes de discussion et des sondages, d'autres préfèrent aller sur le terrain et parler aux gens travaillant avec le groupe cible. Ceci a l'avantage d'être rapide, si l'on prend soin de déterminer les personnes avec lesquelles les échanges devraient se tenir. De plus, cela permet aux formateurs de prendre connaissance d'un ensemble de nuances et de mouvements moins visibles qu'il serait difficile de découvrir autrement. L'autre avantage réside dans le fait que ces gens fournissent un trésor de connaissances sur le milieu, par exemple le contexte de formation, le contexte politique et la détermination des enjeux électoraux.

Cette consultation ou cette conversation est menée avec des praticiens, entre les formateurs, ou au niveau du formateur et du leader communautaire. Ainsi, on s'assure de développer dès le départ un sentiment où les gens se sentent responsables du programme. Mais cette approche pourrait comporter des désavantages, surtout si elle exclut une collecte de données supplémentaires. Ceci dit, en ce qui concerne la formation, la connaissance du milieu et le sentiment de responsabilité des gens au niveau local ayant tant d'importance, voilà un moyen convaincant et passablement économique de concrétiser le programme sur le terrain.

On pourra en accroître l'efficacité, pour un coût additionnel limité, en ajoutant deux techniques connexes. En premier lieu se trouve la conférence consultative, laquelle réunit un ensemble de gens pour discuter, de manière structurée, des besoins et du contexte de formation. Ce programme peut être soit très formel, avec différentes parties prenantes traitant de divers sujets, soit plus informel et orienté vers le dialogue, avec de brèves présentations sur les enjeux suivies de discussions en table ronde en présence d'un animateur.

La sélection des membres du groupe de discussion, une activité spécialisée, se fondera sur la compétence des praticiens et leurs connaissances du milieu local.

Deux types de personnes

Aller sur le terrain et parler aux gens de manière aléatoire n'est pas suffisant. Il faut faire attention à la sélection des personnes. Comprendre les deux termes que sont « intermédiaire » et « interlocuteur » donne un éclairage en vue de la sélection à faire. Les termes indiquent aussi certaines des difficultés et des limites que l'on peut rencontrer et renvoient au soin à porter à cette question. Les interlocuteurs parlent en lieu et place d'un groupe cible ou en son nom. Les intermédiaires se situent entre le formateur et l'auditoire et font le pont entre eux.

Les formateurs voudront élaborer une liste des personnes avec lesquelles ils pourraient échanger, en se fondant sur leur évaluation d'une formation communautaire qui soit efficace et des organisations non gouvernementales (ONG) fonctionnant dans le secteur de la recherche à entreprendre. Celui-ci pourra être d'envergure nationale, régionale ou locale. En plus, ils cibleront les leaders communautaires en s'appuyant sur leur légitimité au sein d'une collectivité donnée.

Enfin, ils pourront tenir des échanges fructueux avec des gens qui servent d'interface entre la collectivité et le monde des formateurs, tels que les étudiants, les chercheurs et les diplomates. Ces derniers peuvent constituer un groupe très utile, surtout s'il y a un grand fossé entre le groupe des formateurs et la collectivité, par exemple lorsqu'on est à planifier un programme international ou que le groupe des formateurs doit travailler dans une partie du pays où il n'a jamais œuvré auparavant. De fait, il sera essentiel de cibler autant de gens que possible pour joindre l'équipe de formation, que ce soit comme interprètes ou comme chauffeurs, si ce ne peut être comme formateurs.

Cibler les personnes

Une fois la liste préliminaire établie, elle pourra faire l'objet d'une évaluation avec les gens qui ont déjà été ciblés. Autrement dit, la création de cette liste de gens est un processus qui se fait sur une base collaborative. Les formateurs ciblent un premier groupe de gens, possiblement en se fiant aux conseils obtenus auprès d'une ONG de confiance ou en vertu d'une directive provenant de l'organisme électoral. Puis, ce groupe de personnes pourra suggérer d'autres personnes que le formateur pourrait contacter.

La deuxième liste s'allongera et comprendra aussi des gens que l'on nomme régulièrement. Une deuxième série d'échanges aura lieu et la liste s'allongera encore. À un certain moment au cours de cet exercice, la liste deviendra circulaire, c'est-à-dire qu'on fera de nouveau référence à des gens auxquels les formateurs auront déjà parlé.

Les formateurs devront faire attention de bien noter les échanges qu'ils auront eus et les détails propres aux personnes qu'ils auront interrogées.

La confidentialité

Lorsque ces discussions ont lieu dans des contextes de conflit et que les participants abordent les besoins des membres de leurs propres groupes, on devra comprendre que l'information recueillie devra être traitée en toute confidentialité. En particulier, si les échanges ont lieu entre des praticiens, des commentaires critiques et propices à la réflexion se feront au sujet d'organisations qui sont actives dans la collectivité et auprès d'un groupe donné. La tenue de ces échanges reposera sur l'hypothèse que l'on cherche à élaborer des programmes pour aider des groupes cibles. Toute autre utilisation de l'information pourrait avoir une incidence sur les relations qui existent entre les personnes interrogées et les collectivités auprès desquelles elles sont actives.

Les limites

Les techniques qui sont proposées ici se fondent sur une méthodologie utilisée dans les études d'évaluation et décrite comme « triangulation ». Ce terme est utilisé pour désigner la position d'une place ou d'une personne sur une carte géographique. Autrement dit, l'information obtenue permet d'établir une certaine orientation. Si une personne sait d'où provient cette orientation, elle pourra tracer une ligne sur la carte. Puis, une orientation similaire est prise à

partir d'une autre position. Si ceci est fait trois fois à partir de points différents, un petit triangle sera formé sur la carte. C'est là qu'on trouvera la personne.

Dans le cas d'échanges et d'entrevues se déroulant avec différents interlocuteurs et intermédiaires au sujet de la même collectivité, le formateur notera l'information transmise et la source. Autrement dit, il évaluera l'information en tenant compte des intérêts et de la position de la personne livrant ladite information.

Si ceci est bien fait et si les mêmes échanges ont lieu avec différentes personnes, les données sur la collectivité deviendront de plus en plus fiables. Il sera possible de placer la collectivité sur une carte de données, certaines données se confirmant et gagnant en importance alors que d'autres susciteront scepticisme.

Tel que mentionné, des problèmes peuvent survenir. Mais ceux-ci peuvent être surmontés si cette technique particulière est jumelée à la collecte de renseignements s'appuyant sur d'autres moyens, par exemple les sondages, les données existantes et les groupes cibles. On pourrait aussi vérifier les données recueillies auprès d'un groupe de référence.

Les groupes de référence

Les formateurs pourraient vouloir créer un petit groupe de référence réunissant des organisations et des gens de confiance avec lesquels ils peuvent passer en revue l'information recueillie sur le terrain. Or, ces groupes qui se réunissent régulièrement n'auront pas d'intérêt direct ni dans les propositions qui sont faites pour orienter le programme, ni dans les résultats visés.

La collusion et le manque de fiabilité

Il arrive parfois qu'il y va de l'intérêt de certaines personnes et de certains organismes que les formateurs aient une opinion particulière de la collectivité. Ainsi, il pourrait y avoir une perception voulant que l'équipe de formation ait accès à l'argent qu'on dépensera dans la collectivité, ou qu'elle devrait élaborer des programmes d'une manière bien précise de façon à en faire bénéficier la collectivité ou un parti politique donné. Si l'équipe de formation est composée de gens de l'extérieur, ceux-ci pourraient ne pas savoir que les personnes qu'ils interrogent se rencontrent et échangent entre eux sur l'incidence du programme.

Ceci étant, il n'est même pas nécessaire d'avoir une telle complicité pour que l'information transmise soit moins fiable. Certaines personnes aiment bien être considérées comme des intermédiaires ou maintenir leur prestige au sein de la collectivité. Elles pourraient ne pas vouloir admettre qu'il y a des choses qu'elles ne connaissent pas et exagérer l'influence qu'elles exercent afin d'impressionner l'équipe de formation.

Le groupe de réflexion

On pourrait aussi trouver qu'une opinion domine au sujet des enjeux locaux parmi les personnes choisies, et que celle-ci ne correspond pas parfaitement aux faits. Lorsqu'il y a des situations de transition et des crises, le contexte change radicalement et les organismes en particulier n'arrivent pas toujours à suivre le rythme de ces changements.

D'autre part, il se peut qu'il y ait des organisations et des idées politiques dominantes que l'on tienne pour acquis. Il se peut effectivement que ce soit le cas. Un parti unique pourrait bien bénéficier du soutien de tous les membres d'une collectivité locale. Or, dans une telle situation de prédominance, il est souvent facile de supprimer la dissidence et de la faire disparaître. À l'évidence, cela soulève aussi une idée intéressante, à savoir qu'on ne pourrait vérifier les demandes que pourraient faire les membres des partis soutenant les minorités.

Les gardiens

Enfin, il y a ceux qui agissent comme des gardiens plutôt que comme des guides. Ils contrôlent l'accès à l'information communautaire. Certains auront accès à la collectivité, et d'autres pas. Et les raisons pour ce faire peuvent être d'ordre politique, idéologique ou personnel. Les équipes de formation verront à présenter une diversité à l'interne en vue de s'assurer qu'ils ne seraient pas rejetés du fait qu'ils sont tous des hommes, sont issus d'un pays en particulier ou sont d'une souche culturelle et ethnique particulière.

À eux seuls, ces éléments n'empêcheraient que l'on joue aux gardiens. Mais la mise au point d'une approche itérative peut concourir à surmonter ce phénomène. Dans les sociétés traditionnelles, les formateurs pourraient avoir à patienter avant qu'on veuille bien leur donner accès aux gens. Il y a une multitude de stratégies pour voir à cela; mais peut-être la plus efficace réside dans le fait de tisser une relation de confiance avec un intermédiaire qui pourra présenter le formateur aux leaders traditionnels.

Vérifier l'information

Les formateurs qui se retrouvent dans des situations où ils croient que les éléments ci-dessus pourraient fausser les renseignement reçus devront chercher à trouver des personnes enclines à la réflexion, qui désirent être justes vis-à-vis de toutes les opinions politiques et qui peuvent démontrer la fiabilité de leurs points de vue en présentant des preuves. De même, ils pourraient choisir de mener des entrevues avec des membres du groupe cible en s'appuyant sur un échantillon de petite taille, et ce, tout juste pour vérifier l'exactitude de l'information reçue et non pas pour mener un sondage à proprement parler.

9. L'élaboration d'une stratégie

Les formateurs qui obtenu suffisamment de renseignements sur le contexte dans lequel ils ont l'intention de fonctionner doivent mettre au point une approche générale pour leurs

programmes. Cette approche générale, ou stratégie, offrira un cadre opérationnel au sein duquel il sera possible de fixer des objectifs en matière de formation ainsi que des méthodes de fonctionnement.

Que le formateur soit responsable de l'information ou de l'éducation électorale, ou de l'éducation civique, on y retrouvera à la fois des éléments communs et divergents sur le plan théorique. Ces éléments sont abordés dans la section Les idées de base et les définitions de l'information électorale, de l'éducation électorale et de l'éducation civique. Le présent sujet esquisse les éléments dont les formateurs devraient tenir compte dans une stratégie générale.

Puisqu'on peut définir le mot « éducation » de multiples façons, il semble plus neutre de penser à la formation électorale comme étant avant tout un défi de communication – un message est créé qui doit ensuite être communiqué aux bénéficiaires qui veulent bien y porter attention. Sans tenir compte de la nature problématique du concept lui-même, dans les faits l'éducation à la citoyenneté et la formation électorale constituent des actions de nature éducative. Les deux font appel à des gens, aux connaissances, à l'expérience et au pouvoir, et les deux permettent la formation, la compréhension et des changements dans le monde et dans le comportement personnel.

Il est donc essentiel que les formateurs se penchent sur la stratégie d'éducation qu'ils comptent adopter pour l'ensemble du programme. Une stratégie bien conçue les aidera à réunir les ressources nécessaires de manière économique et à communiquer avec l'ensemble des publics auquel le programme fait appel, soit les participants, les parties prenantes, les partenaires, les professionnels et les producteurs.

Cette section concerne principalement les stratégies d'éducation informelles ciblant les adultes. Certaines pourraient comporter des éléments en salle de classe, mais l'élément à retenir est celui-ci : ces stratégies conviendront particulièrement aux programmes nationaux de formation dont ont besoin les pays engagés dans l'édification de la démocratie et le soutien à y apporter. Le présent sujet laisse aux pays le soin de déterminer si cet élément doit être vu comme un préalable à la démocratie.

Afin de fournir des renseignements pouvant aider à élaborer la stratégie d'éducation, cette section aborde la théorie de l'éducation, les façons d'organiser les choses (voir L'organisation), les différentes méthodes auxquelles on pourrait recourir (voir Le choix de la méthodologie) et la question de la relation entre la conception du message et les besoins en matière de formation (voir L'élaboration du message) et l'élaboration du programme d'études.

9.1 La théorie de l'éducation

Les personnes chargées de l'élaboration d'un programme d'éducation électorale voudront tirer profit de bons éléments théoriques et des pratiques exemplaires en matière de l'éducation des enfants et des adultes.

Cette section traite des aspects théoriques et vise les personnes en charge de l'éducation électorale, sans pour autant avoir une expérience antérieure au chapitre de l'éducation des adultes :

- le chapitre sur l'éducation des adultes fournit un aperçu du travail avec les adultes;
- le chapitre sur les considérations idéologiques traite du besoin d'expliquer les valeurs fondamentales d'un programme d'éducation;
- le chapitre sur les considérations culturelles et sociales traite des intérêts divergents des parties prenantes par rapport aux objectifs que le programme devrait viser à atteindre;
- le chapitre sur la légitimité et la crédibilité décrit les opportunités et les obstacles auxquels sont confrontés les éducateurs quel qu'en soit le contexte;
- le chapitre sur l'éducation des dirigeants et des citoyens propose des orientations en matière d'éducation électorale qui sont rarement utilisées, mais qui sont pourtant essentielles pour la démocratie;
- le chapitre sur la langue présente un ensemble de méthodes pour faire face aux contextes multilingues;
- le chapitre sur les principes de l'éducation du public se penchent sur les leçons apprises et les pratiques exemplaires dans le domaine des campagnes d'information du public.

Il est vrai que l'on retrouve des programmes importants pour les enfants dans les écoles et dans les contextes plus formels (voir L'institutionnalisation de l'éducation civique). Mais le souci principal du présent sujet est la mise au point de bonnes façons de faire avec les adultes qui sont éligibles à voter.

Certains éléments révèlent que, quel que soit le contexte, il faut tenir compte des idées entourant la théorie de l'éducation des adultes. Cette théorie met l'accent sur : l'autonomie du participant; l'hypothèse que les adultes ont déjà un vécu, des connaissances et les facultés essentielles qui leur permettent de comprendre le monde qui les entoure; et le fait que l'éducateur doit les respecter. Mais ce qui suit porte essentiellement sur les personnes qu'il faut aborder comme des adultes.

9.1.1 L'éducation des adultes

Un peu partout dans le monde, il existe une solide tradition au chapitre de l'éducation des adultes. Les réalisations diffèrent d'un endroit à l'autre, car cela reflète inévitablement le fait qu'on a emprunté différentes avenues.

Parmi ces avenues figurent l'éducation professionnelle ou en milieu de travail pour les emplois de nature technique ou relatifs à la gestion, le développement personnel, la mobilisation sociale, la capacité de lire, d'écrire et de compter, et le perfectionnement professionnel. Cet héritage a permis d'apprendre des choses:

- les traits qui caractérisent les adultes;
- les endroits et les moments où ont lieu des activités d'éducation des adultes;
- les personnes qui sont susceptible d'y participer;
- la manière d'apprendre des adultes;
- la meilleure façon de leur enseigner ou de les aider à le faire.

S'il faut en croire certains, ces connaissances renvoient globalement à la façon dont les êtres humains ont d'apprendre. Aussi, en raison de la prédominance de l'école comme lieu principal d'apprentissage et des méthodes d'enseignement des enfants, les principaux sujets d'études qui demeurent pour les personnes qui travaillent à l'éducation des adultes sont les études supérieures et l'éducation informelle.

Les traits qui caractérisent les adultes

Certains traits des gens sont presque universellement reconnus. De fait, ces traits, et non l'âge d'une personne, sont utilisés pour déterminer le moment où elle devient un adulte. Sur le plan légal, l'âge adulte varie d'une société à une autre. Certaines sociétés ont même prolongé les périodes qu'elles considèrent comme l'enfance et l'adolescence, et ce faisant, ont éliminé de grands pans des études supérieures portant sur l'éducation des adultes.

On tient pour acquis que les adultes connaissent leurs besoins éducatifs, qu'ils sont assez mûrs pour déterminer s'ils ont de tels besoins et comment les satisfaire, qu'ils possèdent une expérience de la vie et du travail pour être capable de réfléchir et d'appliquer les connaissances acquises à leur vécu, et qu'ils sont à même de choisir le lieu et le moment pour étudier et apprendre ainsi que d'afficher la volonté d'assumer les coûts associés à l'éducation (que ceux-ci aient trait au temps, à l'argent ou aux occasions perdues). On suppose que les adultes ont un temps limité et qu'ils doivent équilibrer les demandes issues de la famille, du travail et de l'éducation. On peut aussi supposer qu'ils ont déjà appris à se connaître ainsi que le monde autour d'eux, qu'ils en savent assez pour survivre sur une base quotidienne ou encore pour évoluer dans leur environnement de manière satisfaisante. Autrement dit, les adultes ne sont pas des cruches vides que les autres peuvent remplir.

À quel endroit les activités d'éducation des adultes ont-elle lieu?

Les adultes choisissent le lieu où ils souhaitent s'engager dans des activités d'éducation. En général, ils préfèrent les endroits orientés vers leurs besoins, et une grande partie de l'éducation des adultes se déroule en milieu de travail, à la maison ou dans des lieux que les adultes apprécient. Ceux-ci peuvent comprendre des salles communautaires, des églises, ou d'autres lieux de rassemblement et, dans certains pays, ils peuvent englober les établissements d'enseignement pour les études supérieures.

Alors que certains endroits sont destinés à une éducation spécialisée, souvent les adultes auront plutôt recours à des lieux qui servent à d'autres fins. Par ailleurs, généralement l'éducation des adultes réunit de petits groupes, encore que l'on observe une tendance de plus en plus marquée vers les grands groupes au chapitre de l'éducation commerciale ou religieuse, ou encore au sein des mouvements sociaux lorsque ceux-ci deviennent actifs au domaine de l'éducation.

À quel moment les adultes participent-ils aux activités d'éducation?

Si l'éducation est une activité prévue à l'horaire, plutôt qu'une activité de nature informelle, elle aura probablement lieu en dehors des heures normales de travail. En conséquence, plusieurs

programmes sont à l'horaire le soir ou le week-end. Les adultes doivent donc choisir entre participer à ces activités et faire autre chose comme loisirs, à moins qu'ils ne soient capables de prendre des dispositions pour que les activités d'éducation aient lieu pendant les heures de travail.

Si tel est le cas, les adultes pourraient être obligés de renoncer à une partie de leur salaire afin de pouvoir y participer. Autrement, ils pourraient avoir à faire des heures supplémentaires afin de pallier pour le temps consacré à l'éducation. Dans une telle éventualité, tout comme pour les décisions concernant l'emploi du temps en dehors du travail, des coûts importants y sont associés; conséquemment, les adultes qui participent à des activités d'éducation sont à la fois très motivés et très exigeants par rapport aux résultats auxquels ils s'attendent.

Les programmes d'éducation qui sont à mêmes de faciliter la présence des gens, ou qui réduisent à tout le moins les problèmes de participation découlant de l'horaire, attireront probablement plus de participants.

Qui participe aux activités d'éducation des adultes?

Certains faits semblent démontrer que les adultes entreprennent des programmes d'éducation qu'ils auront choisis eux-mêmes et qu'ils le font à des moments précis dans leur vie. D'autre part, les personnes dont les études ont été une expérience heureuse, surtout aux niveaux primaire et secondaire, seront plus enclines à opter pour un programme d'éducation adéquat.

En particulier, les personnes qui font face à des choix de carrière ou personnels, celles ayant du temps pour elle-même ou qui réalisent que leurs ambitions ne pourront se concrétiser sans l'ajout de compétences ou une éducation différente sont celles qui prendront part aux programmes formels. Par ailleurs, les gens qui œuvrent dans des organisations disposant de programmes d'éducation liés au perfectionnement professionnel pourraient être orientés vers de tels programmes; mais ce ne sont pas tous les adultes qui bénéficient de ce privilège.

Compte tenu des avantages qu'ils recherchent sur le plan personnel, on ne peut pas s'attendre à ce que les adultes choisissent un programme d'éducation simplement parce qu'il est disponible. Il faut qu'il y ait un avantage net, mais cet avantage ne doit pas nécessairement prendre la forme d'une nouvelle éducation avec certification. Les personnes les plus susceptibles de participer sont celles estimant que l'éducation changera quelque chose à leurs vies ou celles de leurs proches, soit en satisfaisant un besoin particulier, soit en solutionnant un problème précis. Tout en tenant compte des limites que cela comporte, elles pourraient décider aussi de participer à une activité d'éducation où la présence de personne n'est pas requise, mais qui repose plutôt sur la lecture, le visionnement ou l'écoute.

Les adultes détermineront la meilleure façon d'utiliser les ressources limitées dont ils disposent en matière de temps et d'argent. Les programmes d'éducation qui sont à la fois divertissants et formateurs, ceux qui sont donnés là où les gens se trouvent plutôt que l'inverse, les programmes qui se rapportent le plus nettement à leur existence quotidienne ont le plus de

chances de réussite. Mais les formateurs ne devraient pas sous-estimer non plus l'engagement de la majorité des gens envers le développement communautaire et personnel.

Comment les adultes apprennent-ils?

Pour que les gens apprennent, il n'est pas nécessaire pour autant qu'ils participent à un programme d'éducation. Ils continueront d'apprendre de la vie – en faisant des choses par eux-mêmes, en regardant les autres et en les imitant, ou en améliorant ce qu'ils font, en essayant quelque chose et, à défaut du reste, en lisant ou en suivant des procédures que d'autres avant eux auront mis au point.

Les personnes qui apprennent le mieux, par opposition à celles qui font simplement répéter ce qu'elles ont déjà fait, sont celles qui réfléchissent à ce qu'elles ont fait et à la façon de s'y prendre. Les éléments qu'elles tirent de ces réflexions détermineront leur comportement futur, leur permettront d'acquérir de l'expérience et pourraient mener à des changements.

Au fil du temps, les adultes vont s'améliorer s'ils sont en mesure de donner un sens à ce qu'ils font et d'en tirer des leçons.

Cette réflexion structurée n'est toujours pas facile à faire, surtout si l'expérience vécue est complexe ou si les émotions qui l'accompagnent empêchent la personne de saisir clairement ce qui se passe. Il se peut aussi que les gens ne disposent pas de toutes les connaissances nécessaires pour comprendre ce qui se passe. Par exemple, pendant des générations, les gens regardaient les étoiles et naviguaient en se fiant à celles-ci sans jamais se demander si la Terre était véritablement au centre de l'univers.

En conséquence, les formateurs ont un rôle à jouer en procurant aux personnes adultes cette connaissance qui leur permet d'amorcer cette réflexion. En écoutant les gens se raconter et en leur faisant voir des choses, les formateurs leur permettent de donner un sens à leur vécu. De même, ils donnent l'occasion aux gens de s'ouvrir par rapport à ce qu'ils ont connu ou de distinguer entre différentes expériences de vie, le tout grâce à des exercices et à des devoirs qui sont sans danger et dont la portée est limitée, ainsi qu'à des suggestions de lecture et d'études.

Les cours

Si l'éducation des adultes renvoie à une réflexion structurée sur l'expérience, et si les formateurs ont pour mission d'aider les adultes à apprendre plutôt que d'enseigner, pourquoi la majorité des activités d'éducation se ressemblent-elles autant? En effet, la plupart du temps, les gens assistent à la séance éducative ou à l'exposé d'une personne censée disposer de l'expérience ou du savoir qu'elles désirent acquérir.

Or, les séances éducatives ne sont pas toujours un moyen efficace de transmettre le savoir ou pour aider les gens à apprendre. Pourtant, elles continuent à dominer les programmes d'éducation. Les adultes ne comptent pas nécessairement sur les autres pour apprendre. Lorsqu'ils choisissent d'assister à une séance, ils y vont probablement munis d'un ensemble

d'aptitudes, de connaissances, de préjugés et de capacités de réflexion qui leur permettent d'évaluer l'information qui leur est transmise. Lorsqu'ils désirent accroître leurs connaissances ou obtenir de l'information, une activité d'éducation valable devrait se donner dans un contexte qui leur permette de vérifier la fiabilité de l'information – en évaluant les réactions des autres, en posant des questions et même en évaluant la personne qui anime l'activité. Ces éléments font en sorte que l'expérience d'une séance éducative ou d'un exposé vécue en personne soit très différente de celle consistant à visionner ce type d'activité en privé, et ajoutent grandement à l'expérience éducative.

Lorsqu'il a accès à des ressources et qu'il a du temps pour essayer des choses, un adulte pourrait même découvrir qu'une activité d'éducation peut influer grandement sur ses aptitudes. Ceci dit, les formateurs ne voudront pas s'appuyer sur des formes de transmission de l'information qui sont inefficaces s'ils peuvent élargir l'activité d'éducation pour qu'elle englobe des exercices, l'expérience pratique et la réflexion.

Les façons d'apprentissage

Les adultes semblent apprendre de différentes façons. Pour certains, il sera facile d'apprendre dans des lieux communautaires ou en petits groupes, d'autres préféreront des activités individuelles et plus anonymes, d'autres encore trouveront facile d'apprendre en y allant de manière pratique et en faisant des essais (avec les échecs que cela peut supposer), et enfin, pour d'autres le mentorat sera la solution leur permettant de progresser tranquillement.

L'éducation des adultes, en particulier l'éducation civique et l'éducation électorale, est une activité qui comporte divers aspects et que les gens entreprennent sur une base volontaire; conséquemment, les personnes qui trouvent une approche qui leur convient le plus choisiront probablement le programme afférent. Si tel n'est pas le cas, il y a de bonnes chances que les adultes abandonneront. De même, les programmes qui comportent des éléments obligatoires devront s'ajuster aux façons d'apprendre des participants.

Dans un programme qui cherche à rejoindre un grand nombre d'adultes, il faudra diversifier les choses de manière à ce que l'éducation soit la plus efficace possible.

9.1.2 Les considérations idéologiques

Comme tout autre type de formation, la formation électorale est tributaire de certaines considérations idéologiques sous-jacentes. Les formateurs devront gérer les différences entre les parties prenantes et l'incidence de l'idéologie dominante sur le programme qu'ils sont à mettre au point.

S'occuper des différences

Il est préférable que les formateurs comprennent bien ces considérations idéologiques et les exposent clairement. Mais ils pourraient faire face à des obstacles. Souvent, sans que cela soit dit ouvertement, il y aura connivence entre les différentes parties prenantes qui sont favorables

à un programme de formation électorale, mais qui ont des intérêts divergents sur les résultats à atteindre.

Ceci dit, cette connivence n'est pas nécessairement une mauvaise chose. Par exemple, certains formateurs pourraient vouloir se servir de l'occasion pour inciter les organisations à devenir plus démocratiques, d'autres viser simplement à ce que le processus de vote se déroule sans anicroche le jour du scrutin, et d'autres encore voudront tisser des liens de confiance avec les électeurs afin qu'ils puissent ultérieurement utiliser ces liens aux fins de mener des programmes de formation, de défense des intérêts ou de développement. Tout ceci ne veut pas dire pour autant que les parties prenantes ne pourront pas collaborer ou que les électeurs recevront une information erronée.

D'autre part, il y a une limite aux différences pouvant exister sur le plan des objectifs que poursuivent les formateurs. De fait, si elles sont trop importantes, ceci les placera en situation de concurrence, et dans certains cas, cela provoquera des conflits. On devra déterminer ce qui peut être fait lorsque les formateurs sont très éloignés les uns des autres sur le plan idéologique ou encore, si c'est le cas entre ces derniers, les candidats politiques et les organismes électoraux.

De manière très sommaire, on pourrait dire qu'il existe des différences idéologiques entre la formation qui a pour but la socialisation et celle qui vise la responsabilisation. Prise sous l'angle de la formation électorale, cette distinction permet de jeter une certaine lumière sur les objectifs de cette formation et les éléments de conflit qui pourraient surgir.

La socialisation et la responsabilisation

La formation électorale offre la possibilité de faire voir aux gens le caractère acceptable d'un système électoral, de les motiver pour qu'ils s'inscrivent comme électeur et exercent leur droit de vote, et de leur donner les aptitudes pour déterminer la façon dont ils voteront et accepter le résultat de l'élection.

Parallèlement, ceci pourrait favoriser le statu quo, en encourageant l'acceptation passive d'une forme donnée de gouvernement ou en minimisant les injustices dans le système social. De même, l'éducation à la citoyenneté peut s'avérer un moyen, qui, pour l'essentiel, amène les gens à accepter la culture politique et économique dominante. Il se peut bien que cette culture soit démocratique, mais la manière dont l'éducation à la citoyenneté sera définie pourrait faire en sorte qu'elle exclut totalement la possibilité d'examiner les idées qui sous-tendent cette culture.

D'autre part, la formation électorale pourrait encourager un examen critique du système politique et économique. Elle pourrait faire voir aux participants que les résultats électoraux signifient qu'un consentement a été donné à un ensemble des candidats et l'incidence de ce consentement sur la façon dont les gens seront gouvernés par la suite. Compte tenu du contexte, des questions pourraient être soulevées sur le sens de l'élection et sur la signification des

termes « libres et justes ». De même, on pourrait vouloir fournir aux électeurs les aptitudes nécessaires pour choisir entre les candidats.

Toujours en tenant compte de ces grandes questions liées à la socialisation et à la responsabilisation, les formateurs pourraient sélectionner des programmes qui requièrent leur présence continue auprès des électeurs, ou au contraire choisir des programmes permettant éventuellement aux gens d'apprendre par eux-mêmes et de s'affranchir du formateur.

Ainsi, les formateurs devront examiner leurs propres motivations et celles du programme qu'ils sont à mettre sur pied. Ils devront prendre en considération à la fois les résultats visés et qu'énoncent le programme et les méthodes auxquelles ils entendent recourir pour s'assurer que celles-ci sont compatibles avec leurs valeurs.

9.1.3 Les considérations culturelles et sociales

Les formateurs œuvrant auprès avec des adultes devront apprendre à composer avec la culture et les mœurs sociales des personnes et des groupes avec lesquels ils travaillent. Dans la plupart des cas, ils devront composer aussi avec la société où vivent les gens.

Il est peut-être vrai que l'éducation fait évoluer la relation des citoyens avec leur société. Aussi, lorsque la formation électorale s'insère dans l'arène de l'éducation à la citoyenneté et de la défense des intérêts, l'intention pourrait être que la société doive changer et que les gens doivent agir à ce propos. En raison du pouvoir de la formation, les formateurs auront probablement à prendre en considération l'incidence de la culture et de la société au moment de planifier et d'exécuter leur programme, et de gérer cette dite incidence. Parmi ces considérations, le formateur devra déterminer, par rapport à certains groupes de personnes et certains systèmes de croyance, la manière dont il entend composer avec les mœurs et le sens que les gens donnent aux choses, et qu'ils tiennent pour acquis.

Des exemples

Les formateurs pourraient avoir à composer avec différents tabous. Les femmes pourraient ne pas pouvoir parler en présence des hommes. Certains hommes pourraient être considérés comme des chefs de file simplement en raison de leur droit d'aînesse et, conséquemment, censés en connaître davantage, être plus sages et donc avoir le droit de parler en premier. Ces conventions influeront sur l'organisation des activités de formation, sur le choix des participants et sur les lieux où ces activités se dérouleront.

Il pourrait même y avoir une différenciation fondée sur le genre ou la langue d'un clan, des opinions particulières au sujet de la modestie ou sur ce que l'on devrait ou non discuter en public. Il pourrait même y avoir des points de vue concernant les formateurs, leur rôle et ce qu'on attend d'eux. D'autre part, dans certains groupes, établir un contact visuel pourrait être pris pour une impolitesse ou être lié au statut social; or, les formateurs pourraient mal interpréter ce comportement et croire à un manque d'intérêt ou de loyauté.

Voilà seulement quelques exemples des choix qu'ont faits les gens au fil du temps – et qu'ils continuent de faire – alors qu'ils cherchent à comprendre la vie à partir de leur vécu et des perceptions qu'ils en ont. Il est possible que certains de ces choix soient figés dans le temps et aux yeux des étrangers, ils sembleront inappropriés. Mais ils peuvent avoir une grande importance pour ceux qui les ont adoptés, et on ne devrait pas les écarter sans aucun égard. Les gens de l'extérieur réagiront peut-être à certains événements ou incidents en fonction de leurs propres façons de voir les choses, lesquelles n'auront aucun lien avec les relations sociales qui ont cours lors des activités de formation ou à l'extérieur de celles-ci.

En conséquence, les formateurs voudront chercher à élaborer leurs projets avec des gens qui comprendront les retombées possibles de la formation. Ces gens pourraient bien choisir de faire fi des coutumes locales, mais ils le feront en sachant les conséquences et jusqu'à quel point le programme pourra fonctionner sans perdre de son efficacité. Les programmes de formation peuvent remettre en question les mœurs ou chercher un compromis par rapport à celles-ci; mais l'équilibre sera difficile à atteindre. Inévitablement, il y a des gens, profitant des rapports de force existants dans une société, qui pourraient chercher à justifier ceux-ci avec des arguments fondés sur la culture, et ce, pour maintenir ces rapports en place.

Ceci est particulièrement évident dans les relations difficiles qui existent dans plusieurs sociétés entre le leadership traditionnel et les institutions démocratiques, ou au sujet du rôle des femmes et le bouleversement accompagnant la reconnaissance de leur droit de vote et de la responsabilisation qui s'en suit. Ceci dit, la formation électorale devra faire attention pour s'assurer d'intégrer la notion de démocratie dans la culture du pays qui est à mettre sur pied une démocratie électorale, tout en étant conscient que celle-ci pourrait bouleverser profondément ce pays ou cette société.

9.1.4 La légitimité et la crédibilité

Les formateurs doivent mettre au point des stratégies pour venir à bout du scepticisme que les participants pourraient avoir au sujet du programme de formation électorale et des personnes qui le dispensent.

Le scepticisme est approprié

Lorsque les formateurs se retrouvent dans des contextes de conflit, de transition ou très divisés sur le plan politique, invariablement on leur demandera qui ils sont, d'où ils viennent et comment on peut faire confiance à leur propos. Lorsque l'hospitalité est considérée comme une valeur importante, poser ces questions peut apparaître discutable mais elles seront néanmoins posées. Et s'il n'est pas possible d'obtenir des réponses satisfaisantes, que le programme de formation soit bien ou mal conçu, celui-ci aura moins d'impact. Dans certaines situations, cela pourrait même créer une controverse qui sera plus importante que le programme lui-même et qui freinera sa réalisation.

De telles questions sont parfaitement légitimes. Les adultes s'attendent à ce que la formation soit une activité à laquelle ils peuvent adhérer librement et qu'ils sont libres de choisir. Si des

liens se tissent directement entre le formateur et le groupe de participants, il pourrait être assez facile de surmonter le scepticisme. Toutefois, très souvent, les programmes de formation électorale consistent en des interventions sociales des organisations ou des institutions, ou encore ils sont menés au nom d'un client qui peut ou non représenter les opinions du groupe de participants. On retrouve cette situation tout particulièrement lorsque des employeurs demandent à ce que leurs employés suivent une formation; un vent de scepticisme pourra notamment s'élever si ces derniers sont syndiqués, mais ce phénomène n'est pas exclusif à ce contexte.

Tisser des liens de confiance

La confiance peut s'établir rapidement si l'on s'assure que les activités de formation commencent avec une présentation adéquate des formateurs et de l'organisme qu'ils représentent. Dans certains cas, l'organisateur de l'activité sera le mieux placé pour ce faire. Les formateurs voudront offrir aux participants l'occasion de poser des questions sur le programme, et explorer leurs attentes et jusqu'à quel point il sera possible de les satisfaire. À la fin du programme, ils inviteront les participants à l'évaluer et à faire des recommandations afin qu'il puisse être bonifié. Si les programmes de formation n'ont pas de contact direct avec les participants, les formateurs devront élaborer d'autres stratégies, plus générales, de manière à ce que celles-ci favorisent le contact direct.

L'impartialité

Ceux cherchant à obtenir le pouvoir politique ont tout à fait le droit de mettre au point des programmes de motivation et de formation électorale. Par exemple, aux États-Unis, un nombre croissant de programmes de formation électorale semblent essentiellement porter sur un enjeu et chercher à influencer les électeurs (en tant que public cible), plutôt que de constituer des programmes de formation visant à appuyer les élections ou le processus démocratique. Les organisations qui ont l'intention de dispenser une formation non partisane – et ainsi permettre aux gens de déterminer les candidats qu'ils désirent appuyer et la façon dont ces derniers envisagent traiter des questions sociales, politiques et économiques – devront trouver des moyens de se distinguer des programmes partisans. Pour ce faire, elles pourraient énoncer publiquement des objectifs non partisans et leur code de conduite. De même, elles pourraient exiger que leur personnel respecte certaines normes et faire connaître celles-ci au public.

Il arrive parfois qu'un formateur soit payé pour dispenser un programme non pas par les récipiendaires, mais par quelqu'un d'autre, p. ex. un employeur ou un ministère. Si une personne ou une entité finance un programme de formation électorale, un produit d'information ou une activité de formation, ceci devrait être rendu public. De fait, dans certains cas, la loi l'exigera.

Tout aussi important, les formateurs voudront recourir à des documents et des méthodes de nature démocratique qui soutiennent les valeurs que véhicule le programme de formation. Parmi ceux-ci, on pourrait retrouver une diversité de voix, l'incitation à débattre des enjeux et l'équilibre des forces entre les participants et les formateurs.

La crédibilité organisationnelle

Les formateurs représentant une organisation, ou dont on présume qu'ils en représentent une, devront s'assurer que la crédibilité de ladite organisation est au-dessus de tout reproche. Ceci voudra dire adhérer à des normes de professionnalisme en ce qui concerne la gestion des relations avec le public, des finances et du personnel. L'organisation devra ainsi rester fidèle à son mandat et aux objectifs du programme de formation électorale, des éléments qu'elle aura fait connaître publiquement. De plus, les formateurs voudront porter attention à la manière dont ils gèrent leurs relations avec les autres organisations, les fournisseurs et les clients. Les organisations devront faire de même en ce qui a trait à leurs interventions publiques et en particulier leurs commentaires sur le programme de formation. Enfin, compte tenu de l'importance des documents écrits pour façonner la perception du public, les formateurs devront s'assurer que ceux-ci sont exacts, justes et bien faits.

La légitimité

Les élections donnent une légitimité aux gouvernements. Les programmes de formation doivent s'assurer qu'ils ont obtenu cette légitimité, et ce, en négociant soigneusement la création du programme et en coordonnant de manière continue l'exécution du programme avec les participants.

Ce processus s'amorcera en s'assurant que le mandat a été confirmé et que tous les contrats ont fait l'objet d'un examen minutieux (voir Le mandat de formation). Malheureusement, certains éléments continueront probablement de porter à controverse, par exemple le fait de savoir si le programme de formation doit être mis en place par une organisation donnée ou par un ensemble d'organisations. De même, l'organisme électoral pourrait faire l'objet d'une controverse semblable.

9.1.5 L'éducation des dirigeants et des citoyens

Lorsqu'une défaite électorale ne mène pas à une passation pacifique du pouvoir mais entraîne plutôt des émeutes, un coup d'État, ou le refus de gouvernement en place de céder le pouvoir, ou lorsque les principales tactiques de campagne d'un parti politique cherchent systématiquement à salir la réputation des uns et des autres, à faire de l'intimidation personnelle ou à recourir à d'autres sales tours, la question n'est pas de savoir si les citoyens ordinaires comprennent ce qu'est la démocratie, mais de savoir si c'est le cas de leurs dirigeants. La formation électorale, aussi bien que l'éducation à la citoyenneté, vise presque toujours les gens ordinaires. L'hypothèse est qu'ils doivent apprendre à agir de manière démocratique, à voter, à élire leurs dirigeants, ainsi qu'à comprendre le fonctionnement des processus politiques, leurs responsabilités citoyenne et la gouvernance.

On dit beaucoup moins de choses au sujet des personnes qui exercent le pouvoir politique, à savoir si elles comprennent les principes de la démocratie et sont prêtes à les respecter. Peu de choses sont dites aussi au sujet des besoins que pourraient avoir ces dirigeants une fois qu'ils sont élus, ce qu'ils pourraient tenir pour acquis et ce qu'ils ne connaissent pas encore au sujet

de la façon de représenter leurs commettants, de gouverner, de prendre des décisions démocratiques, de leurs droits et de leurs responsabilités sur le plan constitutionnel.

Les dirigeants constituent une force très influente

Outre l'importance de la formation des dirigeants en guise d'appui à la démocratie, l'autre avantage réside dans le fait que ceux-ci forment un groupe très influent. Changer leur comportement, leurs attitudes et leur niveau de connaissances peut affecter grandement leurs partisans et les messages qu'ils leur communiquent.

Il est possible de cibler différents groupes de dirigeants et de mettre au point des programmes pendant les élections et entre les élections. Dans les pays où les dirigeants sont auréolés d'un certain mythe et où leur rôle est considéré comme leur revenant de manière héréditaire, ces programmes peuvent être particulièrement importants et avoir une saveur fortement politique.

À l'évidence, un bon point de départ serait les chefs de file communautaires, que ceux-ci aient été élus, nommés ou ayant ce titre depuis leur naissance. Ces chefs de file ont leurs propres besoins en matière de formation et ils donnent aussi accès aux collectivités qu'ils représentent. Les chefs de file traditionnels ont une relation d'allégeance avec leurs collectivités et pour cette raison, il est très difficile de mener une activité de formation sans obtenir, à tout le moins, un appui tacite de leur part.

En bref, dispenser une formation sur le rôle de dirigeants à des chefs de file politiques, traditionnels ou communautaires, établir une relation de confiance, leur fournir des renseignements utiles pour leurs commettants et leur donner l'occasion de contribuer des idées, voilà autant d'éléments qui contribueront à ce qu'ils se sentent responsables des programmes de formation électorale, rehaussant d'autant la probabilité de réussite.

Trouver des occasions de formation

Dans la vie politique d'un pays, les élus aux niveaux local, régional ou national s'enferment souvent dans certaines façons de faire et ensuite, il devient extrêmement difficile pour eux d'apprendre ou d'initier des programmes de formation, que ce soit pour eux-mêmes, leurs collègues, les membres du caucus de leur parti ou les membres des commissions parlementaires. Ceci dit, de plus en plus, les partis politiques et les institutions qui comptent des élus soutiennent les programmes d'orientation et de formation.

Les secteurs de formation

La formation des dirigeants des partis politiques aura toujours deux composantes, et les formateurs pourraient avoir de la difficulté à les séparer. La première est la nécessité de rivaliser avec succès aux élections et de s'assurer qu'ils ont un avantage relatif sur les autres partis. La deuxième est un concept auquel on réfère souvent comme étant la loyale opposition. Ainsi donc, on devrait chercher à motiver les partis au pouvoir et ceux qui ne s'y trouvent pas

pour s'assurer de la légitimité des résultats électoraux et des institutions dirigeantes et, à cette fin, ils devraient collaborer en vue d'atteindre cet objectif.

À titre d'exemple, les programmes de formation des agents électoraux des partis connaissent du succès, et ce, peu importe les partis. Il en est de même pour les programmes d'information visant à s'assurer que tous les responsables des partis ont une même compréhension des règlements électoraux et des procédures de vote et qu'ils comprennent leur obligation de se conformer à la loi ou, à défaut, d'être sujets à des amendes et autres pénalités. Ces activités font plus que transmettre de l'information sur les élections: elles favorisent un esprit de collaboration et de confiance entre les rivaux et établissent des relations entre les dirigeants qui seront nécessaires au moment où surgiront des situations conflictuelles. Enfin, ces programmes permettent de s'assurer qu'il existe un groupe important de dirigeants bien informés et en mesure de communiquer des renseignements sur les élections parallèlement à leur participation à une lutte pour le pouvoir.

Les organismes électoraux devraient viser à ce que les séances d'information couvrent:

- le code électoral ou toute loi régissant l'élection;
- les règlements électoraux pertinents;
- les codes de conduite;
- les rôles, les droits et les responsabilités des candidats et de leurs agents;
- les préparatifs en cours pour le vote, le dépouillement, la compilation et la détermination des résultats, et la sécurité;
- les procédures de plaintes et d'adjudication;
- le rôle de l'organisme électoral.

De même, ils peuvent encourager le développement général de la formation démocratique au profit des dirigeants politiques en s'occupant d'éléments comme la culture démocratique, le rôle de l'opposition et les préparatifs particuliers de passation du pouvoir qui suivront une élection, surtout lors d'une toute première élection. Ces cours pourraient être offerts par d'autres organismes que l'organisme électoral, mais ce dernier pourrait les initier et y conserver un certain rôle.

9.1.6 La langue

Il y a très peu de pays où l'on ne parle qu'une seule langue. Même dans ces pays où le gouvernement n'a qu'une seule langue officielle, il se peut bien que pour des raisons commerciales, éducatives ou lorsque les échanges se font dans la sphère publique, des citoyens mènent leur vie dans une autre langue. De même, on pourrait retrouver une importante communauté d'immigrants ou encore, le caractère multiethnique du pays pourrait donner lieu à la présence de différentes langues. Quoi qu'il en soit, les formateurs devront voir jusque dans quelle mesure la formation peut être donnée dans la langue maternelle des gens, par opposition (si c'est le cas) à la langue officielle de l'État.

Les formateurs devront prendre en considération différents éléments. En général, les adultes apprennent mieux dans la langue où ils se sentent le plus à l'aise. Si la formation comprend de la lecture, il sera plus efficace d'utiliser des textes qui sont dans la même langue que les autres documents (journaux et livres) que les gens lisent. Ceci dit, des obstacles pourraient être à surmonter.

Les restrictions légales

Les responsables publics de la formation pourraient ne pas avoir le choix et devoir offrir des documents et des services de formation dans la langue officielle seulement. Une telle politique pourrait avoir été établie en vue d'encourager l'unité nationale dans une société diversifiée ou pour toute autre raison aussi valable pouvant justifier une politique semblable. Il se peut qu'une politique nationale d'enseignement de la langue existe et qu'un consensus prévale à ce sujet; mais les personnes ne parlant pas la langue dominante pourraient trouver qu'un programme de formation électorale dispensé dans la langue officielle est inefficace, n'est pas inclusif et qu'il va à l'encontre des efforts de construction du pays. Dans d'autres pays, il se pourrait que la loi précise les langues dans lesquelles il faudra dispenser la formation électorale.

Certains pays relativement homogènes permettent aux immigrants et aux résidents temporaires d'apprendre la langue officielle; néanmoins, il se peut bien qu'ils donnent de l'information en différentes langues ou fournissent des documents en parallèle. Dès qu'il y a entente sur le fait d'offrir des documents de formation en diverses langues, et même peut-être dans certains dialectes, les choses ne tarderont pas à se compliquer pour les formateurs.

La terminologie

Plusieurs des termes utilisés en formation électorale et en l'éducation à la citoyenneté proviennent des grandes langues internationales. Ils peuvent devenir d'usage courant dans la langue dominante des affaires et du gouvernement d'un pays, si cette langue n'est pas déjà de fait une langue internationale. Toujours est-il qu'il peut s'avérer difficile pour les concepts démocratiques de trouver facilement une place dans d'autres langues. Dans certains cas, la traduction sera maladroite, utilisant de longues locutions marquées par la lourdeur, ou encore il ne sera pas possible de les traduire. Une des conséquences malheureuses de cet état des choses réside dans la possibilité que les gens puissent avoir l'impression que les concepts ne sont pas faits pour eux ou qui leur ont été imposés.

C'est donc la responsabilité des formateurs de s'assurer que les concepts soient bien intégrés. Ceci peut être fait en traduisant les choses directement ou indirectement, en utilisant des expressions ou des métaphores, en recherchant des mots et des locutions qui ont un sens similaire dans la langue de destination, ou en inventant des mots et des locutions. Dans certains cas, les formateurs pourraient devoir recourir aux termes qui apparaissent dans la loi. Pour éviter de créer plus de confusion, il pourrait être nécessaire que toutes les organisations et institutions internationales et locales qui participent à la formation électorale utilisent les mêmes mots, les mêmes locutions et les mêmes concepts. Pour faciliter ce processus, certains formateurs ont pris les devants et mis au point des glossaires, lesquels sont des documents

autonomes qui définissent, traduisent et regroupent les termes et qui peuvent même proposer des synonymes et des acronymes (par exemple Le progiciel multi-usage – Australie).

Outre la terminologie à définir pour parler du droit de vote et du processus électoral, un autre défi attend les formateurs dans un contexte multilingue : trouver rapidement un slogan que les gens retiendront facilement. Très souvent, un slogan fonctionnera dans une langue, mais sonnera ou semblera mauvais dans une autre langue, pour ne pas dire dénué de tout sens.

Les publications

Les publications posent un problème particulier dans les sociétés multilingues. Préparer des publications parallèles augmente les frais, exige plus de temps de préparation et de production, et ne règlent pas toujours de la meilleure façon les problèmes liés à la terminologie. Dans bien des cas, les personnes qui comprennent le langage technique pourraient choisir de lire le tout dans la langue dominante. Et il existe nombre d'exemples de publications qui, en dépit des bonnes intentions des éditeurs, ne sont pas lues.

De plus, les publications traduites sont souvent publiées dans une première langue de traduction, puis traduites dans d'autres langues. Ceci occasionne des délais et une qualité et des dates de publication variables selon les langues; de même, cela peut contribuer à entretenir une situation délicate avec les participants.

On a tenté de venir à bout de ces problèmes en produisant des publications séparées dans différentes langues, en commençant par une langue non dominante pour traduire ensuite le tout dans la langue dominante, ou en réunissant un groupe d'écrivains en vue de préparer des textes parallèles de façon collaborative. L'approche réussissant le mieux semble être la préparation d'une publication unique dans différentes langues. Ceci présente l'avantage de démontrer l'importance de toutes les langues.

Une option rentable et différente des publications

Une option consiste à opter pour une langue comprise par la majorité des gens et de préparer un texte de base dans une version utilisant un langage simple et d'y annexer un glossaire où les termes clés sont traduits dans une ou plusieurs langues. Cette façon de faire peut faciliter la tâche aux gens qui utilisent la deuxième ou la troisième langue.

La formation des formateurs

Il est probable que les formateurs auront à composer avec différentes langues. En conséquence et vu la difficulté de dispenser des cours techniques ou d'élaborer des textes spécialisés en plusieurs langues, il pourrait être intéressant de trouver une lingua franca. Ceci dit, les formateurs devront mener leurs programmes dans leur propre langue maternelle. Pour cette raison, les programmes de formation devraient comprendre des exercices en plusieurs langues; aussi, lors du cours ou tout juste avant, on devrait traduire les documents devant être distribués afin qu'ils puissent être expliqués et remis aux gens dans la langue appropriée.

La formation en personne

Dans certaines sociétés multilingues, il peut être possible de trouver une adéquation entre l'formateur et le groupe de participants. Evidemment, c'est la meilleure solution, mais ce n'est pas toujours possible d'agir ainsi. Il faudra utiliser différentes stratégies pour s'assurer que les gens se comprennent.

Une façon, mais peut-être la plus coûteuse, est de fournir la traduction simultanée. Si l'on ne peut fournir à chaque personne l'équipement, le traducteur et le casque d'écoute, on pourrait songer à regrouper les gens selon les langues de manière à ce qu'une personne puisse aider les autres autour d'elle. On pourrait aussi avoir recours à une personne qui viendrait parler aux gens pour leur traduire chaque phrase prononcée. Ou encore, un interprète pourrait résumer le propos. Toutes ces solutions nécessitent des traducteurs aguerris; de même, si on utilise des cabines et des équipements de haute technologie, il est possible que l'on ait à prévoir une formation additionnelle pour les traducteurs.

Ceci dit, il se peut que les interprètes qui auront été formés ne comprennent pas toujours les subtilités du langage politique; pour cette raison, pour le programme, il pourrait être plus profitable de recourir à des interprètes issus des collectivités locales. Si le problème tourne autour de l'aisance des participants avec la langue dans laquelle sont données les instructions, plutôt qu'un manque de connaissances, on pourrait alors donner les instructions dans une langue et mener les exercices dans une autre, en regroupant les gens selon les langues. Si des questions devaient être posées dans une langue, elles pourraient ensuite être distribuées sur des feuilles et traduites dans les autres langues. Des discussions multilingues pourraient avoir lieu, les gens parlant leur propre langue et donnant ensuite eux-mêmes un résumé dans une autre langue, ou encore en demandant à un autre participant de traduire le propos.

Si le formateur est la seule personne qui vient de l'extérieur, il pourrait être préférable qu'il ait un interprète plutôt que ce soit les participants qui jouent ce rôle. Étonnamment, si le formateur n'a pas accès à tout ce que les gens disent, d'autres éléments pourraient lui paraître plus évidents, par exemple les relations au sein des groupes; aussi, en raison de la nécessité de traduire clairement les choses, des questions pourraient susciter des débats autour de certains concepts.

9.1.7 Les principes de l'éducation du public

De plus en plus, on observe des activités nationales d'éducation du public, notamment autour des questions de santé mais aussi, dans certains pays, à l'égard d'enjeux liés à la constitution, au développement, à l'économie et aux droits de la personne; conséquemment, il y a maintenant suffisamment d'exemples pour être en mesure de proposer ce qu'il serait convenu d'appeler des pratiques exemplaires. Les programmes nationaux de formation électorale en sont une illustration, mais il y en a d'autres : par exemple, la sensibilisation au sida ou les campagnes de lutte contre le tabagisme, les drogues et la pollution. Plusieurs campagnes de sensibilisation ont pris une envergure mondiale. C'est particulièrement le cas des campagnes

environnementales, mais on peut aussi penser aux programmes contre les mines terrestres et à d'autres initiatives pour la paix.

Les programmes nationaux de formation sont d'intéressants produits dérivés, dans leur forme actuelle, d'une démocratisation croissante et de la mondialisation de l'information. Les gouvernements et les établissements d'enseignement privés doivent utiliser des programmes de formation, plutôt que la force ou la désinformation, afin de persuader les citoyens de changer leur comportement. La rapidité des changements qui marquent le monde contemporain, avec ce que cela implique sur les plan des connaissances et de l'information, rend ainsi moins probable que le système d'éducation formel, là où il existe, puisse agir lentement, ou que certaines formes de socialisation soient adéquates. Ceci dit, en dépit des besoins évidents dans certains contextes, la qualité et la portée des programmes d'information publique, lorsqu'ils existent, pourraient se buter aux ressources financières limitées, au manque de volonté politique et à la réalité.

La portée des pratiques exemplaires présentées ci-dessous est étroite. Celles-ci demeurent des propositions qui devront être évaluées et mises à l'essai. Néanmoins, certains éléments et certaines méthodes qui ont été normalisés semblent plus efficaces que d'autres. Ce sont les suivants:

- travailler en réseaux et mettre sur pied des organisations pour s'assurer qu'existe un contexte adéquat pour l'élaboration et la présentation d'un programme de formation;
- s'assurer de mettre en place des mécanismes pour que les gens s'approprient le programme et pour obtenir des commentaires;
- cibler, comprendre et utiliser les organisations et les institutions en vue de communiquer avec les groupes qu'ils représentent;
- s'assurer que l'accès à certains groupes cibles se fasse par l'entremise d'intermédiaires auxquels on peut déjà faire confiance;
- laisser la communication aux personnes qui comprennent et utilisent déjà la langue et les médias pertinents, y compris le fait de recourir à une approche qui s'appuie sur la parole lorsque cela est nécessaire;
- diffuser le message de formation rapidement et dans un court délai auprès d'un large éventail de groupes cibles;
- élaborer les objectifs et les messages de formation en collaboration avec des personnes et des organisations qui sont représentatives des groupes cibles en tenant compte des véritables besoins et non pas seulement des impératifs de programme;
- créer un contexte approprié afin que les milieux juridique, culturel et organisationnel incitent les gens à adopter les comportements visés par les objectifs de la formation, plutôt que de faire obstacle à leur atteinte;
- offrir un soutien organisationnel et à la formation en préparant tous les documents de formation nécessaires au programme, que celui-ci soit dispensé sur une base individuelle ou en petits groupes;
- offrir la formation des formateurs, donner des orientations aux documents et soutenir les participants aux activités;

- fournir, sur le plan national et régional, des groupes de référence et du renfort pour les campagnes;
- aller chercher le soutien des médias nationaux, en particulier grâce à la publicité à la radio et à du matériel qui pourrait convenir pour les médias électroniques et la presse écrite;
- établir des partenariats institutionnels pour assurer la viabilité financière, administrative et de la mise en œuvre, ainsi que la responsabilité publique.

De plus amples détails sont fournis sur chacun de ces principes dans le sujet portant sur la formation électorale.

9.2 L'organisation

Les programmes d'éducation formels menés dans les établissements d'enseignement et intégrés dans le programme normal peuvent sembler se dérouler sans qu'on ait besoin d'y ajouter grand-chose sur le plan organisationnel ou administratif. Par contre, si on veut qu'ils réussissent, les programmes informels, qu'ils soient menés en tant qu'activités à l'extérieur du programme scolaire des établissements d'enseignement ou, plus souvent, dans d'autres lieux – exigent beaucoup d'organisation. En conséquence, les formateurs électoraux travaillant avec des électeurs adultes devront posséder une grande expérience organisationnelle, puisque le développement organisationnel sera un outil de premier plan dans leur travail.

Outre le fardeau administratif qui repose sur les formateurs, ceux-ci devront s'occuper de la gestion des budgets, faire des appels d'offres concurrentiels pour obtenir des produits, voir aux contrats et aux paiements, maintenir les dossiers à jour et rédiger les rapports; ils devront également organiser des programmes nationaux ou régionaux et toute une gamme d'activités de formation, y compris des activités spéciales. Si l'on ne fait pas bien attention à ces différents éléments, les programmes de formation pourraient échouer, et ce, même si à l'instar des outils qui les accompagne, ils auront fait l'objet d'une conception de premier plan.

Les formateurs doivent être capables de : voir à l'organisation des lieux, au personnel et aux équipes de formation; entreprendre l'élaboration du programme de formation, y compris son contenu, et la mise au point de ses produits médiatiques et de ses documents de formation et d'information; organiser les processus de production et d'impression, le déploiement du personnel ainsi que la livraison et la distribution des documents; prévoir l'accès aux participants; et préparer des horaires, des calendriers de réalisation et des plans de mise en œuvre afin de s'assurer que tout est sur la bonne voie. Tout ce travail qui doit être fait sur le plan administratif comporte ses propres exigences (voir La gestion). Mais ce n'est pas tout car un programme national stratégique devra faire face aussi à des questions organisationnelles d'ordre général:

- la façon dont se déroulera la planification du programme, et la façon dont l'équipe de coordination du programme de formation harmonisera les ressources aux objectifs du programme pour en favoriser l'atteinte (voir La planification et l'harmonisation);
- l'utilisation des institutions existantes, et la façon dont ceci sera négocié, approuvé et financé (voir Les institutions existantes);

- l'établissement des structures organisationnelles que nécessite tout programme, surtout en période électorale (voir L'organisation dédiée aux élections).

9.2.1 La planification et l'harmonisation

Un programme de formation électorale qui est complexe exige énormément de planification. Et une fois que le plan est mis sur pied, il faut harmoniser les différents éléments nécessaires à sa réussite, un travail qui doit aussi être revu régulièrement. Ici, on aborde ces deux éléments conjointement en raison de la relation étroite entre d'une part, la participation à la planification et la volonté de contribuer pleinement au programme, et d'autre part, la nécessité de s'harmoniser – ainsi que les ressources disponibles – aux orientations du programme.

Il est possible de préparer un plan et de le réaliser au moyen d'une ensemble d'instructions et de contrats lorsque les personnes chargées de la préparation: sont en mesure de planifier minutieusement les détails et de songer à toutes les éventualités; possèdent à la fois le pouvoir et l'influence associés à un poste, au savoir et à l'argent; et peuvent contrôler les activités de formation et de mise en œuvre à grande et à petite échelle. Les armées sont peut-être en mesure de faire une telle chose; mais ce n'est pas le cas de la majorité des formateurs.

Ils devront plutôt chercher la collaboration des autres, en rendant l'information disponible et en adaptant le programme pour tenir compte du contexte local qui pourrait être en évolution. Avec le temps qui est une denrée précieuse, souvent, il arrive que les éléments du programme doivent être mis au point de manière quasi improvisée. Si la portée du programme de formation électorale est grande et que les communications quotidiennes ne sont toujours possibles, les formateurs devront faire confiance à leur personnel, à sa qualité et à celle du matériel, pour la poursuite du programme.

La planification

On peut considérer que deux éléments font partie de la planification : la mise sur pied d'un plan stratégique ou d'un cadre logique, et la mise au point des horaires de travail, des grandes lignes et d'autres détails. Dans un programme national de formation, l'engagement et la participation de plusieurs parties prenantes et partenaires éventuels sont importants; c'est pourquoi la planification stratégique doit précéder la planification opérationnelle et à court terme. Les formateurs pourraient décrire cette activité de manière stratégique, parler de vision et de mission, d'objectifs stratégiques, d'évaluation des ressources, de possibilités et de menaces, de forces et de faiblesses, d'un cadre logistique comportant des buts, des objectifs, des tâches, des indicateurs et des hypothèses (voir La préparation); quoi qu'il en soit, il sera important de s'assurer que les participants choisis proviennent d'un groupe de gens aussi varié que possible et de réunir des personnes issues des secteurs stratégiques. On pourrait vouloir déléguer aux spécialistes la planification détaillée, plutôt que d'avoir un petit groupe de gens qui réfléchit à une politique et qui s'attend ensuite à ce que les partenaires de la formation s'occupent du reste.

L'harmonisation et la responsabilisation exigent que l'on comprenne l'ensemble de l'œuvre et que l'on fasse preuve d'un engagement à son égard. La meilleure façon d'y parvenir est

d'organiser des ateliers sur la planification avec différentes personnes, y compris des représentants des organisations dont on s'attend à ce qu'elles contribuent au programme de formation électorale. Un atelier sur la planification devrait être précédé par des consultations avec les organisations partenaires afin de créer un sentiment d'engagement. Ensuite, au moment où le groupe se réunira, un travail préparatoire aura été réalisé et il sera prêt à y donner suite. Une personne qui s'y connaît bien en matière de conception de programmes de formation devrait animer l'atelier. Il faudra s'assurer de prévoir suffisamment de temps pour que les participants puissent arriver à s'entendre sur l'approche générale.

Autrement dit, il devrait y avoir accord sur:

- le contexte dans lequel le programme de formation électorale doit se dérouler;
- l'objectif général du programme de formation électorale (qui devrait être formulé d'une manière qui satisfasse tous les participants);
- les principaux objectifs (une fois de plus, ceux-ci devraient être écrits noir sur blanc);
- le rôle de chaque personne présente;
- l'engagement envers les tâches ultérieures;
- la prise en compte d'un échéancier pour la planification;
- le paradigme général entourant le fonctionnement du programme.

À cette étape, l'équipe qui se réunit pourra élaborer un document de planification qui précise les enjeux stratégiques et qui permette aux gens de prendre en considération les détails opérationnels du programme. En général, l'élaboration d'une ensemble de grands objectifs devrait permettre que la planification détaillée soit déléguée à diverses personnes et organisations. Ces derniers pourront alors se pencher sur des éléments comme les budgets de fonctionnement, les horaires de formation, de déploiement du personnel et de diffusion de l'information, les spécifications entourant l'impression et l'emballage, les plans de production, de livraison et de distribution, etc. Il sera nécessaire de nommer une personne ou une organisation qui continuera à coordonner la planification, ce qui nécessitera de préciser ce que veut dire la coordination aux yeux des partenaires.

Avant de passer à la question de la coordination à proprement parler, il convient de mentionner que ces ateliers ne devraient pas être confondus avec des conférences, où l'on pourrait donner de l'information aux participants et sonder leur intérêt à participer à un programme de formation électorale. Certes, ces activités pourraient être considérées comme étant de la formation et permettre de cibler des partenaires éventuels du programme. Un plan pourrait même être présenté lors de la session de clôture d'une conférence comme étant un produit issu de celle-ci, alors que dans les faits il aurait été élaboré par une petite commission formée de personnes nommées à ce titre ou d'organisations convoquant la conférence; or cela ne veut pas dire pour autant qu'à l'avenir, il ne faudrait pas planifier ou consulter davantage. Au bout du compte, il se peut qu'il faille faire suivre ces activités de plusieurs réunions et communications pour s'assurer de l'engagement de tout un chacun et surmonter les incompréhensions et les résistances; en conséquence, celles-ci pourraient s'avérer beaucoup plus onéreuses que prévu à l'origine lorsque la décision a été prise de réunir les gens.

La coordination

Les personnes et les organisations fonctionnant en vertu d'un paradigme d'intérêt public, disposant d'un engagement solide et justifiable envers l'indépendance et l'autonomie, et possiblement d'un engagement tout aussi solide envers la participation et l'égalité, auront tendance à être méfiantes envers tout ce qui ressemble à la gestion et au contrôle. Or, puisqu'il est essentiel que les organisations disposent de systèmes de gestion, il y a eu une tendance à rechercher des mots moins agressants pour les décrire, et « coordination » est l'un de ceux-là. Ceci dit, trop de gens encore prennent la charge du travail de coordination avec l'intention de diriger et de contrôler. Pourtant ce mot comprend une dimension de service et il est nécessaire, même dans une entente collégiale, d'élaborer des façons de faire permettant aux partenaires d'organiser des activités qui s'harmonisent les unes aux autres. Pour cette raison, les gens expriment souvent des réserves envers le mot, ce qui favorise la recherche régulière de nouveaux mots et de nouvelles structures. Parmi ceux-ci, on retrouve « responsables », « secrétariats », « comités de direction », « salles des machines », « groupes de travail », et « unités de service ». C'est un fait que la capacité d'invention des gens est énorme, tout comme l'est leur capacité à saisir et à exercer le pouvoir. Et tel est le problème auquel il faut s'attaquer lorsque l'on examine les efforts de coordination plutôt que d'argumenter au sujet de la terminologie.

Afin de s'assurer qu'il s'agit bien du travail qu'effectuent les coordonnateurs – et qu'ils ne cherchent pas à prendre le contrôle du programme, les partenaires devraient se réunir sur une base régulière; on devrait insister pour que les réunions soient bien documentées et comprennent un procès-verbal de qualité, que chacun saisisse bien ses responsabilités, qu'il existe une politique sur la personne devant agir comme porte-parole du programme, et que de la formation soit prévue pour le personnel affecté à la coordination. Une grande part de la confusion vient d'un personnel mal préparé et incapable d'accomplir les tâches qui lui ont été assignées dans le cadre du programme.

L'harmonisation

Une fois qu'on a procédé à la planification de façon collaborative et mis au point la coordination de ce plan, l'équipe de direction du programme devra se pencher sur la manière d'harmoniser les différentes ressources aux objectifs du programme en vue de favoriser leur atteinte.

En grande partie, cette harmonisation exige d'exposer fréquemment la vision du programme et de souligner l'ouverture à la participation de différentes personnes et organisations, que leurs antécédents idéologiques ou historiques soient politiquement corrects ou non. Les programmes nationaux de formation voudront chercher à s'assurer qu'un vaste ensemble de personnes et de groupes soit d'accord avec un objectif commun et travaille à son atteinte, et on devrait expliquer et défendre cet objectif.

Si le programme est une activité à long terme, l'équipe du programme pourra évaluer ses réalisations de manière régulière et la façon dont le programme évolue par rapport à ses

objectifs. Ainsi, dans la foulée de cette évaluation, il se pourrait qu'il faille modifier ce qui est communiqué aux personnes dont on désire qu'elles s'associent et contribuent au programme. Mais peu importe la fonction qu'ils occupent au sein du programme, les membre de l'équipe de direction devront s'assurer que des occasions leur sont données pour parler aux organisations et transmettre leur vision par l'entremise des médias, qu'un bulletin d'information ou une page Web a été créé afin de ne cesser d'encourager les gens à contribuer aux objectifs fixés, et qu'il y a régulièrement des activités de formation et de perfectionnement professionnel à l'intention du personnel où l'on pourra évaluer le programme et renouveler l'engagement de tout un chacun à son égard.

Ces activités sociales peuvent permettre d'établir des consensus et un sens de responsabilité si elles se déroulent comme des forums où les gens s'expriment et s'écoutent les uns les autres et confirment qu'ils comprennent le programme et ses objectifs et qu'ils peuvent y croire. Cependant, il y a un danger que ces activités d'harmonisation encouragent une confiance aveugle. Il est arrivé que des programmes soient devenus des « vaches sacrées » où les relations sociales entre les partenaires étaient plus importantes que les résultats du programme lui-même. En conséquence, une évaluation indépendante et l'honnêteté de la part des formateurs ou de l'équipe de direction sont toutes deux essentielles.

9.2.2 Les institutions existantes

Les programmes que l'on élabore à partir de rien, en particulier les programmes d'éducation électorale dans les sociétés en transition, peuvent mener à la création de nouvelles organisations et de nouvelles institutions car celles qui existent peuvent ne pas avoir l'expérience ou les ressources nécessaires, ou même le mandat qui convienne, pour ce type de travail. Ainsi, certaines situations exigeront de créer de nouvelles institutions et de nouvelles organisations pour satisfaire aux besoins en matière de formation.

L'éclosion de nouvelles organisations d'éducation civique en Europe de l'Est et en Amérique latine pourraient laisser penser que cette orientation est la bonne. Toutefois, on sous-estime souvent la difficulté de bâtir de nouvelles institutions et le temps nécessaire pour s'assurer qu'elles sont viables et se faire une place dans la culture politique et sociale du pays. Les formateurs devront donc examiner les organisations existantes pour voir si elles peuvent assumer des tâches de formation électorale qui sont complémentaires à leurs activités actuelles ou si les établissements d'enseignement peuvent assumer certaines portions du programme de formation électorale.

Les bonnes raisons pour recourir aux organisations ou aux institutions existantes

Les organisations et les institutions existantes ont déjà une infrastructure, une réputation, des contacts et un groupe qu'il représente. Leur personnel connaît le contexte de fonctionnement. Si elles ont déjà participé au programme de formation électorale dans le passé, elles auront aussi l'avantage d'une mémoire institutionnelle. En ce qui concerne les organismes électoraux

nationaux ou d'autres organismes publics, il se peut qu'ils disposent d'un mandat légal et de fonds publics pour mener des activités de formation électorale.

Ceci dit, ces institutions pourraient manquer de ressources ou avoir des programmes ou des perspectives limitées. Elles pourraient avoir des contraintes budgétaires limitant leur capacité d'exécuter leurs programmes ou d'accroître leur personnel, ou encore des contraintes légales en ce qui concerne leurs sphères d'activité et l'accès aux ressources. Ceci dit, la formation pourrait permettre de surmonter certains obstacles, tout comme les pressions internationales pourraient contribuer à accroître l'accès aux ressources ainsi que le fait d'investir dans ces organisations. De même, des occasions pourraient se présenter pour mettre sur pied des partenariats stratégiques entre les organisations en vue de mettre à profit des ressources, d'établir une division du travail et d'accroître l'accès aux personnes qui sont au sommet et à la base de l'organisation.

Les bonnes raisons pour créer de nouvelles organisations et de nouvelles institutions

Cependant, des situations peuvent se produire où les institutions et les organisations existantes ne pourront convenir. Il se pourrait qu'il n'y ait aucun organisme électoral permanent ou que celui-ci n'ait aucun mandat légal pour mener des activités de formation électorale. S'il le faisait, son intégrité pourrait être remise en question et sa capacité serait très limitée. Selon l'histoire politique du pays, il se peut, à toutes fins utiles, qu'il n'y ait aucun groupe digne de ce nom au sein de la société civile – ou il se pourrait que ces organisations dont on avait permis l'existence soient inefficaces et dans une position compromettante. Tous ces éléments constitueraient de bonnes raisons de mettre sur pied une nouvelle organisation. Un autre exemple où il serait approprié de fonder une nouvelle organisation serait celui où un groupe de parties prenantes bien informé et représentatif aurait décidé d'agir ainsi et que ce groupe comprenne des institutions qui pourraient être le fer de lance d'un programme. Ceci étant, l'évaluation de la capacité et du potentiel des institutions existantes et la possibilité de former une nouvelle organisation devra être menée soigneusement.

Les mauvaises raisons pour créer de nouvelles organisations et de nouvelles institutions

Toutefois, il arrive parfois que les personnes voulant mener un programme de formation font fi des institutions existantes, et ce, pour les mauvaises raisons. En premier lieu, ils n'auront pas fait leurs devoirs et ignoreront la présence d'institutions qui pourraient faire l'objet de réformes ou être transformées d'une manière qui les rendraient convenables. Il est arrivé que des organisations aient été fondées en dépit de l'existence d'entités ayant des buts pertinents et une infrastructure appropriée. Il y a aussi ceux qui fondent des institutions parce qu'ils n'ont pas l'énergie de négocier avec celles qui existent. Ou encore, des préjugés peuvent exister envers les organisations existantes, préjugés qui sont non fondés ou dont les relations avec lesdites organisations n'ont pas permis de prouver. Il y en a également qui forment de nouveaux programmes de formation électorale car ils veulent en être les responsables, ayant l'impression qu'ils ne peuvent contrôler les organisations existantes de la même manière. La décision peut aussi découler d'un désir d'accéder à des sources de financement provenant du gouvernement ou du secteur privé, que ce soit à l'intérieur du pays ou sur le plan international.

Aucune de ces raisons n'est justifiable lorsque les ressources sont limitées et qu'il faut mettre en œuvre un programme que le public devra accepter. Car les gens mènent alors une lutte pour l'obtention des ressources et attirer des participants à leur programme; mais dans la foulée, tout ce qu'ils laisseront derrière eux sera des efforts déployés à répétition et des ententes organisationnelles plus complexes, que ce soit dans le secteur public ou au sein de la société civile.

9.2.3 Les organisations impliquées dans le domaine électoral

Il arrive qu'au moment des élections, il n'y ait aucune organisation travaillant dans le domaine de l'éducation électorale. En conséquence, il pourrait s'avérer nécessaire d'établir, au sein de l'organisme électoral ou parallèlement à celui-ci, une organisation ayant comme objectif précis de mener des programmes d'éducation en vue des élections. L'existence de cette organisation pourra être de courte durée et, comme pour d'autres organisations impliquées dans le domaine électoral, se terminer avec l'achèvement de l'élection. Plusieurs organismes électoraux fonctionnent sur le principe du « ballonnement », à savoir ils disposent d'un petit siège social qui prend de l'expansion uniquement lorsqu'il s'avère nécessaire. Il est même possible que l'organisme électoral lui-même soit une instance temporaire composée d'employés en détachement et à court terme qui sera démantelée après l'annonce des résultats électoraux et la certification du vainqueur.

Ceci dit, dans certaines situations, il pourrait y avoir plusieurs programmes d'éducation continus alors que l'on pourrait avoir confié à des organismes électoraux et à des organisations non gouvernementales, de manière légale ou en vertu des documents de constitution et des déclarations de mission, le mandat de mener entre les élections des activités d'éducation électorale et d'éducation civique. Dans de tels contextes, cela voudra dire que les élections sont institutionnalisées; et lorsqu'au sein de l'arène politique, les organisations de la société civile et les partis politiques joueront un rôle de médiation important les uns que les autres, il pourrait être possible de mener un programme continu d'éducation électorale en appui à l'inscription des électeurs et aux élections. De même, il est possible qu'il y ait des situations où il faudra songer à une nouvelle entente organisationnelle en vue d'une élection donnée et ne pas sous-estimer les efforts que cela exigera.

Les types d'organisations

L'importance et la nature des efforts à déployer seront tributaires du type d'organisation qui aura été retenu. Inévitablement, celle-ci découlera de conditions objectives (le contexte, les ressources disponibles, le but du programme) et de l'expérience subjective (le profil des personnes en présence, leur expérience organisationnelle, les conseils qu'ils sont capables d'aller chercher, et ainsi de suite).

Dans un monde idéal, seules des conditions objectives devraient déterminer le type d'organisation, qui serait conçue spécifiquement pour satisfaire à ces conditions de manière efficace. Or, le type d'organisation découlera probablement davantage de l'expérience que les gens auront pu vivre dans d'autres pays et à leur propre histoire organisationnelle. S'il en était

autrement, les besoins seraient peut-être moins grands en matière de gestion des organisations ou pour des spécialistes en organisation, en développement et en gestion.

Il est possible d'établir une liste des types d'organisations qu'ont déjà retenus les gens et l'incidence qu'ils peuvent avoir:

Les organisations actives en matière d'éducation électorale

Selon la culture juridique et politique du pays, il sera facile ou difficile de mettre sur pied de telles organisations. Dans les pays où il est relativement facile de créer ces organisations, elles pourront être mises sur pied en vue d'obtenir des contrats de la part d'un organisme électoral ou parce qu'on aura cerné des lacunes au chapitre des activités ou des documents éducatifs. Dans certains cas, le financement international de l'éducation électorale pourra avoir stimulé la création d'organisations dédiées aux programmes d'éducation civique et d'éducation électorale. Chacune devra s'occuper des défis habituels d'une organisation naissante, p. ex. la formation d'un conseil d'administration, l'enregistrement, le recrutement et l'emploi du personnel, la recherche de locaux ainsi que la détermination d'un créneau dans le marché. Si elles sont mises sur pied dans un court délai, au départ leurs ambitions pourraient dépasser leurs capacités. Mais si elles bénéficient d'un soutien financier, elles pourraient devenir rapidement fonctionnelles et payer pour obtenir l'expertise et l'information dont elles ont besoin.

La difficulté principale que rencontrent ces organisations réside dans les balises de fonctionnement très étroites qu'elles se donnent et le défi subséquent de maintenir leurs activités entre les élections et peut-être même d'assurer la viabilité à long terme de leur organisation. Une toute première élection pourrait bien offrir un marché accueillant et un financement abondant. Mais lors d'une deuxième ou d'une troisième élection, il se pourrait que l'organisme électoral assume la responsabilité de l'éducation électorale; aussi, il se pourrait que les besoins de l'électorat en matière de l'éducation électorale changent ou soient moins grands – mais il faudra tout de même mener certains programmes d'information et d'éducation électorale, sans que cette activité connaisse pour autant la même intensité.

Puisqu'il faut pouvoir dispenser un programme national dans de courts délais, la nécessité d'élargir celui-ci ou de restreindre sa portée entre les élections constitue un grand défi qui exige de pouvoir compter sur une organisation avec un noyau de professionnels et un grand nombre de bénévoles. Un modèle alternatif consiste à disposer d'une organisation dont l'existence repose sur des activités liées à l'information, l'éducation, la défense des intérêts ou ayant un rôle de chien de garde. En général, ceci permet à une organisation, au moment des élections, de mettre sur pied une unité spéciale d'éducation électorale ou de se transformer pour mener de telles activités.

Les organisations œuvrant ensemble

Il est peu probable qu'une organisation puisse à elle seule s'occuper de toutes les tâches devant être réalisées lors d'une campagne d'éducation électorale. Pour leur part, les organismes

électoraux voudront renforcer les capacités de la société civile afin d'accroître la portée du programme et de rehausser l'atmosphère démocratique entourant les élections.

Au sein de la société civile, on pourrait retrouver de grandes et de petites organisations qui désirent dispenser les programmes d'éducation électorale. Les premières seront probablement en mesure de mener leurs propres programmes d'éducation et d'être en relation directe avec l'organisme électoral. Cette relation leur permettra de s'assurer que leurs activités sont complémentaires à celles d'un programme officiel. Mais pour les organisations de plus petite taille, diverses raisons pourront les amener à collaborer de manière structurée afin d'optimiser les ressources et la portée de leur programme. Parmi ces raisons, mentionnons les suivantes:

- économiser au niveau des ressources;
- faire tomber les préjugés de l'un ou l'autre des candidats ou des organismes publics;
- recourir aux différentes organisations pour y trouver les diverses compétences nécessaires à la réalisation du programme.

Quoiqu'il en soit, les organisations qui ne voudraient pas fonctionner au sein d'une entité unique ou agir comme des sous-traitants ont le choix entre deux options organisationnelles.

Les consortiums

Le premier choix pour travailler ensemble s'impose d'emblée : la mise sur pied d'un consortium d'organisations où un groupe exclusif élabore des protocoles organisationnels et une identité commune pour les besoins du programme.

Style organisationnel: en général, ces consortiums établiront des principes d'organisation interne et des outils de gestion qui leur permettront de partager les ressources et de gérer l'administration interne et les relations externes, y compris les sous-traitants. Ils pourraient considérer aussi que la durée de vie du consortium va au-delà d'un seul programme, ou sa formation pourrait reposer sur un ensemble d'objectifs de programme dont tous auront convenu.

Influence extérieure: dans bien des cas, les consortiums se forment pour des raisons extérieures, par exemple le désir du gouvernement d'obtenir différentes soumissions (des annonces seraient faites en ce sens) ou un donateur qui indiquerait la possibilité qu'il puisse financer un programme. Les organismes électoraux ou les organismes de financement voudront utiliser la perspective du financement du programme pour encourager la création de consortiums lorsqu'il apparaît que cette forme de regroupement sera plus appropriée. Par exemple, il pourrait y avoir eu concurrence entre les organisations dans une région ou dans une zone locale qui pourrait créer de la confusion parmi les électeurs; ou les fonds disponibles pour financer le programme pourraient s'avérer limités et le donateur voudrait encourager le développement de la société civile.

Inconvénients: les consortiums présentent des désavantages. D'habitude, ils mettent du temps à voir le jour. Si leur formation est précipitée, il est probable qu'ils connaîtront des problèmes

organisationnels dont la résolution pourrait exiger du temps et des efforts. De même, à moins que les protocoles et les ententes de travail soient préparés soigneusement et que les organisations membres du consortium y contribuent différentes compétences, des conflits pourraient surgir entre les partenaires. Il pourrait en être de même si les organisations qui ont joint le consortium l'ont fait suivant un sentiment de panique, craignant pour leur survie, plutôt que suivant un sens stratégique où le consortium pourrait accroître leur efficacité. Dans des contextes de transition où les organisations de la société civile apparaissent en grand nombre et luttent ensuite pour obtenir des ressources qui semblent limitées, ceci peut être un sérieux problème.

Les coalitions

Les coalitions constituent le deuxième choix: elles tendent à être plus grandes et plus amorphes. En général, leurs buts seront bien définis, mais ceux-ci pourraient être de nature sociale plutôt qu'avoir trait au programme. Les organisations membres d'une coalition demeureront passablement autonomes et pourraient estimer que la coalition représente seulement une occasion de partager le savoir et l'information et sert à coordonner des activités distinctes.

Les questions organisationnelles: en raison de la nature des organisations, il y aura probablement un protocole très clair sur la manière de gérer les déclarations publiques et sur les négociations avec les organismes extérieurs. Par ailleurs, la coalition comptera probablement un secrétariat qui s'occupera de convoquer les réunions ordinaires de tous les membres ou de ses différents sous-groupes. En conséquence, il sera possible d'établir une relation solide entre les organismes électoraux et les coalitions en ce qui concerne l'échange de renseignements, mais une collaboration étroite s'avérera beaucoup difficile en matière de programmes. De fait, il se peut que cette collaboration sur le programme et les détails qui l'entourent prend forme plutôt avec chacune des organisations ou des sous-ensembles de la coalition.

Les avantages: compte tenu de leurs buts sociaux, les coalitions peuvent être utiles pour offrir des activités indépendantes, ou visant la société civile, en appui aux élections. Les organismes et les formateurs électoraux devraient exploiter cette dimension. Les coalitions peuvent voir, de manière indépendante, au suivi et à la distribution du matériel et des messages à de grands réseaux de partisans et de membres, au recrutement des bénévoles pour effectuer différentes tâches de nature électorale, et à la définition des compétences et des ressources. Elles peuvent être utiles aussi pour vérifier des idées lors de l'élaboration des messages et des programmes, et peuvent alerter rapidement les gens si des conflits semblent poindre ou si les plaintes des électeurs sont nombreuses.

9.2.3.1 Les codes de bonne conduite

Les codes de bonne conduite sont utilisés pour promouvoir la nature impartiale de l'éducation électorale, lorsque celle-ci est menée par des organisations autres qu'un organisme de gestion électorale. En effet, il arrive parfois qu'il faille se doter de ces codes, lesquels finissent toujours par se ressembler.

Pourquoi les codes de bonne conduite sont-ils nécessaires?

Il arrive souvent que ce sont les organisations non gouvernementales et les organismes communautaires qui font la promotion de la démocratie. Dans les pays où cela veut dire d'obtenir des appuis pour s'opposer au gouvernement en place, ou encore dans des situations de conflit civil, la perception que l'on pourra avoir d'une organisation reposera sur son association avec un parti ou un autre.

Même ces organisations qui tentent de rester au-dessus de la mêlée ou d'être non partisanes sont souvent associées à l'une ou l'autre partie d'un conflit. Et lorsque ces conflits sont résolus et font place au processus électoral, souvent les partis continueront de se méfier des organisations de la société civile, supposant que chacune a un intérêt partisan.

Avec le temps, la conduite et la réputation générale des organisations pourront venir à bout de ces préjudices de nature transitoire. Par ailleurs, lorsque les élections sont serrées et qu'il faut procéder à la formation électorale, il est difficile de demeurer impartial. Et pourtant, il est essentiel de pouvoir compter sur les organisations de la société civile pour promouvoir la formation électorale.

Compte tenu de la difficulté à mettre sur pied un réseau de formateurs de la société civile qui soit crédible et non partisan, certains organismes de gestion électorale évitent de travailler avec eux. Mais les codes de bonne conduite qui seraient définis pour les organisations ou les coalitions engagées dans l'éducation électorale sont une façon de résoudre ce problème.

Les codes de bonne conduite efficaces

Un code aura une efficacité optimale si sa mise sur pied découle d'une décision personnelle et que l'on a fait connaître cette décision publiquement. De cette façon, les électeurs et les partis politiques pourront juger de la performance de l'organisation par rapport à ce qu'elle prétend être. Il arrive parfois que les organismes de gestion électorale doivent préparer un code de bonne conduite et doivent demander aux organisations de la société civile de s'y conformer. Cela peut se produire si les organisations ne peuvent s'entendre entre elles, ou si l'organisme de gestion électorale a pu obtenir directement auprès des candidats qu'ils adhérent à un tel code. Les organisations de la société civile parviennent rarement à négocier elles-mêmes un tel rôle non partisan après avoir soutenu une partie ou une autre lors d'un conflit, mais cela pourrait être possible si elles arrivent à s'entendre.

Malheureusement, dans une lutte nationale pour la démocratie, la plupart des organisations de la société civile finissent par se retrouver du même côté. Or, ceci peut s'avérer contre-productif au moment où s'amorce une période électorale car souvent, le régime antérieur conserve des appuis et prend part aux élections. Qui plus est, dans les ententes qui sont négociées, les organismes de gestion électorale se retrouvent eux-mêmes avec des membres associés à l'ancien et au nouveau régime.

Le contenu d'un code de bonne conduite

En général, un code de bonne conduite comportera des clauses relatives à la conduite professionnelle de l'organisation et de son personnel, et d'autres ayant trait à un engagement envers le caractère impartial de l'éducation électorale, du matériel à être produit, et du recrutement et du déploiement du personnel. Le code peut également définir les services devant être offerts par l'organisation en vue d'encadrer son champ d'activité lors de l'élection.

Le contrôle de l'application du code

Lorsque les citoyens décident eux-mêmes de se doter d'un code, la seule façon de sanctionner son application relève du plan social. Si c'est l'organisme de gestion électorale qui élabore le code, les sanctions pourraient comprendre de retirer des privilèges liés à l'inscription auprès de l'organisme, tels que l'accès aux renseignements et aux séances d'information de ce dernier, l'accès aux sources de financement, et probablement des mesures encore plus contraignantes, particulièrement en ce qui concerne la publication de documents. Il est plus difficile de pénaliser un comportement à moins qu'il ne soit bien documentée et que l'on puisse prouver la partisannerie.

9.2.3.2 L'accès à l'information

Les consortiums et les coalitions qui travaillent sur la formation électorale doivent gérer l'information afin de s'assurer que leurs programmes atteignent leurs buts. Et s'ils ne le font pas, ils vivront probablement de la frustration et des conflits incessants.

L'information essentielle à la formation électorale

Les formateurs qui mènent des programmes en appui à un organisme électoral ont besoin d'information que seul l'organisme peut détenir. Et ils en ont besoin afin de produire des documents de formation ou d'information qui soient exacts et fiable. De même, ils pourraient avoir besoin de renseignements provenant d'autres organismes publics. Et les formateurs ont besoin aussi des renseignements que leurs collègues détiennent et vice versa.

Malheureusement, l'information représente un bien qui a cette capacité de donner du pouvoir et des avantages économiques. En conséquence, certains pourraient vouloir créer des embûches aux activités de formation électorale au chapitre de l'accès à l'information. Les consortiums et les coalitions devront trouver des moyens de les surmonter.

Les clauses de divulgation

En premier lieu, les formateurs peuvent faire attention à l'information qu'ils obtiennent les uns des autres de manière à ce qu'il n'en résulte pas un avantage concurrentiel ou que cela n'influe pas sur la capacité future des membres de faire de l'argent. Les personnes qui font équipe devront établir des clauses empêchant leurs partenaires de divulguer l'information qui leur appartient et qu'ils obtiennent au sujet des uns et des autres ou provenant des uns et des autres.

Alors que ces clauses peuvent sembler vouloir servir des intérêts personnels et présenter un élément de secret, elles mettent les partenaires en confiance, ce qui est nécessaire dans un contexte de concurrence. Et ces clauses servent aussi de protocole afin de déterminer la manière dont les renseignements généraux sur le programme seront transmis au public.

La transparence

Dans les relations interpersonnelles, révéler des choses au sujet de sa propre personne peut tracer la voie afin que les autres aient aussi envie de s'ouvrir et permet de renforcer les liens de confiance entre les parties. Une transparence similaire entre les consortiums ou les coalitions et le monde extérieur améliorera probablement la réciprocité en matière de partage de renseignements. Si une volonté existe de mettre l'information à la disposition des donateurs, des visiteurs internationaux, des organismes électoraux et de la presse de manière simple et fiable, cela générera des avantages plus grands que les difficultés que l'on pourrait rencontrer pour cacher ladite information et les risques qui pourraient en découler.

Les organismes électoraux

Diffuser l'information

L'organisme électoral devra examiner les moyens dont il dispose pour que les gens aient généralement accès à l'information. À l'approche des élections, la pression sur le personnel électoral augmente, tout comme le nombre de décisions que celui-ci doit prendre. Il est facile d'ignorer les décisions de moindre envergure qui, néanmoins, pourraient avoir un sérieux impact sur les programmes de formation électorale, tels que modifier les règlements sur le rôle de certains responsables électoraux, les jugements dans les cours électorales qui ont une incidence sur le comportement des candidats, etc. La plupart de ces décisions produiront de petits changements. Mais lors d'une élection qui se déroule dans un contexte de transition, des changements importants pourraient ne pas être communiqués, par exemple la décision d'utiliser deux urnes plutôt qu'une urne ou de changer le format du bulletin de vote. Ces changements pourraient discréditer sérieusement les programmes de formation électorale, lesquels sont préparés à l'avance et qui ne peuvent être changés à la dernière minute, et ils pourraient avoir une incidence, au moment du vote, sur les personnes ayant déjà participé aux activités de formation électorale ou de formation d'un parti. Dans certains cas, les inexactitudes découlant du fait qu'on ne communique pas l'information pourraient accentuer les conflits dans les bureaux de scrutin.

Écouter l'information venant de l'extérieur

Outre le fait qu'ils doivent diffuser l'information, de plus en plus les organismes électoraux démontrent une attitude de fermeture vis-à-vis les renseignements provenant de sources externes qui pourraient nécessiter des changements dans une publicité placée dans une publication officielle ou dans les décisions concernant la formation du personnel électoral. Il se peut qu'ils aient de bonnes raisons pour agir ainsi. Après tout, les considérations politiques

peuvent accroître la pression sur les organismes électoraux ou celle-ci peut provenir de gens ayant un point de vue très étroit sur l'élection. Il faudra établir un mécanisme qui soit sensible et capable de vérifier l'information issue de programmes de formation électorale et autres programmes similaires visant à soutenir le processus électoral. Lorsque cette information pourra être confirmée, elle pourra constituer une façon relativement peu coûteuse d'alerter rapidement tout le monde que des problèmes pourraient surgir.

L'information issue du gouvernement

Ceux qui mènent des programmes de formation électorale doivent avoir accès aux renseignements généraux sur le pays et ses citoyens. Il y aura peu de problème si l'information est du domaine public. Mais pour des raisons qui relèvent de questions politiques ou de capacité, certains pays imposeront des restrictions sur l'information. Ailleurs, les structures gouvernementales pourraient résister avec énergie au fait que l'on veuille mettre des renseignements à la disposition de certaines organisations.

Ainsi, les coalitions et les consortiums devront tisser des liens avec des personnes et des institutions de l'État, puis se servir de la réputation de l'un de leurs membres en matière de comportement professionnel et impartial pour obtenir l'information requise.

Dans certains cas, seul l'organisme électoral pourra mener de telles négociations. Voilà aussi un service qui sera offert par ces organismes qui auront compris l'importance d'assurer la participation d'un grand nombre de personnes et d'institutions aux activités de formation électorale.

9.2.3.3 L'impartialité

L'impartialité est essentielle mais difficile à maintenir lors d'une activité aussi partisane qu'une élection. Ceux qui optent pour l'impartialité s'impose des contraintes dans la manière de se comporter.

L'importance de la lutte

Dans une élection, il y a une lutte pour le pouvoir, et plusieurs organisations fournissent aux candidats un soutien de nature active et passive. Elles peuvent le faire par l'entremise d'appuis, de dons ou en faisant campagne de manière active. Cela va de soi lors d'une campagne électorale – et lorsque les gens sont nombreux à s'engager, cela stimule l'intérêt pour l'élection et accroît sa visibilité. Voilà qui motive les électeurs et rehausse la probabilité que des renseignements de qualité au sujet des candidats soient communiqués aux électeurs.

De fait, une lutte est essentielle et constitue un préalable pour les élections; un programme d'information ou de formation électorale ne pourrait s'y substituer. Ceux qui soutiennent les élections et la démocratie doivent intensifier leur engagement pour s'assurer que la lutte se déroule de façon juste, libre et ouverte.

Compte tenu de tout le tapage qui peut entourer certaines élections, les candidats voudront probablement limiter la quantité de renseignements que chacun des électeurs reçoit, et lorsqu'ils informent les gens, ils voudront présenter l'information d'une manière qui les avantage. Lorsque les électeurs n'ont pas accès aux analyses portant sur les candidats du fait qu'ils n'ont pas les ressources pour le faire, en raison de leur classe sociale ou d'une discrimination fondée sur le territoire, l'information qu'on leur soumet pourrait favoriser un élément plutôt qu'un autre et donc ne pas être entièrement exacte.

Si la plupart des gens ont accès à l'information, les candidats auront de la difficulté à maintenir un monopole sur la communication avec les électeurs. En ce qui concerne l'information électorale et l'information connexe à leur transmettre, on devrait entrevoir une démarche non partisane. Tel est évidemment le point de vue d'un organisme électoral dont l'intérêt porte sur le processus électoral, et non sur les résultats, et cela peut aussi être le cas des organisations de la société civile. Cette impartialité permet à ces organisations de fournir un service à tous les électeurs sans tenir compte de leurs convictions politiques.

L'incidence d'un comportement impartial

Démontrer que l'on est impartial lors d'une élection pourrait signifier de ne rien dire au sujet de certains enjeux politiques qui divisent les candidats, car prendre position pourrait sembler vouloir favoriser un candidat. Ceci dit, en période électorale il est peu probable que l'on démontre une neutralité totale par rapport aux questions d'intérêt public. Par exemple, les organisations non partisanes pourraient prendre position par rapport à des éléments qui ont une incidence sur la tenue de l'élection, telle la façon dont les partis se comportent. Mais si elles le font, elles le feront sans crainte de représailles ou dans l'attente du traitement de faveur.

L'impartialité peut être difficile

Dans certains cas, les organisations doivent faire des choix politiques. Certaines décideront de surveiller les élections plutôt que de se lancer dans la formation électorale. D'autres choisiront de tenir des activités de formation et chercheront à amener les personnes ayant moins de contraintes à émettre un jugement sur les élections. Dans les coalitions, différents membres pourraient adopter différentes stratégies. Dans un consortium, Il est probable que les membres seront en accord les uns avec les autres. Ceux qui optent pour une approche non partisane devront s'assurer qu'ils continuent d'en être ainsi en:

- sélectionnant et en formant des employés qui ne sont pas très actifs sur le plan politique dans leurs collectivités et qui sont capables de projeter une image de non partisannerie, quelles que soient leurs préférences personnelles;
- ne s'exprimant publiquement que sur des sujets liés au processus électoral et non pas sur des sujets qui pourraient affecter la perception des gens par rapport à l'un ou l'autre candidat;
- s'assurant que le matériel ne favorise pas l'un ou l'autre candidat; pour ce faire, si possible, ils pourront le soumettre aux candidats pour que ces derniers le vérifient;

- communiquant régulièrement avec les décideurs des partis en présence au sujet de leur programme de formation et en cherchant à obtenir leurs commentaires à ce propos.

Quelques stratégies additionnelles

Dans certains cas, les programmes de formation électorale ou de formation spéciale pourraient entraîner la création de conseils consultatifs formés de représentants des principaux partis en présence. Ces organismes verront à s'assurer que personne ne soit favorisé et que chaque organisme et chaque programme fassent preuve d'honnêteté. D'autres qui offrent des programmes pourraient préférer s'affilier directement à l'organisme électoral ou chercher à s'inscrire auprès de celui-ci. Mais au bout du compte, si l'organisation fait preuve d'intégrité dans l'établissement de buts non partisans et indépendants en appui aux élections, et si elle est en mesure de demeurer fidèle à ces buts et de les soutenir souvent et avec force, voilà qui permettra de s'assurer que les personnes les plus importantes – les électeurs – peuvent faire confiance au message que véhiculent les programmes de formation.

9.2.3.4 Les relations avec les organismes électoraux

Les organismes électoraux auront plusieurs raisons de vouloir établir et cultiver des relations avec les organisations actives dans le domaine de la formation électorale. Parmi celles-ci, soulignons l'accès aux ressources dont peuvent disposer les organisations de la société civile, l'élargissement de la portée du programme officiel de formation électorale, et le fait de nourrir une atmosphère démocratique pour le déroulement des élections.

De leur côté, quelle que soit l'approche qu'ils peuvent préconiser, les formateurs qui mènent des programmes de formation électorale mais qui ne travaillent pas sous la direction d'un organisme électoral, devront tout de même créer des liens avec l'organisme électoral.

Les approches en matière de formation électorale

En premier lieu, il se peut que les activités d'une organisation découlent d'un engagement contractuel avec l'organisme électoral, où celui-ci paie l'organisation en contrepartie de ses services. En deuxième lieu, l'organisme électoral pourrait conclure une entente en vertu de laquelle on reconnaîtrait ou on inscrirait l'organisation afin qu'elle soit responsable de mener, à ses frais, la totalité ou une partie d'un programme qui aurait été approuvé. Enfin, une organisation pourrait mener un programme indépendant qui pourrait être ou ne pas être reconnu par l'organisme électoral.

Chacun de ces aménagements nécessite des liens réguliers avec l'organisme électoral. Il est possible que ce dernier établisse les modalités de cette relation; mais il se peut aussi que l'organisation doive faire des propositions et offrir ses services aux fins d'entretenir la relation, notamment si les capacités de l'organisme électoral en matière de programme de formation sont déficientes.

Le but de la relation

Tout d'abord, il faut créer des liens en vue de pouvoir échanger de l'information qui influera sur la conception et l'exécution du programme, et sur l'évolution de l'élection. Si le programme est mené de manière totalement indépendante, il se peut que liens se limitent à cela. Mais les liens peuvent servir aussi à préciser les rôles, à évaluer l'efficacité, et à accéder aux responsables et aux renseignements nécessaires pour la réussite d'un programme dont on aura convenu.

Cela est particulièrement important si l'organisation dispose de son propre financement, mais cherche à travailler au nom d'un organisme électoral ou à appuyer celui-ci. S'il existe une obligation contractuelle, celle-ci précisera probablement les exigences en matière de productions de rapports et de reddition de comptes, la responsabilité au chapitre des produits, l'utilisation des logos officiels et autre matériel, le partage des coûts et l'utilisation des ressources, et ainsi de suite; si les relations tiennent davantage du bénévolat, la nature des relations ne sera pas aussi précise. Et pourtant, les mêmes questions surgiront et il faudra un mécanisme simple pour en discuter sur une base régulière.

L'absence d'un mécanisme de liaison

En l'absence d'un mécanisme de liaison, les réunions ne seront convoquées que si les choses vont mal et – tout le monde le sait –inévitablement, ces réunions se tiendront dans un climat de tension et auront un caractère officiel. On aura mal communiqué l'information, les organisations ne partageant pas de nombreux commentaires au sujet de l'élection, et les organismes électoraux n'offrant pas l'information nécessaire pour mener un programme de formation électorale avec des renseignements exacts.

Les mécanismes pouvant servir pour les relations

Tout mécanisme de liaison doit reposer sur la régularité et la continuité, et la meilleure façon d'y parvenir sera de déterminer, tôt dans le processus, un petit groupe de personnes au sein de l'organisation et de l'organisme électoral qui sera chargé de ces liens. En déterminant un groupe plutôt qu'une personne, il sera possible d'éviter certains pièges propres aux liens et aux communications entre deux personnes; ceux-ci pourraient comprendre la rupture possible des communications en raison de la maladie ou de l'absence d'une personne, le fait de quitter l'organisation ou des conflits de nature interpersonnelle. Par ailleurs, il est arrivé aussi que des personnes dirigeant le processus de liaison aient tellement impressionné l'organisme électoral ou l'organisation qu'on a convaincu ces gens de changer d'employeur ou elles ont décidé elles-mêmes de le faire. Si cela peut permettre d'améliorer les relations au fil du temps, cela peut entraîner aussi un disfonctionnement et des retards car il faudra trouver de nouvelles personnes pour occuper ces fonctions.

Dès qu'un groupe de personnes est chargé des relations, il mettra sur pied différents mécanismes, tels que des réunions conjointes régulières, des séances de compte rendu, la

participation à des réunions des instances dirigeantes des deux organisations ainsi que des conférences et des retraites occasionnelles.

Inévitablement, ces réunions comporteront deux ordres du jour pour ainsi dire, et ceux en charge de la liaison ne relevant pas de l'organisme électoral devront s'assurer qu'ils continuent toujours d'en être ainsi, soit que les items à l'ordre du jour comprennent ceux des deux instances. De même, si l'une ou l'autre partie estime que les réunions ne mènent à rien ou qu'elle n'y trouve aucun avantage, un sentiment de désillusion risque de s'installer et on préférera utiliser son temps à d'autres fins.

L'organisation qui n'est pas l'organisme électoral est probablement celle qui aura le plus besoin d'obtenir des renseignements et de connaître le nom des personnes-ressources afin de pouvoir faire correctement son travail. C'est elle aussi qui aura probablement le plus de questions à poser et qui aura le plus de demandes à présenter et d'avis à donner. Quant à l'organisme électoral, il pourrait avoir tendance à prendre ces réunions pour de l'acquis et y déléguer des employés de niveau inférieur.

Ceci peut sembler tout à fait logique du point de vue de l'organisme électoral, mais cela ne sera pas le cas pour ceux qui offrent un service. En conséquence, il pourrait être nécessaire de tenir des réunions régulières avec des personnes de différents niveaux – les réunions les plus nombreuses pouvant être celles portant sur la procédure et les moins fréquentes portant sur l'examen de questions plus politiques.

De même, il pourrait être possible d'établir d'autres formes de communication, par exemple la distribution des procès-verbaux, des documents d'information et des listes de personnes-ressources vers lesquelles on pourrait se tourner pour des dossiers précis.

La liste des personnes-ressources

Une liste des personnes-ressources est un outil de liaison très utile, surtout si elle est exacte et comprend quelques renseignements sur les domaines de compétence de chaque personne. Sa valeur sera d'autant plus grande si elle est conçue spécifiquement pour le travail de liaison, plutôt qu'une liste générale qui se trouverait à être disponible ou une liste de distribution des différents comités. Si une liste de personnes-ressources est fournie, les deux instances devront informer les gens dont le nom y apparaît que telle ou telle personne pourrait les contacter pour obtenir une information donnée. Il arrive parfois que des listes comprennent le nom de personnes dont on estime qu'elles seront utiles; or, les organisations communiquent ensuite avec ces gens, qui affirment ne pas les connaître ou hésitent à donner l'information sans d'abord se référer à une personne de plus haut rang – un phénomène qui entraîne la centralisation des demandes. C'est exactement ce qu'une liste de personnes-ressources cherche à éviter.

Les activités de liaison ne devraient pas être trop compliquées. Souvent, des conversations de couloir pour ainsi dire pourraient suffire à maintenir des échanges réguliers. Mais des relations qui reposeraient entièrement sur ce type de contacts pourraient éloigner les deux instances alors

qu'elles doivent collaborer étroitement. La planification de réunions permettra d'éviter que ceci se produise.

Le jour du scrutin

Souvent, le travail de liaison perd grandement de son importance le jour du scrutin ou lors des derniers jours avant les élections. À ce moment, l'organisme électoral se concentre sur le travail à faire et les programmes de formation électorale sont terminés. Toutefois, les organisations qui ont participé à la formation électorale ont tissé des liens avec les électeurs, des liens qui continuent d'exister et qui peuvent même être plus forts que jamais. En conséquence, il arrive que ces organisations finissent par s'occuper des plaintes, des observations, des demandes d'aide et ainsi de suite. Dans certains cas, les électeurs auront de la difficulté à distinguer l'organisation et l'organisme électoral. De même, il pourrait leur être difficile de rejoindre l'organisme électoral à la dernière minute, une tâche qui pourrait s'avérer beaucoup plus facile pour le formateur; c'est pourquoi les organisations œuvrant en formation sont considérées comme des relais pour véhiculer les réactions des citoyens vis-à-vis des élections.

Parfois, il suffira simplement d'écouter la plainte, sans plus. Mais à d'autres moments, l'information transmise pourrait s'avérer cruciale. En conséquence, il faudrait qu'il puisse y avoir moyen de téléphoner à l'organisme électoral, et une façon pour ce dernier de faire appel aux gens pour que ceux-ci lui communiquent des renseignements. La meilleure façon de faire pourrait être d'utiliser un formateur qui comprend ce processus, et qui ne participe pas à d'autres questions opérationnelles, et de l'installer dans le centre de contrôle de l'organisme électoral où il pourra recevoir les appels des organisations externes qui travaillent en formation. De même, l'organisme électoral pourrait fournir à ces organisations des listes de personnes-ressources concernant l'ensemble des services qu'il dispense, tels que la sécurité, la logistique, les groupes de travail, les surveillants, etc.

9.3 Le choix de la méthodologie

Après avoir procédé à une analyse des besoins en matière de formation, les formateurs auront recours à différentes méthodes selon ce qu'ils estimeront être la meilleure façon d'atteindre les objectifs fixés. Ceci dit, trois grands procédés s'offrent à eux : la publicité, l'information du public et la formation citoyenne, et l'apprentissage collectif.

Regrouper les méthodes

Les programmes de formation à grande échelle pourraient recourir à ces trois procédés. Ceci peut créer des rapports intéressants car les réunions de travail et le programme pourront s'enrichir d'un langage, d'hypothèses de planification et d'approches de formation propres aux praticiens de chacun de ces domaines.

La formation électorale tend à être une activité éclectique en raison de la diversité des publics et des résultats visés par la formation. Le présent sujet est tout aussi éclectique car il traite de nombreux pays et de nombreux contextes électoraux. D'ailleurs, certaines personnes pourraient

croire que ces méthodes s'excluent mutuellement et qu'elles entraînent des résultats non projetés qui peuvent nuire à la formation électorale.

Ceci dit, il est de plus en plus difficile d'être un puriste en ce qui concerne l'approche à adopter pour les activités de formation, telle la formation électorale. Dans le domaine politique, l'art du possible domine. À ce pragmatisme s'ajoute l'apprentissage collectif qui semble se conformer davantage à l'idéal démocratique du débat et du dialogue, mais qui laisse sur son appétit compte tenu du nombre de gens en présence. En conséquence, le programme a formation a tendance à se retrouver dans un contexte d'enseignement formel, où d'autres problèmes vont se poser. Ainsi, il sera peut-être préférable pour un formateur d'examiner les domaines de la publicité, de l'information du public et de l'apprentissage collectif et d'en tirer les méthodes et les techniques qui seront les plus efficaces pour atteindre ses objectifs.

La publicité

La publicité établit une identité de marque, différencie un produit des autres sur le marché, et informe les consommateurs qu'un service ou un produit est disponible. Ses techniques peuvent être utilisées pour transmettre un message très efficacement.

L'une de ces techniques – à laquelle ont recours en particulier les sociétés qui valorisent l'éducation et l'épanouissement personnel –, technique utilisée pour renforcer le message, est celle où la salle de classe devient une métaphore pour autre chose. Cela explique pourquoi la publicité est souvent utilisée dans le cadre des programmes d'information et de formation électorale.

Il y a un autre avantage dont disposent les agences de publicité dans la connaissance qu'elles semblent avoir du public, soit leur capacité de concevoir un message à l'intérieur d'un court délai de manière à ce que son impact satisfasse aux normes associées à l'utilisation d'un média d'envergure nationale et de déterminer la bonne combinaison de médias pour rejoindre le public cible.

La nature fondamentale de la publicité réside dans le fait qu'elle commence avec un message qui doit être transmis et qui se situe au cœur même du programme. Dans certains cas, le message se rapporte directement à un examen des besoins du public cible en matière de formation. La plupart du temps, son élaboration s'appuiera en partie sur la connaissance du public et en partie sur les objectifs du programme. Cette décision reposera sur certaines hypothèses quant à ce qui est nécessaire pour amener les gens à participer au processus électoral. Pour plus de détails, voir La publicité commerciale.

L'information et l'éducation du public

La deuxième méthode a trait à une campagne nationale multimédia fondée sur les principes de l'information du public. Elle repose sur des techniques de communication de masse, dont certaines proviennent de la même boîte à outils que la publicité. Cette méthode s'appuie aussi

sur certaines hypothèses quant à l'importance des institutions et des organisations dans le développement des attitudes et des comportements des gens.

Ce souci de la personne au sein d'un groupe, plutôt que de la personne en soi, caractérise la pratique fondamentale d'un programme d'éducation du public. En s'appuyant sur une identité collective – et l'importance des facteurs environnementaux –, l'éducation du public s'avère particulièrement adéquate dans les sociétés en développement et celles où prévalent encore des valeurs communautaires.

L'apprentissage collectif

Avec la troisième méthode, qui domine dans les établissements d'enseignement formels, l'apprentissage collectif est au cœur du programme. Que ce soit dans une salle de classe formelle – où la réussite individuelle et le soutien et le rendement du groupe interagissent de façon ambiguë –, que ce soit au sein d'un groupe informel de formation communautaire, ceux qui choisissent les méthodes d'apprentissage collectif doivent tenir compte de leur capacité par rapport à leur effet cumulatif, lequel est assez lent à se faire sentir.

Les activités de formation qui se déroulent en personne (voir Les relations en personne) correspondent à ce que connaissent la plupart des gens, et diverses techniques de formation ont été mises au point pour les petits groupes; mais il n'en reste pas moins que pour obtenir un impact d'importance, il semble que des échanges réguliers soient nécessaires entre le formateur et le groupe. Or, l'organisation de rencontres régulières entre les participants et les formateurs peut s'avérer coûteux, à moins que des établissements d'enseignement formels soient déjà en place et que les programmes de formation électorale puissent être intégrés à leur programme d'études.

Ainsi, ceux qui utilisent cette méthode doivent chercher constamment à établir un équilibre entre la qualité de l'expérience de formation des petits groupes et les exigences de l'éducation universelle. C'est pourquoi il arrive souvent que l'apprentissage collectif soit utilisé pour des groupes spéciaux et pour l'acquisition de compétences spécialisées, alors que les méthodes associées à la publicité et à l'éducation du public seront utilisées pour rejoindre la majorité.

9.4 L'élaboration du message

Les formateurs utiliseront différents mots et locutions pour expliquer les principaux messages qui doivent être communiqués dans le cadre de la formation électorale. Par exemple, ils pourraient discuter du « thème central » du programme ou des « slogans » de la campagne sur la formation électorale. Pour l'essentiel, ils font partie d'un ensemble de messages de formation devant être communiqués au groupe cible et que celui-ci doit pouvoir comprendre et intégrer.

Ces messages pourraient être des résumés de la connaissance générale dont devraient disposer les citoyens en vue de participer pleinement à la vie démocratique, que ce soit lors d'une élection, à l'occasion d'autres activités politiques ou citoyennes ou dans le cadre général d'une

société pluraliste où l'on demande aux gens de participer à la prise de décisions et de préparer leur avenir.

Ces messages pourraient permettre de sensibiliser les gens aux lacunes qu'ils doivent surmonter en matière de compétences. À son tour, les résultats de cette sensibilisation pourraient fournir des indications sur les orientations éventuelles d'un programme de formation qui tienne compte du comportement, des attitudes et des connaissances des gens. Toutefois, il importe de souligner ceci : si les formateurs se fient trop à la création de messages au détriment d'un ensemble d'objectifs de formation, il est probable qu'ils privilégieront les éléments cognitifs d'un programme de formation au détriment des éléments affectifs et liés aux compétences.

Les messages de formation sont importants pour la réalisation du programme; de même, leur contenu et les objectifs qu'ils poursuivent sont présentés d'une manière plus facile à comprendre pour les personnes qui ne sont pas des formateurs que les énoncés de nature objective. Pour cette raison, il importe de faire bien attention à l'élaboration et à la rédaction des messages:

- s'assurer qu'il y a un lien direct entre les besoins en formation qui ont été définis et le message qui est préparé. Si ce n'est pas le cas, il est fort probable que l'on perdra son temps à consacrer du temps et des efforts à élaborer des programmes visant à satisfaire à des besoins qui n'ont aucune importance pour la majorité des membres du groupe cible, et ce, même s'ils ont une importance aux yeux du formateur;
- élaborer ces messages de sorte qu'ils obtiennent l'appui des parties prenantes;
- les mettre à l'essai pour s'assurer qu'ils satisfont réellement aux besoins du programme de formation et aux besoins des citoyens que le programme vise à servir.

De l'expression des besoins jusqu'au message

On a tendance à exprimer les besoins comme s'il s'agissait de l'écart à combler entre l'idéal et le réel. En conséquence, l'expression des besoins prendra plusieurs formes. Dans un premier temps, il se pourrait que les formateurs aient à mettre de côté les besoins qui ne peuvent être satisfaits par les activités de formation, ou encore à reformuler ceux-ci de manière à ce qu'ils puissent faire l'objet d'une action de formation.

Une fois qu'ils auront fait cela, les formateurs pourront regrouper les besoins et établir des catégories, puis au moyen d'un processus de triage, évaluer la possibilité de définir les besoins en matière de formation en fonction de différentes exigences de nature conceptuelle. Celles-ci pourraient permettre au formateur d'écrire divers énoncés portant sur des messages que le public cible pourrait intégrer. Cette tâche relevant davantage de l'art que de la science, les formateurs voudront chercher à élaborer les messages en collaboration avec des personnes qui s'y connaissent en la matière.

Le rôle des organismes publics

L'organisme électoral et les autres organismes publics auront probablement des idées au sujet des messages que devrait véhiculer le programme de formation. Au-delà de leur contenu, ces messages devront être exacts, cohérents et se renforcer les uns les autres, de manière à s'assurer de véritablement informer les électeurs et non pas mal les informer ou créer de la confusion chez ceux-ci. Ces idées pourraient se retrouver dans un document présentant les modalités du travail à réaliser ou dans un document questions et réponses qui serait remis à toutes les organisations participant aux activités de formation électorale, soit de manière autonome, soit en vertu d'un partenariat stratégique, par exemple entre l'organisme électoral et la société civile. De même, il est probable que ces idées seront inscrites dans les demandes de soumissions, qui permettront ensuite de sélectionner les fournisseurs de services.

Si les messages concernent l'éducation à la citoyenneté, ceux-ci pourraient avoir un lien avec certains slogans nationaux, des questions sociales particulières ou la constitution. S'ils concernent la formation électorale, il est probable que les messages feront aussi un lien avec certains concepts, tel le caractère secret du vote, ou avec une hypothèse donnée au sujet des électeurs.

Il sera important d'avoir une bonne idée de départ – laquelle d'ailleurs sera difficile à modifier à moins que les formateurs soient en mesure d'amasser des renseignements qui favoriseraient des changements – et il faudra s'armer d'arguments solides éventuellement face aux organismes publics qui auront leurs propres idées sur la version finale de l'ensemble des messages. Leur perception du programme et de sa réussite sera tributaire du professionnalisme qui aura entouré l'élaboration des messages et si ceux-ci reflètent leurs propres idées.

Puisqu'il est probable que les organismes publics auront à fournir des ressources, notamment des fonds, et l'accès aux citoyens, il sera essentiel qu'ils croient au programme. Ceci dit, en certaines circonstances, par exemple dans les sociétés non démocratiques, les organismes publics ne seront pas le principal centre de décision et de soutien du programme de formation électorale. Dans certains cas, d'autres programmes pourraient agir en concurrence; à l'évidence, les messages seraient alors élaborés indépendamment des organismes et pourraient véhiculer un contenu contraire aux messages gouvernementaux.

Dans d'autres cas, l'organisme électoral national pourrait disposer d'un mandat légal pour mener un programme de formation électorale et jouer un rôle de premier dans la création de partenariats stratégiques. De même, il pourrait jouer un rôle en vue d'évaluer, d'accepter et de soutenir les messages du programme de formation électorale. En appui à ces messages, il pourrait songer aussi à harmoniser d'autres programmes à caractère social pour assurer une cohérence entre ces programmes et l'action de formation.

Le rôle des groupes cibles

Il est impossible de mettre chaque participant en relation avec l'équipe de formation lors de la conception des messages. Néanmoins, il est important de songer à des moyens qui permettront

aux formateurs de comprendre l'incidence de ces messages sur lesdits participants. Puisqu'on utilise régulièrement les messages comme slogans en publicité ou pour aller chercher le soutien d'éventuels participants des organisations au programme, et puisqu'ils constituent aussi la base des documents à concevoir, les formateurs voudront en discuter avec des groupes issus du public cible. Les participants pourront être sélectionnés au hasard, de la même manière que les groupes de discussion, et on pourra discuter avec eux des messages auxquels on songe. De plus, on pourrait nouer contact avec les organisations qui fourniront probablement des groupes de participants au moment où le programme sera donné. Pour en savoir davantage sur les besoins des publics cibles en matière de formation, voir Les groupes et les auditoires cibles.

Ces organisations auront un lien avec les participants et elles voudront les protéger; aussi, la discussion sur les messages sera d'une grande importance pour elles. En effet, il se pourrait qu'elles veuillent s'assurer que le programme aborde des messages auxquels on n'a pas encore songé, ou exclure totalement certains messages. Par exemple, les entreprises qui ont choisi de dispenser de la formation électorale à leurs employés pourraient se soucier de discussions possibles au sujet du vote et de la démocratie en milieu du travail ou pour la prise des décisions de l'entreprise. Il se pourrait également qu'elles préfèrent voir les messages mettre davantage l'accent sur la responsabilité des citoyens plutôt que sur leurs droits.

Il se peut qu'on ne puisse satisfaire toutes les attentes de ceux auxquels sera soumis le programme avant de rejoindre les participants. Mais dans un programme national, il pourrait être possible de concevoir des messages ayant cours général et laisser aux organisations le soin des messages plus spécialisés.

Le rôle des groupes de formateurs

Défendre une approche facilitatrice où les autres prennent une certaine responsabilité pour les messages ne signifie pas que les formateurs renoncent à leurs propres responsabilités. De fait, ces groupes ou ces personnes auront à fournir une assistance technique tout à fait essentielle. Ce sont eux qui seront capables de faire les liens entre les objectifs du programme, les messages et le potentiel de formation. Ce sont eux qui examineront les liens entre les besoins exprimés et la création des messages.

En particulier, ils devront prendre la responsabilité de ces messages une fois que le programme aura démarré, et à cet égard, ils devront pouvoir expliquer ces messages aux autres et les transmettre à ceux qui fournissent des services et du matériel.

La mise à l'essai

Dès qu'un ensemble de messages aura été conçu, il sera important de mettre ces messages à l'essai afin de déterminer:

- s'ils sont clairs et non équivoques;
- s'ils suscitent l'adhésion;
- si les participants les comprennent et si les formateurs peuvent les communiquer.

Si les messages ont été créés dans une seule langue, ce qui est probable dans la plupart des cas, il sera important de déterminer s'il est possible de traduire les concepts mis de l'avant. Cette traduction sera requise si les documents doivent être produits dans une autre langue. Mais cette traduction pourrait se faire de manière très soudaine si les participants dont la langue maternelle est différente sont exposés au message. Il faudra vérifier si cette traduction spontanée produit un concept similaire ou quelque chose qui est fort différent. Enfin, la mise à l'essai permettra de s'assurer que le message en est réduit à son essence même, à la fois dans la communication du message lui-même (p. ex. « Votre vote compte ») et dans sa description.

Il y a plusieurs manières de faire ces vérifications. En première lieu, on pourrait commencer en échangeant avec les organismes publics, les formateurs et les groupes cibles. On pourrait aussi tenir des échanges avec les groupes de discussion. Mais les formateurs voudront également mettre à l'essai les messages à l'occasion de différentes activités pilotes de formation, et ce, dans un cadre très contrôlé. Il arrive qu'il soit impossible de procéder ainsi parce que dès la première de ces activités, « le chat sortira du sac » pour ainsi dire, et parce qu'il est peu probable que le formateur puisse corriger les erreurs qui pourraient être relevées.

Ainsi, la mise à l'essai se fera souvent avec un groupe qui est au courant de la situation (à savoir, on aura demandé aux membres du groupe de participer à ce test); ce faisant, celui-ci ne sera pas totalement représentatif du véritable public cible. Ceci dit, à tout le moins l'exercice pourra servir à relever les erreurs les plus flagrantes.

Le message et son contenant

Une fois que les messages auront été acceptés et mis à l'essai, il faudra concevoir un outil afin que toutes les parties intéressées puissent y avoir accès, et ce, dans la même forme et avec le même contenu. La façon dont évoluera l'ébauche de cet outil pourrait avoir un impact sur les sceptiques, et toute nouvelle ébauche qui remplacerait quelque chose dont on aurait convenu pourrait s'avérer fort problématique.

9.5 Les stratégies pour les cas spéciaux

Tel que mentionné à la page Les électeurs marginalisés et les groupes ayant des besoins spéciaux, il faudra porter une attention particulière à certains segments de l'électorat. Certains de ces groupes présentent de sérieux défis sur le plan logistique, exigent que l'on ait recours à des approches particulières et, dans certains cas, que l'on prenne des mesures de sécurité additionnelles. Ces éléments à prendre en considération sont abordés plus en détail dans les textes suivants:

- Approcher les forces militaires et policières
- La formation des prisonniers
- Faire participer les groupes apathiques et sans pouvoir
- La discrimination et l'exclusion
- Atteindre les nomades et les groupes isolés

- Communiquer avec les exilés, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays
- La participation des personnes qui ne peuvent sortir de la maison et des handicapés

La page La formation au sein des institutions fermées présente d'autres renseignements sur le travail avec l'armée, la police et les prisonniers. Pour sa part, La formation dans les zones dangereuses aborde le travail dans ces endroits où existent des tensions politiques et qui sont sujets à la violence.

9.5.1 Approcher les forces militaires et policières

Il est primordial que la formation électorale soit dispensée aux forces de sécurité d'un pays. Même si elles sont composées de citoyens en uniforme – lesquels sont donc en mesure de s'informer au sujet des élections lorsqu'ils ne sont pas en service – les membres des forces de sécurité entretiennent une relation de nature institutionnelle avec les élections qu'il vaut mieux aborder de façon particulière.

Les sociétés en mutation

Ceci est particulièrement important dans les sociétés qui ont été très militarisées. Dans ces sociétés, il pourrait bien y avoir des programmes en cours pour la démobilisation des soldats, la démilitarisation de la police, la mise sur pied d'un pouvoir civil ayant préséance sur les forces de sécurité, et la formation et le recyclage des membres des forces de sécurité. Le jour du scrutin, une loi spéciale pourrait prévoir que les soldats doivent demeurer dans leurs quartiers et que la police est exclue des bureaux de vote. Il pourrait y avoir un nouveau service de police créé et déployé précisément pour assurer la sécurité du processus électoral.

Dans un contexte délicat, qui évolue rapidement et qui peut parfois être source d'une grande confusion, le fait de comprendre les forces de sécurité, leur rôle et la façon dont elles participent aux élections peut contribuer à la réussite des élections. Parallèlement, les formateurs pourraient avoir à relever plusieurs défis dans leur mission de former le personnel des forces de sécurité, et l'un des plus ardus pourrait être d'accéder aux installations militaires pour y tenir des séances d'information aux dirigeants ainsi que pour y dispenser des programmes d'information et de formation (voir La formation au sein des institutions fermées).

Les méthodes en personne sont essentielles

Puisque la situation est si délicate, les méthodes en personne s'avèrent les meilleures. De même, on pourra réduire le coût des ateliers de formation puisqu'un grand nombre de militaires sont près les uns des autres. Et ces ateliers pourront être dirigés par des formateurs indépendants ayant reçu la bénédiction de l'organisme électoral et, donc, de l'État. Sans cette bénédiction, un programme de formation sera voué à l'échec en raison de la méfiance et du manque d'accès; mais avec celle-ci, la tendance naturelle de ces institutions à inculquer à tout un chacun le respect de l'autorité servira à renforcer le message.

Les séances d'information pour les dirigeants

Les ateliers de formation et autres sessions auront beau être organisés à l'intention des soldats et des membres des forces de sécurité, c'est la décision du corps des officiers d'accepter ou non le programme qui en assurera la viabilité. Ces personnes pourraient tout aussi bien miner la crédibilité du programme après le départ d'un formateur, rendre difficile la participation des gens à un atelier et intimider ceux qui y prennent part. Lorsque cela est possible, des séances d'information à l'intention des dirigeants devraient être organisées.

Toutefois, ces séances d'information ne devraient pas être considérées comme de la formation électorale. En général, les officiers pensent qu'ils savent ce qui se passe et ne sont pas très contents qu'on leur dise qu'ils n'en savent rien. Plutôt, ces rencontres devraient être considérées comme des séances destinées à informer le corps des officiers du programme qui est en train d'être mené pour les autres grades, où l'on présente une évaluation sociopolitique des élections et du rôle que les forces de sécurité joueront en période électorale et auquel on s'attend d'eux. Outre le fait que le corps des officiers doit détenir ces renseignements et qu'il ne peut pas nécessairement les obtenir auprès des supérieurs qui ont d'autres préoccupations, ce contexte offre également aux officiers l'occasion de poser des questions plus pratiques au sujet de l'information de base qui est destinée aux électeurs, que ce soit lors des séances d'information ou après leur conclusion en s'adressant directement au formateur.

Lorsque cela est possible, une équipe de formation pourrait visiter une base des forces de sécurité et y organiser une séance d'information suivie d'ateliers de nature générale afin d'optimiser leur temps sur place, surtout si le trajet a été long pour se rendre à la base.

La formation des formateurs

C'est un contexte où il semble moins indiqué de former les formateurs existants en vue de dispenser le programme. En effet, il existe un rapport de force entre ces formateurs et les soldats et les policiers et en conséquence, l'information sur la démocratie et les élections serait difficile à transmettre ou à recevoir, selon le cas.

Les démocraties stables utilisent les occasions où d'habitude, la formation peut être dispensée

Toutefois, il viendra un moment où le programme général de formation des forces de sécurité devra comprendre de l'information sur les droits de la personne, les relations entre les militaires et les civils, le soldat en tant que citoyen, et le droit international au chapitre des agissements des militaires lors de combats. De tels programmes ont été réalisés auprès de plusieurs armées occidentales après la guerre; de fait, le matériel et les technologies utilisés sont disponibles et les pays se les partagent régulièrement.

Mais même dans ces pays, il se peut qu'il faille concevoir spécifiquement du matériel pour les forces armées. Par exemple, il faudra prévoir des programmes particuliers en matière d'éducation à la citoyenneté et de formation électorale pour les soldats qui participent aux

opérations de maintien de la paix dans ces endroits où il est fort probable que des élections aient lieu.

9.5.2 L'éducation des personnes détenues

Cette section concerne le grand nombre de prisonniers qui sont détenus comme des délinquants de droit commun et qui pourraient être libérés avant un scrutin, ou auxquels la loi électorale pourrait avoir accordé le droit de vote. Au sein de ce groupe, certaines personnes ne pourront peut-être pas suivre un programme de formation électorale, parce que les conditions d'emprisonnement pourraient ne pas permettre un accès, même limité, au monde extérieur.

Certains éléments complexes sont associés à la gestion d'une telle formation et sont abordés dans La formation au sein des institutions fermées.

En revanche, dans la présente section, on tiendra pour acquis qu'il est possible de donner accès à la formation et on proposera des moyens pour y parvenir.

Les méthodes

Des éléments du programme pourraient évidemment entrer dans la prison au moyen de la radio, en supposant que les prisonniers y ont accès, ou des techniques de formation à distance, encore une fois en supposant que les prisonniers ont accès au courrier, à la télévision ou à Internet (en fonction de la nature du programme).

Cependant, il est plus probable que des systèmes de communication publique seront disponibles, par exemple les émissions d'une radio interne, ou encore les systèmes internes de messagerie et de communication qui pourront servir à distribuer des pamphlets et autre matériel imprimé. Dans ces cas, il faudra faire attention de ne pas amoindrir l'impact du message en raison du moyen de communication utilisé.

Lorsque les prisonniers ont accès à un système de formation fonctionnel, il peut être possible de dispenser aux « professeurs » – souvent un ensemble de gens regroupant des experts de l'extérieur, du personnel de la prison et des prisonniers de confiance – une formation sur la formation électorale, puis chercher à négocier une occasion de s'insérer au sein du programme de formation qui a cours. Le principal danger d'une telle approche réside dans le fait que le programme rejoindra à la fois les personnes qui auront la possibilité de voter et celles dont ce ne sera pas le cas; qui plus est, il rejoindra uniquement les personnes qui prennent part au programme de formation. Ceci dit, s'il n'y a pas d'inquiétude par rapport au fait de perturber les gens en créant des attentes sur plan électoral alors qu'ils seront exclus du scrutin, cette stratégie pourrait alors s'avérer pertinente et apporter une valeur ajoutée au titre de l'éducation à la citoyenneté.

Par ailleurs, on pourrait choisir de recourir à un personnel formé et de mener des programmes spéciaux de formation électorale à l'intention de groupes de prisonniers sélectionnés en fonction de leur intention et de leur capacité de participer aux élections. Il se pourrait bien que les programmes en personne aient les meilleures chances de réussite et soient les plus appropriés pour le milieu carcéral où les restrictions entourant la formation, la discrimination envers les prisonniers et la difficulté de trouver des sites pour la formation sont dans l'ordre habituel des choses.

Il se pourrait aussi qu'il soit impossible d'organiser tout cela. En conséquence, il faudra songer à des approches de remplacement, par exemple en communiquant avec les personnes qui visitent la prison et les membres des familles. Même dans les prisons fermées, ou celles dont les conditions sont épouvantables, en général, des visites sont prévues. On pourrait ainsi mettre du matériel à la disposition des gens dans la salle d'attente et y mener de courtes entrevues. Ceci pourrait permettre d'informer le prisonnier au sujet des élections, soit lors d'une visite, soit au moment de sa libération.

9.5.3 Renforcer la participation des groupes apathiques et vulnérables

Comprendre ce qui crée l'apathie peut offrir des indices pour élaborer un programme plus efficace. Mais les raisons entourant l'apathie des électeurs ne relèvent pas toujours de la formation.

Comprendre l'apathie des électeurs

Lorsque les élections sont au menu, on parle beaucoup de la faible participation des électeurs en raison de leur apathie. Entre les élections, ceux qui essaient de débattre de ces questions avec les citoyens ou de mobiliser ceux-ci en appui à leur programme parlent de l'apathie; s'ils utilisent le mot de manière neutre et purement descriptive, il pourrait effectivement y avoir discussion. Mais souvent les échanges sur l'apathie des électeurs et des citoyens ont tendance à prendre une couleur négative. Or, il se peut que les gens aient renoncé à leur responsabilité et donc, ils doivent être motivés à nouveau pour participer – au moyen d'une combinaison judicieuse de récompenses et de punitions, et en faisant appel à l'altruisme et au sentiment de culpabilité. On fait porter à l'électeur la responsabilité de son manque d'enthousiasme.

Ceci dit, il pourrait y avoir d'autres explications à ce phénomène et si on arrive à les découvrir, cela pourrait permettre des interventions plus efficaces. Malheureusement, ces explications ne cadrent pas toujours avec une action de formation; ainsi, on n'a pas tendance à les chercher jusqu'à ce que le programme de formation ait échoué, et encore là, ce n'est même pas toujours le cas.

Les formateurs qui ont vraiment l'intention de traiter de questions comme la participation au scrutin et l'apathie des électeurs devront songer à des programmes qui font appel à autre chose que la motivation et s'orienter vers des actions de formation qui s'apparentent davantage à

l'éducation à la citoyenneté. Ils devront se pencher sur les raisons pour lesquelles leur société n'arrive pas à motiver suffisamment les gens à participer au processus électoral – que ce soit l'impression que le résultat des conclusions est joué d'avance, l'absence de choix parmi les candidats, ou même l'incapacité des vainqueurs à procéder aux changements qu'il faudrait apporter au système de gouvernement.

Les programmes possibles

La démocratie éprouve certaines difficultés, tel que mentionné ci-dessus, et l'on ne peut régler celles-ci uniquement en haussant les dépenses au chapitre de la formation électorale. Il se pourrait qu'au fil du temps, on puisse y arriver au moyen de programmes de formation qui favorisent l'émergence d'un nouveau groupe de jeunes dirigeants capables de reconstruire la démocratie dans leur propre pays d'une manière qui soit convenable pour l'avenir, ou encore qui créent une génération de jeunes gens qui s'engagent à respecter les valeurs et les pratiques démocratiques dans la vie publique et privée. Ceci dit, ces idées pourraient sembler quelque peu utopiques. Les pays qui ont refaçonné leurs systèmes de gouvernement pour assurer une plus grande participation des citoyens par rapport à un vaste ensemble de questions et de contextes pourraient être sur la bonne voie lorsqu'ils ont recours aux écoles de démocratie pour démontrer que la participation porte des fruits sur le plan personnel et communautaire.

9.5.4 La discrimination et l'exclusion

S'occuper des personnes et des groupes ayant été exclus ou qui font face à des formes particulières de discrimination, constitue un aspect important du travail du formateur, mais qui est difficile.

Souvent, ces groupes passent tout à fait inaperçus – sauf évidemment aux yeux des personnes qui en font elles-mêmes partie ou encore, de certains défenseurs ou de groupes d'intérêt qui en sont issus ou qui s'y intéressent particulièrement pour des raisons politiques ou parce qu'ils se préoccupent des droits et du bien-être de ses membres. Dans d'autres cas, la société est ainsi organisée que chercher à travailler avec certains groupes pourrait menacer les personnes en position de pouvoir et donc, ceci pourrait susciter de l'opposition.

Ceux qui travaillent dans des sociétés disposant d'un cadre normatif qui interdit l'exclusion ou la discrimination disposent d'un avantage. Ces normes peuvent avoir été inscrites dans une constitution ou être l'apanage d'institutions culturelles et religieuses. Si un tel cadre n'existe pas, les formateurs voudront instruire les gens à ce sujet et rechercher les cadres possibles qui pourraient être légitimes ou acceptables aux yeux des groupes faisant l'objet de discrimination ou qui sont exclus ou encore auprès d'un segment important de la société.

Par exemple, les formateurs voudront examiner les traités et les déclarations à l'échelle internationale au chapitre des droits de la personne, les guides et les chartes au niveau régional, les traditions cachées et le sens nouveau donné à des textes importants. Dans certains pays, on

pourrait évoquer des personnes qui témoignent des valeurs d'inclusion et de non-discrimination, que ces personnes soient de nature mythique, historique ou contemporaine.

Ainsi, les formateurs pourraient devoir trouver une façon de se définir un mandat leur permettant d'atteindre ces groupes; ils pourraient se rendre compte ensuite que ce mandat – et les valeurs qui l'étayent – doit constituer l'élément premier d'un programme de formation. Le présent sujet aborde l'idée voulant que la formation doit être une activité favorisant l'autonomie si elle entend contribuer au développement et au changement; en conséquence, les exclus et les personnes faisant l'objet de discrimination formeront le premier groupe cible. Mais si l'on veut que leur émergence soit soutenue, particulièrement s'ils commencent à exercer un pouvoir politique ou s'ils cherchent à jouer un rôle dans l'espace public, le programme de formation devra s'adresser également aux personnes opposées à leur prise en charge.

L'exclusion et la discrimination ont un prix et souvent, les programmes de formation en feront état. Par exemple, l'exclusion crée la pauvreté et l'instabilité – qui par la suite auront des conséquences pour l'ensemble de la société; la discrimination crée des conflits dans les sociétés et exclut de nombreuses personnes qui auraient énormément de potentiel pour participer pleinement au développement de leur pays. Mais à elles seules, les approches cognitives s'avèrent souvent insuffisantes.

En conséquence, divers programmes et différentes méthodes ont été mis au point en matière de formation, notamment par les institutions œuvrant dans le domaine des droits de la personne, les groupes de défense des droits fondés sur la foi et les mouvements féministes.

9.5.5 Atteindre les nomades et les groupes isolés

Le défi auquel les formateurs font face par rapport aux nomades et aux personnes isolées réside dans le fait de transmettre le message dans leur langue et en utilisant des moyens de communication qu'ils comprennent et jugent acceptables.

L'isolement

Une fois que le contact aura été établi, la question de l'isolement constituera un défi moindre. Ce contact pourrait exiger de recourir à la radio, y compris la radio amateur, ou d'acheminer du matériel aux centres de distribution ou de radiodiffusion situés à proximité. Dans certains cas, on pourrait devoir utiliser les systèmes de livraison des services généraux du gouvernement, par exemple les services sanitaires ou commerciaux comme ceux utilisés pour la fourniture de denrées alimentaires. À cet égard, il pourrait s'avérer utile d'adapter l'emballage des aliments pour y véhiculer des messages sur la formation électorale.

Les groupes isolés peuvent être petits; aussi, les coûts devront être proportionnels à leur taille et à l'importance qu'on pourrait leur accorder sur le plan politique. Une stratégie de partage des coûts pourrait permettre des économies et s'assurer d'un service professionnel.

Les nomades

Les groupes nomades peuvent poser un défi important en raison du rapport qu'ils entretiennent avec l'État. Si les liens sont bons, ils pourraient fort bien accepter de se déplacer vers un secteur où des élections auront lieu et où seront dispensés des programmes d'information ou de formation électorale. Si les liens ne sont pas très bons, il faudra peut-être mettre au point des stratégies tenant compte de cet état de fait. On pourra utiliser le matériel qui peut être transporté et qui a été produit dans la langue requise. De même, il faudra peut-être donner une formation aux membres de la communauté nomade et aux formateurs qui auront à se déplacer.

Il se peut que les gens des communautés nomades choisissent de ne pas participer au processus électoral – une hypothèse au demeurant beaucoup plus facile à soutenir que le fait de s'interroger sur la responsabilité de la société dominante par rapport à cette politique d'exclusion. Il faudra déterminer les éléments qui jouent le plus grand rôle dans cet isolement social. Ceci dit, les formateurs devront prendre grand soin de vérifier l'état des choses et d'examiner leurs propres préjugés et leurs propres hypothèses avant de déterminer qu'une action de formation n'est pas nécessaire.

9.5.6 Communiquer avec les exilés, les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur du pays

Les électeurs qui sont à l'extérieur du pays et ceux qui sont déplacés à l'intérieur du pays, indépendamment de leur choix personnel, présentent un défi particulier pour les programmes de formation électorale. Dans certains cas, il ne pourrait y avoir que très peu de gens dans cette catégorie. Mais dans plusieurs pays qui ont connu des conflits internes, par exemple en ex-Yougoslavie, dans le Caucase et dans certaines parties de l'Afrique, plusieurs personnes ont choisi de s'exiler, sont devenues des réfugiés ou ont été déplacées à l'intérieur de leur propre pays.

Évidemment, il y a des gens qui seront en mesure de retourner dans leur pays de leur propre gré ou de rentrer au domicile qu'ils occupaient avant les élections; mais il faudra probablement porter assistance à de nombreuses personnes au chapitre du rapatriement, et ce rapatriement pourrait survenir quelques jours avant le jour du scrutin ou tout juste après celui-ci, auquel cas il pourrait être nécessaire de prendre des dispositions sur le plan électoral pour ces personnes qui se trouvent à l'extérieur du pays. De fait, l'information au sujet du vote, du système de gouvernement et de l'organisation qui suivra autour du pouvoir pourraient être nécessaire pour rassurer ces groupes qu'il vaut la peine de continuer d'envisager l'option du retour.

En conséquence, il faudra mettre au point des programmes de formation électorale à leur intention. Il sera probablement plus facile d'y parvenir si on en est mesure de déterminer les groupes de réfugiés ou de personnes déplacées; en revanche, voilà une tâche qu'il pourrait être impossible de réaliser si l'on a affaire à un petit groupe d'exilés, qui devront alors s'identifier et s'organiser eux-mêmes pour obtenir l'information.

Quel que soit le groupe, il sera important de comprendre les conditions qui les ont amenés à quitter le pays ou qui ont occasionné leur déplacement à l'intérieur de celui-ci, la manière dont ils sont pris en charge hors du pays ou de leur domicile (y compris leur statut juridique), et les organisations qui pourraient actuellement travailler avec eux.

Heureusement, le déplacement de grands groupes de réfugiés vers d'autres pays ou de grands groupes de personnes vers de nouvelles collectivités à l'intérieur d'un pays s'accompagne d'une aide, même si ceux qui apportent cette aide se sentent souvent impuissants et possèdent peu de ressources. Aussi, des solutions politiques contribuant fortement à la probabilité que les gens puissent être rapatriés seront probablement les bienvenues; en conséquence, les organisations pourraient alors se montrer réceptives à l'idée d'obtenir et de distribuer du matériel sur la formation électorale.

Les services et les réseaux d'appui aux réfugiés

Pour la même raison, et en dépit du fait qu'il soit peu probable que chaque électeur qui est un réfugié ou une personne déplacée à l'intérieur du pays ait recours à ces services, les communications électroniques au moyen du Web ou les babillards informatiques peuvent constituer des moyens utiles pour rejoindre les organisations se trouvant dans des lieux extrêmement éloignés et de leur transmettre de l'information. D'autres moyens pourraient comprendre la diffusion d'émissions à la radio ou la distribution de pamphlets à grande échelle.

Une autre méthode pourrait être la formation du personnel sur le terrain qui est en charge des services de communication et de bien-être, de manière à ce qu'il puisse répondre aux questions se rapportant aux élections. En raison de ces moyens et d'autres semblables, les formateurs voudront participer aux efforts qui sont organisés en vue de ramener les exilés et de rapatrier les réfugiés, entre autres pour y ajouter leur matériel et leurs messages aux autres qui doivent être véhiculés. De même, ils pourraient utiliser leurs compétences afin d'évaluer si dans l'ensemble, les méthodes de communication prévues auront l'effet escompté.

9.5.7 S'assurer de la participation des personnes handicapées et de celles ne pouvant sortir de leur domicile

Les besoins des personnes handicapées et de celles ne pouvant sortir de leur domicile (en raison de l'âge ou de la maladie) sont différents; mais dans les deux cas, la réussite des programmes de formation sera tributaire des dispositions qu'on aura prises à cet égard.

Surmonter la discrimination

La façon dont une société traite les personnes vulnérables et handicapées donne une bonne idée de son engagement envers la démocratie et les droits de la personne. Or, la manière de mener la formation électorale sera grandement tributaire des dispositions qu'un pays sera prêt à prendre aux fins d'encourager ces personnes à participer à la vie de la société. D'ailleurs, il convient de noter que pour certaines personnes œuvrant auprès des personnes handicapées, le rôle premier de la formation devrait s'exercer non pas auprès de ce segment de la société mais plutôt auprès des personnes qui sont physiquement en forme.

La priorité absolue de tout programme de formation devrait porter sur le fait de s'informer de la discrimination dont les gens font l'objet, notamment en raison de l'organisation d'une société, que ce soit sur le plan juridique, de l'architecture et de l'infrastructure. Ainsi, des dispositions sur le plan électoral devront être prises pour encourager la participation, et ce, afin qu'on puisse avoir confiance qu'il vaut la peine d'entreprendre un programme de formation électorale à l'intention des personnes handicapées.

Une fois ce lien de confiance établi, on devra concevoir des stratégies qui tiennent compte des différents types d'handicaps. Dans certains cas, il pourrait être suffisant d'informer les personnes handicapées participant à un programme normal de formation électorale qui leur est accessible que les élections elles-mêmes seront accessibles.

De même, il se pourrait qu'on n'ait pas à modifier toute autre information ni même l'approche en matière de formation.

Rejoindre les gens

À d'autres moments, les formateurs devront chercher à rejoindre les personnes qui ne peuvent sortir de leur domicile en ciblant les institutions qui prennent soin d'elles, en préparant du matériel et en prenant contact avec ces institutions. Certaines sociétés sont ainsi organisées que les besoins des personnes handicapées et de celles ne pouvant sortir de leur domicile passent totalement inaperçus. Il faut alors que les formateurs cherchent à sensibiliser les gens à ces besoins, notamment les planificateurs et les exécutants du programme de formation électorale. Ceci peut être fait en établissant des liens et en s'associant aux organisations qui fournissent des soins, à la parenté et aux personnes handicapées elles-mêmes. Afin que le programme tienne compte des besoins spéciaux, on pourrait procéder aussi de manière plus spectaculaire, soit en intégrant des personnes handicapées à l'équipe de formation. Chose certaine, on renforcera considérablement les programmes dispensés en personne si l'on forme des personnes handicapées pour qu'elles deviennent des formateurs et des communicateurs.

La surdité

Certains problèmes particuliers empêchent certaines personnes de communiquer avec les gens. La surdité en fait partie. Les formateurs devront travailler avec ceux qui utilisent le langage gestuel. De même, ils devront s'assurer que les émissions de télévision et les écrans lors des

événements d'envergure comportent des sous-titres ou d'autres éléments visuels, ou que des émissions de télévision portant sur les élections s'adressent spécifiquement aux malentendants. En général, il sera plus facile de mener des activités de formation électorale dans les sociétés offrant aux personnes handicapées des possibilités alternatives en matière de formation; cette tâche ne sera pas aussi aisée dans les sociétés où il existe moins d'installations, à moins qu'elles ne véhiculent des valeurs de soins et d'intégration.

La cécité

Avec le développement d'une technologie avancée pour la production de matériel en braille, il est possible de reproduire un grand nombre de documents conçus pour les voyants. Si l'organisme électoral a déjà prévu des bulletins de vote en braille pour les non-voyants, ce matériel n'aura qu'à être adapté afin que les gens disposent de la bonne information pour bien participer au processus de vote. S'il est impossible d'avoir accès à un document en braille et si les personnes ont besoin d'aide pour voter, la loi devrait s'assurer que les préoccupations normales de discrétion au moment d'exercer son droit de vote ne soient pas mises à l'écart s'agissant des aveugles.

Être une personne handicapée ne signifie donc pas être une personne en état d'incapacité. Ainsi, les aveugles peuvent entendre et les sourds peuvent voir. Les formateurs électoraux voudront utiliser des méthodes qui tiennent compte de ce fait. Pour les aveugles, ceci pourrait vouloir dire d'utiliser la radio, des cassettes audio, la communication orale; pour les sourds, or, cela signifiera plutôt le recours aux illustrations et aux démonstrations.

L'accessibilité

Un autre message est nécessaire pour les personnes handicapées, un message qui doit aussi être communiqué à tous au moyen de visuels dans les affiches, à la télévision et dans les éléments mis à la disposition des gens. Ce message est le suivant : les personnes handicapées peuvent voter. Dans la foulée de ces mesures, l'organisme électoral devrait pouvoir instaurer un climat d'acceptation et d'accessibilité. Certes, il y aura toujours des personnes handicapées qui voteront, peu importe les obstacles; mais on aura besoin d'organismes électoraux et de formateurs qui chercheront à éliminer lesdits obstacles.

Si des dispositions nécessaires ont effectivement été prises, par exemple pour des services de vote spéciaux, tel le recours à un bureau de vote itinérant, pour des bureaux de vote dans les institutions, pour l'accès des fauteuils roulants ou pour des programmes d'assistance aux électeurs, alors il faudra diffuser cette information à grande échelle. De même, il faudra aviser en temps utile les réseaux et les institutions qui œuvrent auprès des personnes handicapées et de celles ne pouvant sortir de leur domicile, afin qu'ils informent les bénéficiaires et prennent les dispositions nécessaires.

9.5.8 Les électeurs votant pour la première fois

Il existe plusieurs façons de définir l'expression électeur votant pour la première fois. Souvent, il réfère aux jeunes gens qui ont atteint l'âge de voter et qui pour la première fois peuvent donc le faire. Il pourrait aussi référer aux personnes qui, lors de précédentes élections, n'avaient pas le droit de vote (p. ex. parce qu'elles n'avaient pas la citoyenneté ou qui, par manque de conviction, n'étaient pas des électeurs inscrits) et ont maintenant le droit de vote. Une autre définition pourrait englober les personnes plus âgées qui, tout étant inscrites, n'ont jamais exercé leur droit de vote et le font pour la première fois. Le texte qui suit renvoie à la première définition, soit les personnes qui ont atteint l'âge de voter.

Certaines recherches portent à croire que les personnes ayant le droit de vote pour une première fois et qui ne l'exercent pas iront rejoindre le groupe d'électeurs qui ne votent pas. Que ce soit toujours le cas ou encore que ces gens renouent avec le processus électoral à un âge plus avancé et se mettent à aller voter, il y a une préoccupation voulant qu'un grand nombre de jeunes qui seraient déconnectés finissent par déstabiliser la société et la vie politique d'une manière telle qu'ils créeront un groupe de jeunes marginalisés. Ceci est un problème particulier qui préoccupe les pays en développement, où les jeunes constituent une vaste majorité, de même que les vieilles démocraties qui se préoccupent également du vote des jeunes.

Il existe plusieurs programmes différents visant à former les jeunes sur leur rôle comme citoyens, leurs droits et leurs responsabilités, l'importance de voter, la meilleure façon de faire des choix électoraux et d'exiger des comptes entre les élections des personnes auxquelles elles ont accordé leur vote. Souvent, on mènera des campagnes en ayant recours à une combinaison de médias populaires, à la publicité dans les grands médias, à des événements culturels utilisant des expressions chères aux jeunes, à des activités sociales, à la formation par les pairs ainsi qu'à des vedettes et des politiciens exemplaires.

Les formateurs qui se préoccupent du fait de faire voter les électeurs qui peuvent le faire pour la première fois devraient donc songer à utiliser les diverses techniques présentées dans le présent sujet, en se fondant sur leur évaluation des besoins et des aspirations du groupe cible, et recourir aux méthodes et au matériel qui conviennent particulièrement à ce groupe.

En Afrique du Sud, lors d'une récente campagne nationale destinée à ce groupe – qui se trouvait également à être le premier groupe d'« électeurs votant pour la première fois » ayant atteint l'âge de 18 ans depuis la libération politique qu'a connue ce pays – le médium choisi était une chaîne nationale de journaux. Les documents ont été préparés spécifiquement pour ces journaux, conçus en ayant les jeunes en tête, lesquels ont été distribués dans certaines écoles où les enseignants avaient accepté de prendre part à des activités et à des compétitions scolaires qui leur avaient été suggérées. Un supplément hebdomadaire a porté sur la formation électorale et, ce qui est encore plus important, sur les moyens à la portée des jeunes afin qu'ils puissent être actifs sur le plan politique et aux commandes en dehors des partis politiques officiels.

Ceci a été fait en tenant compte de travaux de recherche de plus en plus nombreux qui tendent à démontrer que les jeunes ne sont pas nécessairement apathiques, mais trouvent que les partis

politiques officiels sont déconnectés de leur réalité. Pour établir ce lien, les partis devraient donc entrevoir la vie politique d'une manière où les jeunes sont des acteurs et non pas uniquement des électeurs.

Ceci dit, il existe d'autres obstacles à la participation des jeunes et ceux-ci concernent le processus d'inscription. Les efforts visant à obtenir des documents d'identité, un permis de conduire, une carte d'électeur, quand il ne s'agit pas d'avantages sociaux ou d'un soutien en matière de formation, créent une certaine méfiance des jeunes vis-à-vis de l'État, et cette méfiance touche aussi aux élections. Ceci est un problème particulièrement pour les jeunes qui tentent de se faire une place dans le monde et dont les parents ou la communauté sont incapables de les soutenir ou de leur faciliter l'accès. En conséquence, on risque tout particulièrement de se retrouver avec une situation où rapidement dans leur vie, les pauvres pourraient ressentir un sentiment d'exclusion.

Il est donc important que les écoles jouent un rôle non seulement au chapitre de l'éducation à la citoyenneté, mais également en vue de soutenir les jeunes afin qu'ils aient confiance en eux-mêmes et participent à la vie publique. Les écoles peuvent et devraient être des endroits où l'on favorise leur épanouissement, à l'abri des aléas de la bureaucratie et de l'État. Il est ironique de penser que ce soutien semble être accordé plus facilement dans les pays développés où les jeunes en ont peut-être le moins besoin.

10. Les éléments éventuels d'un programme

Les formateurs ont plusieurs options à leur disposition à partir du moment où ils ont déterminé les objectifs du programme et la stratégie générale qu'ils entendent suivre.

Avec le développement des technologies de l'information, on remarque une tendance à privilégier les approches qui utilisent l'électricité, les ordinateurs et la télévision. Or, on observe aussi des avancées concernant la mise en œuvre d'options qui ne relèvent pas de la haute technologie mais qui conviennent mieux aux pays en développement. Par exemple, la radio à manivelles n'est qu'une des options les plus récentes. Le travail du formateur consistera donc à utiliser la technologie la plus adéquate pour atteindre ses objectifs de la façon la plus rentable et la plus efficace.

Le présent sujet aborde différents éléments du programme et propose divers moyens pour les utiliser, évoque certaines des contraintes qui y sont associées de même que des façons dont ils peuvent se compléter.

Cette section comprend:

- Les médias
- Le matériel imprimé
- Les arts et la culture
- Les rencontres en personne (laquelle aborde les ateliers et autres activités connexes)

- D'autres stratégies pour les programmes de formation (laquelle couvre les centres d'information, le publipostage, le démarchage téléphonique et les campagnes à l'échelon local)
- La publicité commerciale
- La formation à distance

Certains programmes utilisent le matériel et les médias qui sont les plus accessibles. Or, les formateurs devraient prendre garde avant de tirer des conclusions trop hâtives. Il est primordial de procéder à une évaluation initiale avant de déterminer les éléments pertinents du programme.

Un peu partout dans le monde, des formateurs conçoivent des programmes de formation électorale. De même, ils sont de plus en plus créatifs à la fois sur le plan des outils et des moyens auxquels ils ont recours pour les promouvoir, qu'à l'égard de la façon de les utiliser, par exemple des montgolfières au Japon ou encore de grandes coalitions nationales vouées à la formation électorale en Amérique centrale et latine.

10.1 Les médias

On peut utiliser les nouveaux médias et les médias traditionnels pour transmettre des messages publicitaires et de formation à de vastes auditoires. Dans le cas des médias traditionnels, ils permettent essentiellement une communication à sens unique, mais l'évolution de la technologie et les techniques de sondage de plus en plus sophistiquées sont en voie d'améliorer la capacité de mener une communication bidirectionnelle, où la réaction du public a une incidence sur les messages qui seront diffusés par la suite.

Certains diront que tout mécanisme de communication constitue un média, mais aux fins du présent exercice, on donnera au mot le sens qu'on lui attribue généralement. Il sera utilisé pour parler de la télévision, de la radio et des médias imprimés. On en discutera dans Les médias appartenant à l'État – qui traite de questions de responsabilité – Les médias nationaux et Les médias communautaires. Cette section se penche également sur certaines techniques issues du domaine informatique et d'autres qui sont des méthodes alternatives de communiquer la formation électorale; de même, on abordera l'utilisation de la publicité radio.

10.1.1 Les médias appartenant à l'État

Si les médias sont la propriété de l'État, les formateurs électoraux auront à relever des défis particuliers, notamment s'ils travaillent dans des contextes de transition. Cette section examine ces défis. La question de la propriété des médias est abordée aussi dans La structure de propriété des médias.

La réglementation des médias par l'État est un couteau à double tranchant : elle peut renforcer les programmes de formation ou limiter leur portée.

La propriété

Dans certains pays, l'État contrôle ou détient l'ensemble ou une partie des médias de masse.

Mais ce contrôle, et donc le contrôle gouvernemental sur la politique et le contenu d'un média en particulier, s'amenuise en raison de la tendance croissante vers la privatisation ou, à tout le moins, vers la commercialisation ou la propriété conjointe. Ceci dit, il existe de nombreux pays où la télévision, la radio et les journaux nationaux sont la propriété de l'État.

Évidemment, le contrôle des médias peut s'exercer beaucoup plus sévèrement. La loi pourrait interdire ou gêner la diversification de la propriété des médias par le biais de différentes mesures, par exemple limiter l'accès aux ressources médiatiques, y compris les chaînes de radiodiffusion, imposer de lourdes pénalités pour avoir couvert certaines histoires, ou encore imposer la censure de manière directe et flagrante.

La perception de l'État par le public

Pour les formateurs électoraux. à moins qu'ils ne puissent absolument pas avoir accès à certains médias dont ils ont besoin pour faire connaître leurs messages sur la formation électorale, le fait que l'État possède ou contrôle un média ne représente pas nécessairement un problème. Celui-ci réside plutôt dans la perception que les citoyens pourront avoir des médias si les gouvernements ont utilisé leur pouvoir ou leur statut de propriétaire pour faire de ces médias leur propre porte-voix.

Il est dans l'intérêt des régimes de se maintenir au pouvoir et les médias leur offrent l'opportunité de communiquer avec les citoyens et de répondre aux messages qui pourraient leur faire perdre le soutien des électeurs. S'ils le peuvent, tous les candidats lors d'une élection voudront utiliser les médias; si la lutte se fait avec des moyens qui sont vraiment inégaux, on cherchera à faire en sorte que la couverture médiatique soit équitable. De son côté, l'État contrôler l'accès payant – soit les publicités – s'il a la capacité d'en fixer les coûts.

Les formateurs électoraux feront face à un problème s'ils se retrouvent dans une situation où la majorité des électeurs se méfie des messages qu'ils lisent, voient ou entendent dans les médias publics, ou si ce dernier ne permet pas à l'organisme de gestion électorale de préparer des messages qui pourraient sembler porter atteinte au régime en place.

C'était le cas en Afrique du Sud avant les élections de 1994. Ici, les formateurs électoraux ont proposé et obtenu qu'un consortium soit chargée de préparer et de diffuser tous les messages sur la formation électorale dans toutes les stations de radio et de télévision appartenant à l'État. Ainsi, les électeurs ont pu voir ou entendre des messages du consortium qui contrastaient avec les bulletins de nouvelles et les émissions d'affaires publiques du diffuseur.

Par ailleurs, il arrive que les organismes de gestion électorale élaborent une image de communication afin d'accroître le niveau de confiance envers leurs messages. Les électeurs

peuvent ainsi reconnaître lesdits messages et les distinguer par rapport à ceux produits par les personnes dont ils pourraient se méfier.

Les avantages des médias appartenant à l'État

Si les perceptions négatives du public et la censure ne sont pas des enjeux, les médias appartenant à l'État présenteront certains avantages par rapport aux stations commerciales et dont les formateurs pourraient vouloir tirer profit. D'abord, la loi pourrait obliger les médias appartenant à l'État à accorder du temps d'antenne gratuit à l'organisme de gestion électorale, et peut-être même aux organisations de la société civile, afin qu'ils puissent diffuser des messages d'éducation électorale et des annonces d'intérêt public connexes. Selon le niveau de développement de l'infrastructure médiatique du pays, les médias appartenant à l'État pourraient avoir une plus grande portée que les diffuseurs privés sur le plan de l'auditoire et du territoire desservis. Et il est plus probable qu'ils diffuseront dans des endroits où résident les couches les plus pauvres de la population que les médias ayant une orientation strictement commerciale.

Le travail en-dehors de la période électorale

Malheureusement, il est beaucoup plus difficile d'établir cette même distinction dans les messages lorsque l'on mène des programmes d'éducation à la citoyenneté. Ceux-ci visent à renforcer l'engagement envers la démocratie et la participation citoyenne; en conséquence, les messages doivent être créés et diffusés dans un milieu ouvert. Or, ce n'est pas toujours le cas. À ce moment, la recherche tend à démontrer que les messages seront tendancieux, de la même manière que peuvent l'être ceux destinés à exposer le point de vue du gouvernement.

La réglementation

Les États peuvent adopter des règlements qui rehaussent la qualité des campagnes électorales. Ils peuvent interdire le monopole des médias privés, ce qui par contre pourraient enlever à des candidats et des partis la possibilité de s'exprimer.

De même, les États peuvent prévoir du temps d'antenne gratuit, moyennant certains conditions, dans les médias privés ou publics. Ceci pourrait s'avérer particulièrement important si les organismes de gestion électorale ou les organisations de la société civile n'ont pas les moyens de payer pour la diffusion de leurs messages.

En général, la réglementation des médias et le rôle de l'État est une affaire compliquée qui prend toutefois de plus en plus d'importance pour ceux qui participent aux élections. Pour en savoir plus à ce propos, voir La législation et les règlements sur les médias lors des élections.

10.1.2 Les médias nationaux

Pour les activités de formation et d'information, les principaux médias auxquels il faut songer sont ceux ayant une portée nationale – mais ce sont aussi les plus dispendieux. Par ailleurs, compte tenu de l'évolution des technologies de l'information et des changements dans la propriété des médias, il faut songer à utiliser différents médias et à le faire de différentes manières, par exemple selon qu'il s'agisse de communiquer de l'information ou d'élaborer une stratégie de communication comportant des messages ciblés.

Cette section couvre les éléments suivants :

- la télévision
- la radio
- la segmentation des publics
- les journaux
- les magazines
- la synergie des médias

La télévision

La télévision devrait être considérée comme un moyen permettant de transmettre des messages et des émotions complexes à de vastes auditoires. Dans la plupart des pays, la possession d'un téléviseur a mené à une fragmentation des auditoires : au mieux, une famille et des amis peuvent se retrouver ensemble pour écouter une émission. Mais souvent les gens seront seuls. Dans certaines sociétés, on pourrait retrouver une culture de visionnement en groupe, mais ceci semble disparaître au fur et à mesure que s'accroissent les revenus personnels.

Par ailleurs, les producteurs et les radiodiffuseurs doivent songer à utiliser des techniques de nature publicitaire afin que les téléspectateurs continuent de regarder la télévision. En général, ces techniques sont tirées de l'expérience générale de la télévision. Pour leur part, les formateurs pourront tenter de faire parler de leur programme dans le cadre de documentaires (par exemple en faisant part d'histoires personnelles ou en utilisant des vedettes) ou en produisant des annonces publicitaires à être diffusées lors de la présentation de téléromans, de jeux télévisés, etc.

Or, tous ces éléments sont coûteux à produire et doivent être planifiés soigneusement pour maintenir des normes de qualité. D'autre part, la télévision est un médium qui exige la production régulière d'une grande quantité de nouveau matériel.

Enfin, en ce qui concerne le contenu d'une émission qui porterait sur le programme de formation, il importe de comprendre qu'il sera en concurrence avec des émissions ayant un contenu de nature commerciale et souvent de qualité internationale (sur le plan de la production, si ce n'est pas du contenu). La télévision ne pardonne pas : le contenu aura beau être important, si l'émission est ennuyante ou ressemble à un travail d'amateur, les téléspectateurs éteindront leur téléviseur (et encore, faudra-t-il qu'ils l'aient même allumé).

De même, les formateurs devront préparer du matériel qui, bien qu'il fasse autorité, ne semble pas démontrer que l'on dépense l'argent des contribuables sans compter. Les annonceurs et les diffuseurs étudient régulièrement l'effectif-téléspectateurs. Les cotes d'écoute (ou les indices établissant le nombre de téléspectateurs et leurs habitudes d'écoute) sont utilisées en vue de déterminer le coût et le moment de diffusion des annonces. En général, il en coûtera moins cher lorsque l'auditoire qui regarde est moins nombreux et détient un faible pouvoir d'achat. Ces données peuvent être importantes pour les planificateurs de la formation, qui devraient examiner les habitudes d'écoute des téléspectateurs plus en détail pour découvrir si, par exemple, les femmes ou les personnes âgées écoutent telle ou telle émission.

Il se peut que les diffuseurs accordent du temps d'antenne gratuit au profit des messages sur l'éducation à la citoyenneté et la formation électorale; il se pourrait aussi qu'il faille acheter du temps d'antenne, auquel cas des entreprises pourraient subventionner cet achat. Lorsqu'on cherche un commanditaire, il faut faire attention que le message n'entre pas en contradiction avec ce dernier. Par ailleurs, la réputation de l'entreprise par rapport à la façon dont elle traite ses travailleurs, les consommateurs ou l'environnement pourrait porter ombrage au message. De même, l'activité politique du commanditaire ou les appuis qu'il accorde pourraient nuire au caractère impartial du message et des formateurs. Ceux-ci devront prendre les devants et discuter de leur propre engagement à être impartial et de la neutralité du commanditaire.

Il n'y a pas que la réputation du commanditaire qui puisse nuire au message. Si l'on compte sur l'appui des vedettes, tels des chanteurs pop, des vedettes du sport professionnel et autres, on pourrait payer un prix important si ladite vedette fait preuve d'imprudence, par exemple en s'associant soudainement avec un parti politique ou en voyant une de ses prises de position être récupérée par la plateforme d'un parti. Quel que soit le cas, l'incidence sur un programme dit impartial pourrait être dévastatrice.

Les bulletins de nouvelles sont parmi les émissions les plus regardées et les formateurs auront bien de la chance s'ils sont en mesure de créer la nouvelle. Il en sera de même s'ils peuvent bénéficier d'un budget important, obtenir du temps d'antenne gratuit, ou encore compter sur un commanditaire qui leur permettra de diffuser des publicités lors des bulletins de nouvelles.

Dans les sociétés en transition, avant de faire des investissements importants dans la production télévisuelle, les formateurs et même les bailleurs de fonds voudront examiner la manière dont les ressources et les infrastructures locales – ou l'absence de celles-ci – peut affecter l'impact des messages télévisés. Dans les pays éprouvant des interruptions de courant fréquentes en raison d'un approvisionnement énergétique inadéquat, les formateurs feraient mieux d'opter pour des annonces à la radio (laquelle peut fonctionner avec des piles) et dans les médias imprimés.

La radio

Après la télévision, c'est la radio qui attire le plus grand auditoire. Dans la plupart des pays, et auprès des gens les plus pauvres, la radio a une plus grande portée que la télévision.

La radio présente un avantage : c'est bien moins cher d'y produire et d'y diffuser des émissions et il est possible de reproduire, à faible coût, des émissions dans différentes langues.

Parmi les options radiophoniques qui s'offrent aux formateurs, certaines présentent des contraintes. Ainsi, il est possible qu'une station présente des émissions comme les séries, les documentaires et les magazines, qui ressemblent à ce que l'on voit à la télévision, et qui vont souvent chercher de vastes auditoires. Par ailleurs, plusieurs stations de radio ont opté pour des formats d'émission très spécialisés dont il faut tenir compte. Le format que l'on retrouve le plus souvent est celui des émissions à prépondérance verbale et des émissions musicales et d'informations.

Les émissions à prépondérance verbale mettent en présence un animateur et un numéro de téléphone qui permet aux auditeurs d'appeler et de participer à l'émission. Si un formateur désire tirer profit de ce type d'émission, il lui faudra recourir aux annonces publicitaires ou sinon, fournir des invités que l'animateur pourra interroger et qui pourra répondre ensuite aux appels des auditeurs. Il s'agit d'un format essentiel et propice à l'action relative à la formation, mais les invités devront avoir été bien documentés et savoir qu'on pourrait leur demander des renseignements ou leur avis sur de nombreux sujets. Heureusement, la radio a un caractère éphémère et une gaffe que pourrait faire un formateur mal préparé ou un membre du personnel de l'organisme électoral ne portera pas à conséquence; mais ce n'est pas à conseiller.

Il est beaucoup plus difficile de composer avec les émissions musicales et d'informations. Il est à peu près impossible de se faire entendre lors de telles émissions, à moins que ce soit par l'entremise d'annonces publicitaires ou des bulletins de nouvelles qui reprendraient le contenu de communiqués de presse que l'on aurait diffusés.

La segmentation des publics

On observe une segmentation de la radio et de la télévision. L'un et l'autre peuvent avoir une portée nationale ou internationale grâce aux systèmes de radiodiffusion par câble et par satellite. Même les diffuseurs qui n'ont pas accès au satellite peuvent avoir une portée qui va au-delà des frontières nationales.

Avec des émissions spécialisées et les changements qui s'opèrent au chapitre de la propriété des médias, de plus en plus on peut rejoindre différents auditoires avec différentes émissions (de manière générale, cela se produit lorsque les stations régionales se détachent du réseau national ou vice versa) ou s'assurer que les émissions rejoignent seulement certains publics.

Ceci étant, les stations de télévision et de radio doivent être évaluées au sein d'un ensemble médiatique, et chaque station doit l'être en fonction du profil de son auditoire. La diffusion d'un message sur un réseau national de télévision ou de radio pourra sembler être une réalisation majeure pour un formateur électoral. Mais il se peut que l'impact véritable de ce message ne soit pas aussi grand qu'il le serait si différentes stratégies étaient adoptées. C'est particulièrement important si l'on doit tenir compte des frais que cela représente pour le programme de formation. Lors des heures de grande écoute au niveau national (le moment où il

y a le plus de téléspectateurs), la télévision aura un impact remarquable; mais à moins qu'on ait obtenu la couverture à faible coût (par exemple grâce à un reportage lors du bulletin de nouvelles ou en fournissant un invité pour une émission dont les cotes d'écoute sont très élevées), le tout pourrait s'avérer très onéreux.

On peut faire parler du programme de formation en ayant recours à un grand nombre de personnes et les utiliser comme des ressources au sein de leurs propres communautés. Mais les formateurs voudront également peser le pour et le contre d'une stratégie très centralisée (une petite équipe de professionnels s'occupant des émissions de radio et de télévision et des messages publicitaires) par rapport à une stratégie plus complexe mais décentralisée axée sur les rencontres en personne.

S'ils optent pour une stratégie centralisée, les formateurs devraient chercher à obtenir de bons conseils des agences publicitaires au sujet de la meilleure combinaison de médias. De même, ils devraient voir à s'assurer que les élections bénéficient d'une bonne couverture médiatique; ils pourraient aussi utiliser leur budget de publicité pour attirer l'attention envers leur programme.

Les journaux

Les journaux nationaux se scindent en deux catégories : les quotidiens, qui ont des horaires et des délais de production très serrés; et les hebdomadaires ou les mensuels, qui ont tendance à présenter des articles plus en profondeur et à mettre les nouvelles en contexte. Les deux types de publication auront aussi des cahiers spéciaux portant sur la formation ou présenteront des histoires et des reportages concernant des sujets d'actualité.

En période électorale, les journaux consacrent souvent énormément d'espace aux reportages sur les candidats et sur le processus électoral lui-même. Il se peut que certains journaux soient reconnus pour toujours soutenir le même parti ou la même faction; à l'inverse, ils peuvent choisir d'appuyer un parti ou une personne lors d'une élection donnée. L'avantage d'utiliser les journaux comme élément principal d'une stratégie d'information sur la formation est la durabilité du produit. Le journal n'est pas lu uniquement par l'acheteur, et on pourra trouver des statistiques sur le nombre d'autres lecteurs de cette parution en particulier. D'autre part, si tous les jours la plupart de gens recyclent ou se débarrassent de leurs journaux, souvent les cahiers sur la formation et les articles de fond seront conservés plus longtemps.

De fait, compte tenu du faible coût de production pour obtenir des exemplaires additionnels (des copies supplémentaires d'un journal ou d'une section du journal), il serait possible de négocier avec un journal la production et la distribution de documents de formation dont aurait besoin une équipe de formateurs locaux répartie sur un grand territoire.

Mais le journal présente aussi des inconvénients. Le lectorat des journaux, en particulier les publications nationales de nature générale, semblent diminuer, et ce, même dans les sociétés très instruites. Dans les contextes de transition, il se pourrait que ce lectorat soit constitué surtout de citadins, de personnes instruites ou financièrement à l'aise. Par ailleurs, dans les sociétés où le taux d'analphabétisme est élevé, on associe le lectorat des journaux aux

personnes en mesure de lire; et bien qu'un certain nombre de journaux publient des cahiers spéciaux au profit des lecteurs complètement ou partiellement analphabètes, ils comptent sur des intermédiaires pour s'assurer que l'information sera transmise.

De même, dans les contextes de transition et dans les sociétés fermées, les pénuries réelles ou artificielles d'encre et de papier, la confiscation des journaux, l'annulation des permis d'impression et même la saisie des installations et des équipements d'impression peuvent poser de réels problèmes. Lorsqu'un tel contexte se présente, les formateurs devront évaluer les facteurs de risque avant de poursuivre la publication des publicités ou d'articles dans les journaux.

Il faudra tenir compte des habitudes de lecture à l'échelle nationale en vue de déterminer la façon dont on utilisera les journaux nationaux – publicités, articles d'opinion, entrevues avec les journalistes ou cahiers spéciaux. Si on a l'intention d'utiliser les journaux comme un élément central de la stratégie, il faudra faire attention de bien comprendre le travail des journalistes et le fonctionnement d'une salle de nouvelles, des éléments qui peuvent paraître étranges et parfois même incompréhensibles pour un formateur.

Les formateurs devraient se concentrer sur le fait de bien informer les journalistes et les éditeurs au sujet de leurs projets, et ils devraient continuer à fournir une bonne information et ainsi permettre à ces derniers d'améliorer leur couverture des élections.

Les liens interpersonnels et réguliers sont essentiels et peuvent contribuer grandement à une couverture médiatique qui soit exacte et instructive par rapport au travail des organismes électoraux et des enjeux d'importance aux yeux des formateurs.

Les magazines

Il existe un grand nombre de magazines de nature très variée, pouvant être produits sur une base trimestrielle, mensuelle ou hebdomadaire. Ils peuvent constituer des publications régionales, internationales ou encore être affiliées; et ils peuvent s'adresser à des publics très spécialisés. Certains magazines aspirent à la qualité des revues techniques et spécialisées. Parallèlement à cela, alors que la technologie pour réaliser la mise en pages et la production est de plus en plus répandue, certaines revues techniques et spécialisées cherchent à se donner une allure plus accessible – au même titre que les magazines. Étant donné l'évolution continue de la technologie et l'accès accru à l'Internet partout dans le monde, il y a également eu une augmentation importante du nombre de journaux et de magazines publiés en ligne.

Pour chacun de ces magazines, il existe une politique éditoriale et un public qui sont distincts. Lorsque les formateurs sont en mesure d'accéder à ces magazines, les avantages peuvent s'avérer nombreux : un lectorat nombreux, du matériel qui demeure disponible pendant une longue période et un format attrayant. D'autre part, il se pourrait que le magazine compte un auditoire trop spécialisé et que ses articles deviennent rapidement obsolètes (la plupart des mensuels ont un calendrier de production qui s'étend sur une période de trois mois).

Lors d'une campagne sur la formation, si les formateurs sont en mesure d'écrire des articles et de les faire paraître dans des magazines de contenu général et comptant de nombreux lecteurs, ceci donnera un sérieux coup de pouce à leur programme et à la stratégie générale qui l'entourant. Ceci dit, à tout le moins, les magazines devraient être utilisés pour motiver les électeurs à communiquer avec les organismes de gestion électorale et à obtenir de l'information; mais comme le temps pour produire un numéro est long et que les coûts publicitaires des magazines sont élevés, il est plutôt rare que l'on y ait recours.¨

La synergie entre les des médias

En vertu des modèles de propriété médiatique existants au sein de l'économie de marché, et que l'on retrouve dans presque tous les pays, on assiste de plus en plus à une démarche visant à créer une synergie entre les différents médias – une synergie que les campagnes sur la formation ont maintes fois recherchée. Ainsi, des publications qui s'apparent à des magazines viennent compléter des émissions de radio; des articles dans les journaux portent sur des débats télévisés; et des chefs d'antenne à la télévision lisent et commentent les titres des journaux du jour et font des entrevues avec des journalistes plutôt qu'avec les sources primaires de l'information qui sont à l'origine des nouvelles qui ont été présentées. Cette interrelation croissante entre les médias peut devenir assommante pour le public au chapitre de la couverture de la vie civile et politique. Mais pour un programme de formation qui tiendrait compte de cette façon de faire, les économies pourraient être considérables et permettre d'accroître la couverture et l'impact dudit programme.

10.1.3 Les médias communautaires

Au Mali, une station de radio fait régulièrement jouer de la musique pour des soirées. La particularité ici réside dans le fait que les participants à la soirée ne sont pas dispersés un peu partout dans le pays: ils dansent tout juste à l'extérieur du studio et peuvent même entrer pour parler en ondes.

Près de Johannesburg, un invité en studio peut regarder à l'extérieur de la station de radio et, avec peu de chance, apercevoir la personne qui passe un coup de fil pour poser une question.

À Washington, D.C., une station de télévision par câble donne l'horaire quotidien du maire. Ailleurs, une autre présente la liste des événements dans différentes collectivités, que l'on peut voir ensuite en changeant de poste, par exemple pour regarder une émission de CNN diffusée depuis le Moyen-Orient.

En Australie, les stations de radio communautaires et commerciales prennent régulièrement leurs cars de reportage et se rendent dans les centres commerciaux et les lieux de rassemblement communautaires; elles diffusent leurs émissions au beau milieu de la foule, rendant la radio plus accessible au public, à la fois comme auditeurs et comme participants.

Les options de communication avec la haute technologie sont devenues moins coûteuses, plus accessibles, plus à même que jamais de rejoindre certains créneaux dans les marchés. Les formateurs sont souvent préoccupés par l'impact national; or, on peut aussi utiliser les médias communautaires pour atteindre des groupes spéciaux – des personnes et des regroupements de gens très influents – et contribuer à la réussite du programme.

Une fois que l'on a reconnu l'intérêt de ces médias d'un point de vue commercial, on pourra utiliser des agences pour les rejoindre ou consulter des répertoires pour ce faire. Mais même ces agences et ces répertoires ne permettent pas toujours de suivre le rythme rapide des changements dans le marché. De même, il peut s'avérer plus difficile de déterminer les médias auxquels on peut avoir accès dans les sociétés qui cherchent à centraliser le contrôle des médias ou ceux que l'on devrait utiliser lorsque des personnes ne font pas confiance à ce que l'on pourrait appeler le courant dominant.

Loin d'être une liste complète, ce qui suit est un ensemble de moyens de diffusion et de distribution à prendre en considération:

- la télévision par câble et communautaire;
- les stations de radio communautaires;
- les journaux communautaires;
- les journaux religieux ou confessionnels;
- les magazines que les gens publient eux-mêmes;
- les kiosques d'information;
- les tableaux d'affichage communautaires.

La télévision par câble et communautaire

La prémisse de la télévision par câble est la suivante : les gens sont prêts à payer pour le service sur une base régulière ou encore – et c'est ce qui se fait de plus en plus – à la carte. Pour être en mesure d'offrir ce service, les entreprises doivent installer les câbles nécessaires. Par ailleurs, la licence que détiendront ces entreprises pourrait obliger celles-ci à présenter aux gens un certain nombre de messages d'intérêt public, ou d'autres activités peu coûteuses, aux fins d'utiliser le temps d'antenne qui, autrement, ne serait pas utilisé. Ainsi, souvent on pourra avoir accès à du temps d'antenne sur ces canaux, auxquels il pourra suffire d'envoyer de simples images ou des messages qui seront retransmis en ondes.

Cet accès permet de diffuser des productions vraiment peu coûteuses à certaines périodes du jour ou de la nuit. Or, la télévision étant facilement accessible d'une part, et en raison de la nécessité pour les diffuseurs d'avoir du matériel d'autre part, les chaînes spécialisées et un nombre croissant de stations régionales diffusent des émissions de type communautaire en dehors des heures de grande écoute alors que sont présentées les émissions des grands réseaux nationaux.

Même dans les pays disposant d'un nombre très limité de canaux où la diffusion se fait par ondes hertziennes plutôt qu'au moyen du câble et du satellite, on observe une tendance

croissante où les stations se détachent du réseau à certains moments de la journée et présentent des émissions de type magazine.

Ces émissions peuvent sembler ne pas avoir la même portée qu'une émission nationale diffusée à heure de grande écoute, mais il est possible que l'on puisse y obtenir du temps d'antenne publicitaire à bon marché et donc la possibilité de diffuser ses publicités pendant une plus longue période de temps. De même, il est probable que l'on pourra préparer un message beaucoup plus ciblé parce que l'on aura une bonne idée des gens qui seront les téléspectateurs.

La radio communautaire

Les petites stations de radio sont toujours à la recherche de matière pour leurs émissions; de même, elles sont prêtes et en mesure de diffuser des messages publicitaires à moindre coût. Qui plus est, leurs auditoires ont beau être petits, ceux-ci leur sont fidèles et on sait qui ils sont. Dans certains pays, on fait davantage confiance à ces stations, lesquelles pourront s'avérer être un lieu de débats et une source d'information politique plus approfondie.

Ces facteurs devraient être pris en compte au moment de préparer du matériel. Autant que possible, on devra chercher à utiliser une langue et un dialecte approprié, les enjeux abordés devraient être ceux que privilégient les auditeurs, et le style devrait correspondre au format. Si le matériel est bien préparé et respecte les spécifications adéquates, il sera probablement utilisé comme tel.

Il se peut que la fréquence d'une station de radio communautaires soit la même d'un bout à l'autre du pays, de façon à ce qu'un auditeur en déplacement n'ait jamais à toucher au cadran. Si tel est le cas, les publicités, ainsi diffusées à l'échelle nationale, pourront permettre aux gens de rester branchés sur les élections, ou sur toute autre campagne, lorsqu'ils se déplacent, une situation idéale pour les formateurs et les gestionnaires.
Par ailleurs, certaines stations pourraient être disposées à céder du temps d'antenne lors d'une élection, ce qui serait parfait pour les programmes de formation à distance.

Un programme de formation pourrait vouloir mettre de l'avant un porte-parole local; il pourrait s'agir d'une personne ayant reçu une formation à cet effet ou qui a été nommée au poste d'agent d'information. Il arrivera que les stations communautaires veuillent réaliser une entrevue avec cette personne, et ce, sans qu'il en soit coûteux pour ce faire et sans que le tout ait été organisé longtemps à l'avance.

Ceci dit, soulignons certaines contraintes. Les formateurs ne doivent pas compter uniquement sur les stations communautaires. Elles pourraient avoir un auditoire très limité. De même, elles peuvent être désorganisées : prendre une entente pour la diffusion d'une publicité n'est pas une garantie que celle-ci sera effectivement diffusée ou qu'il y aura une preuve de sa diffusion. Pour les programmes, la meilleure façon de réussir sera d'établir des contacts personnels avec les gens du milieu.

Les journaux communautaires

Les journaux communautaires peuvent être des journaux à grand tirage, que l'on retrouve dans une ville et pour lesquels les gens paient. On y accède d'une manière semblable aux journaux présentés dans la section Les médias nationaux. Ceci dit, il est davantage probable que les journaux communautaires soient des publications gratuites qui se financent au moyen de la publicité locale.

Ces journaux peuvent être livrés gratuitement au domicile des gens, ou être déposés dans des lieux communautaires, tels que les bibliothèques, et dans des boutiques où les gens pourront les récupérer. Dans le premier cas, pour connaître le nombre d'exemplaires remis, on pourra se fier au chiffre entourant la distribution, tout comme il sera plus facile de déterminer la répartition géographique de l'information. Dans le deuxième cas, il faudra procéder à des activités d'observation pour déterminer si le journal a atteint le public ciblé.

Ces journaux offrent d'importants services communautaires : informations locales, articles pour souligner des activités communautaires, publicité au sujet des activités et des services dans le milieu, et souvent une page de lettres ouvertes où les gens peuvent débattre avec vigueur de la politique locale. Il se peut que la mise en pages ou la production ne soit pas très professionnelle – les gens le produisent souvent par amour et le journal peut avoir une couleur très particulière. Mais ces journaux sont lus, si ce n'est que pour les annonces classées, mais généralement pour bien d'autres raisons. Et leurs éditeurs savent ce qui se passe dans leur communauté locale.

Ainsi, ils constituent un véhicule idéal pour promouvoir des activités, obtenir de l'information ou déterminer certains éléments devant faire partie d'un programme d'éducation à la citoyenneté ou d'une campagne politique. Les formateurs électoraux pourront utiliser ces journaux pour communiquer des renseignements de nature locale, par exemple l'endroit où on peut voter, s'inscrire comme électeur et plus encore. De même, si le matériel est préparé en collaboration avec les éditeurs et qu'il respecte un certain format, la probabilité qu'il soit utilisé sera plus grande.

Plusieurs journaux communautaires n'estiment pas faire partie de la famille des journaux à distribution gratuite. Ceux-ci sont investis d'une mission et bénéficient du soutien d'une organisation communautaire ou d'un ensemble d'associations ayant un but politique. Certains de ces journaux, qui comptent sur un noyau dur de lecteurs, réussissent même à percer auprès du grand public.

Les formateurs doivent examiner avec attention les lectorats et les modèles de distribution afin de ne pas avoir une vision idyllique de leur portée et de leur impact.

Les journaux religieux ou confessionnels

Plusieurs organisations religieuses disposent de journaux dont le lectorat pourra être élevé et s'étendre à la grandeur du pays. D'autres pourraient avoir un lectorat plus restreint et spécialisé.

Ce ne sont pas toutes les organisations religieuses qui sont favorables à l'activité politique ou à la promotion de la démocratie. Et certaines de ces publications protègent avec zèle l'accès à leurs lecteurs.

Mais il est possible de faire des approches auprès des éditeurs et des membres du conseil d'administration de ces publications afin de voir si certains messages particuliers pourraient se retrouver dans leurs publications, et la meilleure façon pour ce faire.

Certains éditeurs peuvent faire la distinction entre l'information partisane et l'information non partisane ayant trait à la formation électorale. Par ailleurs, ils pourraient souhaiter que leurs propres rédacteurs s'occupent de préparer le matériel; les programmes de formation fourniront alors uniquement des renseignements de base et des modèles d'articles.

D'autre part, on pourrait diriger les éditeurs vers des personnalités qui participent à la campagne et qui sont des membres importants de leur groupe religieux ou confessionnel. De même, on pourrait inciter les dirigeants de ces groupes à joindre les rangs d'une coalition de la société civile soutenant le programme.

Les magazines que les gens publient eux-mêmes

De plus en plus, il est possible, à peu de frais, de faire de l'impression, de la reproduction et des photocopies, et tout le monde peut avoir accès à des ordinateurs et à d'autres outils de mise en pages qui peuvent être utilisés à la maison; résultat : il y a un nombre croissant de magazines spécialisés que les gens produisent eux-mêmes. Ces publications, que les autres producteurs distinguent de périodiques plus formels et de magazines plus populaires, ciblent des publics de manière très pointue, généralement des jeunes avec un contenu portant sur la culture, la musique et les arts.

Avec la technologie du disque compact (CD), qui est moins dispendieuse et qui est maintenant répandue, on remarque un recours plus grand au CD pour présenter ce type de magazines. On en retrouve aussi plusieurs dans Internet.

Ces magazines sont victimes de leur succès et peuvent être copiés facilement. Ils apparaissent et disparaissent, et préconisent souvent une approche socialement radicale, parfois même envers leur propre groupe cible; ils font preuve aussi d'une attitude irrévérencieuse et d'une connaissance de la rue que les journaux plus conservateurs et issus de la culture dominante vont tenter d'intégrer.

Conséquence de leur caractère immédiat, ces magazines sont parfaits pour communiquer une opinion particulière ou faire de la publicité au sujet de certaines activités qui auront lieu peu de temps après la parution de la publication. En raison de leur lectorat ciblé, ils offrent l'occasion d'atteindre certains publics.

Les kiosques d'information

Plusieurs pays disposent de bureaux de tourisme où les gens peuvent obtenir de l'information générale sur le pays. D'autres ont des comptoirs d'information pour les citoyens qui offrent des renseignements sur les municipalités et le gouvernement. Dans les pays disposant de réseaux informatiques avancés, on a remplacé le personnel de ces kiosques avec différents types d'ordinateurs interactifs à écran tactile, qui donnent accès à une panoplie de renseignements en ligne.

En Afrique du Sud, ces kiosques informatisés ont été mis au point avec l'appui de l'UNESCO en vue de fournir aux électeurs de l'information provenant de la commission électorale et des renseignements fournis par tous les candidats. Cette information est hébergée sur un serveur situé dans un musée national et est acheminé à divers terminaux informatiques uniques.

Au Royaume-Uni, on est à implanter un système réseau national pour fournir des renseignements communautaires et sur le voyage. L'Australie et certains États américains utilisent de plus en plus de tels kiosques pour faire connaître l'information ayant trait aux services gouvernementaux.

De plus en plus, il sera possible d'accéder à ces kiosques qui, une fois en place, facilitent la diffusion de l'information.

Dans les pays qui ne connaissent pas d'informatisation, les kiosques d'information du public disposent néanmoins d'un système de distribution de l'information et d'employés qui pourraient recevoir une formation spéciale et renseigner les gens sur le plan électoral.

Les tableaux d'affichage communautaires

La croissance de l'activité commerciale ainsi que le nombre et la prédominance des centres commerciaux, au lieu des squares, signifient que les lieux où se retrouvent les gens sont beaucoup plus nombreux. En maints endroits, on a installé des tableaux d'affichage communautaires pour y annoncer des emplois et les échanges de biens et services.

Certains citoyens consulteront donc ces tableaux et d'autres similaires dans les bureaux gouvernementaux et autres lieux publics.

Un programme de formation centralisé ne sera peut-être pas en mesure d'utiliser ces systèmes diversifiés de communication. Ceci dit, on devrait porter attention à la préparation du matériel afin qu'il convienne aux systèmes d'affichage et ainsi favoriser une diffusion rapide de l'information au moyen de ces tableaux d'affichage communautaires – de la même façon que des bénévoles bien motivés favoriseront la transmission des renseignements.

Diverses autres méthodes de communication sont abordées en détail dans Les autres méthodes pour communiquer l'information sur la formation électorale.

10.1.4 L'utilisation de la publicité radio

Lors des élections de 2005 au Zimbabwe, plusieurs donateurs internationaux ont eu recours à des organismes nationaux pour distribuer des radios solaires et à manivelles ainsi que des fiches d'information sur les stations de radio. Ces stations, qui émettaient vers le Zimbabwe depuis d'autres pays, présentaient des nouvelles et de l'information de nature éducative, et donnaient la parole aux partis de l'opposition qui ne pouvaient pas accéder aux médias nationaux appartenant à l'État.

Pendant quelques années, la radio numérique par satellite n'était pas très populaire. Mais elle l'est devenue lorsque les Américains se sont mis à acheter des récepteurs en grand nombre, ce qui a contribué à l'apparition de certaines émissions. Les distributeurs de la télévision par satellite ont commencé aussi à donner accès à ces stations de radio. D'autre part, les personnes ayant accès à Internet à large bande téléchargent dans leurs ordinateurs du matériel radio en direct ou en différé.

Il est donc possible, en ayant recours à une technologie mobile et discrète, d'utiliser du matériel audio qui a été diffusé et préparé à relativement faible coût. Ce faisant, le formateur peut avoir accès à des documentaires, à des émissions vérité, à des bulletins de nouvelles ou à des émissions à prépondérance verbale, et ce, tout en ayant une grande souplesse pour ce faire, même si l'État contrôle les radiodiffuseurs ou que des intérêts privés contrôlent des formats rigides comme celui des émissions musicales et d'information.

Aussi, les formateurs voudront chercher à tenir compte des possibilités énoncées ci-dessous.

La radio à prépondérance verbale

Dans certaines sociétés, les formats d'émission de radio à prépondérance verbale ont mauvaise presse car elles y sont l'apanage de présentateurs très réactionnaires et originaux et d'auditoires très ciblés. D'autre part, ailleurs cette radio pourra offrir un service qui comprend des services communautaires, de l'information ayant trait à la formation et à la mobilisation du public, et un accès aux dirigeants politiques pour les citoyens disposant d'un téléphone et qui peuvent donc les joindre en studio. Les formateurs peuvent aider ces stations, qu'elles soient de grandes stations commerciales ou de petites stations communautaires, en leur fournissant des invités en studio, en proposant des sujets à débattre en ondes et en donnant de l'information aux présentateurs et aux producteurs.

Les émissions de type magazine

Il y a un certain chevauchement entre les radios qui offrent un format à prépondérance verbale et celles offrant un format magazine. Ceci dit, ce dernier a tendance à présenter des entrevues et du matériel préparés à l'avance, de courts documentaires et, parfois, des émissions plus approfondies portant sur des sujets d'intérêt public ou sur l'éducation du public. Les formateurs pourraient travailler avec ces stations pour préparer des émissions – par exemple une série sur la constitution ou la Déclaration des droits – ou mettre l'accent sur certains enjeux ou processus

politiques; de même ils pourraient élaborer leurs propres émissions et les distribuer aux diverses stations en utilisant un portail web ou en ayant recours à un disque numérique.

Une telle production devra s'appuyer sur des échanges préalables avec les stations pour s'assurer qu'elle soit d'une bonne qualité de diffusion et que la durée et le format soient adéquats. Ces échanges permettront aussi de s'assurer que la grille horaire des stations lui fera une place.

Les nouvelles

Lorsque l'on veut utiliser les médias pour communiquer avec les gens, ou mettre sur pied des activités pouvant intéresser les médias ou visant à promouvoir des objectifs de formation ou à aller chercher des appuis, il faut planifier les choses et bien connaître le fonctionnement des médias. On en parle dans Les médias nationaux.

La publicité

Pour en savoir plus sur l'utilisation de la publicité, y compris la radio, voir La publicité commerciale.

10.1.5 Des moyens alternatifs pour communiquer des messages d'éducation électorale

Les formateurs électoraux optent souvent pour les formes de communication les plus évidentes: la radio, la télévision, les journaux et autre matériel imprimé. Mais même dans les pays où l'on peut facilement accéder à ceux-ci, il existe parfois d'autres moyens plus efficaces de communication de masse.

Les formateurs devraient songer aux médias qui rejoignent directement les gens en raison des éléments suivants:

- la formation électorale exige des méthodes rapides, fiables, légitimes et peu coûteuses;
- en matière de formation électorale, les gens doivent pouvoir recevoir les messages dans leur propre langue et avec leur propres expressions;
- les formateurs électoraux n'ont souvent qu'une occasion d'atteindre leur but.

Certains des moyens décrits ici, qui ont été mis à l'essai à l'occasion de diverses campagnes d'information du public, ont toutefois moins retenu l'attention des programmes de formation électorale. D'autres moyens qui sont mentionnés demandent encore à être vérifiés. Mais dans l'ensemble, comme ils sont passablement moins coûteux et offrent une plus grande souplesse, ils pourraient valoir la peine d'être utilisés comme complément à des campagnes plus formelles d'information du public.

Cette section aborde les moyens de communication suivants:

- les espaces publicitaires extérieurs;
- les graffitis;
- les enregistrements;
- les tableaux noirs.

Les espaces publicitaires extérieurs

Il existe une variété d'espaces publicitaires extérieurs pour publiciser et communiquer des messages courts et mémorables. Les grands panneaux d'affichage adjacents aux autoroutes nationales ou aux voies ferrées, qui sont utilisés en publicité commerciale, se remplissent généralement d'annonces des partis politiques lors des campagnes électorales. On pourrait probablement songer aux espaces publicitaires le long des rues commerçantes et piétonnes ainsi qu'aux arrêts de bus, de tramway et de stations de métro; certain de ces espaces pourraient être dans des caissons de verre et être éclairés la nuit.

Mais on pourrait penser également à d'autres endroits, plus petits et plus variés – et à cet égard, l'imagination d'une personne sera la seule limite. En Inde, les routes nationales sont bordées par des fermes où les murs des granges et des maisons sont tapissés de publicités commerciales. Il y a d'autres exemples : les stades sportifs, le côté des bus et des trains, et presque tout autre endroit où les gens se rassemblent ou qui pourrait attirer une caméra de télévision.

Mais une des façons les plus populaires d'utiliser l'espace extérieur réside dans la production d'autocollants que l'on appose sur les véhicules et les murs. On trouvera plus de détails dans Les autocollants. Si l'on cible ces endroits à des fins commerciales, la meilleure façon d'y avoir accès sera probablement en ayant recours aux services d'une agence de publicité; quant au coût, il sera tributaire de l'espace et de son importance.

Les graffitis

Lors des campagnes électorales, les partis politiques ont recours aux panneaux d'affichage et aux enseignes peintes. Compte tenu de la popularité des graffitis parmi les jeunes, on pourrait s'inspirer des conceptions des graffiteurs et de leurs tactiques de guérilla pour diffuser des messages de motivation à grande échelle et à faible coût. Dans plusieurs villes sud-africaines, les instances locales ont érigé des murs de graffiti et encouragent activement les gens à y peindre des messages à caractère social. L'utilisation courante des graffitis pendant les révolutions politiques aux pays de l'Afrique du Nord (notamment en Egypte, où les murs et les ponts autour de la place Tahrir portent des messages politiques et les images des martyrs de la révolution), a mis au premier plan l'importance de cette méthode de communication alternative.

Quelles sont quelques-unes des caractéristiques des graffitis?

Les messages apparaissent sur les murs le long des routes qu'empruntent quotidiennement les usagers du transport.

On retrouve souvent les graffitis dans des lieux relativement inaccessibles où, néanmoins, les gens peuvent les voir. Toute personne cherchant des sites devrait parcourir les routes qu'empruntent les usagers du transport, surtout les jeunes et les pauvres. De plus, en choisissant leurs sites, les graffiteurs cherchent à créer un élément de surprise ou démontrer une attitude de bravade, et ce, afin de renforcer le message. Ainsi, les gens se demanderont : « comment ont-ils pu écrire cela ici? ».

Les messages sont éphémères.

Si les graffiteurs s'attendent à ce que leur travail disparaisse rapidement ou ne reste pas intact très longtemps, les citadins savent que plusieurs de ces créations peuvent demeurer un bon moment. Par ailleurs, les graffitis sont attrayants car, au fil du temps, on peut faire des ajouts au message original.

Les mêmes règles s'appliquent à toute campagne extérieure: si on n'y touche jamais, le matériel finira par faire partie du décor et son impact sera diminué.

Le graffiteur adopte un style urbain.

Les messages sont crus, les couleurs hardies, la langue est celle de ses pairs et les symboles sont significatifs pour les membres du groupe.

Les graffitis peuvent être utilisés de deux façons : comme un simple truc qui décore un mur et qui intéresse seulement ceux qui l'ont mis là, ou comme un vrai message destiné à un public cible. Dans ce dernier cas, pour y parvenir, les formateurs électoraux auront intérêt à contacter des graffiteurs et même songer à les utiliser pour la production. Cela pourrait même comporter un autre bénéfice: créer un autre groupe de personnes disposant de renseignements sur la formation électorale.

Le problème, qui s'applique à toutes les méthodes alternatives, est que le formateur électoral devra négocier une façon de s'assurer que les messages se concrétisent dans le respect des cadres réglementaires et légaux. Par exemple, il pourrait y avoir des restrictions sur la «dégradation» de la propriété publique, et si une infraction était commise, cela pourrait entraîner des amendes importantes. Dans certaines sociétés, cet aspect pourra s'avérer particulièrement difficile à surmonter.

Les enregistrements

À une époque, la liberté de la presse voulait dire que tout le monde pouvait posséder une presse à imprimer. Mais pour de nombreux pays aux prises avec des luttes de libération, d'autres outils sont plus importants. Parmi ceux-ci, on compte les magnétoscopes, les magnétophones et les télécopieurs.

Les cassettes vidéo et audio peuvent être produites à un coût relativement peu élevé. Dans le cas des cassettes audio, même une production studio de qualité n'est pas onéreuse; et le coût de

la reproduction est limité au coût de la cassette elle-même. Dans le cas d'une vidéo, la production professionnelle est coûteuse, mais la reproduction ne l'est pas.

Une fois la production copiée, une cassette peut servir dans divers contextes. Par exemple, on pourrait la mettre à la disposition de gens de la classe moyenne qui utilisent quotidiennement le transport, de personnes qui empruntent des taxis communaux ou encore celles qui se rassemblent à l'extérieur des cliniques – de fait, on peut penser à tous ces gens qui attendent, assis, et qui sont disposés à être divertis pendant 10 à 20 minutes. De même, la cassette audio peut servir comme outil de formation auprès des formateurs non formés. En utilisant une enregistreuse à manivelles, on peut ainsi transmettre le message dans des milieux qui n'ont pas accès à l'électricité.

La vidéo peut aussi être utilisée comme un outil d'enseignement, mais ses exigences techniques sont plus grandes. Il est arrivé que des équipes itinérantes puissent apporter l'équipement nécessaire et s'installer dans des localités rurales et des établissements informels afin de faire une présentation aux électeurs locaux. Mais ceci est très coûteux et exige énormément de soutien logistique.

Un réseau de distribution plus rapide et moins coûteux pourrait comprendre les écoles, les salles communautaires, les entreprises ayant des salles de formation, et même les églises et les maisons privées. La projection d'une vidéo pourrait requérir également la présence d'un narrateur pour expliquer les concepts visuels présentés à l'écran – une présence qui pourrait s'avérer aussi un excellent élément de renforcement en vue de favoriser un changement d'attitude.

Certaines expériences ont été tentées avec la vidéo face-à-face, à la manière dont l'audio est utilisé dans les bus qui transportent les gens soir et matin. Mais il faut alors s'interroger sur ce que l'on veut dire et ce que l'on veut montrer. Jusqu'ici – et les données disponibles sont limitées – ce qui semble fonctionner le mieux est la création d'une émission normale de télévision ou de radio, semblable au divertissement en vol offert par les compagnies aériennes internationales. Des nouvelles, de la musique et du divertissement, quelques chroniques locales, le tout entremêlé de messages sur la formation électorale – voilà ce qui pourrait fonctionner. Ceci dit, il ne faut pas oublier que les gens dans un bus ne peuvent pas se concentrer très longtemps et ils sont dérangés souvent, à la différence d'un milieu plus contrôlé comme un théâtre ou un atelier.

La vidéo et l'audio sont les méthodes les plus fréquemment utilisées, mais il y a des indices que les enregistrements ou les disques compacts pourraient jouer un rôle. Les deux favorisent une reproduction à coût peu élevé si l'on a accès à la production – qui elle est coûteuse – et si, une fois de plus, les électeurs et les autres institutions disposent des équipements nécessaires à la diffusion des messages. Pour plus de détails, voir Le matériel numérique et enregistré.

Les tableaux noirs et les tableaux d'affichages

Dans les années 1980, à l'extérieur des quartiers au Mozambique, on retrouvait des tableaux noirs couverts de peinture. La peinture est moins chère et peut aller sur tout mur qui est lisse. De même, des nouvelles et des annonces locales étaient écrites sur ces tableaux, cette fois avec de la craie, qui elle aussi, n'est pas dispendieuse.

Aux Philippines, l'église a utilisé un mécanisme de communication semblable. Ici, on a eu recours aux vendeurs de journaux – des enfants qui pouvaient lire les messages sur les tableaux et les communiquer directement aux gens dans les quartiers.

Au moment d'une élection, plusieurs institutions peuvent fournir des tableaux d'affichage pour communiquer des nouvelles. Tout ce qu'il faut est un système régulier destiné à assurer la conception et l'affichage des messages.

L'imagination appliquée à la distribution

L'hypothèse qui sous-tend toutes ces méthodes alternatives est que les formateurs électoraux doivent être créatifs dans la production et la distribution des messages ainsi que dans la façon de les présenter. Lorsque ceux-ci deviennent populaires et qu'ils s'étendent à la grandeur du territoire, d'autres éléments pourront entrer en jeu. Soudainement, un chauffeur de taxi pourrait se passionner pour une cassette et inciter ses collègues à l'écouter. Une famille reconnue pour son hospitalité disposerait de documents pouvant aller dans le magnétoscope et qu'elle pourrait montrer à ses invités. Une église locale pourrait devenir un agent de formation électorale. L'école locale pourrait installer un tableau à l'extérieur et le placer à un endroit où les parents pourraient le voir, et voudraient le voir, car il comporterait de l'information sur l'évolution scolaire de leurs enfants. Un groupe de jeunes pourrait découvrir qu'eux aussi peuvent voter.

Ceci dit, il faut souligner certains inconvénients. Pour avoir du succès avec ces méthodes, les formateurs électoraux devront avoir des liens avec les réseaux communautaires; aussi, ils devront faire des plans avec des personnes qui ne seront peut-être pas habitués à faire ce genre de chose, du moins pas autant que pourrait l'être une agence de publicité ou la direction d'une station de radio. Mais si cela fonctionne, les retombées pourraient être énormes, et l'utilisation de ces autres médias contribuera à accroître le sentiment de responsabilité envers l'élection et la formation électorale.

10.2 Le matériel imprimé

Les programmes de formation électorale reposent énormément sur le matériel imprimé. L'impression offre une façon rapide et peu dispendieuse de préparer des documents en grande quantité. La plupart des pays disposent d'imprimeries et utilisent différentes qualités de papier; dans le cas des pays vivant une situation de transition, il se pourrait que le papier et l'encre soient des denrées rares.

Cette section du sujet donne de l'information sur les différentes façons de préparer et d'utiliser le matériel imprimé. Elle offre aussi des renseignements de base sur un aspect de la production des outils que, trop souvent, ne connaissent pas les gens qui le produisent, surtout ceux qui sont dans la société civile, à savoir les questions juridiques, d'identification et ayant trait au droit d'auteur.

Certains éléments d'ordre juridique, d'identification et ayant trait au droit d'auteur permettront de s'assurer qu'il soit plus facile de reproduire, d'entreposer et d'évaluer le matériel ainsi que de faire des recherches à son sujet. Il existe plusieurs exemples où on ne peut faire de lien entre les documents et une élection ou une activité politique particulière.

Ceci étant, trois sections abordent cette problématique, que certains voudront peut-être sauter pour passer aux autres sections où l'on traite plus particulièrement des questions de formation.

La reproduction, l'entreposage, la recherche, l'évaluation et la loi sont abordés dans:

- Les considérations légales;
- Le droit d'auteur et la manière dont il affecte les programmes de formation électorale;
- La classification et la datation.

Les questions environnementales, que l'on oublie souvent lorsque l'on travaille dans l'édition, sont étudiées dans La formation électorale et les considérations environnementales.

On traite des questions d'édition dans Les documents imprimés traditionnels et Les documents imprimés spéciaux.

10.2.1 Les considérations légales

Différentes lois et divers règlements, municipaux et autres, portent sur l'impression et la publication de documents de formation électorale.

Si l'éditeur possède l'expérience et connaît les lois en vigueur, cela facilitera le travail du formateur. Or, les éditeurs n'ont pas souvent à publier des documents véhiculant des messages politiques. Il se pourrait donc qu'ils connaissent mal la réglementation locale dans les milieux où habituellement ils ne sont pas présents. De même, dans les contextes de transition, les lois pourraient avoir changé au niveau national et être en contradiction avec les règlements au niveau local.

Ainsi, il est préférable d'avoir une bonne connaissance des lois en vigueur et de la façon dont elles peuvent affecter l'impression et la distribution. Il n'y a rien de plus décourageant, et coûteux en temps et en argent, que d'avoir à réimprimer un document parce qu'un élément a été oublié, mal placé ou formulé incorrectement. Passe encore si c'était une erreur de fond,

mais c'est extrêmement frustrant s'il s'agit simplement d'une petite exigence légale n'affectant pas le contenu de la publication.

Les lois relatives aux documents imprimés peuvent toucher à des éléments tels que la source de l'information et du contenu, les exigences techniques, les méthodes de distribution et les restrictions commerciales.

Les restrictions sur le plan du contenu

Il est possible qu'un programme de formation électorale ou d'éducation à la citoyenneté soit mené dans un pays où existent des lois sur la censure. Celles-ci pourraient avoir une portée étendue ou être adoptées tout juste pour la période électorale suivant que le gouvernement veuille imposer ou lever l'état d'urgence ou encore imposer ou révoquer une loi martiale, à l'échelle locale ou nationale.

En effet, certaines lois pourraient ne s'appliquer qu'au moment des élections. Par exemple, en période électorale on pourrait obliger les journaux qui publient des textes d'opinion ou de grands titres (et par extension, d'autres publications s'apparentant à un journal) à indiquer le nom et l'adresse résidentielle de l'auteur, et ce, afin d'assurer la responsabilité.

Ceci dit, il est certain que des lois encadreront de manière générale l'expression des idées en public. Certains pays ont un régime très libre en ce qui concerne l'édition; d'autres ont des restrictions pouvant concerner l'utilisation du drapeau national, de symboles et de photos des dirigeants ou encore des restrictions ayant trait à la langue et aux slogans.

Les restrictions techniques

Un deuxième volet des restrictions porte sur les aspects techniques. Il se peut qu'on définisse les journaux d'une certaine façon et qu'on exige d'eux qu'ils s'enregistrent; ce pourrait être le cas aussi de publications qui s'apparentent à des bandes dessinées, à des revues, à des magazines ou à des pamphlets. Les règlements pourraient comprendre des exigences au sujet de l'information à indiquer au sujet du ou des propriétaires de la publication, de son personnel, de son lieu d'affaires, de l'imprimerie où elle est imprimée, etc. De même, il pourrait y avoir une exigence légale, avant ou après la distribution des documents, de remettre des exemplaires à certains dépositaires des droits d'auteur ou à des bibliothèques.

Dans le cas d'objets éphémères, tels que les affiches, les dépliants et les petits prospectus, les exigences pourraient porter sur des détails à fournir au sujet de l'éditeur et du distributeur, et peut-être même de l'imprimeur, ainsi qu'à l'égard du tirage.

En tout état de cause, il existe de bonnes raisons pour que l'essentiel de l'information apparaisse sur le document devant être publié (voir Le droit d'auteur et la manière dont il affecte les programmes de formation électorale). Ceci dit, il sera toujours possible que le document soit rappelé ou confisqué s'il ne se conforme pas à la réglementation locale.

Les restrictions et les possibilités de distribution

Il arrive fréquemment que les municipalités disposent de règlements très stricts sur l'affichage, la distribution de matériel dans les lieux publics et le fait de laisser des documents à certains endroits pour que le public puisse les ramasser. En général, ces règlements font partie d'un cadre de contrôle de l'environnement et il est facile de s'y conformer.

Dans les pays manifestant moins d'ouverture, des lois pourraient encadrer de manière générale la distribution de documents. Il faut prendre en compte ces lois car elles peuvent avoir une incidence pour le producteur et pour l'utilisateur du matériel.

Certains pays permettent de distribuer des documents imprimés facilement et de façon économique en ayant recours au service postal. Ainsi, on pourra obtenir des tarifs de distribution moins élevés, par exemple si on identifie et on emballe les journaux d'une certaine façon, si on a fait des envois en mode moins prioritaire, etc. Les formateurs travaillant avec des budgets limités devraient explorer ces avenues qui ne sont pas toujours très connues du public.

Les restrictions commerciales

Il y a toujours une protection commerciale entourant le droit d'auteur des images, des logos et autre que peuvent utiliser les petits éditeurs et les petits imprimeurs pour rendre le matériel attrayant. On ne pourra utiliser des photos ou des images sans avoir d'abord vérifié si elles font partie domaine public. [1]

Il y a plusieurs raisons pouvant expliquer ces restrictions et dans certains cas, les motifs sont constructifs. Mais il n'en demeure pas moins que certains gouvernements se sont servis de règlements environnementaux afin de restreindre la libre circulation de l'information. Parallèlement, certains pays qui ont l'habitude d'agir ainsi donneront carte blanche aux organismes électoraux – mais plusieurs devront se battre pour que les messages qu'ils doivent communiquer soient exempts des restrictions limitant leur capacité à le faire.

Ces mêmes organismes devront faire preuve de vigilance aussi par rapport aux organisations et aux associations qui ne relèvent pas du domaine public et qui soutiennent le processus électoral. Si les organismes électoraux entendent élaborer une stratégie qui inclut notamment de petites organisations de la société civile au sein du programme de formation, ils voudront prendre le temps de les conseiller car elles pourraient avoir du mal à bien comprendre l'ensemble des lois et leur contenu.

[1] Au sujet des images pouvant être utilisées et du matériel qui fait partie du domaine public, consulter la publication Là où il n'y a pas d'artiste.

10.2.2 Le droit d'auteur et la manière dont il affecte les programmes d'éducation électorale

Les discussions sur le droit d'auteur sont importantes pour s'assurer qu'on reconnaît le travail des gens et que la propriété soit clairement établie, en partie pour la reconnaissance et en partie pour assurer la responsabilité. Dans cette section, l'information s'avère passablement technique, mais il vaut la peine de se rappeler les valeurs qui sous-tendent la formation électorale et leur incidence pour le droit d'auteur. Si l'une des objectifs principaux de l'éducation à la citoyenneté et de la formation électorale est de travailler à l'édification de la démocratie au moyen de valeurs citoyennes et de la responsabilité des citoyens, il est raisonnable de s'attendre, lorsqu'il s'agit du matériel des uns et des autres, à ce que les organisations et les organismes gouvernementaux qui œuvrent dans le domaine fassent la promotion d'échanges ouverts et honnêtes et qu'ils respectent le droit d'auteur.

Dans cette section, on aborde les éléments qui suivent:

- qu'est-ce que le droit d'auteur?
- comment les questions de droit d'auteur affectent-elles la formation électorale?
- quels sont les cadres légaux entourant le droit d'auteur?
- comment obtient-on la permission d'utiliser des documents protégés par le droit d'auteur?

Qu'est-ce que le droit d'auteur?

La liberté d'expression est l'une des pierres angulaires de la démocratie. En général, ce droit de la personne qui est fondamental sous-entend accorder la liberté de parole aux citoyens et, en particulier, aux médias. De même, on doit se rappeler qu'il signifie la liberté de création des écrivains, des musiciens, des peintres et autres – des gens qui visent à exprimer des idées originales par le biais de la recherche ou de l'art.

Un autre droit de la personne qui est fondamental est celui de posséder une propriété, le sens de propriété ici ne se limitant pas à la propriété physique. Une personne n'a pas le droit de voler quelque chose qui appartient à une autre personne, un concept qui peut s'appliquer autant à l'expression originale des idées qu'à la propriété physique. Lorsque l'on parle du produit des efforts intellectuels d'une personne, on fait ainsi référence à la propriété intellectuelle : ce produit des idées appartient à cette personne tout autant qu'un bien physique.

Le droit d'auteur, que l'on ne considère pas habituellement comme un des droits fondamentaux de la personne, peut être vu comme un prolongement des deux droits fondamentaux mentionnés précédemment. En vertu des lois sur le droit d'auteur, une personne ne peut copier ou s'approprier la propriété intellectuelle d'une autre personne. Les lois sur le droit d'auteur protègent la personne qui fait un travail de création, à condition de satisfaire à deux exigences fondamentales. D'abord, ce travail doit prendre une forme concrète : par exemple, des écrits, un enregistrement sonore, une peinture ou une sculpture. Le droit d'auteur ne s'applique pas aux idées, mais à leur expression concrète. Deuxièmement, l'auteur d'un travail pourra revendiquer un droit d'auteur seulement s'il est original. Ceci ne signifie pas qu'il doive être très innovateur

ou présenter des idées qui n'ont jamais été mentionnées antérieurement; cela veut dire simplement que le travail n'a pas été copié et qu'il s'agit du produit des efforts de son auteur.

Comment les questions de droit d'auteur affectent-elles la formation électorale?

Les documents de formation électorale sont produits dans un but très précis et, souvent, dans des conditions où la pression est grande. De manière générale, deux types d'organismes participent à leur production:

- les organisations non gouvernementales (ONG) qui sont engagées dans la promotion de la démocratie et de la formation politique des citoyens;
- les organismes électoraux du secteur public, lesquels produisent ces documents si leur mandat prévoit bel et bien la mise en œuvre de campagnes sur la formation électorale.

Dans les deux cas, la mise au point de documents de formation électorale découle d'un désir d'assurer la réussite du processus électoral. Énormément de gens ont besoin de s'informer et de comprendre les processus électoraux au moment d'une élection; en conséquence, les organismes œuvrant à la formation électorale cherchent constamment à ce que les documents soient distribués auprès du plus grand nombre. Compte tenu du fait qu'il faut combiner ces impératifs avec le fait que la formation électorale doit se dérouler sous d'énormes contraintes de temps et d'argent, la tentation sera alors grande d'utiliser les ressources existantes plutôt que de toujours concevoir de nouveaux documents.

De façon remarquable, les ONG, surtout celles qui se définissent comme des organisations d'intérêt public, n'ont pas tendance à être possessives des documents qu'elles produisent. Leur souci principal est que le matériel soit utilisé; si cela veut dire que les utilisateurs finissent par le photocopier en grande quantité, plus souvent qu'autrement elles s'en réjouiront plutôt que de s'en désoler. Dans certains cas même, on encourage vivement les gens à faire des copies, comme en témoigne cet avis sur la page couverture d'un manuel du formateur en éducation à la citoyenneté: «Les formateurs peuvent reproduire ce matériel gratuitement, aux fins d'utilisation dans les ateliers, avec mention de la source.»

Certes, il est facile de comprendre les bonnes intentions qui sous-tendent ce type d'avis. Mais cette façon d'utiliser le matériel original comporte des désavantages.

De même, les ONG ne sont pas seulement disposées à permettre que leurs documents soient photocopiés librement aux fins d'une diffusion de l'information à grande échelle, elles ont tendance à faire preuve d'insouciance quand vient le temps d'indiquer qu'il s'agit des leurs. Plusieurs éléments des outils de formation électorale ont un caractère éphémère : les pamphlets, les affiches, les publications grand format et les bandes dessinées. Ces outils sont produits rapidement et plusieurs personnes contribuent à la production; en conséquence, souvent ils sont distribués sans les coordonnées des personnes-ressources de l'organisation qui l'a réalisé, et encore moins le nom des auteurs et des illustrateurs y ayant contribué.

Il est important de se rappeler que tout travail original, même dans le domaine de la formation électorale, est protégé par les lois sur le droit d'auteur. Et, après tout, ce n'est pas une mauvaise chose. Imaginons un scénario où une ONG dans un pays qui se prépare pour des élections produise une brochure d'information pour les électeurs. Elle reproduit elle-même la brochure en très grande quantité (tout simplement en photocopiant le contenu et en reliant le tout au moyen d'une agrafe) qu'elle distribue ensuite dans la région du pays où elle est établie. À l'approche des élections, la commission électorale de ce pays, ayant vu un exemplaire de cette brochure, décide de la reproduire et de la distribuer à l'échelle nationale. Le nom de l'ONG qui avait produit cette brochure ne figurant nulle part, la commission électorale suppose que l'organisation tient à la réussite du processus électoral et soutiendrait la distribution de la brochure à grande échelle. Des fonds pourraient alors être accordés pour financer ce projet et la brochure serait imprimée et distribuée avec, en page couverture, le logo de la commission électorale et les coordonnées d'une personne-ressource.

Les gens qui respectent le droit d'auteur vont réagir à ce scénario et sonner l'alarme. Ce n'est qu'un exemple de la façon dont un organisme peut s'approprier les documents de formation électorale produits par un autre organisme. Cette situation se produit aussi lorsque les médias de masse, en particulier les journaux, publient des documents d'information électorale dont ils supposent qu'il appartient au domaine public. Et on pourrait donner aussi des exemples d'ONG ayant copié les travaux d'autres ONG, sans mentionner la source comme il se doit.

Ce problème ne se limite pas à l'intérieur du pays où doivent se tenir des élections. Les organismes œuvrant à la formation électorale ont de plus en plus de facilité à accéder aux documents qui se trouvent à l'extérieur de leurs frontières car plusieurs organismes internationaux cherchent à favoriser cette formation un peu partout dans le monde. Mais quand on copie du matériel d'une source étrangère, les mêmes règles devraient s'appliquer au chapitre du droit d'auteur.

Au bout du compte, il ne vaut tout simplement pas la peine de faire l'innocent au sujet de cette question. Ça ne coûte rien de reconnaître le travail original des rédacteurs et des illustrateurs qui créent des documents de formation électorale, et de respecter les procédures découlant des lois sur le droit d'auteur. On ne doit pas oublier que la création de documents demande passablement d'argent. Dans le cas des ONG, cet argent provient souvent des donateurs. Si d'autres reproduisent leur matériel sans la moindre reconnaissance du temps, des compétences et de l'argent investis dans le processus de création, ceci constitue une injustice pour toutes les parties en cause.

Lorsque cela est possible, on devrait chercher à s'entendre sur un montant d'argent à verser afin de pouvoir reproduire les documents. Aux États-Unis, le droit à une compensation financière pour utiliser le produit des efforts intellectuels d'une personne est à la base même de la loi sur le droit d'auteur. Or, partout dans le monde, le secteur des ONG fait face à des problèmes financiers. Si l'on paie pour le droit de reproduire les outils de formation électorale, cela pourra contribuer, ne serait-ce que minimalement, à la viabilité des ONG qui les auront créés.

Lorsqu'il n'est pas possible de payer pour la reproduction de ces outils, ou si les organismes de formation électorale décident de renoncer à ces frais, il sera important à tout le moins d'utiliser les canaux appropriés afin de demander la permission d'utiliser le matériel et d'en reconnaître formellement la source. Les aptitudes créatives des gens œuvrant dans les ONG ne sont pas suffisamment appréciées, et ces derniers peuvent avoir tendance à vouloir s'effacer – tout autant que leurs organisations – en raison de leur engagement à voir aux intérêts de la société. De même, il est bien connu que les ONG ont la capacité d'être sensibles aux besoins de la collectivité, de faire l'essai de méthodes novatrices et d'avoir un pas d'avance sur les établissements d'enseignement qui sont plus grands, moins flexibles, particulièrement ceux du secteur public, et dont la nature même les empêchent d'évoluer aussi rapidement.

Les ONG et leur personnel méritent une meilleure reconnaissance pour le travail qu'ils réalisent dans le domaine de la formation électorale, et respecter leurs droits d'auteur est un bon point de départ.

Quels sont les cadres légaux entourant le droit d'auteur?

Il existe deux conventions internationales sur le droit d'auteur, et la plupart des pays ont signé au moins une des deux conventions. La Convention de Berne stipule qu'un travail n'a pas besoin d'un enregistrement officiel pour bénéficier de la protection du droit d'auteur. On présume que le droit d'auteur est inhérent et s'applique automatiquement, que le travail comporte ou non une mention officielle sur le droit d'auteur. Cette convention établit le principe voulant que le droit d'auteur sur un travail particulier doive être respecté tout au long de la vie de l'auteur et durant un certain nombre d'années après sa mort (dans la plupart des pays, il s'agit de 50 ans). Lorsque le droit d'auteur sur un travail vient à échéance, il appartient dès lors au domaine public.

La Convention universelle sur le droit d'auteur ne précise pas la durée du droit d'auteur. Sa disposition la plus importante est la suivante : dans les pays où les auteurs doivent enregistrer leurs travaux aux fins du droit d'auteur (à noter que cela ne constitue pas une exigence de la Convention universelle), on peut se conformer à ces formalités en plaçant tout simplement un avis de droit d'auteur dans le travail, avec le nom du détenteur du droit d'auteur et la date de la première publication. La procédure d'enregistrement est aussi simple que ça : il ne s'agit pas de soumettre une demande en bonne et due forme aux organismes officiels, de remplir de longs formulaires ou d'attendre dans des files interminables. Ceci dit, il se pourrait que les auteurs de travaux publiés (par opposition aux travaux d'art uniques) aient à déposer un exemplaire (ou des exemplaires) de leurs travaux auprès d'un organisme officiel, tel que la bibliothèque nationale de leur pays.

Ces conventions internationales n'éliminent pas le besoin des pays signataires de disposer de leurs propres lois sur le droit d'auteur. À cet effet, les conventions donnent des orientations pour la rédaction et l'application de ces lois. De manière importante, en vertu de leur adhésion aux conventions internationales, les pays verront à protéger le droit d'auteur des écrivains et des artistes étrangers tout autant que celui de leurs propres citoyens.

Comme toutes les lois, celles sur le droit d'auteur peuvent être fort complexes, et il serait impossible ici de couvrir chaque aspect de la question. De même, il est difficile de faire des extrapolations qui s'appliquent à tous les pays. Cependant, de manière générale, le droit d'auteur appartient à l'auteur d'un travail, soit le créateur de l'expression concrète d'une idée. Cette personne peut être ou ne pas être celle qui était à l'origine de l'idée. Si l'auteur travaille pour une organisation (par exemple une ONG) et qu'il crée quelque chose dans le cadre de son emploi, alors le droit d'auteur appartient à l'employeur. Il en est de même pour un produit créé dans le cadre d'un emploi gouvernemental.

Dans le cas d'un travail ayant fait l'objet d'une commande, le droit d'auteur appartient à son auteur, à moins que celui-ci ne consente formellement à y renoncer. Par exemple, si une organisation crée un manuel de formation électorale et commande des illustrations, alors le droit d'auteur sur les illustrations appartient à l'artiste, à moins qu'il ait consenti formellement à céder ce droit à l'organisation. Tout cela repose sur le type de contrat qui aura été conclu pour la commande. Ainsi, un contrat avec un illustrateur pourrait préciser que l'organisation commandant le travail a le droit de réutiliser les illustrations un certain nombre de fois ou pour certaines raisons.

Les questions sur la propriété du droit d'auteur deviennent plus complexes dans le cas de travaux collectifs. Souvent dans les ONG, les documents de formation électorale sont le fruit du travail de plusieurs auteurs; si on peut distinguer la contribution d'un auteur par rapport à un autre, alors tous les auteurs seront conjointement titulaires du droit d'auteur. Si les auteurs sont à l'emploi d'une organisation, alors la plupart du temps celle-ci détiendra le droit d'auteur. Si le travail se compose de contributions distinctes où l'on peut identifier chaque auteur (par exemple les différents chapitres d'un livre), alors les auteurs détiennent les droits pour leur contribution personnelle et l'éditeur détient les droits sur l'ensemble du travail (connu sous l'appellation des droits de compilation).

Enfin, comme pour un bien physique, le droit d'auteur peut changer de propriétaire. Toutefois, il ne peut pas simplement être cédé. Pour qu'il change de mains, il faut que le droit d'auteur soit attribué en bonne et due forme. Dans de tels cas, les auteurs ou les illustrateurs parviennent à un accord avec les éditeurs, les organismes qui passent des commandes ou toute autre partie afin de leur céder tous les droits d'auteur sur un travail particulier. Qui plus est, l'attribution du droit d'auteur pour un travail donné vise à garantir que ce droit ne soit pas accordé à une autre partie.

Comment obtient-on la permission d'utiliser des documents protégés par le droit d'auteur?

À l'évidence, le droit d'auteur vise à protéger les intérêts des gens produisant un travail original; mais les lois en la matière sont sensibles aussi aux intérêts de l'ensemble de la société. Par exemple, en général les lois sur le droit d'auteur permettent aux écrivains de citer d'autres travaux, pourvu qu'il y ait mention de la source et que la citation ne soit pas trop longue. Dans les établissements d'enseignement, on peut faire des photocopies pour les besoins des élèves,

tout en respectant certaines limites. À noter que si l'on permet seulement un certain nombre de copies, les limites exactes peuvent être difficiles à définir.

En vertu des lois sur le droit d'auteur, les gens doivent appliquer le principe de l'«usage honnête» ou du «traitement honnête» pour déterminer si quelque chose peut être copié sans devoir obtenir, en bonne et due forme, la permission de l'auteur. Il est à peu près impossible de définir ceci sur un plan quantitatif ou qualitatif. Dans le cas des documents vendus dans les commerces, les copies ne devraient pas mettre en danger les ventes, un élément dont il faudra évidemment tenir compte.

Par égard pour les auteurs d'un travail original, et sachant qu'on ne respecte pas suffisamment le travail des ONG, on recommande qu'une permission en bonne et due forme soit obtenue pour copier un travail si la copie ne vise pas exclusivement un usage personnel. On devrait en faire la demande par écrit et préciser l'usage que l'on compte faire des documents à être copiés.

Avec les travaux publiés par des maisons d'édition reconnues, il arrive souvent que les auteurs détiennent les droits d'auteur alors que les éditeurs ont les droits de citation. Une fois de plus, le type de contrat qui lie l'éditeur et l'auteur est de première importance. Les contrats peuvent préciser des choses telles que les droits territoriaux (la portée territoriale du droit d'auteur), les droits de traduction et d'autres restrictions. En général, ceci découle des intérêts financiers de l'auteur et de l'éditeur. En conséquence, la permission de copier est souvent accordée moyennant un coût.

Dans le domaine de la formation électorale, il est rare que les gens soient motivés par le désire de faire des profits, ce qui ne veut pas dire que les organisations participantes ne doivent pas couvrir leurs frais, au contraire. Si une organisation demande à une autre la permission de copier des documents de formation électorale et explique clairement le contexte dans lequel ceux-ci seront utilisés, il est raisonnable de croire qu'une telle permission lui sera accordée gratuitement ou à un coût très peu élevé. Une fois qu'on aura obtenu la permission de reproduire le matériel, il sera important d'être minutieux et de mentionner la source. En guise de courtoisie, il est recommandé aussi qu'un exemplaire des nouveaux documents soit transmis à l'organisation ayant accepté que son travail soit reproduit.

Si on fait une approche auprès d'une organisation pour qu'elle accorde la permission de reproduire les documents de formation électorale qu'elle a produit, cette dernière devra chercher à obtenir autant de renseignements que possible sur l'utilisation que l'on entend faire du matériel: l'auditoire cible, le nombre d'exemplaires prévu, la zone de distribution et le prix anticipé (si les documents doivent être mis en vente). Ces détails faciliteront la décision quant à savoir s'il est nécessaire ou équitable d'imposer des frais. En ce qui concerne ceux-ci, il n'existe pas de règle absolue et en général, on évaluera les demandes au cas par cas. Lorsqu'on accorde la permission, une lettre devrait être écrite stipulant les modalités particulières pouvant s'appliquer. De même, on pourrait exiger de recevoir un exemplaire des nouveaux documents.

Enfin, la question se pose à propos de ce qui devrait être fait s'il y a violation du droit d'auteur. Évidemment, et c'est compréhensible, la partie lésée se sentira outrée par une telle situation;

ceci dit, malheureusement il y a peu à gagner à faire traduire l'affaire en cours. De fait, il est rare que ces cas se rendent jusque-là, à moins qu'il y ait d'importantes sommes d'argent en cause. Si une organisation découvre que ses documents de formation électorale ont été reproduits sans permission, elle pourrait demander des excuses officielles et, si nécessaire, imposer des frais de manière rétroactive.

10.2.3 La classification et la datation

Les chercheurs et les bibliothécaires deviendront les gardiens du matériel produit pour les formateurs et les citoyens, lesquels auront parfois besoin de s'informer sur l'origine d'une publication.

Or souvent, cette information n'est pas disponible parce que les documents de formation ont une durée de vie limitée et qu'on n'y inscrit pas tous les renseignements comme on devrait le faire, et ce, simplement parce qu'on n'accorde pas l'attention voulue à ces questions. Ainsi, un ensemble de documents pourra être mis au point où seul le manuel comportera toute l'information qui est présenté ci-dessous, alors que ce ne sera pas le cas des éléments qui l'accompagnent.

On devrait donc s'assurer d'inscrire les renseignements de base qui suivent sur tout document imprimé:

- *Le nom et l'adresse du producteur ou de l'éditeur:* alors que certains documents (surtout des livres de nature officielle) peuvent être remis aux éditeurs enregistrés, les organismes électoraux et les organisations œuvrant à la formation électorale ont tendance plutôt à jouer eux-mêmes le rôle de l'éditeur en utilisant des techniques d'impression et de reliure qui sont simples, ainsi qu'en procédant à un tirage limité et ciblé. Plusieurs de ces éditeurs sont des organisations qui ont été créées pour des raisons bien définies; aussi, est-il essentiel de disposer d'une information adéquate à leur sujet, y compris une adresse, et lorsqu'elles constituent des consortiums ou des coalitions, de préciser les différents membres qui les composent.

Ceci doit être fait pour deux raisons. D'abord, les utilisateurs doivent être capables d'évaluer le matériel suivent un ensemble de critères (en particulier si les documents ont été produits lors d'une élection, un moment s'il en est un où tout ce qui est tendancieux peut devenir un enjeu); et l'un de ces critères est la crédibilité de l'organisation éditrice. Deuxièmement, ceux qui recueillent ou évaluent les documents des activités de formation, afin que l'on puisse continuer à tirer profit des éléments qu'ils renferment ou tout simplement à les utiliser, ont besoin de l'information aux fins du catalogage ainsi que pour obtenir d'autres exemplaires ou de plus amples renseignements.

- *Le nom des auteurs et des collaborateurs au projet:* encore une fois, cette information est nécessaire pour des raisons de provenance et de catalogage. Mais il y a une autre raison.

Souvent, des gens qui ont participé à la formation démocratique pourront l'avoir fait de façon anonyme et avoir acquis une expertise et une expérience pratique de premier plan. Si ces gens ne sont pas connus, que ce soit pour des raisons de fausse modestie ou des notions de responsabilité collective et d'égalité démocratique, ceux qui ont réalisé le travail initial seront souvent oubliés en faveur de ceux qui se spécialisent dans la collecte et l'impression des documents. On ne reconnaît pas suffisamment les praticiens et les organisations qu'ils représentent. Une grande quantité du matériel qui circule présentement dans le monde fait maintenant partie du domaine public. Ses origines sont peu connues et il serait souhaitable de reconnaître ceux qui ont été les innovateurs et les chefs de file de ce domaine qui prend rapidement une allure professionnelle.

- *La date de publication:* une quantité étonnante des documents qui sont imprimés ne porte aucune date de publication. À tout le moins, on devrait indiquer l'année de publication. Ceci donnera une indication du contexte de production et permettra de s'assurer que tout chercheur ou évaluateur soit en mesure de recenser les idées et les méthodes conçues au fil du temps.

En période électorale, il y aura un plus grand besoin de préciser les dates en raison des modifications qu'il pourrait falloir apporter à l'information. Une version d'un pamphlet, plus à jour, fera davantage autorité; un cahier spécial dans un journal pourrait comporter de l'information qui serait exacte uniquement le jour de la publication. Or, un document imprimé est un outil qui demeure : en particulier, on le retrouve dans les aires d'attente des bureaux, dans les présentoirs gouvernementaux et dans les kiosques de distribution gratuite. On pourrait hésiter à se départir de documents, même s'ils sont inexacts, si on n'en connaît pas la date de publication.

Ainsi, en plus de l'année, un outil à durée de vie limitée pourrait requérir qu'on y inscrive le mois et même le jour de publication.

Les publications spécialisées, telles que les listes des bureaux de vote, les modifications aux règlements et les questions que l'on pose fréquemment aux formateurs, peuvent même comprendre une heure d'impression pour s'assurer que la version en circulation est bel et bien la plus récente.

- *Classification et catalogage des mots clés :* le domaine de l'éducation à la citoyenneté et de la formation électorale est un domaine spécialisé utilisant du matériel provenant de différentes disciplines, et conséquemment, les gens chargés de cataloguer les documents ont de la difficulté à accomplir leur travail. Même s'il n'est pas essentiel de fournir des mots clés, il peut être utile que ceux ayant produit les documents fassent des suggestions à cet égard, ou s'ils publient un grand nombre de travaux, qu'ils établissent une liste de mots clés pour leur propre usage.
- *Information sur le droit d'auteur :* afin de permettre l'utilisation du matériel publié à des fins de formation, des directives devraient être données aux utilisateurs en ce qui concerne le fait de le reproduire ou d'obtenir d'autres exemplaires. Pour en savoir davantage à ce sujet, voir Le droit d'auteur et la manière dont il affecte les programmes de formation électorale.

- *Renseignements sur l'emballage :* en général, les documents de formation qui sont publié fait partie d'un ensemble. Parfois, un document accompagnera des prospectus ou encore, des pamphlets et des affiches le compléteront. Dans certains cas, ils pourraient faire partie d'une série.

Les différents documents de formation finissent par être séparés les uns des autres; aussi, il serait sage de déterminer une façon permettant de recenser l'ensemble du matériel. Il ne sera peut-être pas possible d'indiquer tous les renseignements sur de petits pamphlets ou des objets fabriqués. Mais ceux-ci devraient comporter une marque distinctive ou un logo. De même, le document principal (souvent un manuel ou une couverture d'emballage) devrait présenter tous les détails de chaque élément faisant partie de l'ensemble. Si possible, cette information devrait mentionner les titres et donner quelques renseignements de nature descriptive, notamment en ce qui concerne les affiches et tout autre travail de type visuel.

- *Énoncé de mission:* il y a une raison de produire des documents de formation et si on examine le contexte de production, cela pourrait bien leur donner tout leur sens. Si l'état de la situation est bien présenté, les formateurs œuvrant dans d'autres contextes pourraient bien vouloir utiliser les documents; au besoin, ils pourront les adapter. Quant aux formateurs moins bien formés et n'ayant pas les ressources adéquates, ils pourraient tout simplement décider de les utiliser tels quels.

En outre, il se pourrait que des chercheurs veuillent obtenir de l'information qui, souvent, n'est pas communiquée. Ils voudront tenter de comprendre la façon dont le matériel a été préparé et utilisé afin de pouvoir en tirer des leçons et que celui-ci puisse être utilisé à plus grande échelle.

Que ce soit dans une préface, une note d'introduction ou un encadré, les éditeurs devraient chercher à présenter brièvement le contexte de production d'un document et le but visé. Ceci est particulièrement important pour les programmes de formation électorale car d'une élection à l'autre, les différences sont grandes. Les documents de formation électorale qui conviennent pour une élection de fondation – où l'électorat n'a jamais voté auparavant – seront très différents de ceux préparés pour des gens très instruits et habitués au processus électoral, et où les élections sont obligatoires.

10.2.4 L'éducation électorale et les considérations environnementales

Les formateurs ne sont pas différents de la majorité des gens qui croient que leur travail n'a pas d'impact sur l'environnement. Or, les campagnes grand public – avec la production et l'impression à grande échelle de documents, l'utilisation des réseaux routiers ou aériens, la distribution sur place de documents à durée de vie limitée tels les pamphlets, les journaux, les sacs en plastique et d'autres matériaux – ont des conséquences environnementales.

Ces impacts peuvent être atténués si l'on y songe avec plus d'attention au moment de la planification.

Différentes méthodes de production peuvent contribuer à réduire les impacts, par exemple celles qui tiennent compte: de la gestion de l'eau et des déchets; de l'acquisition et du remplacement des matières premières; ou encore, sous un angle plus frugal, de la taille et du nombre de publications nécessaires.

Les gens participant à la production pourraient songer à décentraliser l'impression en vue de réduire les impacts de la distribution. Avec Internet, cela est d'autant plus facile car on peut transmettre, par voie électronique, des bons à tirer aux endroits où ils seront utilisés.

De même, une planification bien pensée pourrait permettre de recourir à des moyens plus traditionnels de distribution, tels les services postaux. Lors des campagnes préélectorales, le fait de produire des outils à la dernière minute mène à l'utilisation de moyens de distribution qui sont parmi les plus grandes sources de gaspillage – par exemple recourir à grande échelle à des services de courrier terrestre ou aérien– ce qui fait augmenter les coûts et les impacts environnementaux.

Lorsque les formateurs vont à la rencontre des gens, on fera probablement davantage attention au fait d'agir en bon citoyen par rapport à des questions comme la production de déchets, le niveau de bruit, la gestion des foules lors des activités grand public ou sur le plan des relations avec le voisinage et les responsables locaux.

10.2.5 Les documents imprimés traditionnels

Cette section examine plus particulièrement certains documents imprimés traditionnels auxquels ont recours les programmes d'éducation à la citoyenneté et de formation électorale. Ceux-ci comprennent:

- les livres et les livrets;
- les prospectus, les brochures et les dépliants.

On se penchera sur la valeur éducative de ces documents et diverses considérations ayant trait à la substance, à la conception graphique, à la production, à la distribution, au coût et au temps. De même, la manière dont ces éléments s'intègrent à l'ensemble du programme et agissent en complément à d'autres produits et activités sera étudiée.

Il existe plusieurs autres types d'articles imprimés, y compris les affiches et les banderoles, les signets, les dessous de verre, les autocollants, les vêtements, l'emballage des outils et les calendriers. Ceux-ci sont abordés dans Les documents imprimés spéciaux.

Cette section traite de deux sujets distincts:

- les livres en tant qu'outil de formation;
- les questions dont il faut tenir compte durant le processus de production d'une publication.

Ceci sera particulièrement utile pour les formateurs qui mettent sur pied un programme pour la première fois.

L'utilisation des livres et les avantages pour la formation

L'impression et la distribution des livres dans la langue maternelle des gens ont changé le monde. Les livres demeurent le meilleur moyen de communiquer des messages complexes et ont l'avantage d'être passablement faciles à produire en quantité, avec un faible coût unitaire, faciles aussi à entreposer et, une fois imprimés, totalement indépendants de l'électricité, des lignes téléphoniques ou des terminaux informatiques. Et contrairement aux ordinateurs, ils ne sont pas sujets aux dangers liés à l'interférence magnétique ou aux virus.

Même dans un contexte d'analphabétisme, il suffit qu'une seule personne sachant lire accepte de le faire à haute voix pour transmettre le message. Qui plus, cette personne n'a besoin que de cette aptitude et non pas de maîtriser le contenu du livre.

Étonnamment, peu de pays disposent de livres simples présentant de l'information sur les élections et la démocratie. Ceci dit, lorsque l'on songe aux personnes œuvrant dans la production et la distribution, les éditeurs des textes religieux ne s'appuient pas seulement sur les forces du marché mais font tout en leur pouvoir pour que ces livres se retrouvent entre les mains des gens dont ils croient qu'ils pourraient en tirer profit. En Afrique du Sud, le gouvernement a cherché à faire de même en utilisant des méthodes d'impression peu coûteuses et en ayant recours au réseau national des postes pour que la nouvelle constitution se retrouve entre les mains de 7 millions de personnes. Au Mexique, l'organisme de gestion électorale a produit différents livres sur divers aspects de la démocratie.

Les inconvénients des livres

Il y a des inconvénients à utiliser des livres pour la formation personnelle ou en groupe:

- en raison du temps requis par le processus de publication d'un livre, il se peut que celui-ci présente une information qui ne soit plus à jour;
- a production d'un livre pour des publics cibles restreints fait augmenter le coût unitaire et peut faire en sorte que celui-ci devienne inabordable;
- la publication sous forme de livre laisse de plus en plus perplexe.

Ainsi, on préfère actuellement utiliser la radio, la télévision, les magazines et les journaux pour la communication grand public, alors que de plus en plus les livres semblent destinés à des spécialistes ou à des créneaux particuliers du marché. Certes, on retrouve en magasin un grand nombre de romans populaires et de livres de croissance personnelle, mais on publie passablement moins de livres sur l'éducation à la citoyenneté. Les documents existants semblent destinés à l'enseignement en classe au niveau secondaire ou tertiaire et présentent des textes qui feront l'objet d'explications de la part d'un professeur ou d'un conférencier.

Les livrets

Le livret, qui s'apparente au livre, est probablement plus populaire auprès des formateurs. Un livret peut être écrit plus rapidement et imprimé en très grande quantité. En revanche, puisqu'il compte habituellement un nombre limité de pages, il est moins probable qu'il soit porté aux nues comme on peut le faire avec un livre. Ceci dit, les livrets peuvent avoir une grande influence et chaque unité peut rejoindre un grand nombre de lecteurs.

Les programmes complémentaires

La présente section semble indiquer que les livres et les livrets devraient être considérés comme des outils de formation. Mais ils constituent aussi un outil pour compléter d'autres actions de formation et, à ce titre, un document complémentaire particulièrement adéquat pour les programmes en personne. Pour en savoir plus sur les livrets de type bande dessinée, voir Les bandes dessinées et les journaux illustrés.

Qu'elle soient une source de référence pouvant être consultée lors d'un atelier, qu'elle représentent un document que l'on remet aux gens pour qu'il en fasse une lecture ultérieure ou un présent que l'on laisse à une personne ou à une famille après avoir visité son domicile, les publications permettent de s'assurer que la connaissance ne soit pas éphémère et que la formation se poursuive au-delà des premiers échanges.

L'un des avantages à mettre à la disposition des gens les documents de contenu après avoir échangé avec eux réside dans le fait que le livre devient une ressource que l'on peut conserver près de soi. Et dans les milieux où de telles ressources se font rares, il est probable que plusieurs personnes en feront bon usage.

Cet usage annule la perception voulant qu'un livre ait un caractère individualiste et qu'il constitue une option relativement dispendieuse. À l'origine, les livres servaient à l'ensemble de la collectivité et il n'y a aucune raison pour que les programmes de formation ne fassent pas de même.

Les documents écrits peuvent être utilisés aussi en complément à la radio, laquelle a un caractère plus éphémère. Les textes qui sont utilisés dans des programmes de formation à distance pourraient faire partie d'un livret peu dispendieux mis à la disposition des gens avant ou après une émission de radio. Dans ce dernier cas, la radio deviendrait un élément de la stratégie de distribution du livret.

Publier un livre

La préparation d'un livre, qu'il soit grand ou petit ou destiné à un auditoire limité ou au grand public, traverse un processus similaire.

L'idée initiale: à moins qu'un auteur n'ait soumis un texte à un éditeur, il est probable que ce dernier aura l'idée initiale, y compris un éventail d'objectifs de formation explicites ou

implicites par rapport à ce qui est requis. De même, il est probable que les éditeurs ayant de l'expérience et connaissant bien leur auditoire auront des idées concrètes. Une autre possibilité, tout à fait contraire, serait que le concept n'ait pas encore bien pris forme à cette étape.

L'auditoire: le concept doit se préciser plutôt rapidement, surtout si l'on compte s'en tenir à un moyen de publication commercial. Mais même lorsqu'un éditeur dispose des fonds pour garantir la production, il importe de poser des questions importantes sur la taille de l'auditoire et le contexte de publication. Ce sont des questions que les formateurs auront déjà posées.

En outre, ces derniers doivent s'interroger pour déterminer si la publication d'un livre ou d'un livret sera le moyen le plus efficace pour atteindre leurs objectifs. Ceci étant, ils devraient préciser certaines orientations pour le projet, à savoir la taille de l'auditoire, la qualité de la publication, son niveau de langage et tout autre élément devant servir à guider les rédacteurs et ceux qui produiront le livre.

Le texte: la production d'un texte devrait relever d'un ou de plusieurs rédacteurs, travaillant de manière indépendante ou collective suivant un canevas établi par l'éditeur.

Il arrive parfois que la production de textes entraîne la production d'un livre. Les comptes rendus des conférences et les rapports des équipes de suivi sont souvent d'une telle qualité que l'on a envie d'en faire un livre. De même, il arrive que des écrivains soumettent des manuscrits qu'un éditeur commercial voudra publier.

Mais les gens participant à l'éducation civique devraient commercer avec la définition d'un concept et d'un ensemble d'objectifs de formation avant de se lancer dans la production de textes.

L'édition d'un texte: les rédacteurs écrivent, les éditeurs éditent, et il faut que ces deux tâches soient séparées. Très peu de manuscrits sont publiés sans avoir été révisés, et la tâche de l'éditeur vise à raffiner le texte ou, dans des cas d'espèce, à clarifier l'ensemble du propos pour que le livre puisse avoir un sens.

La tâche d'édition est en une qui sera probablement itérative, et il est possible qu'à la fin de ce processus, on n'arrive pas encore au livre que l'on avait projeté. Les éditeurs doivent maintenir des liens étroits avec les rédacteurs et dans certains cas, ceci pourrait vouloir dire une collaboration suivie dès le début du projet.

La conception du livre: en plus du rédacteur et de l'éditeur, une personne prendra en charge la conception graphique du livre. Si on envisage seulement du texte, cette personne verra à faire la mise en pages (y compris la numérotation des pages, les marges, les en-têtes et des faits saillants); elle sélectionnera le type de lettrage à utiliser, déterminera la meilleure façon de diviser le livre en sections et en chapitres, et préparera une table des matières et les pages auxiliaires.

Un bon concepteur graphique qui s'y connaît en matière de papier pourra proposer des moyens pour réduire les coûts. Il existe des tailles normales de papier qui ont une incidence sur la façon de concevoir une page, le nombre de pages que comprendra le livre et la façon dont les pages seront pliées et coupées; de même, il faudra déterminer s'il faut insérer dans une publication donnée une page qui n'est pas d'un format habituel. D'autre part, les concepteurs graphiques comprennent aussi ce qui signifie une qualité de papier de même que l'impact de la couleur et de la texture du papier sur la lisibilité du texte.

Les concepteurs auront aussi un rôle à jouer si le contenu du livre est plus recherché et comprend des diagrammes, des images, des photos ou des éléments de texte mis en exergue, ou si un papier spécial doit être utilisé. On pourra également leur demander des suggestions pour la reliure.

Plusieurs des livres publiés de nos jours tirent leur origine d'un concept. Mais lorsque l'on parle d'un livre plus recherché, les rédacteurs, les concepteurs graphiques et les éditeurs auront probablement à collaborer étroitement dès le début du projet.

D'autre part, il existe des logiciels informatiques pour mettre en pages un livre qui sont simples et qui peuvent aider quiconque ayant des capacités ou de l'expérience en la matière. De tels logiciels ne remplaceront pas une personne ayant un sens de la conception graphique, mais il facilitera certainement le travail; de plus, ils permettront aux formateurs de voir et de revoir la conception d'un livre beaucoup plus tôt au cours du processus de production.

La conception de la couverture: quoi que puisse être le contenu d'un livre, c'est la couverture qui créera une première impression auprès des lecteurs éventuels. Et la personne concevant la couverture devra bien comprendre la première impression que le livre doit chercher à donner.

La discussion sur l'impression extérieure du livre ne requiert pas uniquement une décision au sujet du titre, du texte qui apparaîtra (y compris l'introduction du livre) et de la façon dont les deux seront accompagnés d'une illustration pour donner le goût aux gens de se le procurer. Les personnes qui publient des livres et des livrets visant à appuyer les programmes de formation doivent tenir compte aussi d'éléments plus concrets, par exemple l'emplacement probable du livre dans son premier lieu de distribution, la façon dont le livre sera entreposé et le mécanisme de distribution.

Ces considérations détermineront des éléments comme la taille et la reliure. Les petits livres peuvent se perdre sur un rayon, surtout s'ils sont reliés avec une agrafe et n'ont pas de spirale qui permet de les distinguer. Un beau livre grand format pourrait être trop lourd pour être expédié par la poste sans qu'il en coûte cher, ou il pourrait ne pas entrer sur le rayon normal d'une petite bibliothèque communautaire.

Ainsi, il ne suffit pas de déterminer de produire une couverture attrayante pour s'assurer que le livre ou le livret plaira au lecteur, au distributeur, au bibliothécaire ou au formateur. La couverture doit être prise en compte au même titre que tous les autres éléments de la publication.

Le plan marketing et de distribution: que le programme de formation ait résolu de produire un manuel, un livret ou même un ensemble de romans populaires destinés aux adolescents et couvrant des thèmes démocratiques, il faudra élaborer un plan marketing et de distribution dès les premières étapes du projet.

Un tel plan devrait faire preuve de réalisme en ce qui concerne la taille du tirage d'impression, les revenus probables qui permettront de payer les coûts de production, la façon dont la publication atteindra son auditoire cible et la date visée pour ceci soit fait, et les efforts qui devront être consentis pour s'assurer que l'auditoire a bel et bien reçu le livre et qu'il l'a lu.

Les maisons d'édition qui œuvrent régulièrement dans le domaine de l'édition commerciale, scolaire et grand public disposent de cette expertise. Or, elles pourraient décider de ne pas publier le livre que le programme croit être essentiel, souvent parce que les programmes de formation choisissent d'utiliser des critères autres que ceux d'une maison d'édition. En revanche, il pourrait être possible d'obtenir des conseils d'une telle maison au moment de concevoir un projet.

Si les formateurs ne peuvent faire cela, ils devraient chercher à obtenir le soutien et les conseils d'autres personnes qui s'y connaissent dans le domaine. Et en allant chercher ces conseils, la publication pourrait bénéficier d'une certaine visibilité; aussi, on pourrait mettre en lumière tout chevauchement, et ce, avant qu'il ne soit trop tard.

Un plan marketing et de distribution doit comprendre les éléments suivants: la publicité, le lancement du livre, les événements de lecture de livres, les points de vente ou de distribution gratuite, l'envoi d'exemplaires préliminaires aux critiques littéraires et aux groupes d'utilisateurs éventuels, et les décisions au sujet du mode de distribution.

Certains livres restent longtemps sur les rayons et après les ventes initiales, il se peut que les gens n'en fassent la demande qu'une fois de temps à autre. Par ailleurs, certaines publications devront attirer l'attention du marché d'un seul coup. Ainsi, dans la première catégorie, on pourrait retrouver des textes de nature générale sur la démocratie, dont le contenu ne sera pas appelé à changer beaucoup. Dans la deuxième catégorie, un livre spécial portant sur le contexte préélectoral devra se retrouver en magasin rapidement car une fois l'élection terminée, il n'aura plus aucune utilité.

La composition et la disposition: en raison de différentes options techniques, y compris de meilleurs logiciels informatiques et de meilleures imprimantes, des appareils de numérisation et de photocopie évolués, il est beaucoup plus simple de produire un livre. De fait, ceux qui ont accès à ces équipements croient, à tort, qu'il n'y a plus aucune autre façon de produire un livre.

Or, certains pays doivent encore compter sur des machines de composition manuelle, des épreuves en placard, le montage et le collage des épreuves à la main. Ces méthodes traditionnelles restent viables, mais elles exigent d'autres compétences.

Cependant, les formateurs se trouvant dans les pays qui travaillent ainsi voudront chercher à collaborer avec des imprimeurs ou des éditeurs spécialisés, plutôt que de chercher à produire eux-mêmes le gros de la publication, comme cela serait possible avec un ordinateur.

La lecture d'épreuves: de même, la lecture d'épreuves, ou la vérification du texte pour des corrections de dernière minute, sera faite différemment selon que l'impression a été réalisée au moyen d'un système informatique ou manuel. Avec un système informatique, il est tentant de faire la lecture d'épreuves à l'écran et de se fier aux outils disponibles (spécialement le correcteur orthographique). Ce n'est pas suffisant.

La vérification des épreuves est capitale. Elle doit être faite sur une copie imprimée et suivant le format de la version finale, et ce, afin de pouvoir repérer toutes les erreurs. Ce travail doit être fait par une autre personne que le rédacteur.

L'impression: l'impression semble être une des dernières tâches à faire et souvent, il y a une tendance à traiter de cette question à la dernière minute. Or, les imprimeurs fonctionnent avec certaines contraintes.

Une fois qu'on a informé un imprimeur que ses services sont retenus pour un travail, celui-ci devra s'assurer que les machines sont disponibles et prêtes pour le tirage requis. Les imprimeurs doivent disposer de tous les articles nécessaires, particulièrement le papier. Dans plusieurs pays en développement, le papier se fait rare; il doit donc être commandé longtemps à l'avance et entreposé avec soin et réservé pour le travail.

Une fois le travail d'impression terminé, si rien n'a été prévu pour une livraison immédiate, l'imprimeur fera face à un problème d'entreposage et pourrait devoir prendre des dispositions à cet égard.

La distribution et la livraison: trop de boîtes de livres et de livrets se retrouvent sur le plancher des bureaux gouvernementaux, des organismes électoraux et des organisations non gouvernementales pour croire qu'après avoir complété toutes les tâches relatives à l'édition, la distribution et la livraison pourront se faire d'elles-mêmes.

Un plan doit être mis au point en vue de s'assurer que la publication se rende de l'imprimeur au lecteur en temps opportun.

Les prospectus, les brochures et les dépliants

Un prospectus bien conçu peut contenir une grande quantité d'information. Celui-ci peut compléter les messages sur les affiches et les banderoles ou ceux diffusés à la radio et à la télévision. Les prospectus peuvent être distribués en mains propres ou par la poste.

En général, que ce soit un prospectus, une brochure légèrement plus volumineuse ou un simple feuillet publicitaire d'une page, l'élément clé dans la conception graphique sera une manière créative d'utiliser les en-têtes, le texte et le papier.

Lorsqu'un pays utilise du papier et des enveloppes de taille normale, il est probable qu'on y retrouvera un assez grand nombre de pamphlets correspondants. En pliant le papier, le graphiste crée l'équivalent de pages séparées ou combinées, chaque pli représentant une coupure imaginaire. En outre, le papier plié permet au graphiste de créer une couverture et d'amener le regard à vouloir trouver une nouvelle information. Les renseignements de nature complexe pourront ainsi être cachés et précédés d'explications, et le lecteur accédera à l'information en suivant une certaine séquence de lecture.

La page de format normal 4 est souvent pliée en forme de U ou en accordéon. Une page de format normal A3 pourra être pliée en deux et être utilisée comme une feuille de format A4. On pourrait essayer aussi d'autres façons plus complexes de plier le papier. Ces formats offrent donc une grande souplesse. Le site Web Adobe fournit différente options de pliage pour de petits pamphlets.

Le pliage créatif peut produire des dépliants plus intéressants et même faciliter la lecture de l'information; mais il complique le processus de production, en nécessitant soit de l'équipement spécial, soit un grand nombre de personnes. Il augmentera aussi le temps de production avant que les documents ne puissent être emballés et livrés. En conséquence, le formateur voudra prendre ces éléments en considération.

L'avantage d'utiliser une seule et même feuille est évidente: c'est un produit léger à distribuer, dont la production se fait rapidement et à des coûts relativement peu élevés, et qu'il est facile de tenir et de lire. Il ne requiert pas de reliure ou d'assemblage et peut être réalisé facilement dans un bureau, par exemple à l'aide d'une photocopieuse s'il s'agit d'un tirage limité.

De manière générale, les dépliants, que l'on tend à utiliser pour annoncer des activités et les lieux où elles se tiennent, sont produits en grande quantité. Leur réalisation pourra se faire sur une feuille de format A5 et une simple imprimante offset pourra permettre d'imprimer deux feuillets sur une feuille de format A4.

But, contenu et conception: en général, ces outils de communication sont utilisés pour une distribution à grande échelle et sont destinés au grand public. En conséquence, on y retrouve un langage simple et un volume d'information limité, et la présentation est claire et suit un ordre logique. Les formateurs ont tendance à négliger la conception visuelle d'un prospectus ou d'un dépliant grand public, et à opter pour une conception trop élaborée lorsqu'il s'agit d'une brochure destinée à un public plus spécialisé. Ceci n'est pas une bonne idée car une dépliant visuellement bien conçu sera plus facile à lire et aura plus d'impact.

Ainsi, il faut accorder la même importance au texte et aux illustrations. La production de masse pourra compenser pour les frais de conception graphique et au bout du compte, le coût unitaire sera peu élevé.

Distribution et éléments complémentaires: un dépliant ou un feuillet publicitaire font régulièrement partie des campagnes de publipostage, mais ces produits peuvent être utilisés également lors d'activités de réseautage en appui au programme, lors de séances d'information

à l'intention des formateurs qui dispensent le programme en personne ou encore être insérés dans les trousses contenant les outils pour la formation à distance.

Plusieurs organisations mènent des campagnes de publipostage; aussi, on pourrait leur demander de bien vouloir inclure à leur envoi les documents de formation électorale, sans que cela engendre des coûts supplémentaires. Par ailleurs, il arrive souvent qu'on puisse insérer les prospectus et les dépliants dans les journaux et autres publications qui sont largement lues.

Les dépliants sont utilisés pour susciter la participation à une activité, par exemple la simulation d'une élection ou un rassemblement, ou pour motiver les gens à s'inscrire et à voter. En général, des exemplaires sont remis en quantité à différentes personnes afin qu'elles en fassent la livraison de porte en porte ou qu'elles les distribuent aux coins des rues, lors de grands événements ou dans des lieux de rassemblement communautaires.

Dans les contextes de transition, il se peut qu'il n'y ait aucun réseau de distribution à l'échelle nationale et que les infrastructures de transport soient de relativement piètre qualité. Les formateurs devront alors réunir une batterie ponctuelle de distributeurs et leur accorder plus de temps afin qu'ils puissent livrer les documents aux différents endroits.

L'usage non prévu: les prospectus sont produits en grande quantité et sont envoyés par la poste ou remis lors d'une activité ou dans la rue; or, il se peut que ce soit l'unique information électorale que recevra une personne. Il y a une possibilité aussi que l'on affichera l'information sur un tableau ou sur un mur afin que les gens puissent en prendre connaissance.

Si la conception graphique est compliquée, le document pourrait ne pas être lu comme on le souhaiterait. Un prospectus plié sous forme d'accordéon n'aura qu'à être ouvert pour former une pleine page ou une affiche. Un pliage plus compliqué pourrait exiger que le prospectus soit découpé puis mis à plat, ou encore que le sens des couvertures soit inversé car une portion de texte serait plus importante qu'une autre. Une personne ne disposant que d'un seul prospectus pourrait décider de le photocopier; mais ce faisant, les couleurs apparaîtraient toutes en noir, le texte imprimé à l'origine en renversé serait illisible, etc.

En produisant deux éléments en un et en les postant à un groupe communautaire par exemple, on permet aux deux éléments d'obtenir une meilleure visibilité. Parmi les possibilités de création, on pourrait songer à un prospectus qui, en se dépliant, constituerait une affiche, ou s'assurer d'inclure des instructions au moment de mettre le prospectus dans un présentoir. Si on décide de créer un prospectus qui peut devenir une affiche, ce dernier élément devra aussi être pris en compte au moment de la création (voir Les affiches et les banderoles).

Ceux qui produisent des prospectus et des brochures peuvent soit ne pas se soucier vraiment de l'ignorance des gens appartenant à une collectivité, soit être motivés par l'esprit communautaire découlant de l'utilisation de telles ressources et conséquemment, concevoir des prospectus pouvant être affichés sur les tableaux communautaires.

Les commanditaires: puisqu'ils sont distribués en quantité, les prospectus et les dépliants sont de merveilleux véhicules pour la publicité. On peut songer à deux approches ici. La première est de faire une approche auprès d'une entreprise qui distribue du matériel et de lui demander si elle pourrait inclure des renseignements électoraux et sur la formation électorale.

La deuxième est de faire une approche auprès d'une entreprise établie dans le secteur où le prospectus sera distribué et lui demander qu'elle commandite la production; mention serait faite de cette commandite.

Autrement dit, le nom de l'entreprise devient alors associé au produit et au programme de formation électorale.

Si cela met l'entreprise mal à l'aise, elle pourrait choisir d'acheter un espace publicitaire dans le prospectus. Sur le plan local, les petites et moyennes entreprises pourraient trouver cela intéressant car en général, elles n'ont pas l'argent pour faire passer des publicités dans les médias qui sont plus coûteux.

Il est important que les formateurs insistent sur le caractère non partisan de leur activité et avertir les commanditaires éventuels qu'un engagement politique trop visible de leur part pourrait entrer en contradiction avec le programme de formation électorale et son caractère de neutralité.

10.2.6 Les objets imprimés spéciaux

Cette section jette un regard sur les façons de plus en plus créatives d'utiliser des mécanismes d'impression avec différents supports, par exemple le papier, le tissu ou les plastiques; de même, elle examine des utilisations moins traditionnelles du livre et du livret. Les différentes parties de cette section, comme l'indiquent les titres ci-dessous, mettent en lumière la façon dont certains éléments peuvent être utilisés dans le cadre des programmes d'éducation à la citoyenneté et de formation électorale:

- Les bandes dessinées et les journaux illustrés
- Les affiches et les banderoles
- Les signets
- Les dessous de verre
- Les autocollants
- Les vêtements à l'effigie du programme de formation électorale
- L'emballage des produits et la promotion de l'éducation à la citoyenneté et de la formation électorale
- Les calendriers

10.2.6.1 Les bandes dessinées et les journaux illustrés

Les publications illustrées de type bande dessinées, caricatures ou livre d'images peuvent être fort utiles pour créer un impact auprès de certains auditoires. Il convient de noter toutefois qu'il faudra faire attention d'utiliser un langage simple si l'on s'adresse à des gens peu instruits.

Les bandes dessinées

Les gens qui peuvent lire et qui regardent parfois des films (que ce soit à la télévision ou au cinéma) aiment les histoires illustrées à la manière d'une bande dessinée, où se conjuguent une histoire, des dialogues et des illustrations.

En ayant recours au format de la bande dessinée, on opte pour de courtes histoires, où les personnages sont nombreux, familiers et auxquels les gens peuvent s'associer facilement. De même, on utilise des éléments qui, tout en étant connus, sont présentés dans des contextes qui sortent de l'ordinaire.

Par ailleurs, on observe une popularité croissante du roman illustré, un ouvrage plus long où les personnages peuvent être plus nombreux, et l'intrigue plus complexe. Quoique ce genre littéraire puisse s'apparenter à un roman comme on les connaît, dans bien des cas, il s'agira d'une combinaison de mots et d'illustrations tout à fait uniques.

Les journaux illustrés

Contrairement aux bandes dessinées, les journaux illustrés ont recours aux photos et aux mots plutôt qu'aux caricatures ou aux illustrations. Considérés comme des cousins de la bande dessinée, ils sont très populaires et rappellent les histoires d'amour et les feuilletons. Ce format, tout comme la bande dessinée ou le roman illustré, peut servir à transmettre des messages au sujet de l'éducation à la citoyenneté et de la formation électorale.

La production

Lorsque l'on songe à la formation électorale, ce type de publication est souvent retenu car il présente une quantité limitée de texte et peut contenir des schémas expliquant les procédures entourant le vote, ou encore des images ou des photos des bulletins de vote. Les artistes locaux peuvent aussi dessiner de simples caricatures ou illustrations et celles-ci pourront être utilisées pour créer de petits livres qu'il sera facile de produire et, en plus, à faible coût.

Certains utilisent ce type de publication pour informer les lecteurs et raconter des histoires qui portent en elles des messages de formation.

D'autres ont recours au roman illustré afin de soulever des questions sociales et pour susciter l'action citoyenne.

Et tous permettent de communiquer au public une information de base en ayant recours aux couvertures extérieures et intérieures. Ainsi, la publication devient à la fois un souvenir et un objet de rappel, tout comme un outil à remettre aux personnes qui décident de prendre leur formation en mains.

Les limites

Toutefois, ces publications comportent des limites importantes ayant trait aux coûts et à l'auditoire cible.

Les coûts

La production d'une bande dessinée s'apparente à celle d'un livre, mais les coûts sont plus élevés en raison du nombre d'illustrations, surtout si celles-ci sont en couleur. Mais le coût principal réside dans la création.

Recourir aux services d'un illustrateur peut s'avérer dispendieux, d'autant plus s'il doit collaborer avec les rédacteurs, sinon faire lui-même ce travail. De même, il en coûte cher d'élaborer une histoire s'apparentant à ce que l'on retrouve dans les films ou les vidéos – et qui pourrait d'ailleurs servir à cette fin. De fait, plusieurs techniques modernes pour réaliser une bande dessinée (retour en arrière, plan rapproché, plan de coupe, etc.) ressemblent à celles employées au cinéma.

Les options possibles

Les documents illustrés peuvent prendre différentes formes. Outre le roman illustré ou la bande dessinée, on pourrait utiliser l'exemple des cartes postales illustrées et comportant du texte qui se retrouve régulièrement dans les publications pour enfants.

D'autres possibilités seraient le roman-photo ou encore un mélange de bande dessinée et de texte.

L'auditoire cible

On tient pour acquis que les bandes dessinées sont utiles pour les analphabètes car elles comportent très peu de mots. Mais dans les faits, la combinaison complexe de mots et d'images pourrait être très exigeante pour les personnes analphabètes ou qui commencent à lire. L'utilité de la bande dessinée pourrait s'avérer plus grande dans ces contextes où les gens sont jeunes, ont la possibilité d'étudier et sont d'un âge où l'on apprécie ce type de publication. Pour les formateurs électoraux, la bande dessinée ne sera probablement pas le premier choix comme outil de lecture, plutôt, on voudra rechercher un modèle plus simple et structuré.

À cet égard, le livre d'images, où le style littéraire de la nouvelle s'accompagne de photos, semble être beaucoup plus utile et accessible.

D'autre part, certaines personnes œuvrant dans des milieux assez modernes ont connu passablement de succès lorsqu'elles ont utilisé les bandes dessinées et les romans illustrés auprès d'auditoires tels que les jeunes, les citadins, ainsi que les personnes instruites ou disposant d'une certaine formation.

Ceci dit, pour un programme national de formation, il semble que globalement les bandes dessinées aient moins d'impact que ce que l'on pourrait croire; de même, en raison de leur coût, les retombées s'avèrent moins intéressantes. Au bout du compte, les bandes dessinées seront utiles si l'auditoire est en mesure de se concentrer et de bien comprendre le contenu.

La combinaison des médias

Certaines publications conjuguent, à différents niveaux, textes, journal illustré, illustrations diverses et bandes dessinées. Le danger ici serait de chercher à en faire trop; toutefois, cela pourrait fonctionner si la dimension humoristique domine.

10.2.6.2 Les affiches et les banderoles

Les affiches permettent de communiquer de l'information et contribuent à l'esthétique d'une élection. Il n'est pas étonnant qu'elles soient parmi les articles électoraux que l'on collectionne le plus.

L'affiche peut être une forme d'art aussi bien qu'un outil de communication, mais les deux ne sont pas toujours compatibles; aussi, il importe que les buts et les lieux d'affichage comptent plus que tout autre critère. Lorsque la forme et le rôle d'un outil comme une affiche vont de pair, elle peut s'avérer un outil très efficace pour le formateur.

Au chapitre de la formation électorale, si la forme a préséance sur le rôle que l'affiche devrait jouer, le message risque d'être dilué et l'affiche sera une pure perte, n'attirera pas les regards et sera une source de frustration personnelle. Bref, il importe d'atteindre un équilibre entre la création artistique et la substance du message si l'on veut qu'une affiche soit efficace.

Les banderoles jouent un rôle similaire aux affiches; seulement, en général, elles sont produites sur une toile. Elles peuvent être utilisées pour réaliser des enseignes de grand format, et on les retrouve davantage à l'extérieur. Leur conception requiert aussi de bien connaître les buts visés, les endroits où elles seront installées de même que les exigences de production entourant l'utilisation d'un support particulier.

Le but

- *Créer un environnement électoral*: si le but de l'affiche ou de la banderole est de décorer l'environnement et de créer un sentiment particulier eu égard à l'élection, alors les considérations esthétiques devront primer. Les affiches et les banderoles peuvent être utilisées pour décorer les lieux de rassemblement, les rues, les bureaux de vote et d'autres bureaux électoraux. Si elles sont vues un peu partout, ou encore si une affiche devient

comme un article de collection que les gens veulent posséder et installer au vu et au su de tous, elles pourraient contribuer à créer un climat fort propice aux élections.

Dans plusieurs villes, on observe une habitude d'installer des oriflammes sur les mats d'éclairage lors d'occasions spéciales ou de les suspendre à l'extérieur des bâtiments. La force de communication d'un message est plus grande avec les oriflammes qu'avec les drapeaux, mais leur impact est semblable. Elles sont multicolores et peuvent s'avérer une source de motivation et d'énergie.

- *Identité:* un deuxième but pourrait viser à donner une identité à l'organisme électoral ou à l'organisation menant le programme de formation. Ce processus d'identification pourrait se réaliser à partir de l'association que les gens font entre l'organisation et ses produits; mais si l'on est en présence d'une organisation nouvellement constituée, celle-ci devra se doter d'une identité et la conception d'une affiche ou d'une banderole installée à certains endroits clés pourrait être une excellente façon d'y parvenir. Pour concevoir ces affiches, on se servira du logo, d'un élément visuel ou du slogan de l'organisation, ou on cherchera à l'associer à un moment particulier de l'histoire ou à une personnalité populaire.

- *Culture:* un troisième but pourrait viser l'instauration d'une culture électorale et de la démocratie; pour ce faire, on pourra mettre à profit des éléments de la culture populaire, des vedettes ou des événements historiques. Une fois de plus, la conception pourra s'appuyer initialement sur une approche de nature esthétique; mais ayant un message à véhiculer, il faudra tenir compte des limites que cette dimension impose ainsi que de la manière dont le tout sera vu.

Dans le même esprit, une élection pourra véhiculer certains slogans ou concepts clés, tels que : « Votre vote compte », « Voter pour la paix et la prospérité », « Pour remettre votre pays sur les rails », etc.

Les affiches pourront requérir une simple image ou un slogan, et utiliser des couleurs visant à rehausser l'impact émotif de la production plutôt que son aspect lié à la communication du message.

- *Dates, heures, lieux et processus:* si l'affiche a pour but de communiquer des renseignements que les gens devront lire et intégrer, les concepteurs devront se concentrer sur cette information et en faire l'élément central de la création.

Ces affiches pourraient annoncer la date d'une élection, les endroits où se tiendra le vote et où il sera possible de s'inscrire, les activités de formation, le recrutement du personnel électoral, les messages clés sur la formation électorale qui vont au-delà du simple slogan électoral, etc. Plusieurs organismes électoraux ont produit de telles affiches dans le passé pour expliquer les étapes entourant le processus du vote. Or, puisque toutes les composantes de l'organisme électoral auront probablement de l'information à communiquer, il sera important de coordonner le tout afin de s'assurer que chaque affiche conçue comporte plus d'un élément d'information.

En même temps, il faudra prendre garde de ne pas surcharger le contenu de l'affiche car son efficacité pourrait y perdre grandement.

- *Auditoire:* les affiches peuvent avoir des buts généraux mais viser des publics différents. Il va de soi qu'une affiche visant les jeunes sera différente de celle que l'on compte installer dans une base de l'armée ou dans un bureau gouvernemental. Dans le même ordre d'idées, certaines affiches pourraient s'adresser spécifiquement aux femmes. Il est toutefois important de noter que, dans la plupart de cas, les affiches portant des messages d'éducation électorale s'adressent au grand public.

Les lieux d'affichage

Les types d'endroit où l'on compte installer l'affiche doivent être déterminés avant sa production. Du moment que l'objectif est clairement établi, les concepteurs des affiches devraient garder en tête les lieux où l'on compte installer les affiches de même que les endroits où celles-ci pourraient se retrouver sans que l'on y ait songé initialement, car même lorsque des instructions précises sont données aux gens chargés de placer les affiches, il se peut bien que celles-ci se retrouvent ailleurs. De fait, les instructions pour installer les affiches devraient préciser les endroits où celles-ci ne devraient pas se retrouver. De même, il se peut que les lois électorales et les règlements municipaux imposent des restrictions à cet égard. En ce qui concerne les banderoles, il se peut qu'on doive obtenir une permission spéciale pour les suspendre aux mats d'éclairage, à des édifices ou sur d'autres poteaux ou structures. Les formateurs devront connaitre ces restrictions et ces exigences et les communiquer aux gens chargés d'installer les affiches.

- *Tableau d'affichage*: si une affiche est destinée à un tableau d'affichage qui se trouve à l'intérieur, tel qu'un bureau de poste, où les gens seront capables de la regarder à loisir et où ils pourront même s'avancer pour voir de plus près, il sera alors possible d'envisager une conception remplie de mots avec un papier de format A1 ou A2. De même, si peu de renseignements doivent être communiqués, on pourrait envisager un format plus petit, par exemple un papier de format A3 ou A4. On pourra envisager une approche semblable pour d'autres lieux d'affichage. Somme toute, les affiches devraient viser à transmettre un message que l'on peut lire à distance et inciter le lecteur à s'approcher pour prendre connaissance des autres détails.

- *Cadre extérieur:* si on compte installer l'affiche sur le bord d'une route afin que les automobilistes puissent la voir, il faudra concevoir un autre type d'affiche – même si souvent, ce n'est pas ce qui se produit. En moyenne, les conducteurs et les passagers qui sont en voiture peuvent lire environ sept mots grand format, imprimés avec des couleurs vives sur un fond sombre, le tout sur des affiches de taille A1 ou A2. Pour avoir une meilleure idée, on peut consulter une étude qui a été réalisée sur la taille et la conception des enseignes que l'on retrouve le long des routes et des autoroutes et qui guide la façon de faire un peu partout dans le monde.

Lorsque l'on désire communiquer des messages plus détaillés – et il y a d'autres moyens de s'y prendre qu'en cherchant à déconcentrer les conducteurs – ces messages pourront être installés le long de la route, les uns à la suite des autres.

- *Les lieux de rencontre:* si une affiche est installée dans une salle de classe ou dans un lieu de rassemblement, les gens ne la verront qu'à une certaine distance; la quantité d'information y apparaissant devra donc être limitée et il se pourrait que l'on doive compléter en transmettant d'autres renseignements verbalement. En général, ces affiches comportent surtout des éléments visuels et sont destinées à des publics ayant un faible niveau d'instruction; ainsi, dans un contexte réunissant des participants à des sessions de formation, ceux-ci pourraient trouver que les mots forment un véritable casse-tête, ressentir un sentiment d'insécurité et ne pas porter attention aux autres messages à véhiculer. Pour un formateur, un tableau à feuilles sera un outil particulièrement utile pour donner les explications nécessaires.

- *Les passants:* il se peut que les gens ne puissent s'arrêter pour lire ou jeter un coup d'œil à l'affiche, ou être assis dans une salle de classe. Comme des conducteurs de voiture, ce pourrait être des personnes qui s'adonnent à passer à un endroit donné, par exemple alors qu'ils empruntent un escalier roulant dans le métro ou qu'ils se retrouvent à un arrêt de bus ou dans une foule. Dans de tels contextes, au moment de concevoir les affiches, il faudra tenir compte des lieux d'affichage de la même façon qu'on le fait pour les personnes qui sont en voiture: transmettre une information minimale et, peut-être, créer un ensemble d'affiches qui se succéderont.

En général, la répétition d'une affiche complexe connaît moins de succès que le fait d'avoir recours à un ensemble d'affiches simples. Il est très rare que les gens soient en mesure de comprendre le message s'ils commencent à le lire ou à le regarder à partir du milieu; ainsi, dans le cas d'un message complexe que l'on verrait plusieurs fois de suite, il faudrait que les gens qui passent à côté de l'affiche puissent la lire au grand complet pour la comprendre.

Ainsi, le lieu d'affichage déterminera la quantité d'information que devrait contenir l'affiche, sa taille, ses couleurs, le type de papier à utiliser, bref, son allure générale. Plusieurs affiches qui sont conçues puis approuvées dans des salles de réunion peuvent être une source de déception lorsqu'elles se retrouvent *in situ*. Si possible, une évaluation dans un milieu qui ressemble à l'environnement réel devrait être faite dans le cas de toute affiche devant transmettre des renseignements importants.

La production

La conception efficace d'une affiche et d'une banderole se fonde sur les objectifs visés et les lieux d'affichage, et non pas sur son aspect coloré ou son fini lustré. Certes, la couleur peut jouer un rôle important pour attirer l'attention des électeurs et créer un contexte; mais certaines des conceptions les plus réussies étaient peu colorées et ont eu recours à du papier et à une

impression qui se sont avérés très peu coûteux. Ce type d'affiche n'est peut-être pas devenu un article de collection, mais qu'importe car là n'est pas son but premier.

Les pays où les journaux sont affichés comme un outil publicitaire comprendront l'efficacité associée au fait d'utiliser peu de mots sur le fond blanc d'un papier journal pour inciter les gens à acheter ledit journal. Une telle façon de faire devrait servir d'inspiration pour la conception d'une affiche et les outils connexes qui peuvent en découler.

En général, les affiches et les banderoles sont produites sur du papier ou sur du tissu – quoique les innovations récentes au chapitre de l'impression à large échelle permettent d'utiliser à bon escient le plastique et d'autres matériaux synthétiques.

Lorsque l'on a besoin d'une grande quantité d'affiches, on aura probablement recours à l'impression. En conséquence, la taille de la presse à imprimer déterminera la taille de l'affiche. Ceci dit, dans le cas d'une très grande affiche, on pourrait envisager d'imprimer celle-ci par sections et d'assembler le tout, comme cela se fait souvent pour les affiches extérieures. Quelle que soit la taille choisie, il y aura une incidence sur l'emballage, l'entreposage, la livraison et la distribution, aussi bien que sur les lieux d'affichage qui pourront être utilisés et ce qu'exigera l'installation au niveau des instructions à suivre, des efforts à consentir et des fournitures nécessaires.

Il est possible de procéder à de petits tirages, ou de faire des tirages qui permettront de réduire sensiblement le coût unitaire. Ainsi, la méthode la plus coûteuse est la lithographie, qui est utilisée en général pour des œuvres d'art à tirage limité. Une méthode moins coûteuse, et qui permet d'obtenir un plus grand nombre d'exemplaires de qualité égale, est la sérigraphie. De même, on pourrait songer à une affiche simple, comportant très peu de mots (sans pour autant qu'elle perde de son impact) et conçue avec de la peinture et du matériel de marquage au pochoir, ou au moyen d'autres techniques simples.

Une banderole pourrait être réalisée en ayant recours aux techniques et à la peinture que l'on utilise normalement pour concevoir des enseignes. Autrement, on pourrait opter pour la sérigraphie, le marquage au pochoir ou des méthodes d'impression sur tissu. Avec l'emploi du papier ou du plastique traité, les gens ont aussi accès à de nouvelles méthodes d'impression ou de sérigraphie.

Chacun de ces procédés peut être utile, et tous permettent de produire une affiche de manière très simple. Ils peuvent s'avérer aussi un bon outil de formation.

Les activités supplémentaires

La conception d'affiches par des étudiants offre un moyen créatif pour classer les éléments de formation et en faire une synthèse; cela constitue aussi un outil de choix pour évaluer ce qui a été appris et un message puissant qui est envoyé aux autres au sujet de la formation. En conséquence, les formateurs pourraient choisir de décorer un endroit avec des affiches et des banderoles produites localement plutôt qu'avec des outils produits ailleurs. Dans certains cas, il

est arrivé qu'on ait organisé des concours dans les écoles aux fins de la conception du logo et de l'affiche ainsi qu'en vue de trouver un slogan pour le programme de formation électorale – ce qui a permis d'organiser des activités de relations publiques et de susciter une couverture médiatique du programme.

L'affiche devient alors un outil de formation et certaines affiches sont produites précisément à cette fin. Dans d'autres cas, un formateur pourrait vouloir chercher à ce que son propre groupe s'approprie ce travail.

Note: Les tailles normales de papier sont différentes aux États-Unis par rapport aux endroits ayant adopté le modèle européen. Dans le présent sujet, on utilise le modèle européen. La taille A4 correspond à une page de format lettre, A5 à une page pliée en deux, et A3 à deux fois la taille normale.

10.2.6.3 Les signets

Une autre idée intéressante est l'impression de signets avec des messages et des slogans sur la formation électorale. Ils peuvent être distribués dans les bibliothèques publiques et leurs salles de lecture, aux librairies, aux écoles, aux universités, aux organisations non gouvernementales, ou encore être insérés dans différentes publications, comme les livres, les livrets, les magazines, les journaux, etc. Ils peuvent être intégrés au concept graphique d'un dépliant ou d'une brochure (selon le poids et la qualité du papier), au moyen d'une ligne pointillée indiquant aux gens où les détacher pour qu'ensuite, ils puissent les utiliser. De même, on pourrait songer à les insérer dans des ensembles comprenant d'autres produits ayant le même thème, le même slogan et le même logo, par exemple des autocollants, des jeux, des livrets, des affiches et des vêtements. Ils peuvent être particulièrement populaires auprès les jeunes.

10.2.6.4 Les dessous de verre

Les dessous de verre sont de plus en plus populaires depuis l'avènement des cafés, ces endroits où les gens peuvent passer beaucoup de temps pour se détendre, regarder les gens ou socialiser avec des amis autour d'une tasse de café, d'un verre d'eau ou d'un verre de vin. Certes, un dessous de verre ne peut comporter une grande quantité d'information, mais il est de taille suffisante pour intégrer un logo, un slogan et des renseignements de base tels que le jour et la nature de l'élection ainsi que les heures de vote; de même, il peut reprendre des éléments de conception graphique et de couleur utilisés pour d'autres produits se rapportant à la formation électorale, tels des autocollants, des affiches, des sacs à provisions, des t-shirts et autres. Une fois produits, les dessous de verre peuvent être distribués auprès des propriétaires de restaurants, de bars et de cafés, qui seront probablement très contents de les utiliser. Les dessous de verre nécessitent des matériaux spéciaux, et l'imprimeur devra être en mesure de les découper selon une taille et une forme précises.

10.2.6.5 Les autocollants

L'autocollant représente un autre article d'information électorale de plus en plus populaire. Sa taille et sa forme peuvent varier quasiment à l'infini: il peut être relativement petit et servir à embellir les cahiers scolaires et les articles des enfants, ou il peut être beaucoup plus grand afin d'être apposé sur des véhicules utilisés pour le transport en commun, sur des poteaux électriques, des tableaux d'information ou sur le parechoc des voitures. La quantité d'information que l'on y retrouvera sera tributaire de la taille de l'autocollant. Ainsi, de petits autocollants ne seront pas faits pour des éléments visuels très complexes ou une grande quantité de texte; ils pourraient toutefois convenir pour un logo ou un slogan. En matière électorale, des renseignements supplémentaires, tels que le jour, les heures et le processus du vote, pourraient être ajoutés sur de plus grands autocollants.

Les autocollants, qui sont particulièrement populaires auprès des jeunes électeurs, peuvent être distribués par le biais des écoles et des universités, des organisations de la société civile et lors d'activités spéciales, ou encore faire partie d'un ensemble de produits qui pourraient comprendre des t-shirts, des affiches, des bandes dessinées etc. Les autocollants sont également très utiles pour la visibilité d'un événement ou d'une activité relative aux élections, telle que l'inscription aux listes électorales. Alors qu'un autocollant peut être trop petit pour contenir le message complet, il pourrait contenir un seul mot qui va attirer l'attention du public à d'autres matériaux dans le paquet tels que des bannières et des panneaux d'affichage.

Par ailleurs, plusieurs pays produisent des autocollants « J'ai voté » pour permettre aux gens d'exprimer leur fierté d'avoir voté et inciter les autres qui ne l'auraient pas encore fait à faire de même.

Si les autocollants sont destinés à des endroits publics, que ce soit sur des bus, des poteaux, des bâtiments, des arrêts de bus ou dans les stations de métro, les formateurs voudront vérifier les lois électorales et les règlements municipaux en vue de s'assurer que ce n'est pas un problème. Soulignons aussi que certaines entreprises possèdent des droits exclusifs de publicité dans les transports en commun et sur les véhicules connexes et produisent leurs propres autocollants afin que ceux-ci puissent se retrouver dans des emplacements précis.

10.2.6.6 Les vêtements portant des messages d'éducation électorale

Les vêtements arborant des slogans et des éléments visuels se rapportant aux élections peuvent prendre différentes formes, allant des t-shirts et des casquettes de baseball aux vêtements où un message électoral est brodé dans le tissu – comme c'est le cas en Afrique où les femmes peuvent devenir de véritables panneaux ambulants en appui à une cause.

Les vêtements peuvent être utilisés pour aider à promouvoir les programmes de formation électorale et les activités connexes, tels que les campagnes de type « Rock the Vote » qui visent à inciter les jeunes à voter, ou pour recenser les participants à ces campagnes (ou encore certains groupes, tels que les équipes de suivi ou de formation électorale). Ils peuvent servir

aussi à donner de l'élan à l'engagement des citoyens, par exemple pour les inciter à s'inscrire comme électeur et à voter.

L'impression sur les vêtements peut se faire à faible coût en utilisant un tissu imprimé à la planche, la sérigraphie ou encore, des techniques d'impression de plus grande envergure.

Les vêtements peuvent constituer un moyen d'autofinancement et servir à véhiculer les messages sur la formation électorale; en raison de la demande, ils semblent être aussi relativement faciles à distribuer. Ceci dit, l'expérience dans les pays en développement démontre que les organisateurs chargés de la formation électorale finissent par devoir payer pour les vêtements et ne pas récupérer leur argent.

Souvent, les règlements électoraux vont imposer des restrictions sur le fait de porter certains vêtements le jour du scrutin. Ces règlements visent à éviter les conflits et la propagande électorale autour des bureaux de vote. De même, les groupes non partisans qui produisent des vêtements avec un slogan ou ayant un style particulier doivent faire attention qu'on ne les confonde pas à la longue avec un parti ou une coalition de partis.

Bref, il faut tenir compte du contexte local au moment de concevoir ce matériel.

À Taïwan, les vêtements de type électoral et les accessoires associés – les poupées mascottes, les bandeaux et les brassards, les bouteilles d'eau et les articles destinés à faire du bruit et à flotter au vent comme les banderoles – font partie intégrante des campagnes électorales. Ils ont l'avantage de donner un visage concret aux élections (voir Les partis politiques et la formation électorale). Dans d'autres pays, une telle expression de partisannerie pourrait être perçue comme étant de l'intimidation et on pourrait même y restreindre la liberté de mouvement et d'association. D'ailleurs, cela a été le cas lors d'élections menées dans des contextes d'oppression où les conflits étaient latents et non résolus.

10.2.6.7 L'emballage des produits et la promotion de l'éducation civique et de l'éducation électorale

L'emballage des produits est un moyen auquel on recourt de plus en plus fréquemment pour communiquer les messages sur l'éducation civique et l'éducation électorale. Ainsi, des articles comme les boîtes de céréales, les cartons de lait, l'emballage des bonbons, les cartes à gratter et les boîtes des allumettes peuvent tous servir à communiquer des messages aux électeurs.

Une autre possibilité est d'utiliser des sacs à provisions pour y imprimer des slogans, des logos et de l'information pertinente ayant trait à la formation électorale, et de les distribuer aux acheteurs par l'entremise des magasins et des vendeurs dans les marchés. En particulier, les sacs en plastique, que l'on peut réutiliser à profusion, peuvent devenir des articles très visibles lors d'une campagne électorale. (Dans le cas des sacs en plastique, il est important de prendre en considération l'impact environnemental de leur utilisation)

D'autre part, certains restaurants utiliseront des napperons en papier pour mettre sur les tables, ou dans les cas de restaurants-minute, sur les plateaux; ces napperons peuvent servir pour imprimer des messages portant sur la formation électorale et présenter une grande quantité d'information. Sur le plan du style et de la thématique, ceci pourrait même contribuer à renforcer d'autres outils, tels que les affiches et les dépliants dont les gens prendront connaissance autrement.

Il est fréquent d'utiliser l'emballage pour imprimer des choses et souvent, c'est avec plaisir que les entreprises accepteront de rendre un service de valeur au public en intégrant certains messages dans la conception globale de leur emballage. À cet égard, dès que les deux parties auront convenu d'une entente, les formateurs devront s'entendre avec l'entreprise au sujet de l'impression et des éléments à emballer, entre autres pour connaître le calendrier de réalisation et s'assurer qu'il corresponde à celui du programme de formation électorale. Par la suite, les bons à tirer de la publicité sur le programme, qui respecteront les dimensions et les formats demandés, pourront être transmis à l'imprimeur.

10.2.6.8 Les calendriers

Qu'ils soient de format de poche ou mural, les calendriers sont aussi devenus un moyen de communiquer les messages sur l'éducation à la citoyenneté et la formation électorale. La taille du calendrier déterminera la quantité d'information qui pourra apparaître.

Un calendrier de petit format pourrait comporter uniquement un slogan, un logo et quelques détails au sujet du jour, des heures et du processus de vote. Ce calendrier peut se glisser facilement dans un portefeuille, dans un carnet de rendez-vous ou dans un agenda; il sera ainsi facile de les consulter.

Dans le cas du calendrier mural, si les différentes étapes du processus électoral sont connues d'avance, une information beaucoup plus élaborée pourrait y être intégrée. Celle-ci pourrait comprendre des renseignements sur le processus d'inscription des électeurs, le processus de désignation du candidat et visant à déterminer son admissibilité, les activités précédant le jour du scrutin, par exemple le vote par anticipation ou les dates limites pour demander de pouvoir voter à distance ou pour voter dans un bureau de scrutin itinérant, les activités du jour du scrutin, et la date limite pour la proclamation des résultats préliminaires et finaux, la certification des candidats et l'assermentation des élus. Chaque mois du calendrier pourrait présenter un nouveau thème: les mois de la période électorale pourraient être axés sur l'information aux électeurs et sur les messages ayant trait à la formation alors que le reste de l'année pourrait porter sur les messages d'éducation à la citoyenneté – les deux, au bout du compte, se renforçant mutuellement.

Des calendriers plus volumineux pourraient comprendre des questions et des réponses ou des exercices de formation. S'ils sont destinés aux jeunes, les calendriers pourraient s'accompagner d'autocollants comportant les dates de certaines activités et être conçus spécialement pour que les étudiants puissent y retracer les dates où un scrutin a lieu. Par ailleurs, les calendriers pourraient comprendre aussi les coordonnées de personnes-ressources responsables de

l'inscription des électeurs, des bureaux électoraux, des sièges des partis politiques, d'organisations de la société civile actives en matière d'éducation à la citoyenneté, de formation électorale, de surveillance électorale ou de défense des intérêts du public, ainsi que d'autres bureaux gouvernementaux d'importance.

Par ailleurs, il se pourrait que des organismes électoraux, des organisations de la société civile et des partis politiques produisent des calendriers spéciaux qui indiquent le nombre de jours avant l'élection, par exemple « 10 jours avant le jour du scrutin! » Chaque jour, une page sera retirée du calendrier jusqu'au jour du scrutin, à l'instar d'un compte à rebours. Un tel outil pourra contribuer à ce que les gens demeurent motivés et concentrés sur le travail à réaliser par rapport à un aspect ou à un autre de la campagne électorale ou de l'élection elle-même.

10.3 Les arts et la culture

L'éducation à la citoyenneté et la formation électorale constituent des activités culturelles. Elles sont liées à l'expression des droits de la personne et à l'organisation sociale. Elles requièrent qu'il y ait une relation entre les gens et des liens d'interdépendance, qu'elles fassent l'objet d'une véritable passion et qu'elles puissent créer des émotions.

Or, pour l'essentiel, la formation se déroule dans des milieux relativement stériles et hautement conceptuels. Mais l'expression et l'apprentissage humains n'en demeurent pas moins profondément enchâssés dans la parole, la danse, le théâtre et le jeu. L'impact et l'énergie incroyable qui se dégagent des quelques programmes de formation électorale ayant recours au théâtre en sont la preuve.

Ainsi, il est décevant de trouver si peu d'exemples où l'on fait usage des arts et de la culture afin de promouvoir la démocratie, la responsabilité citoyenne, les droits de la personne et la formation électorale. Les prochaines sections comprennent des observations sur les programmes artistiques et offrent des suggestions pour intégrer les arts aux programmes de formation:

- Les arts de la scène et ses formes institutionnelles traite des performances dans des contextes institutionnels;
- Le théâtre d'intervention aborde les contextes plus informels;
- Les manifestations spéciales se penche sur les activités sociales qui peuvent comprendre ou non une performance;
- Les arts et les produits artisanaux se consacre à la façon dont on peut amener les artistes à participer aux actions de formation.

10.3.1 Les arts de la scène et ses formes institutionnelles

Le titre de cette section a été choisi pour s'assurer que les formateurs ne limitent pas leurs choix éventuels à une forme particulière d'expression artistique. L'unique différence entre cette section et celle qui parle du théâtre d'intervention réside dans le lieu et les ressources disponibles.

Les spectacles de musique rock, les pièces de théâtre, la lecture de poèmes, la danse (les expressions traditionnelles et modernes), la musique et d'autres formes d'expression artistique peuvent tous être utilisés afin de promouvoir la participation citoyenne.

Souvent, on les utilise pour célébrer ou commémorer des événements politiques, afin d'aller chercher du soutien (personnel et financier) pour une cause politique, et pour rassembler les gens afin de leur transmettre, ne serait-ce que très brièvement, des messages sur la formation. C'est dans cette dernière catégorie qu'on retrouve des exemples ayant trait à la mobilisation et à la formation électorale, notamment dans le cadre d'activités culturelles destinées aux jeunes.

Souvent, la représentation est profane et ne se rapporte pas au message de formation, lequel apparaît alors comme un élément inopportun. Ceci ne le rend pas nécessairement non pertinent: un peu de sucre rend les médicaments moins désagréables, ainsi que le dit une chanson. Mais lorsqu'une forme d'expression artistique et un message s'unissent et communiquent une vision de la démocratie – même si cela n'est pas fréquent et peut s'avérer exigeant sur le plan scénique – les retombées sur le plan de la formation sont beaucoup plus importantes.

Dans les écoles, des tableaux historiques et la reconstitution d'événements à caractère social peuvent servir à informer et à éduquer. De son côté, le théâtre politique a joué un rôle en vue de mobiliser les gens en faveur d'une cause ou pour leur faire prendre conscience de certaines injustices. De même, il serait bien d'assister à la renaissance d'un art qui parle au nom des gens et des conditions qui sont les leurs dans les démocraties modernes existantes ou émergentes.

À cet égard, les formateurs devront contribuer à soutenir les artistes et à assurer leur liberté d'expression au sein des collectivités où ils travaillent, car il se peut que des tensions se manifestent entre les artistes et les personnes qui planifient l'élaboration de programmes très ciblés et très limités dans le temps et comportant quelques messages simples. Or, il importe de souligner qu'une telle collaboration pourrait permettre de créer un nouveau réseau d'alliés, de cerner des thèmes percutants pour la formation, et de s'assurer qu'un grand nombre de personnes, situées à différents endroits, puissent participer au programme de formation.

10.3.2 Le théâtre de rue

Le théâtre de rue est un outil important pour les formateurs et en suivant quelques lignes de conduite fort simples, il peut s'avérer très utile. On en parle dans les sections qui suivent.

Qu'est-ce que le théâtre de rue?

Les citoyens sont occupés, leur vie les occupe et très peu seulement sont prêts à consacrer librement leur temps pour participer à une activité de formation. Et la plupart voudront que cela soit divertissant.

Et si ce divertissement peut venir à eux, ce sera encore mieux. Le théâtre d'intervention est un terme générique visant à définir toute forme de spectacle donnée là où se trouvent les gens – pas uniquement dans la rue ou sur la place du marché.

Les représentations peuvent être courtes et impromptues, nourrissant la relation avec la foule qui regarde, ou leur durée peut être un peu plus longue, elles peuvent être bien scénarisées et avoir fait l'objet de répétitions. Mais elles fonctionnent toujours avec l'hypothèse que le public peut quitter à tout moment et qu'au moins quelques-uns des membres de l'auditoire le feront. Il appartient donc aux acteurs d'attirer et de maintenir l'attention des gens suffisamment longtemps pour qu'ils puissent véhiculer leur message.

Trouver un public

Le premier travail de l'artiste de rue, c'est de trouver un public. Ainsi, les places du marché, les endroits où les gens font la queue et les manifestations sociales figurent parmi les choix les plus probables. De même, les bus qui transportent les gens matin et soir, les postes de taxis, les cliniques médicales, les hôpitaux et les gares constituent autant d'endroits où les gens doivent attendre et ont du temps à faire passer.

La gestion d'une troupe d'intervention pourra comprendre d'assurer un moyen de transport à ses membres afin qu'ils puissent se déplacer d'un endroit à un autre. À cet effet, certaines troupes ont établi des itinéraires précis. Les centres commerciaux que l'on retrouve dans les villes modernes et les magasins dans les villages pourraient même les encourager parce que les bons acteurs ont cette faculté de retenir les gens – ce qui est toujours bon pour les affaires – et les gens s'éloigneront ensuite satisfaits, désireux de consommer quelque chose à boire ou à manger. Dans certains pays et dans certaines villes, les associations représentant les amuseurs de rue et les règlements municipaux précisent ce qui est permis : le moment, le lieu et la durée des spectacles. Ailleurs, on pourrait retrouver des normes locales à respecter, ou encore devoir contacter des organisations et des personnes bien placées avant de donner un spectacle.

D'autre part, il se peut que les parcs publics, les squares des villes et autres abritent des lieux de spectacle, mais ils ne sont pas toujours aussi fréquentés que les zones plus commerciales. Le théâtre d'intervention va à la rencontre des gens, plutôt que de chercher à les attirer vers un lieu donné.

Attirer leur attention

Les gens ont des choses à faire ou à régler et il faut donc que le spectacle arrive à capter leur attention. Ceci nécessite que les chanteurs, les danseurs, les mimes et autres artistes présentent

de courtes scènes de la vie quotidienne de manière entraînante, avec des vêtements ou des masques de couleur ou en portant des échasses. Grâce à ces divers éléments, les gens verront que quelque chose d'inhabituel est en train de se produire.

Il pourrait être possible d'installer de petites estrades et des accessoires théâtraux sur le site du spectacle. À cet effet, la troupe d'acteurs devra s'assurer que son matériel est solide et qu'il est possible de le transporter.

En maints endroits, on ne peut amplifier le son. Dans certains cas, lorsque cela est permis, les amuseurs pourraient disposer de leur propre système de son, soit en raison de la gentillesse d'une entreprise locale, soit en utilisant une batterie de voiture, soit en ayant recours à une petite génératrice à essence. Les conditions locales dicteront les dispositions à prendre.

Aller chercher l'attention des gens et garder celle-ci est lié à leurs attentes et à l'effet de surprise. En ce sens, il sera nettement préférable d'intégrer des amuseurs compétents ayant une expérience du théâtre d'intervention au projet de formation électorale, plutôt que d'envoyer un groupe inexpérimenté de personnes se produire dans la rue.

Véhiculer le message

On peut utiliser le théâtre d'intervention pour véhiculer de simples messages. On peut aussi y recourir pour doter les gens de compétences et mettre celles-ci à l'essai; dans sa forme la plus raffinée, il provoquera des débats et des échanges entre les acteurs et le public. Les scénarios peuvent alors s'avérer très utiles et, de fait, plusieurs messages ayant trait à la formation électorale comprennent la présentation de courtes saynètes.

Les activités les plus réussies contiennent de l'humour, un peu de satire, un usage inventif des accessoires et des échanges avec le public. Le théâtre afférent à la formation électorale pourrait se concentrer sur les procédures de vote, par exemple en ayant recours à un petit groupe de personnes pour participer à une élection simulée. Il pourrait y avoir des messages au sujet de la campagne électorale et du rôle des partis politiques et de leurs représentants; d'autres pourraient porter sur la façon d'évaluer les offres de chacun et de choisir entre les candidats. Enfin, certains messages pourraient porter sur les moments pour voter et les bureaux de scrutin.

En général, le théâtre d'intervention ne peut pas garantir que le même public verra le spectacle une nouvelle fois, encore qu'il y ait davantage de chances que cela se produise dans les milieux ruraux ou dans les petites villes. Mais comme ceci pourrait se produire, les acteurs devront préparer un répertoire qui leur permette de changer leur présentation s'ils se rendent compte que les gens disposent déjà d'un ensemble précis de renseignements.

L'importance de laisser quelque chose aux gens

Le théâtre n'est pas permanent, aussi faut-il que les gens puissent emporter quelque chose avec eux après la représentation. De courts dépliants et de petits objets souvenirs visant à

promouvoir l'élection, tels que des T-shirts ou des autocollants, sont tous utiles. Ils présentent l'avantage d'être faciles à transporter et rapides à distribuer au public qui quitte les lieux.

De même, il pourrait être possible que l'on rappelle plus concrètement aux gens le passage d'une troupe dans une ville ou sa présence sur la place du marché. Des affiches annonçant le spectacle pourraient être installées sur des lampadaires ou sur des murs si leurs propriétaires n'y voient pas d'inconvénient. On pourrait même convaincre les marchands locaux d'installer des affiches dans leurs boutiques.

Les activités complémentaires

Le théâtre d'intervention, c'est l'art du direct. Il est aussi photogénique et là où les gens s'assemblent, on crée la nouvelle. Ainsi, outre l'utilité de remettre des prospectus dans la langue que parle le public, il y a également la possibilité que la représentation serve à obtenir une couverture gratuite dans les bulletins de nouvelles télévisés ou qu'elle permette aux acteurs d'obtenir une entrevue avec les stations de radio locales. Les photos prises par les acteurs ou par les photographes locaux pourraient apparaître dans les journaux locaux avec des commentaires sur l'activité.

Ce faisant, le message obtiendra une visibilité qui dépasse largement le public présent à un moment particulier et dans un lieu précis.

Les représentations qui sont particulièrement bonnes pourraient aussi être enregistrées sur bande vidéo en vue d'une distribution à grande échelle, mais ceci requiert une habileté de production et une préparation qu'il ne faut pas tenir pour acquis. D'ailleurs, il n'est pas toujours possible de réussir le passage du théâtre d'intervention présenté en direct vers une production vidéo.

Rassembler les acteurs

Si on crée une troupe d'intervention qui aura à se déplacer, il faudra que des ressources soient à la disposition des collectivités locales lorsque la troupe aura terminé sa représentation. Ainsi, une personne pourrait accompagner la troupe et s'occuper de la formation sur les programmes de formation électorale; le spectacle pourrait ainsi permettre de recruter des gens et de les former de manière plus approfondie lors d'une activité ultérieure. Ainsi, l'équipe aurait mis sur pied un petit groupe de formateurs qui seraient en mesure, après le départ des acteurs, d'avoir des échanges personnels ou au sein de leurs organisations.

Cependant, il n'est pas facile de faire fonctionner une troupe. Un important soutien logistique est essentiel. Le transport, l'hébergement, la gestion du personnel et les relations publiques peuvent être coûteuses, sans compter les salaires des acteurs.

Mais la création d'une troupe peut en valoir la peine en raison de la grande visibilité qu'elle génère et de la possibilité qu'offre une telle équipe de combiner promotion et diverses autres activités.

Une approche alternative consisterait à élaborer un programme qui fait appel aux troupes d'intervention existantes, de leur donner des ressources et de la formation, et puis de les encourager à intégrer des éléments d'information électorale dans leur spectacle. De petites subventions au profit des groupes communautaires, provenant non pas des organismes de gestion électorale mais des programmes des arts de la scène, pourraient avoir des retombées très positives sur le plan de la formation, sur le ton donné aux élections et sur la confiance que les gens éprouveraient à cet égard.

10.3.3 Des événements spéciaux

Il existe une variété d'autres événements spéciaux pouvant être utilisées pour rassembler les citoyens afin de soutenir une cause, mais qui ne prendront pas la forme d'une prestation en direct, que ce soit un spectacle, une pièce de théâtre, une lecture de poèmes ou autre. Ainsi, les soirées dansantes ou les marathons de danse dans les clubs locaux, les fêtes de rue, les barbecues ou les pique-niques, une course ou une autre activité sportive de même que les foires sont autant de manifestations qui peuvent servir à sensibiliser les gens et à leur fournir des renseignements électoraux, aussi bien que pour donner un élan aux élections. Ces activités peuvent cibler une collectivité au grand complet ou un groupe particulier tel que les jeunes, les femmes ou les personnes handicapées.

Lors d'une soirée dansante dans une discothèque locale, on pourrait utiliser des dessous de verre, des cartes-chevalets, des napperons et des ballons pour y imprimer des messages de motivation et sur la formation électorale. De même, on pourrait offrir au public des t-shirts, des casquettes, des épinglettes, des autocollants et autres articles qu'ils pourraient emporter à la fin de la soirée. Une station de radio locale pourrait couvrir l'activité en direct et son émission pourrait intégrer de l'information aux électeurs. On pourrait recourir à des vedettes locales pour faire de la publicité au sujet de l'activité et pour encourager les gens à aller voter le jour du scrutin. Les pique-niques, les manifestations sportives et les foires offrent aussi des occasions pour que les gens prennent connaissance du matériel qui vise à motiver et à former les électeurs, pour distribuer des articles et pour ériger des kiosques d'information; ils constituent aussi un moyen d'obtenir de la publicité.

10.3.4 Les arts et les produits artisanaux

Les produits artisanaux

Allez au marché dans un pays qui attire des touristes. Les gens de l'endroit auront pris des produits artisanaux créés à l'origine pour leur propre plaisir, pour des célébrations religieuses et tout simplement pour servir à la vie quotidienne, et les auront transformés pour que le public puisse les acheter.

Qu'il s'agisse de totems, de vêtements, de paniers, de poteries, de produits et de bijoux faits localement à partir du métal chauffé, de sculptures et de tableaux, les produits artistiques et

artisanaux définissent l'identité des collectivités et des pays. Actuellement, on parle beaucoup, et avec énergie, de la façon dont ces produits sont en voie de céder leur place aux biens provenant d'autres pays; de même, on s'inquiète de perdre des aptitudes acquises de longue date et on se fait nostalgique d'une époque où la confection de ces produits faisait partie d'une vie communautaire qui, lentement peut-être, est en voie de disparaître.

Dans de grands pays comme les États-Unis et l'Inde, les touristes à l'intérieur de leur propre pays représentent un marché qui favorise la production; dans les plus petits pays, on se tourne vers le commerce international pour écouler la marchandise. De fait, les marchés un peu partout dans le monde ont toujours été des endroits où l'on retrouve des biens de sources diverses.

Or, pour les programmes de formation, les artéfacts peuvent servir d'aide-mémoire à propos de dates et d'activités importantes, ou encore constituer une source de motivation pour passer à l'action. Les vêtements, les banderoles tissées, les peintures et les estampes iconiques ou qui représentent le quotidien ainsi que les sculptures en bois qui communiquent le sens et les aspirations des citoyens ne sont pas si faciles à trouver ou à reconnaître. Pourtant, précisément parce qu'ils veulent dire quelque chose pour les gens ou parce qu'ils ont une valeur marchande qui leur est propre, ils peuvent être utiles pour créer un contexte qui renforce l'importance et le caractère acceptable du message sur la formation électorale.

Les arts

L'art que l'on expose ne correspond plus à des catégories que l'on connaissait auparavant. La peinture, la photographie, le dessin et l'estampe se prêtent désormais à des formes tridimensionnelles; la sculpture comporte une dimension temporelle et spatiale; et l'art joue avec le mouvement, le son et le toucher grâce aux ordinateurs, aux installations, à la vidéo et au film.

Dans le matériel des artistes qui collaborent avec les formateurs et les promoteurs de la démocratie, on retrouve des archives photographiques de triomphes électoraux, des affiches visant à encourager la participation du public, ainsi que des sculptures et des images évoquant l'âme humaine. Les artistes, qu'ils travaillent de manière autonome ou en collaboration, peuvent créer et exposer des œuvres afin d'appuyer des moments de la vie électorale et politique, de même que pour faire connaître leurs idées à l'égard de la condition humaine à un moment précis.

On peut voir ces travaux dans des espaces publics un peu partout dans le monde, qu'il s'agisse de galeries d'art, de parcs, de jardins ou dans les rues des villes.

Certes, dans le cadre d'un programme de formation, on pourrait passer une commande pour la réalisation d'une œuvre. Mais du strict point de vue de la formation, il pourrait être plus avantageux de préparer des visites à pied, des rencontres d'artistes avec le public, des expositions spéciales ou des colloques et des symposiums à caractère éducatif qui portent sur des thèmes et des événements liés à l'histoire de la démocratie et qui coïncident avec d'autres aspects du programme de formation. À ce moment, ces programmes pourraient recourir aux

documents existants; qui plus est, ils pourraient utiliser des outils qui, tout en ne faisant pas l'apologie de la démocratie, permettraient de démontrer l'utilité de l'élection pour tirer un trait sur une situation donnée.

Les œuvres d'art et les espaces où ils sont exposés constituent des ressources que les formateurs devraient utiliser. Plusieurs grands musées et diverses grandes galeries d'art emploient des agents d'éducation. Ces personnes pourraient vouloir soutenir un programme de formation et elles offriraient les compétences et les ressources pour ce faire. De plus, ces employés, qui ont l'habitude de mettre au point des programmes populaires auprès du public, travaillent souvent avec des budgets limités et dans des milieux relativement difficiles, ou qui peuvent s'avérer être plutôt apathiques. En outre, il se pourrait qu'ils aient conçu des programmes d'information à l'intention des écoles et des collectivités plus pauvres et désavantagées, et qu'ils aient même réfléchi aux moyens pour transporter les artéfacts.

Cette expertise est inestimable pour les programmes de formation électorale.

Les concours

Les organismes électoraux ont recours aux concours pour obtenir des images et des conceptions graphiques qu'ils peuvent utiliser dans les programmes de formation électorale, par exemple des slogans et des logos qui serviront à la promotion. Ainsi, en Éthiopie, un concours a mené au choix d'une chanson pour les élections. Les concours scolaires sont particulièrement utiles pour mobiliser les jeunes au sujet d'enjeux et de concepts, pour produire des documents qui pourront être affichés ou mis dans des présentoirs, et pour obtenir de la publicité. Ces concours sont exigeants sur le plan de l'organisation, mais ils permettent que les gens aient une perception positive de la démocratie et des organismes électoraux.

10.4 Les rencontres en personne

En général, les programmes de formation comprennent des rencontres en personne. Elles représentent une forme directe de communication, contrairement à la télévision ou à la radio qui sont des formes indirectes de communication. Que ce soit par des réunions communautaires ou des campagnes de porte en porte, le contact direct avec des électeurs éventuels constitue un aspect important de l'information et de la formation électorale. De même, selon certaines évaluations, on devrait compléter les formes indirectes de communication avec des rencontres en personne afin d'aller au-delà du simple fait d'informer et ainsi de chercher à influencer les comportements.

Dans les cas nombreux de démocraties où le taux d'alphabétisation est peu élevé et où les citoyens ne connaissent peu ou pas le nouveau processus électoral et de vote dont on aura convenu, ce contact direct pourrait donner l'occasion aux gens d'acquérir les capacités et les connaissances et de faire montre d'une attitude qui leur permettra de devenir des citoyens actifs

et engagés. Les rencontres en personne s'appuyant sur la parole, elles permettent aux personnes analphabètes ou peu scolarisées de poser des questions et d'obtenir des réponses sur-le-champ.

Le fait de rencontrer des gens qui fournissent des renseignements de façon crédible et non partisane accroît la confiance envers le processus. De même, cela contribue à réduire l'ignorance et la peur associée au fait de ne pas savoir ce qu'il faut faire ou ce à quoi il faut s'attendre. Lorsque les gens se retrouvent en groupe, lors d'ateliers ou de sessions d'information, ils réalisent qu'ils ne sont pas les seuls à s'inquiéter au sujet du vote; et sachant que d'autres iront voter, ils auront confiance qu'ils peuvent faire de même. Qui plus est, les gens qui prennent part à des ateliers ou à des sessions d'information, et qui ont donc accès à des renseignements à jour, peuvent devenir des ressources au sein de leurs collectivités.

Ceci dit, les programmes de formation qui ont recours aux rencontres en personne nécessitent beaucoup de ressources. De même, dans les différentes collectivités où se tiennent les activités, il faut s'assurer qu'elles se déroulent dans des sites existants, autrement, elles peuvent devenir fort dispendieuses. Aussi, lorsque les activités prennent la forme d'une conférence qui se déroule dans un grand hôtel, les coûts peuvent grimper en flèche.

Outre les coûts associés au site, les rencontres en personne, tels les ateliers et les conférences, entraînent divers besoins: le soutien administratif; le secrétariat; les déplacements; le recrutement, la formation et le paiement d'employés compétents en matière de formation. Il faut aussi porter une grande attention aux participants au programme et songer à les nourrir. Afin qu'une activité soit couronnée de succès, il va de soi qu'il faut recruter des participants et les inciter à se déplacer vers des sites qui sont centraux. Or, ceci ne réussit pas toujours et souvent, il faut reprendre ladite activité.

Il n'est pas nécessaire d'organiser des activités de nature extravagante. Les rencontres en personne qui font partie du programme de formation peuvent être organisées sans qu'il en coûte une fortune et sans qu'il soit nécessaire de recourir à un important soutien extérieur.

Le présent sujet décrit les possibilités et offre des conseils aux formateurs qui entendent organiser ce type d'activité pour leur programme.

10.4.1 Les activités d'apprentissage collectif

Lorsque les élections approchent, il pourrait être possible de réunir les citoyens afin de leur transmettre de l'information à ce sujet. Ces renseignements, qui pourraient être de nature purement logistique, pourraient aussi donner aux citoyens une meilleure compréhension du processus électoral, du processus de vote ainsi que des principes démocratiques qui sous-tendent la tenue régulière des élections.

Tous les groupes ne se ressemblent pas. Un programme d'éducation électorale doit donc être sensible à cette particularité et songer à organiser le type de rencontre qui soit le plus adéquat.

- Les séances d'information sont destinées aux personnes qui sont en mesure d'intégrer l'information dans leurs propres programmes en vue d'appuyer le processus électoral.
- Les ateliers sont des activités de plus longue durée; ils réunissent des personnes qui veulent s'informer et mieux comprendre le processus, ou qui ont besoin de cette formation.
- Les rencontres d'information générale sont organisées lorsque l'élection approche à grands pas; elles ont lieu dans des espaces publics où les citoyens pourront écouter ce qu'on a à leur dire, sans interrompre leurs occupations quotidiennes. Le calendrier de ces rencontres est très court.

Les séances d'information

Les séances d'information sont des réunions tenues par des groupes ou des institutions clés à l'intention des organisations engagées dans le domaine de l'éducation électorale. Les séances visent à aider ces dernières avec le travail qu'elles effectuent sur le terrain en leur fournissant des renseignements sur leurs groupes cibles. En général, les gens qui assistent à ces séances sont en mesure de communiquer les renseignements à leur organisation qui pourra ensuite les intégrer au programme d'éducation électorale.

S'ils ont pour objectif d'informer les citoyens, des groupes tels que les partis politiques, les organismes de gestion électorale et les départements gouvernementaux compétents pourraient décider de réunir un groupe de personnes qui travaillent auprès de l'électorat afin de leur fournir de l'information sur les élections, des renseignements pertinents pour leur travail et que celles-ci voudront communiquer aux citoyens. Les séances d'information offrent aussi aux praticiens la possibilité de poser des questions aux spécialistes au sujet d'enjeux importants, ainsi que d'obtenir des informations précises et à jour sur les enjeux, les débats et les dates importantes entre le moment de la séance et le jour du scrutin.

En général, les séances d'information sont de courte durée et ont lieu à un moment qui convienne au public visé. Advenant une crise ou des changements importants aux décisions, on pourrait décider d'organiser une séance d'information; celle-ci pourrait alors être précédée d'un court préavis. Les séances d'information organisées à l'intention des formateurs des électeurs pourraient comprendre les sujets ci-dessous:

- les droits politiques et le droit de vote;
- les procédures d'inscription;
- la manière de délimiter les circonscriptions électorales;
- les dates importantes jusqu'à l'élection et la date de l'élection proprement dite;
- les heures de vote;
- l'emplacement des bureaux de vote;
- l'organisation des bureaux de vote et d'autres règles et procédures;
- la disponibilité des services de vote spéciaux, tels que le vote par anticipation, le vote à distance ou le vote dans les bureaux de vote itinérants;
- les questions liées aux élections, telles que la fraude et l'intimidation;
- les documents requis pour voter;
- les mécanismes pour assurer la confidentialité du vote;

- les procédures d'arbitrage des plaintes;
- l'information sur la façon dont les votes seront dépouillés et leur total calculé;
- une explication sur la corrélation entre les votes et les sièges;
- l'information sur le moment où l'on donnera accès aux résultats préliminaires et aux résultats finaux;
- l'information sur les droits et obligations des observateurs indépendants et des représentants des partis/candidats.

Des paquets de matériaux d'information devraient être préparés pour les participants afin de leur fournir des renseignements plus détaillés. Ces paquets pourraient contenir:

- un petit document d'information sur l'organisation ou l'institution;
- une explication sur les raisons justifiant la tenue d'une séance d'information;
- un rappel historique ou un rapport récent sur des événements ayant conduit à un tournant, à des prises de position, à des constations ou à une décision sur le plan électoral;
- des statistiques et des graphiques sur le sujet à l'étude;
- des analyses de la situation et les résultats escomptés;
- un document questions et réponses;
- un exemplaire de la loi électorale.

Lorsqu'ils se préparent en vue d'une séance d'information et afin d'assurer sa réussite, les groupes devraient garder en mémoire les éléments ci-dessous:

- s'y prendre longtemps à l'avance pour inviter les bonnes personnes;
- effectuer des rappels téléphoniques pour connaître les gens qui seront présents;
- réserver un endroit approprié;
- prévoir un service de traiteur;
- inviter des conférenciers et confirmer leur participation;
- informer les médias, si nécessaire;
- préparer des trousses d'information et s'assurer qu'elles sont en quantité suffisante.

Les ateliers

Les ateliers des programmes de formation électorale visent à fournir des renseignements d'ordre logistique. Ils posent aussi un regard global sur les objectifs et la valeur des élections et leurs liens avec des concepts comme la démocratie et les droits de la personne.

Comme pour les autres activités où l'on rencontre des citoyens, les ateliers nécessitent beaucoup de travail. Mais le fait de communiquer directement avec les gens, de leur montrer en quoi consistent les élections, comporte des éléments de valeur, notamment:

- les citoyens sont capables de comprendre la valeur des élections et leur importance dans la création et le maintien de démocraties stables;
- les citoyens parviendront à mieux comprendre le processus, ce qui apaisera leurs craintes suscités par le fait qu'ils le connaissent peu ou parce que celui-ci est nouveau;

- les renseignements recueillis lors d'un atelier seront communiqués aux membres des familles, aux amis et aux voisins;
- une fois les ateliers terminés, les participants pourraient s'avérer des sources d'information au sein de leurs collectivités.

Le contexte qui permet à la démocratie de naître et de devenir stable varie d'un pays à l'autre. Les organisations, qu'elles soient du secteur public ou non, peuvent choisir de mettre l'accent sur certains aspects des élections démocratiques de manière à tenir compte du contexte particulier du pays ainsi que du mandat ou de la mission de l'organisation. Ainsi, les ateliers pourraient vouloir mettre l'accent sur les éléments suivants:

- l'histoire du pays et sa transition vers la démocratie;
- les droits de la personne et leurs liens avec les élections;
- les valeurs démocratiques et les procédures connexes;
- les normes et principes internationaux pour des élections démocratiques et la bonne gouvernance;
- l'importance de la participation citoyenne lors des élections afin d'enraciner la culture démocratique;
- le cadre législatif et institutionnel qui régit et qui assure la tenue d'élections libres et justes dans le pays concerné;
- les débats politiques en cours;
- les questions sociales et économiques qui préoccupent la population.

Divers éléments contribuent à l'efficacité des programmes et de leurs ateliers. Parmi ceux-ci, soulignons:

- procéder à une évaluation approfondie des besoins qui sont représentatifs;
- connaître les infrastructures de la région, y compris les moyens de transport, les infrastructures routières, les télécommunications et le niveau d'électrification;
- démontrer une connaissance et une sensibilité eu égard à la situation politique, aux obstacles et aux secteurs géographiques de nature délicate;
- connaître la densité de la population et le mouvement des personnes dans une région;
- connaître les personnes, leur langue, leurs habitudes, leurs priorités, leur niveau d'instruction et leurs occupations journalières;
- connaître les lois et les institutions relatives aux élections.

Astuces pour diriger de bons ateliers: la préparation et la tenue d'ateliers demandent beaucoup de temps, d'engagement et de travail. Certains éléments contribuent principalement à ce qu'ils soient bien organisés:

- prendre des dispositions logistiques pour l'atelier longtemps à l'avance;
- recenser des sites convenables, obtenir l'autorisation de les utiliser et payer les frais afférents au moment demandé;
- disposer de tout l'équipement nécessaire;
- connaître les objectifs de l'atelier et les communiquer aux participants;

- disposer de renseignements qui sont justes;
- avoir un nombre suffisant de documents pour les participants.

Connaissance des coûts: il n'y a pas lieu que le coût des ateliers soit très élevé. S'ils se tiennent dans les collectivités et que les organisateurs utilisent les ressources à leur disposition, cela fera en sorte de maintenir les ateliers à un coût minimal. Les contraintes budgétaires déterminent souvent la portée des programmes de formation électorale; ainsi, si on peut maintenir les coûts à un faible niveau, les formateurs seront en mesure d'organiser un plus grand nombre d'ateliers.

De fait, si on tient des ateliers dans des lieux très dispendieux, cela pourrait créer une mauvaise impression en ce qui concerne les ressources qui sont à la disposition des programmes de formation. En outre, cela pourrait créer de fausses attentes au moment de tenir des ateliers de nature communautaire.

Les frais que l'on pourrait devoir assumer pour un atelier communautaire d'une journée comprennent ce qui suit:

- le transport du formateur ou de l'animateur;
- le transport des participants;
- la location du site;
- le service de traiteur;
- les fournitures du formateur ou de l'animateur de l'atelier (stylos, papier, surligneurs, etc.);
- des exemplaires des documents de l'atelier et autres.

Minimiser les coûts: on devrait recourir aux formateurs locaux plutôt que d'avoir des gens de l'extérieur pour faciliter les sessions, car ceci permet de diminuer les coûts de transport et d'hébergement. L'utilisation des espaces publics constitue un autre moyen de minimiser les coûts de l'atelier. Les organisations et les organismes de gestion électorale devraient utiliser des sites locaux (les salles d'église, les salles de classe dans les écoles ou les salles communautaires), le tout gratuitement ou moyennant un don symbolique.

On peut minimiser les coûts associés au service de traiteur en demandant aux gens d'apporter leur propre nourriture (par exemple si l'atelier se poursuit pendant l'heure du lunch); d'autre part, on pourrait tenter d'obtenir des dons auprès des fournisseurs de nourriture ou en utilisant des restaurateurs ou des traiteurs du milieu. Par ailleurs, les sites devraient être à proximité afin que les participants aient peu ou pas à dépenser pour s'y rendre. Enfin, l'achat d'équipements en masse est une autre façon de réduire les coûts d'ensemble.

Les rencontres d'information générale

Les programmes de formation électorale ont pour but d'inciter les gens à voter en aussi grand nombre que possible; aussi, leur donner de l'information à ce sujet contribue à l'atteinte de l'objectif. Les rencontres d'information générale constituent un important moyen pour ce faire. Elles sont exigeantes sur le plan de la main-d'œuvre, mais elles sont précieuses parce qu'elles revêtent un caractère instantané et permettent aux gens de poser des questions et d'obtenir des

réponses immédiatement. Lors des rencontres, les gens se parlent; en ce sens, elles sont appropriées pour les personnes analphabètes ou peu instruites. Il faut savoir bien utiliser ce type d'activité car ce pourrait être la seule fois où le formateur parviendra à rejoindre les personnes auxquelles il parlera.

De courte durée, les rencontres d'information peuvent être de nature formelle ou informelle et servent à fournir aux électeurs des renseignements de base sur les élections. Elles donnent l'occasion de transmettre une information juste et à jour de manière très succincte, permettant aux gens de connaître la date de l'élection, les heures de vote, le processus de vote et l'emplacement des bureaux de vote.

On obtiendra peu de résultats si on informe les gens trop longtemps à l'avance, car ceux-ci pourraient oublier certains renseignements; de même, certains détails pourraient changer. Les dates doivent être communiquées lorsqu'elles sont définitives. À l'approche des élections, les gens voudront obtenir rapidement une information qui soit précise, et les rencontres d'information permettent d'y arriver.

Les groupes qui organisent des rencontres d'information: les organismes publics tels que les organismes de gestion électorale et les groupes de la société civile peuvent organiser des rencontres d'information adressés aux électeurs – parfois conjointement – dans le cadre d'une campagne non partisane d'information du public. Le but est de diffuser rapidement des informations sur les élections précises et à jour. Elles permettent aussi d'inciter les électeurs à se rendre aux bureaux de vote pour voter et ainsi prendre part au processus démocratique.

Stratégie: les rencontres d'information doivent se tenir à des moments qui conviennent au public visé; elles sont de plus courte durée que les ateliers. Elles peuvent se tenir à l'heure du lunch dans des zones commerciales achalandées, dans un centre communautaire ou en un lieu où les gens ont l'habitude de se retrouver. La même information devra être transmise plusieurs fois par jour à différents publics, au même endroit ou en plusieurs lieux.

Renseignements complémentaires: les dépliants ajoutent à l'information que le formateur transmet verbalement et sont faciles à emporter. Ils peuvent donner des renseignements sur les coordonnées de l'organisme de gestion électorale au niveau local ainsi que des candidats, des partis politiques et des organismes de surveillance. De même, ils peuvent indiquer un numéro de téléphone si les gens cherchent à se renseigner.

Voici quelques conseils pour organiser une rencontre d'information qui soit productive:

- posséder des connaissances qui vont au-delà du sujet afin de pouvoir répondre à des questions d'ordre général;
- être clair et concis puisque le temps est limité;
- prendre des dispositions logistiques pour la rencontre d'information longtemps à l'avance;
- obtenir les autorisations requises auprès des autorités compétentes;
- prévoir du temps pour répondre aux questions;

- s'assurer qu'il y a une grande quantité de dépliants et autres éléments d'information afin que les gens puissent en prendre des exemplaires pour en remettre à des amis et des voisins. (Ceci est particulièrement efficace en milieu scolaire alors que l'information peut être relayée aux parents et aux membres de la famille.)

Connaissance des coûts: il est préférable de recourir à des formateurs locaux pour animer les rencontres car cela permet de minimiser les frais de déplacement. L'utilisation des espaces publics est un autre moyen de réduire les coûts puisqu'il n'y aura rien à payer pour ces sites. La tenue des rencontres dans des lieux publics où se trouve un grand nombre de personnes pourrait signifier que les citoyens entendront le message alors qu'ils sont à prendre leur repas au square de la ville ou qu'ils sont dans une gare et qu'ils attendent leur bus ou leur train.

Outiller les formateurs électoraux

Pour permettre aux formateurs de tenir des rencontres en personne qui soient efficaces, il convient de leur donner les outils adéquats. Ceci veut dire qu'ils doivent:

- très bien comprendre l'information ayant trait à la logistique des élections et être en mesure de bien la communiquer;
- connaître et comprendre, d'un point de vue politique, les préoccupations et les enjeux d'ordre électoral;
- pouvoir répondre, de manière satisfaisante, aux questions que les gens ont l'habitude de poser;
- recevoir une bonne formation et des renseignements précis et à jour;
- porter un vêtement aux couleurs de l'organisation non partisane afin que les gens puissent clairement établir le lien entre le formateur et l'organisation qu'il représente ainsi que l'objectif que celui-ci poursuit avec la diffusion des renseignements;
- fournir aux formateurs des documents, que ce soit une simple pièce d'identité, un certificat ou une lettre d'appui, que ces derniers pourront utiliser pour répondre aux questions et bien prouver leur identité, leur affiliation organisationnelle, leurs compétences professionnelles ou leur relation avec l'organisme électoral.

Toute personne animant une rencontre sera perçue comme faisant partie du message. Il est important que celle-ci soit capable de mettre les gens en confiance par rapport aux élections; aussi, il importe de recourir à des personnes crédibles. Il est essentiel de recruter des formateurs électoraux. Pour ce faire, on pourrait se tourner vers les organismes électoraux ou des organisations responsables. Mais sur le terrain, il appartiendra aux coordonnateurs de ces programmes de s'assurer que les gens embauchés fassent preuve de la plus grande impartialité.

10.4.2 Les simulations

Les exercices de simulation donnent aux gens la possibilité de mieux comprendre la réalité. Ils peuvent chercher à faire vivre une campagne électorale, ou encore amener les participants à jouer le rôle d'un candidat, d'un directeur de campagne, d'un porte-parole, d'un bénévole, d'un militant d'une organisation non gouvernementale ou d'un journaliste. La simulation pourrait

aussi porter sur le bureau de vote, de son organisation initiale jusqu'au dépouillement des votes, et ce, du point de vue du personnel du bureau de vote, des électeurs, des personnes chargées de surveiller le déroulement du vote, des observateurs indépendants et des représentants des partis.

Lorsqu'un formateur organise de tels exercices, il contrôle l'environnement. Pour montrer aux citoyens comment fonctionne une campagne, une élection ou le processus de vote, il faut créer un contexte qui les amène à agir comme s'ils étaient en situation – de la même manière que les personnes n'apprennent pas à conduire un vélo simplement en regardant les autres mais en pratiquant eux-mêmes.

La simulation d'élections, les jeux ainsi que les jeux de rôles constituent des moyens destinés à ce que les citoyens comprennent bien la réalité. En général, ces exercices s'inscrivent dans le cadre d'un d'atelier et leur donnent l'occasion d'interagir et de collaborer. Le succès des activités reposera sur l'animation et la manière de donner les instructions aux citoyens. D'autre part, à lui seul, l'exercice ne suffit pas. Les formateurs devront amener les participants à s'exprimer au sujet de leurs émotions, de leurs idées et de la pertinence de l'exercice par rapport à leur situation personnelle.

La simulation d'élections

Dans le cadre d'un atelier, on pourra chercher à recréer un bureau de vote, permettant ainsi aux gens d'explorer cette situation dans un milieu sûr. L'efficacité des élections simulées tient notamment au fait qu'elles démystifient le processus électoral. Les personnes votant pour la toute première fois voudront connaître la façon dont le processus de vote fonctionne ainsi que les procédures électorales. Grâce aux élections simulées, elles sauront davantage à quoi s'attendre.

Ceci dit, dès le départ il faut que les gens soient conscients que la simulation est précisément cela, une simulation. Elle ne remplace pas le fait d'aller voter le jour du scrutin. Avant d'amorcer un tel exercice, il faut faire attention de chercher à créer dans la tête de gens une image qui corresponde à ce qu'ils vivront le jour du scrutin. On visera à rendre la situation aussi concrète que possible de manière à ce que les gens comprennent bien le processus. À l'approche des élections, un exercice de simulation pourra contribuer à dissiper les inquiétudes des gens qui ne sont pas à l'aise avec le fait de voter.

Au cours de l'exercice, le formateur électoral pourrait y insérer des éléments non prévus pour que les citoyens prennent conscience de situations qui pourraient survenir et qui n'apparaissent pas nécessairement dans un manuel de l'électeur. Les situations de conflit entre les électeurs ou entre les électeurs et les représentants, ou encore les cas de tricherie et de corruption, devraient être pris en compte et les options pour les régler devraient être abordées.

Il n'est pas nécessaire de consacrer beaucoup de temps et d'argent à l'organisation d'une élection simulée. On pourra mettre au point des documents et des outils simples et peu coûteux pour recréer une situation bien réelle. Ainsi, le bureau de vote peut être mis sur pied sur les lieux mêmes de l'atelier ou tout juste à l'extérieur de celui-ci. Cette méthode de transmettre

l'information aux gens permettra aussi au formateur électoral d'arrêter et de reprendre le processus à certaines étapes stratégiques et ainsi expliquer plus en détail les raisons sous-jacentes à son fonctionnement.

L'efficacité des élections simulées est plus grande auprès des groupes qui ne connaissent pas les procédures précédant les élections et celles du jour du scrutin. Dans des contextes de transition, les élections simulées peuvent se dérouler à grande échelle et viser à atteindre le plus nombre de personnes.

Les formateurs devraient utiliser ce qui est à leur disposition : par exemple, une boîte avec un couvercle peut très bien servir pour représenter une urne. Dans le cas des urnes, l'élément à souligner réside dans le fait qu'elles doivent être scellées et placées en contact visuel direct de toutes les personnes dans le bureau de vote. D'autre part, on pourrait fabriquer des bulletins factices en inventant des noms de partis et de candidats. Si l'activité est organisée par l'organisme de gestion électorale ou en collaboration avec celui-ci, il pourrait prêter de véritables documents pour donner un aspect encore plus réel à l'activité.

Les jeux de rôles

Les activités de formation qui se fondent sur l'apprentissage par l'expérience utilisent abondamment la technique des jeux de rôles. Les formateurs ne doivent pas toujours pousser les participants à réfléchir sur l'expérience passée : ils peuvent leur faire vivre des expériences en atelier. Les jeux de rôles constituent une bonne façon d'y parvenir.

Avec les jeux de rôles, les participants doivent se mettre dans la peau d'une autre personne. Le temps du jeu, ils mettent de côté leur propre personne et incarnent un personnage. En conséquence, les jeux de rôles sont particulièrement efficaces pour développer de la compassion et amener les gens à comprendre les choses sous un angle différent. Ils sont aussi utiles pour pratiquer une nouvelle compétence dans un contexte imaginaire.

Dans un atelier, les jeux de rôles peuvent prendre différentes formes, par exemple une improvisation ou une interprétation qui suit un scénario très précis. Parfois, les participants pourront jouer tour à tour des rôles similaires. À d'autres moments, les gens pourraient être invités à jouer uniquement des rôles différents. Le but de l'exercice doit déterminer l'approche la plus adéquate.

Des exemples de jeux de rôles

Les capacités de communication. Votre session de formation porte sur les aptitudes à communiquer. Vous regroupez tous vos participants deux par deux, puis vous instruisez un partenaire de jouer le rôle d'un parent et à l'autre de jouer le rôle d'un adolescent rebelle et en colère. Votre résumé de la situation pourrait être aussi concis que cela, et vous pourriez laisser aux participants le soin de jouer librement et spontanément. D'autre part, votre résumé pourrait donner un peu plus de précisions, par exemple vous pourriez décrire une situation où l'adolescent insiste pour sortir avec des amis et le parent s'y oppose. Dans ce jeu de rôles, il ne

s'agit pas de montrer aux participants la manière d'agir de l'adolescent; l'accent devra plutôt être mis sur la capacité du parent à communiquer sa pensée. De même, on pourra interrompre le jeu et demander aux participants de changer de rôle. Il pourrait être intéressant aussi de former des groupes de trois personnes afin qu'un des participants puisse commenter sur le jeu des deux autres.

Les rôles individuels. À la fin d'un atelier sur la formation électorale, vous organisez une élection simulée où tous les participants jouent un rôle différent. Chacun reçoit une carte comportant des instructions détaillées sur le rôle qu'il doit jouer. Les cartes n'indiquent pas seulement le rôle que chaque personne doit jouer, mais aussi la façon d'interpréter ce rôle (par exemple un préposé au scrutin paresseux qui ne vérifie pas attentivement l'identité d'un électeur ou son inscription sur la liste électorale, ou un électeur ivre qui dérange les gens qui attendent pour voter). Une fois que tous les participants ont lu et compris les renseignements qui leur sont destinés, le jeu peut commencer. Tout en laissant place à la spontanéité, vous aurez donné suffisamment de précisions sur chaque rôle pour que l'élection simulée suive un certain déroulement. Si la simulation ou le jeu de rôles fait partie d'un programme scolaire ou d'un cours sur la formation électorale, plutôt que d'un simple atelier, on pourrait étendre la portée de l'activité jusqu'à inclure la campagne électorale. Si le temps est limité, les formateurs voudront s'assurer que l'exercice se déroule correctement et qu'il se concentre sur les objectifs à atteindre.

Mettre son rôle de côté

À la fin d'un jeu de rôles, il est très important de « mettre fin au rôle » des participants. Parfois, il suffit de remercier les gens pour être entré dans l'esprit de l'exercice et de les inviter à retourner à leurs sièges où ils retrouveront leur propre personnalité. Cependant, si les gens ont pris leur rôle très au sérieux et que le jeu était très intense, la conclusion pourrait s'avérer plus délicate à gérer. À cette fin, on demandera aux gens par exemple de retirer le costume qu'il leur avait été attribué; on demandera aux parties opposées (p. ex. les parents et les adolescents) de se serrer la main. Bref, on cherchera à faire quelque chose qui aide tout le monde à se détendre et à comprendre qu'il s'agissait d'un exercice et que celui-ci est terminé. Il est important de bien gérer cette conclusion pour éviter qu'un participant (ou un groupe de participants) continue de jouer un rôle pendant le reste de l'atelier.

Les comptes rendus

Les participants auront vécu une expérience collective lors de l'atelier; aussi, il importe de boucler la boucle du cycle de formation. À lui seul, le jeu ou l'exercice ne suffit pas. Une fois que celui-ci sera terminé, il faudra prévoir suffisamment de temps pour la réflexion. Tout d'abord, on demandera aux participants de rappeler ce qui s'est passé pendant le jeu de rôles (l'étape de « l'identification »). À cette étape, les commentaires des observateurs pourront s'avérer particulièrement utiles. Puis, on encouragera les gens à analyser ce qui s'est passé, et on verra à tirer des leçons au sujet de ce qu'ils ont appris et de la manière dont ils croient que la formation pourrait leur servir si des situations semblables se produisaient concrètement.

Les choses dont il faut se rappeler lorsque l'on organise des jeux de rôles

Il faut s'assurer de faire bien faire comprendre le contexte du jeu de rôles avant que celui-ci ne s'amorce; en conséquence, les instructions pourraient être passablement complexes. Il importe que chacun comprenne ce qui se passe; autrement, l'exercice pourrait devenir une source de confusion. Si nécessaire, on préparera un scénario et des cartes pour les participants où seront inscrits des détails sur leur rôle.

Il faut voir à ce que le jeu de rôles ne soit pas trop long. Rappelez-vous que les gens sont en train de jouer; si l'exercice s'étire trop, le jeu pourrait devenir presque forcé ou l'exercice pourrait tout simplement tomber à l'eau. Si le jeu de rôles prend une forme plus complexe, y compris avec plusieurs personnages destinés à illustrer divers enjeux, il pourrait être utile d'utiliser la technique de l'arrêt et de la reprise : on arrête l'exercice au bout de quelques minutes, on discute de ce qui vient de se passer et on reprend. Si nécessaire, vous pourrez arrêter et reprendre à maintes occasions.

Encouragez chaque participant à s'en tenir à son rôle et d'éviter de jouer les stéréotypes. Quand les gens participent à un jeu de rôles, ils doivent faire preuve d'une bonne dose de sensibilité pour essayer de comprendre les autres et leur vécu. Les stéréotypes tendent à renforcer les préjugés plutôt que de contribuer à la formation. Sans tomber dans l'exagération sur le plan de l'interprétation, il faut chercher à amener les participants à voir les choses d'un point de vue différent. Le formateur devra faire preuve d'ouverture en ce qui concerne la façon dont les divers rôles pourront évoluer. Il devra amener les participants à réfléchir à l'expérience qu'ils auront vécue (en formulant des observations sur ce qui s'est passé et en posant des questions); mais il devra s'assurer de laisser aux gens le soin tirer leurs propres leçons au chapitre de la formation. On ne peut pas dicter aux gens ce qui est important, ni ce qu'ils doivent apprendre.

Les jeux

Les programmes de formation électorale ont énormément recours aux jeux pour illustrer différents aspects du processus électoral. Les élections simulées et les jeux de rôles recréent pour ainsi dire la réalité des bureaux de vote et des procédures de vote. Pour leur part, les jeux aident les électeurs éventuels à comprendre : l'importance du vote; les droits, les libertés et les responsabilités de tout électeur; l'attitude à avoir envers les autres électeurs et les fonctionnaires électoraux au moment d'interagir avec ceux-ci et de participer au processus électoral.

Certains jeux amèneront les gens à devoir pratiquer l'écoute de l'autre, au lieu de présumer de ce que cet autre dira en se fondant sur des préjugés associés à l'affiliation politique et religieuse, ou au genre et à l'âge.

10.4.3 Le porte-à-porte

Il existe une manière très personnelle de diffuser l'information électorale, c'est de se rendre au domicile des gens. Pour plusieurs d'entre eux, ce sera la seule fois où la politique fera partie de leur environnement immédiat et où celle-ci s'exprimera de manière aussi concrète.

Les organismes publics et les partis politiques mènent tous deux des opérations de visite à domicile pour y rencontrer les citoyens, leur transmettre de l'information, les inciter à s'inscrire comme électeurs ou pour vérifier si les listes électorales sont à jour, répondre aux questions et dans le cas des partis politiques, chercher à les persuader de voter pour eux.

Ce type d'activité porte-à-porte sert à sensibiliser les citoyens à leur droit de vote ou à les informer sur l'inscription des électeurs. De même, cette activité pourrait être utilisée pour diffuser de l'information sur les différents enjeux d'une élection ou d'un plébiscite (référendum). [1]

Les personnes qui font le porte-à-porte peuvent poser des questions élémentaires pour vérifier l'état de préparation des gens en vue de l'élection à venir. De manière tout aussi importante, ils peuvent accueillir les plaintes et les préoccupations et les transmettre aux gens en position de responsabilité.

Ce type d'activité exige une planification adéquate de manière à ce que les bénévoles puissent réagir correctement selon les différentes situations qui pourraient survenir. La meilleure façon d'y parvenir est d'intégrer cette activité au sein d'un programme comportant un calendrier précis avec des étapes préparatoires telles que:

- la formation des bénévoles;
- la création d'un système de tenue de dossiers;
- la mise au point d'une stratégie de visites.

À la suite de cette préparation, les bénévoles seront en mesure de mener un programme soutenu. Ils rencontreront les organisateurs de manière régulière et les tiendront informés. Au besoin, ils recevront une formation additionnelle et les documents connexes.

Un tel programme fonctionne mieux si sa durée est limitée et si les bénévoles ne sont pas laissés à eux-mêmes pour rencontrer les gens à domicile. Par ailleurs, on pourra consigner l'information et apporter des changements aux listes électorales de façon immédiate; au besoin, le programme pourra faire l'objet d'ajustements au jour le jour.

Il importe de distinguer le porte-à-porte destiné simplement à obtenir certains renseignements, par exemple dans le cas de sondages et de recensements, et les activités qui font partie d'un programme de formation électorale. Dans ce dernier cas, on s'attendra à ce que les bénévoles interagissent avec les personnes qu'ils rencontrent et devront être préparés en conséquence.

La vie privée et la sécurité

Dans certains milieux, on ne peut visiter les gens à leur domicile. Par exemple, les maisons peuvent se trouver à une trop grande distance les unes des autres ou la sécurité les entourant rend l'accès impossible. De même, les gens pourraient ne pas vouloir se promener dans les rues ou les résidents pourraient être méfiants et ne pas vouloir parler à des inconnus.

Ceci dit, toute activité du genre devra faire l'objet d'une bonne campagne publicitaire. De plus, avant d'espérer pouvoir entrer dans une résidence, les visiteurs devraient être en mesure de s'identifier par le biais d'une pièce d'identité ou d'un vêtement particulier.

[1] DE BARRIOS, Monica Jeminez. Citizen Education: Its Importance in Latin America and Central Europe, Participa, sans lieu, p. 40. Un document non publié et non daté.

10.4.4 L'importance de chaque personne pour véhiculer l'information

Une campagne nationale de formation électorale est une activité exigeante sur le plan du temps, de la planification et des ressources. Former les gens afin qu'ils puissent diriger des ateliers, mettre sur pied et diriger des ateliers et des sessions d'information, préparer et diffuser des annonces à la radio et à la télévision – tout cela aura plus d'impact si en plus, les gens qui participent aux réunions et qui reçoivent l'information transmettent à leur tour les renseignements aux membres de leurs familles, à leurs voisins et aux gens qui habitent dans leurs collectivités. Si des gens de confiance communiquent eux-mêmes des renseignements, ceux qui reçoivent ces renseignement seront mieux informés, auront confiance dans le processus et apprécieront la valeur de leur contribution.

Chaque rencontre entre les formateurs électoraux et les citoyens devrait comporter un élément sur la diffusion de l'information. Ainsi, lorsque les participants auront obtenu des renseignements et que l'activité de formation aura valu la peine, on devrait les encourager à communiquer l'information le plus possible. En posant la question « Et maintenant, qu'entendez-vous faire? », ceci amènera les participants à songer à des moyens formels et informels de diffuser l'information dans leur collectivité.

Dans certains milieux, les institutions religieuses pourront fournir aux gens une tribune intéressante pour inciter les gens à aller voter et les renseigner sur la façon de faire, ainsi que les lieux et les moments pour exercer leur droit de vote.

De même, une discussion de cuisine pourrait s'avérer utile et donner à une personne ayant participé à un programme de formation électorale l'occasion de partager avec des amis les renseignements recueillis et d'échanger librement avec eux dans un environnement sûr et que les gens connaissent bien. Le marché constitue un autre endroit où l'on pourrait échanger avec les gens et transmettre de l'information.

Afin que cette façon de faire soit efficace, il est essentiel que les participants disposent de renseignements électoraux à jour. Les sources d'information doivent donc être fiables et

permettre de répondre aux questions des citoyens. De même, la distribution de dépliants permettra de remettre quelque chose de concret aux gens. Ainsi, lors de l'atelier, on devrait demander aux participants de rapporter des affiches électorales dans leur collectivité et de les mettre bien en vue, et ce, afin de diffuser de l'information électorale. Il serait souhaitable que l'on remette aux participants les coordonnées de personnes-ressources afin qu'ils puissent mettre à jour les renseignements dont ils disposent.

Si l'on est en mesure de trouver et d'utiliser les personnes qui ont des relations dans la collectivité, cela pourrait s'avérer particulièrement précieux (voir Les interlocuteurs et les intermédiaires).

Si l'organisation des ateliers comporte des coûts de départ, en revanche communiquer des renseignements verbalement est gratuit – mais cette forme de communication comporte des risques. Par exemple, il sera difficile de déterminer si l'information véhiculée est exacte. Lorsque l'on est en mesure de dire aux gens où et comment ils peuvent obtenir des renseignements exacts, cela leur permet de se tenir à jour. De même, il est très difficile de vérifier si l'information transmise sera objective, et pour cette raison il importe qu'on incite les citoyens à faire comme les formateurs et à afficher aucun parti pris ni partisannerie.

Une autre difficulté réside dans l'élément suivant. Au moment d'une élection, un choix doit être fait. Aussi, il est possible que les citoyens veuillent que leurs amis et leurs voisins fassent le même choix qu'eux et cherchent donc à les persuader de voter d'une certaine façon; l'information pourrait donc être transmise d'une manière qui ne soit pas tout à fait impartiale. En conséquence, il faudra inciter les participants aux ateliers du programme de formation électorale à donner les coordonnées de lignes de renseignements fiables où les gens pourront téléphoner pour vérifier l'exactitude des renseignements obtenus auprès de leur famille, de leurs amis ou même des médias.

Idéalement, chaque citoyen devrait prendre la responsabilité d'inciter d'autres citoyens à participer à la démocratie et de voter lors des élections. Dans un pays où chaque citoyen communique le message sur l'importance du vote, au bout d'un moment tout le monde l'aura entendu et ceci pourrait contribuer à la consolidation de la démocratie.

Cette approche multidimensionnelle axée sur la collaboration et le fait d'amener les gens à croire dans le pouvoir de chacun à changer les choses au moyen de son vote permettra la tenue d'élections libres et équitables et contribuera à la stabilité de la démocratie.

10.5 D'autres stratégies pour les programmes d'éducation

La présente section porte sur quatre types de programme qu'il est difficile de ranger dans une quelconque catégorie.

Ce sont:

- Les activités d'information sur la formation électorale, les centres d'information et les lignes d'assistance téléphonique
- Le publipostage
- Le démarchage téléphonique
- Les campagnes à l'échelon local

Chacune présente de grands avantages.

En ce qui concerne le premier sujet, on a eu peu recours jusqu'ici aux centres d'information et aux lignes de renseignements téléphoniques. Or, certains exemples de portée nationale font penser qu'ils devraient toujours faire partie d'un programme de formation.

D'autre part, les partis politiques et les organismes électoraux ont tendance à utiliser le publipostage pour transmettre des renseignements généraux. On y recourt donc régulièrement mais cette façon de faire n'est pas pour autant toujours intégrée aux programmes de formation électorale.

Par ailleurs, les campagnes des partis politiques et des groupes d'intérêt font grand usage du démarchage téléphonique.

Enfin, le texte sur les campagnes à l'échelon local porte sur la participation à la vie politique locale, soit le niveau politique dont sont issus la majorité des dirigeants, et qui constitue aussi le niveau le plus important pour l'éducation à la citoyenneté.

10.5.1 Les activités d'information sur l'éducation électorale, les centres d'information et les lignes d'assistance téléphonique

Avec la mise sur pied de lignes d'assistance téléphonique et de centres d'information, on est en mesure de répondre au public et de renforcer les programmes d'éducation électorale.

La majorité des actions de cette nature se fondent sur un principe de sensibilisation: informer et former les citoyens, là où ils se trouvent, en utilisant des stratégies proactives telles que la publicité, les rencontres en personne, les campagnes et les envois massifs.

Or, et particulièrement au moment des élections et lors d'activités sociales d'importance, le public veut obtenir de l'information – et il le demande. Une organisation ou un organisme de gestion électorale pourrait être complètement dépassé par l'ampleur des demandes, surtout s'il n'est pas préparé à répondre aux appels des citoyens ou à les rencontrer en personne.

Pourtant, ces échanges comportent de nombreux avantages. Ils démontrent une forme de participation citoyenne, qui doit être affirmée, et ce, même si les demandes sembler tourner autour de la personne elle-même ou même si leur portée est limitée. La personne en quête d'information a des besoins précis sur le plan de la formation électorale auxquels on peut répondre de manière très ciblée. Les personnes qui désirent se renseigner ont tendance aussi à faire connaître leurs impressions envers le processus électoral, l'état de la société ou encore, au

sujet de l'efficacité du programme ou de la campagne relative à la formation électorale. Enfin, il est probable que la personne qui sera satisfaite des renseignements reçus les transmettra à son entourage, ce qui en fera un solide allié du programme de formation.

Ceci dit, il ne suffit pas d'attendre le public. Lorsque l'on décide de mettre sur pied un centre d'information ou une ligne d'assistance téléphonique, il faut faire connaître cette décision. De même, le centre ou la ligne d'assistance devrait agir en complément au programme, en lui transmettant de l'information et en utilisant les renseignements dont le programme dispose, de même qu'en faisant de la publicité sur ses services et vice versa.

Les types de centres d'information et de lignes d'assistance téléphonique

Un centre d'information peut être mis sur pied comme un centre sans rendez-vous ou constituer une centrale téléphonique qui sera invisible aux yeux du public. Une ligne d'assistance téléphonique peut être centralisée ou décentralisée, ou fonctionner de façon continue ou seulement à certains heures.

Quel que soit le modèle, ce devrait être un guichet unique où les employés disposent de toute l'information nécessaire pour répondre aux questions du public sans avoir à les transférer vers un autre département ou une autre source d'information. Les gens n'ont pas le temps d'aller d'un endroit à un autre pour obtenir des renseignements. Ils s'attendent à les obtenir dès leur premier contact. Quiconque ouvre un centre d'information devra comprendre dans quoi il s'embarque et prévoir des solutions pour répondre aux différentes demandes.

Lorsque la société de consommation a pris une place de plus en plus importante au sein des pays urbanisés et industrialisés, plusieurs entreprises ont créé des lignes d'assistance téléphonique pour aider leurs clients. Quand on songe à une ligne information d'intérêt public, la technologie et les techniques employées sont semblables.

Les différences se situent au niveau du type de service demandé, de la neutralité que l'on doit démontrer et de la diversité des services qu'une organisation doit rendre en vertu de son acte fondateur ou de ses objectifs. De même, il pourrait être essentiel de s'entretenir avec les gens dans leur langue maternelle, d'être capable de les diriger directement vers une aide administrative ou juridique, et d'avoir accès à des renseignements très variés afin de pouvoir répondre à leurs questions. Si l'on voulait établir une comparaison, on pourrait songer au soutien apporté par un fournisseur de logiciels informatiques.

L'importance du téléphone

Il est possible de mettre sur pied des centres d'information grâce aux ordinateurs et aux téléphones. De manière plus précise, ils requièrent l'accès à un centre téléphonique et à des téléphones, et là où c'est possible, aux équipements qui permettent aux gens de faire des appels sans frais peu importe l'endroit où ils se trouvent dans le pays et de parler à un téléphoniste bien formé et disposant de bonnes ressources.

Ces centres doivent recueillir de l'information et il est plus facile d'y parvenir si le fonctionnement est centralisé. De même, les centres requièrent souvent des réseaux informatiques très élaborés.

Ceci dit, il faut que la population ait à tout le moins accès à un téléphone. En plusieurs endroits, cela va de soi parce que l'on dispose d'un appareil personnel ou parce que le service public est de bonne qualité et qu'il est peu coûteux.

Mais dans certains pays, ce n'est pas nécessairement le cas.

Ceux qui désirent mettre sur pied un centre d'information doivent alors songer à d'autres façons de joindre le public. Parmi les stratégies auxquelles certains ont eu recours, mentionnons les suivantes:

- l'ouverture de succursales et de bureaux d'information communautaires. Un centre national pourrait ouvrir des centres régionaux sans rendez-vous ou des bureaux dans les collectivités, dotés d'employés formés et pouvant offrir les mêmes services que le centre national; au besoin, ces personnes utiliseront les ondes radio, le téléphone cellulaire et parfois, des lignes filaires pour communiquer avec le personnel du centre et trouver les réponses aux questions d'une personne sur le terrain;
- la mise sur pied de systèmes de communications temporaires. Parfois, il est possible d'installer des systèmes téléphoniques de manière temporaire. Par exemple, on pourrait recourir à des systèmes téléphoniques à énergie solaire, ou prendre des dispositions à l'aide de systèmes cellulaires fonctionnant à l'échelle communautaire. D'autre part, il se pourrait qu'un organisme électoral doive créer un lien radio ou téléphonique pour un éventuel bureau de scrutin; ce même site pourrait servir à communiquer avec un centre d'information national;
- l'inclusion des réponses du service postal. Outre les systèmes qui permettent aux gens d'appeler, si le système postal est fiable, on pourrait répondre aux gens et leur envoyer l'information par la poste.
  Tous ces systèmes sont complémentaires à un centre d'information national. Aussi, sa mise sur pied sera essentielle à l'élaboration et au succès des autres options de communication.

Très peu de gens ont utilisé de tels systèmes en appui aux élections et à la participation à la vie démocratique. Mais on peut tout de même tirer des leçons des essais qui ont été faits. Essentiellement, ils se résument à ce qui suit:

- l'importance de prévoir des systèmes de collecte, d'entreposage et de récupération de l'information;
- une bonne qualité de communication avec chaque personne;
- une campagne publicitaire d'envergure pour s'assurer que les gens aient recours au système;
- d'excellentes ressources téléphoniques en mesure de s'adapter pour répondre à une demande fluctuante;
- une relation de travail positive entre les responsables du centre et l'organisme public.

Une fois les systèmes en place, ils deviennent extrêmement populaires. En Afrique du Sud, lors des élections locales de 1995, le centre d'information recevait 3000 appels à l'heure au moment où les électeurs devaient aller voter. En Australie, vers la fin de la période d'inscription des électeurs, il y a eu davantage d'appels téléphoniques logés auprès du service de l'organisme de gestion électorale qu'auprès de tous les autres départements gouvernementaux et de la compagnie aérienne nationale.

Cette popularité des centres d'information – qui est particulièrement grande lorsque leurs coordonnées sont annoncées à la télévision ou la radio – montre l'importance d'instaurer un tel service et de planifier adéquatement sa mise sur pied et la technologie connexe.

Les bénéfices secondaires

L'un des grands bénéfices secondaires d'un tel centre est sa capacité d'agir comme un système d'avertissement préventif de crises qui pourraient survenir sur le plan administratif et de la sécurité. De même, il peut agir comme un tampon entre l'organisme de gestion électorale et le public lorsque celui-ci formule des plaintes.

De nombreux citoyens formulent des plaintes le jour du scrutin. Or, les ressources d'un organisme de gestion électorale se trouvant alors à être utilisées de façon optimale, une ligne d'assistance téléphonique permet de bien informer les gens, ce qui réduit les frustrations, les tensions et la possibilité qu'il y ait des doléances postélectorales.

Les téléphones cellulaires

La plupart des pays se sont empressés d'adopter l'utilisation des téléphones cellulaires. En particulier, dans les pays en voie de développement, ils ont permis de contourner le problème associé au peu de ressources existantes au chapitre des infrastructures câblées, et celui des habitations informelles où l'on ne peut installer de câbles pour la téléphonie, ni prévoir de services de base fixes, et où on n'existe aucune adresse de facturation.

Le développement de la technologie associée aux services de téléphonie mobile a amené les fournisseurs commerciaux et les consommateurs à exploiter celle-ci de manière surprenante. Les personnes en charge de la planification de l'éducation électorale peuvent prendre pour acquis le fait que les réseaux mobiles nationaux compteront une proportion croissante de la population urbaine, par l'entremise des abonnements individuels et des services communautaires (tels que ceux du Bengladesh), et probablement un pourcentage important des commerçants en milieu rural.

Au moment d'écrire ces lignes, les principales caractéristiques comprennent la messagerie texte, les numéros avec services à valeur ajoutée, l'identification de l'appelant et du lieu de l'appel, des sonneries et des logos. De même, la technologie qui arrive en ligne et pourrait entraîner de nouvelles innovations comprend les caméras et les services multimédias, les téléphones à écran, les services généraux de paquets radio et le courriel.

De plus en plus, les téléphones cellulaires permettront d'écouter la radio. De même, plusieurs appareils sont en voie d'intégrer la technologie MP3 et autres lecteurs de musique (voir La radio et la convergence).

Parmi les avenues à l'étude, soulignons celles-ci:

- l'accès aux émissions radiodiffusées et télédiffusées ou aux services préenregistrés;
- l'accès à partir du cellulaire à des services tels l'inscription des électeurs et la vérification du registre des électeurs;
- la distribution à grande échelle de messages sur la formation à l'intention du public;
- la surveillance électorale et connexe;
- les sondages et le vote;
- les campagnes des partis politiques.

10.5.2 Le publipostage

Les pays disposant de systèmes postaux fiables ont une ressource inestimable pour communiquer de l'information. Les formateurs et les administrateurs électoraux qui sont capables de faire en sorte que leur courrier ne ressemble pas à de la publicité commerciale et non sollicitée (courrier indésirable), qui sont en mesure de lui donner un aspect relevé et d'en faire un document facile à lire réussiront à pénétrer directement dans le foyer de chaque citoyen. À l'inverse, dans les pays où le système postal n'est pas fiable, le publipostage ne constituera pas un choix réaliste.

Se préparer

Pour y parvenir, les formateurs doivent:

- avoir accès aux adresses de tous les citoyens, par le biais d'une liste appartenant à organisme public ou d'une liste électorale informatisée;
- allouer suffisamment d'argent pour la préparation du matériel et sa mise à la poste, à moins d'avoir une entente particulière avec les services postaux pour l'envoi gratuit du matériel ou à un coût excessivement réduit;
- mettre en place un système de préparation et de personnalisation du matériel qui doit être expédié.

Déterminer le contenu

Les campagnes par publipostage qui sont réussies peuvent comprendre un ensemble de documents qui seront utiles aux citoyens. Lorsque le matériel est personnalisé, le citoyen pourrait y accorder plus de valeur utile. Ceci dit, si des documents moins utiles lui étaient expédiés personnellement, il serait également davantage motivé à les lire.

Ainsi, les documents qui sont envoyés par la poste pourraient comprendre des renseignements sur l'inscription des électeurs et le vote, de l'information générale au sujet de l'élection et de la constitution, et des documents pour motiver les citoyens à participer au processus électoral.

Une trousse d'information faisant l'objet d'un publipostage devrait comprendre une lettre personnalisée avec papier à en-tête et les documents connexes dont il est question dans la lettre. L'envoi pourrait inclure plus d'un document. Si on ne peut joindre une lettre (ou une circulaire préparée sous forme de lettre), alors il sera préférable d'insérer une moins grande quantité de documents dans l'enveloppe pour éviter la confusion chez le destinataire.

Dans certains pays, la loi oblige l'organisme électoral à envoyer des « invitations » à voter ou des avis à propos du vote. En général, ces invitations comprennent le nom et le numéro d'identification des électeurs, ainsi que le numéro et le lieu du bureau de scrutin où il pourra aller voter. Les formateurs pourraient tirer profit de cet envoi régulier de courrier pour y inclure de courts messages sur la formation électorale.

L'exactitude des noms

Le nom et l'adresse du destinataire doivent être exacts. S'il est possible que cette information soit inexacte, l'envoi devrait prévoir un message d'excuses au destinataire et inviter celui-ci à communiquer ces faits. Ceci donnera l'occasion de vérifier l'exactitude de la liste électorale et de mesurer l'impact de la campagne par la poste; mais il faudra aussi un système pour consigner l'information une fois qu'on l'aura notée.

La livraison en mains propres

Certes, on pourrait livrer les documents en mains propres, mais il se peut alors que le destinataire apprécie moins la chose, surtout si l'envoi est adressé au chef de famille ou ne comporte aucune adresse. Par ailleurs, on pourrait accroître l'impact de l'envoi en insérant les documents dans une enveloppe identifiée aux couleurs de l'expéditeur et en l'intégrant au sein d'une vaste campagne promotionnelle; dans un tel cas, le destinataire pourrait avoir hâte de recevoir l'information.

Les coûts et l'impact

Une campagne par publipostage nécessite un appui solide sur le plan de l'infrastructure et son coût global peut être élevé. Ceci dit, le coût unitaire de chaque envoi pourrait être passablement peu élevé. Les documents ayant un format normalisé, on pourra centraliser la production et utiliser un personnel restreint aux compétences limitées. De même, si les gens accordent une valeur à l'information et qu'ils s'attendent à la recevoir, sa livraison des documents pourrait s'avérer fort efficace.

Lorsque l'on met sur pied une telle campagne, on prend pour hypothèse que l'envoi intéressera les gens en général et qu'il sera bien reçu. Dans les campagnes par publipostage à caractère

privé, par exemple lorsque l'on vise à ce que les destinataires répondent en faisant un don ou un achat, le taux de réponse représente moins de 5 % du total des envois.

Ceci semble indiquer qu'une campagne qui repose sur le publipostage afin de motiver les gens ou pour promouvoir des activités ou des produits de formation devra pouvoir compter sur un très grand nombre de noms avant que les retombées ne soient importantes.

Les réponses au publipostage

Si on veut accroître le taux de réponse au publipostage, on adoptera une approche plus scientifique et on orientera l'information transmise de manière à tenir compte des meilleures études démographiques. Par ailleurs, lorsque les gens répondent, on est en mesure de déterminer la source de la réponse. Lorsque des ventes sont conclues ou lorsque des services particuliers sont demandés, on est en mesure de recenser les personnes qui désirent les produits ou les services et ajuster les envois subséquents de manière à mieux tenir compte des besoins que l'on estime qui pourraient être les leurs.

C'est pourquoi les campagnes par publipostage encouragent les gens à répondre. Parallèlement, on observe que les institutions financières sont de plus en plus nombreuses à utiliser la carte de crédit et d'autres cartes pour suivre l'évolution des habitudes de consommation des gens.

À ce jour, aucun programme de formation n'a eu recours à de telles méthodes. En revanche, le secteur privé l'a fait.

Obtenir les listes d'adresses

Les organisations qui participent aux programmes de formation pourraient décider d'ajouter le publipostage à leur programme. Mais outre la liste électorale, ils pourraient ne pas savoir comment obtenir des listes d'adresses d'importance.

Dans certains pays, ces listes sont en vente libre. Cependant, en raison de sa valeur sociale, un programme portant sur la démocratie pourrait obtenir ces listes à meilleur prix et même, avoir accès à des listes que l'on retrouve moins souvent sur le marché. Au nombre de celles-ci figurent les listes d'établissements du secteur des services, les listes des fidèles des églises, les listes d'adhésion syndicale, ainsi que les listes du bureau des véhicules automobiles et des permis de conduire.

Procéder à l'expédition lorsqu'il n'y a pas de service postal

Malgré la difficulté de livrer une trousse d'information aux gens, un programme de formation électorale pourrait décider tout de même d'aller de l'avant afin d'éliminer la complexité associée à l'organisation de rencontres en plein air, de surmonter les préjugés et les craintes des seuls employés attitrés à l'information sur la formation qui soient disponibles, ou pour éviter d'avoir à composer avec le manque de fiabilité des autres formes de communication ou la méfiance qu'elles peuvent susciter chez les gens.

Il est possible de préparer les documents et de les faire distribuer par l'entremise d'organisations centrales, de réseaux de la société civile, de ministères gouvernementaux ou encore, en retenant les services d'une personne pour qu'elle aille cueillir le matériel à un site de livraison et le distribue ensuite. Selon l'état des infrastructures d'un pays, ces systèmes pourraient s'avérer moins fiables que le service postal. Mais quel que soit le système de distribution, s'il n'est pas fiable, le programme de formation électorale ne rejoindra pas tout le monde, des trousses d'information seront perdues et le coût unitaire de chaque livraison augmentera.

10.5.3 Le démarchage téléphonique

Le démarchage téléphonique est extrêmement efficace pour en savoir plus sur l'électorat, pour répondre aux préoccupations et aux questions des gens sur le vote, pour faire mieux comprendre le processus électoral et pour inciter les gens à voter. Le grand avantage de contacter les électeurs de cette façon réside dans le fait que téléphoner donne accès à un grand nombre de personnes en très peu de temps.

Le démarchage téléphonique repose sur un système téléphonique fonctionnel et sur l'hypothèse que tous les domiciles sont munis d'un téléphone; de même, on devrait pouvoir disposer d'un répertoire des noms et des numéros de téléphone qui soient exacts, en version électronique ou papier. Si les gens n'ont pas de téléphones, si le système de télécommunication est de piètre qualité, si on ne peut obtenir l'information sur les gens ou si on a peu d'estime pour les personnes qui font du démarchage téléphonique, alors de telles campagnes rencontreront des obstacles.

Il se peut qu'on puisse faire fi de certains de ces obstacles, par exemple si on est en mesure de mettre sur pied une ligne d'assistance téléphonique dans ces endroits où l'on retrouve des téléphones publics ou cellulaires. Ainsi, les gens pourront composer un numéro central et obtenir des renseignements.

Les partis politiques et les organismes publics ont recours au démarchage téléphonique. Les partis politiques le font pour informer les électeurs et obtenir leur soutien éventuel. Les organismes publics l'utilisent pour vulgariser en quoi consistent les élections et encourager les gens à soutenir le processus démocratique.

Plusieurs éléments contribuent au succès des campagnes de démarchage téléphonique:

- on devrait s'informer sur le groupe cible. Si on est mesure de communiquer avec les gens et de répondre à leurs préoccupations, ceci les mettra plus à l'aise pour discuter du processus de vote et des élections;
- on doit s'assurer de détenir une information qui est juste. Des renseignements précis et à jour permettent aux téléphonistes de fournir des renseignements précieux et d'aider les électeurs éventuels;

- on doit s'informer sur les électeurs. En obtenant des statistiques sur les électeurs, leurs besoins et leurs préoccupations, les démarcheurs seront à mêmes de prévoir des scénarios pour leurs téléphonistes.

Un outil de marketing populaire

Le marketing par téléphone est devenu un outil populaire pour connaître l'intérêt du public envers un sujet donné ou pour vendre des biens. Il n'en reste pas moins que les gens vivant dans les pays où cet outil est d'usage courant en ont marre d'être sollicités par téléphone pour acheter un produit ou un service.

Les responsables du démarchage au sein des programmes de formation électorale pourraient donc se heurter à une forte opposition; en conséquence, ils devront s'assurer qu'ils ont bien réfléchi aux renseignements que leurs téléphonistes devront chercher à obtenir ou à transmettre. Ces renseignements devront faire partie d'un scénario ou d'un texte que l'on demandera aux téléphonistes de suivre – une information qui leur sera communiquée à l'occasion d'une activité de formation.

Un appel téléphonique réussi repose sur la façon dont les téléphonistes se présentent et expliquent leur mission. Il faut se rappeler d'un certain nombre d'éléments à inclure dans une présentation:

- le nom du téléphoniste;
- l'organisation que le téléphoniste représente;
- ce que le solliciteur peut offrir à la personne;
- ce que le solliciteur aimerait obtenir de la personne;
- l'assurance que les renseignements fournis par la personne ne mettront pas en cause le caractère privé de son vote.

Tous ces renseignements devront être communiqués sur un ton amical, de façon honnête et ouverte.

Mettre sur pied une activité de démarchage

Lorsqu'une organisation nationale décide de mener une activité de démarchage téléphonique, certains éléments contribueront à la réussite de l'exercice:

- de bons systèmes téléphoniques;
- une bonne formation dispensée aux téléphonistes et aux superviseurs;
- un personnel engagé qui croit en l'importance du vote et au fait de renseigner le public, ce qui incitera celui-ci à voter;
- une bonne supervision des téléphonistes et si nécessaire, une formation additionnelle;
- une mise en place technique et une assistance connexe de qualité;
- des mécanismes conviviaux pour conserver des données et garantir la confidentialité des informations reçues;

- une évaluation continue et une capacité à s'adapter avec souplesse afin de satisfaire aux demandes de l'électorat.

La formation

Si un électeur éventuel pose des questions au téléphoniste et celui-ci ne peut jamais y répondre, cela pourrait devenir frustrant. C'est pourquoi il est très important de former les téléphonistes et de leur fournir des renseignements qui leur seront utiles. Voici ce dont il faudra s'assurer:

- qu'ils soient bien informés au sujet de la logistique des élections et qu'ils aient accès à des renseignements plus techniques, par exemple la délimitation de la circonscription électorale selon l'adresse d'une personne et l'emplacement exact des bureaux de vote où elle pourra voter;
- qu'ils parlent clairement;
- qu'ils ne parlent ni trop vite, ni trop lentement;
- qu'ils soient patients au moment de répondre aux questions;
- qu'ils connaissent très bien l'information concernant l'élection à venir : ceci pourrait vouloir dire de comprendre et d'analyser les conséquences de décisions importantes (p. ex. la délimitation des circonscriptions électorales) que les partis ou l'organisme de gestion électorale auront prises;
- qu'ils soient en mesure de référer les gens à d'autres organismes ou institutions qui pourront leur fournir une information précise;
- qu'ils recueillent des renseignements pertinents sur les gens;
- qu'ils soient en mesure d'entrer l'information dans un banque centrale de données, au besoin.

Le démarchage téléphonique fonctionnera dans ces sociétés où le téléphone est utilisé couramment pour les communications et les affaires. Lorsqu'il sera possible d'y recourir, alors les formateurs disposeront d'un outil pour rejoindre les électeurs dont le coût par personne sera peu élevé.

10.5.4 Les campagnes à l'échelon local

Les formateurs doivent être ouverts aux possibilités que peuvent offrir les campagnes et les activités en direct sur le plan de la formation. Plusieurs types de campagnes, diverses actions et différents moments au cours du processus électoral peuvent s'avérer pertinents et pourraient être exploités.

L'action comme source de formation

L'action en collaboration avec d'autres citoyens enseigne la participation politique et citoyenne. Même si elle est de moindre importance, cette action permet aux gens d'apprendre à collaborer et à prendre des décisions, de mieux comprendre les rapports sociaux qui sous-tendent la vie communautaire, et elle les expose aux forces et aux faiblesses des uns et des

autres, aux modèles de l'action citoyenne et aux dilemmes que peuvent provoquer les enjeux touchant au bien commun.

L'intérêt personnel et un sentiment altruiste amènent la plupart des citoyens à mener une action ou une autre; en revanche, pour ce qui est de plusieurs campagnes d'ordre politique ou social, elles découlent d'une expérience personnelle, d'un sentiment de frustration ou d'une perte que les gens ont vécus. À cet égard, certains mouvements sociaux mettent de l'avant un modèle de militantisme destiné à permettre aux gens d'apprendre et de grandir en prenant connaissance, selon un ordre bien défini, de campagnes diverses et des tâches qui y sont associées.

Les partis politiques offrent une telle occasion aux citoyens. Quant aux personnes qui œuvrent à l'éducation à la citoyenneté et à la formation électorale, elles doivent tenir compte des moyens existants auxquels elles peuvent recourir pour susciter la participation citoyenne et si ces moyens sont inexistants, chercher à les créer.

Si la formation constitue une réflexion structurée sur la vie, alors ces expériences ne doivent pas seulement être vécues; elles doivent être aussi une source de réflexion. Plusieurs organisations de la société civile tirent profit de ces occasions pour former les gens et favoriser une réflexion; malheureusement, plusieurs ne le font pas, et ce, à leur propre détriment et celui de leurs membres.

Les types de campagnes

Les formateurs ne doivent pas tenter de limiter les possibilités qui s'offrent aux citoyens et doivent s'ouvrir à deux possibilités:

- les organisations de la société civile, les mouvements sociaux et les groupes locaux entreprendront des campagnes qui, inévitablement, auront une incidence positive sur la promotion de la participation citoyenne et de la démocratie. Les formateurs doivent chercher des façons de se joindre à ces campagnes et offrir à leurs organisateurs et à leurs membres différents services qui pourraient contribuer à accroître l'efficacité de leur campagne, et ce faisant, faire en sorte que les participants changent de manière durable;
- des enjeux pourraient voir le jour et mobiliser les citoyens. Les formateurs devraient chercher à travailler avec des représentants de la société civile et d'autres alliés pour établir une campagne sociale autour de tels enjeux.

Dans les deux cas, les formateurs doivent être conscients que leurs motivations, principalement d'ordre éducatif, ne seront probablement pas les mêmes que celles des participants. Par exemple, les personnes œuvrant à des campagnes de type communautaire vont vouloir changer la vie des gens, par exemple en dotant leur quartier d'un plan sur les déplacements automobiles, en obtenant le droit à la semaine de travail de 40 heures, en réclamant des terres ancestrales, en adoptant des lois ou en renversant un maire corrompu. Ils seront peut-être assez réalistes pour comprendre qu'ils ne pourront atteindre tous leurs objectifs. Aussi, ils pourraient même se réjouir d'avoir terminé leur campagne en sachant mieux comment s'y prendre à l'avenir. Mais il est peu probable qu'ils comprendront mieux le système électoral.

Ceci dit, ils pourraient tout de même apprendre énormément de choses au cours de la campagne au sujet du système électoral et du rôle des politiciens locaux, régionaux et nationaux, de l'importance de rechercher des alliés et d'utiliser les institutions démocratiques en place, ainsi que des façons d'obtenir et de maintenir le soutien du public à leur cause.

Ainsi, l'éducation à la citoyenneté ne peut pas échapper à l'action politique. Les formateurs devraient donc viser à aborder cette question d'une manière non partisane, confiants que les gens seront en mesure de collaborer afin d'atteindre des objectifs sociaux, et que lesdits objectifs n'ont pas à être une source de conflit.

Les campagnes permettront de vérifier ces points de vue et elles présenteront de grandes possibilités sur le plan de la formation – sans parler des occasions pour les participants eux-mêmes. Pour les formateurs, les risques et les défis seront tout aussi grands. Saisir les occasions pour la formation

Les citoyens qui poursuivent un but ont soif d'apprendre. Ils veulent mieux comprendre les enjeux auxquels ils font face et renforcer les compétences dont ils ont besoin pour s'organiser de manière autonome. Or, il se peut que les personnes ayant cette compréhension et ces compétences ne soient pas des participants à la campagne alors que celle-ci pourrait mettre en présence des dirigeants mal préparés.

Le rôle premier des formateurs est de chercher à se rapprocher de ces gens et de leur offrir du soutien et de les encourager. Si les formateurs font partie d'une organisation ayant la réputation de soutenir les droits de la personne, les organisations syndicales et d'autres groupes de la société civile, il se peut fort bien que leur soutien finisse par donner l'occasion de parler de formation.

D'autres organisations pourraient axer leur stratégie de développement du leadership sur le fait de sensibiliser un très grand nombre de citoyens, en dispensant de la formation qui leur permet d'acquérir des compétences et en tissant des liens entre eux et l'organisation. Qui plus est, lorsqu'une campagne s'amorcera, il est probable que ces citoyens se tourneront alors vers les gens qui les auront formés afin de renforcer davantage leurs propres compétences.

Les formateurs qui ont établi une telle relation, ou qui sont reconnus comme les formateurs ou les formateurs d'une organisation dirigeant une campagne, devront examiner les aspects de la campagne portant sur la planification, l'organisation et la mise en œuvre pour déterminer les occasions où il sera possible d'échanger des renseignements et de discuter des compétences.

Les exercices de planification stratégique permettent de sensibiliser davantage les gens aux enjeux et aux éléments forts de la société, de renforcer les compétences en matière de planification et d'organisation, et de mobiliser des ressources et de bâtir des alliances. De même, la préparation à certaines activités aide à acquérir diverses compétences personnelles ayant une incidence générale ou citoyenne. Parmi ces compétences, soulignons celles ayant trait à la publicité, à la rédaction de lettres, à l'administration, à la comptabilité, à la tenue des dossiers, à la communication, à l'impression et à la distribution de documents.

Les formateurs devraient insister afin que deux autres activités soient intégrées au plan de campagne. La première, c'est de se pratiquer avant toute activité, que ce soit du théâtre d'intervention, une présence dans un marché du quartier, des visites de porte en porte ou une manifestation. Cette pratique et cet exercice de simulation permettent aux gens de mieux se préparer, particulièrement si certains membres de l'équipe, voire l'équipe au complet, n'ont pas d'expérience en la matière.

De plus, elles auront aussi un avantage du point de vue de la formation, soit encadrer l'activité et permettre aux participants de maintenir une distance critique lorsqu'ils seront dans le feu de l'action.

Toute cette préparation sera utile pour la deuxième étape de l'action de formation, à savoir la session de compte rendu et de réflexion qui suivra l'activité. Ce type d'activité permet de procéder à une évaluation en profondeur de la campagne, ainsi que de favoriser l'acquisition de connaissances personnelles et organisationnelles.

La campagne électorale

L'action communautaire est un puissant outil de formation. Aussi, les formateurs qui participent à des programmes non partisans comme la formation électorale devraient encourager les gens qui veulent s'engager à soutenir un tel programme, mais aussi à appuyer un candidat ou à se joindre à la gestion de l'élection.

Les personnes ayant mis sur pied des lieux de vote ou des centres de dépouillement, ou qui y ont travaillé, comprennent et ressentent probablement un engagement envers le processus électoral – et que le meilleur atelier de formation électorale ne pourrait transmettre. Les gens qui ont travaillé dans une campagne électorale, couronnée de succès ou non, ont une connaissance de la vie politique et un point de référence pour toute activité politique éventuelle qui leur permet de comprendre la valeur de tout programme de formation à venir.

Il est utile de rappeler que le vécu qui ne s'accompagne pas d'une réflexion structurée aura bien peu d'effets sur l'acquisition des connaissances. Les personnes qui s'occupent des campagnes des partis ou de gestion électorale devraient réaliser la pertinence des programmes de formation en vue d'acquérir des connaissances personnelles et organisationnelles.

10.6 La publicité commerciale

Les formateurs auront recours à la publicité au cours de leur programme, mais qui plus est, ils pourraient faire des techniques publicitaires un élément principal de leur programme. Cette section se penche sur les raisons qui les amèneraient à agir ainsi, les responsabilités de l'équipe de formation, les restrictions sur la publicité et la nécessité d'évaluer l'impact.

Plusieurs programmes de formation auront besoin de la publicité et les programmes de plus grande envergure pourraient vouloir recourir aux services d'une agence de publicité. Les besoins publicitaires pourraient comprendre les annonces pour trouver du personnel et celles

visant à promouvoir les activités et les produits. À cette fin, on pourrait vouloir utiliser les médias nationaux et communautaires.

Ce que la publicité peut faire

La publicité sert à transmettre, de manière répétée, de courts messages, des rappels et des éléments d'information tout simples; de même, elle crée un état d'esprit (en particulier grâce à la télévision). Elle est moins efficace si l'information transmise est trop détaillée ou pour expliquer des enjeux complexes. En dépit de ce que peuvent laisser croire certaines agences, la publicité ne peut pas résoudre tous les problèmes ou traiter de tous les aspects d'un programme de formation.

Le choix d'une agence

De plus en plus, on se sert de la publicité pour les programmes d'éducation à la citoyenneté et pour les programmes de formation électorale. On a recours à l'univers de la publicité et à cette fin, on retient les services d'une agence pour diriger et coordonner la campagne publicitaire.

Lorsqu'une telle situation se présente, on devrait tenter de se tourner vers une agence ayant déjà obtenu des mandats avec des organismes publics ou ayant déjà travaillé sur les campagnes de candidats politiques. Mais ce qu'il faut retenir principalement ici, c'est qu'une agence – plutôt qu'un établissement d'enseignement – sera mandatée pour soutenir le programme d'information publique et d'éducation civique.

Or, lorsque l'on décide de recourir aux services d'une agence, cela semble résoudre un certain nombre de problèmes pour les commanditaires du programme. En effet ,les agences ont un accès immédiat à des renseignements sur les électeurs et les citoyens grâce aux études de marché qu'elles auront réalisées dans le passé; d'un point de vue commercial, elles ont intérêt à ce que le programme soit mené de manière professionnelle; elles savent comment produire et placer des annonces dans des médias à impact national, et occasionnellement, dans les médias ayant un impact communautaire; elles se servent de leurs compétences en gestion de programme; et elles concluent des ententes financières pour créer une synergie avec d'autres organisations.

Évidemment, ceci permettra au programme d'atteindre certains de ses objectifs, mais il pourrait en louper d'autres. Aussi, il n'est pas donné à toutes les agences de publicité de bien gérer un tel mandat ou d'aimer travailler avec des gens qui veulent autant contrôler que les représentants d'une commission ou d'un organisme électoral ou d'une organisation de la société civile. De plus, s'ils ont déjà représenté des partis politiques ou des candidats qui contestaient une élection, cela pourrait s'avérer problématique dans le cas d'une opération non partisane, ne serait-ce que sur le plan de la perception.

En général, ceux qui optent pour une stratégie publicitaire, par opposition à un programme de formation bénéficiant d'un soutien publicitaire, devront signer un contrat avec une ou plusieurs agences et ces agences géreront le mandat en vertu des modalités habituelles d'une agence de

publicité du secteur privé. Ceci étant, à partir d'un document de présentation clair et précis, des budgets globaux devront être établis, des soumissions devront être présentées et des marges bénéficiaires acceptables devront être convenues.

La gestion de projet

Une campagne publicitaire ne veut pas dire qu'une organisation renonce à ses responsabilités par rapport au programme, bien qu'il puisse être tentant de confier celui-ci au privé et d'adopter une approche non interventionniste, se résumant à payer les factures et à accepter le rapport final.

Une telle approche placerait la responsabilité sur les épaules de l'agence et ceci pourrait entraîner des dépenses extravagantes et inutiles, des plans trop ambitieux – alors que l'agence aurait en tête un prix en publicité plutôt que l'impact sur le programme – et quelques incohérences entre les messages communiqués et le programme d'éducation à la citoyenneté ou de formation électorale. De même, il pourrait y avoir un risque que les relations soient mal gérées avec les alliés éventuels du programme, en particulier les formateurs, les organismes électoraux et les organisations de la société civile qui fonctionnent hors de l'univers du secteur privé.

De manière particulière, les organisations doivent comprendre que si une campagne de publicité devait mal tourner, ce n'est pas l'agence qui serait blâmée; c'est l'organisation qui est derrière la campagne qui devrait affronter les critiques du public. Par exemple, on a recensé des exemples où les agences n'ont pas fait preuve de grand professionnalisme dans le choix des images, des slogans et des porte-parole de produits, ou au niveau des médias retenus pour la diffusion et la publication des annonces.

Il est donc essentiel que l'organisation mette sur pied une solide équipe de gestion de projet, disposant de ressources adéquates et ayant accès facilement à tous les renseignements dont elle pourrait avoir besoin, y compris la capacité de mener sa propre évaluation de l'impact (voir ci-dessous). Cette équipe élaborera le dossier de présentation, établira le calendrier et supervisera chaque aspect du projet. L'agence lui fera rapport et ne sera pas responsable de convoquer les réunions visant la remise des rapports et l'étude des décisions qui auront été prises.

Les soumissions et les contrats

Les responsables de la mise en œuvre d'un programme, en particulier celui lié aux élections, font face à des contraintes de temps. Aussi, il se pourrait qu'ils soient enclins à se décharger de cet aspect de leur responsabilité le plus rapidement possible. Dans un tel cas, cela pourrait vouloir dire de consulter une agence afin de déterminer ce qui peut et ce qui doit être fait, puis de demander à la même agence d'aller de l'avant et de le faire. Il pourrait même y avoir une recommandation informelle afin que telle ou telle agence fasse le travail.
Le danger ici réside dans le fait qu'en l'absence de soumissions diverses découlant d'un appel d'offres, l'organisation pourrait ne pouvoir découvrir d'autres approches pour la réalisation du projet et ne pas payer nécessairement un prix adéquat.

Ceci dit, il existe des moyens d'accélérer ce processus et de renforcer les capacités internes en vue de rédiger le projet original. On pourra dresser une liste de certaines agences et leur demander une proposition initiale, puis élaborer un document en s'appuyant sur celles-ci; de même, on pourra mandater un groupe de personnes pour préparer le dossier.

Dans son document d'appel d'offres, l'organisation peut énoncer diverses exigences visant à garantir que le travail soit réparti entre un certain nombre d'agences possédant une expertise particulière, et ce, afin que l'industrie ne puisse imposer ses conditions pour répondre à l'appel d'offres.

Si l'on doit procéder à une étude exploratoire, ou préparer un document d'appel d'offres et examiner les modalités de fonctionnement initiales du projet, il sera préférable d'exclure ceux qui auront travaillé à ces documents au moment de préparer l'appel d'offres final. Sinon, certains pourraient être tentés d'orienter le document de présentation de manière à favoriser leur propre organisation. Pour des lignes directrices sur la manière de mener un appel d'offres, voir Journaux – Suède – multilinguisme.

Lorsque l'on convient d'accorder un contrat, il faut faire bien attention aux modalités concernant les dépassements de coût. [2] Il est beaucoup trop facile de permettre à une agence de dire que le dossier initial était imprécis, que les attentes du client ont évolué ou que le temps requis a été sous-estimé. Les organismes électoraux subissent énormément de pression afin que les élections se déroulent comme il se doit, et ce, peu importe le coût; en conséquence, les agences pourraient fort bien être tentées d'augmenter les coûts au-delà du montant initial prévu au contrat. [3]

Comprendre les modalités

Les agences de publicité utilisent un langage qui leur est propre et que les formateurs peuvent ne pas comprendre. Il faudra accorder un certain temps à l'équipe de gestion de projet afin qu'elle soit sur la même longueur d'onde que l'agence.

Par ailleurs, il existe deux types d'activités qui sont particulièrement pertinentes pour une campagne de publicité. En premier lieu, il y a la publicité dans les grands médias, c'est-à-dire la publicité suivant une formule normale et éprouvée au sein des médias locaux et nationaux : les annonces que l'on retrouve dans les médias écrits, à la radio et à la télévision, ainsi que sur les panneaux d'affichage. Il y a aussi les actions hors média, c'est à dire ces moyens ou activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs d'une campagne. Parmi ceux-ci, on compte la distribution de babioles, l'organisation de jeux à la radio ou à la télévision, le placement de produits et l'organisation d'activités publiques.

La participation de la société civile

On pourrait penser que les agences ayant une expérience des actions hors médias pourraient gérer les activités des groupes de la société civile. Cela pourrait être le cas, mais l'expérience porte à croire que le contrôle que les annonceurs exercent sur ces activités ne sera pas

acceptable aux yeux des organisations non gouvernementales et des organismes à base d'adhésion. Elle n'est pas satisfait de voir leurs activités dictées, mais préfère être impliquée dans la phase de planification stratégique, ce qui n'est souvent pas possible lorsqu'une agence a reçu le contrat initial.

Toutefois, il existe des voies dans lesquelles l'activité de la société civile soit encouragée afin de supporter une campagne *au-dessus de la ligne*. Cela est mieux fait non pas par les agences mais par ceux qui comprennent et travaillent avec les organisations de la société civile sur une base régulière (Voir La société civile organisée en tant qu'acteur de l'éducation électorale).

Évaluation de l'Impact

Il existe des preuves à suggérer que le face-à-face des activités éducatives (approche directe) a un plus grand impact sur les niveaux de confiance des gens dans le vote et les élections que les spots publicitaires (approches indirectes). Il y a également quelque difficulté à séparer l'impact des spots télévisés (normalement considéré comme le facteur le plus important dans une campagne publicitaire, et le plus cher) de plus de la couverture de télévisions généralistes, en particulier pendant les campagnes électorales.

Les larges campagnes de publicité déterminent également la structure organisationnelle de l'organisme parrain, car ils ont des effets particuliers sur la réaction du public. La publicité d'un numéro en service d'appel libre a comme conséquence une augmentation massive des appels à ce numéro suivi d'une chute rapide par la suite, à moins que la publicité soit répétée. Les organisations peuvent se préparer à faire face à une flambée bien qu'ils n'aient pas réellement besoin d'une telle capacité.

Il existe des exemples de petites entreprises en difficultés parce qu'elles ne peuvent plus répondre à la demande selon laquelle une campagne nationale réussie puisse provoquée, et il existe aussi un certain danger qu'une organisation n'en vienne à être associée à une affaire publicitaire. Par exemple, une organisation de la société civile favorisant un vote libre et juste et par la suite l'élection échoue: au moment même où l'organisation est la plus utile, son association avec une défaillance pousse le public la blâmer.

Ce sont là des questions qu'une grande entreprise peut ne pas prendre en compte, mais les plus petites et plus éphémères coalitions démocratiques, les administrations électorales, les ONG individuelles et les organisations membres doivent les examiner.

L'évaluation du succès de la campagne est plus importante que ces considérations de nervosité face à la campagne elle-même. Une agence de publicité a intérêt de s'assurer que le projet réussisse.

Si les critères par lesquels le succès est mesuré ne sont pas convenus au début, les critères seront présentés à la fin pour être mesurés de façon positive. Dans un programme avec des objectifs qualitatifs comme ce que pourrait avoir un programme d'éducation, il est plus facile à une organisation à masser ses réalisations que cela ne l'est pour une organisation éducative ou

une ONG. Un rapport qui met l'accent sur le nombre d'annonces placées (un indicateur quantitatif) pourrait produire des résultats plus positifs, par exemple, que celui qui aurait examiné leur impact sur le comportement.

De plus, il est possible de gérer l'impact non seulement à la fin mais aussi au cours d'une campagne en sélectionnant les zones où le succès est probablement en raison d'autres facteurs plutôt que de traiter avec les zones difficiles.

Les personnes qui gèrent un projet devraient, après avoir établi les critères de succès, mettre en place un programme de surveillance de leur propre bureau d'études pour mesurer l'impact. Ils doivent rendre les informations qu'ils obtiennent à la disposition de l'agence, et peuvent même écrire dans le contrat la manière dont de telles informations seront collectées et comment elles seront intégrées dans la campagne au fur et à mesure qu'elle progresse.

Ils devraient également établir un mécanisme pour s'assurer que le programme prenne en compte cette information, et qu'il y ait suffisamment de souplesse pour renégocier la tâche qui consiste à faire face aux changements dans les conditions initiales, en particulier, le contexte politique.

Il existe des exemples de programmes qui ont fait cela et qui sont restés très proche de la dynamique changeante du contexte global et à l'évolution des besoins de l'organisation du client et leur interprétation du besoin du publique. Il y a eu également des programmes qui sont restés fidèles à leur stratégie initiale, malgré les preuves que le programme ne traitait pas des questions posées par le public. Mais cela est l'un des dangers de signer avec une agence qui est plus sollicité à vendre un produit que d'encourager les gens à apprendre et à changer.

La relation entre la publicité et les programmes publics d'éducation

La publicité joue un rôle important dans la réussite d'un programme d'éducation publique. C'est une composante essentielle et un atout pour un tel programme. Mais en général, un programme d'éducation publique devrait chercher à étendre sa portée au-delà de l'information et de la commercialisation dans les zones où les agences de publicité peuvent ne pas fonctionner normalement. Toutefois, le succès des programmes d'éducation du public et l'utilisation continue des agences de publicité à élaborer des éléments de projets tel que le service public, a abouti à une convergence entre les personnes impliquées dans l'éducation et ceux qui annoncent.

La question qui doit être résolue alors n'est pas de celui qui est meilleur, mais de celui qui a le contrôle du programme de service public. Compte tenu des besoins politique des programmes d'éducation du public, leurs objectifs sociaux et l'importance de la consultation publique ainsi que la participation du public, il semble naturel que les agences de publicité continueront à agir en tant que fournisseurs d'un service spécialisé en particulier plutôt que comme des gestionnaires de l'ensemble d'un programme.

Notes:

[1] Ces travaux sont normalement mis en adjudication, mais il y a des pays où le travail sur les campagnes politiques éliminerait une agence d'avoir pris un compte non-partisan d'éducation des électeurs.

[2] Bien qu'une autorité d'élection ou une organisation d'éducation des électeurs puisse ne pas avoir beaucoup d'expérience avec les contrats, il est susceptible d'être un corps plus expérimenté au sein du gouvernement: en effet les autorités électorales, qui font partie d'un bureau du gouvernement peuvent être amenées à travailler à travers une organisation tel comme un conseil d'appel d'offres.

[3] Les organisations contractantes devraient examiner les façons dont elles facturent leurs services. Elles pourraient demander un paiement direct pour le travail effectué. Ou elles pourraient percevoir une commission sur les publicités placées. Tandis que la seconde option puisse paraître moins cher, il y a une incitation pour que l'agence fasse un excédent de publicité afin de dynamiser ses revenus. Il est essentiel que les incidences financières de la publicité soient discutées avant que les contrats ne soient signés.

10.7 L'éducation à distance

L'éducation à distance est le terme que utilisé pour désigner l'éducation dans un contexte où une distance géographique séparant le prestataire des services d'éducation du bénéficiaire, et où il n'y a pas d'échanges quotidiens ou réguliers entre l'éducateur et le participant.

En un sens, au départ ceci caractérise tout programme d'éducation électorale et d'éducation civique, à moins que le programme soit dispensé dans une classe d'un établissement où l'éducateur et le participant se retrouvent de manière régulière.

C'est pourquoi l'enseignement public se compare à l'éducation à distance. La seule exception pourrait porter sur le fait que la formation à distance s'appuie sur des objectifs éducatifs précis et pouvant être vérifiés alors que le participant devra démontrer les aptitudes qu'il a acquises par le biais d'un devoir ou d'un examen.

Divers éléments conviennent particulièrement bien au contexte entourant la formation et l'orientation des formateurs:

- *Le recrutement des participants:* en premier lieu, la formation à distance exige que l'on puisse identifier les participants et de mettre en place un moyen de communication entre eux et l'établissement d'enseignement. Ce lien de communication peut se faire par le biais du téléphone, de la poste, de réseaux informatiques ou d'un coordonnateur local des participants. Ce lien est essentiel car l'établissement d'enseignement et le participant doivent entretenir une relation continue. D'autre part, l'établissement d'enseignement devra préparer un prospectus afin que les participants puissent choisir à l'avance les cours qu'ils voudront suivre.

- *La préparation et la distribution des documents de formation:* lorsque l'identité des participants a été établie et qu'ils sont effectivement inscrits à des cours, on pourra leur remettre les documents qui auront été préparés et comprenant des instructions pour l'étude et des exercices autonomes de formation. Ces documents pourraient obliger les participants à se réunir en petits groupes pour travailler sur des sections particulières, ou ils pourraient être conçus de manière à ce que la formation se fasse entièrement de manière autonome.
- *Les programmes d'appui aux modules de formation autonome:* chaque établissement devrait mettre sur pied un éventail de programmes à l'appui de ces modules de formation autonome et sa capacité à y parvenir mettra en plus en valeur son rôle de prestataire de formation à distance.

Premièrement, et de manière plus traditionnelle, l'établissement fournira aux participants un endroit pour qu'ils puissent passer les examens, puis corrigera et annotera ces documents pour qu'ils puissent évaluer leurs progrès avant l'étape des examens finaux.

Deuxièmement, l'établissement pourrait prévoir des occasions où les participants seraient en mesure de rencontrer les chargés de cours, par exemple en tenant des activités à proximité du domicile des participants. De telles activités pourraient comprendre des cours magistraux à l'appui des parcours de formation et la possibilité de tenir des rencontres personnelles. Des conseils pourraient être prodigués lors de réunions en petits groupes ou organisées avec des personnes étudiant dans des domaines différents.

Troisièmement, un programme de formation pourrait être mis au point en mettant à contribution les réseaux nationaux ou régionaux ou les stations communautaires de radio et de télévision. Ces émissions pourraient être diffusées suivant un calendrier qui serait mis à la disposition des participants afin qu'ils puissent regarder ou écouter celles-ci. En appui à cette diffusion, on pourrait fournir des radios à manivelles, des radios à piles ou des appareils de télévision communautaires.

Enfin, un établissement pourrait recruter, former et payer des gens pour coordonner les groupes locaux de formation, lesquels exercent régulièrement un rôle-conseil et un rôle d'animation auprès des groupes de participants. Ceci dit, il se pourrait que de tels groupes se réunissent seulement pour passer à travers le matériel qui leur aura été fourni ou pour faire ensemble des devoirs qui nécessitent un travail concerté.

- *Les activités préalables à l'évaluation du rendement:* dans les programmes à distance qui comporte un élément formel, il est probable qu'un examen permettra d'évaluer le rendement. Dans les cas d'enseignement à distance utilisés pour les programmes de formation électorale ou autres programmes similaires, il se pourrait que l'évaluation du rendement se fasse sur le terrain.

Les activités préalables pourraient s'inscrire dans un événement d'importance, mais en général elles consistent en des rencontres entre une équipe de formation et des participants où les uns posent des questions et les autres donnent des réponses. Une séance d'orientation et d'information pourrait aussi s'y combiner.

Ceci dit, avant leur évaluation, les participants sont nerveux et ces sessions sont conçues pour dissiper les inquiétudes et s'occuper des soucis d'ordre administratif et pratique.

La radio offre un format particulièrement bien adapté à de telles activités, car les auditeurs pourront appeler et poser des questions et les réponses qu'on leur donnera seront diffusées au bénéfice de tout un chacun.

- *L'obtention d'un diplôme:* lorsque le participant aura terminé son programme d'études et réussi ses examens, il recevra un diplôme. Il importe de souligner deux éléments à cet égard.

Premièrement, bien que le programme d'enseignement à distance puisse compter des personnes ayant peu d'expérience, la plupart auront fait des études et auront une expérience de travail. Le diplôme devrait tenir compte de cela, et dans le cas de la formation électorale ou d'une formation similaire, une certaine reconnaissance devra être accordée pour ce que fera le participant en milieu de travail pendant le cours de sa formation. Il ne faut pas s'attendre nécessairement à ce que ces participants soient toujours présents aux activités entre le moment de leur inscription et l'obtention de leur diplôme. De même, on devra porter une grande attention à la valeur dudit diplôme et bien faire connaître aux gens son importance sans pour autant surestimer ou sous-estimer sa valeur.

Deuxièmement, il faudra se pencher sur les liens entre le programme de formation électorale et d'autres diplômes et un cadre national de compétences. Si l'on s'attend à ce que les adultes soient des participants à une activité de formation éreintante après les heures de travail, assurément ceux-ci devront laisser tomber certaines choses (du travail, d'autres études, du temps avec la famille ou les amis). Dans un tel contexte, il pourrait s'avérer difficile de recruter des gens à moins d'associer une certaine valeur au diplôme; et la seule exception pourrait être au moment d'une élection de fondation.

10.8 L'univers du numérique

Il n'existe plus vraiment de frontière entre les médias électroniques et les médias qui ont vu le jour en raison des nouvelles technologies. Par exemple, Internet a marqué une révolution en donnant aux gens qui détiennent un ordinateur personnel accès à toute une gamme de produits numériques.

Les nouvelles technologies et l'impact croissant des réseaux sociaux numériques permettent aux citoyens d'enregistrer leurs intérêts et de recevoir des informations pertinentes. À l'inverse, elles permettent à ceux-ci de sélectionner le type d'information qu'ils désirent obtenir. Bref, Internet a changé les façons de faire.

Le fait que les ordinateurs sont de plus en plus disponibles dans les résidences privées, les endroits publics et les espaces communautaires, permet aux citoyens d'accéder directement aux matériaux disponibles en ligne (des documents, des photos, des vidéos, des fichiers audio, etc.).

Pour l'éducation électorale, cela signifie qu'il est désormais possible de concevoir des programmes et des messages sur mesure, et ce, même dans les pays en développement (soit ceux qui ont généralement peu de ressources, qui disposent d'un accès plus limité aux réseaux informatiques et qui utilisent des connexions téléphoniques) où peu de gens ont accès à Internet. Car fait intéressant, le Web est un médium qui n'a pas de frontière : par exemple, un outil créé aux États-Unis et conçu à l'intention d'électeurs américains peu instruits, qui se retrouve dans le Web, pourrait être consulté par l'utilisateur d'une bibliothèque en Afrique du Sud.

Internet a tout chamboulé. Son évolution est incessante et il est difficile de prédire son incidence sur la manière d'étudier et les stratégies en matière de formation. Jusqu'ici, les programmes de formation électorale et d'éducation à la citoyenneté ont fait un usage novateur du Web, mais il est possible de faire beaucoup plus.

Malheureusement, comme pour toutes les nouvelles technologies, un fait demeure : l'innovation découle souvent davantage de l'enthousiasme que d'une évaluation professionnelle des produits, des résultats et de l'impact. Or, quand on songe au développement d'un site Web efficace, les coûts peuvent s'avérer élevés. Certes, il pourrait être possible de récupérer ces coûts, par exemple en vendant des espaces publicitaires; mais pour ce faire, le site devra générer suffisamment de trafic – et attirer le public ciblé. En conséquence, au départ il pourrait être préférable de s'en tenir à des outils qui permettent essentiellement de transmettre des documents aux formateurs et aux responsables électoraux.

Ainsi, il ne serait peut-être pas avisé d'utiliser des ressources afin qu'un étudiant en Californie puisse comprendre le processus de vote en Bosnie. Ceci dit, des pays qui comptent un nombre élevé d'électeurs expatriés et compétents pourraient tirer profit d'un site Web bien conçu.

Cette section aborde la production pour le Web ainsi que les avantages et les possibilités qu'offrent les percées au chapitre de la production numérique.

10.8.1 Les documents numériques et électroniques

En plusieurs endroits, on continue de recourir aux enregistrements en mode analogique. Ceux-ci ont leur importance car ils offrent une souplesse pour distribuer les documents de formation (voir Les autres moyens pour communiquer l'information sur la formation électorale). Toutefois, avec l'avènement de l'enregistrement numérique, de nouvelles possibilités ont vu le jour sur le plan de la production, de l'édition et de la distribution.

À l'instar de plusieurs exemples d'innovation, les coûts de départ et de production ont diminué. Dans le cas des documents de formation, ceux-ci peuvent être produits ou reproduits de façon adéquate; il peut être utilisé de manière individuelle ou collective sur des ordinateurs de bureau ou des ordinateurs personnels pourvus des périphériques nécessaires, tels que microphones, caméras numériques et enregistreurs numériques. La possibilité d'avoir accès à des documents produits par des professionnels, p. ex. des extraits de films, des photographies, des extraits musicaux et autres, ainsi que la capacité de l'éditer pour le présenter dans un format numérique

ou un autre – qu'il s'agisse du format PowerPoint que l'on retrouve un peu partout ou d'un format alliant son et images animées – ont permis de sortir la production des maisons de production.

Parallèlement, les formateurs ne doivent pas perdre de vue les questions entourant le droit d'auteur et la licence d'utilisation d'un logiciel. De même, ils ne doivent pas se laisser aller à croire qu'une production satisfaisante puisse être le fruit de gens non formés ou que le fait de posséder un logiciel de publication assistée par ordinateur donne pour autant à une personne la capacité de concevoir une publication; aussi, dans le cas d'une production interne, ils ne doivent pas sous-estimer les coûts d'assistance logiciel et ceux afférents au temps du personnel. Mais en dépit de tout cela, il reste qu'on assiste à l'émergence d'un monde nouveau.

En acquérant ou en concevant des documents en format numérique pour les utiliser en appui aux documents de formation d'un programme d'études ou en vue de s'en servir comme outil principal de formation, on accède à de nouveaux mécanismes de distribution.

Le matériel audio

Les dispositifs audio à usage personnel ont connu une grande croissance. Le plus en vogue est l'iPod, mais ce n'est que l'un des nombreux dispositifs conçus pour la mise en mémoire de matériel audio que l'utilisateur pourra utiliser à son gré. Faits pour la musique, ces dispositifs sont maintenant en voie de se transformer en périphériques qui permettent d'entreposer des fichiers volumineux; de même, on observe que de plus en plus, les utilisateurs ont tendance à télécharger du matériel conçu spécialement pour ces appareils et auquel permettent d'accéder différents sites Web. Connu comme étant la baladodiffusion, encore que ce matériel audio puisse prendre d'autres formes, celui-ci permet d'écouter des magazines radiophoniques hebdomadaires; il sert aussi comme guide dans les musées, pour l'écoute de commentaires sur l'actualité ou pour connaître les activités.

Ces appareils deviennent de plus en plus accessibles et peuvent être fournis à faible coût aux formateurs qui se déplacent. Aussi, ces appareils, qui peuvent être branchés sur des systèmes de diffusion publique, contribuent à fournir une interface relativement uniforme pour ceux qui produisent le matériel, ceux qui le transfèrent dans Internet, et ceux qui le téléchargent à partir d'un emplacement donné pour le faire entendre, au moment convenu, à une ou plusieurs personnes.

Le matériel vidéo

Des dispositifs semblables sont disponibles sur le marché et permettent d'afficher des images fixes ou animées. Toutefois, ces derniers sont plus onéreux. Un moyen plus appropriée pour la distribution de matériel vidéo est le DVD, qui est de plus en plus accessible. Désormais, on peut avoir rapidement et facilement accès à du matériel d'enregistrement pour les disques vidéo numériques.

Les téléphones cellulaires

Les fabricants de téléphones cellulaires travaillent à combiner le développement de logiciels et de documents numériques afin que leurs appareils puissent servir à la fois comme des dispositifs numériques et comme des récepteurs radios. En raison d'impératifs commerciaux, ce développement est axé de manière à permettre aux utilisateurs de télécharger les documents par le biais de connexions sans fil et de rester branchés au moment où ils font de l'écoute, du visionnement ou des envois.

Pour le formateur, cela signifie qu'il faudra prévoir distribuer les documents aux personnes qui utilisent des téléphones cellulaires d'une manière correspondant à leurs besoins.

10.8.2 Les documents d'éducation électorale dans le Web

Pour la plupart des logiciels qui sont conçus dans les sociétés où les ordinateurs peuvent communiquer entre eux à faible coût et à grande vitesse, y compris les logiciels de fonctionnement normal et les logiciels de bureautique, leur mise en service se fait grâce à Internet; celui-ci permet de procéder aux mises à jour, de régler les problèmes liés aux bogues et d'obtenir de l'aide au besoin. La révolution, dont on n'a beaucoup parlé, est terminée. Le monde a profondément changé, et les personnes ayant accès à un téléphone et à un ordinateur peuvent difficilement s'imaginer une époque où Internet n'existait pas.

Or, il existe encore un fossé numérique entre ceux qui ont cet accès et ceux qui ne l'ont pas, soit la majorité de la population mondiale. Et parmi les riches, on observe aussi un écart entre ceux ayant un accès facile à des téléphones et à des ordinateurs au prix d'achat et d'entretien peu élevé, et ceux pour lesquels ces appareils sont nécessaires mais onéreux.

Les formateurs qui préparent des documents pour le Web doivent rester à l'écoute de leurs publics de la même manière que ceux concevant du matériel au moyen d'un autre média. Dans le cas du Web, les coûts de départ et de publication sont peu élevés, et on peut publier ou modifier les documents rapidement. En conséquence, il peut être tentant de vouloir publier dans le Web sans vraiment tenir compte des normes de publication et du contrôle de qualité auxquels on devrait s'astreindre habituellement. Il faut résister à cette tentation.

Mais outre ces questions, les personnes qui s'adonnent à la publication en ligne doivent examiner un certain nombre de questions qui découlent des changements de nature qualitative qu'Internet a fait naître.

Par ailleurs, le Web permet de distribuer un contenu précis, par exemple une vidéo, un document ou une entrevue en direct – encore que la qualité de la diffusion continue à imposer certaines limites à cet égard. Mais il constitue avant tout une plateforme permettant à un grand nombre de personnes d'y accéder simultanément; ceci dit, lorsque des gens participent à une activité commune, il faudra prévoir probablement des écrans, des claviers et des ordinateurs distincts. Le travail en collaboration à partir d'un même point d'accès est possible, mais cette façon de faire pourrait ne pas être totalement satisfaisante.

Le multimédia

Outre l'imagination et l'habileté du formateur et de son équipe technique, il existe peu de limites en ce qui concerne l'éventail de supports qui peuvent être utilisés pour animer les documents qui se trouvent dans le Web, le mettre en évidence, l'illustrer ou simplement lui donner une touche artistique. De fait, les limites devraient provenir de l'examen des objectifs de formation, du public visé ainsi que des contraintes liées à l'équipement, aux vitesses de téléchargement et de la fiabilité de l'équipement de l'utilisateur. À l'évidence, ceci pourrait vouloir dire que ceux qui s'attendent à des sites Web remplis de fantaisie pourraient être déçus car les sites pourraient plutôt avoir une apparence terne ou être moins relevés sur le plan technologique. Parmi les gens qui seront déçus pourraient se trouver des personnes ayant fourni des fonds ou des ressources, des gens qui auraient été chargés de faire la programmation, ou encore qui sont parties prenantes au programme mais qui ne font pas partie du public visé. Les formateurs devront être en mesure de défendre leurs choix avec énergie.

Les différentes plateformes d'utilisation

En plus des problèmes susmentionnés, l'utilisateur accède au Web au moyen de différentes interfaces. Les différents fureteurs de navigation, la qualité de l'écran et ses différentes tailles, les différents systèmes de téléchargement – par l'entremise de modems qui sont lents, du câble ou du satellite, la transmission en mode numérique ou analogique, ou les lignes téléphoniques sans fil ou en fibre optique – constituent certaines des possibilités qui existent en ce moment. Cela affecte ce qu'un utilisateur voit à l'écran, par exemple la façon dont le document téléchargé y apparaît ainsi que la clarté des couleurs et des images. En général, ce sont les programmeurs qui s'occupent de ces différences, mais les formateurs devraient s'intéresser à cette partie de leur travail, surtout s'ils cherchent à normaliser leurs documents et à y donner un accès général. Certains sites offrent des conseils au sujet des logiciels, des paramètres d'affichage et autres éléments permettant de voir les documents; mais ceci ne sera d'aucune utilité aux personnes ne pouvant régler leurs appareils adéquatement.

L'impression à partir du Web

La majorité des sites fonctionnent encore comme des livres électroniques et interactifs, que ce soit pour fournir du contenu, apporter de l'aide, donner accès à des manuels ou pour expliquer le contenu que d'autres ont conçu. De plus en plus, on imprimera ces documents aux fins d'une utilisation ou d'une distribution ultérieure. Par conséquent, les formateurs devraient songer à mettre au point des outils qui pourront être imprimés et conserver leur intégrité. Mais outre ces éléments à prendre en considération, cela permet de distribuer des documents aux formateurs et aux participants se trouvant dans des zones éloignées ou dans des lieux différents. Plusieurs avantages peuvent en découler, par exemple réduire les coûts, accroître l'impact ou encore, passer outre aux infrastructures de piètre qualité et aux contraintes liées à la sécurité et la censure.

Les activités en ligne

Cependant, le Web n'est pas seulement un outil de publication. Il fournit des possibilités énormes sur le plan de l'interactivité entre le formateur et les participants, que ce soit en temps réel ou au moyen d'activités successives. Les échanges en temps réel peuvent comprendre des conversations entre des personnes ou au sein d'un groupe, ou la présentation audio ou vidéo d'une conférence suivie de questions émanant de gens qui se trouvent à distance. Les activités successives pourraient comprendre : des forums animés où les gens contribuent des idées par courriel, lesquelles sont ensuite affichées, dans un style révisé ou non, pour que tous puissent en prendre connaissance; la présentation de travaux suivant la lecture des renseignements fournis en ligne par les formateurs; et autres. De même, il y a de plus en plus d'examens que l'on peut passer en ligne, au même titre qu'il existe une quantité toujours plus grande de sondages dont les résultats sont compilés et transmis à la personne responsable. L'efficacité de ces techniques de formation à distance – dont le Web a permis d'étendre la portée, ainsi que d'en faciliter et d'en accélérer l'exercice – doit être évaluée de la même manière que tous les autres processus d'enseignement à distance. Ont-ils entraîné des changements dans les connaissances, les comportements ou les attitudes? Sont-ils rentables? Présentent-ils une qualité d'enseignement essentielle et sont-ils normalisés comme il se doit? Quels sont les taux d'abandon?

La synergie

Outre la convergence, qui permet de diffuser le même matériel au moyen de différents médias ou « récepteurs », le Web permet d'établir des liens essentiels entre lesdits médias. Ainsi, les gens peuvent communiquer par courriel sans avoir à recourir à un navigateur Web; d'autre part, un nombre croissant de listes qui distribuent des bulletins et des lettres d'information à des abonnés par voie de courriel avisent les personnes qu'elles pourront retrouver les documents en se rendant à un site Web donné. Les pratiques exemplaires indiquent qu'il est préférable que ces courriels soient courts et qu'ils fournissent des liens permettant à l'utilisateur de déterminer le moment où il prendra connaissance du contenu qu'il aura décidé de lire. Certains sites Web utilisent aussi des formulaires de type courrier électronique pour solliciter des réactions à leur contenu.

Les wikis

« Wiki wiki » est un terme hawaïen qui signifie « rapide » ou « informel ». Il a été adapté pour nommer et décrire le développement de logiciels de collaboration permettant à un groupe d'utilisateurs d'y contribuer et d'en modifier le contenu. La première utilisation de ce logiciel a mené à la création de « Wikipédia », mais une foule de logiciels en libre accès permettent désormais de développer, à faible coût, un site wiki et à un groupe d'intérêt d'établir une communauté Web où ils peuvent interagir ou produire du matériel. Il n'était pas possible de faire une chose pareille auparavant; aujourd'hui, il existe même d'autres façons de s'y prendre. De plus en plus, les outils pour ces communautés de collaboration et pour la publication dans le Web sont faciles à utiliser et on peut se les procurer gratuitement.

Le suivi et les statistiques entourant l'utilisateur

Des logiciels ont été conçus pour permettre un suivi automatisé des visiteurs d'un site Web. Malheureusement, plusieurs de ces systèmes automatisés ne sont pas capables de faire les distinctions nécessaires; alors inévitablement on se retrouve par exemple avec un grand nombre d'utilisateurs enregistrés comme étant issus de la Virginie, aux États-Unis, ou encore de sites commerciaux, et cela, en raison de la prédominance de certains fournisseurs de services Internet. Aussi, aux fins d'évaluation ainsi que pour s'assurer que les documents de formation se rendent aux bonnes personnes, il faut procéder à un suivi plus serré. De plus en plus, les sites invitent à les gens à s'inscrire afin de leur permettre de reconnaître les visiteurs, de la même manière qu'un établissement pourrait avoir un registre de signatures à l'entrée ou qu'un magasin ou un hôtel pourrait vouloir connaître qui sont ses visiteurs les plus fréquents. Parfois, ces systèmes d'inscription peuvent avoir un effet dissuasif sur les visiteurs qui ne s'attendent pas à devoir révéler leur identité (il se pourrait aussi qu'ils ne se souviennent plus de leur mot de passe et de leur nom d'utilisateur lors d'une visite subséquente). En conséquence, certains sites segmentent leur contenu pour inciter les gens à s'inscrire : ils réservent certaines parties pour ceux avec lesquels ils ont établi une relation, qu'elle soit commerciale ou fondée sur le programme de formation. Les sites de service au public qui fournissent des documents de formation voudront probablement adopter une approche favorisant un accès universel et feront un compromis sur la qualité de leurs statistiques et le suivi des données. Par ailleurs, certaines organisations non gouvernementales ont cherché à rentabiliser leur site au moyen de la publicité et à le rendre autosuffisant. Voilà le genre d'enjeux auxquels continueront entre autres d'être confrontés les établissements et les pays les plus pauvres.

Le partage de fichiers

Il existe des logiciels pour faciliter le partage et le téléchargement de fichiers. Les utilisateurs n'utilisent désormais que très rarement les protocoles de transfert de fichiers; ils comptent davantage sur la diffusion en mode continu et les connexions à haute vitesse afin de préserver l'intégrité de leurs fichiers. Le développement de mécanismes de reproduction et distribution gratuites ont été une source de préoccupation pour les producteurs commerciaux de musique et d'images animées. Le partage de fichiers était et demeure un mécanisme propre à Internet, et il se trouvera toujours une occasion où la capacité de partager des fichiers sera utile aux formateurs cherchant à distribuer leur matériel rapidement et à bas coût (voir Les documents numériques et les enregistrements).

11. La mise en œuvre du programme d'éducation électorale

L'élaboration d'un programme de formation exige une connaissance approfondie du groupe de participants, une compréhension de leurs besoins en formation, un ensemble d'objectifs généraux élaborés avec les participants ou leurs représentants, et une idée des options dont dispose le formateur au chapitre de la méthodologie, des médias et du message.

Mais d'autres étapes sont nécessaires à la mise en œuvre:

- les objectifs de formation doivent être élaborés pour chaque groupe de participants (voir La conception du programme de formation);
- ces objectifs doivent former le point de départ d'un plan de formation;
- ce plan doit tenir compte des questions relatives au contenu et aux mécanismes de prestation.

En particulier, les questions entourant la prestation doivent tenir compte des personnes en présence (voir La dotation des programmes d'éducation à la citoyenneté et de formation électorale), des documents de soutien (voir Les achats), des mécanismes de distribution (voir L'entreposage et la distribution) et de suivi visant à s'assurer que l'ensemble du programme se déroule convenablement (voir La gestion).

Si le déroulement d'un programme d'information ou de formation électorale est lié à l'élection à venir, il se pourrait que le travail doive être condensé dans un laps de temps très court. Ceci étant, même dans le cas d'un programme de formation d'ordre général, les changements aux lois et les besoins des participants rendent nécessaire le recours à des modes de prestation alliant souplesse et rigueur.

Outre ces sujets, les présentes sections portent sur des questions de mise en œuvre propres au contexte des institutions fermées et d'autres ayant trait à la sécurité.

11.1 La préparation

Se préparer à mettre en œuvre le programme de formation exige que l'on s'attarde à différentes questions. Certaines de celles-ci pourront être abordées au moment de préparer les étapes préliminaires du programme ou encore à la toute fin, au moment de son évaluation; en revanche, d'autres devront attendre que le projet de formation soit suffisamment avancé.

En conséquence, il faudra prévoir un calendrier de formation électorale beaucoup plus détaillé que le calendrier électoral. De même, il faudra se pencher sur le financement du programme. À moins d'avoir obtenu une subvention, les formateurs devront mettre au point leur programme puis rechercher du financement avant de procéder à sa mise en œuvre, ce qui pourrait leur demander énormément de temps.

Le programme devra être élaboré à la fois globalement et de manière détaillée. Après avoir établi les grands éléments du programme, les concepteurs de programme et les producteurs de matériel devront se concentrer sur des aspects plus particuliers de chacune des sessions.

Après avoir terminé cette planification, il faudra commander le matériel dont on aura besoin. Si le matériel existe déjà, il faudra voir à se le procurer, puis l'entreposer avant de le distribuer (voir Les achats). De même, il faudra recruter et former du personnel (voir Le personnel de l'éducation à la citoyenneté et de la formation électorale).

Peu importe le programme mis au point, il devra être suffisamment souple pour faire face à toute évolution imprévue de la situation.

Utiliser ce qui existe déjà

Ce texte propose une approche linéaire. Or, quels que soient les éléments en place avant la mise au point du programme, sa préparation sera tributaire du contexte local. Par exemple, on pourrait recourir au personnel ou au matériel existant pour élaborer le programme.

De même, il se peut que dans le passé, on ait conçu un plan pour financer un programme semblable ou qu'on ait commandé certains produits et services.

Après avoir établi une stratégie, il se pourrait aussi que l'on se rende compte que le matériel existant ne permettra pas d'assurer la réussite du programme, ou qu'il est trop complexe pour les compétences du personnel disponible. Des modifications devront ainsi être apportées; celles-ci pourraient toucher l'ensemble des documents ou seulement une partie.

Les échéanciers

L'étape de préparation comprend des éléments répétitifs; aussi, il serait approprié d'établir un calendrier de réalisation et de prévoir suffisamment de temps, en particulier pour la production et la distribution du matériel. De plus, le calendrier devrait être conçu de manière à permettre au programme d'évoluer au fur et à mesure qu'il se déploie. Cet élément est essentiel pour que celui-ci soit en mesure de réagir aux commentaires reçus sur le terrain; de même, ceci pourrait permettre de resserrer son contenu et ainsi réduire sa durée. Dans un autre ordre d'idées, il pourrait être possible d'attendre jusqu'au début des ateliers de formation avant de chercher à recruter le personnel qui sera chargé de former les agents d'information des électeurs dans les bureaux de scrutin; à l'inverse, on pourrait former ces gens dans un premier temps puis leur faire suivre d'autres activités de formation. Ceci serait probablement le cas des programmeurs. De même, on pourrait attendre jusqu'à la tenue de toute activité de formation avant de dépenser pour se procurer le matériel nécessaire.

L'engagement

L'étape de préparation en est une qui nécessite d'utiliser les ressources et le temps qu'elles ont à leur disposition le plus efficacement possible. Les formateurs ayant déjà travaillé sur des programmes semblables auront probablement un manuel en leur possession. Mais pour ceux dont c'est la première expérience, ils auront intérêt à travailler en équipe afin de pouvoir vérifier les différents éléments de leur plan de travail; de même, ils peuvent s'attendre à travailler de longues heures et à ressentir plus de pression que prévu initialement, et ce, même s'ils estiment avoir le meilleur plan.

11.1.1 Le calendrier d'éducation électorale

La préparation d'un programme d'éducation électorale requiert d'être en mesure d'élaborer un calendrier, qu'il s'agisse d'un calendrier électoral ou d'un calendrier comportant des dates commémoratives. Le programme d'éducation devrait aussi disposer de son propre calendrier.

La visibilité et les détails

Ce calendrier devrait être placé à la vue de tous. Dans les programmes d'éducation électorale où les citoyens ont de l'expérience, un tel calendrier pourrait présenter seulement les étapes importantes du programme. Mais si les citoyens s'y connaissent moins, le calendrier devrait comporter tous les délais de l'étape de préparation. Tout comme l'endroit où le calendrier sera placé, les détails qu'ils présentent seront importants. Tous ceux que le programme concerne devraient être en mesure de voir et de comprendre ses tenants et ses aboutissants.

Grâce au calendrier, les gens seront confiants que le programme pourra se poursuivre, et ce, même si un membre important de l'équipe devait s'absenter. Mais plus important encore, il constituera un incitatif visuel pour amener les gens à terminer le programme selon les plans prévus à l'origine.

L'élaboration du calendrier

Les formateurs devraient amorcer l'élaboration du calendrier en cernant les différentes étapes de leur programme. Puis, ils devraient définir certaines étapes d'avancement.

En fonction de ces éléments, les formateurs devront établir un calendrier à rebours et prévoir des délais réalistes. Ces délais pourraient intégrer un scénario de réussite et le scénario le plus défavorable; on pourrait donc prévoir une certaine période dans le calendrier et mettre des dates alternatives entre parenthèses.

Il existe des logiciels de gestion de projet pour réaliser ce processus. Ce travail peut aussi être fait manuellement. Des graphiques pourront être préparés que l'on pourra mettre sur du papier ordinaire ou insérer dans des agendas. Évidemment, l'expérience du personnel permettra de déterminer de plus en plus précisément le temps nécessaire pour préparer chaque étape importante du calendrier.

Au départ, on devrait prévoir plus de temps que nécessaire. Aussi, les calendriers devraient être conçus de telle manière que des modifications puissent être apportées au fur et à mesure que l'on en sait plus sur la façon dont le programme évolue.

Les délais obligatoires

Dans certains cas, par exemple lorsque c'est la première fois que l'on met sur pied un programme, il ne sera pas possible d'établir une planification à rebours qui soit optimale; de fait, plusieurs chemins mènent à une activité démocratique. À ce moment, les questions cruciales tourneront autour des fournisseurs externes et des personnes-jour disponibles (multiplier le nombre de jours au calendrier par le nombre de personnes disponibles pour effectuer un travail donné). Il se pourrait que l'on puisse accélérer les choses si l'on y met l'argent, par exemple en acceptant de payer davantage pour le travail des fournisseurs ou en ayant recours à un plus grand nombre d'employés pour faire le travail.

Ce genre de décision pourra être pris rapidement si l'équipe des formateurs a déjà sous la main un projet de calendrier.

11.1.2 La budgétisation et le financement des programmes d'éducation électorale

Les programmes d'éducation électorale requièrent d'argent. Mais combien leur en faut-il? Avant de songer au financement d'un programme, il faut d'abord établir un budget. Et pour faire cela, il faut comprendre les tenants et les aboutissants du programme qui sera mis en œuvre.

Les formateurs doivent participer au processus budgétaire et connaître les différentes façons d'élaborer un budget.

La méthode du budget à base zéro

La méthode de budgétisation la plus précise – et celle aussi qui demande le plus de temps – est celle qui s'appuie sur un système de base zéro où l'établissement du budget se fait parallèlement à l'élaboration du programme.

La budgétisation à base zéro signifie qu'on calcule le coût réel de chaque élément du programme. Par exemple, si on prévoit distribuer 12 feuilles de papier, alors le coût de ces 12 feuilles de papier est calculé et ajouté au grand total.

Un tel processus exige que l'on porte une très grande attention aux détails et que le programme soit clairement établi.

Les budgets par secteur

À la base, un budget par secteur repose sur le montant d'une subvention ou des revenus. Puis, on répartit le montant entre diverses grandes catégories : le personnel, l'administration, les publications et les activités relatives à la formation électorale.

Dans chacun de ces secteurs, on examinera la meilleure façon de dépenser l'argent disponible. Or, quand on fonctionne par secteur, c'est un peu comme fonctionner en vase clos : il se peut qu'on ne puisse déplacer les fonds d'un secteur à un autre et cela pourrait s'avérer très frustrant. En effet, les personnes chargées d'établir les budgets pourraient réaliser qu'il serait possible d'économiser de l'argent sur les salaires et de consacrer davantage de fonds aux activités, ou vice versa.

Les systèmes avec des avances de caisse

Le système le moins intéressant, et qui déresponsabilise le plus, est celui où les fonds sont centralisés et où les divers projets peuvent les utiliser selon leurs besoins et parfois les obtenir avant même d'avoir fait la dépense. Avec un tel système, l'organisme central pourrait avoir une idée du budget global, mais cette information sera rarement partagée. Ainsi, chaque fois que les

gens voudront obtenir des fonds, ils devront en faire la demande sans pour autant savoir si des fonds sont toujours disponibles. Et si les critères pour obtenir des fonds ne sont pas très précis, les gens auxquels on refuse une demande ne sauront pas s'il est vrai qu'il n'y a plus de fonds ou si le refus découle d'une opposition au projet.

Budgétiser en fonction du coût de la vie

Outre les systèmes avec des avances de caisse, on retrouve les systèmes où le budget d'une année est refait en tenant compte tout simplement de l'inflation ou de changements au coût de la vie. Or, à la longue, ces budgets deviennent de plus en plus imprécis et sont de moins en moins un reflet du programme qui doit être mis en œuvre. On pourrait recourir à une telle façon de faire s'il y a continuité dans le programme.

Or, la planification d'un programme doit tenir compte du contexte et d'un ensemble précis d'objectifs de formation. À un certain moment, il faudra probablement utiliser la méthode du budget à base zéro, même si cela prend plus de temps.

Le financement

Après avoir terminé l'élaboration du budget, les formateurs devraient examiner les façons de financer le programme. Outre le financement de l'État, deux avenues s'offrent aux intervenants du domaine social:

- les subventions et les dons;
- le recouvrement des coûts et l'autofinancement.

Les subventions et les dons

Les programmes de formation destinés à appuyer le processus électoral et la démocratie sont une priorité nationale et internationale, bien que leur niveau de popularité puisse les amener à connaître des hauts et des bas. En général, leur financement proviendra de subventions ou de dons. Afin d'obtenir une subvention, qu'il s'agisse du gouvernement, d'organismes d'aide internationaux, de fondations philanthropiques, d'organismes de solidarité ou de bienfaisance, il faudra préparer certains documents qui s'appuieront sur le travail de planification du programme que l'équipe de formation aura entrepris.

Une planification vaste et cohérente et l'importance du programme pour la société, que l'on prendra soin de bien documenter, sont les principaux éléments qui permettent d'obtenir une subvention. Pour sa part, le financement d'un donateur, qui pourrait tout aussi bien s'appuyer sur l'avis de différentes personnes au sujet des causes dont il vaut la peine de financer, pourrait tenir compte de divers autres éléments, entre autres le style utilisé pour faire la demande, les appuis que le programme aura reçus et les relations existantes entre le donateur et l'organisation en charge de l'implémentation du programme.

Mais lorsque l'on parle de subventions, celles-ci sont accordées aux organismes qui ont bien préparé leur demande et si celle-ci comprend des priorités qui correspondent à celles du bailleur de fonds.

À cet égard, les priorités de chaque bailleur de fonds et les normes de présentation des propositions pourront varier. Mais dans la plupart des cas, ces renseignements seront du domaine public.

La rédaction de la proposition

Une proposition doit comprendre des documents précisant le contexte du programme et les raisons qui justifient sa mise en œuvre. On y trouvera également une description de la stratégie à suivre et des résultats attendus, lesquels seront formulés sous forme d'objectifs. De même, un plan de travail détaillé ou résumé est requis, y compris les modalités d'évaluation et de suivi, ainsi qu'un budget pour le projet proposé.

La proposition fournira également de l'information sur l'organisation et le personnel qui sera responsable du programme.

Outre ces simples éléments, certains bailleurs de fonds demandent des renseignements additionnels, lesquels qui peuvent être très pointus. Ceci aura pour d'accroître le niveau de difficulté auquel auront à faire face les organismes de formation de la société civile pour préparer leur proposition; parallèlement, si leur demande est acceptée, cela pourrait leur rapporter davantage.

Les formateurs qui ont à préparer une proposition devraient examiner les éléments qui suivent.

Les cadres logiques

Un nombre croissant de bailleurs de fonds demandent à ceux qui soumettent des propositions de présenter un cadre logique. Malheureusement, ils n'utilisent pas tous exactement la même technologie, ni la même terminologie.

Le cadre logique vise un but très simple: il cherche à s'assurer que ceux qui soumettent une proposition ont abordé les éléments mentionnés précédemment, y compris la méthode d'évaluation du programme. Le cadre logique établit également les bases d'un plan d'affaires ou d'un plan de travail et permet aux personnes en charge de la planification du projet de poser de questions hypothétiques.

Le premier élément d'un cadre logique porte sur les buts et les résultats prévus et le lien logique entre ceux-ci, les activités que le programme mettra en œuvre et l'impact réel sur la société. Il est probable que le cadre logique nécessitera de dresser une liste comportant les hypothèses de planification, l'évaluation des risques à prendre en considération ainsi que les indicateurs externes de la réussite du programme.

On peut mettre au point un cadre logique et le présenter dans un simple tableau où l'on présentera les différentes étapes du projet. De même, les grandes lignes du cadre logique pourraient servir à créer un document de présentation.

Lorsque le cadre logique est défini, en théorie, on devrait être en mesure de budgétiser chaque article (et de préparer ainsi un budget à base zéro). Les éléments du budget pourraient être reliés directement aux résultats plutôt qu'aux processus auxquels l'organisation aura recours en vue d'atteindre ces résultats.

La plus grande utilité du cadre logique réside peut-être dans sa capacité à systématiser le processus de planification et à obliger les gens à s'interroger et à trouver de réponses à leurs questions, par exemple: Est-ce qu'il vaut la peine de faire ceci? Est-ce que les choses changeront vraiment là où nous le croyons?

Les sources de financement

Il existe de nombreuses sources de financement et les organisations de la société civile qui œuvrent dans le secteur de l'éducation à la citoyenneté et de la formation électorale devraient chercher à établir des partenariats avec le plus grand nombre possible entre elles. Une ressource précieuse sur les organismes donateurs à l'échelle mondiale est le site Web (www.ned.org) de la National Endowment for Democracy.

À noter que pour les organismes de gestion électorale, en raison de contraintes légales, il se peut qu'ils ne puissent bâtir ce type de partenariat. Leurs sources de financement seront donc plus limitées.

Ainsi, en premier lieu, on pourrait songer au revenu discrétionnaire des citoyens et aux entreprises. En fonction de leurs propres priorités, ces derniers pourraient vouloir accorder du financement.

Deuxièmement, il existe des fonds en fiducie qui ont été mis en place pour gérer l'argent gagné au fil du temps. Dans leur cas, on accordera du financement si les objectifs du bénéficiaire correspondent à ceux de l'initiateur du fonds. Cela présente des limites mais aussi une certaine dose de souplesse.

Troisièmement, certains pays établissent des pourcentages des revenus de l'État qu'ils consacrent à l'aide ou aux partenariats à l'échelle internationale. Des fonctionnaires et des professionnels du développement pourraient être responsables de ces budgets – encore qu'il ne faut jamais oublier qu'en dernier ressort, ce sont les citoyens de ces pays qui contrôlent leurs gouvernants et donc cet argent. Ces revenus proviennent des taxes et des impôts des citoyens qui peuvent décider, par le biais des gens qu'ils élisent, de la manière dont ils seront dépensés. Les fonds destinés à l'aide internationale sont donc à la merci du bon vouloir des électeurs qui ont la chance de vivre dans une partie du monde où l'on vit de façon plus aisée.

Les ententes de financement

Si l'on soumet une proposition et que celle-ci est acceptée, il est probable que suivra un accord juridique qui imposera à l'organisation qui reçoit la subvention certaines modalités en matière de rapports, de contrôle, de responsabilité et de paramètres à respecter en ce qui a trait à l'utilisation de l'argent.

Le recouvrement des coûts et l'autofinancement

Même s'ils bénéficient d'un financement gouvernemental ou de subventions internationales, les projets de formation électorale pourraient exiger un financement additionnel. De même, s'il est possible d'obtenir un financement additionnel pour certains projets, cela pourrait permettre d'étendre la portée d'autres volets d'un programme national.

Certains types de projets se prêtent tout particulièrement au recouvrement des coûts ou à l'autofinancement, et certaines ententes de nature institutionnelle permettent même d'y parvenir encore plus facilement. Dans les lignes qui suivent se trouvent une définition du recouvrement des coûts, des éléments qui laissent à penser que certains programmes de formation électorale peuvent s'autofinancer et des explications sur la manière de mettre en place un système visant à atteindre cet objectif.

Qu'est-ce que le recouvrement des coûts?

La plupart des organisations qui ne relèvent pas du secteur public et qui œuvrent dans le domaine de la formation électorale sont des fiducies, des organisations caritatives ou des organisations sans but lucratif qui sont enregistrées. Ils font leur travail dans l'intérêt du public. En ce qui concerne leur statut juridique national ou international, ce sont des sociétés à but non lucratif.

Ils peuvent récupérer les coûts de leurs activités auprès de leurs clients ou d'un tiers. Les coûts qui seront fort probablement inscrits au budget et facturés sont ceux ayant trait au développement du projet, au fonctionnement de l'organisation et à la viabilité future du projet.

Qu'en est-il des activités commerciales?

De plus en plus, les programmes de formation électorale deviennent une activité spécialisée ayant recours à des appels d'offres; certaines entreprises y voient donc la possibilité d'obtenir des contrats. Cela est vrai pour les fournisseurs des organismes œuvrant à la formation électorale, par exemple les imprimeurs, les graphistes, les agences de publicité ou les distributeurs. Il se peut que les organismes de gestion électorale puissent obtenir des services au prix coûtant auprès d'agences gouvernementales ou se servir de leur importance pour obtenir des tarifs particuliers auprès des entreprises; mais chose certaine, la majorité des services ne seront pas offerts de manière bénévole.

La gestion de ces services, que ce soit par le biais de la sous-traitance ou en ayant recours à des fournisseurs d'importance, exige une attention particulière et soulève un certain nombre d'enjeux (voir La gestion des contrats et La publicité commerciale).

Faire en sorte que la formation électorale s'autofinance

Les planificateurs des programmes disposent de différentes options.

Offrir la formation aux personnes en mesure de payer

Certaines organisations ont intérêt à ce que leurs membres aient accès un programme de formation électorale qui soit efficace, et elles sont en mesure de payer pour ce service. En particulier, les entreprises pourraient estimer que l'éducation à la citoyenneté est essentielle pour leur main-d'œuvre. Il est même probable qu'elles intègrent cet élément au sein de leur budget si elles y voient des avantages au chapitre d'un engagement plus profond envers l'entreprise, de moins nombreuses interruptions de la production en raison de l'incertitude politique ainsi que de l'amélioration des relations humaines et des compétences pour la prise de décisions.

En outre, elles pourraient être prêtes à couvrir les coûts des documents des programmes et permettre que l'on remette des exemplaires supplémentaires à des personnes qui sont à l'extérieur de la société.

Trouver des clients pour lesquels un tiers acceptera de payer

De nombreuses entreprises ont également des budgets pour l'investissement social et le marketing qu'elles pourraient être prêtes à utiliser pour des clients du programme qui sont des tiers. Ainsi, les formateurs pourraient recenser un public cible qui a des liens avec l'entreprise, par exemple les écoliers qui sont les enfants des employés de l'entreprise, les responsables de la sécurité à proximité des installations de l'entreprise ou tout simplement un groupe que l'entreprise à l'habitude de soutenir (des personnes handicapées, une troupe de théâtre).

Le programme de formation serait conçu pour ce groupe et on chargerait des frais de participation sur une base individuelle ou pour l'ensemble groupe. Le client tiers, soit l'entreprise, paierait la facture.

Solliciter les contributions en nature

Bien que certaines entreprises ou institutions ne puissent pas couvrir tous les coûts d'un programme de formation électorale, elles pourraient être en mesure de fournir une contribution en nature qui aurait pour effet de réduire les coûts globaux du programme. Ceci pourrait comprendre la fourniture de locaux, d'équipements, de fournitures, de véhicules ou peut-être même de personnel.

Obtenir des commandites ou de la publicité locale

Les documents de formation électorale sont destinés à un grand nombre de personnes et les entreprises pourraient vouloir s'associer aux messages positifs que l'on cherche à communiquer. Ainsi, il pourrait être possible d'établir des ententes en vertu desquelles les entreprises accepteraient d'utiliser leurs budgets publicitaires pour couvrir les coûts d'une publicité dans un média imprimé ou électronique.

Lorsque de telles ententes sont conclues, les annonceurs paient pour la visibilité et n'ont pas de contrôle sur le message. Mais ils pourraient avoir certaines attentes, qui seront précisées dans l'entente : le nombre de personnes auxquelles est destiné le message, la qualité de la production et le caractère non partisan et professionnel du message. Les annonceurs s'attendront à un service professionnel et ne voudront pas s'associer à un travail bâclé.

Ceci vaut tout autant pour une annonce qui paraîtrait dans un petit bulletin d'information local, où le boucher local ou le magasin du coin recevrait de la visibilité, que pour une annonce qui serait télédiffusée à l'échelle nationale aux heures de grande écoute.

Inciter la publication de messages sur la formation électorale sur des produits commerciaux
Les entreprises distribuent leurs propres produits et paient pour leur production. Or, il pourrait être possible de les convaincre d'imprimer des messages sur les élections sur leur emballage. Plusieurs contenants de produits laitiers et céréaliers sont conçus pour démontrer un soutien à un concours, à une campagne de courte durée et autres; ces contenants ont été utilisés entre autres pour afficher le visage d'enfants disparus et au profit de campagnes de santé diverses. Si l'on remet à l'entreprise une série de logos et de messages de format normal qui pourront ensuite être imprimés sur un emballage, ceci pourrait s'avérer un moyen fort simple d'éviter les coûts de distribution et de production.

Outre leurs produits, de nombreuses entreprises ont leurs propres bulletins ou journaux internes. Ces publications pourraient fort bien accepter de publier des articles de longueur normale; ceci devrait coûter à peu près rien, si ce n'est le temps de préparer l'article aux fins de publication.

Mettre en place les systèmes nécessaires

Pour réaliser ces exercices de recouvrement des coûts, les formateurs électoraux devront mettre au point des mécanismes qui, souvent, ne font pas partie du travail que font habituellement les organisations non gouvernementales ou les organismes de gestion électorale.

Ils auront besoin de gens qui verront à donner les autorisations nécessaires eu égard à la préparation et à l'utilisation des messages et des logos. De même, un département de la comptabilité sera nécessaire pour suivre et facturer toutes les activités commerciales et découlant de contrats, et il faudra trouver une agence qui puisse s'occuper de la réservation et de l'insertion d'une publicité.

Si l'on s'embarque dans ce genre d'activité, il faut garder deux éléments en tête. On voudra chercher à générer des revenus qui contribueront à la poursuite d'autres activités du programme qui ne produisent aucun revenu, Aussi, il faudra examiner les possibilités de diffuser, gratuitement ou à faible coût, les messages sur la formation électorale en créant des liens avec le secteur privé.

Il est essentiel de comprendre le but de cette activité. Sinon, elle pourrait générer sa propre dynamique et dominer les décisions sur l'attribution des ressources. Les personnes qui en sont responsables ne devraient pas avoir leur mot à dire sur les décisions entourant l'octroi de contrats à des entreprises en vue de faire de la formation électorale et de fournir des services. Sinon, il y aurait un risque de compliquer les choses puisque les gens pourraient se retrouver en situation de conflits d'intérêts; de même, on pourrait s'exposer à des situations où des commissions pourraient être versées à des gens ou encore, à des cas de fraude. Par exemple, une entreprise pourrait décider de commanditer une publication afin de s'assurer qu'elle obtienne le contrat d'impression. Bref, les possibilités de controverse seraient sans fin.

11.1.3 La conception du programme éducatif

Un programme éducatif regroupe un ensemble séquentiel d'activités conçues pour permettre d'atteindre un ensemble de résultats qui auront été déterminés au préalable et qui auront été exposés de manière explicite. Le programme peut être simple et consister d'une simple séance de formation de 40 minutes dans une salle de classe; ce peut être aussi un exercice de bien plus grande envergure visant à former chaque personne dans un pays pour qu'elle puisse voter et comprendre les lois qui, par exemple, pourraient avoir opposé les politiciens et les juges pendant plusieurs années.

Dans le premier cas, quelques pages d'un cahier pourraient suffire à exposer le programme par écrit. Mais pour la deuxième avenue, il faudra trouver un équilibre entre les différents éléments de programme au sein d'une stratégie cohérente ainsi que voir à la formation des ressources et à les faire concorder pour qu'elles répondent aux objectifs de formation.

Le cycle de conception

Dans le présent sujet, les formateurs doivent examiner le programme dans son ensemble et ainsi que la façon dont s'imbriqueront ses diverses composantes afin d'atteindre des objectifs complexes.

Pour ce faire, les formateurs devront:

- utiliser le cycle de conception;
- bâtir une équipe diversifiée pour aider à la planification et à la mise en œuvre (voir La constitution d'une équipe);
- consacrer passablement de temps avec cette équipe et d'autres parties prenantes en vue de mettre au point les objectifs de formation;

- obtenir un engagement global au programme qui aura été élaboré (voir Obtenir et maintenir l'engagement des gens au programme).

Vue d'ensemble d'une théorie de conception de programme

Il est possible de mettre au point toute une série de programmes de formation et de réaliser un ensemble d'objectifs auxquels les gens auront convenus. Le défi pour le formateur est de sélectionner le programme qui lui permettra d'atteindre ses objectifs le plus rapidement, avec le moins de ressources et en lui offrant les meilleures chances de dispenser une formation efficace.

Ainsi, un apprenti pourrait en apprendre davantage sur la théorie aérodynamique en travaillant dans un atelier de construction d'un avion expérimental, en visitant une soufflerie ou en visionnant son fonctionnement sur une vidéo, en construisant un modèle d'avion en bois, ou en lisant un manuel sur la théorie aérodynamique. Chacun offre une possibilité de formation valable. Pour leur part, les formateurs doivent faire des choix en fonction de ce qu'ils savent du groupe des participants, des ressources à leur disposition, y compris l'argent et le temps, des objectifs qui doivent être atteints et du niveau de compétence qui est nécessaire.

La conception du programme nécessite d'avoir recours au rasoir d'Occam [1] pour élaborer un programme qui soit efficace et efficient. Cela est particulièrement vrai pour des programmes qu'il pourrait être tentant de mettre sur pied en raison de la disponibilité de fonds publics. Il faudra prendre garde de ne pas se laisser distraire par les attentes des personnes influentes ou en position de pouvoir, de même que par la croyance erronée que la venue d'un programme dans l'espace public, quel qu'il soit, est plus importante que sa capacité à permettre aux citoyens de faire face au contexte social et politique qui les entoure.

Tout programme comprend généralement des activités qui ne sont pas essentielles à la réalisation des objectifs, ou qui visent à atteindre d'autres objectifs. Ceci est le résultat de l'inexpérience ou du fait de ne pas avoir procédé à une analyse au terme de l'activité. On devrait éliminer ces éléments inutiles de tout programme.

Dans les programmes qui prévoient des rencontres en personne, ces composantes non essentielles peuvent comprendre certains exercices ou l'apport théorique au programme. Dans les programmes de formation citoyenne, on pourrait des activités publiques ou des publicités qui, malgré tout le plaisir qu'ils apportent ou, à l'inverse, compte tenu de l'énergie qu'ils demandent, ne changeront rien de plus au comportement des gens ou à leurs connaissances.

Note:

[1] Le rasoir d'Occam est une technique qui comprend de décortiquer des questions, qui sont habituellement celles des scientifiques, et de ramener à l'essentiel les réponses possibles. Cette technique doit son nom au philosophe William d'Occam (mort en 1349), qui disait ceci: «Il ne faut pas multiplier les organismes à moins que cela soit nécessaire.» [Traduction]

11.1.3.1 Le processus d'élaboration du programme

Le processus d'élaboration du programme d'éducation électorale est un outil de planification d'ordre itératif [1]. Cette section explique en quoi consiste cet outil, qui comprend sept étapes comme suit.

Déterminer l'objet principal du programme

Lorsque l'on parle d'éducation civique et d'éducation électorale, l'objet du programme aura été déterminé de manière générale. Le mandat ou la mission du formateur sera de s'y conformer, voire même lui donner un accent encore plus précis (voir Le mandat de formation).

Cet accent est essentiel afin de déterminer l'angle de départ pour analyser le public cible que l'on veut rejoindre. Si cela n'est pas fait, l'exercice sera voué à l'échec. Mais l'accent sur un élément ne devrait pas être confondu avec les objectifs de formation, lesquels restent à établir.

La compréhension des participants et de leur univers

Les formateurs ont besoin de comprendre l'univers des participants aux sessions de formation pour y accéder. Cela est particulièrement vrai pour les formateurs qui viennent de l'extérieur, mais cela est également nécessaire pour ceux qui estiment faire partie de l'univers des participants. Quoi qu'il en soit, à un certain moment les formateurs auront besoin de prendre une certaine distance qui permette la réflexion et l'analyse.

L'analyse visera à réunir des renseignements de base et à découvrir un éventail de besoins de formation.

Comprendre les ressources à la disposition des formateurs

En plus de comprendre l'univers des participants, les formateurs auront besoin de connaître les ressources à leur disposition. Une telle compréhension garantit que les objectifs du programme soient réalistes et faisables compte tenu des ressources disponibles.

Il y aura probablement un dialogue continu sur les objectifs fixés avec les ressources disponibles. En premier lieu, les formateurs sont susceptibles de surestimer ce qui peut être fait, ou les autres pourraient avoir des attentes trop élevées à leur égard. De part et d'autre, inévitablement il faudra s'ajuster et le meilleur moment pour ce faire sera lors de la période d'évaluation et de conception, plutôt que pendant la mise en œuvre.

Sélection des objectifs de formation

Pendant cette période d'élaboration, les formateurs devraient discuter des messages éventuels et des thèmes génératifs ainsi que fixer un ensemble d'objectifs de programme qui soient utiles, pratiques, réalistes et mesurables (voir Les objectifs de la formation). Ces objectifs devront être formulés de manière à ce que le participant soit au cœur du programme.

Pour s'assurer que le programme soit évalué, un ensemble d'indicateurs devraient être mis au point afin d'attester la réalisation de ces objectifs.

- *Objectifs primaires et supplémentaires.* Dans un programme complexe, il est probable que les objectifs fixés soient les objectifs primaires et un ensemble d'objectifs complémentaires viendront compléter la conception du programme. À la fin du processus de conception, cela pourrait être décrit comme l'arbre des objectifs. Par exemple, afin que « les électeurs en milieu rural soient en mesure de voter avec confiance », ils pourraient avoir besoin « de trouver leur chemin vers le bon bureau de vote », « d'être capable d'écrire avec un stylo » et « de comprendre le rôle des partis politiques dans une démocratie ».
- *L'arbre des objectifs.* Certains formateurs estiment que l'arbre des objectifs représente l'aspect le plus fondamental de la conception d'un programme de formation. D'autres le trouvent superficiel en raison de sa croyance voulant que tous les résultats sur le plan de la formation peuvent être déterminés avant même que les formateurs aient interagi avec les participants. On y aura particulièrement recours lorsque le programme de formation proposé est axé fortement sur les compétences et lorsque le programme de cours est prédéterminé plutôt que d'être de nature générative.

Un programme d'éducation à la citoyenneté et un programme de formation électorale se retrouvent quelque part entre les deux. Ils nécessitent à la fois des compétences techniques et un élément génératif.

Ceci dit, il faudra fournir une description préalable des objectifs que l'on veut atteindre à tous ceux qui soutiennent un tel programme (les donateurs et autres parties prenantes). De même, les formateurs devraient faire connaître leurs intentions aux participants adultes, qui auront le droit de savoir les résultats probables de leur relation avec le formateur.

Il est essentiel de bien préciser par écrit un ensemble détaillé d'objectifs.

Les personnes qui fonctionnent principalement avec des messages ou des thèmes génératifs pourraient trouver que ceux-ci sont faciles à communiquer. Mais au final, ce qui compte, ce n'est pas la première communication: c'est le changement sur le plan des connaissances, du comportement ou des attitudes du bénéficiaire ou du participant. Le changement est la raison d'être de la formation; il ne s'agit pas seulement de diffuser des messages sur les ondes.

L'élaboration du programme

Dès que les objectifs auront été établis, les formateurs devraient initier le processus de conception. Ce processus devrait viser à élaborer l'ensemble du programme selon un cadre logique et chronologique.

Plusieurs formateurs ont une certaine expérience avec ce type de travail, mais applicable à un seul groupe de participants. L'élaboration d'un calendrier est un exemple de conception globale.

L'élaboration générale du programme. Or, dans le cas d'un programme national, la conception globale doit être beaucoup plus détaillée que si l'on a affaire à un seul groupe de participants. Ceci pourrait comprendre de préparer des calendriers pour une formation de longue durée, pour la diffusion du matériel dans les médias, pour les estimations générales du nombre d'activités qui seront organisées ainsi que l'ordre de présentation. Cette conception devrait tenir compte de toute l'information amassée sur les éléments qui devraient faire partie du programme. Elle devrait se fonder sur un paradigme stratégique d'ordre général et chercher à se conformer aux ressources disponibles, en n'étant ni trop ambitieuse ni trop timide.

L'élaboration du programme et ses composantes précises. Le deuxième aspect de la conception est l'élaboration de projets pour des composantes précises du programme. Ces éléments, élaborés de manière plus détaillée, pourraient s'apparenter à des plans de leçon, mais ils n'en sont pas car ils risquent d'être des éléments du programme qui varieront dans le temps, selon les lieux et sur le plan des méthodes. Pour la formation, on pourrait donc y retrouver un éventail de possibilités pour élaborer des stratégies.

Ce travail sera fait avant que le programme ne s'amorce ainsi que pendant l'étape de mise en œuvre. Se pencher sur les éléments de manière détaillée est un processus fastidieux, mais ses bénéfices viendront de son incidence sur les participants au programme de formation et sur la possibilité ainsi offerte au programme de recourir à des formateurs et à des producteurs de matériel qui ne sont pas toujours des ressources de premier plan.

Les concepteurs chercheront à s'assurer que chaque aspect du programme se conforme aux théories d'apprentissage, qu'il tienne compte des connaissances que l'on détient au sujet des participants et qu'il puisse être réalisé dans les endroits et selon le calendrier prévus, avec le personnel et les ressources financières et de formation auxquels on a accès.

Il importe de voir à l'élaboration d'ensemble du programme ainsi qu'à ses composantes plus précises car cela sera déterminant pour les documents à produire. Il ne suffit pas d'élaborer un ensemble de documents et ensuite de chercher des moyens de transmettre le contenu qu'on y retrouve.

Il est nettement préférable de déterminer le plan de formation et de préparer les documents en conséquence. Cela est plus rentable puisque les documents qui seront produits correspondront à ce qui est requis sur le plan du contenu, du format et des quantités.

Lorsqu'on n'a pas le choix et qu'il faut utiliser les documents existants, par exemple un manuel, les concepteurs devront réfléchir aux meilleures façons d'adapter son contenu au contexte particulier de la formation.

La mise en œuvre du programme

À cette étape, on pourrait croire que la conception du programme de formation est terminée. Or, l'étape de mise en œuvre est le moment où le programme est mis à l'essai et où l'on peut

tirer d'autres leçons. Il se pourrait que l'on doive intégrer ces leçons sans plus attendre, mais d'autres seront intégrées seulement au prochain cycle de formation.

Un programme de formation peut certes comporter une étape pilote qui permettra de mettre à l'essai les documents et de les adapter. Mais de fait, c'est l'ensemble du programme qui devrait pouvoir faire preuve d'ouverture à l'innovation et être adapté afin de s'assurer que le résultat visé soit atteint.

Les évaluateurs pourraient préférer qu'un programme se déroule comme prévu, sans égard immédiat pour les écarts par rapport à ce qui était prévu. Or, les gens ne sont pas des objets d'expérimentation. S'il appert que l'ensemble d'un programme, ou une de ses composantes, ne répond pas aux besoins des gens et ne permet pas d'atteindre les objectifs fixés, il faudra le modifier dès que possible.

Le programme d'évaluation et la préparation du prochain cycle

Avec la conclusion du programme s'amorce alors une phase d'évaluation qui permet de mieux comprendre les participants et leur univers, ainsi que les ressources à la disposition du formateur. Le processus de formation et de préparation revient dès lors à son point de départ.

Lorsque l'on parle d'un programme national d'éducation à la citoyenneté et de formation électorale, un tel processus s'avérera probablement nécessaire. Mais il pourrait tout autant servir pour un volet plus précis du programme.

Il est probable que ce processus puisse servir différemment aux formateurs selon que ceux-ci s'occupent de différents volets du programme ou qu'ils œuvrent au sein de différentes organisations au sein d'un grand réseau de formation.

Un formateur dont ce serait la tâche de mener un programme global pour les femmes dans un milieu urbain défavorisé dans un pays moderne aurait à entrer dans leur univers, déterminer leurs besoins, fixer des objectifs pour ce programme précis, le concevoir, le mettre en œuvre et l'évaluer. À partir de là, que ce soit seul ou avec d'autres, il aurait à préparer de futures activités de formation destinées à ce même groupe.

Note:

[1] Le mot « itératif » est utilisé pour désigner un processus qui est en partie linéaire, où les étapes se suivent l'une à la suite de l'autre, et en partie circulaire. Il arrive parfois qu'il faudra reprendre une ou plusieurs étapes au fur et à mesure que de nouveaux renseignements apparaîtront ou que des changements ayant une incidence électorale auront été apportés.

11.1.3.2 La constitution d'une équipe

Il sera préférable qu'une équipe pluridisciplinaire de formateurs prenne en charge un programme de formation complexe, particulièrement lorsqu'il y a la pression d'une élection ou

lorsque des contraintes sont imposées par un programme national d'éducation à la citoyenneté. Il importe que les membres de l'équipe se comprennent bien. Cette section porte sur la diversité à retrouver au sein d'une équipe, les liens à entretenir avec les autres parties prenantes et les exercices visant à favoriser l'esprit d'équipe.

L'importance de constituer une équipe

La constitution d'une équipe doit se faire dès le début du processus de mise au point d'un programme. Cela pourrait même être la première tâche d'une organisation ou de l'organisme de gestion électorale.

Une fois qu'une telle équipe est en place, l'attention devra se porter sur la cohésion au sein de l'équipe. L'équipe de formation fonctionnera dans un contexte où les rôles et les responsabilités devront être négociés sur une base régulière. De même, certains liens seront cruciaux, par exemple ceux entre un membre de l'équipe et les personnes œuvrant dans les réseaux et les organisations qui mettent en œuvre le programme.

Le temps étant un élément si important, l'équipe de formation devra prendre des décisions et ne pourra donc pas attendre qu'une personne donnée se manifeste pour donner une réponse ou d'avoir une réunion où l'on pourrait statuer sur une politique. Il sera essentiel que les membres de l'équipe soient bien au fait de la stratégie et des objectifs du programme.

Peu importe l'équipe de formation, il est probable que ses membres n'auront jamais travaillé ensemble auparavant. Et s'ils ont collaboré dans le passé, il est probable qu'ils seront issus de différents organismes ou de différents milieux. Alors dès la constitution de l'équipe, il faudra travailler fort pour s'assurer que tous sont au diapason.

Les personnes qui mettent sur pied une équipe pourraient croire qu'ils peuvent contourner ce processus en sélectionnant une équipe homogène. Mais ceci serait une façon de faire à courte vue.

La diversité

Une équipe que l'on a voulue diversifiée permet au programme de bénéficier de multiples avantages.

Premièrement, la diversité porte en elle des compétences et des expériences différentes, lesquelles sont essentielles pour un programme qui comportent de multiples facettes. Cette diversité pourrait créer des différends mais si ceux-ci sont gérés de manière constructive, les membres de l'équipe se relanceront les uns les autres et augmentent le caractère créatif du programme.

Deuxièmement, la diversité permet d'accéder à des collectivités différentes, que ce soit en raison de questions liées à la langue, aux antécédents ou à l'expérience professionnelle. Cet accès, qu'il soit réel ou qu'il découle d'une compréhension d'une collectivité en mode

d'apprentissage, est essentiel pour un programme où la confiance, la crédibilité et la légitimité sont si importantes.

Enfin, la diversité favorise l'acceptation et la reconnaissance du public. Peu de pays sont homogènes et cette hétérogénéité peut et devrait être reflétée au sein de l'équipe de formation. De fait, même dans les pays qui semblent homogènes, on y retrouve des enjeux de classe, de sexe et de géographie dont il faudra tenir compte.

Toute équipe de formation, qui désire consciemment projeter une image de diversité, deviendra ainsi un reflet de la société que le programme cherche précisément à promouvoir.

Les relations

Il y a un domaine où l'on conviendra que certains compétences particulières sont requises et où une équipe voudra créer des liens de confiance avec d'autres équipes. Il s'agit des relations avec les autres organisations, ou les secteurs d'une organisation, qui ont vu le jour aux fins d'un programme de formation. À cet égard, il est essentiel d'établir des liens de continuité.

En conséquence, il se pourrait que l'organisation mette de l'avant une personne qui serait son porte-parole ou qu'une personne prenne des décisions au nom de l'équipe. Par ailleurs, si celle-ci éprouve des problèmes de communication interne ou si les membres se font peu confiance, ceci pourrait porter ombrage à l'efficacité, voire à l'ensemble d'un programme, et avoir comme conséquence que l'équipe passe trop de temps à s'occuper de relations interpersonnelles et de querelles internes.

Des exercices pour renforcer la cohésion d'une équipe

Il existe différents exercices pour renforcer la cohésion d'une équipe qui peuvent servir pour les équipes de formation. Les exercices devraient se concentrer sur les éléments suivants:

- s'assurer que tous les membres de l'équipe ont une compréhension commune du mandat et des objectifs de formation du programme;
- s'assurer de bien comprendre le style, les forces et les faiblesses des autres membres de l'équipe;
- disposer d'un engagement visant à ce que chacun apporte son aide par rapport aux points faibles et à l'épanouissement personnel de ses collègues pendant la durée du programme;
- voir à ce que les éléments entourant la gestion du programme et les procédures organisationnelles soient clairs.

11.1.3.3 Les objectifs du programme éducatif

L'une des tâches les plus difficiles que doivent accomplir les formateurs consiste à préciser des objectifs. Il en va de même pour ceux qui font des interventions sociales et qui veulent faire des propositions pour le programme.

Selon certains, il serait prétentieux de la part des formateurs de vouloir fixer des objectifs et il vaudrait mieux laisser cette tâche aux participants. Or, les adultes qui désirent suivre des cours avec un formateur doivent connaître ses intentions et ce à quoi ils peuvent s'attendre. Pour ce faire, des objectifs précis seront nécessaires. [1]

D'autre part, il se pourrait que le formateur et les participants, s'ils forment un petit groupe de personnes, puissent établir ces objectifs ensemble, ce qui ne sera toutefois pas possible pour les programmes nationaux de formation où les formateurs devront établir eux-mêmes les objectifs à partir de leur compréhension des besoins du public cible.

Préciser l'énoncé des objectifs

Lorsque les formateurs fixent les objectifs, il y a plusieurs façons pour eux de se rappeler des critères qui feront en sorte que lesdits objectifs seront utiles pour la planification du programme de formation et pour le programme lui-même. Pour reprendre les propos de Marie-Louise Strom de l'organisation sud-africaine IDASA, les objectifs doivent être utiles, pratiques, réalistes et mesurables. Ils devraient refléter la passion associée à la formation des adultes dont le but principal après tout est de renforcer les capacités des gens et de les rendre autonomes.

Utiles

Les objectifs de la formation doivent être pertinents pour les participants. Ils devraient s'appuyer sur de véritables besoins en matière de formation et sur les grandes possibilités que la vie peut offrir. Les personnes qui doivent fixer les objectifs doivent se rappeler que leur pertinence est tributaire de l'importance que le participant, et non le formateur, pourra y accorder. Lorsqu'il est possible de faire participer le public visé, ou une partie de celui-ci, les échanges pourront permettent de déterminer ce qui est pertinent.

Il faut que dès le départ, tous puissent voir et comprendre l'utilité de l'objectif.

Pratiques

Les objectifs devraient énoncer les changements visés sur le plan du comportement, des connaissances et des attitudes. Les objectifs de nature cognitive devraient porter sur l'action recherchée au terme de l'activité de formation et non pas sur le processus lui-même. Que les objectifs aient une dimension formatrice ou non, ils doivent exposer un ensemble de résultats prévus à la suite des actions posées dans le cadre des activités de formation.

De même, ces processus et ces actions, malgré toute la précision que l'on peut y apporter, ne constituent pas des objectifs à proprement parler.

Réalistes

Les objectifs doivent refléter les limites imposées à la formation au chapitre du temps, de la méthodologie et des ressources. La formulation d'objectifs réalistes exige de répéter certains

éléments. Souvent, les formateurs établiront des objectifs utiles et pratiques pour ensuite se rendre compte qu'ils ne peuvent être réalisés selon le temps imparti, ou encore que les stratégies d'apprentissage ne s'harmonisent pas aux objectifs.

Le réalisme permet aux formateurs d'être honnêtes avec eux-mêmes et avec les autres par rapport à ce qui peut être fait. Il ne suffit pas que des objectifs soient établis pour ensuite prétendre qu'ils auraient pu être atteints si l'on avait eu plus de temps à notre disposition, si les autres formateurs avaient été plus compétents ou si les participants avaient fait preuve d'une plus grande ouverture. En général, on ne peut rien faire contre ces contraintes et l'équipe de planification devra accepter cet état des choses et l'intégrer dans son travail.

Mesurables

Il faut pouvoir mesurer l'atteinte des objectifs. Parallèlement à leur définition, il faudra travailler sur des indicateurs de mesure des résultats. Car si l'atteinte des objectifs ne peut être mesurée, il sera impossible d'évaluer l'apprentissage et l'impact de l'activité de formation.

En général, les planificateurs des programmes se préoccupent tout particulièrement de l'évaluation de l'impact général du programme. Pour leur part, les participants ont des besoins différents: ils veulent s'assurer qu'ils pourront se fier à ce qu'ils ont appris et s'en servir au quotidien, ou que cela permettra de suivre d'autres activités de formation.

Par conséquent, l'établissement d'objectifs est une première étape essentielle pour l'élaboration d'un programme de formation. Il est probable que cette étape sera la plus exigeante, et si elle est se fait en équipe, elle pourrait aussi être source de frustrations. Mais si on fait bien le travail, cela permettra de mettre le programme de formation sur des rails solides. Si le travail est mal fait ou si on l'ignore dans l'espoir que l'évolution du processus permettra de faire la lumière sur les résultats à atteindre, cela ne fera que créer de la confusion et on aura fait perdre beaucoup de temps au programme.

Note:

[1] Puisqu'il faut expliquer la manière dont les objectifs sont classés – chaque ensemble menant à un autre et chacun nécessitant une définition particulière – les formateurs et les planificateurs, à différents moments et à différents endroits, ont mis au point leur propres définitions des mots qu'offrent la langue anglaise. Au fil du temps, on a élaboré des éléments communs au chapitre de l'approche à privilégier, mais des différences persistent. Il importe que les planificateurs prennent conscience qu'ils établissent ces classements pour leurs besoins propres. Dans les pays où le français n'est pas la langue maternelle, la formation des formateurs pourrait souffrir de la confusion, voire même de conflits, entourant l'utilisation de mots comme *objet, but, objectif ou résultat*. Qu'un mot ou un autre ait une portée plus grande ou plus étroite découle strictement des choix ou des habitudes d'une collectivité.

11.1.3.4 Obtenir et maintenir l'engagement à l'égard du programme

Une fois qu'un programme est élaboré et qu'il inspire confiance aux gens, il doit être suivi. Or, les formateurs ne peuvent tenir ceci pour acquis, particulièrement dans le contexte d'une élection où il y a énormément de pression. Ils doivent chercher à obtenir l'adhésion des gens en faisant connaître le contenu du programme, par exemple en produisant un manuel de formation, en faisant des présentations ainsi qu'en établissant des communications avec les personnes associées au programme.

Même si le programme est le fruit d'un processus de consultation auprès de plusieurs parties prenantes, il n'en reste pas moins que plusieurs autres en auront été exclus. Quant aux personnes qui auraient pu participer aux étapes préliminaires de collecte de données ou à l'élaboration des objectifs de formation, elles n'auront probablement pas participé au travail plus technique qui aura suivi.

En conséquence, il est essentiel que le plan et ses différentes composantes obtiennent l'adhésion des personnes qui auront à le mettre en œuvre ou qui le soutiennent financièrement ou autrement. Et il ne faut pas tenir pour acquis que cette adhésion tiendra pour toute la durée du programme. Les gens, y compris les employés, vont et viennent et il est essentiel d'avoir en place un mécanisme qui permette de faire adhérer les nouveaux venus dans les plus brefs délais.

S'en tenir au plan de travail et garder une souplesse pour la mise en œuvre

De même, puisque le programme aura été coûteux à élaborer et puisqu'il se peut qu'une crise de confiance survienne à un moment ou un autre durant sa mise en œuvre, il faudra veiller à maintenir l'adhésion au programme. Ceci est un exercice qui exige un équilibre entre la confiance envers le programme initial et la nécessité d'y apporter les changements résultant de la détermination de certaines lacunes ou de changements dans le contexte de sa mise en œuvre.

La création d'un manuel pour le programme de formation

La première tâche devrait être la création d'un manuel du programme de formation que l'on pourra remettre aux parties prenantes, et que le personnel pourra utiliser pour apprendre à mieux connaître son contenu et l'expliquer à des partenaires ou à des participants éventuels.

Un tel manuel n'a pas à présenter le processus complet d'élaboration du programme, bien que celui-ci puisse se retrouver en annexe pour ceux qui voudraient en prendre connaissance. Il devrait comprendre un bon sommaire du contexte, des objectifs, de la stratégie, du personnel, de la mise en œuvre et de l'organisation. On pourrait même en tirer du contenu sous forme de diapositives pouvant être transformées en affiches; ce contenu pourrait servir aussi pour des tableaux à feuilles mobiles, des présentations avec rétroprojecteur suspendu ou autres outils numériques de projection.

Il est probable aussi que de tels éléments de présentation puissent servir pour recruter de nouveaux membres à un réseau, pour tenter d'obtenir des fonds, pour faire de la publicité, etc. Par conséquent, ces présentations devraient être conçues pour durer, permettre de donner un bon aperçu du programme aux personnes concernées, avoir suffisamment de souplesse ou être assez détaillées pour permettre aux participants de bien comprendre son contenu.

Faire des présentations sur le programme

Il pourrait être nécessaire d'organiser différents types de présentations sur le programme. Ainsi, les activités initiales destinées aux parties prenantes viseront à leur présenter le programme et à s'assurer de leur adhésion. Les présentations à l'intention du personnel permettront d'orienter les nouveaux venus aussi rapidement que possible.

Durant l'étape de mise en œuvre, on pourra organiser des présentations pour évaluer le programme, obtenir des appuis en vue de la prochaine étape, dévoiler de nouveaux documents de formation ou présenter de nouveaux employés ou de nouvelles composantes du programme.

De telles présentations devraient joindre de bons éléments de communication et de consultation. Les présentations à l'intention du personnel devraient comprendre des activités de formation, de perfectionnement professionnel, ainsi que des évaluations du rendement. Les présentations avec les parties prenantes devraient comprendre des rapports et des éléments ayant trait à la responsabilité.

La diffusion d'un bulletin d'information

Même avec des présentations, un programme d'envergure ne peut renseigner tout le monde de façon régulière sur tout ce qui se produit, surtout si le personnel est disséminé un peu partout dans le pays. Le programme devrait ainsi envisager la publication d'un bulletin d'information, lequel permettra aussi d'encourager la couverture du programme par les médias nationaux et communautaires et par les membres du réseau.

La tentation d'en faire un document éclatant et publié à grand tirage pourrait en faire un outil fort coûteux – et ceci pourrait être nécessaire dans un contexte où le programme nécessite un effort important de mise en marché. Mais avant tout, il sera plus important de produire un bulletin qui est publié régulièrement et qui renseigne adéquatement les gens sur tous les aspects du programme.

Les nouvelles technologies permettent de produire facilement des bulletins très attrayants et en couleurs. Cependant, il faudra considérer le mode de distribution avant la production. De même, il sera préférable de produire un document qui pourra être expédié par télécopieur, par courriel ou que les gens pourront commander par téléphone.

Un tel bulletin pourrait même être distribué sans que cela ait un impact sur les coûts de production et d'impression. Ainsi, même si certains des récipiendaires visés ne disposent pas d'un télécopieur, d'un téléphone ou d'un ordinateur, ils pourraient néanmoins avoir la

possibilité d'en prendre connaissance: une organisation centrale pourrait imprimer et photocopier un exemplaire envoyé par courriel et le remettre, selon les quantités requises, aux organisations ou aux personnes qui font partie de leur réseau de distribution.

La création d'un site Web

La création d'un bulletin d'information devrait s'accompagner de la création d'un site Web. Celui-ci permettra à la fois au public d'accéder aux documents de formation et aux renseignements connexes, et aux formateurs et aux partenaires de prendre connaissance des renseignements plus techniques dont ils pourraient avoir besoin pour la mise en œuvre du programme.

En particulier, un site Web permettra de faire connaître les nouveaux renseignements et de mettre en ligne les documents très volumineux (comme les lois électorales) de manière à ce que les gens puissent les consulter au besoin. De même, il permet d'éviter que l'on ait à entreposer l'information ou que les gens aient à rechercher celle-ci un peu partout au pays.

Cerner les occasions de rejoindre le public

Enfin, pour que le public adhère au programme il faut gagner sa confiance et maintenir celle-ci. Le public doit voir que le programme produit des résultats, même si ces résultats ne le touchent pas directement. Aussi, si on obtient une couverture des médias, son impact sera encore plus grand.

Le programme devra donc cerner des occasions et les mettre à profit en organisant des rencontres avec les médias, des fêtes, des activités grand public, autant d'éléments aussi qu'il verra à promouvoir.

Évidemment, ces occasions ne sont pas suffisantes pour permettre à un programme d'exister : seul un programme de formation sérieux qui rejoint les citoyens dans leurs milieux y parviendra. De fait, si l'on ne se prépare pas adéquatement pour ces activités publiques, y compris les rencontres en personne et au niveau communautaire, celles-ci pourraient avoir l'effet contraire de celui escompté au départ. Enfin, les rencontres doivent découler du programme; elles ne doivent pas le précéder et elles ne peuvent le remplacer.

11.1.4 La production et les éléments à prendre en considération

Il y a des enjeux liés à la formation qu'il faut prendre en considération au moment de produire les documents auxquels on a recours le plus souvent. Ces questions sont abordées dans les trois prochaines sections.

Les documents projetés se penche sur les différentes façons de produire les documents de formation, et aborde les avantages et les limites de chacune.

Compte tenu que les ressources sont très limitées et que l'on doit travailler dans des contextes informels, on pourrait avoir tout intérêt à recourir à ce moyen fort prisé qu'est l'usage du tableau et de la craie. On en parle dans Les tableaux blancs et les tableaux noirs.

La préparation des documents de formation précise certaines façons de faire au sujet des illustrations, de la couleur, des mots et du lettrage.

Les formateurs qui entendent préparer des documents d'information sur le matériel qu'ils désirent faire produire trouveront des renseignements dans La commande de documents.

11.1.4.1 Les documents projetés

La projection permet aux formateurs de transmettre simultanément des renseignements à plusieurs personnes. Cependant, ce matériel doit être préparé avec soin et pourrait devoir être l'œuvre de professionnels.

Dans tous les cas, trois éléments sont requis:

- le matériel;
- le projecteur;
- l'écran.

Peu importe la qualité du contenu, des lacunes dans l'un ou l'autre des trois éléments pourraient rendre le matériel inutile. De fait, si les documents projetés sont de piètre qualité ou si l'installation du projecteur et de l'écran causent de trop grands retards, ces présentations fort coûteuses pourraient s'avérer moins utiles qu'une présentation orale ou une démonstration bien préparée.

S'il n'y a pas d'électricité, ces problèmes seront d'autant plus criants.

L'écran

Les projections exigent une surface douce, blanche et sans tache, et celle-ci doit être ombragée ou assombrie. Il y a différentes façons d'obtenir ce résultat.

On peut fabriquer des écrans sur mesure, emprunter des locaux déjà dotés d'écrans comme les théâtres ou les salles de formation, ou utiliser un mur qui convienne. Dans le cas d'aménagements de nature temporaire, comme une projection sur un mur, un drap, un morceau de polystyrène ou le côté d'un camion, il faudra procéder à une répétition à la même heure et au même endroit que la présentation définitive pour régler les questions d'éclairage et de résolution.

Le projecteur

Il existe plusieurs types de projecteurs, tels que:

- les petits projecteurs peu coûteux utilisés avec des diapositives;
- les rétroprojecteurs suspendus que l'on retrouve un peu partout;
- les épidiascopes et les projecteurs pour 16 mm, qui sont peut-être passés de mode mais qui demeurent toujours très utiles;
- les projecteurs numériques et autres équipements vidéo dispendieux et technologiquement très avancés.

Chacun peut s'avérer utile. Les formateurs devront utiliser ce qui est le plus facilement à portée de mains dans les endroits où ils se retrouvent.

Le matériel

Il n'y a que deux supports qui peuvent être utilisés avec ces différents projecteurs:

- les dispositives;
- le film et l'animation.

Sans vouloir trop simplifier les choses, pour les besoins de production du matériel, une seule image (ou diapositive) pourrait être utilisée de plusieurs façons:

- en la reproduisant sur un transparent pour projecteur pour un rétroprojecteur suspendu;
- en l'utilisant comme diapositive pour un projecteur de diapositives;
- en l'intégrant dans une production vidéo pour être vue sur un téléviseur ou dans le cadre d'une projection vidéo sur écran;
- en la plaçant sur un CD-ROM ou par le truchement d'un logiciel pour projecteur numérique.

Quoi qu'il en soit, les principes de base sont les mêmes et on peut considérer une diapositive comme étant une petite affiche (pour de plus amples renseignements, voir Les affiches et les banderoles).

Ceci dit, les films ou l'animation exigent une production plus spécialisée. Dans ce cas, les formateurs devraient travailler de concert avec des maisons de production, qu'il s'agisse de produire une courte annonce, un film sur les procédures du vote ou quelque chose de plus imposant concernant la démocratie.

Pour des raisons financières, il est probable qu'une telle production sera faite sur vidéocassette. Cependant, l'animation se fait de plus en plus à l'aide d'ordinateurs, ce qui pourrait être suffisant pour permettre d'atteindre les objectifs de formation visés.

Ceux qui envisagent de produire des vidéos ou des films doivent être conscients que les coûts peuvent varier d'un endroit à l'autre et que le matériel particulier nécessaire à la projection peut être dispendieux. La question de la vidéo est abordée dans Les médias nationaux, Les médias communautaires et Les autres moyens pour communiquer l'information sur la formation électorale.

11.1.4.2 Les tableaux blancs et les tableaux noirs

Dans les pays développés ou ceux dotés de bonnes structures de formation auxquelles peuvent avoir accès les formateurs œuvrant sur les questions de démocratie, ces derniers n'auront probablement pas à se casser la tête en vue de construire des tableaux pour écrire, placer des affiches ou projeter des images.

Cependant, dans certains pays, l'expérience acquise au chapitre de la formation de formateurs communautaires indique qu'il s'agit d'un besoin pressant et souvent difficile à satisfaire.

En général, les formateurs contournent la pénurie de tableaux en utilisant du papier de type papier journal, lequel, ceci dit, peut s'avérer difficile à trouver. Mais des solutions de rechange existent.

Utiliser le papier disponible

En plus du papier utilisé pour les journaux et du papier de boucher, que les formateurs peuvent se procurer en blocs, ces derniers peuvent utiliser ce qui suit:

- du papier brun, ou autre papier coloré uni, qui sert à couvrir des livres ou des étagères ou à emballer des colis;
- des découpures de papier d'impression.

La fabrication des tableaux noirs

En Inde, des marchands vendent des panneaux de coton traité qu'on peut suspendre au mur en guise de tableau.

En d'autres endroits, on pourrait se procurer de la peinture noire et verte pour convertir un mur en tableau.

Une craie de couleur pourrait même être utilisée sur un mur blanc, bien que ce soit difficile à nettoyer. C'est un moyen qui se prêterait mieux à des messages de base et à des publicités.

La craie n'est pas toujours disponible, mais le charbon l'est. Il pourrait servir pour écrire et il a été déjà été utilisé à cette fin.

La fabrication des tableaux blancs

Un tableau blanc est un outil utilisé avec des marqueurs à l'encre effaçable. Les fabricants de ces produits en ont fait des outils indispensables à la formation. On a même contourné leur seul désavantage (effacer ce qui est écrit) par l'ajout à l'écran d'une caméra photocopieuse. Ceci dit, ce sont des outils dispendieux qu'on ne retrouve normalement que dans des établissements d'enseignement ou des centres de formation privés.

Ces tableaux sont très polyvalents et les stylos que l'on doit utiliser avec ceux-ci sont peu coûteux. Les formateurs communautaires devraient considérer la possibilité de construire des tableaux blancs portatifs à l'aide de feuilles de plastique laminées (le matériel qui sert aux surfaces nettoyables dans les cuisines) avec charnières. De même, on pourrait créer un étui pour transporter les documents de formation qui, une fois ouvert, pourrait devenir un tableau.

Ces méthodes et d'autres peu dispendieuses servent aux formateurs communautaires et du milieu de la santé partout dans le pays en voie de développement. Or, peu d'efforts ont été déployés pour que les personnes travaillant sur l'éducation à la citoyenneté et à la formation électorale en fassent usage.

11.1.4.3 La préparation du matériel éducatif

En général, les formateurs s'y connaissent bien en ce qui concerne la gestion du contenu et il est probable que celui-ci sera clairement établi au moment où le matériel éducatif atteindra l'étape de la production.

Cependant, il y a des aspects de la production qui doivent être pris en considération en raison de leur incidence sur le contenu des documents. Il s'agit des illustrations, de la relation entre les illustrations et les mots, ainsi que de la couleur, notamment par rapport au processus d'impression.

Quelles sont les meilleures illustrations?

Les directives suivantes concernent les documents de formation des participants dont la compréhension visuelle n'est pas très développée:

- les images qui ont de la profondeur sont à éviter;
- il ne devrait pas y avoir trop de détails;
- on devrait retirer tout élément en arrière-plan et tout détail inutile;
- les éléments importants devraient être mis en relief au moyen des tons, de la texture, des dégradés, etc.;
- le style devrait être réaliste plutôt qu'impressionniste ou expressionniste. Les exemples qui suivent sont classés par ordre d'utilité :
- des photos dont l'arrière-plan a été éliminé, ce qui favorise les contrastes, la profondeur et les détails précis pour identifier les objets visés; de même, un arrière-plan neutre élimine les distractions;
- des photos;
- des silhouettes;
- les dessins au trait, particulièrement sous forme de diagrammes ou de dessins humoristiques, constituent une façon abrégée de présenter du visuel sans détail. Les images peuvent être plus expressives et informatives si on emprunte à l'art égyptien. Il s'agit de présenter les images en deux dimensions plutôt que de tenter de créer un effet tridimensionnel.

Voici quelques autres suggestions:

- les personnages devraient toujours avoir des physionomies, des traits et des vêtements semblables;
- les actions devraient être simplifiées;
- les personnages devraient se comporter conformément aux traditions des spectateurs et non celles des créateurs;
- les personnages et les endroits présentés devraient correspondre au quotidien des gens afin qu'ils s'y reconnaissent (respecter le contexte culturel);
- les couleurs et les formes devraient être choisies avec soin parce que le sens symbolique qu'elles revêtent peut empiéter sur le message désiré, notamment l'utilisation des couleurs dans le contexte d'une élection, étant donné que certaines couleurs peuvent être associées à des partis politiques. Le recours à des symboles peut s'avérer délicat et en conséquence, il est préférable d'éviter ce procédé.

Les illustrations ou les mots

Les illustrations présentent un intérêt intrinsèque, et peuvent attirer ou distraire le lecteur. Ceci n'est pas vraiment le cas des mots qui n'offrent pas nécessairement de grand intérêt comme tels; ici, ce sont les idées qu'ils permettent de véhiculer qui sont intéressantes.

- Les illustrations sont utiles pour représenter des images concrètes et appuyer la présentation de concepts sans utiliser de jargon technique et pour véhiculer des concepts visuels et spatiaux (par exemple comparer les dimensions des objets).
- Les mots sont utiles pour expliquer des concepts abstraits, pour en utiliser d'autres que les gens connaissent ou pour soumettre des propositions conceptuelles.
- Les illustrations et les diagrammes sont utiles pour transmettre des idées qu'il faut étudier simultanément. Elles permettent aux participants de noter facilement plusieurs différences.
- Les mots sont probablement préférables pour transmettre des idées qui doivent être traitées en ordre séquentiel quand cet ordre est très important (un poème ou une série d'instructions), bien que des bandes dessinées puissent aider.
- La place qu'occupent les illustrations dans un document est très importante et devrait être vérifiée au besoin.
- On ne devrait pas utiliser d'images si les mots peuvent suffire.
- Dans certaines cultures, la présentation en deux dimensions d'objets ayant trois dimensions peut causer des problèmes.
- La transposition du temps dans l'espace implique des connaissances spécialisées; il faut montrer la façon de faire ou s'assurer que les gens la connaissent. (Ceci est primordial à la formation sur le processus de vote.)
- L'illustration de processus qui contiennent plusieurs étapes ou activités devrait contenir autant d'images qu'il y a d'étapes ou activités.
- Les illustrations sont plus efficaces si on leur ajoute des légendes. Ceci facilite la classification et la mémorisation.
- De simples dessins au trait constituent de meilleurs outils de formation, surtout pour présenter des concepts d'ordre général (un bâton peut représenter un homme) alors que des

illustrations très détaillées peuvent servir à présenter certains concepts plus compliqués (une personne de l'étranger chargée de surveiller les élections).

- Le changement et la complexité, s'ils ne sont pas trop poussés, attirent l'attention des gens.
- Sur le plan visuel, il faut prendre garde aux problèmes d'ambiguïté, au sens littéral ou figuratif, à la profondeur, aux actions représentées, aux changements dans les proportions, etc., surtout lorsque l'on s'adresse à des personnes peu instruites.
- Il faut apprendre aux gens à lire les illustrations, les tableaux, les diagrammes, les graphiques et les symboles. Les gens doivent apprendre à interpréter les conventions associées aux illustrations, un peu comme ils doivent apprendre à lire. Par conséquent, les auteurs et les créateurs devraient connaître le niveau de connaissances et l'expérience du public visé.
- Il faut placer les diagrammes et les illustrations là où les gens les verront et les répéter au besoin.

La couleur

Parfois, il s'avère que l'utilisation de la couleur est inutile et peut même causer des problèmes. Voici certains éléments à prendre en considération:

- il ne faut pas utiliser trop de couleurs ou en utiliser insuffisamment (par exemple pour représenter plusieurs fonctions);
- le sens des couleurs doit être compris, d'autant plus qu'il varie selon les cultures (encore que dans le cas de certaines couleurs, le sens qu'on leur attribue est de plus en plus reconnu universellement);
- 8,5 % des hommes et 0,5 % des femmes sont daltoniens;
- si les documents utilisent le nom d'une couleur, on doit s'y référer en la nommant dans la langue des participants. Généralement, il vaut mieux utiliser la dénomination des couleurs plutôt que des variations de couleur qui pourraient ne pas être très connues (par exemple, le violet est plus connu que les lilac)

Les couleurs et l'impression

Voici ce qui arrive à certaines couleurs au moment de l'impression:

- si on utilise des couleurs pâles, les mots et les lignes minces sont pratiquement invisibles;
- si on utilise des couleurs foncées, les mots et les lignes minces semblent presque noires;
- si on utilise des couleurs brillantes, les mots et les lignes minces auront un aspect éclatant.

On obtient le meilleur contraste en utilisant du noir sur du blanc. Aussi, lorsque l'on utilise du papier de couleur, des illustrations ou des photos, le texte qu'on y appose perd de sa lisibilité. Enfin, les couleurs fortes ou les motifs en blanc et noir peuvent être une source de distractions s'ils sont trop rapprochés du texte.

À moins qu'on soit en mesure de contrôler la reproduction des documents de formation, ceux-ci devront être produits en tenant compte de ce qui arrivera s'ils sont photocopiés. En effet, il est probable que les documents seront photocopiés, et ce, afin de contribuer à leur utilité et leur diffusion.

11.1.5 Les achats

Les formateurs font face à des problèmes particuliers au moment de vouloir obtenir du matériel. Bien que les administrateurs électoraux puissent disposer d'une liste de fournisseurs, les formateurs devront obtenir des documents de formation variés et provenant de plusieurs fournisseurs. Cette section porte sur cinq questions d'intérêt pour les formateurs:

- la commande de documents;
- la gestion des contrats;
- l'évaluation et l'adaptation des documents existants;
- les produits et les services;
- l'entreposage et la distribution.

Les formateurs qui travaillent pour un organisme de gestion électorale ou une autre organisation d'envergure pourraient être en mesure d'obtenir de l'aide dans ce domaine, contrairement aux personnes qui travaillent dans de petites entreprises plus spécialisées qui n'en auront probablement pas. Ces derniers devront peut-être obtenir des lignes directrices d'autres organismes de leur milieu. Ceci dit, il arrive fréquemment que les organisations n'osent pas procéder ainsi, et lorsqu'elles le font, ce matériel s'avère souvent difficile à obtenir puisqu'on se sera toujours fié à la tradition et à l'histoire d'une personne plutôt qu'à des textes écrits. Pour en savoir davantage sur les directives en matière d'achats, prière de consulter Journaux – Suède – Multilinguisme.

11.1.5.1 La commande du matériel

Les formateurs qui sont en charge de commander le matériel font face à différentes questions d'ordre commercial et liées à l'éducation elle-même. Leur capacité à décrire précisément le matériel dont ils ont besoin permettra d'assurer qu'il serve efficacement les activités éducatives.

Les questions liées à l'éducation

Le contenu et l'efficacité du matériel éducatif doivent satisfaire à certaines normes.

La conformité avec les résultats escomptés

Les documents doivent être préparés par des auteurs, des créateurs et des praticiens qui sont en mesure d'aider à atteindre les objectifs du programme. Même si le matériel ne touchera qu'à un aspect très limité du programme, il faudra tout de même fixer des objectifs de formation pour évaluer sa pertinence.

C'est pourquoi il faut éviter de commander du matériel avant d'avoir défini ces objectifs, même si des contraintes de temps semblent nous y forcer. Ceci étant, le temps pressant, il faudra parfois commander les documents dès la définition des objectifs et avant la mise au point complète du programme.

Mais on devrait éviter cette situation autant que peut se faire. Il existe plusieurs exemples d'affiches, de documents audiovisuels, de manuels et autres qui ont été commandés et qui n'ont pas servi. De même, certains programmes ont souffert du fait que leurs représentants aient eu recours à du matériel qui ne convenait pas vraiment mais qu'ils ont utilisé tout de même, simplement parce qu'il était à leur disposition.

Le niveau approprié

Les gens chargés de concevoir les documents le feront en gardant en tête que ceux-ci seront utilisés sur le terrain et sont destinés aux participants. Mais ce n'est pas eux qui passeront la commande; cela se fera à un autre niveau dans l'organisation. Par ailleurs, dans le cas des documents qui doivent obtenir l'approbation d'un groupe de dirigeants, par exemple un conseil de gouvernance, plutôt qu'un groupe de formateurs, les gens auront tendance à vouloir impressionner ce conseil plutôt que satisfaire aux besoins des participants.

Cette approche peut être utile pour obtenir des fonds, mais elle ne rend pas service aux gens qui désirent suivre une formation. C'est pourquoi les personnes désirant commander des documents devraient expliquer précisément l'objectif visé et cette explication devrait être présentée aux responsables qui devront approuver l'achat.

En général, les personnes qui commandent du matériel ont des attentes particulières à cet égard et leurs connaissances et leur vécu diffèrent de ceux des participants. Ceci dit, il est rare qu'un seul et même groupe de participants soit représentatif de tout un chacun. En conséquence, et si cela est possible, il serait utile de réunir un certain nombre de participants qui soient représentatifs ou de procéder à des essais sur le terrain afin de valider le contenu des documents.

L'utilisation d'un langage et de symboles appropriés

Les documents doivent présenter un langage et contenir des symboles qui sont appropriés. Dans les sociétés multilingues ou multiculturelles, la traduction des documents peut poser des problèmes – et même dans les pays où l'on retrouve une langue ou une culture dominante, une mauvaise combinaison de mots et de symboles pourrait prêter à confusion.

Des essais devraient précéder les commandes de documents. De plus – et surtout pour le matériel que l'on retrouvera dans les présentoirs ou qui sera affiché, il devrait être revu au cours du processus de production.

La clarté du matériel éducatif et des directives connexes

Lorsque les formateurs commandent des manuels ou du matériel éducatif, il se peut qu'ils aient tendance à tout simplement remettre les textes et les illustrations à l'éditeur, en tenant pour acquis qu'il mettra le tout en page et qu'il en fera un tout cohérent. Or, il faut s'assurer de pouvoir vérifier la qualité du travail; et s'il y a des doutes sur les capacités de l'éditeur, on devrait lui remettre une version finale ou s'assurer à tout le moins de pouvoir réviser le matériel aux diverses étapes de mise en page et de pré-impression. De fait, les formateurs devraient demander à signer un formulaire d'approbation du travail tout juste avant sa production définitive.

Aussi, comme on ne veut pas semer de confusion chez les participants et les formateurs, on ne pourra laisser cette tâche à des gens qui ne sont pas eux-mêmes des spécialistes de la formation.

En plus de l'attention à donner à la mise en page et à la clarté, il faut songer aussi à renseigner les gens sur la manière d'utiliser les outils de formation, y compris la manière dont on s'y prendra si on ne peut communiquer cette information en personne.

D'autre part, des affiches dispendieuses conçues pour un milieu en particulier pourraient devenir du papier à rebut dans un autre milieu. Du matériel conçu pour la formation des formateurs et que l'on remettrait à des participants ne pourrait constituer guère plus que des notes illisibles qui leur auraient coûté passablement d'argent.

Il arrive souvent qu'après avoir reçu les documents de base d'un éditeur, d'un imprimeur, d'un rédacteur ou d'un graphiste, les formateurs se rendent compte qu'ils ont besoin d'autres exemplaires, ou encore qu'il leur faudrait un manuel d'utilisation ou de directives à ce sujet. Ils auront alors tendance à vouloir réaliser ce travail eux-mêmes mais sans nécessairement y apporter la même attention que pour le document original.

On peut éviter ces situations en s'assurant que la commande de documents couvre l'ensemble des besoins.

Le format approprié

Les formateurs doivent connaître au préalable les exigences de la production et en tenir compte dans leur planification, d'autant plus qu'en général, ils ne disposent d'aucune marge de manœuvre sur le plan du temps et de l'argent.

S'ils décident qu'une affiche doit être d'une certaine forme ou qu'une trousse de renseignements doit être fabriquée avec un certain papier d'une certaine couleur, pour ensuite apprendre que ces matériaux ne sont pas disponibles ou qu'on doit utiliser des découpes, il pourrait en résulter du gaspillage qui nuira au programme.

Ceci dit, il existe des formats de documents qui sont plus adéquats que d'autres. De plus, si l'on commande du matériel original, les considérations artistiques ne devraient pas avoir préséance sur les besoins du programme de formation.

Les problèmes d'efficacité

Pour assurer l'efficacité des documents, les formateurs devront tenir compte de certains éléments.

- *La durabilité*

Un dépliant pourra être conçu pour être lu et jeté sur-le-champ, ou il pourra être élaboré de telle sorte qu'il puisse être utilisé de nouveau, ou encore pour qu'il soit biodégradable. Si on le conçoit afin que plusieurs personnes puissent en prendre connaissance, ceci voudra dire par exemple qu'une personne fera voir un dépliant à des amis, à des membres de sa famille ou à des voisins. Dans un tel cas, le papier devra être assez solide pour supporter les différentes manipulations.

Par ailleurs, il y a de bonnes chances qu'un guide de l'utilisateur soit ouvert et fermé maintes et maintes fois. On y inscrira des notes, on en fera des copies, on le remisera et on le sortira d'un porte-documents, tout comme il se pourrait qu'il aboutisse sur une table, sur le plancher ou près de la nourriture et de boissons. Sa production devra donc intégrer un caractère durable.

Des affiches seront-elles installées à l'extérieur? Si oui, pendant combien de temps devront-elles résister aux intempéries? D'autre part, il faudra peut-être apporter des tableaux à feuilles en autobus ou en taxi. Si tel est le cas, la couverture risque-t-elle de tomber ou les pages vont-elles s'arracher?

Les spécifications stipulées dans les commandes doivent bien décrire l'utilisation probable et la durabilité requise de tous les documents. De même, il faudra prendre en considération le caractère durable de l'emballage pour s'assurer que les documents parviennent à destination en bon état. Dans les cas où la durabilité est nécessaire, l'emballage sera peut-être trop complexe. Autrement dit, au pire ce critère apparaîtra au bas de la liste des priorités des formateurs; mais dans un contexte idéal, la durabilité sera intégrée aux critères de production.

- *La lisibilité*

Quel que soit le matériel, il faudra que les gens puissent le comprendre, qu'il s'agisse de mots que des personnes instruites seront en mesure de lire ou de symboles et d'illustrations que verront des personnes qui ne savent pas lire.

Par conséquent, il est essentiel que tout le matériel de formation soit lisible. Les formateurs ont connu trop de mauvaises expériences avec différents fournisseurs, qui leur ont fourni des documents où l'impression comportait des bavures, des couleurs solubles obscurcissaient le fond ou la partie avant d'une image, des images avaient été mal numérisées ou perdaient en

définition en raison de spécifications erronées au niveau du nombre de points de trame, le texte d'une affiche présentait la mauvaise police de caractères, et ainsi de suite.

- *L'entreposage, la distribution et la facilité d'utilisation*

Quand le matériel arrive de chez l'imprimeur, il doit être distribué. Or, on pourrait s'apercevoir alors: que les enveloppes que l'on comptait utiliser sont trop minces; qu'il faut plier les affiches, ce qui endommage la couleur à des endroits importants; ou encore que les boîtes de manuels sont empilées à une telle hauteur qu'elles mettent les employés en danger. Il faut donc tenir compte de la distribution, et de l'emballage, avant de commander les documents (voir L'entreposage et la distribution); les formateurs devraient se charger de ces questions car elles auront une incidence sur d'autres éléments connexes. Tel que mentionné précédemment, ils devront ainsi régler les questions de durabilité, tout comme celles ayant trait au nombre de documents par trousse de formation, à l'étiquetage, à la distribution et aux instructions afférentes.

En conséquence, il est souvent préférable de ne faire appel qu'à un seul fournisseur qui peut assurer l'impression, l'emballage, l'étiquetage, l'assemblage et la protection des documents (au moyen d'un papier plastique ou d'emballage).

À destination, il faudra entreposer les documents, puis les ressortir pour qu'ils puissent être utilisés, sans compter qu'il faudra aussi les entretenir. Les personnel du programme qui sera confronté à d'énormes rouleaux de carton perforé, de plastique, de tissu ou de palettes qui nécessitent des porte-charges pour les déplacer, pourraient ne pas trop apprécier les efforts de création et de production, au détriment du matériel reçu.

Ceux qui doivent se déplacer avec le matériel seront peut-être obligés de le faire en voiture plutôt que par avion, par train ou par autobus. De même, ils devront peut-être faire venir les participants plutôt que de se rendre dans leur collectivité.

Ces questions n'ont pas de réponses universelles car elles reposent sur le matériel disponible dans un pays donné et sur les exigences particulières propres à chacun des documents.

Dans certains pays, on pourra disposer de matériaux légers comme le plastique ou certains papiers laminés. Mais dans d'autres, il faudra se contenter de ce qu'il y a.

Par conséquent, il faut chercher à produire des outils de formation qui se distribuent facilement, qui puissent être assemblés sur place en suivant les instructions nécessaires, que les formateurs peuvent apporter lorsqu'ils doivent se déplacer ou que l'on peut emballer conjointement avec d'autres documents électoraux.

- *La sécurité*

Il faut s'assurer que le matériel qui se retrouvera entre les mains des citoyens et des électeurs, surtout les jeunes, soit sûr. Ceci ne concerne pas tant les publications que les jeux de simulation

et les outils qui seront mis à la disposition du public : ceux-ci doivent résister au feu, être solides, non toxiques, etc.

Il faudra penser aussi à ranger les documents en sûreté, surtout s'ils sont destinés à une formation de haut niveau. Autrement, les documents devraient être conçus de manière à ce que tous les gens puissent en prendre connaissance.

Ceci dit, dans certains pays où la pauvreté est grande et où les ressources sont rares, les gens pourraient leur trouver une valeur, ne serait-ce que pour les recycler à d'autres fins. Mais règle générale, il faudra s'assurer que le matériel soit produit de manière à favoriser sa pérennité. On s'expose à des pertes inutiles si l'on produit, par exemple, des pièces si grandes qu'elles devront demeurer à l'extérieur, des bannières en tissus qui seront exposées aux intempéries et du matériel qui devra être mis en consigne puis expédié avant l'arrivée des formateurs.

Bien qu'on puisse être tenté d'aborder ces questions qu'après la réception du matériel, on réduira les risques avec un peu de prévoyance lors des étapes de préparation et de production.

Les aspects contractuels

En général, le processus de commande comprendra un document d'information détaillé, ainsi qu'une lettre d'entente ou un contrat stipulant que le fournisseur s'engage à livrer le produit à une date bien précise et selon des modalités particulières. De même, il faudra voir à créer un système de gestion des commandes.

Des documents d'information détaillés

Les formateurs devront préparer un document comprenant tous les détails nécessaires, dont certains ont été discutés plus tôt. S'ils ne disposent pas de tous les détails, ils devront négocier une entente en s'appuyant sur le projet de travail à réaliser et confirmer celui-ci avec une version définitive.

Ce document fera partie intégrante du contrat. Il importe donc qu'il soit clair et précis, sinon il pourrait faire l'objet de conflits. Or, s'il est bien rédigé et si un conflit devait survenir, cela pourrait jouer en faveur du client.

Les fournisseurs d'expérience utilisent parfois des formulaires et des lettres types qui contiennent une liste de contrôle des spécifications techniques. Les formateurs qui ne connaissent pas très bien ce type de document devront alors demander des explications.

Les contrats

Il existe plusieurs types de contrats qui peuvent servir d'exemples pour les commandes de documents, mais ils doivent être conformes aux exigences légales du pays où ils sont rédigés et signés.

Par ailleurs, même les petites commandes devraient faire l'objet d'une lettre d'entente. On devrait y retrouver ce qui suit:

- les modalités de l'entente;
- le produit désiré;
- les objectifs visés;
- les normes à respecter;
- les échéanciers;
- l'approche à adopter pour régler les disputes.

Certains fournisseurs voudront utiliser un type de contrat ou de lettre d'entente qu'ils utilisent avec d'autres clients alors que les formateurs pourraient avoir l'habitude de conclure des ententes verbales. Les deux possibilités sont à éviter, à moins que le fournisseur et les responsables du programme se fassent grandement confiance. De plus, les formateurs devraient préparer eux-mêmes l'entente ou réviser attentivement toute entente qui leur serait soumise.

Si la signature d'une entente en bonne et due forme ne se prête pas à la situation (comme lorsqu'on demande à un menuisier local de planter deux poteaux pour suspendre une bannière), il faudra quand même savoir comment on est parvenu à s'entendre sur le travail à réaliser et il faudra que le formateur ou l'équipe de formation puisse documenter la situation.

Le système de gestion

L'approche que les formateurs devraient adopter pour gérer les contrats et les commandes, qu'ils soient de grande ou de moindre envergure, qu'ils soient formels ou non, est présentée dans La gestion des contrats.

11.1.5.2 La gestion des contrats

Tous les contrats doivent être gérés attentivement. Ceci est particulièrement vrai quand la qualité, le prix et les échéanciers sont importants. Les formateurs doivent décider de la manière dont ils vont gérer les contrats et y accorder le temps nécessaire.

Éloigner les formateurs des fournisseurs

Une fois que le contrat a été rédigé, les questions concernant la gestion de ce projet pourraient fort bien être séparées de celles qui concernent la gestion du programme de formation. Le fournisseur pourrait gérer une partie ou l'ensemble du projet, ou la gestion pourrait être faite à l'interne par une unité administrative du programme ou de l'organisme électoral.

Ainsi, dans un tel cas, les gens du programme de formation qui ont commandé le travail à réaliser pourraient ne pas avoir à en assurer la gestion et l'évaluation.

D'autre part, si le programme de formation est à court de ressources, il se pourrait que le fournisseur devienne le principal responsable du projet.

Résultat: toute l'information concernant le projet, son évaluation et les critères de rendement se retrouvera entre les mains de celui qui soumet des factures, le fournisseur, au lieu d'être la propriété de celui qui paie les factures, le client.

La capacité de gestion de projet

Au même titre qu'un fournisseur, une équipe de formation ou un organisme électoral qui commande des produits et des services, à grande ou à petite échelle, doit avoir la capacité de gérer ces projets minutieusement. Ainsi, le client et le fournisseur devraient être en mesure de prendre part conjointement à la gestion du projet, aux rencontres régulières, à la révision des objectifs et des coûts et les raisons pouvant expliquer ces écarts, à l'examen de la qualité du matériel et aux autres éléments du projet.

Ici, il s'agit en partie d'une question de confiance; d'ailleurs, on pourrait prétendre qu'un fournisseur fiable qui est connu pour respecter ses ententes pourrait gérer le projet lui-même. Mais c'est aussi une question de savoir et de pouvoir.

Un fournisseur auquel on confierait la gestion exclusive d'un projet et qu'on laisserait sans surveillance pourrait devenir l'expert, et ceci pourrait causer deux problèmes. Le premier concerne les contrats à venir : le fournisseur se retrouverait en position avantageuse pour des contrats ultérieurs et pourrait fixer les prix à volonté si on ne dispose pas d'autres ressources pour produire les documents. Le deuxième a trait à la capacité du client : celui-ci n'ayant pas des connaissances aussi poussées, le fournisseur expert pourrait exercer son autorité de manière continue.

Un service à court terme

À court terme, on pourrait régler la question de la gestion des projets en payant pour ces services auprès d'un fournisseur autre que celui chargé de fournir les produits ou les services. C'est souvent la voie qu'empruntent les nouveaux organismes électoraux. Or, si l'on prévoit commander régulièrement des produits et des services, il faudra songer à se doter d'une capacité interne au chapitre de la gestion de projet.

Cette capacité pourrait faire partie des contrats, lesquels pourraient stipuler que l'équipe de gestion de projet devra partager son expertise en formant le personnel du client et en l'aidant à mettre en place les systèmes nécessaires.

11.1.5.3 L'évaluation et l'adaptation des documents existants

Les formateurs électoraux devraient avoir accès au matériel préparé pour des programmes de formation offerts par le passé, que ce soit dans leur pays ou ailleurs. D'autre part, ils pourraient demander à des fournisseurs éventuels de soumettre des documents afin qu'on puisse les évaluer et, éventuellement, les commander et les distribuer.

Ceci dit, avant d'entreprendre toute activité de formation, il faudra analyser le contenu du programme et apporter les ajustements nécessaires.

La définition des objectifs du programme et de ses différents éléments doit précéder l'évaluation des documents de formation existants. Sinon, il n'y aura aucune façon objective d'évaluer ceux-ci.

Une fois les objectifs fixés, on pourra procéder à l'évaluation du matériel en s'appuyant sur les éléments suivants:

- leur pertinence pour atteindre les objectifs fixés pour le public cible;
- leur coût comparativement à celui afférent à la préparation de nouveaux documents;
- la capacité des formateurs d'utiliser les documents;
- la facilité d'adaptation au contexte local.

L'adaptation au contexte local peut signifier traduire des documents, remplacer des illustrations pour que cela convienne au milieu, simplifier le langage ou ajuster le matériel aux conditions locales, y compris le contexte politique.

Si des formateurs locaux animent des ateliers et utilisent les documents, il sera peut-être possible de limiter la quantité de contenu à adapter en offrant des conseils ou quelques outils visuels. Si les documents doivent être expédiés à chacun des participants ou qu'ils doivent être exposés en public, il faudra probablement procéder à un important travail d'adaptation et les documents initiaux ne serviront tout compte fait qu'à titre d'exemple pour une production que les formateurs réaliseront eux-mêmes.

Évidemment, si le contenu des documents reflète de près le contexte local, ceux-ci seront des plus utiles et seront faciles à adapter. Les documents produits pour des élections passées dans le même pays seront sans doute ceux qui pourraient convenir le mieux. Mais il faudra quand même procéder à l'évaluation du programme et au choix des objectifs avant de décider de les utiliser, car au fil du temps, les choses peuvent évoluer énormément.

De plus, il pourrait s'avérer utile de jeter un coup d'œil aux évaluations qui auraient été produites lorsque les documents ont servi pour la toute première fois.

L'adaptation des documents pour certaines activités

De nombreux formateurs doivent adapter des documents de nature générale – et cela peut même être le cas de trousses d'un programme national que l'on aurait pris soin de créer selon des critères de conception bien précis. En conséquence, la formation des formateurs devraient comprendre des renseignements sur la manière d'adapter le contenu pour tenir compte du contexte de formation.

11.1.5.4 Les produits et les services

L'approvisionnement en produits et services exige:

- de définir les besoins;
- de faire une demande pour se procurer les produits;
- d'obtenir différentes soumissions ou de publier les critères de soumission;
- d'établir un processus de prise de décisions fondé sur l'évaluation indépendante des soumissionnaires.

En général, les organisations et les gouvernements qui désirent se procurer des produits disposent de procédures et de normes pour ce faire, par exemple pour des documents, des publications, du mobilier, des ordinateurs et de l'équipement audiovisuel. Les procédures varient généralement selon les coûts, et à mesure que ceux-ci augmentent, on retrouve de plus en plus de niveaux d'autorisation et de formalités, auxquels on pourrait ajouter une liste de fournisseurs approuvés (voir ci-dessous). Il peut aussi y avoir plusieurs facteurs particuliers que les formateurs devront prendre en considération et tel est l'objet de cette section.

Le développement et la discrimination positive

Dans certains pays, d'autres critères pourraient viser à promouvoir le développement du pays. Par exemple, on pourrait vouloir favoriser les entreprises et les organismes du milieu, les petites entreprises ou celles qui sont détenues en majorité par des femmes ou des groupes minoritaires. Si le cadre législatif ne prévoit rien à cet effet, l'organisme électoral pourrait vouloir établir ses propres critères pour promouvoir l'égalisation des forces et de la richesse, éléments susceptibles de favoriser la démocratie.

Les procédures générales

Dans certains cas, la réglementation sur l'approvisionnement s'appliquera tant aux produits qu'aux services courants dont ont besoin les organisations.

Une plus grande incertitude au sujet des services professionnels pourrait découler de la mise en place de critères moins rigides destinés à accélérer le processus ou à pallier aux lacunes perçues dans le nombre et la qualité des personnes disponibles.

Qu'on se procure des produits ou des services, il y a des méthodes d'appels d'offres normalisées qui permettront de trouver le meilleur fournisseur et les meilleurs prix sans que l'organisme semble être inéquitable ou favoriser ceux qui pourraient profiter d'avantages en raison de leurs liens familiaux ou politiques.

Les approches possibles

- *Les listes fermées*

Une façon d'accélérer le processus tout en le gardant équitable est d'établir certains critères à l'avance et de créer une liste de fournisseurs éventuels. Les appels d'offres ne seront alors expédiés qu'aux fournisseurs qui font partie de la liste et le choix sera donc fait à partir de cette liste.

Pour en faire partie, les fournisseurs devront prouver leur compétence et satisfaire à certaines exigences de base comme une visite du site, la présentation de renseignements concernant leur entreprise et peut-être avoir déjà fourni des services dans le passé.

- *Les réunions d'information préalables aux soumissions*

Il est préférable que le concours soit aussi ouvert que possible et de ne pas en exclure les fournisseurs qui n'ont pas pu participer dans le passé parce qu'ils se trouvaient alors dans un marché en émergence. Dans les pays où on empêche certaines personnes de former des entreprises ou des organisations, il pourrait être possible de mettre tous les fournisseurs éventuels sur un pied d'égalité en les invitant à participer à une séance d'information publique avec une période de questions et réponses.

Les offres de services ne seront soumises qu'après cette séance et les critères d'évaluation de ces offres seront alors compris de tous.

- *Les fournisseurs accrédités*

Pour différentes raisons, certaines tâches spécialisées et certaines relations commerciales de longue durée peuvent avoir mené à la création d'une liste de fournisseurs attitrés. Si une telle liste existe, il faudra régulièrement revoir les prix et la qualité et permettre à d'autres fournisseurs de se joindre à la liste.

La stratégie qui suit permettra d'ouvrir la liste, tout comme on pourrait prévoir des limites à l'inscription d'une entreprise sur cette liste.

La répartition des coûts des produits et des services

Les responsables des achats pourraient avoir à diviser leurs demandes en plus petites composantes afin qu'un plus grand nombre de fournisseurs puissent participer. Il faut résister à la tentation de n'accorder qu'un seul gros contrat et de laisser le gagnant trouver ses propres sous-traitants, car il se pourrait qu'il ne fasse pas appel à de plus petits fournisseurs.

En scindant les appels d'offres, on permet à de plus petites organisations de soumettre, peut-être avec succès, une offre de service. Une telle stratégie est particulièrement utile pour obtenir des services de plusieurs sources différentes sans que ces dernières aient à créer des consortiums ou des partenariats qui ne sembleraient pas aller de soi. Elle permet également à de petites organisations d'avoir accès au processus, surtout si les fonctions ou la géographie déterminent la nature du morcellement.

Les critères de sélection

Le prix n'est pas le seul critère financier, et même ceux qui l'adoptent comme principal critère évaluent aussi la qualité, la capacité de livrer, la fiabilité, etc.

Ceux qui préparent les achats à l'échelle nationale pourraient choisir d'ajouter des critères qui encouragent certaines organisations à soumettre des offres et leur accordent les mêmes chances de réussite. En plus de recourir purement et simplement à des stratégies de discrimination positive qui peuvent favoriser la participation des groupes minoritaires ou des femmes, il pourrait y avoir des critères linguistiques ou liés à la connaissance du milieu, ou ayant trait à la capacité de travailler avec des bénévoles, voire même leur recrutement. Dans tous ces cas, on présume que les critères profiteront à la prestation de service et à son acceptation dans la communauté. De plus, il sera important que l'octroi des gros contrats favorise l'égalité des chances.

11.1.5.5 L'entreposage et la distribution

Plus un programme formation est décentralisé et plus il compte sur la production centralisée de dépliants, d'affiches et de publications, plus le problème d'entreposage et de distribution sera compliqué, surtout pour les programmes relatifs aux élections.

Les formateurs devront trouver des façons de réduire les coûts et les problèmes associés à l'entreposage et à la distribution. Et ce travail devrait être fait à l'étape de la planification en examinant les choix qui auront été faits sur le plan du programme et des stratégies.

Les programmes qui s'appuient sur les médias

Les programmes conçus autour d'un ensemble centralisé de messages, qui utilisent principalement des médias nationaux, auront pour effet de réduire les problèmes de distribution et d'entreposage.

L'équilibre entre la complexité et l'impact

Les formateurs devront trouver un équilibre d'une part, entre la valeur de leur engagement personnel, les rencontres en personne et la distribution du matériel sur une base individuelle, et d'autre part, les coûts ainsi que les problèmes inhérents à l'entreposage et la distribution du matériel.

Certaines méthodes permettent d'atténuer ces difficultés. Entre autres, on retrouve:

- respecter un calendrier de production très serré qui permet aux documents d'être distribués dès leur production, sans avoir à être entreposés;
- établir un système de production centralisé, auquel contribuera plus d'un producteur, et situé près d'un point de distribution;

- favoriser la production locale des documents selon les spécifications et les messages convenus;
- utiliser, pour la formation, des documents qui ont été préparés pour d'autres aspects du processus électoral.

Les coûts

Les formateurs qui doivent distribuer du matériel devront s'appuyer sur un vaste réseau de formation et d'organismes participants, ou ils devront signer des ententes avec ceux qui se spécialisent dans la distribution. Dans les contextes de transition où il ne peut y avoir aucune véritable distribution à l'échelle du pays et où l'infrastructure de transport est de piètre qualité, les formateurs devront relever plus de défis en mettant en place un plan de distribution efficace et rentable. La géographie et le climat du pays peuvent aussi entrer en jeu. Dans les pays montagneux comptant des régions éloignées et des conditions climatiques qui peuvent rendre les routes infranchissables lors de certaines périodes de l'année, les formateurs pourraient devoir utiliser le fret aérien ou le système ferroviaire plutôt que des camions. Le fret aérien est la méthode la plus dispendieuse pour le transport des documents. Enfin, règle générale, plus la période est courte et plus l'activité est complexe, plus le coût sera élevé.

L'espace

Si le matériel doit être entreposé et qu'ensuite, il doit être déplacé, selon des quantités variables, à des endroits différents, les formateurs devront alors évaluer exactement combien d'espace est requis, par exemple pour entreposer 1 million de dépliants à trois plis, et quelle est la grandeur et quel est le nombre de camions ou de conteneurs de transport qui seront nécessaires pour les amener à destination. Les formateurs devraient consulter à la fois les imprimeurs et la société de distribution sur ces questions. Si, par exemple, on a recours à un groupe ponctuel de distributeurs issus d'organisations de la société civile, il sera d'autant plus important de recueillir les avis des experts sur la quantité d'espace requis.

Le temps requis

Une erreur que font les formateurs débutants est de ne pas accorder suffisamment de temps pour la distribution. Les gens ont tendance à mettre l'accent sur les étapes de production et sur le projet. Pourtant, si les documents n'arrivent pas à temps pour une activité donnée ou aux participants afin qu'ils reçoivent et réfléchissent sur l'information que ceux-ci comportent, alors tout ce qui aura été entrepris n'aura servi à rien. Les formateurs doivent prévoir du temps dans leur plan de travail pour la livraison et la distribution. La quantité de temps nécessaire à la distribution sera tributaire des défis associés à la destination finale où devra aboutir le matériel, le nombre de documents à distribuer et le nombre de personnes qui participeront au processus de distribution.

Une distribution axée sur l'avenir

Ceux qui livrent du matériel à des centres de distribution locaux ou régionaux doivent s'assurer que les documents seront distribués aux utilisateurs et que le matériel est attendu et qu'il sera bel et bien distribué. Il existe de nombreux exemples de documents, en particulier ceux qui ne sont pas indispensables à la réussite de la gestion électorale, qui croupissent dans un lieu d'entreposage parce que la personne qui les attendait n'a pas été alertée sur le fait que ce matériel était arrivé. Il pourrait également être utile d'inclure des instructions relatives à la distribution sur le matériel d'emballage des documents afin que les gens recrutés pour les distribuer ou les laisser à des établissements locaux soient au fait du travail à réaliser, y compris les restrictions. Par exemple, il pourrait être inapproprié d'accrocher des affiches officielles sur la formation électorale au siège social d'un parti politique. De même, la réglementation locale pourrait limiter l'accrochage d'affiches sur certains emplacements historiques ou culturels. Les distributeurs auront besoin d'être mis au courant de ces éléments afin d'éviter des amendes éventuelles, des disputes avec les responsables locaux ou même des plaintes de citoyens.

Les considérations relatives au poids

L'entreposage comporte toujours un coût élevé. Les programmes nationaux qui se fondent sur de grandes quantités de papier, particulièrement pour les affiches présentées les une à la suite des autres et pour les dépliants de campagne, devraient comprendre l'importance du poids et la difficulté et les coûts associés au fait de les déplacer d'un endroit à un autre.

11.1.6 Le recrutement du personnel des programmes d'éducation civique et d'éducation électorale

Ceux qui planifient un programme de formation doivent créer une équipe, si petite soit-elle. Pour les programmes d'envergure nationale de longue durée, la dotation est prioritaire et le personnel constitue d'ailleurs l'un des plus importants postes budgétaires.

Lorsque l'on mène un programme d'éducation électorale, il peut s'avérer nécessaire de recruter du personnel avec un court préavis, pour une courte période de temps, et de former une équipe avec de personnes très différentes. Mais que l'équipe soit constituée par l'organisme électoral ou par une organisation non gouvernementale, l'embryon en sera sans doute un petit groupe de formateurs déjà en place.

Pour surmonter les problèmes éventuels et s'assurer que le personnel est fonctionnel aussi rapidement que possible, il faut prendre soin de faire des descriptions de tâches très précises (voir Définir le travail et le profil de l'emploi); de même, on verra à établir le profil des candidats recherchés, à recruter des gens et à fournir rapidement de la formation et des orientations.

Les équipes seront probablement constituées d'employés à plein temps, d'employés temporaires et de bénévoles, ce qui exige une gestion particulière (voir La gestion du personnel et des bénévoles).

Les organismes dotés d'un département des ressources humaines ou d'un personnel stable voudront peut-être passer à la prochaine section. Ceux qui sont responsables de mettre sur pied des équipes de formation y trouveront des renseignements sur les questions de personnel et pourront les ajouter à leurs connaissances générales.

11.1.6.1 Définir le travail et le profil de l'emploi

Il importe de déterminer le travail à réaliser ainsi que les liens entre les différentes fonctions et les objectifs du programme de formation avant de pouvoir procéder au recrutement du personnel. Ceci dit, certaines organisations en croissance ou qui ont été mises sur pied rapidement fonctionnent avec un organigramme établi où les titres de poste sont déjà définis.

Or, une telle façon de faire pourrait empêcher la formation d'une équipe interdépendante. Souvent, les titres de l'un et de l'autre entraînent d'interminables négociations. Et puisque le titre d'un poste ne précise pas pour autant les tâches à accomplir, on aura alors tendance à déterminer le travail des gens en fonction de leurs compétences. En conséquence, il y a de fortes chances que le programme s'arrimera alors aux aspirations du personnel plutôt qu'à ses objectifs.

Un exemple de définition de tâches se trouve dans Description de tâches/Profil des employés – Nouvelle-Zélande. Ci-dessous se trouve un résumé de ses principaux éléments.

La responsabilité

Le titre de la personne qui dirige un employé devrait être précisé. Si un employé doit se rapporter à une plus d'une personne ou à plusieurs comités, cette information devrait aussi être consignée.

Aussi, on aura beau se doter d'une description de tâches, c'est la chaîne de responsabilité qui permettra principalement d'établir les indicateurs de rendement, les attentes de l'organisation et le travail à faire.

L'objectif principal

Un court énoncé devrait préciser le but visé par la création d'un poste, mais l'objectif principal sera de préciser ses grands éléments. À cet égard, les renseignements qui suivent offrent des pistes de travail.

Les résultats

Afin d'atteindre ses principaux objectifs, une personne devra obtenir certains résultats, par exemple sur le plan de la gestion du personnel, du contrôle financier, du renforcement de l'esprit d'équipe, de l'achat de documents, de l'élaboration de sessions de formation et des relations avec le public. Ces critères sont à la base d'une définition de tâches, laquelle devra porter sur les résultats à atteindre et non pas uniquement sur le travail à faire.

L'élaboration d'un cadre des résultats pourrait permettre de détailler chaque objectif et les résultats à atteindre de manière précise.

La description de tâches devrait préciser le travail à accomplir tout en laissant à la personne occupant le poste une grande marge de manœuvre sur la manière d'y parvenir. Ce faisant, même les gens occupant un poste de niveau inférieur pourront exercer un certain contrôle sur leur travail, se développer et faire preuve d'initiative.

Le niveau décisionnel et le pouvoir discrétionnaire

Enfin, on devra établir le niveau décisionnel du poste, en indiquant notamment les gens devant se rapporter à une personne donnée.

De même, on pourra préciser d'autres responsabilités, par exemple le pouvoir discrétionnaire par rapport aux budgets, ou la capacité de signer des ententes contractuelles, de parler au nom de l'organisation ou de prendre des décisions dans des domaines qui ne font pas partie des paramètres habituels du travail à faire, etc.

Définir le profil d'un candidat

La description de tâches permet de procéder au recrutement, de signer des lettres d'embauche et de faire des évaluations. Ceci dit, les responsables du recrutement devraient établir un profil du candidat apte à occuper un poste.

Ce profil devra intégrer les compétences nécessaires au travail et les qualités requises pour s'intégrer au sein de l'équipe.

Le travail visant à établir le profil d'un candidat se fera à l'interne et devra prendre en considération les lois du pays relatives au travail. Il devrait chercher aussi à promouvoir les droits de la personne et le développement démocratique.

Certains postes exigent des personnes extraverties ou qui peuvent s'exprimer en différentes langues ou qui, pour des raisons politiques ou culturelles, sont en mesure d'avoir accès à certaines parties prenantes ou à des partenaires éventuels du programme de formation. Les personnes qui constitueront les équipes devront déterminer s'il sera plus efficace de compter sur un personnel aux expériences variées et issu de différents groupes d'âge, ou s'il est préférable de se doter d'une équipe homogène.

De même, elles devront déterminer s'il faut faire une place aux femmes ou aux personnes issues de groupes minoritaires en se fondant sur des critères autres que ceux énoncés ci-dessus, et ce, afin de promouvoir l'égalité des chances dans une société qui pourrait avoir tendance à faire preuve de discrimination à leur égard.

Une fois le profil du candidat établi pour le poste à combler, on pourra amorcer le processus de recrutement.

11.1.6.2 Le recrutement

Le recrutement du personnel basé sur un processus de sélection compétitif est la pratique courante. Cela peut être réalisé en publiant des offres d'emploi sous la forme d'une annonce publique ou restreinte. Dans le premier cas, l'offre d'emploi peut être publiée dans des journaux ou magazines, également disponibles en ligne. Cela s'avère particulièrement utile lorsque l'organisation est ouverte à recruter du personnel tant au niveau local qu'international.

Toutefois, dans les cas où le recrutement s'adresse aux candidats locaux, l'offre d'emploi peut être publiée seulement dans les médias locaux.

Il est important qu'une annonce de poste vacant indique clairement les objectifs du poste, ainsi que les compétences professionnelles et les qualités personnelles requises. L'annonce devrait également comprendre une adresse de contact, la date limite et les modalités de dépôt des candidatures.

La mise en place d'un comité de recrutement ou de sélection composé de membres de l'unité des ressources humaines et de l'équipe d'éducation électorale est aussi une pratique courante. Ce comité sera en charge de l'examen des candidatures et la sélection du nombre requis des candidats admis à un entretien. Le nombre de candidats sélectionnés pour passer un entretien dépendra du nombre de personnes qui doivent être recrutées. Par exemple, six candidats peuvent être interviewés pour un poste.

En fonction de la politique organisationnelle, les entretiens peuvent avoir lieu en personne ou par téléphone. Le processus d'entretien dépend aussi des compétences et capacités à éprouver. Par exemple, les candidats peuvent être invités à faciliter un groupe de discussion pendant le processus d'entretien afin que leurs compétences en matière d'enseignement ou de facilitation soient vérifiées.

11.1.6.3 La gestion du personnel et des bénévoles

Que le personnel soit composé de bénévoles, de contractuels ou d'employés à plein temps, ils doivent connaître, de manière précise, leurs tâches, leurs objectifs, les normes de rendement, le processus de résolution des conflits ainsi que les procédures et les stratégies d'évaluation. De plus, ils doivent savoir quelle est leur place au sein de l'équipe.

L'atteinte d'un équilibre entre les besoins du programme et ceux des employés, surtout les bénévoles, exige un style de gestion qui encourage le travail d'équipe et l'autonomie personnelle tout en maintenant la priorité sur les objectifs du programme. Voici quelques suggestions visant le travail d'équipe et la gestion des bénévoles.

Les programmes d'éducation à la citoyenneté et de formation électorale devraient chercher à miser sur le bénévolat, ce qui ne les empêchera pas pour autant de compter sur des spécialistes, y compris des contractuels, des consultants, du personnel en détachement, des stagiaires et des chercheurs.

La gestion d'un groupe aussi divers pourrait s'avérer ardue, surtout si elle est à la charge de formateurs dont la principale responsabilité est la prestation du programme et qui sont plutôt habitués à mettre de l'avant leur expertise.

Lorsque les équipes regroupent des employés aux compétences et aux descriptions de tâches diverses, il se peut fort que le programme de formation satisfasse alors aux besoins des gens, qui pourraient avoir le sentiment d'apprendre des choses, de trouver un sens à leur travail et de se réaliser sur le plan professionnel. D'autre part, faire preuve de discrimination à l'endroit des bénévoles et des spécialistes pourrait créer des divisions. Enfin, il sera essentiel d'avoir suffisamment de personnel pour superviser et gérer les bénévoles et les employés à long terme.

Le travail d'équipe

Les membres des équipes de formation doivent bien comprendre les objectifs du programme (voir La constitution d'une équipe). Ensuite, ils pourront y ajouter leur expérience et leur enthousiasme.

Les bénévoles

Il est important qu'il existe une convention formelle et explicite avec les bénévoles, qu'ils travaillent ou non au sein de l'équipe en charge de l'éducation électorale. Une telle convention devrait préciser leurs droits et responsabilités et comprendre les éléments suivants:

- le temps de travail que les bénévoles sont engagés à consacrer;
- les jours de la semaine où ils devront être présents;
- la rémunération prévue, le cas échéant;
- les normes de rendement.

De plus, la convention de bénévolat devrait comprendre une clause explicite sur la possibilité et les modalités de résiliation, même s'il s'agit d'une activité non rémunérée.

Il se peut que les bénévoles aient une opinion concernant ce qu'ils pourraient ou devraient faire. La convention de bénévolat vise à garantir que le rôle des bénévoles dans l'équipe soit reconnu, sans être ni sous-estimé ni surestimé (certains bénévoles sont parfois traités comme des esclaves alors que d'autres croient pouvoir être traités mieux que même les gestionnaires eux-mêmes). De toute façon, il faudrait s'assurer que les bénévoles soient bien motivés.

11.1.6.4 La formation et les instructions

Tous les employés, peu importe le poste qu'ils occupent, devraient recevoir la formation nécessaire pour bien faire leur travail et qui leur permettrait d'effectuer des tâches éducatives simples ou d'expliquer les objectifs du programme d'éducation électorale.

Cependant, ceux qui doivent dispenser les programmes de formation nécessitent une formation plus approfondie. Le présent sujet porte sur la préparation des formateurs plutôt que sur la formation du personnel de l'organisation.

Les principes de base de la formation

Le choix des stratégies entourant le programme de formation déterminera le type de formation requis. Si l'on tient peu de rencontres en personne et que le programme est axé principalement sur les communications de masse, le publipostage ou autres techniques semblables, les besoins en formation seront limités.

En lieu et place, on devra peut-être former des équipes de visiteurs à domicile, d'agents d'information et de téléphonistes.

Dans tous les cas, les mêmes principes s'appliquent:

- un processus de formation en cascade, avec les contraintes mentionnées ci-dessous;
- des méthodes de formation active;
- des activités d'orientation.

La formation en cascade

Pour former un grand nombre de personnes en peu de temps, la formation en cascade est l'approche la plus indiquée – mais il faut s'assurer que les différentes sessions auront autant de substance les unes que les autres. En tenant compte de cette mise en garde et de l'enthousiasme de ceux qui reçoivent la formation, on pourra accomplir beaucoup.

En vertu du principe de la formation en cascade, on forme un premier groupe de formateurs qui transmettent leur savoir à un autre groupe qui le passe à un autre, et ainsi de suite. On réfère aussi à cette approche comme étant la formation des formateurs. Si chaque séance de formation forme 15 personnes, au terme du troisième cycle, il sera théoriquement possible d'avoir formé environ 1 100 personnes. À la fin du quatrième cycle, on aura rejoint près de 17 000 personnes.

Pour être efficace, le programme doit mettre à la disposition des participants tous les outils de formation leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires pour transmettre les acquis à d'autres personnes. Étant donné que la majorité des participants auront probablement peu d'expérience en la matière, il est essentiel que la formation soit conçue de manière à pouvoir être reproduite facilement.

C'est pourquoi il est nécessaire que chaque séance de formation, y compris la première, ait lieu dans un contexte de travail analogue à celui qui prévaudra pour chaque groupe de participants. Plusieurs programmes font l'erreur de croire que la première séance est plus importante et peut prendre une forme différente (contexte plus plaisant et plus coûteux).

Les limites de la formation en cascade

La qualité – La formation en cascade présente certaines limites qui rendent peu probable une progression linéaire. Par exemple, il se peut que les personnes recrutées ne soient pas capables de fournir la même qualité de formation que la première équipe. Comme la photocopie d'une photocopie, les programmes en cascade ont tendance à perdre en qualité, et ce, même si on met en place un bon programme de suivi.

Diverses raisons peuvent expliquer ce phénomène:

- en général, ceux qui donnent la première séance sont des formateurs chevronnés qui ont pu travailler depuis longtemps à la préparation du contenu et, parce qu'il s'agit de la première séance, y ont mis beaucoup d'efforts, même au point d'élaborer une présentation qu'il ne sera pas possible de répéter subséquemment;
- le premier recrutement attire les étoiles alors qu'aux étapes subséquentes, on retrouvera davantage de personnes tout aussi engagées mais dont les compétences seront moins grandes;
- les responsables du deuxième, du troisième et de tous les autres cycles de formation devront être prêts à présenter le programme dans des conditions qui pourraient se prêter un peu moins à la réflexion et où les ressources à leur disposition seront moindres.

Le choix des participants – La deuxième limite concerne le choix des participants. À moins que chaque séance soit précédée d'un important travail de recrutement ciblé, on retrouvera parmi les participants des personnes qualifiées et compétentes, des personnes de bonne volonté mais moins compétentes, des personnes envoyées par des participants à d'autres séances mais ne sachant pas trop pourquoi elles sont là, et des personnes qui sont à la recherche d'un emploi à temps partiel ou à plein temps.

Par conséquent, il faudra consacrer de plus en plus de temps à clarifier les objectifs du programme et les questions administratives et aussi à transiger avec des groupes très variés au regard des compétences en formation.

Aussi, le taux d'abandon aura tendance à augmenter en l'absence d'obligations contractuelles rigoureuses ou encore, si un autre groupe organise des séances où les participants n'ont qu'à se présenter sans autre formalité.

Les dernières ressources – Un dernier élément peut être limitatif et, aussi, se manifester assez rapidement. Bien que l'objectif de la formation en cascade soit éventuellement de former un groupe de gens qui pourront animer des séances de formation et tenir des rencontres en personne avec le public cible, il arrive souvent que c'est précisément les membres de ce public cible qui se présentent en premier aux cycles de formation en cascade. Les organisateurs de la formation pourront s'en rendre compte assez rapidement lorsqu'il deviendra évident que les personnes présentes apprennent beaucoup mais n'ont aucune intention d'enseigner la matière à d'autres. D'autre part, si le temps se fait rare avant une élection, la pression se fera sentir pour

rejoindre le public cible au lieu de chercher à former des formateurs qui, ensuite, n'auront pas le temps de mettre leurs connaissances à profit.

Par ailleurs, les programmes qui cherchent à former un grand nombre de personnes devront songer aux questions d'argent. Par exemple, si on entend former 17 000 personnes, les organisateurs devront trouver les ressources pour organiser autant de séances de formation. Ceci étant, si on tient des séances avec 15 participants auxquels on charge 2 $, on pourrait se retrouver avec des revenus d'environ 500 000 $. L'élément à retenir ici réside dans le fait qu'il faudra s'assurer d'avoir effectivement les moyens d'organiser lesdites séances.

Les formations en cascade demeurent importantes

Malgré ses limites, cette approche peut servir à rejoindre un grand nombre de personnes et à les préparer à accomplir un travail, qu'il s'agisse de tenir des séances de formation, de renseigner le public, de se rendre chez des électeurs ou de distribuer du matériel.

Les méthodes de formation active

Les méthodes de formation des formateurs qui sont les plus efficaces conjuguent une attention particulière aux buts et aux objectifs, offrent l'occasion de répéter et de simuler des séances et s'assurent que ceux qui donneront la formation comprennent ses principes et la manière dont son contenu doit être transmis. Pour en savoir plus sur les approches pertinentes, prière de voir La formation en groupe, Les simulations et La formation à distance.

Lorsque l'on procède à des exercices de simulation et à des répétitions, il importe de préparer les formateurs au fait d'avoir à composer avec des participants difficiles. Qu'il s'agisse des formateurs éventuels ou du public cible, la plupart des participants manifesteront de la bonne volonté mais il s'en trouvera toujours pour déranger les autres. Les exercices de simulation aideront les formateurs à se préparer à composer avec les défis que l'on posera à leur autorité et avec les rapports difficiles qui pourraient caractériser un groupe.

Les formateurs devraient se rappeler qu'il est peu probable que les gens rapporteront avec eux une grande quantité de documents à lire. Les adultes n'ont pas beaucoup de temps (voir La formation des adultes) et s'attendent à ce que la séance soit le lieu principal de formation.

Les activités d'orientation

Outre une formation détaillée, il est parfois nécessaire de renseigner les gens sur la manière d'utiliser le matériel.

Ce travail d'information peut se faire avec de grands groupes. Le nombre de personnes ne sera limité que par l'espace disponible et la qualité des systèmes de sonorisation.

Il arrive aussi que le travail d'orientation ressemble drôlement à un travail de formation. Mais si tel était effectivement le cas, la formation avec de grands groupes ressemblerait à celle que

l'on donnerait à un ensemble de petits groupes, où les concepts théoriques seraient expliqués à tous et où la pratique, l'analyse et la rétroaction se feraient en petits groupes.

Une activité d'orientation permet de parcourir le matériel et offre l'occasion de discuter et de prendre connaissance des outils de formation. De même, on tient pour acquis que les participants repartiront avec le matériel et qu'ils seront aptes à l'utiliser adéquatement malgré une formation limitée. Ceci étant, pour pallier à cette situation, on pourrait organiser une activité de formation locale, par exemple des répétitions avant les séances.

11.2 La gestion et l'administration

Un programme de formation n'est guère différent de tout autre type d'activité, et la gestion en est une composante incontournable.

Mais la mise en œuvre d'un programme comprend certains éléments de gestion qui lui sont propres:

- la direction;
- la coordination et le contrôle;
- l'évaluation de la qualité;
- la motivation des employés et des bénévoles;
- les relations avec les autres parties prenantes;
- la sécurité du personnel, section qui porte sur les opérations de paix et de maintien de la paix, la formation au sein des institutions fermées et la formation dans les zones dangereuses.

En général, les équipes de formation s'en tiennent aux techniques de gestion habituelles. Bien qu'il y ait plusieurs façons de décrire les pratiques exemplaires de gestion, une simple classification aidera les personnes qui en ont la charge mais qui sont peut-être plus douées pour la formation.

La planification, le leadership, l'organisation et le contrôle sont quatre éléments de la fonction de gestion lorsque l'on cherche à atteindre les objectifs visés et éviter des résultats non désirés.

La planification comprend la définition des objectifs, l'affectation des ressources, l'évaluation des forces et des faiblesses et la détermination des possibilités et des menaces afférentes au fonctionnement d'un programme.

Le leadership renvoie à la conduite des affaires d'une organisation qui soit conforme à ses objectifs, et à la capacité de motiver les employés et de les mettre au défi par rapport aux résultats qu'ils doivent obtenir. Le leadership peut aussi avoir une incidence sur la place qu'occupe une organisation dans la société et la qualité continue de son rendement.

L'organisation vise la mise au point de moyens qui permettent l'atteinte des objectifs, ce qui comprend les procédures, les politiques, les équipes, les unités opérationnelles et autres systèmes.

Le contrôle, une notion que l'on adoucit parfois en utilisant le vocable *coordination*, renvoie à la nécessité de surveiller la réalisation des objectifs. Ceci comprend des mécanismes de surveillance des résultats, de récompenses et de conséquences en cas de mauvais rendement, les rapports et les vérifications, et ainsi de suite. Le contrôle s'exerce différemment d'une organisation à une autre.

11.2.1 La direction

Peu importe le programme de formation électorale, la direction devra faire face à certaines demandes. Celles-ci pourraient se faire encore plus nombreuses si une coalition est à la tête du programme.

Une équipe sous pression

Il est fort probable que toute équipe de formation électorale se retrouvera dans la situation suivante:

- composer quotidiennement avec de nombreuses demandes et avec des échéanciers très serrés;
- faire face aux pressions exercées par des personnes qui croient savoir ce qui doit être fait et la manière de s'y prendre;
- devoir solutionner une multitude de questions se rapportant aux employés, y compris celles découlant d'une augmentation rapide des activités;
- devoir assurer la neutralité au moment où le climat électoral se réchauffera;
- consacrer beaucoup de temps aux relations publiques en raison de l'importance d'associer les médias locaux et nationaux au programme de formation.

Il faudra s'occuper de ces questions d'une manière diplomatique et non partisane, et ce, quels que soient les gens qui exercent les pressions.

Le chef d'équipe

Les chefs d'équipe recevront une grande quantité d'information de la part de ceux qui mènent les programmes de formation; souvent, il pourra s'agir de mauvaises nouvelles, par exemple le faible niveau de préparation des citoyens. Ils devront régler ces questions de manière à ne pas heurter les citoyens et ne pas ébranler leur confiance envers le processus électoral.

Une direction partagée

La direction d'un programme pourrait être centralisée, ce qui pourrait sembler aller de soi. Cependant, étant donné les pressions mentionnées ci-dessus, il pourrait être préférable

d'envisager les choses sous l'angle d'une direction partagée où l'on pourrait séparer les responsabilités et mettre à profit les expertises selon les besoins.

Mais ce n'est pas toujours un mode de fonctionnement facile, et il ne réduit pas l'imputabilité des personnes qui doivent prendre des décisions qui bien souvent ne sont pas très populaires.

Paul Hershey et Ken Blanchard proposent un modèle utile au chapitre du leadership qu'ils appellent le leadership situationnel. Ce modèle ne vise pas à dégager le dirigeant de ses responsabilités, mais plutôt l'amener à analyser les situations et à déterminer, parmi les quatre façons d'agir ci-dessous [1], celle qui sera la plus appropriée:

- l'approche directive qui consiste à donner des ordres;
- la persuasion ou le mode «vendeur»;
- l'approche participative ou consultative;
- la délégation.

Le dirigeant devra déterminer l'approche à privilégier après avoir analysé la capacité et la volonté des membres de l'équipe à accomplir une certaine tâche. Par exemple, selon ce modèle, le dirigeant pourrait volontiers confier un mandat à un groupe sachant que celui-ci sera en mesure de le réaliser et ne plus s'en mêler par la suite.

À l'inverse, le même groupe pourrait ne pas être capable d'accomplir un autre type de travail ou ne pas démontrer la volonté pour ce faire. À ce moment, le dirigeant pourrait devenir plus directif et indiquer aux gens ce qu'ils doivent faire et comment ils doivent le faire.

Note:

[1] Ce modèle et d'autres renseignements très utiles sur le leadership et la cohésion d'équipe se trouvent dans la publication *Joining Together* de Johnson & Johnson.

11.2.2 La coordination et le contrôle

Les programmes nationaux de formation qui sont plutôt décentralisés, que ce soit sur une base géographique ou fonctionnelle, peuvent s'avérer passablement exigeants pour les équipes de formation sur le plan du contrôle et de la coordination. Cette section se penche sur ces exigences et présente des suggestions pour y répondre.

La coordination

La gestion des divers éléments devant faire partie d'un programme de formation doit suivre un calendrier très serré. Mais un autre élément entre en jeu, soit celui de l'autorité. Dans les coalitions ou les programmes de formation relevant de la société civile, il n'existe souvent aucune autorité hiérarchique précise. Lorsqu'on est en présence de tels regroupements, il faut donc constituer une équipe de formation et lui donner du temps pour gérer les relations

avec les partenaires et fixer les modalités du travail à accomplir, ainsi qu'attribuer les tâches de manière à ce qu'il y ait une interrelation entre elles.

À lui seul, ce travail d'organisation pourrait occuper une équipe à plein temps. C'est pourquoi, règle générale, les différents partenaires fourniront le personnel à cette fin. Par ailleurs, les membres des comités de direction, de gestion ou de coordination devront établir des relations très serrées et participer aux réunions. En conséquence, il se pourrait qu'on doive alléger leurs autres responsabilités.

Le contrôle

Les chefs d'équipe ont besoin d'être bien informés au sujet de l'évolution du programme. Quand celui-ci repose en bonne partie sur des employés contractuels ou les travailleurs qui sont sur le terrain, ce sont eux qui, probablement, renseigneront l'équipe de formation. Or, ceci pourrait s'avérer problématique pour la production de rapports et l'imputabilité financière.

En effet, elles pourraient avoir de la difficulté à soumettre des rapports précis, et ce, pour différentes raisons:

- la préparation de tels rapports exige certains talents et de bien connaître les résultats prévus. Ces deux éléments pourraient faire défaut aux personnes qui sont éloignées du cœur de l'organisation;
- un formateur ou un fournisseur pourrait manquer de probité dans la manière de rapporter les problèmes ou la piètre qualité du rendement; de même, il pourrait sous-estimer le nombre de personnes qu'une activité grand public ou la distribution de matériel aura permis de rejoindre. Ceci pourrait découler de connaissances insuffisantes ou d'une perception erronée de l'activité tenue. Chacune de ces situations aura pour effet d'amoindrir l'exactitude des données fournies aux responsables du programme.

De plus, il pourrait y avoir des rapports trompeurs concernant des activités qui n'ont pas eu lieu ou des services qui n'ont pas été rendus. Ceci dit, la difficulté d'agir ne tient pas toujours à des rapports erronés ou préparés de mauvaise foi.

En ce qui concerne les finances, le personnel des programmes de formation devra s'occuper de diverses dépenses ainsi que des fonds fournis à cette fin par l'organisation centrale. Les programmes qui sont décentralisés entraîneront des dépenses à plusieurs niveaux. Souvent, les formateurs devront payer eux-mêmes pour les locaux, le service de traiteur et même parfois assumer les frais des participants, surtout s'ils n'arrivent pas à soumettre des factures exactes; la question des finances peut aussi être une question problématique lorsque le formateur sur le terrain est à la fois secrétaire, commis-comptable et formateur.

Les questions entourant ces différences entrées et sorties d'argent devront être réglées lors de l'étape de planification et des mécanismes devront être mis en place pour permettre un bon contrôle financier sans nuire à la prestation du programme.

Les mécanismes de contrôle et la confiance

Pour chacune de ces situations, il faudra trouver des sources externes d'information et établir des mécanismes de freins et de contrepoids pour la comptabilité et la gestion. Il n'est pas nécessaire que ces mécanismes soient très élaborés; de même, compte tenu des coûts associés et du budget global du programme, on devra juger s'ils en valent la peine.

Le meilleur mécanisme est la promotion de l'intégrité personnelle, laquelle s'appuie sur la fierté du rendement, l'engagement aux objectifs sociaux du programme et des mesures qui seront prises en cas de défaut d'intégrité. De même, il est difficile de concevoir un mécanisme au sein de l'organisation qui sera en mesure de coordonner et de contrôler l'ensemble d'un programme national de formation; une certaine dose de confiance est requise.

Si on est en mesure d'établir ces liens de confiance, les coûts pour y parvenir seront moins importants que ceux d'un contrôle bureaucratique. À défaut, il faudra mettre en place des mesures de contrôle, instaurer des vérifications rétrospectives et autres, produire des rapports doubles, procéder à des inspections aléatoires et des enquêtes externes, etc.

11.2.3 L'évaluation de la qualité

Les programmes de formation doivent créer des normes de rendement, sinon ce sont les commanditaires du programme qui leur en imposeront. Si un programme mène à l'obtention d'un certificat, celui-ci pourrait servir de point de repère. Dans le cas contraire, on devra prendre en considération des éléments comme les compétences du personnel, les résultats des participants, les documents et les installations à la disposition du programme, le personnel de soutien et le contenu même du programme.

Il existe deux points de repère, le processus et les résultats, qui permettent de surveiller les programmes de formation non formels.

Les éléments de la démarche

Diverses composantes font partie de tout programme de formation. Parmi celles-ci, on peut songer à la préparation d'un calendrier pour la diffusion de publicités à la radio ou à la télévision sur le programme de formation ou encore d'un ensemble d'activités de formation. Peu importe la composante, elle entraînera du travail pour le personnel à l'interne.

Les organisateurs de la formation devraient voir aux éléments du programme en cours et s'assurer du niveau de qualité. Pour ce faire, ils pourraient recourir à des mécanismes de suivi, à l'évaluation du rendement des employés et à l'évaluation des pairs.

Les résultats

L'atteinte des résultats exige une certain suivi, qui se fonde sur la prémisse suivante : si les objectifs ont été bien définis et qu'il est possible de mesurer certaines des résultats obtenus, le

programme aura atteint le niveau de qualité voulu. Il s'agit d'une approche de gestion de la qualité qui s'appuie sur le principe voulant que l'on ne touche pas à ce qui fonctionne bien.

Il se peut cependant qu'en plus des résultats attendus, on en obtienne d'autres qui étaient imprévus et qui pourraient éventuellement affecter la qualité du programme.

Il pourrait s'agir d'une perception erronée de l'organisation chargée de la formation ou de la façon dont les choses devraient se passer ou encore, de plaintes au sujet des autres participants.

L'évaluation périodique du programme

Pour recenser les résultats et aborder les questions de processus connexes, il importe d'instaurer un programme régulier d'évaluation. Celui-ci permettra aux employés d'échanger avec les dirigeants ou les gestionnaires pour examiner, à l'aide de listes de contrôle, les objectifs de formation et les attentes envers le personnel. On pourrait évaluer les avancées en se demandant comment vont les choses et analyser les résultats en déterminant les différentes choses que le programme aura permis d'accomplir.

Ces évaluations qui se fondent sur des listes de contrôle devraient être appuyées par des données externes. Celles-ci pourront être obtenues d'un organisme de surveillance et d'évaluation ou encore être recueillies par les gestionnaires qui participent aux activités ou qui agissent comme leurs propres clients.

11.2.4 La motivation des employés et des bénévoles

Les programmes de formation, et particulièrement ceux portant sur la formation électorale, peuvent finir par épuiser les gens, lesquels pourraient avoir du mal à fonctionner de manière optimale s'ils sont sous pression. Cette section propose quelques éléments de soutien. Parallèlement au bon déroulement du programme, on pourrait dénoter au sein du personnel certains symptômes d'épuisement et de dépression, par exemple une attitude défensive ou égocentrique, et cela pourrait se faire ressentir sur le programme lui-même. Il n'est pas facile de gérer une telle situation, surtout dans un contexte de stress et si l'on ne dispose pas des ressources ou du temps nécessaires pour permettre aux gens de s'arrêter vraiment. Mais certains éléments peuvent être une source d'aide, aussi bien pour le personnel que pour les bénévoles.

La reconnaissance

Les gestionnaires et les chefs d'équipe doivent mettre au point des systèmes visant la reconnaissance d'un bon rendement et le soutien aux employés. À cet égard, il est défini de plusieurs manières afin de s'assurer qu'il ne porte pas sur des critères d'évaluation trop étroits.

Les petites équipes

Des petites équipes permettront aux gens d'obtenir plus facilement du soutien dans leur travail et de faire de même avec leurs collègues. De telles équipes viseront probablement l'atteinte d'un objectif particulier, sans pour autant nécessiter des compétences spécialisées. Ceci étant, une organisation pourrait vouloir chercher à mettre sur pied des équipes de chercheurs ou de gestionnaires dont le mandat serait très ciblé.

Dans les deux cas, les rencontres devraient se tenir pendant les heures normales de travail. Le temps consacré aux efforts de soutien du groupe ne devrait pas empiéter sur le temps de travail des gens.

Créer des moments pour célébrer

Les chefs d'équipe voudront trouver des occasions de célébrer. Les anniversaires, les jours saints et les jours fériés, particulièrement ceux qui commémorent les droits de la personne et des étapes importantes de la démocratie, et d'autres moments semblables donnent l'occasion aux gens de se rassembler et de souligner l'importance de leur travail et celui des autres. Par ailleurs, le jour d'élection et la période qui suit pourraient être difficiles pour les personnes œuvrant à la formation électorale. À cette étape du processus électoral, en raison de la nature non partisane de leur travail, la lutte politique et les émotions qu'elles suscitent laisseront ces travailleurs sur la ligne de touche. De plus, s'ils ont à travailler sur des préparatifs administratifs de dernière minute, cela pourrait signifier qu'ils ne puissent occuper une fonction dans les bureaux de scrutin le jour du vote, là où l'action se passe.

En Afrique du Sud, on a conçu un t-shirt spécial pour les travailleurs afin qu'ils ne se sentent pas exclus.

Si un programme de formation ne peut libérer ses employés pour que celui-ci participe au jour d'élection, on devra prendre des dispositions particulières pour s'assurer que ce personnel et les bénévoles aient à tout le moins la possibilité de célébrer la fin de leurs activités et sa réussite.

La compétence en gestion

Les paiements tardifs par chèque pour services rendus, les fautes d'orthographe dans les noms sur les certificats, le fait d'être absent des listes d'expédition interne, une prise de décision tardive au sujet des politiques et des façons de faire, le fait d'avoir à attendre pour la papeterie et les autres outils nécessaires au travail – tout cela peut miner les gens. On pourra éviter cette situation si le programme jouit d'un soutien administratif adéquat et professionnel.

Gérer la fin d'un contrat

La motivation du personnel et des bénévoles est importante. Aussi, aucun programme ne peut se permettre de voir son personnel quitter dans les derniers jours.

Or, la fin d'un programme marquera la fin du contrat de travail de nombreux employés. Au moment où la fébrilité sera à son comble, les employés auront peut-être déjà les yeux tournés vers leur prochain emploi ou sur l'insécurité relative au chômage. On devrait rédiger les contrats de façon à ce qu'il soit entendu que leur durée s'étendra jusqu'au moment de l'élection et bien faire comprendre aux gens que cette activité du processus électoral signifiera la fin de leur embauche. Ce faisant, ces derniers sauront à l'avance qu'éventuellement, ils devront se dénicher un autre emploi et que cette préoccupation à venir ne devrait pas être une source de distraction dans leur travail au sein du programme de formation.

11.2.5 Les relations avec les autres parties prenantes

L'objectif des formateurs n'est pas nécessairement de plaire à tous lorsqu'ils mènent un programme d'éducation à la citoyenneté ou de formation électorale. Mais pour favoriser la réussite du programme, sa rentabilité et l'effet multiplicateur, ils doivent s'assurer de la participation continue des parties prenantes.

Ceci doit être fait en établissant et en maintenant des canaux de communication.

Les rapports

Des rapports réguliers aux bailleurs de fonds peuvent comprendre un bulletin d'information, des rencontres d'information et de consultation, et des réunions entre les chefs d'équipe et les représentants des parties prenantes.

Les comités consultatifs

Dans certains cas, on pourrait instituer un ou plusieurs comités consultatifs parmi les parties prenantes, qui pourraient se réunir de façon régulière. Ceci étant, il sera difficile de maintenir l'intérêt pour ces comités s'ils n'ont aucun pouvoir décisionnel. De même, il sera préférable de former des comités représentatifs avec un mandat étroitement défini.

Par exemple, un comité pourrait réviser et formuler des conseils sur une campagne publicitaire, un autre pourrait se pencher sur le contenu des messages, et un troisième pourrait travailler sur un code de conduite et au suivi du programme et de son efficacité.

De tels comités sont plus que des groupes de discussion car ils permettent de tisser des liens avec les parties prenantes. Par ailleurs, il faut s'intéresser aux : si une fois mis sur pied, ils ne font plus l'objet d'aucune attention, cela pourrait s'avérer encore plus contre-productif que de ne pas les créer du tout.

Après leur formation initiale, les comités devraient demeurer ouverts et accueillir de nouveaux membres, qui devront toutefois répondre à certains critères. De plus, on devrait rendre public le nom des membres qui représentent les parties prenantes et les obliger à participer aux réunions de manière assidue. À défaut, chaque réunion pourrait ressembler davantage à une activité de formation plutôt que permettre la poursuite d'une discussion.

L'effort est important

Toutes ces stratégies sont importantes parce qu'un programme de formation, surtout celui qui s'étend sur plusieurs mois, ne peut tenir pour acquis la bonne volonté des gens et la compréhension qu'ils avaient du programme au moment des discussions initiales. En effet, le point de vue des parties prenantes pourrait évoluer en raison des expériences vécues par rapport au programme, d'un contexte externe différent et, parfois, de changements au sein même de leur organisation. Ainsi, on doit constamment s'assurer que les gens adhèrent au programme.

Si les parties prenantes continuent d'être associées de près au programme, celui-ci pourra accomplir des choses que l'on n'avait peut-être même pas osé envisager. Qui plus est, la mise en œuvre du programme sera à l'abri des aléas du jeu politique (p. ex. certains pourraient considérer qu'un aspect du programme est très délicat), et la mise en place d'un système d'avertissement rapide permettra continuellement aux gestionnaires d'obtenir toute l'information nécessaire de leur personnel et d'éviter des situations problématiques (voir La coordination et le contrôle).

11.2.6 La sécurité du personnel

Les organisateurs et les chefs d'équipe des programmes de formation électorale ne peuvent mettre leur personnel à l'abri contre toute éventualité lorsque la prestation des programmes se déroule parallèlement à une campagne électorale. Si la tenue même de l'élection est source de conflit, les personnes qui en font la promotion pourraient se retrouver en danger. D'autre part, les programmes de formation dotés d'un personnel limité et comportant un grand nombre d'activités répartis à différents endroits dans un pays pourraient courir le risque d'un plus grand nombre d'accidents liés aux déplacements.

Alors que les programmes devraient prendre des précautions minimales, il n'y a aucune garantie permettant d'assurer qu'ils soient totalement adéquats ou que les gens soient parfaitement en sécurité. En conséquence, la gestion d'un programme d'éducation à la citoyenneté et de formation électorale devra tenir compte de certains besoins à cet égard:

- dans les institutions fermées ou les établissements de sécurité, tels que les prisons ou les casernes militaires, il faudra porter son attention sur la mise au point d'un programme distinct;
- communautaire, ce dernier est susceptible de mener à la création de certains bastions, qui seront en place au moment du déclenchement d'une élection. Aussi, il faudra adapter les programmes en conséquence. De fait, certains diraient même que les programmes d'éducation à la citoyenneté et de formation électorale y sont encore plus nécessaires.

11.2.6.1 Les opérations de paix et de maintien de la paix

Ces dernières années, on a assisté à une augmentation des interventions internationales dans les États en déroute et dans les processus de résolution des conflits entre les pays et en leur sein même. Bien que les missions de maintien de la paix possèdent une longue feuille de route et ont développé leurs propres processus, celles-ci se sont conjuguées aux activités de soutien électoral. Par ailleurs, une attention accrue est portée aux efforts de reconstruction nationale que mènent les Nations Unies ou des organismes intergouvernementaux régionaux semblables. Aux cas de la Namibie, du Cambodge et de l'Érythrée se sont ajoutés ceux de la Bosnie, du Timor oriental, la Sierra Leone, le Libéria et de la République démocratique du Congo. Sur le continent africain, on retrouve des opérations de maintien de la paix et des missions, plus complexes et plus controversées, visant la mise en œuvre d'accords de paix dans les pays de la Corne de l'Afrique, de la région des Grands Lacs et dans l'Afrique occidentale. Par ailleurs, les pays du Nord portent une grande attention à l'Afghanistan et à l'Irak et y consacrent des ressources importantes.

Dans plusieurs de ces pays, les formateurs mènent des programmes novateurs au chapitre de l'éducation à la citoyenneté en se servant des regroupements de bénévoles, en élargissant les inscriptions provenant du milieu scolaire, particulièrement parmi les filles, et en adaptant ou en mettant à niveau le contenu des programmes, et ce, en ayant recours à plusieurs techniques et tactiques décrites ailleurs dans ce sujet. De fait, lorsque le contexte est plus difficile, le processus même de conception et de mise en œuvre d'un programme peut jouer un rôle tout aussi important sur le plan de l'engagement démocratique et pour renforcer le tissu social que les résultats qu'il vise à atteindre.

L'activité comporte un plus grand risque lorsqu'on entreprend un programme de formation électorale dans des pays instables ou dont la sécurité est très relative, et qui, en guise de résolution d'un conflit, se préparent à tenir des élections. Certes, on pourra comprendre la volonté des gens de tenir des élections malgré un contexte difficile, où de surcroît il pourrait n'y avoir aucun gouvernement national légitime ou encore, que le gouvernement en place ne fasse l'objet d'aucune contestation. Il sera alors essentiel que les élections reflètent véritablement la volonté de l'électorat car autrement, on aura échoué à même atteindre des objectifs limités. Sur le plan de la formation électorale, ceci signifie qu'il faudra mettre en place un programme ou, à tout le moins, fournir de l'information électorale au plus grand nombre.

Dans certains pays où sont déployés des soldats et des policiers faisant partie de missions internationales, il se pourrait que ceux-ci organisent eux-mêmes un programme de formation électorale; sinon, ils verront à assurer la sécurité des formateurs d'un programme d'éducation à la citoyenneté ou de formation électorale. Cependant, il est peut-être encore trop tôt pour évaluer ce type d'action, et pour déterminer si elle a renforcé les engagements nationaux envers la démocratie ou si elle a créé une perception voulant que la démocratie soit un concept étranger ou imposé. Si la présence de forces de l'ordre est la seule façon d'assurer la sécurité des formateurs et des participants aux activités, il sera utile de se rappeler certains principes:

- faire preuve de neutralité;
- voir à ce que la société civile locale s'approprient le programme et son mandat;
- contribuer à l'autonomisation des électeurs;
- éviter la discrimination.

Certains aspects plus techniques entourant la tenue d'une élection pourraient devenir une source de préoccupation, entre autres si le pouvoir dans un pays est divisé entre les responsables et les forces de sécurité internationales, les organismes de l'État qui existaient précédemment et les structures naissantes associées à la période de transition. Ceci aura beau avoir une incidence sur la prestation du programme de formation et sur les formateurs, ces derniers seront probablement impuissants devant cette situation.

L'expérience de la République démocratique du Congo semble indiquer que les formateurs devraient concentrer leurs efforts sur le fait de renforcer l'autonomie et les capacités des organismes électoraux qui auront été mis sur pied. Ceci contribuera à remettre le pouvoir entre les mains des bonnes personnes et à favoriser la responsabilité nationale. Voilà qui aura aussi quelques conséquences immédiates pour l'efficacité du programme de formation et sa prestation mais à terme, cela favorisera la construction d'un pays et l'avènement de la démocratie – des raisons qui seront probablement à la source même de la présence d'organismes internationaux dans le pays.

On continuera de tirer des leçons entourant la prestation des programmes de formation et d'information dans ces contextes souvent instables et difficiles. Mais déjà, on constate que certains ont opté pour le recours aux médias, alors que d'autres ont employé des stratégies de formation en cascade pour s'assurer que les programmes locaux de formation soient dispensés par des gens du milieu pour contourner les enjeux liés à l'accès et à la sécurité.

11.2.6.2 L'éducation au sein des institutions fermées

Toutes les sociétés ont des institutions fermées. Dans certains cas, celles-ci sont littéralement fermées au public et à leurs habitants; c'est le cas par exemple des prisons à sécurité maximale ou des asiles. D'autres peuvent être partiellement ouvertes, mais la nature de l'institution tient généralement ses occupants à l'écart des contacts avec l'extérieur, par exemple les centres de détention, les résidences de soins spécialisés et les hôpitaux pour malades chroniques. D'autres, tels les établissements militaires, certains lieux de culte et les commissariats de police dans divers pays, donnent une impression de fermeture qui pose des difficultés d'accès.

Sauf exception, les gens qui se trouvent dans les institutions fermées ont déjà participé à la vie en société et y retourneront éventuellement. Dans ces institutions où il y a des liens avec l'extérieur, la formation pourrait se faire lors de ces moments de visite ou de sortie. Dans les cas où les contacts sont peu nombreux ou inexistants, il ne faudrait pas pour autant négliger les besoins en formation sur la démocratie et la citoyenneté, et ce, même si les personnes concernées, par exemple les détenus ou les patients, ne seront pas en mesure d'aller voter lors de la prochaine élection.

Cette section porte sur trois éléments dont il faut tenir compte en vue d'assurer la sécurité des programmes de formation dispensés au sein des institutions fermées :

- la sécurité du personnel;
- la sécurité des participants;
- l'efficacité du programme.

Les choix du programme

Les gens du milieu de l'éducation réfère parfois au programme d'études caché des écoles, soit ce que les jeunes apprennent en marge des cours et qui découle du contexte éducatif. À cet égard, les prisons posent un défi particulier car elles sont conçues principalement comme des endroits de restriction et de punition; il en est de même pour les militaires qui fonctionnent en vertu d'un système d'autorité quelque peu en porte-à-faux avec ce qui est généralement considéré comme étant un comportement démocratique chez les gens.

Pour cette raison, il faut mettre au point des programmes et des méthodes de nature particulière pour assurer l'efficacité de la formation.

La sécurité

Ceci étant établi, on devra prendre des dispositions pour traiter des questions de sécurité : l'accès à l'institution, les contacts (ou l'absence de contacts) entre les formateurs et les détenus, les rapports avec le personnel de l'institution et les liens que ce dernier entretient avec les participants au programme. Des discussions devraient s'engager bien avant la conception du programme et compte tenu du contexte particulier entourant le travail à faire, un personnel doté de compétences connexes devraient prendre en charge cette responsabilité.

Le recours au personnel spécialisé déjà en place

Plusieurs institutions fermées ont des programmes de visiteur, des services de bien-être et de psychiatrie, des services de culte, des programmes d'études formels et des programmes de formation professionnelle. Parmi les gens qui sont responsables de ces différents services, il sera essentiel de communiquer avec ceux qui sont les plus pertinents pour le programme de formation électorale puisqu'ils auront déjà forgé des relations de travail avec l'institution et qu'ils connaissent sa culture, ses règlements, ses limites et les possibilités qu'elle offre.

Une telle expérience peut s'avérer éprouvante. Les gestionnaires des programmes de formation électorale ne devraient pas compromettre la réussite en y déléguant des gens inexpérimentés. Qui plus est, il pourrait même s'avérer préférable de fournir aux gens en place et autres visiteurs les renseignements et les documents afférents à la formation électorale et leur déléguer en quelque sorte la prestation du programme.

11.2.6.3 L'éducation dans les zones dangereuses

Lorsque les pays sont aux prises avec des conflits, certaines parties de leur territoire peuvent devenir dangereuses pour les responsables ou pour les défenseurs d'une faction ou d'un groupe d'opposition.

Ces zones se transforment en secteurs où personne ne peut aller, du moins sans la crainte d'être victime d'une attaque. En général, il est facile de reconnaître les soi-disant frontières de ces zones, d'autant plus qu'elles peuvent devenir le théâtre de véritables chasses aux personnes perçues comme des étrangers (que ce soit en raison de l'origine ethnique, politique ou religieuse).

Lorsqu'un pays vivant une telle situation amorce un processus électoral ou qu'il entreprend un exercice de réconciliation nationale ou de reconstruction, ces zones pourraient constituer l'obstacle le plus important au rétablissement de la paix et de la démocratie.

C'est pourquoi il est essentiel qu'on y dispense un programme de formation électorale. En cours de campagne, à élections, il pourrait même s'avérer nécessaire de donner aux citoyens qui y vivent (par choix ou autre) la possibilité de rencontrer les candidats et d'échanger sur leurs idées.

Il est possible que les partis politiques et certains groupes aient divisé le territoire de telle manière qu'une partie ne puisse entrer dans le territoire de l'autre. Cette situation, de nature récente ou de longue date, pourrait poser des défis particuliers pour les gestionnaires des programmes de formation.

Pour les formateurs, cela crée toutes sortes de dilemmes. Les électeurs ont besoin de formation et d'information et ces éléments doivent être mis à leur disposition sur une base professionnelle et non partisane; or, un tel contexte peut être très risqué pour les formateurs et les électeurs. De plus, si l'on veut que la formation soit pertinente et efficace, il faut que les électeurs puissent s'informer sur tous les candidats. Compte tenu de la façon dont les parties se divisent le territoire, s'il est impossible d'y parvenir, cela pourrait avoir un effet négatif sur les électeurs et leurs perceptions de la démocratie et un programme normal de formation pourrait avoir de la difficulté à surmonter ce revers. De même, sans adaptation aucune, il y a un danger que le contenu du programme soit si éloigné de la réalité qu'il engendre le cynisme ou l'incrédulité des participants.

Rien n'est parfait dans la vie. Mais on pourrait tout de même déterminer qu'en dépit des problèmes (et les problèmes politiques passent toujours avant ceux des formateurs), il importe de poursuivre le processus électoral en dépit de l'existence de zones « interdites d'accès » où l'opposition politique ne serait pas la bienvenue.

Dans un tel contexte, on devra mettre au point des programmes nécessitant l'appui des forces de sécurité pour protéger les formateurs, particulièrement si ceux-ci doivent transmettre des renseignements sur les partis politiques, et ce, même s'ils le font de manière non partisane.

Dans certains cas, on pourrait contourner cet obstacle en diffusant des émissions qui pourraient être captées un peu partout. Mais à d'autres moments, il pourrait s'avérer nécessaire d'intégrer des rencontres en personne, et ce, même si le tout se déroule dans le contexte quelque peu artificiel d'une activité protégée par des forces de sécurité.

Les précautions à prendre au chapitre de la sécurité

Si l'activité doit se dérouler dans une zone dangereuse, il faudra voir à protéger les électeurs à l'aller et au retour de l'activité. On devra aussi s'assurer que tous les détails de l'activité auront été approuvés par le parti ou le groupe contrôlant cette partie du territoire. Par ailleurs, il se pourrait que les formateurs puissent bénéficier en tout temps de la protection des forces de sécurité, ce ne qui ne sera peut-être pas le cas des électeurs; restera alors à déterminer s'il vaut la peine de tenir une telle activité compte tenu de l'enjeu de la sécurité personnelle des participants. Ceci dit, assurer la sécurité de l'activité elle-même est la partie la plus facile de l'exercice et ne devrait pas être le principal souci des forces de sécurité et des organisateurs.

Dans certains cas, on pourrait décider d'organiser un programme de formation itinérant au sein duquel l'organisme électoral pourrait offrir une plateforme aux candidats et aux partis en présence pour échanger avec les gens vivant dans un milieu donné. Les formateurs pourraient alors profiter de l'occasion pour véhiculer des messages sur le caractère secret du vote, la tolérance vis-à-vis de l'opposition et l'acceptation des résultats électoraux. De même, ils pourraient remettre aux gens des documents dont la neutralité du contenu ne fera aucun doute.

Dans certaines situations, même la tenue d'une activité de formation est risquée. Ainsi, une zone pourrait être sous le contrôle d'une groupe qui s'oppose à l'élection, auquel cas les responsables devront déterminer la manière d'assurer la poursuite du processus électoral et la sécurité des électeurs qui voudront aller voter.

Le matériel produit aux fins de diffusion pourrait s'avérer fort utile dans pareil contexte, et d'autres réseaux de distribution de l'information pourraient aussi être mis à profit.

En dépit de tous ces obstacles, un programme de formation électorale pourrait néanmoins valoir la peine. La présence de formateurs non partisans dans une zone que l'on dit interdite d'accès pourra favoriser un climat de tolérance. Entre autres, leur présence permettra de tisser des liens de confiance étroits, ce qu'une émission radio ou télé ne peut faire; de même, ils formeront le premier élément d'une chaîne qui comprendra éventuellement la mise sur pied des lieux de vote et la mise au point des activités de surveillance électorale le jour du scrutin. De même, leur présence – et l'absence de militants politiques – se distinguera de celle du parti contrôlant la zone en question et offrira l'occasion aux électeurs de s'informer personnellement sur la campagne.

La neutralité est cruciale

On doit prendre soin de s'assurer que les employés du programme qui sont affectés à cette tâche figurent parmi les plus expérimentés et que leur neutralité est sans équivoque. Du fait

qu'ils pourraient être les seules personnes présentes, il se pourrait qu'on les approche pour obtenir de l'information sur les différents partis. Si cette information n'est pas transmise avec soin, les formateurs pourraient alors fournir l'étincelle que cherchaient les dirigeants d'un parti pour faire basculer l'élection à leur avantage ou, au contraire, pour s'en retirer. De même, il faudra porter attention au langage utilisé : un terme acceptable dans un secteur et non dans un autre pourrait entacher la perception du formateur comme étant une personne non partisane.

Une façon de contourner ce problème particulier est de pouvoir compter sur des équipes de formateurs issus de différentes régions – et ce qui permet aussi de concrétiser la réconciliation recherchée. Mais pour les formateurs en cause, cela pourrait constituer une situation difficile et ils auront besoin d'un appui tout particulier des chefs d'équipe et des gestionnaires du programme.

12. Le suivi et l'évaluation

Un programme de formation vise à atteindre des résultats et il élabore des plans pour y parvenir. Ces plans se composent de divers éléments qui, ensemble, contribuent à assurer sa mise en œuvre.

Cette section se penche sur différentes approches au regard du suivi et de l'évaluation et certains défis que doivent relever les évaluateurs. Elle touche aux questions méthodologiques et organisationnelles ainsi qu'à l'enjeu principal auquel font face tous les experts en évaluation, soit jusqu'à point les personnes chargées de la mise œuvre du programme sauront tirer profit des recommandations de l'évaluation. La prochaine section brosse un portrait d'ensemble de l'évaluation et ses liens avec la formation dispensée.

En ayant recours à des plans de suivi et en évaluant les résultats, les évaluateurs visent à démontrer aux parties prenantes que les programmes sont responsables, respectent leurs objectifs et qu'ils tireront des leçons d'une réflexion structurée sur l'expérience vécue, et ce, aux fins de travaux éventuels.

La terminologie et le sens des mots

Bien qu'il soit commun d'utiliser les expressions suivi et évaluation, cette section intègre les deux termes pour ne parler que d'évaluation, notamment l'évaluation formative (qui est effectuée dans le but d'ajuster un programme en cours) et l'évaluation sommative (qui touche à l'ensemble du programme et qui est menée à la fin de celui-ci). Ceci étant, les deux types d'évaluation ne sont pas totalement indépendant l'un de l'autre.

Le sens du mot évaluation est difficile à saisir. Ceux qui demandent une évaluation pourraient vouloir chercher à déterminer la valeur d'un programme en mesurant son impact. De même, ils pourraient déjà avoir une opinion sur le programme et ne chercher qu'à obtenir un avis externe destiné à valider celle-ci. Enfin, ils pourraient être à la recherche d'appuis pour une autre façon

de faire, par exemple afin de partager la responsabilité du programme ou pour obtenir une autre opinion avant de passer à l'action.

Que peut-on évaluer?

Tous les éléments d'un programme méritent d'être évalués et il n'y a aucune restriction sur l'objet d'une évaluation, sinon que sa faisabilité. On peut faire une évaluation de l'analyse contextuelle, de la pertinence des objectifs et de la rentabilité du programme, de l'atteinte des objectifs et du processus pour y parvenir, de la compétence du personnel, des liens entre les documents de formation et les objectifs, etc. À terme, les gens s'attendent à ce que l'évaluation les renseigne sur l'incidence du programme sur les participants ou les publics ciblés.

Or, qu'elle soit planifiée ou non, cette évaluation aura bel et bien lieu. Par exemple, les gens se forgent une opinion concernant certains aspects du programme ou sa réussite, laquelle opinion peut être bien fondée ou être le fruit d'un préjugé, d'une expérience particulière et limitée ou d'une perception étroite du programme. Les bonnes évaluations sont conçues pour que l'on obtienne le portrait le plus juste possible d'un programme. Ainsi, dans le cas des programmes complexes – de par le nombre de composantes, les coûts, la durée et l'incidence à long terme – les formateurs devraient donc voir à effectuer une évaluation professionnelle plutôt qu'intuitive.

L'évaluation de la formation et du programme

L'évaluation de la formation consiste souvent à évaluer les participants et leurs réalisations ou leurs progrès au terme du programme. En fonction du type d'activité, ceci peut se faire de différentes manières. En premier lieu, on pourrait vérifiant les compétences ou les connaissances acquises au moyen d'examens écrits ou oraux. En second lieu, on pourrait chercher à obtenir ces renseignements en rassemblant des données de référence et en menant des enquêtes de suivi pendant la durée du programme afin de cerner les changements sur la plan de la sensibilisation, des attitudes et des façons d'agir. À ces données qualitatives pourraient s'en ajouter d'autres, par exemple les commentaires recueillis auprès de participants d'un groupe de discussion. Certaines statistiques électorales ou des données issues de sondage pourraient également être des sources d'information utile; mais dans ces cas, les formateurs devront garder à l'esprit qu'il ne sera peut-être pas possible d'isoler leur action et de l'établir comme la raison unique d'un résultat particulier.

L'évaluation d'un programme de formation va au-delà de l'évaluation des acquis d'une personne, un aspect au fait qu'il ne faut jamais négliger. Dans le cas des programmes de formation informels, les examens ne seront pas nécessairement le meilleur outil d'évaluation; en ce qui concerne la formation des formateurs, les tests de compétences seront essentiels.

Les indicateurs

Les évaluateurs définissent toute une série d'indicateurs leur permettant de savoir si la formation a produit les résultats escomptés.

Des indicateurs similaires sont définis pour d'autres composantes du programme et dans un cas comme dans l'autre, le fait de les atteindre est considéré (à moins d'avoir l'évidence du contraire) comme une indication que le programme a été une réussite. Les indicateurs peuvent comprendre une hausse importante du nombre d'électeurs inscrits, du nombre d'électeurs qui voteront pour la première fois ou des électeurs utilisant un service de vote spécial; chacun d'eux pourrait démontrer que le programme de formation a eu une incidence sur le niveau d'information et sur les comportements. De même, une réduction du nombre de bulletins de vote non valides pourrait être utilisée comme un indicateur d'une compréhension du processus de vote parmi les électeurs.

La détermination de ces indicateurs n'est pas une tâche facile et elle doit être entreprise au moment de fixer les objectifs du programme. À défaut, on pourrait se retrouver avec un programme conçu sans que ses objectifs puissent être évalués ou encore des indicateurs non pertinents et déterminés après coup.

La controverse entourant l'évaluation

L'évaluation est considérée comme l'élément le plus important pour valider un programme auprès des gens de l'extérieur. Elle comprend des activités qui sont difficiles à réaliser d'un point de vue technique (voir Mesurer l'impact et L'importance de la planification préalable) et elles suscitent diverses craintes et attentes parmi les parties prenantes. En conséquence, elle peut devenir une activité pouvant créer des tensions et être sujette à la politisation, surtout si le programme bénéficie d'un soutien très marqué des parties prenantes. Ceci est d'autant plus vrai si le programme est très onéreux ou s'il revêt une grande importance sur le plan social (par exemple une première élection ou la mise à l'essai d'une nouvelle technologique).

Les formateurs devraient assumer le contrôle du processus d'évaluation, de sa planification, de sa mise en œuvre et de ses coûts. Le meilleur moyen pour ce faire est de s'assurer que l'évaluation fasse partie intégrante du programme dès le début et qu'elle ne soit pas une activité que l'on imposera ultérieurement au programme. Quand elle fait partie du fonctionnement normal, l'évaluation devient un outil utile. Quand on n'y pense qu'après coup, ou lorsqu'elle constitue un outil de gestion de crise, l'évaluation peut s'avérer un fardeau et une activité difficile à réaliser et sujette à controverse.

12.1 Les évaluateurs

Les programmes de formation feront l'objet d'une évaluation, que celle-ci soit de nature professionnelle ou intuitive. La question est de savoir qui sera responsable de planifier et d'effectuer cette évaluation.

Si les activités de suivi relèvent des gestionnaires du programme, qui peuvent faire usage de différents outils pour s'assurer que ce travail soit bien fait, l'évaluation quant à elle exige de prendre une distance par rapport au programme – et on présume que le personnel ne pourra y parvenir.

Ceci dit, il y a des aspects de l'évaluation dont ce dernier pourra très bien se charger, tout comme il pourra contribuer à la mise au point de l'évaluation.

Les évaluateurs indépendants

Les évaluateurs externes confèrent un caractère d'indépendance et de neutralité aux résultats d'une évaluation, ce qui est nécessaire pour en assurer la fiabilité. De tels résultats sont exempts des préjugés ainsi que du caractère défensif ou à courte vue qui pourraient transpirer du travail des personnes qui sont trop près du programme.

Les évaluateurs externes auront plus de facilité à obtenir des commentaires objectifs des participants et de retrouver ceux qui ont été exclus du programme. De même, ils ajoutent cette touche de crédibilité permettant qu'une évaluation soit prise au sérieux et que ses recommandations soient mises en œuvre.

Ils auront le temps d'effectuer l'évaluation que n'auront probablement pas les personnes travaillant à la poursuite des activités du programme.

Enfin, le recrutement d'évaluateurs externes pourrait être la seule façon d'obtenir l'expertise nécessaire à l'évaluation d'un programme complexe et d'envergure.

L'autoévaluation

Les personnes qui sont collées sur le programme et qui procèdent à son évaluation apportent à cet exercice la connaissance qu'elles ont du programme ainsi que les résultats attendus ou obtenus. Ces gens sont intéressés par les résultats, et dans la plupart des cas, ils sont des professionnels qui s'engagent à améliorer leur travail. Résultat : il est plus probable qu'elles feront appliquer les recommandations de l'évaluation.

Les évaluations internes attirent l'attention du personnel sur les questions importantes à prendre en compte, comme l'utilisation économique des ressources, le besoin d'objectifs précis et l'importance de la collecte de données pertinentes tout au long du programme.

Les faiblesses des deux approches

Les évaluateurs externes. Il se peut qu'il faille donner beaucoup de temps aux évaluateurs externes pour leur permettre de comprendre le contexte dans lequel se déroule le programme, d'accéder aux parties prenantes et de bien saisir leurs réponses aux questions et leur réaction au rapport d'évaluation, et d'être à même de suivre le programme et sa mise en œuvre.

Ils coûtent chers, encore que ces coûts puissent être amortis par leur capacité à effectuer l'évaluation dans un laps de temps plus court que prévu, dans la mesure où ils comprennent bien le contexte et les concepts du programme.

Ils n'auront pas à vivre avec leurs recommandations, ni avec les conséquences de leurs rapports. Au pis-aller, ceci peut donner des recommandations irréalistes qui indiqueraient qu'ils n'ont pas bien saisi le contexte de fonctionnement du programme.

Les évaluateurs internes. Les évaluateurs internes sont parfois trop près du programme. Ils ont certaines relations à protéger et leur carrière pourrait être mise en péril. Les résultats de l'évaluation et ses recommandations pourraient donc être particulièrement d'intérêt pour eux.

Comme indiqué ci-dessus, ces personnes manquent souvent de temps, encore que l'on pourrait solutionner ce problème en dégageant des employés et en confiant cette tâche précise à une équipe à l'interne. D'autre part, celle-ci pourrait avoir de la difficulté à obtenir des renseignements objectifs de ses collègues ou des participants au programme.

Conjuguer les processus d'évaluation interne et externe

Une manière efficace de procéder pourrait être de conjuguer les processus d'évaluation interne et externe. La rédaction du rapport final pourrait être confiée aux évaluateurs externes alors que les évaluateurs internes assureraient la liaison avec le personnel du programme. Ceci dit, on pourrait aussi confier la rédaction du rapport aux deux groupes participent.

Pour être efficace, l'évaluation d'un programme de formation doit favoriser la participation des parties prenantes, être axée sur le développement des capacités et permettre au rapport et aux recommandations qu'il contient de faire œuvre utile. Elle s'appuiera sur le recours à différents outils de collecte et d'analyse des données qui encouragent la participation et la responsabilité.

Le processus d'évaluation précisera le rôle des évaluateurs et de toutes les parties prenantes. De même, la décision de recourir à des évaluateurs internes ou externes reposera sur la volonté d'opter pour le meilleur processus aux fins de l'étude à réaliser.

12.2 Le suivi ou l'évaluation formative

Lorsque les évaluateurs parlent d'évaluation formative, il réfère à quelque chose qui ressemble au suivi. Cette activité, qui se déroule parallèlement à la mise en œuvre du programme, permet de le raffiner et de l'améliorer à cette étape même du projet.

Les agences de publicité parlent souvent du travail de suivi, par exemple s'assurer que le programme se déroule normalement et assurer un suivi.

Les outils qu'exige ce type d'évaluation sont essentiellement les mêmes que ceux auxquels on a recours à la fin d'un projet ou lors de l'évaluation sommative (voir Mesurer l'impact). Ils comprennent également des outils usuels en gestion et d'autres que l'on utilise lors des activités de formation.

Les difficultés auxquelles fait face l'évaluation normative ne sont pas celles relatives à la collecte de données. Elles sont liées plutôt à la création de mécanismes permettant de

transformer les résultats de l'évaluation en éléments de changement et d'innovation dans le but d'améliorer le programme. Cette section traite des conflits qui peuvent surgir, de l'importance de la planification du programme (voir Obtenir et maintenir l'engagement des gens au programme), ainsi que de certains outils d'évaluation.

L'évaluation doit suivre le rythme des activités

Les programmes de formation se déroulent suivant un calendrier de réalisation très serré. Les activités sont planifiées à l'avance et il n'est pas facile de changer les décisions prises au sujet de la production des documents, de la préparation des formateurs et de la diffusion de l'information. Les rencontres en personne requièrent particulièrement une grande préparation.

Les évaluateurs doivent travailler de près avec les gestionnaires du programme et être capables d'analyser rapidement les données reçues pour en assurer la pertinence. De plus, ils doivent avoir une bonne connaissance des buts et des objectifs du programme de manière à ne pas formuler de recommandations qui pourraient l'en éloigner. Tous les changements proposés doivent contribuer à l'atteinte des objectifs énoncés, à une exception près.

Les programmes de longue durée peuvent exiger des évaluations à mi-parcours qui sont plus approfondies et qui peuvent comprendre d'évaluer la stratégie et les objectifs. Tout changement proposé et découlant des commentaires reçus devra être examiné avec attention, en particulier s'il existe des obligations contractuelles fondées sur la conception et les objectifs de départ du programme. Car bien qu'il soit assez facile d'apporter des changements à la mise en œuvre du programme, il est beaucoup plus délicat de modifier les objectifs visés.

Cependant, il arrive parfois que cela soit nécessaire, par exemple lorsque l'information reçue démontre des problèmes importants au niveau de la conception du programme. L'évaluation formative se préoccupe habituellement de ce type de raffinement.

Les conflits entre les évaluateurs et les gestionnaires du programme

Même s'il y a une distinction nette entre les équipes d'évaluation et de gestion et que les rôles des uns et des autres sont clairement définis, il peut surgir des conflits entre ceux qui obtiennent et analysent les données d'évaluation et ceux qui sont responsables de la mise en œuvre du programme.

C'est pourquoi il sera d'utile de tenir des rencontres périodiques et de se doter d'une entente formelle sur la résolution des conflits. Une telle situation pourrait se produire, par exemple si les évaluateurs sont obligés d'inclure dans le rapport sommatif les recommandations qui n'ont pas été suivies. Ceci étant, si l'acceptation des recommandations ne produisait pas de résultats concluants, cela pourrait aussi être une source de conflit. Du coup, les évaluateurs pourraient devoir évaluer des changements qu'ils ont proposés mais qui ne fonctionnent pas.

Le rôle des évaluateurs peut donc devenir très problématique. Une façon de faire moins risquée serait qu'ils agissent à titre d'assistants techniques en fournissant des données brutes aux gestionnaires et en procédant à une analyse conjointe de telles données.

Le travail initial sur le programme

Le travail initial que l'on fait en vue d'élaborer un programme de formation est le principal outil de l'évaluation formative ou permettant d'effectuer un suivi. Aussi importe-t-il de surveiller régulièrement la mise en œuvre et déterminer si des changements dans le contexte ou au sein des groupes cibles requièrent d'adapter le programme.

Un programme bien documenté permettra aussi que les changements puissent être intégrés à l'évaluation ultérieure qui sera réalisé sur l'ensemble dudit programme.

Les outils de suivi

En plus des outils de collecte de données mentionnés précédemment, la réaction des clients au terme de l'activité (que l'on peut recueillir à l'aide d'un formulaire conçu à cet effet) est probablement l'outil le plus important.

Les entreprises ont perfectionné ce type de formulaire, qui peut servir de modèle au chapitre de la mise en page et de la concision. Ainsi, lorsque l'on se trouve en présence d'un auditoire éduqué, il pourrait être possible d'obtenir des commentaires écrits sur une activité ou un service précis, de les analyser et d'utiliser le résultat de l'analyse pour améliorer le programme. Si l'auditoire est peu ou pas instruit, la tenue de petits groupes de discussion et la consignation des commentaires pourront donner les mêmes résultats.

Parmi les autres outils, on retrouve des numéros de téléphone pour porter plainte, des évaluations des formateurs par leurs pairs, de courts sondages et des rencontres occasionnelles avec les parties prenantes qui peuvent prendre la forme de groupes de discussion.

Le rôle du personnel

Ceci dit, la meilleure source de renseignements demeure un personnel averti qui fait part de son expérience. La sensibilisation à l'évaluation et au suivi devrait faire partie de toute action de formation et les rencontres du programme devraient être l'occasion pour le personnel de communiquer ce qu'il a vu et appris sur le terrain.

Le but de l'évaluation formative n'est pas dire : « Je vous l'avais bien dit », mais de s'assurer que le programme soit pertinent et efficace. Tout devrait graviter autour de cet objectif et les formateurs devront donc créer un contexte favorable à la formation, tant à l'interne qu'à l'externe.

12.3 Mesurer l'impact

L'évaluation sommative ne concerne pas que la mesure de l'impact car une évaluation menée à la fin du programme peut tourner autour de plusieurs éléments comme l'efficience, la pertinence des documents de formation et des stratégies efficaces de mise en œuvre.

En général, cependant, les gens désirent connaître les changements que le programme a entraînés, et l'impact qu'il a eu sur une institution, les participants, le public cible ou les bénéficiaires du programme. Même l'analyse coûts-bénéfices présuppose une certaine compréhension de l'impact du programme et dont il faudra tenir compte.

Sur le plan social, la mesure de l'impact n'est pas chose facile car:

- le public ciblé évolue;
- les indicateurs sont difficiles à déterminer;
- le contrôle des intrants et du processus est ardu;
- il se pourrait que la bonne marche du programme soit interrompue.

L'analogie avec une fête foraine sera utile ici. Dans un jeu visant une démonstration de force (et visant aussi à ce que les gens dépensent l'argent qu'ils ont gagné à la sueur de leur front dans l'espoir d'impressionner des amis), la personne doit faire sonner une cloche pour gagner un prix. Le jeu se compose donc d'une cible à frapper, d'un marteau, et d'une longue colonne avec une cloche tout en haut qui se fait entendre si l'impact du marteau sur la cible est assez fort pour y faire monter le petit morceau de métal.

Dans cet exercice, il y a une gamme *d'indicateurs* sur la colonne (utilisant en général des mots qui vont du plus désobligeant envers la personne s'élançant avec le marteau, aux mots l'encourageant à essayer de nouveau, et puis ceux qui indiquent que la personne a fait sonner la cloche et gagne un prix); il y a une *cible* claire (la cloche); il y a des *intrants* très simples (une personne et un marteau); une gamme de *processus* possible (les différents manières dont une personne peut s'élancer avec le marteau); et un *impact mesurable* (en supposant que le jeu n'est pas truqué).

Toutefois, les processus sociaux, dont la formation fait partie, ne sont pas si simples.

Le public cible évolue

En premier lieu, les débats sur l'impact présupposent certaines choses au sujet du public cible. On présume qu'on le connaît, que le contenu du programme est conçu sur mesure à son intention et qu'il n'est pas dans la mire d'autres programmes de formation.

Or, les gens bougent et évoluent constamment en raison d'activités et d'occasions que leur offre la vie. Pour un programme de formation comme l'éducation à la citoyenneté ou la formation électorale, il est peu probable que l'on puisse tout connaître sur un groupe donné. De plus, puisque les programmes sont dispensés à différents moments et à différents endroits, il se

peut bien qu'ils rejoignent à la fois les groupes cibles et d'autres qui n'avaient pas été prévus au départ, tout comme il se peut que la taille ou la portée des groupes ciblés évolue parallèlement à la mise en œuvre du programme.

Malgré ces difficultés, si on connaît bien le public cible, y compris en prévoyant la création d'un programme de base (voir L'étude des conditions au début du programme), l'évaluation pourra se pencher avec grande justesse sur le ou les programmes auxquels il a été exposé, et son impact sera d'autant plus fiable si le processus est ouvert aux changements.

Les indicateurs de l'impact

Dans l'exemple de la fête foraine, sonner la cloche est à la fois un indicateur de succès et l'objectif de l'exercice. Dans le cas d'un programme de formation, cette relation étroite doit exister aussi entre les objectifs (décrits parfois comme des énoncés de résultats) et les indicateurs de rendement. Si un programme doit faire l'objet d'une évaluation sommative, il faudra établir ces indicateurs au même moment que l'on fixera les objectifs.

Les questions que poseront les planificateurs sont entre autres:

- Comment pourra-t-on savoir si nos objectifs ont été atteints?
- Comment évaluera-t-on le niveau d'atteinte de ces objectifs?

Il pourrait y avoir plusieurs indicateurs pour chaque objectif ou, au contraire, un seul indicateur pourrait servir à valider l'ensemble des objectifs. Les planificateurs essaient souvent de trouver un indicateur universel, mais c'est rêver en couleurs.

Les bulletins annulés et la participation électorale comme indicateurs

Des formateurs électoraux ont été tentés d'utiliser le nombre de bulletins annulés comme indicateur universel. En effet, si l'objectif d'un programme de formation électorale est de s'assurer que tous les électeurs soient à même de voter, un petit nombre de bulletins annulés indiquerait que le programme a été un succès.

Or, d'autres facteurs peuvent concourir au faible nombre de bulletins de vote annulés:

- le bulletin peut être particulièrement bien conçu;
- les électeurs peuvent avoir eu le droit d'obtenir de l'aide au moment du vote;
- le critère de détermination d'un bulletin valide peut être très vague et les préposés au dépouillement peuvent être peu sévères au moment de prendre une décision sur la validité d'un bulletin;
- certains personnes pourraient se prêter au remplissage de boîtes de scrutin ou autre forme de fraude consistant à déposer dans les urnes des bulletins déjà marqués à la place de personnes peu instruites ou mal préparées.

Par ailleurs, l'objectif d'un programme de formation électorale pourrait être d'inciter la population à voter. Un indicateur évident serait alors le taux de participation.

Comme dans le cas des bulletins annulés, le taux de participation pourrait découler d'autres facteurs:

- le vote a eu lieu par une belle journée ensoleillée;
- les candidats ont réussi à intéresser l'électorat aux enjeux ou au résultat;
- l'élection peut revêtir une grande importance sur le plan social;
- de réelles mesures incitatives ou des menaces de représailles peuvent avoir contribué à hausser le taux de participation;
- les statistiques relatives au taux de participation peuvent avoir été manipulées par les responsables électoraux.

Les évaluateurs devraient étudier les indicateurs attentivement pour s'assurer qu'ils sont pertinents pour l'évaluation de l'impact du programme. Autrement, au prix de bien des efforts et de beaucoup d'argent, ils devront peut-être déterminer si d'autres éléments peuvent fournir des explications valables et tenter alors de démontrer l'impact du programme.

Les indicateurs qui ne sont axés que sur les personnes ne reflètent pas l'impact du programme sur la société. Mesurer l'impact du programme sur la société exige des hypothèses sur les causes et les effets qui peuvent être très difficiles à préciser et encore moins à mesurer.

Les intrants et les processus

Le choix des indicateurs est un exercice difficile. Le contrôle des intrants et des processus qui pourraient créer un impact l'est encore davantage car certains d'entre eux ne se voient pas ou sont impossibles à prévoir. Ainsi, le programme pourrait fort bien préciser certains intrants et décrire la mise en œuvre (le processus), mais sa réussite pourrait tout autant découler d'éléments inattendus.

Les évaluateurs qui collaborent aux programmes dès les premiers moments ou qui font usage de méthodes qui favorisent l'observation des participants et la collecte de données pourraient relever ce fait. Ainsi, un chercheur astucieux pourrait découvrir des anomalies qui ne peuvent être expliquées par les données disponibles et décider de se mettre à la recherche des raisons.

Cependant, avec un programme d'envergure, il pourrait être plus difficile de faire le suivi de tous les intrants et de tous les processus, et de savoir ce qui a effectivement produit un impact, sauf de manière très générale.

D'autre part, certaines activités de formation pourraient avoir beaucoup de succès à former des formateurs très efficaces, et ce, pour diverses raisons:

- ce pourrait être le résultat d'un programme de formation bien conçu et mis en œuvre;
- cela pourrait découler de la personnalité et des compétences du formateur;

- il pourrait s'agir du fait qu'à la base, les participants avaient en eux le potentiel pour devenir de bons formateurs;
- les participants pourraient avoir été issus d'organismes qui leur accordent un soutien et qui mesurent leurs progrès de manière continue.

Les interruptions possibles

Dans le jeu consistant à faire sonner la cloche, celle-ci pourrait ne pas sonner, non pas en raison de l'impact du marteau, mais en raison des entourloupettes techniques de l'organisateur pour que la personne échoue à chaque essai.

Il y a ainsi plusieurs raisons qui font qu'un programme n'atteint pas ses objectifs, même si tout est fait selon les procédures établies. Il n'est pas toujours possible de comprendre ces raisons ni même de mettre le doigt dessus.

Par exemple, on ne peut blâmer le programme de formation en cas de fraude électorale. De même, l'apathie des électeurs, en dépit d'un programme de formation électorale, peut provenir d'un système politique qui déresponsabilise les gens plutôt que d'un programme mal conçu ou mal dispensé.

En résumé

Mesurer l'impact d'un programme exige une connaissance de base de l'auditoire visé, des indicateurs choisis avec soin et qui ne soient pas trop pompeux, une capacité de faire voir les raisons moins évidentes du succès ou de l'échec d'un programme et de les expliquer, et une connaissance approfondie non seulement du programme mais aussi du processus de mise en œuvre.

Tous ces éléments nécessaires à la mesure de l'impact peuvent présenter des difficultés, et ce, même pour un très petit programme. Il va sans dire que pour un programme d'envergure nationale, il sera très ardu de mesurer l'impact avec précision.

Les évaluateurs devraient donc aborder l'évaluation sommative avec beaucoup de précaution et trouver diverses façons de faire valoir la valeur du programme plutôt que de procéder à de grands énoncés selon lesquels on a fait évoluer le monde.

12.3.1 L'importance de la planification à l'avance

Il est possible d'évaluer un programme de formation une fois que tout est terminé, mais ce travail pourrait alors être beaucoup plus difficile à réaliser. Il vaut mieux intégrer le processus d'évaluation dès le début.

Autrement, il pourrait s'avérer impossible de faire plus que rapporter sur la fin du programme.

Une bonne évaluation nécessite des objectifs mesurables, des indicateurs pertinents, des critères objectifs d'évaluation, un engagement à documenter le programme et la préparation des renseignements dont l'évaluateur aura besoin au moment des activités.

À cette fin, la décision de procéder à une évaluation doit être prise à l'étape de la planification et l'évaluation doit en faire partie intégrante. Or, il est très rare que les programmes de formation réussissent à faire cela.

Le mieux qu'on puisse espérer est qu'il y ait un engagement envers le processus d'évaluation dès le début, que des fonds soient prévus à cette fin, que l'on prévoit le temps nécessaire pour concevoir l'évaluation, y compris le recours à des évaluateurs externes et la tenue d'activités d'évaluation en marge des activités du programme.

La capacité à faire ceci très tôt dans le processus d'élaboration du programme favorisera la réalisation d'une évaluation sommative de qualité.

12.3.2 La méthodologie de l'évaluation

L'évaluation est une forme spécialisée de recherche sociale effectuée par un ou plusieurs consultants indépendants ou par le personnel d'un programme. Aussi fait-elle usage de toutes les méthodologies de recherche sociale (voir Les sondages) permettant de répondre à un ensemble de préoccupations et de questions.

Ces questions seront définies dans le mandat, ou dans un contrat d'évaluation, parallèlement aux limites de la méthodologie ou à toute autre obligation.

Une fois le mandat précisé, l'équipe d'évaluation pourra choisir parmi différentes approches en la matière et selon le choix qui sera fait, recourir à l'une ou l'autre des options pour la collecte des données.

Étant donné que la formation électorale, comme son nom l'indique, touche aux élections, lesquelles relèvent du domaine social et comportent un haut niveau de partisannerie, les évaluateurs devront tenir compte des concepts de légitimité et de fiabilité.

Enfin, l'approche retenue sera tributaire essentiellement du temps et des fonds qui sont à la disposition des gens (voir La durée et le coût des évaluations).

12.3.2.1 Le mandat

Que l'évaluation soit effectuée par une équipe externe ou par le personnel du programme, il est essentiel de rédiger un document énonçant les paramètres du mandat.

Un tel document permet à toutes les parties prenantes – et plusieurs d'entre elles seront probablement liées à l'évaluation à titre de récipiendaires du rapport, de personnes interrogées

ou de sources d'information – de comprendre et d'accepter l'objet de l'analyse, l'approche, le calendrier de réalisation et, s'il s'agit d'un contrat confié à des ressources externes, les coûts.

En général, la description du mandat comprend les éléments suivants:

- *le contexte:* cette courte section précise les raisons qui sous-tendent l'évaluation et le contexte du programme;
- *le but premier de l'évaluation:* un énoncé décrira le but général visé par l'évaluation de sorte que les personnes qui ont commandé celle-ci pourront l'analyser à la lumière des objectifs visés au départ;
- *la méthodologie à adopter:* cette partie du document est la plus détaillée et précise si l'évaluation sera essentiellement de nature qualitative et descriptive ou si elle sera de nature quantitative s'appuyant sur les résultats de questionnaires. Elle indiquera aussi la façon dont les évaluateurs feront leur travail et pourrait comprendre des renseignements visant à déterminer s'il faut rencontrer les parties prenantes ou si les entretiens avec les participants doivent se faire par téléphone, lors de rencontres en personne, sur base individuelle ou en groupe, et si ces échanges doivent suivre un canevas prédéterminé;
- *les échéanciers:* en général, une évaluation se déroule selon un échéancier assez serré. Le mandat pourrait donc comprendre un calendrier de réalisation ou à défaut, une date précisant le début du processus et une autre pour le dépôt du rapport;
- *les autres renseignements:* chaque évaluation étant unique, il est probable que d'autres éléments devront être précisés. Il pourrait s'agir de restrictions sur les personnes pouvant mener l'évaluation, de décisions sur le fait d'inclure ou d'exclure le personnel du programme, de compétences requises pour l'évaluation, de directives au sujet de l'accès à certaines parties prenantes et de données devant être prises en considération;
- *les obligations contractuelles:* si le document énonçant les paramètres du mandat sert aussi pour un appel d'offres ou sera utilisé à titre de contrat entre le programme de formation et les évaluateurs externes, il devra préciser aussi les coûts, le type de rapport à soumettre, l'obligation des évaluateurs en ce qui concerne la présentation de rapports préliminaires, la confidentialité, la divulgation de renseignements, etc.

Le document énonçant les paramètres du mandat est un outil essentiel pour mener une évaluation et il est probable qu'il faille en préparer plusieurs ébauches avant d'obtenir les approbations nécessaires.

De même, la préparation de ce document facilite les échanges sur la question. Lorsque l'on décide de procéder à une évaluation, on pourrait croire que les parties prenantes seront l'équipe de formation, leur organisation et possiblement ceux qui financent le programme. Au fil des discussions, il pourrait toutefois devenir évident que l'évaluation concerne aussi d'autres gens et on pourrait donc décider de leur soumettre l'ébauche du document.

Il est important de préparer le document avec grande attention car les évaluateurs s'y réfèreront pendant leur travail. Plusieurs évaluations et de nombreux évaluateurs font l'objet de vives critiques (voir La légitimité et la fiabilité) et ils doivent se défendre en rappelant le mandat qui leur a été confié.

Il est indiscutable que tous profiteront d'un document aussi détaillé que possible.

12.3.2.2 L'approche en matière d'évaluation: les options

Une bonne évaluation intègre les perceptions qualitatives et l'analyse quantitative afin que ses recommandations reposent sur des bases solides. Elle doit prendre en considération la valeur utilitaire des recommandations et faire en sorte que celles-ci puissent être acceptées et mises en œuvre.

Il y a plusieurs façons d'atteindre ces objectifs et certaines décisions devront être prises au sujet:

- des personnes devant prendre part à l'évaluation;
- de l'approche à retenir;
- de l'objet de l'évaluation.

Il faudra se pencher sur les outils et les méthodes de collecte de données (voir Les options pour la collecte des données) et préciser les choix à cet égard.

Choisir entre des experts indépendants de l'extérieur ou des gens informés à l'interne

Quel rapport y aura-t-il entre les évaluateurs externes et le personnel du programme, si rapport il doit y avoir? Ces questions sont abordées dans la section Les évaluateurs.

Les approches types en évaluation

Plusieurs évaluations constituent au mieux des opinions professionnelles. Ceci dit, une première approche pourra s'appuyer sur une personne, ou une petite équipe, qui aura carte blanche pour parler aux parties prenantes par le truchement d'entrevues individuelles ou de groupe se déroulant selon un canevas plus ou moins précis. Les évaluateurs auront aussi accès à la documentation du programme.

Les évaluateurs rédigeront ensuite un rapport qui pourrait être soumis tel quel ou, si le temps le permet, faire l'objet de nouvelles discussions avec un groupe représentatif de parties prenantes.

Le sort d'une telle évaluation, qui peut se faire rapidement et à peu de frais, reposera entièrement sur la réputation de l'évaluateur; et en raison de celle-ci, on pourra se contenter de préparer un document sur les paramètres du mandat qui soit assez général. Les évaluateurs seront choisis parce qu'ils connaissent bien le domaine et le contexte du programme et parce qu'ils sont capables d'accéder facilement aux parties prenantes.

La vérification

Une manière connexe de faire les choses sera de remettre à l'équipe d'évaluation toute la documentation du programme et cette dernière fera son travail à partir d'une analyse

documentaire. Aucune entrevue ne sera faite, sauf avec le client, et l'équipe d'évaluation aura accès à tous les renseignements nécessaires.

De plus, dans le cadre d'une telle évaluation, on pourra effectuer quelques sondages sur certains sujets d'intérêt définis de façon préliminaire de manière à intégrer d'autres données. Cependant, la principale source de renseignements demeurera la documentation.

Bien qu'une telle évaluation, par exemple des documents de formation électorale, puisse être utile, elle ne pourra jamais être aussi valable que l'évaluation d'un programme au moment de sa mise en œuvre.

La conversation structurée

L'évaluation la plus complexe, et qui fait le plus appel à la participation des gens, est celle qu'on pourrait décrire comme étant une discussion ininterrompue.

Ici, la discussion s'amorcera dès la préparation des paramètres du mandat. Elle pourrait comprendre la création d'un ou de plusieurs comités permanents, composés de représentants des parties prenantes, afin d'évaluer l'état d'avancement de l'évaluation, discuter des données et des conclusions, et déterminer si d'autres travaux de recherche sont nécessaires.

En général, les évaluateurs y joueront le rôle de facilitateurs de groupes et d'adjoints techniques. De même, on pourrait leur confier la responsabilité de gérer la collecte des données, mais chacune des parties prenantes pourrait aussi faire de même.

Avec ce type d'évaluation, le rapport final fera l'objet de négociations au cours de diverses rencontres où les recommandations ne seront pas seulement évaluées, mais où les responsables décideront de leur mise en œuvre.

Les liens de proximité entre l'évaluateur et le programme

Il existe plusieurs nuances entre ces trois concepts et l'équipe d'évaluation devra réaliser son travail en optant pour l'approche qui est la plus apte à lui procurer des résultats fiables. Par exemple, de par sa nature même, l'évaluation participative se greffera à la mise en œuvre du programme, ce qui peut faire d'elle une activité de suivi davantage qu'une activité d'évaluation sommative.

Avec l'approche participative, le rôle des évaluateurs pourrait être pris à partie, particulièrement si ce sont des gens de l'extérieur qui se retrouvent à détenir une influence qui s'apparente à celle des initiés. Aussi, une confusion pourrait naître, à savoir si l'on procède véritablement à une évaluation ou si l'on vise à faire un retour sur l'expérience vécue.

Dans un programme de formation continue destiné aux adultes, ceci pourrait être approprié. Mais dans un programme national de formation, cela pourrait devenir gênant et miner le programme.

L'objet de l'évaluation

En général, une évaluation débute avec une série de questions auxquelles il faut trouver des réponses. On pourra y ajouter des questions ou en éliminer au fur et à mesure que l'évaluation progressera, selon les besoins.

Les questions devront être choisies en consultation avec le client. Puisque diverses parties prenantes pourraient vouloir formuler des questions à leur manière ou poser des questions différentes, une liste définitive devra être établie qui fixera les paramètres de l'évaluation.

Le choix des questions constitue la première étape d'un processus qui permettra en bout de ligne que les résultats de l'évaluation soient utiles. Il faut s'assurer de leur pertinence et que tous les approuvent. De plus, les évaluateurs devront prendre soin de voir à ce que des parties prenantes – que ce soit par ignorance ou à dessein afin de brouiller les pistes, n'aient pas omis de soulever une question essentielle, qu'ils devront ensuite ajouter à leur liste [1].

Or, s'ils le font, cela pourrait être dangereux car les évaluateurs devraient alors expliquer les raisons qui les ont amenés à inclure ces questions et pourraient risquer d'être accusés d'avoir outrepassé leur mandat. C'est pourquoi les évaluateurs devront déterminer l'importance de ces questions pour les résultats de l'évaluation.

Note:

[1] Parmi ces questions, on pourrait retrouver celles concernant la poursuite éventuelle du programme, le rôle du dirigeant ou de l'instance dirigeante, ou les résultats d'un projet de prédilection du personnel.

12.3.2.3 Les options pour la collecte des données

Au chapitre de la collecte de données, qui dans le cas présent constitue une forme de recherche sociale, les évaluateurs disposent de nombreuses options. Ainsi, les méthodes retenues pour recueillir l'information sur l'évaluation du contexte du programme de formation seront tout aussi pertinentes pour évaluer le programme.

Ces méthodes comprennent des entrevues ouvertes, individuelles ou en groupe, des groupes de discussion, des sondages, des contacts avec des interlocuteurs et des intermédiaires, des réunions de consultation avec les parties prenantes et l'utilisation de l'information existante (voir Les données fondamentales au sujet des électeurs et L'utilisation des données existantes).

Parmi celle-ci se retrouvent les questionnaires ou les formulaires de commentaires que les gens remplissent après une activité et qu'on devrait toujours utiliser lors des rencontres en personne et lors de toute activité liée au programme de formation. De plus, les évaluateurs devront avoir accès aux différents documents du programme et aux rapports d'évaluation passés.

La relation entre la planification et l'évaluation devrait maintenant être évidente. Plusieurs des données nécessaires à l'élaboration d'un programme proviennent d'une évaluation approfondie du cycle de formation précédent. Il est donc essentiel de faire des liens entre le programme et les évaluations précédentes si l'on veut optimiser les ressources. Dans cet esprit, les paramètres du mandat d'évaluation (voir Le mandat) pourraient comprendre l'exigence qu'une évaluation soit produite et qu'elle puisse servir éventuellement à la mise sur pied d'un programme.

12.3.2.4 La légitimité et la fiabilité

Il y a deux questions que redoutent les évaluateurs. La première est « Qui êtes-vous? » et la seconde est « Ce n'est pas que je ne sois pas d'accord avec vous, mais avez-vous parlé aux bonnes personnes ou avez-vous posé la bonne question? »

La première renvoie à la légitimité des évaluateurs, et donc de leurs conclusions. La seconde traite de la fiabilité des conclusions et en général, elle est présentée non comme pas une remise en question des résultats de l'évaluation, mais plutôt de sa méthodologie.

Devant de tels propos, il peut être facile d'adopter une attitude défensive. Mais l'équipe d'évaluation et le formateur peuvent prendre des mesures proactives pour établir leur légitimité et la fiabilité des résultats.

Établir la légitimité

Les évaluateurs peuvent être choisis à la suite de discussions entre toutes les parties prenantes. Celles-ci commenceront par s'entendre sur les paramètres du mandat et sur un ensemble de critères pour le choix de l'évaluateur, puis choisiront la personne à partir d'une liste de candidats retenus.

Par ailleurs, les bailleurs de fonds du programme, l'instance dirigeante du programme ou même son directeur pourraient faire ce choix.

Peu importe la solution retenue, certaines personnes seront surprises de constater que le programme fait l'objet d'une évaluation, qu'elles en font partie, tout autant que de constater le choix de l'évaluateur lui-même.

Les premières rencontres

Dès le départ, il est essentiel que les évaluateurs sachent quelles sont les principales parties prenantes. Forts de leur mandat, ils pourront les rencontrer pour discuter de l'évaluation et s'enquérir de leurs attentes concernant les résultats. Ces rencontres ou entrevues pourront même faire partie de l'étape de conception de l'évaluation. À cet égard, les premières rencontres devraient se tenir avec les parties prenantes les plus réfractaires au processus.

Une fois que tous auront convenu de l'évaluation, que le manque de collaboration ne servira pas la cause et que la participation de tous permettra d'obtenir des résultats plus fiables, les

évaluateurs devront entretenir des relations suivies avec les parties prenantes tout au long de l'évaluation.

Des rapports périodiques

Une communication adéquate, par l'entremise de réunions ou la présentation de rapports provisoires, permettra d'entretenir les rapports.

On pourra également y parvenir en passant en revue toute modification aux paramètres du mandat ou en examinant toute recommandation susceptible d'être une surprise ou d'avoir des retombées politiques pour les parties prenantes ou ceux qui se portent garants de l'évaluation.

Les personnes répondant de l'évaluation

Les personnes répondant de l'évaluation proviendront de parties prenantes qui présentent un profond engagement envers l'évaluation et qui bénéficient d'un pouvoir organisationnel suffisant et d'une réputation qui favorisent l'engagement continu d'autres parties. Ces personnes, auxquelles il serait avisé de soumettre des rapports périodiques, devront s'engager à accepter les résultats de l'évaluation même si cela a une incidence sur le rôle de leur organisation.

Les évaluateurs doivent s'assurer que les résultats de l'évaluation reflètent la vérité concernant le programme de façon désintéressée. Mais ils doivent également trouver des façons de faire qui permettront que la vérité soit entendue.

Assurer un résultat fiable

Les évaluateurs présenteront des recommandations à un groupe de personnes responsables de la conception du programme. Ces recommandations pourraient avoir un impact sur le personnel, les finances, la structure de fonctionnement et les aspirations personnelles des gens œuvrant au sein du programme ou faisant partie de ses instances dirigeantes. Une évaluation de haut niveau pourrait même avoir une incidence sur les résultats de l'élection ou les chances de certains membres de l'organisme électoral d'obtenir un nouveau mandat.

Pour ceux qui utiliseront les résultats, il est essentiel qu'ils puissent s'y fier. Pour ce faire, les personnes chargées de préparer les rapports d'évaluation doivent donc prendre en considération ce qui suit.

- *Assurer la transparence du processus*. Les gens auxquels est destiné le rapport d'évaluation doivent comprendre le processus qui a mené aux recommandations qui y sont formulées. Ceci comprend la méthodologie pour la collecte des données, l'approche analytique et le raisonnement qui a conduit les évaluateurs aux conclusions, y compris les ébauches et les vérifications préalables. Même si les communications ont été bonnes jusqu'à la présentation du rapport, et à moins que le processus ait revêtu un caractère très participatif, les évaluateurs auront procédé à une réflexion plus approfondie sur les

recommandations que ceux qui les reçoivent. Les évaluations effectuées à huis clos risquent de susciter davantage l'incompréhension, à moins qu'on ne fournisse des explications à ceux qui les reçoivent sur le raisonnement des évaluateurs.

- *Faire le lien entre les recommandations et le mandat.* Le mandat énonce l'objectif général de l'évaluation et précise les suites qui seront données aux recommandations. Il s'ensuit que les recommandations seront acceptées dans la mesure où elles satisfont aux attentes. Si on s'éloigne du mandat, il faudra pouvoir s'en expliquer.
- *Obtenir des appuis avant la présentation du rapport final*. Avant de soumettre le rapport final, les évaluateurs devraient mener un certain nombre d'activités pour s'assurer de la fiabilité des recommandations. Parmi les possibilités qui s'offrent et en fonction des liens de proximité qui unissent l'équipe d'évaluation au programme, on compte :
    - la vérification externe de l'ébauche du rapport par un expert en la matière;
    - des rencontres de consultation avec les parties prenantes sur l'ensemble ou certains aspects de l'ébauche du rapport;
    - des discussions sur la faisabilité et la validité d'une recommandation avec les personnes qui auront probablement la responsabilité de la mise en œuvre;
    - la collecte de données additionnelles pour valider les recommandations de manière plus approfondie.

Ainsi, quand le rapport final sera déposé, il devrait obtenir essentiellement l'appui de tout un chacun.

- *Formuler les recommandations*. Il est probable qu'une évaluation débouchera sur un ensemble de recommandations; certaines seront essentielles, d'autres seront évidentes, d'autres seront sans conséquence et d'autres encore seront controversées. Les rapports seront acceptés plus facilement si les recommandations sont regroupées de sorte que les gens puissent concentrer leur attention sur les éléments litigieux ou difficiles et accepter tous les autres qui ne posent pas problème. L'acceptation des recommandations qui ne sont pas problématiques viendra valider le rapport et fera passer les discussions des questions de fiabilité et de méthodologie aux questions de faisabilité et de mise en œuvre.

12.3.2.5 La durée et le coût des évaluations

Les évaluations sont dispendieuses, et même si le personnel les réalise, elles exigent beaucoup de temps. Si elles sont effectuées par des évaluateurs externes, en général, il s'agira de représentants nationaux ou internationaux auxquels il faudra verser des honoraires ainsi que des frais d'hébergement et de voyage.

Aussi, une fois que l'équipe est constituée s'ajoutent tous les frais afférents à la collecte de données, dont les sondages nationaux ou régionaux, le travail de terrain, les rencontres avec les parties prenantes et les rencontres de consultation.

En général, le coût d'une évaluation représente de 1 % à 3 % du budget du programme; dans certains cas, ce peut même être plus. Il est peu probable qu'il soit possible d'effectuer une évaluation à peu de frais, et ce, même si elle est confiée au personnel du programme. D'ailleurs, il ne vaudra peut-être pas la peine de mener une évaluation traditionnelle dans le cas d'un programme dont la mise en œuvre est peu coûteuse et qui ne sera probablement pas renouvelé.

À ce moment, il pourrait s'avérer suffisant de recourir à des réunions d'employés pour évaluer le programme et d'utiliser des questions de base afin de faire ressortir les pratiques exemplaires et les leçons apprises:

- Qu'est-ce qui a bien fonctionné?
- Qu'est-ce qui pourrait être amélioré?
- Que ferait-on différemment dans les mêmes circonstances?

Si un faible pourcentage du budget de formation représente néanmoins un montant élevé, les formateurs devront réfléchir à la meilleure façon d'utiliser les fonds et d'obtenir une évaluation utile.

Rapide et superficielle ou approfondie et réfléchie?

Les chercheurs peuvent faire durer une évaluation pendant une longue période de temps. Or, le caractère utile du travail viendra du fait que l'on obtienne rapidement des renseignements de qualité.

Il faut établir un équilibre entre la durée et les coûts. On pourrait croire qu'avec plus d'argent et plus de temps, on obtiendra de meilleurs résultats. Or ceci n'est pas nécessairement vrai et il faut se demander également si les résultats seront connus assez tôt pour permettre l'élaboration de politiques et pour la planification à venir.

En général, sans grande surprise, on favorise l'approche rapide et superficielle. Si les enjeux sont importants, que les fonds nécessaires sont disponibles et que l'on doive évaluer un programme d'envergure, alors à ce moment les formateurs auront tendance à opter pour une étude approfondie.

Les deux ont leurs avantages, mais il y a beaucoup à faire et le temps et l'argent ne sont pas des ressources inépuisables. Il faut faire un choix.

12.3.3 L'étude des conditions au début du programme

Mesurer l'impact est tellement important que les évaluateurs et les planificateurs de la formation doivent effectuer une étude des conditions au départ du programme. Il s'agit d'une étude qui, à l'aide de différentes méthodes, cerne la situation au début du programme et permet de vérifier, à la fin de celui-ci, les changements qu'il aura entraînés.

Cette section examine des façons d'obtenir ces données ainsi que les mesures à prendre si ce n'est pas possible.

Il est préférable d'identifier ces conditions, ou point de départ, avant la mise en œuvre du programme, et très certainement avant le début de l'évaluation. Il pourrait être possible de se rappeler la manière dont les choses se sont déroulées, mais la mémoire est liée de près aux perceptions du moment et aux aspirations futures.

Avec un peu de chance, on découvrira peut-être qu'une étude récente a été réalisée et décrit la situation au moment d'amorcer le programme. Chose certaine, il est déconseillé de s'en remettre uniquement à la mémoire et au hasard.

La difficulté de mesurer les conditions

Les études présument qu'elles sont en mesure de préciser quelles données sont pertinentes et l'incidence éventuelle du programme. Elles s'appuient aussi sur une prémisse voulant que les données collectées et analysées constituent le véritable reflet de la situation au moment de la mise en œuvre du programme.

Voilà qui constitue d'importantes hypothèses de travail, et si l'on travaille avec des données brutes relativement simples, il pourrait effectivement être possible de procéder ainsi. Par exemple, dans le cas d'un programme de construction d'écoles, on pourrait compter le nombre d'écoles existantes, mettre en œuvre le programme et compter à nouveau. De même, un programme de formation électorale menée dans une société où les citoyens n'ont jamais voté pourrait probablement se fier à cette donnée pour évaluer la participation lors de la première élection.

Lorsque plusieurs éléments entrent en jeu au moment d'amasser l'information sur les conditions de base, l'état de la situation sera beaucoup plus difficile à cerner et la tâche exigera énormément de recherche et de grandes compétences en analyse.

Ceci étant, même si l'analyse n'est pas parfaite, il vaudra mieux tout de même avoir une certaine idée de l'état de la situation au début du programme et, par conséquent, être en mesure éventuellement d'évaluer son impact.

La collecte de l'information sur les conditions au début du programme

Il y a deux façons d'obtenir de l'information sur les conditions au début du programme. Si ni l'une ni l'autre n'est réalisable, les formateurs devront déterminer s'il est vraiment nécessaire de réaliser une telle étude au moment d'entreprendre leur premier programme.

Ainsi, il pourrait s'avérer plus rentable de démarrer le programme sans nécessairement comprendre tout le contexte et sans pouvoir évaluer pleinement son impact de manière à ce qu'à tout le moins, un programme ultérieur puisse profiter de ce premier exercice.

La tenue régulière d'élections

Lorsque les élections ont lieu de façon régulière et que les programmes d'éducation à la citoyenneté et de formation électorale ont été institutionnalisés, il sera possible d'effectuer une revue annuelle ou périodique. Cette analyse servira à jauger l'état de la situation d'un programme à l'autre et l'accumulation de renseignements permettra de cerner des tendances, de comparer les résultats des programmes et de transmettre les connaissances acquises d'un programme à un autre.

Ceci n'est cependant possible que si d'élection en élection, les dossiers sont bien tenus et qu'il y a continuité au sein de l'organisation en charge du programme de formation, qu'il s'agisse d'un organisme électoral ou non gouvernemental.

Les données d'évaluation du contexte

La conception d'un programme de formation sans l'analyse du contexte limitera sa portée et l'efficacité des résultats. L'évaluation du contexte permet d'obtenir plusieurs des renseignements nécessaires à la détermination des conditions au début du programme.

Le programme disposera ainsi d'une information de base sur les électeurs ou les citoyens, de renseignements de nature empirique ou obtenus au moyen de sondages sur les besoins en formation, et certaines données géopolitiques qui, bien qu'ayant avant tout comme objectif de faciliter la réalisation du programme, pourraient également être utiles aux évaluateurs.

De fait, la relation entre l'évaluation du contexte et celle du programme en est une de symbiose. Un programme d'envergure voudra notamment que la continuité caractérise chaque cycle de formation afin que le travail de préparation puisse servir d'une fois à l'autre.

De cette façon, on pourra constamment améliorer le programme, et établir des travaux de recherche réguliers qui permettent de tenir à jour les renseignements sur les participants au programme ou les groupes cibles.

Malheureusement, plusieurs programmes nationaux de formation ne se répètent pas assez régulièrement pour que cela soit possible. Ainsi, dans les pays où l'éducation à la citoyenneté et la formation électorale ne sont pas institutionnalisées, les programmes d'envergure doivent constamment refaire le travail et en payer la note à chaque occasion.

Et si on ne peut établir les conditions au début du programme

Il se peut qu'on ne puisse établir les conditions de base de manière fiable, ce qui n'empêchera pas pour autant de mener des évaluations et des études d'impact.

Une évaluation pourrait être conçue autour d'une série de cycles de façon à ce que les mêmes questions ou les mêmes régions fassent périodiquement l'objet de l'étude durant la tenue du

programme. Ou encore, les évaluateurs pourraient établir des comparaisons entre des régions semblables selon qu'elles aient ou non participé au programme.

À cet égard, diverses techniques d'étude sociale pourraient être efficaces et, de fait, la plupart des évaluations y ont recours. En ce qui concerne la réalisation d'une étude d'impact d'un programme de formation au fil du temps, il faudra s'assurer de bien cerner les conditions au départ pour être en mesure de bien faire le travail.

12.3.4 Renforcer les capacités organisationnelles

Une évaluation de qualité est un aspect essentiel des programmes de formation électorale et de formation sociale, et pourtant dans plusieurs pays, surtout dans les démocraties émergentes, l'expertise reste rare. Cette section propose des moyens pour remédier à cette situation malheureuse et d'utiliser l'évaluation comme un outil pour renforcer les capacités organisationnelles et de formation.

La responsabilité des personnes qui commandent une évaluation

Les personnes qui commandent une évaluation doivent prendre conscience de la nécessité de renforcer les capacités internes à cet égard. Quand les programmes de formation ont l'habitude de recevoir un financement et un soutien technique d'importance de la communauté internationale, ils ont tendance aussi à se tourner vers des ressources étrangères au moment de l'évaluation.

Bien que rechercher l'aide extérieure puisse demander un peu moins d'efforts, tout en s'avérant sûrement plus dispendieux, on ne devrait pas constamment adopter cette approche. Or, si tel est le cas, la ressource externe devrait contribuer à renforcer les capacités internes de l'organisation en matière d'évaluation.

L'évaluation est une forme d'enquête qui regroupe le savoir organisationnel, la recherche sociale et des éléments théoriques en matière de formation; elle exige aussi d'être à l'aise avec un groupe. Elle permet aux évaluateurs de bien comprendre un programme sans avoir en à assurer la mise en œuvre. Aussi, en raison même de ces éléments, une évaluation peut s'avérer une occasion idéale d'apprendre et d'acquérir des compétences, notamment pour les personnes qui auraient éventuellement à réaliser une évaluation ou à mettre en œuvre un programme.

Ceux qui commandent une évaluation devraient s'inspirer des questions suivantes:

- Existe-t-il des organismes indépendants dans le pays à même d'effectuer l'évaluation?
- L'organisme électoral devrait-il renforcer ses capacités en matière d'évaluation?
- L'évaluation des programmes pourrait-elle se faire sans une direction internationale, voire même la participation d'organismes internationaux?

Les organismes locaux indépendants

Peu de pays ont le privilège de pouvoir compter sur des organisations spécialisées dans l'évaluation des programmes ou de la formation. Mais plusieurs possèdent des instituts de recherche sociale établis dans des organismes de service, des firmes de consultation en développement organisationnel ou des centres ou des associations voués à la formation des adultes.

L'évaluation étant une composante essentielle de tout programme, il arrive parfois que les organismes bailleurs de fonds aient la capacité nécessaire pour mener des évaluations.

En plus des organismes publics, on pourrait se tourner vers les instituts de recherche et les organisations de la société civile pour trouver des spécialistes en la matière.

Faire bon usage des ressources limitées

Si le programme de formation se déroule dans un contexte où les personnes ou les institutions ont peu d'expérience, on pourrait songer à diviser l'évaluation et la confier à différentes parties ou encore, mettre sur pied une équipe d'évaluation composée de gens du milieu et d'autres provenant de l'étranger.

Le mandat pourrait préciser que l'équipe d'évaluation doit former les gens et renforcer leurs capacités, inclure des personnes du milieu au sein de l'équipe, assurer une participation locale dans la planification et la gestion de l'évaluation, etc.

Dans chacun de ces cas, la gestion du processus d'évaluation sera plus complexe, mais les avantages pour le renforcement des capacités seront énormes.

Les organismes électoraux

Un organisme électoral ne devrait pas évaluer lui-même l'ensemble de son programme, et devrait retenir les services d'évaluateurs externes, même si leur rôle se limite à faciliter un processus participatif. Par ailleurs, il se pourrait que l'organisme électoral soit associé à diverses initiatives de formation. Aussi, s'il cherche à contribuer au renforcement de la société civile en confiant plusieurs aspects de son travail à des organisations indépendantes, il serait nettement avantageux pour lui d'avoir la capacité d'évaluer des plans de programme, des offres de service et la mise en œuvre de programmes de formation.

Des spécialistes en évaluation à l'emploi d'un organisme électoral pourraient s'avérer utiles pour les programmes de formation électorale de même que pour l'évaluation des programmes de formation des agents électoraux, des représentants des partis et autres.

Pour ces raisons, les organismes électoraux devraient songer à renforcer leur propre capacité d'évaluation, soit à l'aide d'un soutien technique de la communauté internationale, soit en ayant recours à des évaluateurs compétents sur le terrain.

Ces personnes devraient participer au processus d'élaboration de tout programme d'évaluation. De même, elles devraient également se constituer une banque de rapports d'évaluation. Or, ces documents étant rarement publiés, il leur faudra probablement communiquer avec d'autres organismes électoraux et instituts de formation pour pouvoir en obtenir.

Gérer la mise en œuvre des évaluations

L'évaluation de programmes se fait à l'échelle internationale et relève de plus en plus de firmes de consultation en développement organisationnel du secteur privé. Par conséquent, la concurrence est forte et les coûts afférents à ce genre de service grimpent constamment.

Les pays qui commandent l'évaluation de leurs programmes d'éducation à la citoyenneté et de formation électorale devraient être dotés des capacités nécessaires pour gérer les équipes qui auront été mises sur pied. Ils auront besoin d'une expertise qui leur permette de gérer des conseillers externes et de renforcer les capacités des personnes appelées à exercer ce rôle dirigeant.

Pour y parvenir, ils devront rechercher des occasions où le personnel électoral pourra acquérir une expérience à l'international.

12.3.5 Gérer les recommandations de l'évaluation

Peu importe qu'il s'agisse d'une évaluation formative ou sommative, dans les deux cas on y retrouvera des recommandations. Mais celles qui sont formulées à la conclusion d'un rapport sommatif font face à un double défi : dans un premier temps, elles doivent obtenir une approbation générale, puis leur mise en œuvre pourrait être reportée jusqu'au prochain programme.

La formulation et la communication des recommandations sont essentielles au succès d'une évaluation. Si les recommandations ne sont pas prises au sérieux et si elles n'ont pas d'incidence sur le travail à venir, en quelque sorte l'exercice aura été effectué en vain. Cela peut être le cas lorsque le mandat ne demande que de porter un jugement sur l'efficacité du programme car, aussi étonnant que cela puisse paraître, l'évaluation qui porte sur l'impact du programme n'est pas toujours aussi bien reçue. Souvent, le client voudra avant tout obtenir une reconnaissance de sa réussite. Ceci dit, il tiendra aussi à obtenir des recommandations pour la suite des choses.

Une évaluation pourrait permettre de découvrir plusieurs éléments d'intérêt. Mais encore là, la portée des recommandations ne pourra outrepasser le mandat défini au départ ou devra tenir compte des dispositions qui auront été modifiées en cours de route.

Mettre à l'essai les recommandations

Avant de soumettre leur rapport définitif, les évaluateurs devraient présenter les recommandations envisagées auprès d'un groupe représentatif de parties prenantes. Dans le cas

de recommandations qui affecteront des programmes ultérieurs, les évaluateurs devraient entrer en contact avec les personnes qui seront en mesure de vérifier la validité et la faisabilité des recommandations.

Si une recommandation a une incidence sur le budget, le personnel ou l'organisme lui-même, il pourrait être nécessaire de faire ces vérifications avec l'aide d'un expert externe. Si cela n'est pas possible, la recommandation pourra intégrer des propositions sur des mesures à prendre avant que l'on procède à sa mise en œuvre.

Soumettre les recommandations

Les recommandations s'adressant à un organisme qui n'est pas en mesure de les mettre en œuvre sont peut-être intéressantes à lire, mais elles n'auront pas l'utilité voulue, soit constituer des propositions pour l'élaboration de politiques. D'autre part, si l'on ne peut connaître avec certitude les responsables d'une éventuelle mise en œuvre des recommandations au moment de préparer celles-ci, il faudrait tenter de remédier à cette situation à l'étape de vérification ou du rapport définitif.

Si nécessaire, une recommandation pourrait être formulée comme une proposition à deux volets. Ainsi, on pourrait recommander que l'organisme étudie la possibilité de mettre sur pied un comité permanent de l'évaluation.

Regrouper les recommandations

L'équipe d'évaluation devrait regrouper les recommandations de manière à ce qu'on puisse facilement les comprendre et les mettre en ordre de priorité.

Ainsi, il serait pertinent de circonscrire les recommandations qui sont faciles à mettre en œuvre et qui ne sont sujettes à aucune controverse. Pour les évaluateurs, l'avantage réside dans le fait qu'en acceptant ces recommandations, le récipiendaire vient cautionner le rapport d'évaluation sans qu'il lui en coûte.

Les recommandations qui sont essentielles devraient être séparées des autres. Ainsi, on pourrait regrouper d'un côté, celles qui auront une incidence de premier plan sur le programme faisant l'objet de l'évaluation, et de l'autre, celles que l'on pourrait mettre à l'essai éventuellement si les gens manifestent un intérêt à cet égard.

Déterminer la durée de vie des recommandations et du rapport

Le temps est un facteur primordial pour toute évaluation. Aussi, certaines recommandations devraient comprendre un calendrier de mise en œuvre, par exemple si elles touchent à des responsabilités entourant l'évaluation du programme préliminaire.

Cependant, le rapport au grand complet devrait avoir une durée de vie. Avec le temps, les recommandations qui ont été laissées de côté ou remises à l'avant-plan longtemps après le

dépôt du rapport pourraient avoir perdu de leur pertinence. Ceci est particulièrement le cas des recommandations qui touchent à la dotation ou ont trait à des changements organisationnels.

Les évaluateurs devraient préciser une période de temps au-delà de laquelle l'efficacité des recommandations s'estompera, et suggérer une approche pour la tenue d'évaluations futures.

Planifier la mise en œuvre

Une fois leur travail terminé, les évaluateurs passent à autre chose et plusieurs de leurs écrits demeurent lettre morte. Si l'on parvient à renforcer la légitimité et la fiabilité du processus d'évaluation au fur et à mesure de son déroulement, ainsi que le sentiment de responsabilité des gens à son égard, il est plus probable que les recommandations se concrétiseront.

Par ailleurs, il se peut aussi que les gens procèdent à une mise en œuvre de façade pour ainsi dire sans vraiment tenir compte du contenu du rapport. Les évaluateurs devraient se préparer à cette possibilité.

Ceci étant, les évaluateurs devraient parfois étudier la possibilité de travailler avec le client pour définir les modalités du mandat, y compris le fait de planifier la mise en œuvre des recommandations et une participation de l'équipe d'évaluation dans ce travail d'application.

Les équipes d'évaluation qui intègrent des membres du personnel du client y réussiront peut-être mieux, tout comme celles qui se donnent du temps pour transmettre leurs conclusions et en discuter au préalable avec un groupe de parties prenantes.

13. Les procédures pour tirer des leçons

Les mécanismes qui sont mis en place pour un programme d'éducation à la citoyenneté, et surtout pour un programme de formation électorale, sont inévitablement de courte durée. Ce type de programme comptera probablement un noyau formé de quelques formateurs ou de représentants de certaines institutions bien établies, mais il faudra trouver de nombreuses autres personnes et beaucoup de ressources pour qu'il puisse se concrétiser. Or, une fois le programme terminé, ces personnes retrouveront ensuite leurs responsabilités premières alors que les ressources initiales pourraient être affectées à un autre mandat ou disparaître complètement.

Un programme d'éducation à la citoyenneté qui est institutionnalisé aura acquis passablement d'expérience. Mais dans le cas d'un programme qui est plutôt éphémère et ponctuel, il faudra mettre en place des procédures pour que le prochain puisse profiter le plus possible des acquis. Ceci est d'autant plus important que la majorité des campagnes ou des programmes de formation d'envergure nationale que mettent sur pied les organisations est liée aux élections ou à d'autres activités connexes; en conséquence, cet aspect éphémère de l'éducation à la citoyenneté ou de la formation électorale demeurera probablement un facteur dominant.

13.1 La tenue de dossiers

La plupart des formateurs ont l'habitude d'ouvrir et de garder des dossiers sur les participants. Ils font de même pour le contenu des activités et des documents de formation, et parfois, pour les dossiers d'évaluation du rendement du personnel. Les dossiers d'un programme d'éducation à la citoyenneté et de formation électorale doivent permettre aux planificateurs d'épargner du temps et des efforts quand ils sont appelés à créer un nouveau programme et les aider à comprendre le contexte du programme précédent. Ceci facilitera les ajustements et les adaptations nécessaires.

L'organisation ou le personnel responsable

Si un organisme électoral est en place ou si un organisme public est responsable de l'éducation à la citoyenneté ou de la formation électorale et de la tenue des dossiers, il sera alors assez facile de déterminer les gens responsables. Mais bien souvent, ce ne sera pas toujours aussi évident. Plusieurs programmes s'appuient sur la participation de diverses organisations nationales et internationales, et chacune pourrait insister pour tenir ses propres dossiers; qui plus est, il pourrait n'y avoir aucune entente préalable relative au partage de l'information. De même, lorsque les ressources sont partagées, on n'obtiendra que des données partielles. Enfin, si une organisation chargée d'une tâche particulière, p. ex. la mise en œuvre ou l'évaluation du projet, s'occupait aussi de la tenue des dossiers connexes, il pourrait s'avérer que ceux-ci auront été remisés sans qu'on ne sache trop où ou encore qu'ils aient été remis à une organisation qui en ignorerait l'existence même.

Les méthodes pour conserver l'information

Peu importe la méthode choisie, le but principal de la conservation de l'information est de s'assurer qu'on puisse y accéder au besoin. Les moyens pour conserver l'information pourront varier selon le type de renseignements, mais le choix de l'approche devra tenir compte des besoins des utilisateurs éventuels.

- *Les fiches.* Les fiches classées alphabétiquement dans des tiroirs ou autres outils du genre, tel un Rolodex, constituent une excellente façon de conserver des données personnelles. Plusieurs professionnels les utilisent pour l'information sur leurs clients car elles sont faciles à utiliser et à mettre à jour, et prennent peu d'espace. Par contre, on ne peut y inscrire beaucoup d'information, encore moins le contenu de documents. Par ailleurs, elles sont souvent utilisées conjointement avec des étagères ou des classeurs et servent alors de répertoire ou de document-sommaire pour un système de dossiers plus important.
- *Les systèmes de classement.* Un système simple et facile d'accès doit être mis sur pied pour le classement des documents. La personne chargée d'élaborer ce système devra comprendre que son but principal est la récupération des documents, et s'assurer aussi que l'on puisse classer l'information par ordre d'importance. D'autre part, il faudra toujours faire des compromis entre la conservation des documents et l'espace disponible; et puisque parfois il faudra se départir de certains documents, des processus devront être mis en place à cette fin. Les systèmes de classement peuvent prendre la forme de boîtes, de classeurs, de

microfiches et, naturellement, d'ordinateurs. Il faudra s'assurer que le système choisi ne causera pas de dommages aux documents au fil du temps et qu'on aura pris de soin de procéder aux sauvegardes nécessaires afin d'éviter de perdre des données.

- *Les répertoires de contacts et d'adresses.* À la fin d'un programme de formation, la documentation et les ressources peuvent se retrouver éparpillées. L'outil idéal est un cahier où les données, inscrites en ordre alphabétique, indiqueront où trouver le matériel, les documents et les personnes (par exemple les hôtels pourraient paraître sous la rubrique « Hébergement » ou les services téléphoniques sous la rubrique « Communications »). L'objectif est de conserver en un seul endroit tous les renseignements qui permettront au programme de retrouver les fournisseurs, les ressources et les bénévoles auxquels on a déjà fait appel et qui connaissent le programme.
- *Les archives et les étagères.* Certains outils d'information devront être conservés dans une bibliothèque, et si une bibliothèque centrale existe, on devrait en profiter. Mais si tel n'est pas le cas ou si les ressources sont dispersées, il faudra un système centralisé de catalogage qui permette de retrouver lesdits outils. Un système d'étagères est particulièrement utile pour conserver des rapports et des publications, mais elles peuvent servir aussi à d'autres fins. Par exemple, le Centre de ressources électorales F. Clifton White de la Fondation internationale pour les systèmes électoraux utilise une série d'armoires et de mécanismes pour entreposer du matériel audio et vidéo, des documents électoraux et portant sur des études de cas, ainsi que des échantillons, auxquels il est ensuite possible d'accéder.
- *L'informatisation*. Avant de procéder à l'informatisation d'un système de classement, il faudra se doter d'une stratégie d'entreposage, d'indexation et de récupération des données. Le système informatisé le plus élémentaire pourrait remplacer le système de fiches. Si on a la capacité de numériser les documents, on pourra conserver des images; si on peut enregistrer du matériel, on pourra conserver des extraits sonores; et si on peut faire les deux, on pourra conserver des films. Avec ces différents moyens, on pourra établir un lien entre une personne-ressource, une photo, un discours ou un curriculum vitae. Ceci dit, comme tout autre système, l'ordinateur n'aura que la valeur des données qui s'y trouvent.

Tous les systèmes doivent disposer de lignes directrices qui soient limpides:

- Qui sera responsable de la collecte et de l'enregistrement du matériel?
- Quel format devra-t-on utiliser pour la tenue des dossiers?
- Que devra-t-on conserver?
- Où seront conservés les dossiers?
- Qui pourra avoir accès aux dossiers?
- Qui sera en charge de la tenue des dossiers?

13.1.1 Les données du personnel et des bénévoles

De bonnes procédures concernant l'enregistrement des données des employés et des bénévoles faciliteront la tenue des dossiers du personnel. Mais dans la frénésie d'une élection, surtout dans les dernières semaines qui précèdent un scrutin important, il se pourrait que l'on perde la trace de l'information au sujet des nombreux bénévoles qui se seront joints au programme pour une courte période de temps.

Or, ces données constituent l'un des atouts les plus importants d'un programme d'éducation électorale, et l'un aussi qui nécessitera probablement qu'on y investisse beaucoup de temps et d'argent. Cette section fait usage des mots « personnel » et « bénévoles » pour rappeler aux formateurs que leurs programmes feront appel à des personnes différentes et aux parcours variés. Ces gens pourront être recrutés directement par l'autorité électorale ou être prêtés par d'autres organismes. Il pourrait s'agir de travailleurs temporaires ou de bénévoles ayant droit à une indemnité ou ne recevant aucune rémunération. De même, ils pourraient être des employés permanents provenant d'autres organismes et qui participent au programme aux frais de cet autre organisme, ce que l'on appelle des employés en détachement. Ou encore, ce pourrait être des gens que l'organisation a recrutés en ayant recours à d'autres moyens semblables.

Peu importe leur fonction, il est probable que ces personnes auront reçu de la formation ou auront de l'expérience dans la préparation de documents ou d'autres aspects du programme de formation. Elles pourraient avoir travaillé dans des bureaux en vue de la mise sur pied d'un programme, analysé des sondages ou évalué des données, et contribueront des connaissances et de l'expérience au chapitre du fonctionnement. Malheureusement, après l'élection, on devra probablement les laisser aller. À cet égard, les programmes de formation sont plus vulnérables que les partis politiques car ils ne peuvent pas raisonnablement s'attendre à pouvoir disposer des mêmes personnes la prochaine fois, à moins de conserver de bons dossiers qui permettraient de les retrouver. Et même si c'était le cas, celles-ci ne seraient peut-être pas disponibles pour toute la durée du programme mais seulement le temps de faire part de leur expérience passée.

Évidemment, si un grand nombre de personnes s'associent fréquemment aux programmes de formation, les probabilités seront plus grandes de trouver du personnel pour les programmes ultérieurs. Ceci dit, les pays pauvres auront probablement plus de difficulté à trouver et à former toutes les ressources nécessaires; et le problème de la pénurie de personnes bien formées sera encore plus profond si on ne consigne pas avec soin le nom et les coordonnées des personnes ayant suivi une formation et ayant acquis de l'expérience.

Il existe deux façons de s'assurer d'une bonne tenue de dossiers : les fiches et les certificats.

Les fiches

Tout d'abord, les formateurs devraient créer et insister pour que l'on utilise un formulaire d'inscription ou des fiches permettant d'inscrire les renseignements personnels de tous les employés et de tous les bénévoles. Un dossier devrait être créé au moment de l'embauche, peu importe que l'on connaisse ou non la durée de la période d'emploi. Avant que la personne ne quitte, on s'assurera de prendre bonne note de ses coordonnées les plus récentes et de mettre son dossier à jour.

Plus on aura investi dans les services d'une personne, plus il sera important de conserver ses coordonnées et d'apporter toute l'attention voulue à ce travail. De même, un bénévole qui accepte de faire trois présentations importantes lors d'une élection pourrait s'avérer une ressource précieuse lors d'un prochain scrutin.

Que des fiches ou une base de données informatisée soient utilisées, on devrait pouvoir y retrouver les renseignements suivants:

- le nom complet;
- toutes les coordonnées nécessaires (voir Les interlocuteurs et les intermédiaires);
- des renseignements concernant le travail accompli;
- une note d'évaluation du superviseur sur le rendement;
- les possibilités de formation;
- les certificats accordés (voir ci-dessous).

Étant donné qu'une élection peut avoir lieu tous les cinq ans par exemple, il est possible que les renseignements recueillis deviennent périmés. En effet, les personnes bougent. Mais si on a noté l'organisation où elles travaillaient à l'époque de leur collaboration au programme, cela pourrait aider à les retracer.

Les certificats

À la fin de la période d'emploi, on pourra décerner un certificat de rendement aux employés. Il reviendra alors à la personne de s'assurer de conserver ce document. Aussi, il est fort probable que le programme attirera plusieurs personnes au chômage car celles-ci pourraient apprécier cette occasion de travailler, même sur une base temporaire; il pourrait donc être profitable de décerner ce type de reconnaissance.

De la même façon, on pourrait remettre des certificats lors de toute activité de formation. Ce type de document a un autre avantage. Plusieurs des personnes qui œuvrent en éducation à la citoyenneté ou en formation électorale ne sont pas rémunérées ou ne le sont pas suffisamment, et le certificat peut agir comme une reconnaissance du travail accompli. Il ne faut pas confondre de tels certificats avec des certificats de compétence ou des diplômes ayant une valeur éducative, bien qu'il serait avantageux que les formateurs puissent obtenir de tels certificats pour certains aspects de la formation dispensée. Au final, ces certificats devraient être considérés comme une marque de gratitude.

Donc, si les gens et les organismes s'engagent à bien documenter le travail réalisé lors d'une campagne électorale, il pourrait être plus facile de trouver les ressources nécessaires lors de la prochaine élection.

13.1.2 Les dispositions logistiques

Dans toute organisation, on rigole souvent avec le fait que la secrétaire est plus importante que le patron. Si ce dernier se prend pour un dieu, la secrétaire est souvent celle qui dans les faits exerce le contrôle. Sans elle, il arriverait à peine à se pointer à l'extérieur, encore moins être un dieu. Cette petite anecdote, aussi amusante soit-elle, révèle une vérité profonde sur les personnes qui permettent que le travail soit bel et bien fait.

Plusieurs renseignements importants, qu'ils soient officiels ou non, documentés ou non, sont entre les mains des secrétaires, des commis ou des adjoints, qui sont aussi souvent les personnes chargées de préparer les horaires ainsi que de rédiger les rapports de réunions et ayant trait à des décisions. Malheureusement, dans le domaine de la formation, il est fort probable que ces personnes n'y soient plus quand on aura besoin de renseignements parce qu'elles auront quitté, tout comme leur patron ou les autres représentants de l'organisation, afin de s'occuper d'autres activités. Qui plus est, si l'organisme responsable de la formation a un caractère très temporaire, le départ d'une ou deux personnes importantes chargées de la gestion de l'information pourrait entraîner la perte des connaissances acquises.

Par conséquent, il faudra pouvoir disposer de documents bien consignés et que l'on pourra récupérer facilement afin de permettre aux nouveaux venus, ou à ceux qui reviennent au programme, de gagner rapidement et facilement en efficacité. Même lorsqu'un petit groupe de personnes demeure en place, il sera essentiel de posséder un manuel de logistique et sur les procédures de gestion afin de pouvoir communiquer rapidement aux nouveaux formateurs l'information nécessaire.

Un tel manuel devrait comprendre toute une série de renseignements et être structuré de façon à pouvoir être consulté facilement. À cet égard, des listes alphabétiques ou des onglets de section seront particulièrement utiles. Pour les documents informatiques, on pourrait les classer de manière à pouvoir les retrouver selon des mots clés. Peu importe la manière de concevoir ces outils, il faut toujours garder à l'esprit l'utilisateur et ses besoins.

Les fournisseurs de produits et de services

Quand on songe aux produits et aux services, il peut s'agir de choses très élémentaires comme les locaux que peuvent louer les agents d'immeubles, ou de choses beaucoup plus complexes comme des statistiques démographiques sur les auditeurs de stations de radio. Une liste de fournisseurs de produits et services pourrait comprendre ceux que l'on préfère retenir pour les services téléphoniques, les services juridiques, les locaux dans les établissements d'enseignement, et même l'adresse de restaurants-minute du coin et d'autres produits ou services d'usage quotidien.

De telles listes ne contiendront pas seulement les données de base, mais aussi le nom des personnes à contacter pour obtenir les services. On pourrait également y retrouver des notes sur la relation commerciale antérieure et sur des ententes ayant permis d'obtenir des produits spéciaux ou des services à moindre coût.

Ce sont des renseignements que l'on s'attend de retrouver facilement dans une grande organisation, où il y a plus de stabilité, ou que pourraient avoir recueillis l'organisme électoral. Cependant, il est étonnant de constater combien il est fréquent, même dans de telles organisations, que ces renseignements soient connus seulement de quelques personnes et sont disponibles tant et aussi longtemps que celles-ci demeurent sur place. Or, dans le cas des programmes de formation, on ne peut tenir pour acquis qu'une telle liste existe et ce problème

concerne tout particulièrement les organisations non gouvernementales qui sont associées aux programmes.

Le réseau des organisations de la société civile

Il faut tenir des dossiers sur les organisations de la société civile qui ont soutenu le programme de formation. Dans ce cas, le recours à des dossiers informatisés est recommandé afin de pouvoir conserver et mettre à jour divers renseignements sur chacune des organisations. En particulier, les formateurs voudront conserver de l'information, y compris les coordonnées personnelles, ayant trait aux personnes qui ont participé à des coalitions ou des consortiums. Comme le personnel des organisations non gouvernementales va et vient, il pourra s'avérer nécessaire d'associer à cette démarche les personnes et l'ancienne organisation responsable du programme.

Les sources

Étant donné la dispersion probable du personnel et surtout des documents préparés pour les programmes de formation antérieurs, il faudrait mettre en place un mécanisme permettant de s'assurer qu'on puisse les retracer ainsi que la façon de s'y prendre pour y parvenir. De même, une liste pourrait regrouper des renseignements sur le droit d'auteur, des bibliothèques, des instituts de recherche et des chercheurs.

La méthodologie

Pour tout programme de formation, des procédures devront être mises sur pied afin de protéger les biens, d'assurer la responsabilité financière et des règles d'emploi équitables, de réduire les dépenses et d'améliorer le rendement du personnel. Ces procédures devront être documentées et mises à la disposition des travailleurs avant qu'ils ne fassent fausse route ou qu'ils n'aient à vivre les mêmes expériences qui ont mené à l'élaboration des procédures. Puisque plusieurs de ces procédures ont une incidence légale ou financière, elles devraient être rédigées d'une manière non équivoque. Conçues pour faciliter la vie des utilisateurs, elles devraient être simples et accessibles plutôt que compliquées et hors de portée des gens.

13.1.3 La documentation sur les pratiques exemplaires et les leçons apprises

Si les formateurs ont effectué les évaluations nécessaires au terme des programmes et organisé les rencontres pour faire part de l'information obtenue, ils se retrouveront alors avec une série de rapports et de documents fourmillant de recommandations (voir La rédaction des rapports).

Or, même si ces derniers auront été préparés conformément aux meilleures normes, ils contiendront plusieurs renseignements qui ne seront d'aucune utilité à des programmes dont le point de départ sera différent du programme qui aura été évalué. De plus, les personnes qui se réuniront aux fins de mettre sur pied un nouveau cycle du programme, que ce soit tout de suite après le plus récent exercice ou plusieurs années plus tard, n'auront peut-être pas le temps de lire toute la documentation. Dès lors, il serait fort utile de préparer un court document qui

expose les pratiques exemplaires et les leçons apprises, lequel pourrait être le point de départ pour des équipes de formation subséquentes.

La méthodologie

Il serait donc utile, après la présentation des rapports, d'effectuer un exercice de clôture en présence de plusieurs des principaux participants du programme, y compris des représentants de l'équipe de formation, de l'organisme électoral et possiblement d'organisations d'intérêt public qui pourraient représenter les citoyens. On pourrait y présenter divers rapports et étudier les recommandations pour en arriver à des documents plus concis qui contiendraient une liste d'énoncés à l'intention des planificateurs éventuels.

Une telle liste contiendrait des énoncés sur les pratiques exemplaires et les leçons apprises ou les principes à adopter pour un programme subséquent. Les énoncés verraient à combiner ou classer les recommandations applicables à un programme de formation, et pourraient être regroupés par sujets comme la planification, la gestion et la mise en œuvre.

Deux grands avantages

- Les pratiques exemplaires, les leçons apprises et agir de manière responsable. Les programmes ultérieurs voudront amorcer leurs travaux avec l'assurance que tous acceptent les changements et les innovations ou les modifications apportées aux responsabilités de l'un et de l'autre. Ce sentiment de confiance, essentiel pour que le programme puisse démarrer rapidement, pourra être obtenu au moyen d'un énoncé des connaissances acquises et par le fait qu'il aura été préparé par un groupe de personnes, et non pas seulement un évaluateur ou un formateur.
- Des énoncés de planification courts et accessibles. À l'évidence, un tel document se veut un résumé de plusieurs recommandations et mettra en confiance l'équipe de formation préparant un nouveau programme. De même, il pourrait servir de base pour les séances d'information destinées aux gens qui préparent des sondages, forment des groupes de discussion ou font de la recherche sur le terrain; son contenu pourrait aussi être expédié par télécopieur à des fournisseurs d'outils de formation, ce qui serait impossible avec un rapport complet. De fait, s'il est rédigé avec soin et documenté avec précision, il est davantage probable que son contenu sera appliqué que ne le serait la longue série de recommandations que les rapports contiennent souvent.

Conserver la documentation

Cependant, tout ceci sera inutile si la documentation n'est pas sauvegardée. En général, il semble plus facile de conserver un livre qu'un petit document de quelques pages. Il est donc fort possible que l'énoncé des pratiques exemplaires et des leçons apprises soit converti en un volume, ce qui est contraire à son objectif, ou qu'il cédera sa place à des rapports plus volumineux qu'il cherche à résumer.

La meilleure façon d'en assurer la survie est de le joindre, à titre de préface ou de sommaire, aux rapports de projets ou, si ceci n'est pas possible, d'en faire en annexe. Dans certains cas, on pourrait vouloir regrouper tous les rapports dans un seul document ou une seule boîte, et l'énoncé pourrait en constituer le premier volet.

13.2 La rédaction des rapports

C'est au début de l'étape préparatoire d'un programme qu'il faut discuter du rapport final, y compris son format, son contenu, les gens auxquels il sera destiné et les personnes qui seront responsables de sa rédaction. Les formateurs ont une responsabilité envers leur organisation, l'organisme électoral, les donateurs ou les commanditaires ainsi que le public en général, et ils doivent faire rapport lorsque le programme est terminé.

Certaines lois électorales stipulent des limites de temps pour la remise des rapports après les élections, et ces échéanciers pourraient tout aussi bien s'appliquer à des programmes de formation commandités par l'organisme électoral ou organisés en son nom.

Quand c'est fini, il est trop tard

Une fois que le programme est terminé constitue le pire moment pour se pencher sur la rédaction d'un rapport. La motivation n'y est plus, les données nécessaires ne sont pas toujours facilement accessibles et le personnel dont les commentaires sont nécessaires aura quitté et sera difficile à rejoindre. De plus, bien que ceux qui ont tenu des rencontres en personne ou fait de la publicité y auront peut-être intégré des mécanismes d'évaluation ou visant à recueillir des commentaires après l'activité, les liens entre ces renseignements et le rapport final ne seront pas évidents à établir. Une grande quantité de renseignements, dont seulement certain seront pertinents au rapport final, devra être assimilée, ce qui pourrait exiger beaucoup de temps et d'énergie.

La préparation du rapport

Ayant décidé au début du processus qu'un rapport sera requis, le personnel nécessaire sera affecté à sa préparation et commencera à choisir les données à collecter et au sujet desquelles il faudra faire rapport. Il tiendra également des discussions avec les gens auxquels est destiné le rapport pour s'enquérir de leurs attentes et la façon dont ils entendent l'utiliser et le mettre à la disposition du public.

L'objectif du rapport devra être très précis dès le départ. Doit-il prendre la forme d'un historique du programme, d'un journal de bord, d'un aperçu des points saillants ou sera-t-il le fruit d'une analyse en profondeur réalisée à l'externe? Dans certains cas, on pourra être tenté de laisser la tâche aux ressources externes qui effectuent une évaluation, mais la meilleure approche consistera plutôt à intégrer le rapport final aux documents des évaluateurs.

Pour s'assurer que l'on puisse tirer des leçons, les rapports devront contenir suffisamment de données empiriques et de renseignements pour permettre à de futurs formateurs de comprendre

le contexte du programme et d'analyser les données pertinentes afin qu'ils puissent élaborer le contenu de leur programme de formation.

Le type de rapport

On a vu plusieurs bons rapports qui ont fait de l'évaluation du programme un exercice de formation et de communication. Pour ce faire, il faut intégrer plusieurs points de vue sur le programme et citer des participants, des formateurs locaux, des planificateurs et des gestionnaires. Par ailleurs, un rapport sommaire permet au lecteur de faire une réflexion sur le programme et il sert également comme un dossier public de qualité.

Il n'est pas nécessaire qu'un rapport prenne uniquement la forme écrite. D'autres approches ont été utilisées pour sauvegarder les données et raconter le déroulement des choses; d'ailleurs, plusieurs présentent l'avantage de transmettre les émotions et la dimension humaine du programme de formation et de communiquer le tout au public de manière plus accessible et plus convaincante.

Ainsi, les documentaires photographiques, les enregistrements audio ou vidéo et des éditions spéciales de certaines revues pourraient être ajoutés au rapport écrit, un document plus technique qui peut être obligatoire en vertu de la loi ou d'une entente avec un bailleur de fonds.

À tout le moins, un rapport devra aborder les aspects suivants du programme:

- le contexte entourant la conception et la mise en œuvre du programme (voir L'évaluation du contexte);
- les stratégies adoptées (voir L'élaboration d'une stratégie de formation);
- les objectifs du programme (voir Les objectifs du programme de formation);
- les publics cibles du programme;
- la méthode de mise en œuvre du programme (voir La mise en œuvre du programme de formation électorale);
- l'impact du programme et le degré d'atteinte des objectifs (voir M mesurer l'impact);
- les résultats imprévus (voir L'importance de la planification préalable);
- les leçons apprises pour les prochains programmes (voir La documentation sur les pratiques exemplaires et les leçons apprises);
- les finances, y compris une divulgation financière complète;
- la création et la conversation des dossiers (voir La tenue de dossiers).

Les rapports préparés après une activité mais dont la production est retardée en raison d'un manque de ressources, de renseignements ou d'accès aux sources de renseignements, pourront servir à présenter des données sur l'activité comme telle, mais n'auront probablement pas la valeur informative de rapports préparés dans les meilleurs délais. On pourrait prétendre qu'un tel rapport tirera avantage de la sagesse rétrospective qui ne vient qu'avec le temps, mais ce faisant, sa valeur ne pourrait être plus qu'une valeur théorique avec tous les désavantages que cela comporte.

De plus, ces rapports s'appuient sur des données issues de procès-verbaux, de registres et autres rapports quotidiens, hebdomadaires, mensuels ou trimestriels sur des événements passés. Si certains de ces documents n'ont pas été produits, le rapport sera d'autant plus difficile à préparer et pourrait s'avérer de moins et moins précis à mesure que le temps passe.

L'accessibilité au public et la transparence

Peu importe la manière dont le rapport sera produit, même s'il s'agit du regroupement de différents rapports, il est essentiel qu'il soit mis à la disposition de toutes les parties prenantes du programme de formation. Aussi, dès l'étape de planification du rapport, il faudra s'entendre sur la méthode de diffusion afin que tous prennent un engagement à cet égard et n'y renoncent pas en cours de route par crainte du contenu qu'il pourrait véhiculer.

Si on croit qu'un rapport contient des données confidentielles qui ne peuvent être révélées au public, les formateurs devront examiner diverses options leur permettant de résoudre ce problème. Un rapport pourrait être préparé à l'intention du public, et dans le cas des principales parties prenantes, celui-ci pourrait s'accompagner de notes confidentielles qui leur seraient destinées. On pourrait scinder le rapport pour en faire un de nature technique et un autre de nature empirique au contenu plus général. On pourrait intégrer une annexe exposant les divers éléments confidentiels et retirer celle-ci au moment de mettre le rapport à la disposition du public. Ou encore, on pourrait fixer une date de publication du rapport après qu'il ait fait l'objet d'un examen confidentiel. Enfin, les principales parties prenantes auxquelles est destiné le rapport pourraient le mettre à la disposition du public sans pour autant lui donner leur approbation ou en y joignant une mise en garde.

Toutes ces approches sont des compromis qui permettent au moins que le public ait accès à des rapports qui l'intéressent et qui le concernent en grande partie. Il est à souhaiter que de tels compromis ne soient pas nécessaires, mais ils sont quand même préférables à la proscription complète de rapports à cause d'un contenu un peu trop critique – mot d'ailleurs qui pourrait précisément expliquer la raison d'un tel refus. Or, ce serait d'autant plus dommage que, souvent, ces rapports contiennent d'importantes leçons pour le public et les formateurs.

13.3 L'archivage et la protection des documents

Comme toute activité de nature institutionnelle, la formation électorale génère une quantité importante de documents, y compris les renseignements publiés, les rapports de réunions, la correspondance écrite et les répertoires informatisés. Par conséquent, il est essentiel de créer un dossier approprié qui sera conservé et qui pourra:

- appuyer la mémoire institutionnelle de l'organisme;
- permettre à l'organisme de démontrer son imputabilité;
- aider à s'assurer que les pratiques exemplaires et les leçons apprises soient communiquées;
- éviter aux programmes subséquents d'avoir à tout refaire;
- contribuer à la mémoire citoyenne.

Ce n'est pas à la légère qu'on parle d'un dossier approprié. Évidemment, aucune organisation ne peut se permettre de conserver tous les documents qu'elle produit, car cela ferait perdre de vue les données vraiment importantes à conserver au sein d'un amoncellement de renseignements qui ne le sont pas. La gestion des données est un vaste domaine qui englobe toute une gamme de processus organisationnels et d'éléments technologiques.

Ceci dit, les préalables fondamentaux de la réussite peuvent être résumés comme suit.

En premier lieu, il faut adopter une politique de gestion de l'information qui soit souple, réalisable et rentable, puis donner des tâches précises aux travailleurs affectés à la gestion de l'information. La documentation devrait être gérée selon des systèmes qui en facilitent la classification, la récupération et la préservation, ce qui est particulièrement important dans le cas des systèmes informatisés. Il faut adopter des conventions sur des questions comme le traitement du courriel, les données institutionnelles par opposition aux données personnelles, les répertoires partagés et les procédures de classification et d'identification. Il devrait y avoir des lignes directrices concernant les endroits où les données seront conservées et les droits d'accès connexes, et préciser les données devant être conservées à court terme et celles devant l'être indéfiniment. Par exemple, on pourrait déterminer que les renseignements personnels seront conservés pendant une durée de trois ans après le départ d'un employé alors que deux exemplaires de chaque rapport publié seront conservés.

Il est absolument essentiel que les documents devant être conservés soient traités de manière systématique et non de façon ponctuelle. Idéalement, on créera un système d'archivage qui sera géré à l'interne ou par une maison spécialisée. À cet égard, les organisations qui s'occupent de formation électorale sont souvent tributaires des lois en vigueur et devront donc s'assurer d'être bien au fait des dispositions législatives touchant à la gestion des documents. Les lois sur les archives ne sont qu'un domaine auquel il faudra porter attention car il y aura probablement aussi des lois gouvernant le droit d'auteur, les dépôts légaux, la fiscalité, les documents budgétaires, le droit à l'information et la protection des renseignements personnels.

13.4 Assurer la continuité

La formation est une tâche qui carbure à l'innovation et au changement. Or, comme les participants et le contexte varient d'un scrutin à l'autre et que, par définition, la formation vise à ce que des changements s'opèrent chez le participant, les formateurs ont tendance à sous-estimer le besoin d'assurer la continuité d'un programme à un autre.

La pénurie constante de ressources

Parmi les problèmes que ceci a pu causer, soulignons la pénurie de formateurs compétents qui œuvrent auprès des adultes au chapitre de l'éducation à la citoyenneté et de la formation électorale. De plus, très peu d'information sur les pratiques exemplaires et sur les leçons apprises et très peu de documents font leur chemin d'une élection à l'autre. D'ailleurs, il est étonnant de constater la façon dont un outil peut arriver à faire son chemin d'un programme à un autre un peu partout dans le monde. Bien que ceci puisse en dire long sur l'efficacité de

l'outil en question, il semble plutôt que ce soit le résultat de la pénurie de renseignements et des documents en circulation.

Les organismes électoraux qui réussissent à assurer une continuité sont en mesure d'offrir des programmes qui traversent tout le cycle (évaluation des besoins, choix des objectifs et de la stratégie de formation, mise en œuvre et évaluation) nécessaire à un programme de formation continu. D'autres organismes sont plutôt forcés de s'en remettre coup après coup à un soutien technique et à une expertise provenant de l'extérieur.

À tout le moins, il faut documenter les choses

La continuité est obtenue, en partie, par une bonne documentation et, en partie, par l'accès aux personnes d'expérience. Ceci dit, pour que la continuité puisse se concrétiser, d'un programme à un autre il faut une structure organisationnelle qui soit en mesure d'intégrer les différentes leçons apprises et d'en faire bénéficier les programmes éventuels.

Mettre sur pied une organisation responsable

Pour que ceci soit possible, un pays doit confier à l'organisme électoral ou à une autre entité la responsabilité de mener des programmes d'éducation à la citoyenneté et de formation électorale; la Russie, l'Ukraine et le Mexique constituent des exemples où l'organisme électoral, qui est une entité permanente, a reçu le mandat légal de mener des activités continues d'éducation à la citoyenneté et de formation électorale. Un tel organisme n'aura peut-être que peu de personnel, mais son existence permettra de lui confier la tenue des dossiers et les questions de procédures mentionnées dans cette section, sans craindre que les connaissances spécialisées du programme soient perdues. Si les formateurs peuvent s'éloigner du travail quotidien, ils devraient porter leur attention vers la création de tels organismes, appuyés par l'État, et ce, sans tenir compte de la vigueur des organisations de la société civile – à moins qu'on puisse croire sans doute aucun que celles-ci pourront s'en charger. [1]

Note:

[1] Certains pays pourraient choisir de mettre sur pied des mécanismes de financement destinés aux organisations de la société civile vouées à la promotion de la démocratie afin qu'elles puissent obtenir des fonds sans faire l'objet d'une surveillance indue de l'État. D'autres pourraient choisir de créer des organismes publics ou de confier ce mandat à l'organisme électoral ou à un ministère existant. Quoi qu'il en soit, il faudra prendre soin de bien séparer la promotion de la démocratie et d'un État démocratique de la promotion du gouvernement.

14. Collaborateurs à la section de l'éducation civique et électorale

La partie du sujet de l'éducation civique et électorale fut d'abord rédigée par Paul Graham d'IDASA et développée sous la supervision d'IFES. De 2000 à 2001, Catherine Barnes y apporté des mises à jour, et Paul Graham l'a entièrement révisée de 2004 à 2006, sous la supervision du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).